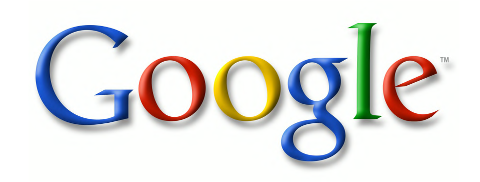
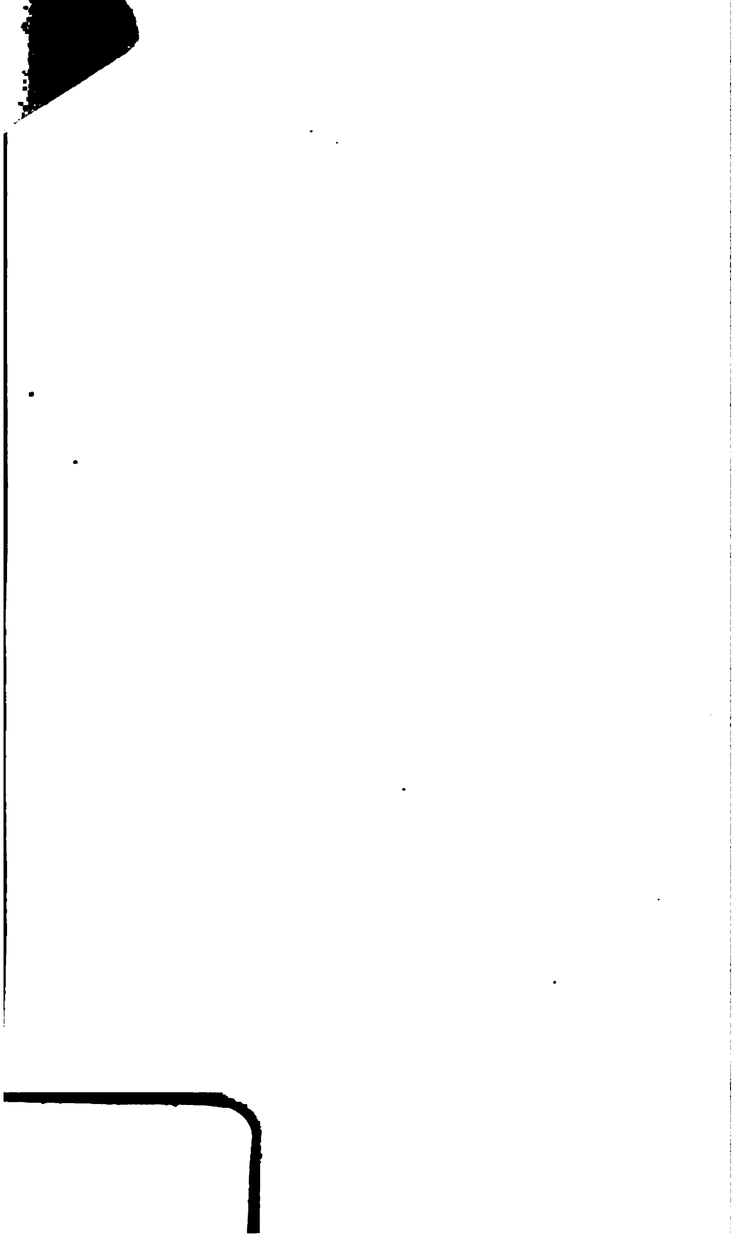
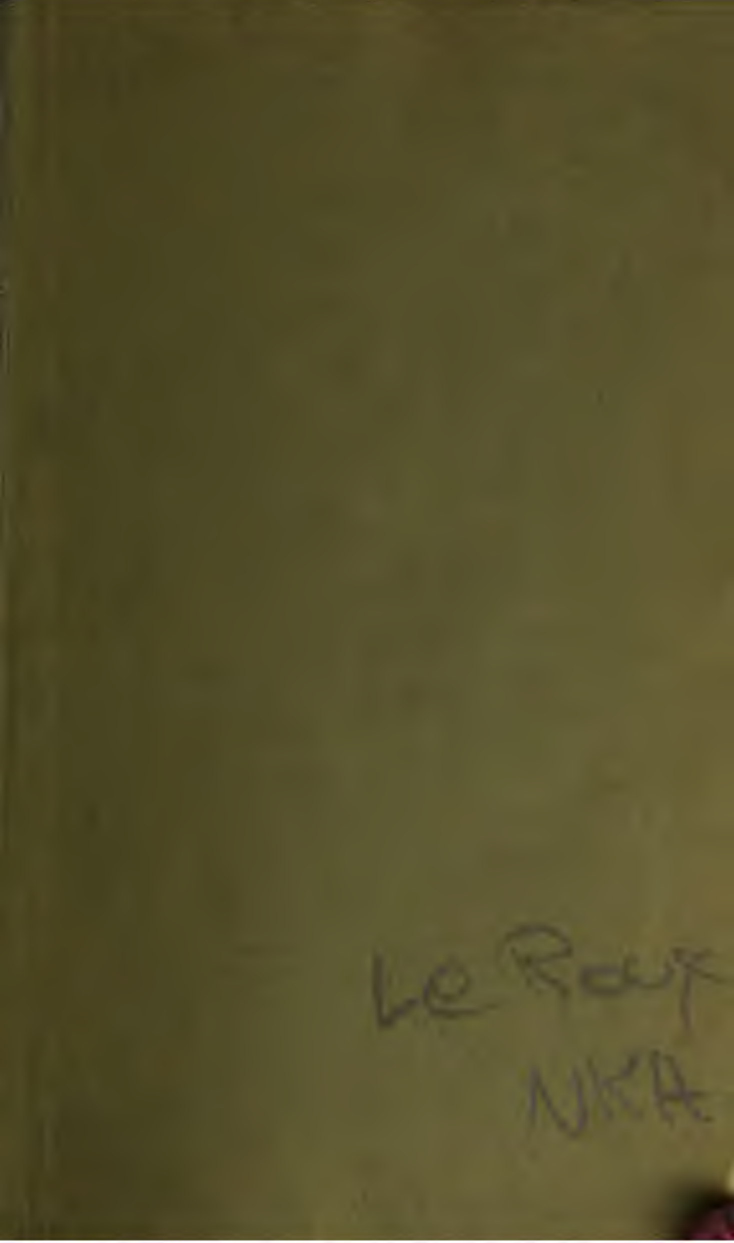
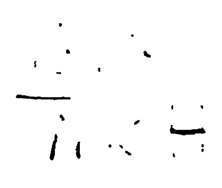
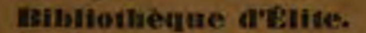





Le Roux
NKA



Bibliothèque d'Élite.



RECUEIL

DE

CHANTS HISTORIQUES FRANÇAIS

DEPUIS LE XIIe JUSQU'AU XVIIIe SIÈCLE,

AVEC DES NOTICES ET UNE INTRODUCTION,

PAR

LEROUX DE LINCY,

ANCIEN ÉLÈVE PENSIONNAIRE A L'ÉCOLE ROYALE DES CHARTES.

PREMIÈRE SÉRIE.

XIIe, XIIIe, XIVe ET XVe SIÈCLES.



PARIS.

LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉLITE,

9, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

MDCCCXLI.

RECUEIL

DE

CHANTS HISTORIQUES

FRANÇAIS.

BIBLIOTHÈQUE D'ÉLITE PUBLIÉE PAR CHARLES GOSSELIN.

Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée en 1812, par le lieutenant-général comte Philippe de Ségur, 1 vol. 3 50
Le Caravansérail, contes nouveaux et nouvelles nouvelles, par A. de Sarrasin, 1 vol. 3 50
Impressions de Voyage, par A. Dumas, 2 séries, à. 3 50
Voyage en Orient, par A. de Lamartine, 2 séries, à. 3 50
Les deux Cadavres, par Frédéric Soulié, 1 vol. 3 50
Gabrielle, par madame Ancelot, 1 vol. 3 50
Œuvres en prose d'André Chénier, édition complète, 1 vol. 3 50
Struensée, par Arnould et Fournier, 1 vol. 3 50
Plick et Plock, et autres romans maritimes, par Eugène Sue, 1 vol. 3 50
Le Conseiller d'état, par Frédéric Soulié, 1 vol. 3 50
Recueil de Chants français du XIIIe, XIVe, XVe, XVIe et XVIIe *siècle,* avec des Notes et Notices historiques et littéraires et une Introduction générale, par Leroux de Lincy, 2 séries, à 3 50
Rome souterraine, par Charles Didier, 1 vol. 3 50
La Salamandre, par Eugène Sue, 1 vol. 3 50
Picciola, par X.-B. Saintine, 1 vol. 3 50
Le comte de Toulouse, par Frédéric Soulié, 1 vol. 3 50
Théâtre complet d'Alex. Dumas, 3 séries, à. 3 50
Théâtre complet de madame Ancelot, 1 vol. 3 50
Atar-Gull, et autres romans maritimes, par Eugène Sue, 1 vol. 3 50
Le vicomte de Béziers, par Fréd. Soulié, 1 vol. 3 50
Marie ou l'Esclavage aux États-Unis, par Gustave de Beaumont, 1 vol. 3 50
Arthur, par Eugène Sue, 2 séries, à 3 50
Proverbes et Nouvelles de Scribe, 1 vol. 3 50
Mémoires du Diable, par F. Soulié, 3 séries, à. 3 50
La Coucaratcha, par Eugène Sue, 2 séries, à. 3 50
Les Contes de l'atelier (Daniel le Lapidaire), par Michel Masson, 2 séries, à. . . 3 50
Des Améliorations matérielles dans leurs rapports avec la liberté. Introduction à l'étude de l'économie sociale et politique, par C. Pecqueur, 1 vol. 3 50
L'Heptameron, ou Histoire des Amants fortunés. Nouvelles de la reine Marguerite de Navarre, avec des Notes et une Notice par le bibliophile Jacob, 1 vol. 3 50
Des Intérêts matériels en France, par M. Chevalier, 4e édit., ornée d'une carte, 1 vol. 3 50
La Vigie de Koat-Ven, par Eugène Sue, 3 séries, à. 3 50
Le Moyen de parvenir, par Béroalde de Verville, avec une Table analytique par Lenglet du Fresnoy; un Commentaire littéraire et une Notice biographique, 1 vol. 3 50
Réfutation de l'Éclectisme, par Pierre Leroux, 2e édition, 1 vol. 3 50
Les Écrivains modernes de la France, par J. Chaudes-Aigues, 1 vol. 3 50
La Célestine, traduit de l'espagnol par G. Delavigne, 1 vol. 3 50
Inductions morales et physiologiques, par M. de Kératry, 3e édit., 1 vol. 3 50
Lettres d'Héloïse et d'Abélard, trad. par le bibliophile Jacob, et un travail historique et littéraire par Villenave, 1 vol. 3 50
Contes et Nouvelles de Lafontaine, avec une Introduction littér. par le bibl. Jacob, 1 v. 3 50
Les Contes, ou les Nouvelles récréations et joyeux devis, par Bonaventure des Periers, valet de chambre de la reine de Navarre, avec des Notes et une Préface par Ch. Nodier, 1 vol. 3 50
L'Iliade et l'Odyssée d'Homère, traduction du prince Le Brun, 1 vol. 3 50
Le Paradis perdu de Milton, traduction de M. de Châteaubriand, précédé d'une Étude sur Milton et son temps. 3 50
La Divine comédie du Dante, traduction par Pier-Angelo Fiorentino, 3e tirage, 1 vol. 3 50
La Araucana, par don Alonzo de Ercilla, poëme national espagnol, tr. par J. Lavallée, 1 v. 3 50
Don Quichotte de Cervantes, traduction nouvelle, 2 séries, à. 3 50
Les Lusiades de Camoëns, trad. nouvelle par MM. O. Fournier et Desaules; suivies d'un Choix de Poésies diverses de Camoëns, traduites par F. Denis, et d'une Notice, 1 vol. 3 50
La Jérusalem délivrée du Tasse, trad. du prince Le Brun, avec Notice par Suard, 1 vol. 3 50
Les deux Faust, Ballades et Poésies de Gœthe.— Choix de Ballades et Poésies de Schiller, Bürger, Klopstock, Schubert, Kœrber, Uhland; traduction nouvelle, par Gérard, 1 vol. 3 50
Ballades historiques et Chants populaires de l'Allemagne, avec Introduction historique, par Sébastien Albin, 1 vol. 3 50
Mémoires complets, œuvres morales et littéraires de Franklin, trad. par S. Albin, 1 vol. 3 50
Le Vicaire de Wakefield, par Goldsmith, trad. nouvelle par Charles Nodier; suivi du *Voyage sentimental* et *Œuvres choisies* de Sterne; trad. nouvelle, 1 vol. . . . 3 50
Eugène Aram, par Bulwer; traduit par A.-J.-B. Defauconpret, 1 vol. 3 50
Shakspeare, traduction de Benjamin Laroche, en plusieurs séries. Chaque série. . . 3 50
Anastase, ou Mémoires d'un Grec à la fin du XVIIIe *siècle,* par Thomas Hope; traduit par Defauconpret, 1 vol. 3 50
Mœurs domestiques des Américains, par mistress Trollope; trad. nouv., 3e édit., 1 vol. 3 50
Pelham, par Bulwer; trad. par Defauconpret, 1 vol. 3 50
Œuvres complètes de Shéridan, trad. nouv. par Benjamin Laroche, 1 vol. 3 50
Théâtre de Calderon, 1re série des chefs-d'œuvre du théâtre espagnol, trad. nouvelle par M. Damas-Hinard, 2 séries, à. 3 50
Théâtre anglais, 1re série, renfermant les chefs-d'œuvre des auteurs contemporains de Shakspeare, avec des Notices biographiques et littér. par A. Pichot, 2 vol. Chaque vol. 3 50
Chefs-d'œuvre poétiques de Thomas Moore, trad. par madame L. Belloc, 1 vol. . . 3 50

— Paris. Imprimé par Béthune et Plon. —

RECUEIL

DE

CHANTS HISTORIQUES FRANÇAIS

DEPUIS

LE XIIe JUSQU'AU XVIIIe SIÈCLE.

AVEC DES NOTICES ET UNE INTRODUCTION,

PAR

LEROUX DE LINCY,

ANCIEN ÉLÈVE PENSIONNAIRE A L'ÉCOLE ROYALE DES CHARTES.

PREMIÈRE SÉRIE.

XIIe, XIIIe, XIVe ET XVe SIÈCLES.



PARIS.

LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉLITE,

9, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

MDCCCXLI.

INTRODUCTION.

Chez tous les peuples et à toutes les époques de l'histoire on a chanté. C'est par des chants que se sont traduits d'abord les sentiments et les souvenirs des hommes. Puis, à mesure que les littératures se sont formées, le chant est devenu un accessoire moins nécessaire de la poésie ; il a fini par ne plus accompagner que le genre de monumens auxquels ce recueil est consacré. Il ne se compose en effet que de chansons, mais toutes se recommandent sinon par le talent de ceux qui les ont écrites, du moins par le fait historique auquel chacune d'elles a rapport. L'usage de conserver ainsi la mémoire de toutes les actions remarquables remontent à la plus haute antiquité, et Tacite a dit que les Germains n'avaient pas d'autres annales.

La chanson historique en France se divise en deux genres bien distincts : la chanson en langue latine, cultivée par les clercs, reste dégénéré de la poésie lyrique des anciens ; la chanson en langue vulgaire, destinée au peuple, et qui a donné naissance à ce qu'on appelait autrefois la *chanson de geste*. Hildegaire, évêque de Meaux sous Charles-le-Chauve, auteur d'une vie de saint Faron, nous a conservé un exemple de ces chants populaires. Ce sont deux couplets d'un poème dans lequel on exaltait la victoire que Clotaire II remporta sur les Saxons en 623, et la charité de saint Faron, évêque de Meaux, qui sauva de la mort les députés vaincus.

Hildegaire cite deux strophes de ce chant populaire en vers latins rimés (1). Son témoignage est formel, il nous dit :

(1) De Clotario est canere rege Francorum
Qui ivit pugnare contrà Saxonum;
Quam graviter provenisset missis Saxonum
Si non fuisset inclitus Faro de gente Burgundiorum.

Quandò veniunt missi Saxonum in terram Francorum,
Faro ubi erat princeps,
Instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum,
Ne interficiantur à rege Francorum.

(Recueil des Historiens de France, t. III, p. 505.)

« On composa sur cette victoire un chant vulgaire qui, à » cause de sa rusticité, se trouvait dans toutes les bouches, et » que les femmes chantaient en dansant et en battant des » mains (1). »

Quant aux chansons composées en vers latins par des clercs, il en existe plusieurs relatives à notre histoire depuis le IXe jusqu'au XIIIe siècle.

L'abbé Lebeuf a recueilli trois pièces de ce genre; deux ont rapport au règne de Charlemagne, une à celui des fils de Louis-le-Débonnaire. La première est l'œuvre de saint Paulin, patriarche d'Aquilée, contemporain de Charlemagne; c'est une hymne funèbre en l'honneur d'Éric, duc de Frioul, qui se distingua dans les années 796 ou 797, par plusieurs expéditions contre les Huns ou les Avares, sur lesquels il remporta de grands avantages. La seconde est un poème du même genre, écrit dans le IXe siècle, pour célébrer la mort de l'abbé Hugues que l'on doit, suivant toutes les probabilités historiques, compter au nombre des fils illégitimes de Charlemagne. Quant à la troisième, c'est une ode sur la bataille de Fontenay, composée par un certain Angelbert, qui paraît avoir assisté à cette sanglante journée. Cette ode importante par quelques points historiques qu'elle éclaircit, sans être d'une latinité bien correcte ni bien pure, n'en reste pas moins l'œuvre d'un homme instruit, qui avait étudié les bons modèles, et qui ne manquait pas d'une certaine connaissance des auteurs classiques auxquels il mêlait les expressions bibliques (2).

Les mêmes remarques conviennent aux deux autres poèmes écrits sous le règne de Charlemagne.

(1) Ex quâ victoriâ carmen publicum juxtà rusticitatem per omnium penè volitabat ora, ità canentium fœminæ que choros indè plaudendo componebant.

On retrouve dans les légendaires et dans les anciennes gestes latines, dans le Gesta Dagoberti entre autres, des traces de chants semblables à celui sur la victoire de Clotaire II. On peut consulter à ce sujet un travail que M. Lenormant a publié dans la Bibliothèque de l'École des Chartes, t. I, p. 321.

(2) Lebeuf, Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissemens à l'histoire de France, etc. Paris, 1738, 2 vol. in-12; t. I, p. 333, Monumens historiques concernant nos rois, du VIIIe au IXe siècle, etc.

Le second de ces poèmes se distingue par quelques passages auxquels on ne peut appliquer tout à fait le mot de poétique, mais où l'on retrouve avec plaisir une grande simplicité d'expressions. C'est l'ode sur la mort de Hugues, fils de Charlemagne, dans laquelle on lit cette strophe :

Nam rex Pipinnus lacrymasse dicitur,
Cùm te vidisset ullis absque vestibus,
Nudum jacere turpiter in medio
Pulvere campi (1).

« Car on dit que le roi Pépin versa des larmes, lorsqu'il » te vit dépouillé de vêtemens, couché nu au milieu de la » poussière. »

Il existe encore plusieurs documens qui prouvent que des chansons sur des sujets moins graves étaient en usage et couraient la ville; ainsi dans les dernières années du XIe siècle, des satires en vers étaient répétées dans les carrefours et les rues de Tours contre Jean, favori de l'archevêque.

Ce Jean était un jeune archidiacre que ses mœurs dépravées avaient fait accuser de relations criminelles avec l'archevêque. Ce dernier voulut placer son favori sur le siége épiscopal d'Orléans; il s'adressa au roi Robert alors excommunié. Bravant les ordres du saint-siége, il vint trouver le roi de France aux fêtes de Pâques de l'année 1099, et lui plaça la couronne sur la tête (2); puis ayant séduit par des présens Bertrade de Montfort, concubine de ce prince, il obtint ce qu'il désirait. Ives de Chartres, alors légat du saint-siége, nous a conservé ces détails dans deux lettres, l'une au pape, l'autre au primat des Gaules, archevêque de Lyon : Le roi lui-même, écrit-il à ce dernier, m'a dit, non en secret, mais publiquement, que Jean avait été le compagnon de débauches de celui qu'il remplace. Ce fait est si avéré dans tout l'évêché d'Orléans et dans les villes voisines, que les chanoines ses confrères ne lui donnent plus que le surnom de *Flore la courtisane?* » Ives de Chartres, dans sa lettre

(1) Lebeuf, Recueil de divers écrits, etc., t. I, p. 349.

(2) Voyez à ce sujet : Monnaies inconnues des évêques, des innocens, des fous, etc., etc., recueillies et décrites par M. J.-R. d'Amiens, avec des notes et une introduction sur les espèces de plomb, etc., par C.-L. Paris, 1837 (par M. Leber), in-8°, p. 144.

au pape, dit encore : « Ses compagnons qui l'appellent *Flore* ont composé sur lui des chansons que l'on chante sur les places publiques des villes de France : lui-même n'a pas honte de répéter ces chansons avec eux. J'en ai arraché une à l'un de ces jeunes gens et je l'ai envoyée en témoignage au primat de Lyon (1). » Malgré les plaintes du légat, Jean fut nommé évêque d'Orléans et sacré le jour des Saints-Innocents ; à cette occasion on fit ces deux vers :

Eligimus puerum, puerorum festa colentes,
Non nostrum morem sed regis jussa sequentes (2).

Vers la même époque à peu près, c'est-à-dire dans la première moitié du XIe siècle, une autre chanson satirique du même genre avait été célèbre dans les états du roi de France. Elle flétrissait la conduite de Landri, comte d'Auxerre, qui par ses intrigues causa le divorce du roi Robert et de la reine Constance, et rapprocha de ce prince Berthe sa parente, scandale qui fit grand bruit à cette époque et qui fut cause de l'excommunication que le pape lança contre la France. Cette satire est l'œuvre du clergé auquel cette excommunication causait de grandes douleurs. Elle est remplie d'allusions empruntées à la Bible et aux histoires romaines ; les noms d'*Achitophel*, d'*Absalon*, de *Catilina*, de *Jugurtha* y sont donnés au comte Landri ; on l'accuse d'un commerce adultère avec Berthe, et de scandaleuses débauches avec cette princesse, débauches qui déplurent beaucoup aux habitants de Provins, obligés de subvenir aux dépenses qu'elles entraînaient (3).

(1) Ivonis episcopi Carnotensis Epistolæ, etc., etc., editio secunda, Parisiis M D C X, in-8°. Epistolæ LXVI et LXVII.

(2) Ivonis Carnotensis, Epistola LXVII, ad finem.

(3) On y remarque ces vers :

« Architophel Burgundia ætati nostræ reddidit,
Multum crinitus *Absalon* cujus sprevit *consilium*
Intrat sæpè palatia versipellis regalia,
Occultat nasum pellibus, pectus subdendo fraudibus.
Jam Catilinâ nequior amicis præbet occultum,
Sed prætendit decipulas sapore fellis ebrias ;
Alter Jugurtha loquitur, non ex fide, sed de fide. »

Et à la fin :

Heriodiadas nuptias renovavit illicitas :
Incesta propter basia sperat Pruvini mœnia.

Cette satire, dans laquelle on trouve des détails intéressans pour l'histoire, ne fut pas la seule que la perversité du comte Landri inspira, on en composa plusieurs, peut-être même les traduisit-on en langue vulgaire ; elles eurent dans tous les cas une vogue assez longue, car, un siècle plus tard, les jongleurs les répétaient encore sur les places publiques (1).

Les chansons héroïques et les satires n'ont pas été les seuls genres de composition en usage dans les premiers siècles de notre ère. Il faut citer encore des pièces amoureuses auxquelles les Gaulois donnaient le nom de *Vallemachie*. Elles étaient, dit-on, fort libres, et peut-être faut-il mettre au nombre de ces compositions celles que chantaient parfois les jeunes filles jusque dans les églises, et qui furent expressément défendues par le concile tenu à Auxerre en 578.

Dans les siècles qui suivirent, on trouve beaucoup de ces chansons d'amour, et, s'il faut en croire l'apologiste Bérenger, saint Bernard en composa dans sa jeunesse. Rien n'est plus célèbre que celle d'Abélard pour Héloïse ; elle-même a écrit :

« Quand pour vous délasser des travaux de la philosophie » vous composiez en rimes des chansons amoureuses, tout le » monde voulait les chanter à cause de la douceur de leur » mélodie. Par eux mon nom se trouvait dans toutes les bou- » ches, les places publiques retentissaient du nom d'Hé- » loïse (2). »

On a demandé dans quelle langue étaient ces poèmes qui rendaient si populaires le nom d'Héloïse? Il est probable qu'ils étaient en latin.

Architriclinus impius gavisus est pro mœnibus;
Potentiorem fieri se credidit pro nuptiis.
Dormivit rex in lectulo Landrici pontificio,
Dormit Bertæ promissio, irascitur Burgundio.
Eglon noster novissimus cujus ut non turpissimus;
Multis est fastus dapibus, non placet Pruvinensibus,
Secundùm lunam patitur, spe variâ confrigitur;
Pruvinum nunquàm perdidit, quod habere non potuit.

(Historiens de France, t. x, p. 94. Voir à ce sujet l'ouvrage de M. Bourquelot sur la ville de Provins, t. I, p. 85.)

(1) Voyez plus bas, p. VIII.

(2) Petri Abælardi opera, Epist. II, p. 46. Voyez aussi, dans la bibliothèque d'élite, les Lettres d'Héloïse et d'Abélard, traduction nouvelle du bibliophile Jacob, p. 131.

Abélard parle avec un trop grand dédain des dialectes vulgaires pour supposer qu'il ait renoncé, en cette occasion, à la langue de Virgile et d'Ovide pour se servir du français encore au berceau. Il faut voir dans les paroles d'Héloïse quelque peu d'une exagération bien pardonnable sans doute; et quand elle dit que les chansons d'Abélard étaient dans toutes les bouches, elle veut désigner les clercs, les écoliers, les hommes de cour et d'église, qui presque tous alors comprenaient encore le latin (1).

(1) On a pu lire dans différens journaux, il y a environ un an, qu'on venait de découvrir en Italie, dans un manuscrit du Vatican, les chansons qu'Abélard avait composées pour Héloïse. On a voulu parler probablement de six complaintes en vers latins (*Planctus*) qui sont dans le manuscrit n° LXXXV de la Bibliothèque du Vatican, et qui portent le nom d'Abélard. Ces chants latins, accompagnés de la musique, se trouvent dans un manuscrit sur parchemin du XIII[e] siècle, et ont tous rapport à des sujets bibliques; on pourra en juger par les titres suivans : I. Petri Abælardi Planctus Dinæ filiæ Jacob; II. Planctus Jacob super filios suos; III. Planctus virginum Israelis super filia Jephtæ Galaditæ; IV. Planctus Israel super Samson; V. Planctus David super Abner; VI. Planctus David super Saül et Jonathan. Tous ces chants latins, d'une longue étendue, sont en vers de neuf syllabes. Ils riment presque toujours. Ces rimes se suivent tantôt pendant toute une strophe, tantôt elles sont entrelacées.

Voici par exemple le début du troisième chant, celui des filles d'Israël sur la fille de Jephté :

Ad festas choreas cœlibes
Ex more venite, Virgines!
Ex more sint hodie flebiles
Et planctus ut cantus celebres.
Incultæ sint mœstæ facies
Plangentum et flentum similes;
Auratæ sint longè Ciclades
Et cultus sint procul divites.

Voici le début du second chant :

Infelices filii
Patre nati misero,
Novo meo sceleri
Talis datur ultio.

M. Greith, qui a publié en 1838 ces chants latins, les considère comme des allégories faites par Abélard sur ses amours avec Héloïse; cette interprétation me paraît un peu forcée. Du reste, ces poésies, que le nom de leur auteur et leur composition, qui n'est pas sans mérite, rendent remarquables, viennent à l'appui de ce que j'ai dit précédemment au sujet du langage employé par Abélard

Cette langue commençait cependant à ne pas être employée seule même par les clercs, dans les compositions qu'il faut leur attribuer. Je citerai comme preuve la chanson placée en tête de ce recueil, qui est l'œuvre d'un lettré, d'Hilaire, disciple d'Abélard. Il nous reste du même auteur plusieurs autres pièces dans lesquelles le français est ainsi mêlé au latin (1).

J'ai dit que l'ancienne coutume germanique donna naissance à une sorte de chansons qui reçut le nom particulier de *chanson de Geste*. Je crois nécessaire de fixer l'attention de mes lecteurs sur ces poèmes qu'on ne doit pas confondre avec la chanson proprement dite.

Fidèle aux habitudes des peuples du nord, Charlemagne eut toujours en grande vénération les anciens chants populaires, et il prit soin d'en perpétuer le souvenir; on lit à

dans ses chansons d'amour. Voici le titre de l'ouvrage qui contient ces poésies sacrées d'Abélard : *Spicilegium Vaticanum*, beiträge zur nähern Kenntniss der Vatikanischen Bibliothek, für deutsche Poesie des Mittelalters, Von Carl Greith. Franenfeld, 1838. In-8°.

(1) Par exemple, dans un jeu sur saint Nicolas, chaque strophe se termine par deux vers français, ou bien les deux langues sont employées alternativement :

Gravis sub mala cura,
Hic reliqui plura
Sed sub mala cura
Des! quel domage
Qui pert la sue chose purque n'enrage.

Et plus bas :

Nisi visus fallitur
Jo en ai.
Tesaurus hic cernitur,
De si grant merveille en ai,

Hilarii Versus et Ludi. Lutetiæ Parisiorum, 1838, in-8°, p. 34.

Il existe plusieurs pièces antérieures aux poésies composées par Hilaire, où l'on trouve la langue vulgaire et le latin mêlés l'un à l'autre. Je citerai un mystère du XI° siècle, les Vierges sages et les Vierges folles, qui, publié par M. Raynouard dans le premier volume de son Choix des poésies originales des troubadours, a été plusieurs fois réimprimé. Je citerai encore des vers sur le martyre de saint Etienne, qui remontent à la dernière moitié du X° siècle. Voyez le Choix des poésies originales des troubadours, par M. Raynouard, t. II, pages CXLV et CXLVI, 139-146.

ce sujet dans Éginhard : « Les poèmes antiques et barbares » dans lesquels les actions et les guerres des anciens » rois étaient célébrées, furent également écrits par son » ordre pour être transmis à la postérité (1). »

Ce fait nous est confirmé par *Thegan*, historien de Louis-le-Débonnaire, et par le *Poète saxon*; c'était probablement des chants de ce genre qu'*Albéric*, moine des Trois-Fontaines, qui écrivait dans le XIIIe siècle, avait vus, et qu'il cite dans sa chronique sous le titre de *Heroïcæ cantilenæ* (chants héroïques), et d'après lesquels il fait mention des victoires remportées par Charles-le-Chauve en 866, sur Gérard de Vienne, duc des deux Bourgognes. Il ne faut pas non plus oublier le témoignage d'*Orderic Vital*, mort vers 1142, et qui, dans son histoire ecclésiastique, parle des chants populaires que l'on répétait sur Guillaume au court nez. Enfin je citerai ce passage de Pierre, chantre de la cathédrale de Paris, au commencement du XIIe siècle. Dans le vingt-septième chapitre de son *Verbum abreviatum*, en parlant des prêtres qui disaient une messe jusqu'au temps de l'offrande, et voyant que personne ne venait rien apporter, recommençaient une autre messe et ainsi jusqu'à trois et quatre fois, il ajoute :

« Ils ressemblent aux chanteurs de fables et de gestes qui, » voyant la chanson de Landri mal reçue de leurs auditeurs, » commencent aussitôt celle de Narcisse, et puis une autre, » s'ils s'aperçoivent qu'ils n'ont pas réussi (2). »

On trouve encore, parmi le petit nombre des monumens écrits en langue franque que le temps a laissé venir jusqu'à nous, une ode qui se rapporte à l'année 883; elle célèbre la

(1) Item barbara et antiquissima carmina quibus veterum regum actus et bella canebantur scripsit, memoriæque mandavit. Vita Karoli Imperatoris, cap. XXVIII. Page 87, t. I des Œuvres complètes d'Eginhard, réunies pour la première fois et traduites en français, etc, par A. Teulet, ancien élève pensionnaire de l'École royale des Chartes. Paris, 1840, 1 vol in-8°. (Publié par la Société de l'histoire de France.)

(2) *Hi similes sunt cantantibus fabulas et gesta, qui videntes cantilenam de Landrico non placere auditoribus, statim incipiunt de Narcisso cantare : quod si nec placuerit cantant de alio.*

Cité par Lebeuf, *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, t. II, p. CXXXVII.

victoire que Louis, fils de Louis-le-Bègue, remporta sur les Normands. C'est une véritable chanson de Geste composée de cent quinze vers, avec les proportions que ce poème avait dans l'origine. Il contient le récit des calamités que les Normands faisaient éprouver à la France, il exalte le courage que déploya Louis pour en tirer vengeance (1).

On peut juger par ces différens témoignages que la *chanson de Geste* exista en France à toutes les époques. Voyons ce qu'elle devint dans les XIIe, XIIIe et XIVe siècles et la forme qu'elle a reçue à cette époque qui fut celle de son triomphe et de sa fin. La chanson de Geste est un récit en vers de dix ou de douze syllabes, rangés en longs couplets monorimes. Ce récit est consacré à faire connaître les querelles que les vassaux de la couronne avaient entre eux, les combats qui en résultaient. Un des sujets les plus communs de ces poèmes, ce sont les grandes expéditions fabuleuses ou véritables de Charlemagne, ou des fameux paladins dont il était entouré. Ces poèmes ont presque toujours pour base des actions véritables et dont le héros principal a existé. Seulement ces actions ou ces héros se trouvent confondus avec des hommes et des événements d'un autre siècle. Quelquefois tous les faits d'une époque et les grands souvenirs qu'elle a laissés composent la vie d'un seul personnage. C'est ainsi, pour donner un exemple, que toutes les actions qui appartiennent aux différens *Charles*, depuis Charles-Martel jusqu'au dernier des Carlovingiens, sont attribuées à Charlemagne, le seul de toute la race qui soit bien connu de ces historiens héroïques. Dans l'origine, la chanson de Geste était courte et pouvait être récitée soit dans une marche militaire, soit en attendant l'heure de livrer bataille, ou bien même au moment où elle commençait; peu à peu elle s'est accrue, et sous la plume des trouvères du XIIIe siècle est devenue un long poème. Des changemens qui ne sont pas sans importance ont signalé ces rédactions différentes de la même chanson de Geste. Des traditions étrangères aux grands événemens dont elle était destinée à perpétuer le souvenir, sont venues se mêler au

(1) Gley, Langue et littérature des anciens Francs, 1814, in-8°, p. 231.

récit primitif, et presque toujours elles en ont altéré l'éclat.

C'est ainsi que la chanson de Roland dont M. Francisque Michel a publié, il y a peu d'années, une rédaction du XIIe siècle (1) et qui n'a que dix-huit cents vers environ, se retrouve dans un manuscrit de la Bibliothèque du roi avec des développemens qui donnent à ce poëme une étendue de plus de dix mille vers. Au sujet de la chanson de Roland, une erreur assez grave a été répandue : comment se fait-il, a-t-on dit, qu'une chanson aussi célèbre, que les soldats français répétaient encore sous le règne du roi Jean (2), soit aujourd'hui perdue? et l'on s'est obstiné à rechercher dans les manuscrits une chanson très-courte comme celle de Richard Cœur-de-Lion sur sa captivité, par exemple (3). Si l'on avait su ce que l'on entendait aux XIIIe et XIVe siècles par une chanson de Geste, c'est parmi les poèmes qu'on aurait cherché la chanson de Roland, ainsi que l'a fait M. F. Michel qui est parvenu à en retrouver l'une des rédactions primitives. Le peu d'étendue de ce poème, la division en couplets monorimes, ce cri *Aoi* qui revient à de courts intervalles, tout concourt à faire reconnaître que c'est là un des textes originaux de ce chant de guerre si fameux, comme le prouve ce dernier vers :

Ci fait la geste que Turoldus déclinoit (4).

L'importance que l'on attribua à ces poèmes, le succès populaire dont ils jouirent, multiplièrent le nombre des *chansons de Geste* et en accrurent l'étendue. Aux XIIIe et XIVe siècles cette étendue varie depuis dix mille, jusqu'à vingt, trente, quarante mille vers et au-delà. Malgré la longueur de ces poèmes, on ne peut douter qu'ils ne fussent chantés par les jongleurs; ils se servaient pour cet usage de la vielle, ou violon à plusieurs cordes, appelée aussi une symphonie dans

(1) La chanson de Roland ou de Roncevaux du XIIe siècle, publiée pour la première fois, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Bodléienne à Oxford, par Fr. Michel. Paris, Sylvestre, 1837, in-8°.

(2) Roquefort, État de la poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles, p. 208. Fr. Michel, Chanson de Roland, p. XV.

(3) Voyez dans ce volume, p. 56.

(4) Chanson de Roland, p. 155.

un auteur du XIVe siècle, qui dit à ce sujet : « On appelle en » France une symphonie l'instrument dont les aveugles jouent » en chantant les chansons de Geste (1). » La grande étendue de ces poëmes semble rendre inadmissible cette proposition ; mais on a dit, et avec raison, qu'ils étaient divisés en branches, lesquelles étaient elles-mêmes partagées en couplets, et on a cité le passage du roman de la Violette dans lequel Gérard déguisé en jongleur chante, en s'accompagnant d'une vielle, les premiers vers d'une des branches de Guillaume au court nez (2), dont l'ensemble compose plus de soixante mille vers.

C'est au système féodal qui gouvernait l'Europe au moment où les chansons de Geste étaient le plus admirées qu'elles doivent les grands développemens qu'elles ont reçus.

Les trouvères, ainsi qu'on le verra plus bas, s'en allaient de château en château répétant ces longs poëmes, et, pour plaire à leurs auditeurs et aux maîtres qui les récompensaient, ils mêlaient aux grands souvenirs laissés par Charles-Martel, Charlemagne, ou leurs compagnons d'armes, le récit d'actions plus récentes ; par exemple, les querelles que les grands vasseaux avaient avec leur suzerain, ou bien celles qui éclataient entre eux. Voilà pourquoi dans un grand nombre de chansons de Geste, Charlemagne ou Pepin jouent un rôle inférieur, quelquefois même ridicule, et sont toujours sacrifiés à un héros de convention, hardi, noble, généreux, qui sert de souche à l'arbre généalogique de quelque chef féodal. Charles-Martel et les rois de sa race ne contribuèrent pas seuls à repousser les Sarrasins, qui, déjà maîtres de l'Espagne, menaçaient l'Europe d'une invasion complète. Plusieurs grands feudataires doivent re-

(1) *Le propriétaire en françois, traduit en* 1372 *de frère Barthelemi de Glanville par frère Jehan Corbichon*. Paris, *Verard*, *sans date*; *in-fol.* Goth, l. XIX, ch. CXL. Cité par M. Fr. Michel, *préface de la Chanson de Roland*, p. XII.

(2) Voyez cette scène dans l'édition du Roman de la Violette publiée par M. Fr. Michel en 1834 : *Roman de la Violette ou de Gérard de Nevers, en vers du* XIIIe *siècle, par Gibert de Montereuil*, etc., etc. Paris, Silvestre, in-8°, p. 70 à 75. Voyez le même fait, *préface de Berte aus grans piés*, etc., publiée par M. Paulin Paris. Paris, Techener, 1 vol. in-12, p. XXVIJ.

vendiquer une part dans la lutte héroïque que les chrétiens soutinrent contre les infidèles. Aussi le grand fait des chansons de Geste, c'est toujours l'invasion des Sarrasins, soit en Provence, soit en Bourgogne, ou même dans l'Ile de France. Cette invasion, mêlée avec les souvenirs terribles que laissèrent les différentes expéditions des Normands, forme le sujet principal du poème, auquel viennent se joindre des épisodes plus ou moins romanesques empruntés aux sanglantes querelles que les seigneurs féodaux avaient entre eux. Rarement, dans ces longs poèmes, l'amour joue un rôle important, il ne forme qu'un récit épisodique. La manière dont il est traité rappelle bien plutôt les mœurs des conquérans que celles de la chevalerie ; c'est tout franchement une passion physique, brutalement satisfaite, et qui n'occupe le héros que peu d'instans ; ou bien encore c'est un simple mariage, rapidement célébré et raconté en quelques vers. Il est bon d'observer que toutes les chansons de Geste qui ont conservé des traits de leur rédaction primitive, nous peignent des mœurs plus rudes, plus grossières, que celles de l'époque où furent écrites les versions parvenues jusqu'à nous. Ce n'est pas l'art qu'il faut chercher dans ces grandes compositions, mais de précieux détails sur l'histoire, la géographie, les mœurs, les coutumes et la vie privée des temps féodaux ; ce sont principalement des traditions importantes cachées sous des faits obscurs, altérés, et des détails mensongers. Les trouvères, qui consacraient leur vie à recueillir ces longs poèmes, à les arranger dans la langue et au goût de leur époque, croyaient plutôt écrire une histoire qu'un roman de chevalerie. Sans doute quelques-uns d'entre eux avaient des prétentions à une œuvre littéraire, mais la pensée de conserver la mémoire d'actions vraiment accomplies était presque toujours dominante, principalement quand le poète prenait pour base de son récit les anciennes chroniques latines.

A peu près à la même époque où la langue vulgaire commençait à être employée parmi nous, il s'élevait dans plusieurs provinces de l'ancienne Gaule, située au midi de la Loire, des poètes qui employaient un langage vulgaire aussi, mais moins grossier que celui du nord, et qu'ils devaient amener

très-vite à un degré de perfection remarquable, surtout pour l'époque où ils ont vécu. Ils chantaient la guerre, les combats et principalement les peines et les plaisirs de l'amour. Un grand nombre d'entre eux étaient chevaliers, quelques-uns même seigneurs ou princes suzerains.

Sans prétendre, comme ont cherché à le prouver différens écrivains, que les troubadours aient été les maîtres en poésie d'une partie de l'Europe et de la France en particulier, il est certain que leurs chansons, variées et nombreuses, ont servi de modèles aux trouvères.

Diverses circonstances politiques, le mariage d'Éléonore de Guyenne avec Louis VIII, par exemple, amenèrent en France les troubadours, qui avaient déjà beaucoup d'éclat au commencement du XII[e] siècle. Ils apprirent aux seigneurs encore grossiers l'art de composer en musique, et de faire, à l'honneur de leurs dames, des complaintes amoureuses. De cette époque, commence à s'établir dans le centre de la France l'usage déjà commun en Provence, en Guyenne, en Gascogne et dans tous les pays du Languedoc, de faire des chansons amoureuses. La supériorité des troubadours en ce genre est constatée par plusieurs témoignages, tandis que celle des trouvères pour les *romans* et les pastourelles est reconnue par les contemporains eux-mêmes. Ainsi Raymond Vidal, qui écrivit au XIII[e] siècle une grammaire, a dit : « Le parler » françois vaut mieux et est plus agréable pour faire *romans* » *et pastourelles*; mais celui de Limousin est préférable pour » faire *vers*, chansons et sirventes. Dans tous les pays où l'on » parle notre langage, les chants en langue limousine jouis- » sent d'une plus grande autorité que ceux d'aucun autre » idiome (1). »

Ce fut donc à l'imitation des troubadours, que la chanson prit au XII[e] siècle, en France, le double caractère que je viens

(1) La parladura francesca val mais et (es) plus avinenz à far *romanz* et *pasturellas* : mas cella de Lemosin val mais per far *vers* et *cansons* et *serventes* : et per totas las terras de nostre lengage so de maior autoritat li cantar de la lenga lemosina que de neguna autra parladura, etc. (Grammaire de Raimonz Vidal, publiée pour la première fois par M. F. Guessard, t. I, p. 125 et suiv. de la Bibliothèque de l'École des Chartes.)

de signaler. A ces récits populaires, naturels au génie de la nation et qui se retrouvent soit en langue latine, soit en langue vulgaire, à toutes les époques, vient se mêler un grand nombre de chansons dont l'intérêt est bien inférieur sans-doute, mais qui ne manquent pas d'un certain degré de curiosité. Toute ces chansons, consacrées à l'amour, varient peu et dans la forme et dans le langage ; c'est toujours une maîtresse insensible aux tourmens cruels mais pleins de douceurs que ses charmes ont inspirés ; ou bien encore c'est un éloge exagéré des plaisirs qu'on éprouve à supporter les peines et les sacrifices imposés par l'amour. La métaphysique la plus abstraite et quelquefois la plus obscure règne dans ce genre de composition ; on y trouve assez rarement les élans d'une passion véritable. L'allégorie, qui depuis le XIVe siècle jusqu'au XVIe joue un si grand rôle dans notre poésie, commence déjà à être employée dans ces chansons. Ainsi l'amour est une prison dont la beau térigoureuse tient la clef. Le roi de Navarre s'écrie :

Amour, quant vous m'avez mis
Lié en votre prison,
Mieux amerole estre ocis
Que j'eusse raencon.

Et plus loin :

De la Charte a les clefs amors
Et si i a mis trois portiers :
Bieau semblant a nom le premier,
Et biauté en est fait signors.
Dangiers ont mis à l'uis devant,
Un ord félon, vilain, puant........ (1)

Il dit encore que les coureurs de l'amour ont fait de son cœur leur chemin ferré (2). L'on pourrait recueillir d'autres exemples de recherche et d'affectation dans le langage. Hâtons-nous d'ajouter cependant que parmi les chansons amoureuses, parmi les plus anciennes surtout, il y en a de remarquables et d'inspirées par un vrai sentiment poétique (3).

Ce genre de poésie a été principalement cultivé par les sei-

(1) Poésies du roi de Navarre, t. II, p. 50 et 71.

(2) T. II, p. 13.

(3) Voyez dans ce recueil la *Reine d'Avril*, page 79; *Flore et Blanchefleur*, page 133, et l'Appendice à la fin de cette introduction.

gneurs de différentes cours féodales. Des princes suzerains, eux-mêmes, n'ont pas dédaigné de se livrer à cette occupation ; ainsi Charles d'Anjou, roi de Sicile, frère de saint Louis ; Pierre Mauclerc, comte de Bretagne ; Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, furent en ce genre les successeurs et les émules d'un grand nombre de seigneurs, qui chantèrent des amours véritables ou feintes, et les tourmens qu'ils éprouvaient pendant leur expédition en Terre-Sainte. Sans prétendre faire connaître avec détails cette école poétique, je citerai les plus célèbres d'entre eux qui l'ont composée ; on y retrouvera avec plaisir des noms illustres et par la noblesse et par les exploits de ceux qui les ont portés, et l'on comprendra facilement qu'il y avait moins d'ignorance, moins de grossièreté parmi ces guerriers du moyen âge qu'on ne l'a cru généralement jusqu'ici :

XIIe siècle. Quènes de Bethune, Thibaut, comte de Bar, Gilles de Beaumont, Hugues de Bresy, le châtelain de Coucy, Hugues de la Ferté, Hues d'Oisy, Robert de Mauvoisin, Raoul de Ferrières.

XIIIe siècle. Gautiers d'Argis, Richard de Semilly, Auboin de Sezanne, Gillebert de Berneville, Thibaut de Blazon, le duc de Brabant, Jean de Brienne, le vidame de Chartres, Jacques de Chison, Maurice et Pierre de Craon, Jean Erars seigneur de Valery, Raoul de Ferrières, Gace Brulé, Bouchard de Mailly, Hugues de Lusignan, comte de la Marche, Raoul de Soissons, Roger d'Andely, Jean et Gilles des Maisons, Pierre de Viesmaisons.

Je pourrais facilement augmenter cette liste, car il existe à la Bibliothèque royale plusieurs recueils manuscrits dans lesquels les œuvres poétiques de tous ces nobles châtelains sont conservées, avec les noms de chacun d'eux ; on y trouve encore la représentation de leurs armes (1). Toutes ces compositions, qui n'ont à vrai dire qu'une bien petite valeur littéraire, ne méritent pas cependant de rester dans un entier oubli. L'histoire peut y recueillir des documens précieux et l'on y rencontre aussi quelquefois le sentiment de la vraie

(1) Voyez, entre autres, le manuscrit n° 7222.

poésie. Voici comment le seigneur Gace Brulé, l'un des amis du roi de Navarre, exilé en Bretagne, chante le regret qu'il éprouve d'être éloigné de son pays :

Les oisillons de mon pays
Ai oï en Bretaigne,
A leur chant m'estoit il avis
Qu'en la douce Champaigne
Les oï jadis.
Se g'i ai mespris,
Il m'ont en si doux penser mis
Qu'à chanson faire me suis pris,
Tant que je parataigne
Ce qu'amor m'ont longtemps promis.

J'ai cité précédemment quelques vers du roi de Navarre dans lesquels on peut reprendre l'affectation et l'allégorie forcée ; ce défaut n'empêche pas que les vers du roi chansonnier ne soient souvent très-remarquables. Il est facile de signaler dans ses œuvres plusieurs passages qui justifient la grande réputation dont il a joui.

Ainsi ce premier couplet de la première chanson :

Amours me fait comencier
Une chanson nouvèle;
Et me vuet enseignier
A amer la plus belle
Qui soit el mont vivant.
C'est la bèle au cors gent,
C'est cele dont je chant.
Diex m'en doint tele novèle
Qui soit à mon talent,
Que menu et souvent
Mes cuers por li sautèle.

Cet autre encore qui commence la quinzième de ses chansons :

Li rossignols chante tant
Ke mors chiet de l'arbre jus;
Si belle mort ne vit nus,
Tant douce ne si plaisant.
Autresi muir en chantant à hauts cris;
Et si ne puis de ma dame estre oïs,
N'ele de moi pitié avoir ne daigne.

Enfin la pastourelle dont je vais citer le début est une œuvre pleine de grâce et de poésie :

J'aloie l'autrier errant
Sans compaignons,

Sor mon palefroi pensant
A faire une chanson,
Quant je oï, ne sai comment,
Lès uns buisson,
La vois du plus bel enfançon
C'onques véist nus hom.
Et n'estoit pas enfés si
N'eust quinze ans et demi.
Onques nule rien ne vi
De si gente façon.

Ces citations prouvent suffisamment que Thibaut doit être considéré comme l'un des premiers de cette école de nobles chansonniers qui a brillé en France pendant les XIIe et XIIIe siècles. Rien de plus remarquable, en effet, que ce talent poétique chez un prince du sang royal qui passa toute sa jeunesse au milieu des factions politiques et des guerres, dont il fut l'un des chefs principaux.

Il est arrivé que ces nobles poètes, interrompant leurs complaintes amoureuses, ont célébré dans leurs vers les événemens contemporains. Ainsi le châtelain de Coucy, Quènes de Béthune, Hues d'Oisy, le roi de Navarre et plusieurs autres, ont laissé des chansons sur les croisades; ils ont encore composé des satires relatives aux querelles de la minorité de saint Louis, ou à d'autres faits du même temps. Ces pièces, qui n'existent aujourd'hui qu'en très-petit nombre, doivent être recueillies avec le plus grand soin.

Les seigneurs n'étaient pas seuls à cultiver la poésie, il y avait à côté d'eux d'autres hommes, sortis du peuple presque tous, qui composaient aussi quelquefois des chansons amoureuses, mais qui, le plus souvent, consacraient leur vie à répéter ces chansons de Geste dont j'ai parlé précédemment, et d'autres poésies plus courtes et moins graves qu'ils avaient le talent de varier suivant la composition de leur auditoire; je veux parler des *jongleurs* et des *trouvères*. L'origine de ces chanteurs de profession remonte aux bardes et aux scaldes. On sait que chez les anciens habitans de la Gaule, comme chez les peuples du nord qui du IVe au Ve siècle envahirent l'empire romain, le poète, sous ces noms de barde ou de scalde, avait un caractère sacré. Sans prétendre, comme ont essayé de le prouver certains antiquaires, qu'il y ait entre eux une

complète ressemblance, il est certain que nos jongleurs ont emprunté à ces anciens poëtes l'usage de chanter l'histoire héroïque de nos guerriers illustres.

C'est ainsi que l'un des premiers monumens littéraires relatifs aux trouvères nous représente un homme qui ressemble bien plus aux scaldes du nord qu'à ces baladins poètes qui égayaient les cours féodales. Je veux parler de Taillefer, jongleur normand, qui marchait au premier rang de l'armée de Guillaume, le jour de la célèbre bataille d'Hastings :

Taillefer, qui moult bien cantoit,
Sor un cheval qui tost aloit,
Devant as s'en aloit cantant
De Carlemane et de Rolant,
Et d'Olivier et des vassaus
Qui moururent à Rainscevaux (1).

(1) Roman de Rou, t. II, p. 214.

A ces vers écrits par Wace, poète français du XII[e] siècle, nous ajouterons ceux-ci, que Gaimar, poète anglo-normand, avait composés peut-être un demi-siècle auparavant.

Un des François donc se hata,
Devant les autres chevaucha,
Taillefer ert cil appellez,
Juglère hardi estoit assez;
Armes avoit et bon cheval,
Si ert hardi et noble vassal.
Devant les autres cil se mist,
Devant Engleis merveilles fist:
Sa lance pris par le tuet
Si com ceo fust un bastonet;
Encontremont halt l'en getta,
Et par le fer recéue l'a.
III fois issi jetta sa lance,
La quarte foiz puis s'avance,
Entre les Englois la launça,
Par mi le cors un en navra;
Puis traist s'espée, arère vint
Et getta l'espée qu'il tint,
Encontremont hault le receit.
L'un dit à l'autre, qi ceo veit,
Que ceo estoit enchantement.
Cil se fiert devant la gent,
Quant III foiz ont getté l'espée,
Le cheval ad la goule baée,
Vers les Engleis vint eslessé;
Auquanz quident estre mangé

On pourrait encore citer le nom de quelques jongleurs guerriers attachés à la personne des princes suzerains. Ainsi Berdic remplaça Taillefer près de Guillaume-le-Conquérant; et en parlant plus haut de la chanson de Roland, j'ai cité le nom de *Turold*.

Voilà donc un point de contact entre les scaldes du nord, les bardes de l'ancienne Gaule et les trouvères-jongleurs du moyen âge. Ces derniers, on peut le croire, apprirent des scaldes, et même de ces bardes dégénérés dont parle Posidonius, à chanter les actions des hommes illustres, et donnèrent ainsi les modèles de ces longues chansons de Geste qui ont si souvent occupé la muse de nos trouvères. J'observerai que ce point de contact entre les scaldes et les premiers jongleurs du nord est de plus un point de dissemblance entre ces derniers et les troubadours et leurs jongleurs.

Par le cheval q'issi baout.
Li jugléour en prés venout,
Del espée fiert Engleis,
Le poign li fet voler maneis;
Un autre férit tant cum il pout
Mau guerdon le jour en out;
Car li Engleis de totes pars
Li launcent gavelocz et darz,
Si l'occistrent et son destrier,
Mar demanda le coup premier.

(Geoffroy Gaimar, t. I, p. 8 et 9 des *Chroniques anglo-normandes*, publiées par Fr. Michel, Rouen, 1836, in-8°.)

« Un des Français, se hâtant, chevaucha devant les autres. On » l'appelait Taillefer; c'était un jongleur hardi, il avait des armes, » un bon cheval; il était vassal noble et audacieux. Il se mit de- » vant les autres et fit merveilles devant les Anglais : il prit sa lance » par le bout, comme si ce fût un bâtonnet; l'ayant jetée en l'air, » il la reçut par le fer; trois fois ainsi il jeta sa lance; puis à la » quatrième, s'étant avancé, il la lança contre les Anglais. L'un » d'eux tomba frappé au milieu du corps. Alors Taillefer tira son » épée, puis la jeta en l'air et la reçut droite par la pointe. Les as- » sistans se disaient les uns aux autres que c'était un enchante- » ment. Il s'élança contre l'ennemi après avoir ainsi joué avec son » épée. Son cheval, la bouche ouverte, se précipita contre les An- » glais, qui craignaient d'être dévorés. Le jongleur, s'avançant » aussitôt, frappe un Anglais de son épée et lui coupe le poing; » il en frappe encore un autre; mais il fut mal récompensé, car les » Anglais l'assaillirent de tous côtés et lui lancèrent javelots et » dards; ils le tuèrent, ainsi que son cheval. Malheur à lui, qui de- » manda à frapper le premier coup. »

Les troubadours ont pu écrire quelques chansons de Geste ; mais ni eux ni les jongleurs qui les accompagnaient ne chantèrent avant le combat, comme Berdic et Taillefer. C'est là un usage qui appartient aux anciennes populations du nord de la France, et qui les sépare de celles du midi.

Il faut distinguer parmi les trouvères ceux qui étaient jongleurs, conteurs et ménestrels, c'est-à-dire qui, au double talent de composer des vers et de les chanter en s'accompagnant d'un instrument de musique, joignaient encore celui de faire des tours d'adresse et d'amuser les yeux, en même temps qu'ils cherchaient à flatter les oreilles. Rarement le même homme possédait toutes ces industries, et c'est au désir de pouvoir les exercer ensemble qu'il faut attribuer l'origine des associations que ces hommes faisaient entre eux, associations que les mœurs dissolues, l'esprit railleur, indépendant et hardi de ceux qui les composaient, rendirent dangereuses, et qui furent, à différentes époques, poursuivies par les lois ecclésiastiques et civiles.

Ces associations paraissent avoir existé dès les premiers temps de la monarchie. Sidoine-Apollinaire en parle dans la description qu'il fait de la table de Théodoric II, et loue beaucoup le monarque de ce qu'il se donne rarement ce plaisir. Quant aux lois portées contre les jongleurs, on en trouve dans les conciles des premiers siècles, et Charlemagne, dans l'article 44 du premier capitulaire d'Aix-la-Chapelle de l'année 789, en parle comme de gens notés d'infamie, auxquels il refuse le droit d'accuser, adoptant à cet égard la décision d'un concile antérieur.

L'article 15 du troisième capitulaire de la même année 789, défend aux évêques, abbés et abbesses de recevoir chez eux des jongleurs. Sous le même empereur, trois conciles renouvelèrent ces défenses, qui furent encore réitérées dans un concile tenu à Paris, en 829, sous le règne de Louis-le-Débonnaire.

Toutes ces lois étaient mal observées : Agobard, archevêque de Lyon, mort en 840, se plaint que des jongleurs sont admis dans tous les repas ; les évêques et abbés en avaient à leur service ; des prêtres et des moines faisaient eux-

mêmes ce métier. Plus tard, jusqu'à Philippe-Auguste, qui bannit les jongleurs de son royaume, les lois civiles et religieuses furent impuissantes à ce sujet. Et même après cette époque, malgré les différens arrêts de proscription lancés contre elles, ces troupes furent toujours bien accueillies. Depuis le Xe siècle jusqu'au XVIe, il n'est pas de bonne cour plénière sans eux, pas une seule cérémonie chevaleresque, un seul grand repas dans lesquels ne figurent ces amis de la joie, ces grands colporteurs de poésie; car c'est aujourd'hui leur premier titre à notre reconnaissance : c'est la poésie française, vulgaire, traditionnelle, dont ils furent les interprètes et qu'ils cultivèrent eux-mêmes, qui leur donne de l'importance à nos yeux, qui les grandit, qui les rend dignes de fixer les regards de la postérité!

Combien de fois n'a-t-on pas vu ces poètes ambulans, assis à la porte des églises des cités ou des villages, assembler les fidèles après l'office du dimanche ou des fêtes, puis chanter, dans un langage compris de tous, les actions pleines de miracles du saint dont on venait de célébrer la mémoire; car le trouvère-jongleur, au nombre des poésies qu'il devait savoir, comptait de pieuses légendes qu'il réservait pour ces jours consacrés.

Ce n'était pas le seul genre de poésie que ces hommes récitassent aux bourgeois des villes ou aux manans assemblés. Après la pieuse légende venait le fabliau malin, satirique et toujours quelque peu grivois; venaient encore les grandes et remarquables compositions dont maître Renard était le héros. Ces poèmes, qui composent un ensemble de plus de vingt mille vers, et dont nous n'avons pas toutes les branches, ont dû souvent provoquer le rire de l'assemblée populaire à laquelle ils s'adressaient. Les jongleurs avaient encore des chants plus nobles, plus élevés, qui contenaient l'histoire des paladins dont le nom, resté dans toutes les mémoires, était mêlé à des actions fabuleuses toujours héroïques et grandes, souvent même impossibles; c'est ainsi que, d'après le témoignage de graves historiens, on chantait dans les carrefours, sur les places des villes (*in plateis*), les faits hardis ou miraculeux d'Ogier-le-Danois et du marquis Guillaume-au-court-nez.

Mais c'est principalement pour l'habitant des châteaux que les jongleurs réservaient les récits de cette nature, non pas qu'on les y débitât à l'exclusion des autres, mais parce qu'ils flattaient singulièrement les oreilles des barons féodaux ; car presque toujours leurs ancêtres, ou bien les fondateurs des principautés qu'ils occupaient étaient célébrés dans ces poèmes. Il faut voir avec quelle munificence on traitait ces historiens poètes, toujours assez habiles à chatouiller l'orgueil de ceux qui les écoutaient. Une chaîne d'or, une coupe précieuse, un cheval de prix et plus souvent la robe d'étoffe d'or ou de soie, garnie de riches fourrures dont le châtelain était revêtu, devenaient la récompense du trouvère-jongleur qui avait su le flatter. A son exemple, la noble compagnie, qui ordinairement ne manquait pas chez les seigneurs suzerains, comblait aussi de riches cadeaux l'enfant de la gaie science.

Au matin, quand il fut grand jor,
Furent paié li jongléor ;
Li un orent un biax palefrois,
Beles robes et biax agrois (bijoux).
Li autre selonc ce qu'ils estoient,
Tuit robes et deniers avoient ;
Tuit furent payé à lor gré,
Li plus povre ore à plenté. (eurent beaucoup) (1)

Moit ot à la cor jogléor ;
. . . .
Menestrel i ot de grant pris,
Tant son rice, tant i ont pris :
Robes orent tot à orfrois
Et bien garni (2).

Le début de quelques-unes de nos chansons de Geste, de celles principalement qui rappellent de grands souvenirs historiques, peut faire croire que les jongleurs, pour les réciter, choisissaient principalement les occasions dans lesquelles ils s'adressaient à ces nobles compagnies.

« Seigneurs, écoutez une chanson dont les vers doivent vous » plaire ; ce n'est pas la fable d'Ancelot et de Tristan, d'Ar» tur, de Gauvain dont on parle tant, mais c'est de l'un des

(1) *Roman de l'Atre périll.* Ms. du roi, 7989-2, fol. 44, v°.

(2) *Roman de Cristal et de Clarie.* (Voyez encore Muratori, *Dissertat.* XXIX, t. 2.)

» plus hardis guerriers que jamais Dieu ait créés ; c'est d'Ogier » de Danemarck, qui eut le cœur vaillant et guerroya si long- » temps le riche roi Charles.... Seigneurs, or entendez, che- » valiers et sergens !.... »

Seigneurs, oiez chançon dont les vers sont plaisans ;
N'est mie de la fable Ancelot et Tristant,
D'Artour, ne de Gauvin, dont on parole tant,
Ains est du plus hardi et du mieux combattant
Que oncques Dieu forma en ce secle vivant ;
Ogier de Danemarch qui ot le cuer vaillant,
Qui tant guerroia Charles le riche roi puissant.
Seigneurs, or entendez chevaliers et sergent....

(*Roman d'Ogier-le-Danois.*)

Les jongleurs avaient parfois assez d'adresse pour faire entendre aux nobles compagnies des fabliaux malins dans lesquels la décence était quelque peu sacrifiée à l'esprit et au piquant de l'action ; alors ils avaient soin de faire précéder leur conte de quelque précaution oratoire ainsi conçue :

» Les rois, les princes, les courtisans, comtes, barons ou » vavasseurs, aiment les contes, les chansons, les fables et » les bons dits qui sont agréables ; car ils empêchent de penser » et font oublier le chagrin, etc.... »

Le rei, le prince, li courtur,
Comte, baron et vavasseur,
Aiment contes, chansons et fables,
Et bons dits qui sont délitables ;
Car ils ostent et jettent penser,
Doel, ennui font oublier.

(*Denys Pyramus.*)

C'est principalement dans un petit poème du XIIIe siècle que l'on trouve des détails qui peuvent éclaircir nos recherches sur ces anciens poètes. Cette pièce, intitulée *les deux Bordéors* ou *Trovéors ribaux* (1), nous fait connaître tous les talens physiques et toutes les connaissances qu'un bon trou-

(1) Ce petit poème, analysé par Legrand-d'Aussy, t. II de ses Fabliaux, a été publié par Roquefort, p. 290 de son État de la Poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles. Paris, 1815, in-8°. M. Robert l'a réimprimé, p. 16 d'une brochure intitulée : *Fabliaux inédits*, tiré du manuscrit de la Bibliothèque du roi, n° 1230 ou 1829, etc. Paris, 1834, in-8°.

vère devait posséder. C'est une querelle entre deux de ces hommes, dans laquelle chacun s'efforce de prouver sa supériorité sur son adversaire. Le premier commence ainsi :

» Diable! laisse donc là ta jonglerie, et va t'asseoir dans » ce coin ; car nous n'avons cure de toi, et il faut que celui » qui ne sait rien dire d'agréable garde le silence. Tu ne sais » pas vaillant deux fétus! Voyez comme il est vêtu avec le » gage d'une année! Voyez quels souliers de Cordoue, les » belles chausses de Bruges! . . . . Voyez comme il » est enveloppé dans de méchans habits! . . . .

. . . .

» Tu n'es pas ménestrel ni ouvrier de bonne œuvre. Tu res- » sembles à un vilain bouvier aussi contrefait qu'un bœuf, ou » bien à un meneur d'aveugles . . . .
» Moi, au contraire, je sais aussi bien conter en français qu'en » latin, la nuit comme le jour, devant les comtes et les ducs; » et je sais faire bien plus : quand je suis à une cour et dans » une fête, je sais bien des chansons de Geste; il n'y a pas un » conteur tel que moi.... »

Diva! quar lai ester ta jangle
Si te va séoir en cel angle;
Nos n'avons de ta jangle cure,
Qar bien est raison et droiture
En toz les lieus se taise
Qui riens ne set dire qui plese.
Tu ne sez vaillant deux festuz.
Vez comme es ore bien vestuz
De son gaaige d'oan!
Voiz quex soliers de Cordouan,
Et com beles chauces de Bruges!
. . . .
Vez or en quel hiraudie
Il s'est iluec entortilliez!
. . . .
Tu n'es mie menesterex
Ne de nule bone œvre ovrieis.
Tu sanble un vilain bouviels
Aussi contrefez com un bugles.
Tu sanbles meneur d'avugles.
. . . .
Mais ge sai assi bien conter
Et en roumanz et en latin,
Aussi au soir com au matin,
Devant contes et devant dus.

Et si resai bien faire plus;
Quant je suis à cort ou à feste,
Quar ge sai de chanson de geste;
Canteres sui qei monde n'a tel.

Et le jongleur fait ici une longue énumération de toutes les chansons de Geste, de tous les poèmes qu'il connait. A ces détails il ajoute une foule de traits facétieux, burlesques, destinés à exciter le rire de ceux qui assistaient à ce combat :

« Je suis un bon saigneur de chats et ventouseur de bœufs.
» Je sais très-bien cercler un œuf, et je sais faire frein à
» vaches, gants à chiens, coiffes à chèvres, hauberts à lièvres,
» et si bons, qu'ils n'ont plus peur des chiens.... »

Je suis bon seignerres de chaz,
Et bons ventoussieres de bués;
Si sui bons relierres d'ués.
. . . .
Si sai bien faire frains à vaches,
Et ganz à chiens, coifes à chièvres;
Si sai faire haubert à lièvres
Si fors, qu'il n'ont garde de chiens.

Le jongleur se vante encore de ses talens en cuisine et en musique, et de toutes les bonnes connaissances qu'il a parmi ses compagnons.

Son adversaire ne fait pas attendre sa réponse : « Tu nous » a bien dit tout ce que tu as voulu, reprend-il, mais je ferai » apercevoir que j'en sais bien plus que toi, et que je sui un » meilleur ménestrel. . . . .

. . . .

» Je te dirai ce que je sais faire : Je suis joueur de vielle, » de cornemuse, de flûte, de violon, de harpe, de symphonie, » de psaltérion, et je connais mainte chanson... Je peux bien » faire un enchantement, et j'en sais plus long que l'on ne » pense. Quand je veux m'y appliquer, je lis, je chante comme » un clerc, je parle de chevalerie, des hommes braves, et je » sais bien dire quelles sont leurs armoiries. » . . . .

Tu m'as bien dit tot ton voloir;
Or te ferai apercevoir
Que ge sai plus de toi assez,
Et ci sui mieldres menestrez...
. . . .
Ge te dirai que je sai faire.

Ce suis jugleres de viele,
Si sai de muse et de frestele,
Et de harpe et de chifonie,
De la gigue, de l'armonie;
Et el salteire et en la rote,
Sai ge bien chanter une note.
. . . .
Bien sai un enchantement faire,
Je sai mult plus que l'en ne cuide,
Quand g'y veuille mestre mon estuide,
Et lire et chanter de clergie,
Et parler de chevalerie,
Et les preudomes ravieer
Et lor armes bien deviser.

Il nomme, ainsi que son adversaire, tous les poèmes, tous les fabliaux qu'il peut raconter, et termine en disant à l'assemblée :

A toz ge vos requier et prie
Que le metez fors de céans,
Qui bien pert que c'est un nolens.

» Je vous requiers, et prie tous que le mettiez dehors, car » il est certain que c'est un homme inutile. »

On le voit, au talent de chanter des vers et de réciter des histoires de tout genre, les jongleurs joignaient le rôle de bouffon et de plaisant. Généralement ils avaient une réputation d'esprit comparable à celle que nous accordons encore volontiers aux bossus. De mordantes satires, des réponses hardies leur étaient permises et pardonnées. Un poème anglo-normand de la fin du XIII[e] siècle nous donne à ce sujet de curieux détails. Il est intitulé : *Le dit du jongleur de Ely et de mon seignour le roi de Engleterre* (1); en voici le début :

« Seigneur, écoutez un petit, vous entendrez un très-bon » jeu d'un ménestrel qui voyagea pour chercher merveilles et » aventures. Il vint en deçà Londres, en un pré où il rencontra » le roi et sa cour. Il portait au cou son tambour, peint en or » et couvert de riches ornemens. Le roi demande avec bonté : » Qui êtes-vous, sire jongleur ? » Et il répond sans crainte :

(1) Ce petit poème a été publié par M. l'abbé de La Rue, t. I, p. 285, de ses *Recherches sur les bardes, jongleurs et trouvères*. Il a été donné une seconde fois, la même année, par M. Francisque Michel, avec *la Riote du monde*. Paris, Silvestre, 1834, in-8°.

» Je suis d'où est mon seigneur. — Qui est ton seigneur? dit » le roi. — Le baron à ma dame, par ma foi. — Qui est ta » dame? — Sire, la femme mon seigneur. — Comment vous » appelle-t-on? — Comme mon parrain. — Et ton parrain, » quel nom a-t-il? — Comme le mien, sire, probablement. — » Où vas-tu? — Je vais là. — D'où viens-tu? — Je viens de » çà. — D'où es-tu? — Sire, je suis de notre ville. — Où est » votre ville, maître jongleur? — Sire, entour l'église. — Où » est l'église, bel ami? — Sire, en la ville de Ély. — Où est » Ély? — Sire, sur l'eau. — Comment appelle-t-on l'eau? — » On ne l'appelle pas, mais elle vient toujours. »

Seignours, escotez un petit,
Si orrez ue très bon desduit
De un menestrel que passa la terre
Pur merveille e aventure querre;
Si vint de sà Londres, en un prée,
Encontra le roi e sa meisnée;
Entour son col porta soun tabour
Depeynt de or e riche atour.
Le roi demaund par amour :
« A qui estes vous, sire joglour? »
Et il respount sauntz pour :
« Sire, je sui où mon seignour. »
« Quy est toun seignour? » fait le roy.
« Le baroun à ma dame, par ma foy. »
« Quy est ta dame, par amour? »
« Sire, la femme mon seignour. »
« Comment estes vous appellée? »
« Sire, comme cely qui m'ad levée. »
« Cesti qui te leva quel noun aveit? »
« Itel com je, sire, tot dreit. »
« Où vas-tu? » « Je vois là. »
« D'où vien tu? » « Je viens de sà. »
« Dont estes vus? sanz gyle. »
« Sire, ge sui de nostre vile. »
« Où est vostre vile, dauns jogler? »
« Sire, entoure le moster. »
« Où est le moster, bel ami? »
« Sire, en la vile de Ely. »
« Où est Ely, qy siet? »
« Sire, sur l'evve estiet. »
« Quel est le evve apelé, par amour? »
« L'em ne l'apele pas, eynz vient tous jours. »
. . . .

Le dialogue continue long-temps ainsi, et le jongleur, après avoir dit au roi comment il menait joyeuse vie, cherche à lui

prouver qu'il est plus sage que les autres hommes, puisque, dit-il, on vous blâme toujours, quelle que soit votre conduite.

Il faut chercher quel point de contact ou bien quelle différence il a existé entre les jongleurs et les trouvères. Ces derniers sont principalement désignés comme les véritables inventeurs de toutes les poésies chantées par les jongleurs, conteurs ou ménestrels. Les trouvères, a-t-on prétendu, retirés pour la plupart dans le silence du cloître, consacraient leur loisir à la composition de nos longues chansons de Geste. Cela peut être vrai pour quelques-unes d'entre elles. Quant à ce principe que les trouvères ne furent pas toujours des jongleurs, joueurs d'instrumens ou chanteurs, cela est vrai pour plusieurs de nos vieux poètes, qui, dévoués à un seigneur puissant, attachés à sa maison, ont généralement écrit de longs poèmes historiques dont le sujet plaisait à leurs maîtres, ou leur rappelait la gloire de leurs aïeux ou de leurs prédécesseurs. Après tout, ces clercs lisans, comme l'un d'eux se désigne, quittaient souvent la plume pour réciter et même chanter l'œuvre qu'ils avaient composée. Le roi Adenès, ménestrel du duc de Brabant, auteur de plusieurs poèmes, en est un exemple. Ce sont principalement ces trouvères de noble compagnie qui se plaignent de l'ignorance et de la mauvaise foi des jongleurs indépendants : Ils s'emparent, disent-ils, des antiques récits sans bien les connaître, et y ajoutent des circonstances mensongères. Ainsi Adenès, que j'ai nommé plus haut, critique ces jongleurs dans les premiers vers d'*Ogier-le-Danois* :

« Ces jongleurs, qui ne savent pas rimer, ont altéré le » poème en plusieurs endroits ; ils ne surent pas bien mettre » en ordre les récits d'amour, d'armes et d'honneur, ni en dis» tribuer convenablement la matière ; car celui qui veut mettre » l'histoire en rimes doit accorder la mesure avec le sens. »

Cil jugléor, qui ne sorent rimer,
Firent l'usage en plusieurs lieus fausser.
D'amour et d'armes et d'honour mesurer,
Ne sorent pas les points ne compasser,
Ne les paroles à leur endroit placer :
Car qui l'istoire veut par rime ordener,
Il doit son sens à mesure accorder.

Des reproches semblables à ceux-là se trouvent fréquemment au début de nos anciens poèmes. Nos rimeurs, qu'ils soient trouvères, jongleurs, conteurs ou ménestrels, employaient ce moyen pour donner à l'œuvre qu'ils avaient composée ou empruntée, un air de nouveauté. Ceux qui étaient clercs principalement ne manquaient pas d'annoncer à leurs lecteurs ou auditeurs qu'ils avaient été à Saint-Denis, en France, consulter les gestes latines de nos rois, qu'on y conservait.

D'autres encore, pour donner plus de crédit à la légende qu'ils débitaient, accusaient de mensonge ceux qui, avant eux, s'étaient exercés sur le même sujet. Ainsi un jongleur qui a refait, vers la fin du XIIIe siècle, le poème de Wace sur la conception de la Vierge, accuse de mensonge un autre jongleur.

Suivant nous, c'est pousser un peu loin l'esprit de système et de recherches, que d'établir entre les jongleurs et les trouvères une différence bien marquée, et d'attacher exclusivement au plus grand nombre de nos vieux poètes l'une ou l'autre dénomination. Les citations que M. l'abbé de La Rue a réunies dans ce but ne prouvent rien, excepté une rivalité entre des hommes de même condition qui cherchaient à faire valoir leurs œuvres aux dépens de celles de leurs prédécesseurs ou de leurs rivaux ; et en effet, si les trouvères peuvent être considérés comme les principaux auteurs de nos grandes chansons de Geste, de tous nos poèmes héroïques, didactiques et moraux, les jongleurs, de leur côté, peuvent réclamer les contes, les fabliaux, les satires et toutes ces petites pièces dans lesquelles brillent au plus haut degré l'esprit et la gaieté française.

Les jongleurs, dans différentes parties de la France, paraissent avoir formé une confrérie puissante et dont l'origine remonte à une époque reculée.

Ainsi j'ai publié pour la première fois une charte relative à une confrérie que les jongleurs de la Normandie avaient fondée à la Sainte-Trinité de Fécamp et dont je reproduirai ici les principales dispositions.

Après avoir dit que le bienheureux Guillaume, qui gouverna

l'abbaye jusqu'en 1031, autorisa cette confrérie, et que Henri, cinquième abbé, renouvela cette autorisation, Raoul d'Argens, son successeur, qui vécut de 1190 à 1220, s'exprime ainsi :

« Donc, moi, Raoul, abbé, ne voulant pas changer les usa-
» ges établis par mes illustres prédécesseurs, j'ai approuvé
» l'association de ces hommes et je les ai admis à jouir de
» tous les bienfaits que Dieu pourra nous accorder en faveur
» de nos messes, de nos veilles, de nos jeûnes, de nos aumônes
» et de nos prières. C'est pourquoi, soutenus par une charité
» mutuelle et nous réunissant avec joie et plaisir pour chanter
» en chœur, aux sons de l'orgue, du psaltérion, du tambour,
» tenant dans nos mains l'encensoir rempli de parfums et la
» lyre, nous oserons nous présenter devant le roi des cieux.
» Tant pour nous, tant pour le reste de nos frères, nous célé-
» brerons trois messes à des jours indiqués. . . . .

» Voici l'ordre dans lequel doivent avoir lieu les réunions
» de la confrérie : chaque année, le jour de Saint-Martin, se
» réuniront non-seulement les jongleurs, mais tous ceux qui
» font partie de cette confrérie ; et, après une procession
» solennelle de tous les moines et de tous les jongleurs,
» chacun des jongleurs paiera cinq deniers dont l'emploi est
» ainsi fixé : Deux pour l'entretien des léproseries de Fécamp,
» un pour les pauvres, un pour le luminaire, un autre sera
» donné, avec le legs des morts, à la fabrique de la dite
» église. Chaque membre de la confrérie laissera en mourant,
» pour les besoins de notre église, quand il le pourra, trois
» sous ; quand il sera pauvre, deux sous ; quand il sera très-
» pauvre, deux deniers. Tout ce que les membres de la con-
» frérie, jongleur, chevalier ou autre, laisseront en mourant,
» pourra être employé aux besoins de l'église (1).

Vers la fin du XIII[e] siècle, les jongleurs et ménestrels furent soumis à un règlement de police qui, promulgué sous saint Louis, fait partie des établissemens de Paris, que l'on doit à Estienne Boileau, prévôt de cette ville de 1258 à 1268. Ces statuts, qui sont empreints de toute la modération du saint

(1) Voyez le texte de cette charte, page 378 de l'Essai historique, critique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp, que j'ai publié l'année dernière. Rouen, Ed. Frère, 1840, in-8°.

roi sous les yeux duquel ils furent rédigés, règlent avec une sage sévérité la conduite que ces hommes doivent mener dans Paris. Du reste, quelques priviléges s'y trouvent en leur faveur : ainsi ils sont exempts du droit de péage qu'il fallait acquitter, en entrant dans la ville par le petit Châtelet. L'un des articles porte que le marchand qui amènera un singe pour le vendre, paiera quatre deniers ; que, si le singe appartient à un homme qui l'ait acheté pour son plaisir, il ne donnera rien ; que s'il est à un jongleur, il le fera jouer devant le péager, et que, par ce jeu, il sera quitte du péage tant du singe que de tout ce qu'il aurait acheté pour son usage. De même les jongleurs sont exempts du droit, en chantant une chanson (1).

Ces ordonnances furent plusieurs fois renouvelées dans le XIV[e] et le XV[e] siècle ; mais, vers la fin du XIV[e], les noms de trouvère et de jongleur disparurent peu à peu, celui de ménestrel, ménestriax, et enfin ménestrier prévalut. A cette époque aussi, la poésie devint le privilége des clercs et de quelques laïques lettrés qui, se confiant à la générosité des grands seigneurs, se déclarèrent leur poète, leur domestique. Quant aux ménestrels ou ménestriers, ils se bornèrent à jouer des instruments par la ville, et à chanter de vieilles légendes dont ils rajeunirent le langage.

Comme toutes les corporations de cette époque, ils eurent leurs chefs qui portaient le titre de *roi* (2). Leur nombre à Paris fut limité, et seulement à ceux qui étaient de la confrérie appartint le droit de jouer des instrumens et de chanter par la

(1) « Li singes au marchant doit quatre deniers, se il pour » vendre le porte ; et se li singes est à home qui l'ait acheté por son » desduit, si est quites, et se li singes est au joueur, jouer en doit » devant le paagier. et par son gieu doit estre quites de toute la » chose qu'il achete à son usage ; et ausi tot li jongleur sont quite » por un ver de chançon. » (*Establissement des mestiers de Paris.* Ms. du roi, fds. Sorbonne. f° 204, recto.) Cet article des *établissemens* doit être l'origine du proverbe : *Payer en gambades*, *en monnaie de singe.*

(2) Jean Portevin, *roi des ménestriers* du royaume de France, et ses compagnons reçoivent le prix des esbatemens qu'ils firent en l'hôtel du duc d'Orléans devant le roy et les ducs de Berry et de Bourgogne, année 1392. Pièce originale citée p. 139, t. I du Catalogue des archives du baron de Joursanvault. Paris, 2 vol. in-8°.

ville. Il paraît que cette condition était assez lucrative, puisque deux de ces ménestriers purent fonder un hôpital. Nous lisons à ce sujet dans un vieil historien de Paris (1) :

« En l'an de grâce 1328, le mardi devant la Saincte-Croix, » en septembre, il y avait en la rue de Sainct-Martin-des- » Champs deux compagnons ménestriers, lesquels s'entr'ai- » moient parfaictement et estoient toujours ensemble. Si es- » toit de Lombardie, et avoit nom *Jacques Grare de Pistoye*, » autrement dit *Lappe* : l'autre estoit de Lorraine, et avoit » nom *Huet le Guette*, du palais du roy. Or avint que le » jour susdits, après disner, ces deux compagnons estans assis » sur le siége de la maison du dit *Lappe* et parlant de leur » besogne, virent de l'autre part de la voie une pauvre femme » appelée Fleurie de Chartres, laquelle estoit en une petite » charrette, et n'en bougeoit jour et nuict, comme entre- » prise d'une partie de ses membres; et là vivoit des aumosnes » des bonnes gens. Ces deux, esmus de pitié, s'enquierrent à » qui appartenoit la place, désirant l'achepter et y bastir quel- » que petit hospital. Et après avoir entendu que c'estoit à l'a- » besse de Montmartre, ils l'allèrent trouver : et pour le faire » court, elle leur quitta le lieu à perpétuité, à la charge de » payer par chascun an cent solz de rente et huit livres d'a- » mendement, dedans six ans seulement...

» Le lendemain les dits *Lappe* et *Huet* prindrent posses- » sion dudit lieu, et pour la mémoire et souvenance firent » festin à leurs amis. Peu après ils firent faire un mur, et sur » l'entrée une belle chambre, et au dessoubs des bancs à lits... » Au premier desquels fut couchée la pauvre femme paraliti- » que et n'en bougea jamais jusqu'à son décès. Ils ordonnèrent » aussi que ce lieu serait dorénavant appelé l'*Hospital de* » *Sainct-Julian et de Sainct-Genois*. (Saint-Genet.) »

On trouve, page 225 de ce volume, une chanson de Colin Muset, dans laquelle il donne sur la vie d'un jongleur, dans les premières années du XIVe siècle, des détails assez piquans et qui font penser que cette profession était quelquefois exercée par des gens honnêtes, ayant un intérieur, et qui savaient tirer

(1) Du Breul, le Théâtre des antiquités de Paris, etc. Paris, 1612. In-4°, p. 998.

quelque profit de leur art. La fortune assez considérable des deux fondateurs de l'hospice Saint-Julien et celle que la tradition attribue à Colin Muset le prouvent suffisamment.

Pendant le XIVᵉ et le XVᵉ siècle, les princes et les seigneurs suzerains avaient encore un ou même plusieurs ménestrels à leur service. Ainsi Robert d'Artois, beau-frère du roi de France Philippe de Valois, que son procès avec Mahaut, comtesse de Flandre, a rendu si fameux, avait parmi les gens de sa maison un *ménestrel*. « Le deuxième jour de novembre 1331, Pierre d'Auxerre et Michel de Paris, huissiers du parlement, se rendirent au château de Conches pour assigner Robert d'Artois. Ne l'ayant pas trouvé, ils demandèrent à parler à la comtesse et s'adressèrent à LURIN MENESTREL *du dit monsieur Robert, car autre ne trouvèrent de ses dras* (1). De même dans l'inventaire des livres du roi Charles V, après l'article nº 269, je lis ce qui suit : Une guitere à une teste de lyon, en un estuy de cuir. — Une guitere à une teste de dame. — Un lut.— Une guitere à une teste d'angelot d'ivoire, etc... En marge est la note suivante : Le roy les a rebailliez à SES PETITS MENESTRELS à qui il estoit corrussié quant il leur fist oster (2).

Je trouve dans un catalogue (3) de pièces originales relatives à l'histoire de France les indications suivantes. Année 1340 : gages de *Guillot*, ménestrel du comte de Blois ; gages payés à *Colinet le Bourg*, *Jobin*, son frère, et *Colin Maquedante*, ménestrels du duc d'Orléans, 1389. Pension à *Colinet*, ménestrel du duc d'Orléans, 1396. Ménestrels des ducs de Savoie et de Bavière, du comte de Nevers et de M. de Trazegnies, 1393-1396. Le duc d'Orléans fait payer 150 livres tournois à *Colinet, Bourgeois* et *Albelin*, ses ménestriers, 1406 ; gages de *Jehan Petit-Gai*, *harpeur* du duc Charles d'Orléans, 1413.

(1) Procès de Robert d'Artois. (Voyez la Revue de Paris, livraisons des 21 juillet et 4 août 1839.)

(2) Inventaire ou catalogue de l'ancienne bibliothèque du Louvre, etc., etc. Paris, 1836, in-8°, page 58.

(3) Catalogue analytique des archives de mons. le baron de Joursanvault, etc., etc. Paris, 1838, 2 vol. in-8°, t. I, pages 139-140 ; t. II, p. 262.

Vers la fin du XV[e] siècle disparaissent tout à fait, non-seulement les jongleurs et les trouvères, mais encore les ménestrels ou ménestriers qui leur succédèrent. Ils sont remplacés par des poètes proprement dits qui se donnaient quelquefois le nom d'*acteurs* (*auteurs*) ou de *clercs lisants*. Attachés à la fortune et à la maison des princes du sang royal ou des ducs et des comtes qui avaient encore conservé l'appareil d'une cour, ils composent dans le silence des ouvrages, et mettent en prose ou abrègent les longues chansons de Geste de leurs devanciers. Ce sont pour la plupart des clercs qui ont étudié dans leur jeunesse et qui appliquent à la poésie la science confuse et insuffisante des écoles. L'allégorie, ce genre de littérature si froid, si faux, si ennuyeux et dont j'ai signalé des exemples dans les chansons du roi de Navarre, triomphe et produit de longs poèmes qui sont tous oubliés aujourd'hui.

Au XV[e] siècle la chanson change aussi sinon de sujet, au moins de forme et de langage; on retrouve la chanson historique et la chanson d'amour, mais l'une et l'autre affectent un genre de poésie et se plient aux règles qu'elle impose.

La *ballade* est presque toujours employée principalement dans les pièces historiques.

« Ballades se font de huyt lignes pour clause, dit un au-
» teur du XV[e] siècle (1), et huyt syllabes, en masculin pour
» ligne; et doivent estre trois clauses de semblable lysière ou
» rythme, et semblable refrain pour dernière ligne, lequel
» doit estre masculin, avec demye clause de semblable ou
» autre lysière aux quastre dernières lignes qui s'appelle
» l'*envoy* ou le prince, pour ce que en tenant le puy de bal-
» lades, voulentiers le dict envoy se adresse ou envoye au
» prince. . . . .
» . . . .

» Auscuns font ballades en lignes de dix syllabes en mas-
» culin, et les autres prennent deux lignes pour refrain, et se

(1) Le grand et vray Art de pleine Réthorique, etc., compilé et composé par très expert scientifique et vray orateur maistre Pierre Fabry, en son vivant curé de Meray, etc. 1 vol. petit in-8°, goth., 1532. — Seconde partie, feuillet XLII, v°.

» peuvent layer retrograder en tant de manières que l'acteur » trouvera de suavité en son ordonnance, mais s'il excède » huyt lignes et huyt syllabes, se n'est plus ballade. »

Après avoir ainsi fixé les règles de ce genre de poème, le bon curé de Meray cite comme exemple la ballade de Fougères qu'on trouve page 331 de notre volume, et celle contre Louis XI, page 356, qu'il appelle une *ballade antique de dix syllabes en masculin.* Dans l'origine, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XIVe siècle, la ballade fut employée à des sujets graves, élevés ; elle était généralement adressée aux rois et aux princes. Eustache Deschamps, Christine de Pisan, Alain Chartier et d'autres l'appliquèrent à cet usage : « Avec » le temps empireur de toutes choses, dit Sibillet dans son art » poétique (1), les poètes français l'ont adoptée à matières » plus légères et facécieuses, en sorte qu'aujourd'huy la ma- » tière de la ballade est toute telle qu'il plaist à celuy qui en » est l'auteur. » Dès le commencement du XVe siècle cependant, on voit la ballade employée à chanter l'amour, et dans ce genre Charles d'Orléans, dont j'ai publié plusieurs pièces historiques si remarquables, nous a laissé de véritables chefs-d'œuvre ; Christine de Pisan elle-même a composé quelques ballades amoureuses qui ne manquent pas de poésie.

Dans les premières années du XVe siècle vécut un poète normand, foulon de son métier, qui eut la gloire de donner le nom du pays où il était né au genre qu'il cultiva.

C'est en effet à Olivier Basselin que l'on doit attribuer sinon l'origine, au moins le développement du *Vaux de Vire*, nommé plus tard *Vaudeville*. Tous ceux qui ont parlé de Basselin le regardent comme le premier qui ait composé en France des chansons à boire, c'est là une erreur qu'il est facile de dissiper en citant deux pièces bachiques remontant au XIIIe siècle, qui se trouve dans un manuscrit du musée Britannique.

La première appelée *Letabundus*, commence ainsi :

Or hi parra,
La cerveyse vos chantera :
Alleluia !

(1) Art poétique français pour l'instruction des studieux, etc., etc. Lyon, 1576, in-32, p. 97.

Qui que aukes en beyt,
Si tel seyt com estre doit,
Res miranda (1)!

Les six couplets qui composent cette chanson sont ainsi coupés par deux vers latins.

La seconde pièce est un éloge du vin dont le poète exhorte chacun à boire pour fêter Noël. Le caractère historique de cette chanson m'engage à la reproduire ici :

Seignors, ore entendez à nus :
De loinz sumes venuz à wous
Pur quère Noël,
Car l'em nus dit que en cest hostel
Soleit tenir sa feste anuel
A hicest jur.
Deu doint à tus icels joie d'amurs
Qui à danz Noël ferunt honors!

Seignors, jo vus di por veir
Ke danz Noël ne velt aveir
Si joie non,
E repleni sa maison
De payn, de char et de peison
Por faire honor.
Deu doint à tuz ces joie d'amur, etc.

Seignors, il est crié en l'ost
Qe cil qui despent bien e tost
E largement,
E fet les granz honors sovent,
Deu li duble quanque il despent
Por faire honor.
Deu doint, etc.

Seignors, escriez les malveis,
Car vus ne l'troverez jameis
De bone part.
Botun, batun, ferun gruinard,
Car tos dis a le quer cuuard
Por feire honor.
Deu doint, etc.

Noël beyt bien le vin engleis,
E li Gascoin et li Franceys
E l'Angevin;
Noël fait beivere son veisin
Si qu'il se dort le chief enclin,
Sovent le jor.
Deu doint, etc.

(1) *Rapports de M. Franc. Michel au ministre de l'instruction publique*, p. 58.

Seignors, jo vus di par Noël
E par li sires de cest hostel,
Car bevez ben;
E jo primes beverai le men,
E pois après chescon le soen
Par mon conseil;
Si jo vus dis trestoz : Wesseyl,
Dehaiz eit qui ne dira Drincheyl (1).

Ces deux chansons ne sont pas les seuls exemples de pièces bachiques que les manuscrits du siècle antérieur à Basselin pourraient fournir. Si on les trouve en petit nombre, c'est qu'on négligea de les recueillir, mais elles furent en usage à toutes les époques. Le mérite d'Olivier Basselin n'est donc pas d'avoir inventé la chanson bachique, mais d'en avoir composé qui sont pleines de gaieté et même de poésie.

Il est malheureux qu'un manuscrit authentique des œuvres de Basselin ne soit pas parvenu jusqu'à nous. Si l'on en peut juger par les vaudevires que ses successeurs nous ont laissés, les vers de Basselin étaient remarquables à plus d'un titre.

Je citerai trois couplets d'une pièce intitulée les Périls de mer. On l'attribue au maître foulon, mais elle a été retouchée au XVI[e] siècle.

Compagnon marinier,
Grande et pleine est la mer.
Le flot bat le rivage,
Il faut prendre ce bord,
Car le vent est trop fort;
Ne perdons pas courage.

Las! je crains bien que l'eau
N'ait dedans ce bateau
Entré durant l'orage.
Sus! compagnons, tirons
La pompe et la vidons;
Ne perdons point courage.

Compagnon marinier,
N'allons plus sur la mer,
Car je crains le naufrage.
Mais si le bateau plain,
Fait trafic de ce vin,
Ne perdons point courage.

(1) Rapports de M. Fr. Michel, p. 59.

vais; elles étaient en faveur du prisonnier. De même en 1369 il y en eut de faites sur l'inaction de l'armée française en Artois (1).

En 1380, diverses ballades déplorèrent la mort de Bertrand Duguesclin, et Froissard cite les quatre vers suivans comme extraits d'une chanson dite à l'entrée d'Isabeau de Bavière à Paris, par deux anges qui lui mirent, en descendant du ciel, une couronne sur sa tête, lorsqu'elle passa à la seconde porte Saint-Denis.

Dame enclose entre fleur de lys,
Reyne estes vous de Paradis
De France et de tout le pays.
Nous en r'allons en Paradis (2).

J'ai signalé quelques pages plus haut le changement qui s'opéra dans la forme de la chanson au XVe siècle, et la supériorité que prit la ballade sur les autres genres. En effet, parmi les pièces qui composent le XVe siècle, on trouve quatorze ballades. A cette époque les chansons historiques, complaintes, ballades et vaudevires, deviennent d'un usage assez fréquent. Parmi celles qui ont trouvé place dans mon recueil, il faut remarquer différents Vaux de Vires relatifs à la grande lutte que la France soutint contre l'Angleterre. Ils sont tous composés dans le but de ranimer le patriotisme et de soutenir le courage des vaincus. On ne lira pas non plus sans quelque satisfaction les ballades gracieuses et poétiques que

(1) Dans ses études historiques, M. de Châteaubriand dit, en parlant de l'année 1358 : Nous avons encore les complaintes latines que l'on chantait sur les malheurs de ces temps, et ce couplet pour les bonshommes :

Jacques Bonshommes,
Cessez, cessez, gens d'armes et pietons
De piller et menger le bonhomme
Qui de long-temps Jacques Bonhomme
Se nomme.

Ces vers me paraissent bien altérés, du moins quant au langage. On trouve, page 432 du tome III des Dissertations de l'abbé Lebeuf sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris, deux des complaintes latines dont parle M. de Châteaubriand.

(2) Froissart, liv. IV, t. 3, p. 4, édit. du *Panthéon littéraire*.

Charles d'Orléans, frère du roi de France, a écrites sur sa captivité et sa délivrance. Ici l'art ajoute encore à l'intérêt de l'histoire.

Je regrette de n'avoir pas retrouvé le texte d'une chanson populaire que répétait le peuple de Paris et qui commençait par ce vers :

Duc de Bourgogne Dieu le remaint en joie....

L'auteur d'un journal du bourgeois de Paris dit, sous l'année 1413 : Et même les petits enfans qui chantoient aucune fois une chanson qu'on avoit faite de lui estoient foulez aux pieds et navrez vilainement (1). C'est ainsi que de 1405 à 1419 les rues de la capitale retentirent tour à tour de vœux pour le duc de Bourgogne ou pour Louis d'Orléans, et l'on répétait la chanson dont je viens de citer le premier vers, après avoir chanté des complaintes sur l'assassinat du dernier de ces princes (2). L'année 1413 fut une des plus malheureuses de cette époque de funeste mémoire ; ainsi aux fureurs de la guerre civile vinrent se mêler les désastres d'une épidémie. Parmi les détails que le bourgeois de Paris nous a conservés dans son journal, se trouve l'indication d'une chanson populaire qui faisait allusion à ce fléau dévastateur. Le passage est curieux à lire en entier : « Item, en icelluy temps, chantoient les petits » enffens au soir, en allant au vin, ou à la moustarde, tous » communément : vostre C... a la toux, commère, vostre C... » a la toux. Si advient par le ploisir de Dieu qu'ung maulvais » air corrompu chut sur le monde, qui plus de cent mille » personnes à Paris mist en tel, qu'ils perdirent le boire et le » menger, le repouser ; et avoient très forte fiebvre deux ou » trois fois le jour. Et espécialement touttefois qu'ils men» geoient, et leur sembloient touttes choses quelxconques » amères et très-maulvaises et puantes. Et toujours trembloient

(1) Journal d'un bourgeois de Paris, page 19 du volume intitulé : Mémoires pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne, etc. Paris, 1729, in-4°.

(2) On trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque royale, n° 9681, une complainte en vers latins avec une traduction française sur la mort violente de ce prince.

» où qu'ils fussent, et avec ce qui pis estoit on perdoit tout
» le povair de son corps que on n'osoit toucher à soy de
» nulle part que ce fust, tant estoient grevez ceulx qui de
» ce mal estoient atteints; et duroit bien sans cesser trois
» sepmaines, ou plus. Et commença à bon ascient à
» l'entrée du moys de mars ou dit an, et le nommoit
» on le *Tac* ou le *Horion*, et ceux qui point n'en avoient,
» ou qui en estoient guéris, disoient par esbattemens :
» En as tu? Par ma foy tu as chanté vostre C... a la
» toux, commère; car avec tout le mal devant dit, on avoit
» la toux si fort et la rume et l'enroueûre. On ne chantoit
» qui rien fut de haultes messes à Paris; mais sur tous les
» maulx la toux estoit la cruelle à tous, jour et nuyt, qu'au-
» cuns hommes par force de toussir, estoient rompus par les
» génitoires toute leur vie, et aucunes femmes qui estoient
» grosses, qui n'estoient pas à termes, orent leurs enfans
» sans compaignie de personne par force de tousser, qu'il con-
» venoit mourir à grant martyre et mère et enfant. Et quant
» ce venoit sur la garison, ils jettoient grand foison de sanc
» bète par la bouche et par le nez et par dessous, qui moult
» les ébayssoit. Et néanmoins personne ne mouroit, mais à
» peine en povoit personne estre guary : car depuis que l'ap-
» petiz de manger fust aux personnes revenu, si fust-il plus
» de six sepmaines après, avant qu'on fust nettement guary.
» Ne fisisien nul ne sçavoit dire quel mal c'estoit (1). »

En 1422, on composa sur les malheurs du temps une complainte dans laquelle était exposée avec hardiesse la misère du pays. Monstrelet qui la cite en entier sans réflexions aucunes l'intitule : *La complainte du pauvre commun et des pauvres laboureurs de France* (2). De même, en 1446, le roi Charles VII, en revenant de la messe, trouva sur son lit un dictier dont la teneur s'ensuit, pour me servir des expressions du chroniqueur :

Le mal payé, faux conseillers,
Les discors d'aucuns chevaliers,

(1) Journal d'un bourgeois de Paris, page 21 du volume intitulé : Mémoires pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne, in-4°.
(2) Liv. 1, page 525.

Impositions et gabelles
Ont élevés guerres nouvelles
Qui jamais jour ne fineront
Tant que tels choses dureront;
Car mains servent le roi François
Qui pourtant sont de cœur anglois;
Et service fait contre cœur
Ne profite à nul seigneur.
Le sage se dit et recorde
A qui de tout je bien m'accorde,
Que prince hai en sa terre
Ne peut vivre sans avoir guerre.
Mais peu en chault à ces haults hommes,
Qui du roi ont ses grosses sommes,
L'or, l'argent et les grandes terres.
Par iceux sont menés les guerres,
Au recevoir sont les premiers,
Et à besoigner les derniers.
Mirez-vous ici, ducs et rois!
En la fin oyez le sourdois;
Et si toujours allés telle erre,
Soyez surs que vous perdrez terre;
Car bien payer acquerre amis,
Mal payer acquerre ennemis,
Laissez les bois et les rivières.
Pressez lances, levez bannières;
Fuyez les faux, suives les sages,
Allez aux champs, laissez les caiges,
Où vous avez honneur perdue.
Hélas! France ton nom se mue;
Et je vous dis bien sur ma tête,
Qu'on vous tiendra trétous pour hête.
Je parle aux ducs, je parle au roi,
Et je suis meu de bonne foi (1).

De même, en 1465, on répandit dans la ville d'Arras des vers satiriques sur les affaires du temps. Jacques Duclercq, qui les rapporte, dit en finissant : « Sur le dos des dits » breffes et rolles de papiers estoit en escript ce qui s'ensuist :

Qui ce brefvet recouellera
Garde se bien qu'il ne le monstre,
Ou de le dire tout en oultre
Fort à tous ceulx qu'il trouvera.
Et s'ainsy fait il gagnera
Plein un sac de pardons à ploutre;
Soit seur qu'à ce point ne fauldra,
Feust chapelain, curé ou coustre (2).

(1) Continuateurs de Monstrelet.
(2) Chroniques de Jacques Duclercq, liv. IV, ch. 17.

Bien que j'aie publié un certain nombre de ballades et de chansons relatives au règne de Louis XI, on trouve encore, dans les mémoires du temps, l'indication d'autres pièces du même genre dont le texte complet est aujourd'hui perdu.

Ainsi la chanson sur le départ de Charles, duc de Berry, au commencement de la ligue dite du bien public (1), plusieurs ballades faites contre les serviteurs du roi, en 1465, au sujet desquelles on lit dans la chronique scandaleuse :

» Au dict temps les dicts ennemis ainsi logés devant Paris, » firent plusieurs ballades, rondeaux, libelles diffamatoires » et autres choses pour diffamer aucuns bons serviteurs estant » autour du roy, affin qu'à ceste cause le roy les prist en sa » malveillance et les deschassast de son service (2). »

De même, en 1468, on chanta la disgrâce du cardinal de la Balue, que le roi fit enfermer, comme chacun sait, dans une cage de fer ; l'année suivante ce fut le tour du comte de Dammartin, dont on célébra les victoires en Armagnac (3) et ailleurs ; enfin, pendant ce règne si fertile en crime de tout genre, pas un fait important n'échappa à la verve satirique de l'esprit français, déjà en pleine activité.

Ici se terminent les observations préliminaires de cette première partie de mon travail ; en commençant la seconde, j'examinerai quelle a été la fortune de la chanson historique aux XVIe et XVIIe siècles. Comme on le verra, je me suis

(1) Page 351 de ce volume.

(2) Commine de Lenglet-Dufresnoy, t. II, page 42.

(3)
Maistre Jean Ballue
A perdu la veue
De ses eveschez ;
Monsieur de Verdun
N'en a plus pas un,
Tous sont despeschez.
. . . .

Le grand maistre réduisit tout le pays d'Armagnac en l'obéissance du roy et lors fut faicte une chanson qui commençoit :

Canaille d'Armagnac, comme a pogné souffrir
La venue de France du comte Dammartin.

Cabinet du roy Louis XI, tome II, page 231 et 234 du Commine de Lenglet-Dufresnoy.

appliqué à faire connaître dans une courte notice chacune des pièces que j'ai publiées. J'ai tâché de trouver dans les chroniques contemporaines les détails nécessaires à mes explications.

C'est donc un monument que j'ai tâché d'élever à l'histoire de notre pays. J'ai cherché à ressaisir les émotions passagères que les grands événemens ont fait naître tantôt parmi le peuple, tantôt parmi les hommes que ces événemens touchaient davantage. Mon but principal a été de prouver que la France avait aussi son recueil de chansons historiques et populaires, et que sous ce rapport elle n'avait rien à envier aux romanceros de l'Espagne et du Portugal, aux ballades de l'Allemagne, de l'Angleterre ou de l'Irlande.

L'art et la poésie manquent quelquefois dans le recueil que j'ai pu former, mais ce qui ne manque jamais, ce sont des sentimens remplis d'élévation, d'audace et de fierté, c'est l'instinct de ce qui est bon, grand et généreux.

Je dois dire en finissant toute la part que M. Jules Quicherat, un de mes condisciples à l'école des Chartres, a bien voulu prendre à mon travail; versé depuis plusieurs années dans l'étude des documens originaux relatifs au XVe siècle, il s'est chargé d'écrire toutes les notices des pièces sur cette époque. Il a mis dans l'exécution de ce travail toute l'habileté qui le distingue; grâce à lui je puis compter dans mon livre quelques pages remarquables; je suis heureux de pouvoir l'en remercier.



APPENDICES.

TROIS CHANSONS D'AMOUR INÉDITES.

Manusc. de la Biblioth. Roy., 1989, S. Germ., f° CXLII v°.

1.

An halte tour se siet belle Izabel,
Son bial chief blonc mist fuers par .1. crenel;
De larmes moillent li lais de son mantel.
E Amins! por medissans
Seus fors de mon pais.

2.

Elle se plaint la belle! an sospirant:
Laise! fait-elle or m'i vat malemant,
Livrée seus à une estrainge gent,
De mes amis nus secors n'en atant.
E Amins, etc.

3.

Laise! fait-elle, com si ait grant dolour!
On m'apeleivet fille d'anparéor
Et on ait fait d'un vilain mon signor.
E Amins, etc.

4.

Sa damoiselle devant li vient esteir:
La moie dame, c'avés ke ci ploreis?
C'est à boen droit ne degniez ameir.
E Amins, etc.

5.

Se je savoie .1. cortois chivelier
Ke de ses armes fust loeiz et prisiez,
Je l'amerois de greit et volentiers.
E Amins, etc.

6.

La moie dame, je sai .1. chivelier
Ke de ses armes est loeiz et prisiez,
Ameroit vos cui c'an poist, ne cui griet,
E Amins! por medissans
Seus fors de mon pais.

Manusc. de la Biblioth. Roy., 1989, S. Germ, f° CXLIII r°.

1.

Lou samedi à soir, fait la semainne,
Gaiete et Oriour serors germainne,
Main et main vont baignier à la fontainne.
Vante l'oré et li raimme crollet,
Ki s'entrainmet soweit dormet.

2.

L'anfès Gerairs revient de la cuitainne,
S'ait choisit Orior sor la fontainne,
Antre ses bras l'ait prise, soucif l'a straite.
Vante l'oré, etc.

3.

Quant aurés, Oriour, de l'ague prise,
Reva toi an arrière, bien seis la ville;
Je remainrai Gerairt ke bien me priset.
Vante l'oré, etc.

4.

Or s'an va Orious sciente et marrie,
Des euls s'en vat plorant, de cuer soupire,
Cant Gaiete sa suer n'anmoinet mie.
Vante l'oré, etc.

5.

Laise! fait Oriour, com mar fui née,
Ja laixiet ma serour en la vallée,
L'anfès Gerairs l'anmoinne an sa contrée.
Vante l'oré, etc.

6.

L'anfès Gerairs et Gaie s'an sont torneit
Lor droit chemin ont pris vers sa citeit
Tantost com il i vint l'ait espouseit.
Vante l'oré et la raimme crollet
Ki s'antraimment soueif dormet.

Manusc. du Roi, 1989, S. Germ., f° xxxiiij r°.

1.

Qui bien vuet Amors descriure :
Amors est et male et bone,
Lo plus mesurable enjure
Et lo plus sage abriçone.
Les emprisonez delivre,
Les delivrez emprisone;
Chascun fait morir et vivre,
Et à chascun tot et done.

2.

Amors est large et avère,
S'il est qui voir en retraie,
Amors est dolce et amère
A celui qui bien l'essaie.
Amors est marrastre et mère,
Qu'ele bat et puis rapaie;
Mais cil qui plus la compère
C'est cil qui mains s'en esmaie.

3.

Sovent rit et sovent plore
Qui bien i met son corage,
Biens et mals li corrent sore,
Son prou quiert et son damage.
Se la joie l'en demore,
De ce r'at grant avantage
Que li biens d'une soule hore
Les mals d'un an rasoage.

4.

La *Chievre* dit, senz faintise
D'amors a la definaille,
Que tel com il la devise
La trueve chascuns, sans faille.
Mais cil cui amors jostize
De chose qui auques vaille,
Ne porroit, en nule guise,
Lo grain coillir senz la paille.

XIIE SIÈCLE.

I.

CHANSON.

(XIIe SIÈCLE.)

CHANSON LATINE-FRANÇAISE

ADRESSÉE A ABÉLARD PAR HILAIRE, SON DISCIPLE.

J'ai peu d'observations à faire au sujet de cette chanson : la vie d'Abélard est trop connue pour que j'essaie de la raconter ici, même en abrégé. Je me contenterai donc de dire à quelle occasion ce cantilène latin-français a été composé.

Peu de temps après avoir éprouvé le malheur qui l'a rendu si fameux, Abélard, persécuté à cause de certaines opinions théologiques qu'il avait émises, voulut quitter l'abbaye de Saint-Denis dans laquelle il s'était fait moine. Il eut à souffrir à cette occasion des persécutions de tout genre. Après de longs débats auxquels l'autorité du roi de France put seule mettre un terme, Abélard obtint, par grâce, de vivre dans la solitude : « Je » me retirai donc près de Provins, dit-il à ce sujet, » dans un désert que j'avais déjà visité ; et là, sur » un terrain dont la concession me fut faite par ses » possesseurs, je construisis, avec le consentement » de l'évêque, un oratoire fait de roseaux et de » chaume, que j'appelai l'Oratoire de la Trinité. » Je n'avais qu'un seul clerc avec moi, et je pouvais

» chanter avec le prophète : J'ai fui, je me suis
» éloigné et j'ai habité dans la solitude (1). »

Abélard ne tarda pas à être rejoint dans le désert qu'il avait choisi pour demeure par une jeunesse ardente, toujours empressée à venir entendre la parole éloquente et hardie du philosophe. « On les » vit, dit Abélard lui-même à ce sujet, abandonner » des couches de duvet pour des lits de feuillage, » les tables où ils étaient assis pour des tertres » de gazon, et des mets délicats pour de grossiers » herbages (2). » La solitude du Paraclet cessa bientôt, et plusieurs milliers de jeunes clercs vinrent fixer leur demeure auprès de celle du maître qu'ils chérissaient.

Quelques désordres eurent lieu parmi ces jeunes gens. Héloïse, persécutée au sujet de celui qui fut autrefois son époux, s'était aussi retirée au Paraclet avec plusieurs autres femmes, et y avait établi une communauté religieuse. S'il faut en croire le savant auteur de l'*Histoire de l'Université de Paris*, Egasse du Boulay (3), des bruits diffamans furent répandus à propos d'Héloïse, de ses compagnes et

(1) Petri Abælardi epistola ad amicum scripta, page 28. Opera Petri Abælardi. 1616, in-fol°.

(2) Petri Abælardi epistola, page 28.

(3) Tom. II, page 759, on lit : Nec diu ibi commoratus quia monachorum vitam insolentiam que ferre non poterat, Heloïssam cum quibusdam aliis sororibus ex Argentoliensi cœnobio à Sugero abbate san-Dyonisiano ejectam, et errantem, ad oratorium suum invitavit, suam que ibi Heloïssam primam constituit abatissam. Sed quia frequentius et indecentius quam pateretur monachalis austeritas cum Heloïssa et sororibus versabatur, multorum linguis appetitus est,

des écoliers d'Abélard. Un serf, attaché à la personne de ce dernier, fit part au maître des désordres qui avaient lieu. Abélard, craignant d'attirer sur lui de nouvelles persécutions, donna aussitôt l'ordre à ses nombreux disciples de quitter le Paraclet et de se rendre au Quincey; il déclara en outre qu'il cessait son enseignement. La désolation fut grande parmi cette foule qui se privait presque des premières nécessités de la vie pour écouter la parole du maître. L'un des disciples se fit l'interprète de cette douleur, et composa la chanson qui va suivre. Outre l'intérêt que la grande renommée d'Abélard donne à cette pièce, elle se recommande encore par la manière dont elle est composée. Écrite en latin, avec un refrain en langue vulgaire, cette chanson peut servir à marquer l'époque où cette langue, devenue peu à peu moins grossière, commençait à être employée dans les ouvrages destinés à la foule. J'ai traduit en français, pour la première fois, cette chanson qui avait déjà été imprimée.

Elle se trouve, avec d'autres poésies du même auteur, dans un manuscrit du XIIe siècle, que la Bibliothèque royale a acheté depuis quelques années. D'Amboise l'avait publiée en partie, page 243 de l'édition in-4° qu'il a donnée des OEuvres d'Abélard. Du Boulay l'avait aussi imprimée, tome II, page 759 de son Histoire de l'Université. Enfin elle a été reproduite d'après le manuscrit, page 14 d'un volume édité en 1838, et dont voici l'indication : Hilarii versus et Ludi. Lutetiæ Parisiorum, 1838. Petit in-8° de 76 pages.

AD PETRUM ABÆLARDUM.

1.

Lingua servi, lingua perfidie,
Rixe motus, semen discordie,
Quam sit prava sentibus hodie (sentimus),
Subjacendo gravi sentencie :

Tort a vers nos li mestre.

2.

Lingua servi, nostrum discidium,
In nos Petri commovit odium.
Quam meretur ultorem gladium,
Quia nostrum extinxit studium !

Tort a vers nos li mestre.

---

1. Langue d'esclave, langue perfide, cause de rixes, semence de discorde, nous sentons aujourd'hui combien tu es mauvaise, soumis que nous sommes à un arrêt sévère.

Le maître a tort envers nous.

2. Langue d'esclave, cause de nos dissensions, tu as soulevé contre nous la haine de Pierre; combien tu mériterais le glaive vengeur pour avoir arrêté nos études.

Le maître a tort envers nous.

3.

Detestandus est ille rusticus,
Per quem cessat à scola clericus;
Gravis dolor! quod quidam publicus
Id effecit ut cesset logicus!

Tort a vers nos li mestre.

4.

Est dolendum quod lingua servuli,
Magni nobis causa periculi,
Susurravit in aurem creduli,
Per quod ejus cessant discipuli!

Tort a vers nos li mestre.

---

3. Il faut détester ce rustre qui éloigne les écoliers de leur maître. Douleur amère! un homme du peuple a eu le pouvoir de suspendre l'enseignement de la logique.

Le maître a tort envers nous.

4. On doit gémir quand on voit que la langue d'un méchant serviteur, cause d'un grand malheur pour nous, a rencontré une oreille crédule et est parvenue à séparer les disciples.

Le maître a tort envers nous.

5.

O! quam durum magistrum sencio,
Si pro sui bubulci nuncio,
Qui vilis est et sine precio,
Sua nobis negetur lectio.

Tort a vers nos li mestre.

6.

Heu! quam crudelis est iste nuncius
Dicens: « Fratres, exite cicius;
Habitetur vobis Quinciacus:
Alioquin non leget monacus. »

Tort a vers nos li mestre.

---

5. O combien est dur notre maître, si sur le rapport de son bouvier, homme vil et sans valeur, il nous refuse ses leçons.

Le maître a tort envers nous.

6. Hélas! combien fut cruel ce messager qui nous a dit: « Frères, éloignez-vous au plus tôt, le Quincey sera votre demeure; sans quoi le moine ne professera plus. »

Le maître a tort envers nous.

7.

Quid, Hilari, quid ergo dubitas?
Cur non abis et villam abitas?
Sed te tenet diei brevitas,
Iter lungum et tua gravitas.

Tort a vers nos li mestre.

8.

Ex diverso multi convenimus,
Quo logices funs erat plurimus;
Sed discedat summus et minimus,
Nam negatur quod hic quesivimus.

Tort a vers nos li mestre.

---

7. Hé bien, Hilaire, pourquoi donc hésites-tu? pourquoi ne vas-tu pas habiter la ville? Mais la brièveté du jour te retient, la longueur du chemin et ta vieillesse.

Le maître a tort envers nous.

8. Nous sommes venus en foule de divers pays, là où se trouvait la source de philosophie; mais, petits et grands, nous n'avons plus qu'à nous éloigner, car on nous refuse ce que nous étions venus chercher.

Le maître a tort envers nous.

9.

Nos in unum passim et publice
Traxit aura torrentis logice,
Desolatos, magister, respice
Spem que nostram, que languet refice.

Tort a vers nos li mestre.

10.

Per inpostum, per deceptorium,
Si negare vis adjutorium,
Hujus loci non oratorium
Nomen erit, sed ploratorium.

Tort a vers nos li mestre.

---

9. L'entraînement de la logique nous pousse et nous rassemble. Regarde, ô maître! notre douleur, et ranime notre espérance qui languit.

Le maître a tort envers nous.

10. Si, à cause d'un imposteur qui te trompe, tu veux nous refuser ton appui, ce lieu ne doit plus être appelé un séjour de prières, mais bien un séjour de pleurs.

Le maître a tort envers nous.

II ET III.

CHANSONS.

(XIIe SIÈCLE.)

Des deux chansons suivantes, la seconde est l'œuvre d'un poète qui florissait dans les dernières années du XIIe siècle. Il est désigné dans les différens manuscrits sous le nom d'Audefroy-le-Bâtard. C'est malheureusement tout ce que l'on peut dire de certain sur ce trouvère dont la vie doit être sans doute à jamais inconnue. Les différens petits poèmes qui portent son nom restèrent inédits jusqu'en 1833, époque à laquelle M. P. Paris les publia dans son recueil intitulé : *Romancero français* (1). M. Paris, en déplorant, comme moi, l'absence de tout renseignement sur la vie d'Audefroy-le-Bâtard, observe que ses compositions sont ordinairement placées parmi celles des poètes de l'Artois, ce qui pourrait faire présumer qu'Audefroy était né dans cette province. Le même critique ajoute : « Plusieurs des » chansons amoureuses d'Audefroy le Bastard sont » envoyées au seigneur de *Nesles;* je croirais vo- » lontiers que ce chevalier était Jean de Nesle,

(1) Romancero français. Histoire de quelques anciens trouvères, etc., par M. P. Paris. Paris, 1833, in-12.

» châtelain de Bruges, qui se croisa le 23 février » 1200....... (1). » Si Audefroy-le-Bâtard n'était qu'un chansonnier ordinaire, des détails sur sa vie ne présenteraient qu'un intérêt secondaire; mais il se fait remarquer, au contraire, par un certain talent poétique appliqué à un genre particulier. En effet, la plus grande partie de ses œuvres se compose de romances semblables aux deux pièces que je donne ici. Toutes ces romances contiennent le récit d'une aventure amoureuse dont la fin est généralement triste. Elles ont beaucoup d'analogie avec les ballades allemandes et anglaises, si nombreuses pendant le moyen-âge et même jusqu'à la fin du XVIe siècle. Ce genre de poésie, qui paraît avoir été fort en usage dans le XIIe siècle, a servi de modèle à nos grands romans en vers; et plusieurs de nos chansons de geste n'étaient, dans leur rédaction primitive, que des romances à peu près pareilles au récit que fait Audefroy-le-Bâtard des malheurs de la belle Argentine. C'est à tort que Legrand d'Aussy a confondu les romances d'Audefroy avec les lais, et qu'il lui a attribué l'invention de ce genre de poésie. Le *lai breton* n'est pas sans quelque rapport avec la romance héroïque si habilement mise en œuvre par Audefroy; mais il ne faut pas confondre ces deux sortes de poèmes. Les romances héroïques qui portent le nom d'Audefroy sont au nombre de cinq. On en trouve dix autres du même genre dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi; quelques-unes sont altérées, mais toutes paraissent anté-

(1) Romancero français, p. 3.

rieures à celles d'Audefroy. De ces quinze romances, publiées pour la première fois par M. Paulin Paris, j'en ai choisi trois qui, au mérite d'une belle composition, joignent celui d'un intérêt historique. La première, qui est la plus remarquable, sans contredit, fait allusion à l'un des plus anciens usages de notre pays, elle désigne d'une manière incontestable le nom qui fut long-temps affecté aux conquérans : les *Francs* de *France*, c'est-à-dire les hommes libres de cette partie de la Gaule, ayant reçu le nom de France, et qui avaient le droit d'assister aux assemblées que les rois tenaient dans leur palais. « On appelait *francs*, dit une ancienne » coutume du parlement, citée par Ducange dans » son *Glossaire*, ceux qui assistaient aux assises » publiques ou aux grands jours tenus par les » pairs (1). »

Il faut encore remarquer dans cette romance la proposition que fait à son amant la belle Erembors, de se justifier, en conduisant avec elle trente dames et cent pucelles. Cette proposition semble rappeler une coutume qui mérite d'être signalée. La chanson

(1) Glossaire de Ducange, au mot Franci, n° 2. On trouve dans la chanson de Roland, en vers français du XIIe siècle, publiée par M. Fr. Michel, ces vers :

« Li quens Rollans Galter del luin apelet.
Pernez mil *Francs de France* nostre terre
Si purpernez les deserz et les tertres. »

(*Chanson de Rolland, coup. LXIII.*)

Les francs de France sont ici les mêmes que ceux de la chanson de Belle Erembors.

des francs de France est, je crois, la plus ancienne de toutes celles publiées par M. P. Paris.

Ce n'est pas sans quelque fondement que le même critique a supposé que, dans la romance de la belle Argentine, Audefroy-le-Bâtard a pu faire allusion aux malheurs des deux reines Isemberge et Agnès de Méranie, femmes de Philippe-Auguste, répudiées par lui tour à tour. L'époque à laquelle ces événements se sont accomplis s'accorde parfaitement avec celle où Audefroy-le-Bâtard a vécu. Bien qu'il soit facile de contester une pareille supposition, il faut dire cependant qu'aucun fait n'en détruit complétement la probabilité.

J'ai choisi la troisième romance entre celles d'Audefroy, parce qu'il y est parlé des voyages d'outre-mer. Je l'ai jointe aux autres pièces relatives aux croisades.

II.

CHANSON.

(XII[e] SIÈCLE.)

BELLE EREMBORS.

Manusc. de la Biblioth. Roy. 1989. — S. Germ. f° LXVI, v°.
— Romancero français de M. P. Paris, p. 49.

1.

Quant vient en mai, que l'on dit as lons jors,
Que Franc de France repairent de roi cort,
Reynauz repairt devant, el premier front:
Si s'en passa lez lo mèis Arembor,
Ainz n'en dengna le chief drecier à mont.
E Raynaut, amis !

---

1. Au mois de mai, que l'on appelle aux longs jours, quand les Francs de France reviennent de la cour du roi, Renaud marche devant au premier rang. Et il passe au pied de la maison d'Erembors, mais il ne daigne lever la tête.

Eh ! Renaud, ami !

2.

Bele Erembors à la fenestre, au jor,
Sor ses genoz tient paile de color;
Voit Frans de France qui repairent de cort
Et voit Raynaut devant, el premier front.
En haut parole, si a dit sa raison.
E Raynaut, amis!

3.

« Amis Raynaut, j'ai jà véu cel jor,
» Se passisoiz selon mon père tor,
» Dolanz fussiez se ne parlasse à vos. —
» Je l' mesfaistes, fille d'emperéor,
» Autrui amastes, si obliastes nos.
» E Raynaut, amis!

2. Belle Erembors à la fenêtre, au jour, tient sur ses genoux une étoffe de couleur; elle voit les Francs de France qui reviennent de la cour; elle voit Renaud devant au premier rang. Elle veut se justifier, elle s'écrie :

Eh! Renaud, ami!

3. « Ami Renaud, j'ai autrefois vu le jour où, quand vous passiez près de la tour de mon père, vous eussiez été bien dolent si je ne vous eusse pas parlé. » — « Vous avez mal agi, fille d'empereur, vous en avez aimé un autre, vous m'avez oublié. »

Eh! Renaud, ami!

4.

» Sire Raynaut, je m'en escondirai;
» A cent pucèles, sor sainz, vos jurerai,
» A xxx dames que avuec moi menrai,
» C'onques nul hom fors vostre cor n'amai.
» Prennez l'emmende et je vos baiserai. »
E Raynaut, amis!

5.

Li cuens Raynaut en monta lo degré;
Gros par espaules, greles par lo baudré;
Blonde ot lo poil, menu, recercelé;
En nul terre n'ot si biau bacheler.
Voit l'Erembors, si commence à plorer.
E Raynaut, amis!

---

4. « Sire Renaud, je m'en disculperai; je vous jurerai sur les saintes reliques avec cent demoiselles et trente dames que je conduirai avec moi, qu'oncques nul homme excepté vous je n'aimai. Prenez la satisfaction que je vous offre et je vous embrasserai. »

Eh! Renaud, ami!

5. Le comte Renaud a monté les degrés: il est gros des épaules et mince de la ceinture; son poil est blond, menu et boucié; en nulle terre il n'y eut si beau bachelier. Quand Erembors le voit, elle commence à pleurer.

Eh! Renaud, ami!

6.

Li cuens Raynaut est montez en la tor,
Si s'est assis en .1. lit point à flors,
Dejoste lui se siet bele Erembors;
Lors recommence lor premières amors.
E Raynaut, amis !

---

6. Le comte Renaud est monté dans la tour: il s'est assis sur un lit peint à fleur; la belle Erembors s'est assise à côté de lui; alors recommencent leurs premières amours.

Eh! Renaud, ami!

III.

CHANSON.

(XIIe SIÈCLE.)

BELLE ARGENTINE.

PAR LE TROUVÈRE AUDEFROY-LE-BATARD.

Manusc. de la Bibl. Roy. 7222. — S. Germ. 1989. fo LXIII, vo.
— Romancero français, p. 21.

1.

Au novel tens Pascor que florist l'aube spine,
Esposa li cuens Guis la bien faite Argentine.
Tant furent bonement, braz à braz, soz cortine,
Que VI bels fiz en out. Puis li monstra haïne,
Pour ceu que melz ama sa pucèle Sabine.
Qui covent a à mal mari
Sovent en a lo cuer marri.

---

1. Au temps nouveau de Pâques, quand fleurit l'aubépine, le comte Gui épousa la bien faite Argentine. Ils furent tant de fois ensemble dans le même lit que le comte Gui eut six beaux fils. Puis il la prit en haine, parce qu'il aimait mieux Sabine, sa fille de chambre.

Qui a méchant mari
Souvent en a le cœur marri.

2.

Li cuens por sa beauté l'aime tant et tient chière
Que de li ne se puet partir ne traire arrière.
Tant li semont ses cuers que s'amor li requière,
Que par devant li vient por faire sa proière.
Mais à icelle fois la vit cruel et fière.

Qui covent, etc.

3.

« Sabine, dist li cuens, vos gent cors m'atalente.
» Vostre amor vous requiers, la moie vous présente ;
» Et se vos m'en failliez, mis m'avez en tormente. »
La belle li respont : « Jà Dex ne lo consente,
» Qu'en soignantage soit useie ma jovente. »

Qui covent, etc.

---

2. Le comte, pour sa beauté, l'aime tant et l'a si chère qu'il ne peut jamais se résoudre à l'oublier. Son cœur le presse tellement qu'il demande à Sabine son amour, et qu'il s'en vient vers elle lui adresser sa prière. Mais cette fois il la trouva fière et cruelle.

Qui a, etc.

3. « Sabine, dit le comte, votre gentil corps me plaît. Je vous demande votre amour et je vous offre le mien. Si vous me refusez, vous me préparez de bien grands tourments. » La belle lui répond : « A Dieu ne plaise que dans le concubinage soit usée ma jeunesse. »

Qui a, etc.

4.

— « Sabine, tant vos voi courtoise et débonaire
» Que de vos ne me puis partir n'arrière traire.
» Se vos ma volonté et mon bon volez faire,
» N'a hom en mon pooir, s'il en voloit retraire
» Vilain mot, que les euz ne li féisse traire. »
Qui covent, etc.

5.

Tant a li cuens promis et doné à la bèle;
Que il li a tolu lo douz nom de pucèle;.
Son bon et son plaisir fait de la damoisèle.
Argente s'aperçoit, son seignor en apèle;
A pou que ne li part li cuers soz la mamèle.
Qui covent, etc.

---

4. « Sabine, je vous vois si courtoise, si avenante, que je ne puis me séparer de vous. Si vous voulez me céder et combler mes vœux, tout homme soumis à mon pouvoir qui oserait tenir à ce sujet vilains propos, je lui ferais crever les yeux. »

Qui a, etc.

5. Le comte a tant promis, tant donné à la belle qu'il lui a ravi le doux nom de pucelle. Il en a fait son plaisir et sa volonté. Argentine s'en aperçoit, elle appelle son seigneur; son cœur est près de s'échapper de sa poitrine.

Qui a, etc.

6.

La dame en sospirant a mostré son corage :
« Sire, por Dieu merci, trop m'avez en viltage,
» Quant devant moi tenez amie en soignantage ;
» Si me mervoil por coi me faites tel hontage
» Kar onques en moi n'out folie ne outrage. »
Qui covent, etc.

7.

— « Argente, bien avez votre raison mostrée :
» Sur les euz vos comant que vuidiez ma contrée,
» Si que jamès nul jour ne revoiez l'entrée ;
» Kar se vous i estiez véue, n'encontrée,
» Tout maintenant seroit la vostre vie outrée. »
Qui covent, etc.

---

6. La dame, en soupirant, a fait connaître sa pensée : « Sire, pour Dieu merci, vous m'avez en trop grand mépris, quand devant moi tenez une maîtresse en concubinage. Et je suis bien émerveillée de ce que vous me faites une telle honte, car jamais je n'ai commis ni légèreté ni faute. »

Qui a, etc.

7. « Argente, vous avez bien fait connaître votre pensée. Mais je vous commande sur les yeux de quitter ma terre et que jamais vous n'en revoyez l'entrée; car si l'on vous y rencontrait, tout aussitôt vous perdriez la vie.

Qui a, etc.

8.

Argente s'est en piez, vossist ou non, drécie,
En plorant prent congié, dolante et correcie,
De ses anfanz aidier tos les barons en prie;
Puis les baise en plorant, et il l'ont embracie.
Quant partir l'en covient por pou n'est enragie.
Qui covent, etc.

9.

Tant à la dame erré et sa voie tenue,
Qu'en Alemaigne droit est la bèle venue.
Tant fait qu'en la cour est l'empereor vëue,
Devant l'empereris s'est si bel maintenue
Qu'à son service l'a volentiers retenue.
Qui covent, etc.

---

8. Argente se lève ainsi contrainte; tout en pleurant, elle fait ses adieux, dolante et courroucée. Elle recommande à tous les barons de venir en aide à ses enfans; puis elle les baise en pleurant, et ils l'ont embrassée. Quand elle se voit forcée de partir, il s'en faut de peu qu'elle n'enrage.

Qui a, etc.

9. La dame a marché si long-temps, qu'elle arrive enfin en Allemagne. Elle a tant fait qu'elle a été remarquée à la cour de l'empereur. Elle est si bien parvenue à plaire à l'impératrice que celle-ci lui a demandé si elle voulait rester près d'elle pour la servir.

Qui a, etc.

10.

Argente la cortoise est de si haut servise
Que pour sa grant valour l'aime chascuns et prise;
De toutes œuvres est la belle si esprise
Que de seur toutes ot la dame la maistrise,
Si qu'ele n'est de riens blasmée ne reprise.
Qui covent, etc.

11.

Illuecques servi tant Argente la sénée,
Que Diex à ses biaux fils grant honor a donée,
Qu'il furent chevalier de haute renommée.
Quant Diex i ot valor et bonté assénée,
Adès ont mauvaistié haïe et refusée.
Qui covent, etc.

---

10. Argente la courtoise remplit si bien son devoir que sa grande vertu la fait aimer et respecter de chacun. Elle est si habile en toutes sortes d'ouvrages, qu'elle devient la première de ses compagnes sans que personne en soit offensé..

Qui a, etc.

11. Argente servit à la cour pendant si long-temps, que Dieu a donné à ses beaux fils de grands honneurs : ils sont devenus des chevaliers de haute renommée. Quand Dieu a mis en eux valeur et courage, alors ils ont fui et méprisé toute action mauvaise.

Qui a, etc.

12.

Plain sunt de grant bonté, d'onor et de largesse,
Valor qui lor defent malvestie et paresse
Les semont et conduit et aprent et adresse,
Tant qu'à l'emperéour servent par lor proesce.
Or lor defuit tristors et aproche liesce.

Qui covent, etc.

13.

Tant sunt vaillant et preu et bien servant li frère,
Que mout les aime et croit et prise l'emperère.
Et Diex qui des bien faits et gent guerredonnère
Lor fist connoistre illuec qu'Argentine est lor mère,
Et que il sunt si fis et li quens Guis lor père.

Qui covent, etc.

---

12. Ils sont pleins de loyauté, d'honneur et de largesse; valeur qui leur défend paresse et lâcheté, les guide, les instruit et les protège, si bien que par leur prouesse ils ont rendu de grands services à l'empereur. La tristesse s'en va et le bonheur est auprès d'eux.

Qui a, etc.

13. Les frères sont si vaillans, si bons, si utiles, que l'empereur les aime beaucoup, les écoute et suit leurs conseils. Dieu, qui récompense toujours les bonnes actions, leur a fait connaître qu'Argentine est leur mère, qu'ils sont ses fils, et que le comte Gui est leur père.

Qui a, etc.

14.

Quant reconnéus a ses biaus enfans la dame,
Tel joie en a son cuer qu'à pou que ne se pàme.
Ne déist un seul mot pour trestout un roiame;
Ensement se maintient que s'en allast li ame.
Lez li sunt li enfant assis seur un escame.

Qui covent, etc.

15.

Mout ont fait li enfant de lor mère grant joie,
Puis demandent congié, pour exploitier lor voie;
Mais mout envi lors done l'emperère et otroie.
L'empereris d'or fin deus somiers lor envoie
Et l'empérère autant, ains que partir les voie.

Qui covent, etc.

---

14. Quand la dame a reconnu ses beaux enfans, elle a tant de joie dans son cœur qu'elle est prête de perdre le sens. Elle ne peut dire une parole quand on lui donnerait un royaume; à la voir on dirait que son âme va la quitter. Ses enfans sont assis près d'elle sur un banc.

Qui a, etc.

15. Les enfans couvrent leur mère de caresses, puis ils demandent la permission de s'en aller. L'empereur la leur accorde, mais bien à regret, et leur envoie, ainsi que l'impératrice, deux sommiers chargés d'or, au moment de leur départ.

Qui a, etc.

16.

Lors se mit en chemin Argente et sa maisnie ;
Tant fit qu'en son païs vint o sa baronie.
La pais ont li enfant entr'aus faite et furnie,
Si c'onques puis n'i ot descort ne félonie ;
Et Sabine à toujours de la terre est banie.

Qui covent a à mal mari
Sovent en a lo cuer marri.

---

16. Alors se mettent en chemin Argente et sa famille ; ils marchent tant qu'ils arrivent dans leur pays. Les enfans ont fait entre eux un si loyal partage que depuis il n'y eut jamais ni débat ni félonie; et Sabine est pour toujours bannie de la contrée.

Qui a méchant mari
Souvent en a le cœur marri.

IV.

CHANSON.

(XIIe SIÈCLE.)

CHANSON DE QUÊNES DE BÉTHUNE

CONTRE L'IMPOLITESSE DES SEIGNEURS DE LA COUR DE FRANCE QUI S'ÉTAIENT MOQUÉS DE SON LANGAGE.

ANNÉE 1180.

Parmi les seigneurs français qui se réunirent dans les dernières années du XIIe siècle pour marcher à la délivrance de la Terre-Sainte, Quênes de Béthune est un des plus illustres. Né dans la première moitié du XIIe siècle, il n'existait plus en 1224, puisque Philippe Mouskes, dans sa *Chronique rimée*, regarde la mort de ce chevalier comme une des calamités de cette année (1). Ainsi qu'on le verra plus bas dans les chansons consacrées aux croisades, Quênes joua un grand rôle dans ces expéditions, dans celle principalement qui donna aux alliés l'empire de Constantinople. A la gloire des armes, Quênes de Béthune joignit encore celle de la poésie ; et l'on peut dire, sans exagération, qu'il mania aussi bien la lyre que l'épée. Vers 1180, Quênes vint à la cour de France, où sa réputation

(1) Dont la tière fu pis en l'an
Quar li vious Quênes estoit mors.
(*Chronique en vers de Philippe Mouskes*, t. I, p. 403.)

de trouvère l'avait précédé. La régente, veuve de Louis VII, Alix de Champagne, et son jeune fils, qui, depuis, fut le roi Philippe-Auguste, demandèrent au comte de vouloir bien leur faire entendre quelques-unes de ses chansons. Quênes de Béthune récita des vers écrits en dialecte de Picardie. Il ne fut pas écouté avec indulgence, et les seigneurs de France se moquèrent de lui. La reine et son jeune fils lui firent même comprendre que son langage n'était pas le meilleur. Le pauvre Artésien eut encore à essuyer les railleries d'une certaine comtesse qu'il ne nomme pas, mais dont il aspirait à captiver l'amour. Piqué au vif, Quênes de Béthune composa une autre chanson, mais en dialecte de l'*Ile de France*, dans laquelle il reproche aux Français leur peu de courtoisie. Tel est le sujet de la pièce suivante. « Cette chanson, dit avec raison » M. P. Paris qui le premier l'a fait connaître, où » quelques mots sentent encore un peu l'artésien, » comme *defois* pour *defaut*, *encoir* pour *encor*, » *ficx* pour *fils*, est d'ailleurs pleine de malice et » de sensibilité... Quênes nous y laisse clairement » voir que l'objet de son amour était la belle com- » tesse de Champagne (1). » Cette chanson peut encore donner lieu à plusieurs observations intéressantes. Elle prouve, sans réplique, l'existence des dialectes différens qui divisaient notre langue à la fin du XIIe siècle; elle prouve aussi que ces dialectes n'étaient pas assez étrangers les uns aux autres pour empêcher ceux qui les parlaient de se comprendre entre eux.

(1) Romancero français, p. 84.

Manusc. de la Biblioth. Roy. 7222. — S. F. 184. — Romancero français, p. 83.

1.

Mout me semont amours que je m'envoise,
Quant je plus dois de chanter estre cois.
Mais j'ai plus grant talent que je me coise,
Por çou, j'ai mis mon chanter en défois ;
Que mon langage ont blasmé li François,
Et mes chançons, oyant les Champenois,
Et la contesse encoir, dont plus me poise.

2.

La roïne ne fit pas que courtoise
Qui me reprist, elle et ses fiex li rois ;
Encoir ne soit ma parole françoise,
Si la puet-on bien entendre en françois.
Ne cil ne sont bien appris ne cortois
Qui m'ont repris, se j'ai dit mot d'Artois,
Car je ne fus pas norriz à Pontoise.

---

1. Amour me force de chanter quand je devrais me garder de le faire ; mais j'ai le plus grand besoin de me taire, aussi ai-je pris la résolution de ne plus chanter. Car les Français ont blâmé mon langage et mes chansons devant les Champenois et la comtesse encore, dont plus me pèse.

2. La reine ne fit pas que courtoise quand elle me reprit, elle et son fils le roi. Encore que ma parole ne soit pas française, on peut bien la comprendre en français ; et ceux-là ne sont ni bien appris ni courtois qui m'ont repris si j'ai dit mot d'Artois, car je ne fus pas nourri Pontoise.

3.

Diex ! que ferai ? dirai-li mon coraige ?
Irai-je li dont s'amor demander ?
Oïl, par Dieu, car tel sont li usaige
Qu'on ne puet mais, sans demant, rien trover.
Et se je sui outraigex del trover,
Ne s'en doit pas ma dame à moi irer,
Mais vers amors qui me fait dire outraige.

---

3. Dieu ! que ferai-je ? lui découvrirai-je mon cœur ? ou bien irai-je lui demander son amour ? Oui, de par Dieu ! car ainsi va le monde, qu'on ne peut rien avoir sans demander. Et si je suis mal inspiré, ma dame ne doit pas se fâcher contre moi, mais contre amour qui me fait dire outrage.

V.

CHANSON.

(XIIe SIÈCLE.)

CHANSON DE QUÊNES DE BÉTHUNE CONTRE UNE DAME.

C'est encore à Quênes de Béthune que l'on doit la chanson suivante ; elle prouve, sans réplique, que je n'ai pas trop loué ce seigneur en disant que son talent poétique égalait sa bravoure. En effet, on peut reconnaître que, relativement au temps où il écrivait et à l'idiome peu avancé dont il se servait, Quênes, heureusement inspiré, a touché à la perfection. Rien n'est plus spirituel que la raillerie moqueuse dont il fait usage; rien ne peut mieux nous faire connaître le langage poli, mais déjà caustique, des hommes de la cour en France à la fin du XIIe siècle.

Il n'est pas non plus sans intérêt pour nous de voir comment l'un de ces chevaliers audacieux du moyen-âge, celui qui le premier planta l'étendard de la croix sur les murs de Constantinople, maniait l'arme de la plaisanterie, et comment il se raillait d'une femme ou trop sévère ou trop coquette, qui s'était jouée de son amour. Ceux qui s'obstinent à ne voir dans les hommes du moyen-âge que des barbares grossiers et farouches, seront étrangement

surpris, en lisant ces vers dans lesquels respire une plaisanterie moqueuse et incisive, mais aussi une grande urbanité.

Le quatrième couplet se termine par deux vers assez curieux et qui donnent à cette chanson déjà importante un intérêt historique: la belle, répondant au chevalier, lui dit : Il n'y a pas encore deux mois

> Que li *marchis* m'envoya son messaige
> Et li *Barrois* a por m'amour jousté.

Évidemment il est ici question de deux chevaliers renommés par leur vaillance. Quant au premier, M. Paris a deviné juste en reconnaissant Boniface II, marquis de Montferrat, qui fut choisi, en 1201, pour chef de la croisade (1), et qui remplit avec tant de bravoure et d'équité les fonctions de général d'armée.

Quant au second, c'est Guillaume des Barres, l'un des chevaliers, fidèle compagnon du roi Philippe-Auguste. Tous les chroniqueurs se plaisent à vanter sa force prodigieuse et son courage, et ce fut lui qui, à la bataille de Bouvines, prit deux fois par le cou l'empereur Othon, et l'eût fait prisonnier, si les seigneurs allemands n'étaient pas parvenus à tuer son cheval et à renverser ce terrible guerrier (2).

Mais ce qui contribua le plus à établir la grande

(1) Art de vérifier les dates, chronologie historique des marquis de Montferrat. Edit. in-8°, t. XVII, p. 219.

(2) Chroniques de Saint-Denis, publiées par M. P. Paris, t. IV, p. 184.

réputation de Guillaume des Barres comme hardi chevalier, ce fut une joute que, dans sa jeunesse, il soutint contre le roi Richard-Cœur-de-Lion, et dont il sortit vainqueur. Voici le fait comme on le trouve raconté dans la *Chronique de Rains :* « Or » vous dirons dou roi Ricart qui estoit en Cypre... » ..... Si avint un jour que Messire Guillaume des » Barres chevauçoit parmi Acre et li rois Ricars » aussi, et s'entrerencontrèrent. Li rois Ricars » tenoit en sa main 1 tronchon d'une lance; et » méut au Barrois et le quida porter fors des ar- » chons. Li Barrois se tint bien, car il estoit chevalier » esmerés : et au passer que li rois englois quida » faire, li Barrois le saisit par le col et féri le cheval » des esperons, et le trait par force de bras des ar- » çons; puis laska les bras, et li rois chéi sour le » pavement si rudement que à poi que li cuers ne li » parti; et jut enki une grant pieche pasmés que on » n'i senti poux ne aleine (1). »

Jean Brompton, abbé de Jorval, contemporain du chroniqueur de Reims, rapporte le même fait; seulement il place la scène à Messine, et varie sur les détails (2).

(1) Chronique de Rains, publiée sur le manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, par Louis Paris. 1837, in-12, page 41.

(2) ..... Obviaverunt cuidam rustico cum asello arundinibus onusto quas cannas vocant. De quibus rex Angliæ et cæteri qui cum eo erant, ceperunt, et unusquisque illorum alter adversus alterum est congressus. Et contigit quod rex Angliæ et quidam strenuus miles de familia regis Franciæ, Willelmus de Bares nomine, ad invicem congre-

Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que l'honneur qui rejaillit sur Guillaume des Barres d'être sorti vainqueur d'une pareille lutte, ne lui ait valu la distinction dont il est ici l'objet.

dientes, arundines suas fregerunt; capa regis ex percussione Willelmi fracta est. Et rex inde iratus cum vehementi impetu ipsum Willelmum et equum suum titubare fecit: et dum intenderet ipsum in terram dejicere, sella regis declinavit, descenditque celerius rex et alium equum fortiorem protinus ascendens impetum in eundem Willelmum iterum fecit, sed ipsum dejicere non valuit; Willelmus enim collo equi sui adhæsit. Unde rege ei comminato cum Robertus filius Roberti comitis Lancastriæ defuncti.... manum in dictum Willelmum ut regem juvaret injecissent, ait rex : Sustine te et dimitte me et illum solum. Cumque rex et Willelmus dictis et factis ita diutius contendissent, rex prorumpens ait illi : Fuge hinc et cave tibi ne amplius coram me compareas.....

(*Historiæ Angliæ scriptores. Chronicon Joh. Bromton*, *t.* 1, *p.* 1192.)

C'est à M. P. Paris que je dois le curieux rapprochement du passage de la Chronique de Reims et des deux vers de la chanson de Quênes de Béthune.

Manusc. de la Biblioth. Roy. S. F. 184. — Cangé 66. — S. Germ. 1989. — Romancero français, p. 107.

1.

L'autrier avint en cel autre païs,
Qu'uns chevaliers ot une dame amée.
La dame taut que fust en son bon pris
Li a s'amor escondite et véée.
Puis fust un jor qu'ele li dit : « Amis,
» Par paroles vos ai mené mains dis,
» Or est l'amors conéue et provée
» D'orenavant serai à vos devis. »

2.

Li chevaliers la regarda el vis,
Si la vist moult palle et descolorée.

1. Jadis il arriva dans un certain pays qu'un chevalier aima une dame. La dame, tant qu'elle fut jeune et belle, ne voulut pas répondre à cet amour. Puis vint un jour où elle dit au chevalier : « Ami, je vous ai payé en paroles maints jours. Or est votre amour connu et éprouvé, dorénavant je consentirai à vos désirs. »

2. Le chevalier la regarda au visage ;il la trouva pâle et fanée. « Dame, dit-il, certainement je suis bien malheu-

« Dame, fait-il, certes mal sui baillis,
» Quant dès l'autrier n'oï vostre pensée.
» Vostre clers vis, qui sembloit flor de lis,
» Est si alés ore de mal en pis,
» Qu'il m'est avis que me soiés emblée.
» A tart avés, dame, ce conseil pris. »

3.

Quant la dame s'oït si ramposner,
Vergoigne en ot; si dit par félonnie :
« Par Dieu, vassal, je l' dis por vous gaber,
» Cuidiés-vous dont qu'à certes le vos die?
» Certes nenil; ne me vint en penser
» Qu'onques nul jor je vos deignasse amer.
» Que vos avés, par Dieu, meillor envie
» D'un bel valet baisier et accoler. »

---

reux de n'avoir pas su plus tôt votre pensée. Votre beau visage, qui ressemblait à une fleur de lys, s'en est allé de mal en pis, à un tel point qu'il me semblerait presque que vous n'existez plus. Dame, vous avez pris trop tard cette résolution.

3. Quand la dame s'entendit ainsi mépriser, elle en eut honte, et dit en colère : « Par Dieu, vassal, ce que j'ai dit c'était pour me moquer de vous. Vous avez cru que je parlais sérieusement? certainement non. Il ne me vint jamais à la pensée de daigner vous accorder mon amour. Et vous avez, par Dieu, meilleure envie de caresser un beau garçon. »

4.

— « Dame, fait-il, j'ai bien oï parler
» De vostre pris, mais ce n'est ore mie :
» Et de Troie r'ai-je oï conter
» Qu'ele fu jà de moult grant seignorie;
» Or n'i puet-on que la place trover.
» Por ce, dame, vos loe à escuser,
» Que cil ne soient atains de l'irésie
» Qui désormais ne vos vorront amer. »

5.

— « Par Dieu, vassal, mar vos vint en pensé,
» Quant vos m'avés reprové mon éaige.
» Se j'avoie mon jouvent tot usé,
» Si sui-je riche et de mout haut parage
» Qu'on m'ameroit, à petit de biauté.

---

4. — « Dame, dit l'autre, j'ai bien entendu parler de votre prix, mais ce n'est pas à l'heure qu'il est; et de Troie j'ai aussi entendu raconter qu'elle fut jadis de bien grande seigneurie; aujourd'hui on n'en peut trouver que la place. Aussi, madame, je vous supplie que ceux-là qui ne voudront plus vous aimer ne soient pas pour cette raison accusés d'hérésie. »

5. — « Par Dieu, vassal, vous avez eu une mauvaise pensée quand vous m'avez reproché mon âge. Quand bien même toute ma jeunesse serait passée, je suis assez riche et d'assez haut parage pour être aimée sans une grande

» Certes encor n'a pas deus mois passé
» Que li marchis m'envoia son messaige,
» Et li Barrois a por m'amour jousté. »

6.

— « Dame, fait-il, ce vos puet moult grever
» Que vos fiés en vostre signorage;
» Mais tel cent ont por vostre amour ploré,
» Que, se estiéz fille à roi de Cartage,
» Jamais nul jor n'en aroient volenté.
» On n'aime pas dame por parenté,
» Ains quant ele est bele, courtoise et sage;
» Vous en saurez par tens la vérité. »

---

beauté. En vérité, il n'y a pas deux mois que le marquis m'envoya son message, et que le Barrois a joûté pour mon amour. »

6. — « Dame, dit l'autre, il pourra vous mésadvenir de vous fier dans votre seigneurie. Mais sur cent qui ont pleuré pour votre amour, aucun n'en voudrait plus, fussiez-vous fille du roi de Carthage : on n'aime pas une dame à cause de sa parenté, mais parce qu'elle est belle, courtoise et sage; vous en saurez bientôt la vérité. »

VI ET VII.

CHANSONS.

(XIIe SIÈCLE.)

DEUX AUTRES CHANSONS PAR QUÊNES DE BÉTHUNE.

Les deux chansons qui suivent ne pouvaient pas être séparées de la précédente, puisqu'elles ont été composées par le même poète et sur le même sujet. La satire que fit Quênes de Béthune contre la dame inconnue eut quelque retentissement, et les amis du comte eux-mêmes lui reprochèrent d'avoir attaqué le sexe en général. Obligé de se défendre, Quênes explique, dans la première de ces deux pièces, qu'il n'a voulu que se venger d'une personne dont la dureté avait été grande à son égard. Dans la seconde, il semble regretter l'amour d'une autre maîtresse, et va même jusqu'à consentir à délaisser le paradis pour elle. Mais il termine en lui reprochant d'être fausse, coquette, ambitieuse, et d'avoir exigé son voyage en Syrie.

En réunissant ces deux pièces à celles que l'on trouvera plus bas, parmi les chansons relatives aux croisades, on pourrait en tirer de piquantes révélations sur la vie de Quênes de Béthune.

nusc. de la Bibl. Roy. 184, suppl. — 1989, S. Germ.
— Romancero français, p. 89.

1.

.'autrier, un jor après la saint Denise,
'ui à Bétune où j'ai esté sovent;
.à me souvint des gens de mal guise
)ui m'ont mis sus mensoigne, à esciant,
)ue j'ai chanté des dames laidement.
fais il n'ont pas ma chanson bien aprise,
.ins ne chantai fors d'une seulement,
)ui tant forfist que vengeance en fu prise.

2.

l n'est pas droit que l'on me desconfise
Et si dirai bien la raison comment :
'on prent, par droit, d'un larron la justise,
)oit-on desplaire as loiaus, de néant?

. Naguère, un jour après la Saint-Denis, j'étais à
nune, où je réside souvent. Là, je me souvins de gens
appris qui m'ont faussement accusé en prétendant
j'ai chanté vilainement contre les dames. Mais ils
it pas bien compris ma chanson, car j'ai chanté seu-
ent contre une dont les outrages demandaient ven-
nce.

. Il n'est pas juste de me blâmer, et j'en dirai bien
aison : si l'on fait justice d'un larron, aux termes de
oi, doit-on par là déplaire en rien aux gens de bien?

Nénil, par Dieu, qui raison i entend.
Mais la raison est si arrière mise,
Que ce qu'on doit loer blame la gent,
Et loie ce que li saiges desprise.

3.

Dame, lonc tems ai fait vostre servise,
La merci Dieu; c'or n'en ai mais talent:
Si m'est au cors une autre amor emprise
Qui me requiert et allume et esprent;
Et me semont d'amer si haltement,
Que je l'ferai, ne peut estre autrement.
En li n'y a ne orgueil ne faintise
Si me mettrai del tout à son commant.

Non, de par Dieu, pour qui entend raison. Mais la raison est si bien mise en oubli, que l'on blâme ce qu'il faudrait louer, et qu'on approuve ce que les gens sensés condamnent.

3. Dame, je vous ai long-temps servie, Dieu merci! Aujourd'hui, l'envie m'en est passée; car j'ai au cœur un autre amour qui me requiert, m'embrase et m'anime, et me convie à aimer si instamment que j'obéirai à toute force. Il n'y a en celle-ci ni orgueil ni mensonge; je m'abandonnerai tout entier à son commandement.

Manusc. de la Biblioth. Roy. 7222. — 184 suppl. —
Romancero français, p. 88.

1.

Bele, doce, dame chière,
Vostre grant beautés entière
M'a si sorpris,
Que se j'ere en Paradis
S'en revenroie arrière,
Par covent que ma proière
M'éust là mis
Que fùisse vostre ami
N'à moi ne fùissiez fière.
Car ainc en nule manière
Ne forfis,
Que fuissiez ma guerrière.

2.

Por une qu'en ai haïe,
Ai dit aux autres folie

---

1. Belle dame, douce et chère, votre grande beauté m'a si bien séduit que si j'étais en Paradis j'en reviendrais, à condition que vous consentiriez à me prendre pour votre ami, et que vous ne me tiendriez plus rigueur. Car je n'ai rien fait pour que vous me fassiez la guerre.

2. Pour une que j'ai haïe, j'ai follement parlé des

Come irous.
Mal ait vos cuers convoitous
Qui m'envoia en Surie!
Fausse estes, voir plus que pie,
Ne mais por vous
N'averai jà iex plorous.
Vos estes de l'abbaïe
As s'offre-à-tous;
Si ne vos nommerai mie.

---

autres, comme un homme emporté. Fi! de votre cœur ambitieux qui m'a envoyé en Syrie! Vous êtes plus fausse qu'une pie et je n'aurai plus pour vous les yeux larmoyans. Vous êtes de la congrégation des *s'offre à tous*. Je ne vous nommerai pas.

VIII.

CHANSON.

(XIIe SIÈCLE.)

CHANSON DU COMTE DE BAR

SUR SA CAPTIVITÉ.

---

est probable que le comte de Bar, auteur de
e chanson, est Henri Ier, mort, sans enfant, au
ge d'Acre, en 1191. Dans une des expéditions
l entreprit pendant les années 1188 et 1189,
nt été fait prisonnier par quelques princes alle-
nds, il demanda du secours au duc de Brabant,
était à cette époque Godefroi IIIe du nom;
comte d'Alost (Philippe), second fils de Bau-
in, comte de Hainaut, mort en 1212. Il s'a-
ssa aussi à ses sujets et à son frère le mar-
s, Thibaut Ier, qui lui succéda en 1191. Or,
re chanson est précisément un appel fait par
prisonnier à ses parens et à ses amis. A la
du premier couplet, il est question du comte
ion, dans lequel notre prisonnier a beaucoup
spoir. Ce comte doit être Othon de Brunswich,
de Henri, duc de Saxe, qui devint empereur en

1198. Quant à la belle-mère du comte, à laquelle tout le troisième couplet de la chanson est consacré, elle ne nous est pas connue.

Cette pièce, imprimée pour la première fois en 1780 par Laborde, a été reproduite en 1824 par M. Auguis, dans son ouvrage sur les *Poëtes français* (1), et tout récemment M. Arthur Dinaux l'a insérée, t. II, p. 38 *des Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France, etc.* Paris, 1839, in-8°.

(1) Essai sur la musique ancienne et moderne. Paris, 1780. 4 vol. in-4°, t. II, p. 161.

Auguis, les Poètes français depuis le XII° siècle jusqu'à Malherbe. Paris, 1824. 6 vol. in-8°, t. II, p. 19.

. de la Biblioth. Roy. 1989. — S. Germ., f° CXLI r°.

1.

nos barons que vos est-il avis,
pains Erairs? Dites vostre sanblance :
nos parans ni an toz nos amis
z-i-vos nule bone atendance?
coi fusiens hors du Thyois païs
nos n'avons joie, solaz, ne ris?
comte Othon ai mout grant atendance.

2.

de Braiban, je fui jà vostre amis.
t con je fui en délivre poissance,
os fussiez de rien nule entrepris,
moi puisiez avoir mult grant fiance.

Que pensez-vous de nos seigneurs? compagnon dites-moi votre avis? Devons-nous fonder quelque poir sur nos parens et sur tous nos amis? Serons-irés par eux hors du pays d'Allemagne, où nous s joie, ni soulas, ni gaîté? J'ai grande espérance comte Othon.

Duc de Brabant, j'ai toujours été votre ami. Tant n'a vu libre et puissant, si vous eussiez été atteint que malheur, vous auriez pu compter sur moi.

Por Deu vos pri ne mi soiez eschis.
Fortune fait maint prince et maint marchis
Millors de moi avenir meschéance.

3.

Belle-meire, ainc rienz ne vos meffis
Por coi éusse vostre malle voillance.
Dès celui jor que vostre fille pris
Vos ai servi loiaument, dès m'enfance;
Or sui por vos ici loiez et pris
Entre les mains mes morteus anemis.
S'avez bon cuer, bien en prendrez venjance.

4.

Bons cuens d'Alost, se par vos sui hors mis
De la prison où je sui en doutance,
Où chacun jor me vient de mal en pis;
Toz jors i sui de la mort en baance.

Au nom de Dieu, ne m'abandonnez pas. Fortune a fait tomber dans le malheur maint prince et maint marquis meilleurs que moi.

3. Belle-mère, je ne vous ai manqué en rien pour mériter votre malveillance. De ce jour où j'ai pris votre fille, je vous ai loyalement servie, et même depuis mon enfance. A présent, je suis à cause de vous prisonnier entre les mains de mes ennemis mortels. Si vous avez bon cœur, vous en tirerez vengeance.

4. Bon comte d'Alost, si par vous je suis délivré de la prison où je suis dans l'inquiétude, où chaque jour je vais de mal en pis, où à chaque instant je suis en

hiez por voir, se vos m'estes aidis,
stres serai de bon cuer toz dis,
mes pooir, sanz nule retenance.

5.

nçon, va, di mon frère lou marchiz
mes homes, ne me facent faillance;
si diras à ceus de mon païs
e loiautez mains preudomes avance.
verrai-je qui sera mes amis,
connoistrai trestoz mes anemis :
or aurai, se Dieu plaist, recovrance.

---

de la mort, soyez sûr que si vous me venez en
e serai vôtre de bon cœur et toujours et mes fiefs
sans réserve.

Chanson, va : dis à mon frère le marquis et à mes
es qu'ils ne me fassent pas défaut. Et tu diras aussi
de mon pays que la loyauté a servi plus d'une
s hommes courageux. Je vais voir quels seront
mis et je connaîtrai mes ennemis. J'aurai encore,
ît à Dieu, ma délivrance.

IX.

CHANSON.

(XIIe SIÈCLE.)

CHANSON DU ROI RICHARD CŒUR-DE-LION SUR SA CAPTIVITÉ.

ANNÉE 1192-1194.

Voici encore un prisonnier qui chante son malheur et qui s'adresse à ses amis et à ses sujets pour qu'ils lui viennent en aide ; mais celui-ci est un des princes les plus célèbres du moyen-âge, c'est un de ceux dont la vie donne à l'histoire de cette époque le plus de mouvement et d'intérêt. En effet, Richard Ier, roi d'Angleterre, eut un règne assez court, mais dont chaque année fut signalée par des événemens remarquables. L'un des plus connus, c'est la captivité que Richard eut à souffrir en Autriche dans les prisons du duc Léopold, dont il avait outrageusement foulé aux pieds l'étendard pendant la croisade qui venait de finir.

La captivité du roi Richard dura près de deux ans. Arrêté à Vienne le 21 décembre de l'année 1192, il fut mis en liberté le 4 février 1194, moyennant une rançon énorme qu'on le força de

C'est avec raison que Richard, dans les vers
va lire, se plaint de ses sujets et de ses
ui ne cherchaient pas à le délivrer.
ait de quelle manière fut découverte la prison
l de laquelle le malheureux roi d'Angleterre
aché. Blondel, son poëte et son serviteur
étant parvenu à pénétrer dans le château de
d, duc d'Autriche, s'assura de la présence de
ître dans ce lieu, en chantant un air qu'ils
coutume de dire ensemble et que Richard
de son côté. Ce fait a paru suspect au plus
nombre des historiens : les uns, peu familiers
s mœurs du XIIe siècle, ont trouvé extraordi-
ue le roi Richard sût faire des vers et les chan-
autres n'ont pas trouvé suffisantes les autorités
quelles un pareil fait était appuyé. Parmi ces
s, ceux qui ont raconté cette aventure comme
adition populaire ont ajouté que le plus an-
teur qui le citât vivait à la fin du XVIe siècle.
ait vrai sous un rapport ; mais le président
it rapportait cette histoire d'après une an-
chronique écrite au plus tard à la fin du
ècle. Or, cette ancienne chronique, récem-
découverte parmi les manuscrits de la Biblio-
du Roi, a été publiée, et l'on y trouve le récit
délivrance de Richard, que je crois devoir
uire ici.

soremais vous dirons del roi Richart que li
d'Osterriche tenoit en prison ; et ne savoit
nouvièles de lui, fors seulement li dus et ses
aus. Si avint qu'il avoit longuement tenu .1.
strel, qui nés estoit deviers Artois, et avoit

» à nom Blondiaus. Cius afferma en soi qu'il querroit son signeur par toutes terres tant qu'il l'auroit trové ou qu'il en oroit novièles. Et se mist en chemin et tant erra l'un jour et l'autre, par laid et par biel, qu'il ot demouré an et demi, n'onques ne pot oïr nouvièle del roi. Et tant aventura qu'il entra en Osterriche ensi come aventures le menoit. Et vint droit au castiel où li rois estoit en prison; et se hiebrega ciès une vaine feme, et li demanda à cui cis castiau estoit, qui tant estoit biaus et fors et séans? Li ostesse respondi, et dist qu'il estoit au dus d'Osterriche. — O bièle ostesse, dist Blondiaus, a-il ore nul prisonier dedens? — Ciertes, dist-elle, oil, un qui jà estoit bien a .1111. ans : mais nous ne poons savoir qui il est ciertainement. Mais on le garde moult sougneusement, et bien espérons qu'il est gentius hom et grant sires. Et quant Blondiaus entendi ces paroles, si fu merveilles liés, et li sembla en son cuer qu'il avoit trouvé çou qu'il quéroit. Mais ains ne fist samblant al ostesse. La nuit dormi et fu aise et quant il oï le gaite corner le jour, si se leva et ala à l'église proiier Dieu qu'il li aidast. Et puis vint au castiel et s'accointa au castelain de laiens, et dist qu'il estoit menestreul de viièle, et volontiers demouroit avoec lui, s'il lui plaisoit. Li castelains estoit jouenes chevaliers et jolis; et dist qu'il le retenroit volentiers. Adonc fu liés Blondiaus et alla querre sa viièle et ses estrumens; et tant servi le castelain qu'il fu moult bien de laiens, et de toute la maisnie, et moult plot ses siervices. Ensi demoura laiens tout l'iver, onques ne

savoir qui li prisonier estoit, et tant qu'il aloit
our, es fièstes de Pasques, par le jardin qui
it lès la tour, et regarda en tour, savoir se par
ture poroit veoir le prisonier. Ensi come il
it en cette pensée, li rois regarde et vit Blon-
; et pensa coment il se feroit à lui conoistre, et
uvint d'une canchon qu'il avoient fait entre
deux, que nus ne savoit fors que eux deux. Si
encha haut et clèrement à canter le premier
, car il cantoit très bien. Et quant Blondiaus
, si sot certainement que c'estoit ses sires. Si
cuer le plus grant joie qu'il ot onques mès à
jour. Et se parti maintenant dou vergier et
a en sa chambre où il gisoit, et prist sa viièle
omencha à viéler une note, et en violant se dé-
t de son signeur qu'il avoit trouvé. Ensi de-
ra Blondiaus deschi à Pentecouste, et si bien
ouvri que nus ne se pierchut de son affaire.
nt vint Blondiaus au castelain et li dist :
, s'il vous plaist, je me iroie volentiers en mon
s, car lonc tans a que je n'i fui. — Blondiel,
frère, ce dist li castelains, ce ne ferez vous
, se vous m'en créés. Mais démorés encore et
vous ferai grant bien. — Ciertes, sire, dist
ndiaus, je ne demouroie en nule manière. »
Quant li castelains vit qu'il ne le pooit retenir,
li octria le congier et li donna boine ronchi
ve. A tant se parti Blondiaus dou castelain, et
tant par ses journées qu'il vint en Engletère et
as amis le roi et as barons, où il avoit le roi
uvé et coment. Quant il orent entendu ces nou-
les si en furent moult liés, car li rois estoit le

« plus larges chevalier qui onques cauçast espe-
» ron (1). »

La prison du roi Richard une fois découverte, il ne fut plus possible au duc d'Autriche ni à l'empereur de le retenir dans les fers ; c'est pourquoi les barons allemands convoqués forcèrent ces deux princes à rendre Richard à la liberté.

Quand on apprit la délivrance du Cœur-de-Lion, il y eut beaucoup de mouvement dans les différens états féodaux de l'Europe. Chacun s'agita, mais en sens divers. Ceux qui l'avaient trahi s'inquiétèrent, tout en se préparant à la guerre. Ses amis et ceux qui lui étaient restés fidèles se réjouirent, et l'on entendit Bertrand de Born, ce troubadour si fameux, pousser un long cri d'allégresse. Dans une des pièces de poésie qu'il composa à ce sujet, il s'écria : « Voici la belle saison et
» notre temps est revenu. Voici venir le roi vaillant
» et preux, le roi Richard, qui jamais ne valut tant.
» Nous allons voir l'or et l'argent se répandre ;
» les pierriers vont se détendre et jouer ; les murs
» vont crouler, les tours vont baisser et descendre
» et les ennemis faits prisonniers seront jetés dans
» les fers (2). »

La chanson que Richard a composée sur sa capti-

(1) Cronique de Rains, publiée par Louis Pâris, p. 53.

(2) Ar ven la coindeta sazos
Que arribaràn nostras naus.
E venra 'l reis gaillartz e pros,
C'anc lo reis Richartz non fo taus ;
Adoncs veirem aur e argent despendre,
Peireiras far destrapar e destendre,

est remarquable sous plus d'un rapport. La ie en est belle; ce refrain :

Et pourtant je suis prisonnier.

anque ni d'élévation ni de mélancolie.

ı trouve, dans les manuscrits, cette chanson : en provençal et en français. Il me paraît difficile de décider dans lequel des deux nes Richard l'a composée. Il est certain qu'il arlait tous deux, et l'on pourrait croire que yal prisonnier est l'auteur des deux versions, avait également besoin de ranimer le zèle de ujets du nord et du midi.

ette chanson a été plusieurs fois imprimée, mais : manière très-fautive (1). Je la publie ici d'a-un manuscrit des premières années du XIII[e] siè-ui se trouve à la Bibliothèque du Roi.

Murs esfondrar tor baissar, e deissendre
E'ls enemics encadenar e prendre.
Bertrand de Born, Poésies.

Raynouard, Lexique Roman, t. I, p. 338.

En 1772, par Sinner, dans son Catalogue des ma-its de la Bibliothèque de Berne, t. III, p. 370.
1774, par Millot, dans son Histoire littéraire des adours, t. I, p. 60.
1819, par Sismondi. Littérature du midi de l'Eu-t. I, p. 154.
ynouard, t. IV, p. 183 du Choix des poésies origi-des Troubadours, a publié le texte provençal.

Manusc. de la Biblioth. Roy. — S. Germ. 1989. f° CII, r°.

1.

Jà nus hons pris ne dirat sa raison
Adroitemant s'ansi com dolans hons,
Mais par confort puet-il faire chanson.
Moult ai d'amins, mais povre sont li don;
Honte en auront se por ma réançon
Suix ces .II. yvers pris.

2.

Ceu sevent bien mi home et mi baron,
Englois, Normant, Poitevin et Gascon,
Ke je n'avois si povre compaingnon
Cui je laissasse por avoir an prixon.
Je no di pas por nulle retraison,
Mais ancor suix-je pris.

---

1. Nul prisonnier ne parlera bien de son sort qu'avec l'accent d'un homme malheureux. Mais, pour se consoler, il peut faire une chanson. J'ai beaucoup d'amis, mais pauvres sont leurs dons. Honte sur eux si à défaut de rançon je suis prisonnier deux hivers.

2. Ils le savent bien, mes barons et mes hommes, Anglais, Normands, Poitevins et Gascons, que je n'avais si pauvre compagnon que je laissasse en prison faute d'argent. Je ne le dis pas pour faire un reproche, mais encore suis-je prisonnier.

3.

sai-ge bien de voir certainement,
mors ne priset ne amins ne parent
nt on me lait por or ne por argent.
ult m'est de moi, mais plus m'est de ma gent,
près ma mort auront reprochier grant
Se longement suis pris.

4.

st pas mervelle se j'ai lo cuer dolant
nt mes sires tient ma terre en tormant.
r li manbroit de nostre sairement
nos féimes andui communament.
n sai de voir ke séans longemant
Ne seroie pas pris.

Mais je commence à voir combien il est vrai qu'un
ou un prisonnier n'a ni parens ni amis, puisqu'on
isse ici faute d'or ou d'argent. Je suis inquiet pour
mais bien plus pour mes sujets qui, après ma
auront de si grands reproches à se faire, si je reste
ong-temps prisonnier.

Ce n'est pas merveille si j'ai le cœur dolent quand
seigneur tient ma terre en souffrance. S'il lui sou-
t du serement que nous fîmes tous les deux en-
e, bien sûr je ne serais pas ici long-temps pri-
er.

5.

Mes compaingnous cui j'amoie et cui j'aim
Ces dou Cahiul et ces dou Porcherain,
Me di chanson, qui ne sont pas certain,
C'onques vers aus n'an oi cuer faus ne vain.
Cil me guerroient, il font moult que vilain
    Tant com je serai pris.

6.

Or sevent bien Angevin et Torain,
Cil bacheler ki or sont fort et sain,
C'aucombreis suix, lons d'aus, en autrui mains.
Forment m'adaissent mais il n'i voient grain;
De belles armes sont ores veut cil plain,
    Por tant ke je suis pris.

---

5. Mes compagnons que j'aimais et que j'aime encore, ceux de Cahors et ceux du Perche, on m'apprend, par des chansons, qu'ils ne sont pas fidèles, et cependant je fus toujours pour eux franc et loyal. S'ils me guerroient, ils agissent bien mal pendant que je suis prisonnier.

6. Ils le savent bien les Angevins et les Tourangeaux, ces bacheliers à présent riches et tranquilles, que je suis loin d'eux prisonnier en des mains étrangères. Ils pourraient m'aider, mais ils n'y voient nul profit. Ils sont puissans sous les armes, et pourtant je suis prisonnier.

7.

ntesse, suer, vostre pris soverain
s sat et gart cil à cui je me claim
Et par cui je suis pris.
nou di pas de celi de Chartain
La meire Loweiis.

Comtesse, ma sœur, votre roi prisonnier prie Dieu ous garde et vous conserve; ce Dieu, à qui j'adresse œux, et par la volonté duquel je suis captif. Je le pas de celle qui est à Chartres, de la mère de

X.

CHANSON.

(XII[e] SIÈCLE.)

SIRVENTE FRANÇAIS

DU ROI RICHARD CŒUR-DE-LION

ADRESSÉ AU DAUPHIN D'AUVERGNE.

ANNÉE 1199.

Le troubadour Bertrand de Born avait été bon prophète ; Richard ne fut pas plutôt rendu à la liberté qu'il s'empressa de faire la guerre à ceux qui avaient cherché à lui nuire pendant sa captivité. Le plus acharné d'entre ses ennemis et le plus puissant était le roi de France Philippe-Auguste ; aussi fut-ce contre lui que le Cœur-de-Lion dirigea tous ses efforts. C'est à cette occasion et dans ce but que Richard composa la chanson suivante. Pour mieux la faire comprendre, je traduirai le préambule historique dont elle est précédée dans les manuscrits originaux : « Quand la paix fut faite » entre le roi de France et le roi d'Angleterre, les » deux princes firent l'échange de l'Auvergne et » du Quercy. L'Auvergne, qui avait appartenu au

Richard, passa sous la domination du roi de
ce, et le Quercy devint la propriété de mon-
eur Richard. Le dauphin d'Auvergne et le
e Gui, son cousin, seigneurs de cette pro-
, furent bien tristes et irrités de cet échange,
e roi de France était trop près d'eux. Il le
t dur, avare et de mauvaise seigneurie. Aus-
qu'il fut en possession de l'Auvergne, le roi
rance se rendit maître d'un château-fort qui
n Novedre, et d'Issoire, ville assez impor-
, appartenant au dauphin. La guerre ayant
entre le roi de France et le roi Richard,
rnier envoya un message au dauphin d'Au-
e et au comte Gui, son cousin. Il leur rap-
les torts que le roi de France avait à leur
, et proposa de les soutenir s'ils consentaient
évolter contre lui, et de leur fournir cava-
machines de guerre et argent. Le dauphin
ergne et son cousin acceptèrent les propo-
s de Richard et saillirent en guerre contre
de France. Quand Richard eut appris que
uphin d'Auvergne et le comte Gui avaient
ié son rival, il fit une trève avec lui et s'en
rna en Angleterre. Le roi de France porta
rces en Auvergne, mit à feu et à sang la
du dauphin et du comte Gui, s'empara de
bourgs, de leurs villes et de leurs châteaux.
omme ils virent qu'ils ne pouvaient résister
i de France, ils firent avec lui une trève de
nois, et décidèrent que le comte Gui irait
ngleterre savoir du roi Richard s'il voulait
à leur secours, comme il l'avait juré et pro-

» mis. Le comte Gui passa la mer avec dix chevaliers ; mais Richard lui fit mauvais accueil, lui refusa cavaliers, sergens, machines de guerre et argent, et le comte Gui revint seul, triste et honteux. Aussitôt qu'il fut de retour en Auvergne, lui et le dauphin d'Auvergne se rendirent auprès du roi de France et s'accordèrent avec lui. Et quand ils eurent fait cela, la trève du roi de France et de monseigneur Richard expira, et le roi de France réunit sa grande armée ; et, entrant dans la terre du roi Richard, il s'empara des villes et brûla bourgs et châteaux. Quand monseigneur Richard eut connaissance de ce fait, il accourut et passa la mer. A peine arrivé, il manda au dauphin et au comte Gui de venir à son aide ; que la trève était finie et qu'il fallait saillir en guerre contre le roi de France. Mais ceux-ci n'en firent rien, et le roi Richard, quand il apprit qu'ils ne voulaient pas l'aider, composa un sirvente contre le dauphin d'Auvergne et contre le comte Gui, dans lequel il rappelait les sermens que ceux-ci lui avait faits. »

Le dauphin se garda bien de laisser sans réponse le manifeste que Richard lança contre lui. Dans un sirvente en vers provençaux, il renvoya au roi d'Angleterre le reproche de lâcheté et de trahison que ce dernier lui avait adressé. Voici cette pièce :

Roi, puisque contre moi vous chantez, vous trouverez aussi un chanteur. Vous me faites si peur que je suis forcé de vous obéir et de suivre vos caprices. Mais, je vous en préviens, si vous abandonnez jamais vos fiefs, ne venez pas prendre les miens.



ne suis pas roi couronné, ni homme de tant de e, qu'il me soit possible de défendre mon héritage mon redoutable seigneur. Mais vous, que le Turc craignait autant qu'un lion, roi, duc, comte u, comment souffrez-vous qu'on vous garde Gisors?

ne fus pas plutôt votre allié que je reconnus ma vous qui avez donné à moi et au comte Gui tant vaux, tant de soldats et tant d'argent. Bien disent mpagnons qu'ils ne suivront votre étrier qu'autant ous serez généreux.

quand vous disiez que j'étais brave et courageux, ne me trahissiez pas moins. Mais Dieu m'a fait preux pour qu'entre Le Puy et Aubusson je puisse au milieu des miens, qui ne sont ni des serfs ni ifs.

gneur vaillant et honoré, qui autrefois m'avez si vous n'aviez pas changé, je me serais tourné vers Mais notre roi d'à-présent nous rend Issoire et Usson. Et ce qui me plaît davantage, c'est qu'il a délivré la charte.

n que je sois très-désireux de vous et de votre r, le comte d'Angoulême, à qui vous avez fait tant neur, n'en est pas si bien récompensé,

, maintenant vous me verrez preux, car une dame ncourage; elle est si belle que je lui appartiens tout et que j'obéis à tous ses désirs.

mme on le voit, ce sirvente du dauphin d'Au- ne est une longue ironie dans laquelle il répond rieusement aux reproches que le roi d'Angle- lui adressait. Ce dauphin s'appelait Robert; ait fils de Guillaume-le-Vieux, et lui succéda

en 1169 dans la possession du comté de Clermont et d'une partie de l'Auvergne. Les événemens rapportés dans le récit précédent se passèrent des années 1195 à 1199 ; et Richard doit avoir composé sa chanson après le 30 septembre 1199 (1). Elle est écrite en français dans le dialecte poitevin, langage naturel au roi Richard, puisqu'il était né et avait passé toute sa jeunesse dans le pays où ce dialecte était parlé. C'est à peu près le même idiome que celui de la chanson sur la mort du roi Richard qui vient après celle-ci. Il était en usage dans le Poitou, dans le Maine et l'Anjou, et avait beaucoup de rapport avec le provençal. Mais, à mesure qu'on s'éloignait du midi et qu'on se rapprochait de la Bourgogne et de la Champagne, ce dialecte perdait ses formes méridionales, et ressemblait davantage au français usité dans ces dernières provinces. Cet idiome est d'autant plus curieux à étudier qu'il semble le point de jonction entre les deux romanes du midi et du nord.

(1) Voyez sur ces événemens le livre onzième de la Conquête de l'Angleterre, par M. Augustin Thierry, t. vi, p. 106, 5ᵉ édit.

sc. de la Biblioth. Roy. 7608 - 7222. — Rochegude,
Parnasse occitanien, t. I, p. 13,

1,

Dalfin, jeus voill déresnier,
Vos e le comte Guion,
Que an en ceste seison
Vos féistes bon guerrier
E vos jurastes ou moi;
E m'en portastes tiel foi
Com n'Aengris à Rainart :
Et semblés dou poil liart.

2.

Vos me laïstes aidier
Por treive de guierdon,
E car saviés qu'à Chinon
Non a argent ni denier;

Dauphin, je veux vous interroger, vous et le comte Qu'avez-vous fait en cette saison qui sente le bon er? Vous m'avez donné votre foi, et vous y êtes idèle comme Isengrin l'est à Renard. Vous êtes du es lièvres.

Vous cessâtes de m'aider quand je cessai de vous vous saviez pourtant bien qu'à Chinon il n'y avait ni , ni cuivre. Vous me préférez un roi riche, coura

Et vos voletz riche roi,
Bon d'armes, qui vos port foi.
Et je suis chiche, coart,
Si vos viretz de l'autre part.

3.

Encor vos voill demandier
D'Ussoire s'il vos siet bon;
Ni s'in prendretz venjeison,
Ni logaretz soudadier.
Mas une rien vos outroi,
Si beus faussastes la loi,
Bon guerrier à l'estendart
Trovaretz le roi Richart.

4.

Je vos vi au comensier
Large de grant messiou;

---

geux, fidèle à sa parole; et moi je suis un avare, un poltron. Et alors vous vous tournez de l'autre parti.

3. Je vous demanderai aussi s'il vous souvient d'Issoire? En tirerez-vous vengeance? Assemblerez-vous des soldats? Mais je vous affirme une chose : si vous faussez vos sermens, vous trouverez le roi Richard bon guerrier sous l'étendard.

4. Je vous ai connu autrefois généreux, aimant la dépense; mais depuis on vous a vu, pour élever des

Mais puis trovetz ochoison
Que por fortz castels levier
Laissastes don e donoi,
E cortz e segre tornoi :
Mais nos cal avoir regart
Que Franssois son Longobart.

5.

Vai, Sirventes, je t'envoi
En Auvergne, e di moi
As deus comtes de ma part
S'ui més font pès, Dieu les gart.
Que chaut si garz ment sa foi?
Q'escuiers n'a point de loi :
Mais dès or avant se gart
Que n'ait en peior sa part.

---

châteaux-forts, oublier la galanterie, abandonner cours et tournois. Mais nous aurions dû nous rappeler que les Français sont des Lombards.

5. Va, Sirvente, je t'envoie en Auvergne; va dire aux deux comtes, de ma part, que s'ils veulent rester en paix, Dieu les conserve! Qu'importe qu'un *gars* manque à sa foi? écuyer n'a point de loi ; mais, dorénavant, qu'il prenne garde d'en être mal récompensé.

XI.

CHANSON.

(XIIe SIÈCLE.)

CHANSON FRANÇAISE ET PROVENÇALE
SUR LA MORT
DU ROI D'ANGLETERRE RICHARD CŒUR-DE-LION,

ANNÉE 1199.

Tandis que le roi Richard était occupé à guerroyer dans le Poitou et l'Auvergne, et qu'il cherchait à réparer le dommage que lui causaient les attaques réitérées du roi de France, il apprit qu'un de ses vassaux, Aimar, vicomte de Limoges, avait trouvé dans ses terres un trésor assez considérable. En sa qualité de suzerain, Richard prétendit que ce trésor lui appartenait; il ne voulut même pas se contenter d'une forte part qu'Aimar lui envoya. C'est pourquoi il déclara la guerre au comte de Limoges, et vint l'assiéger dans son château de Chalus, où ce dernier était venu s'enfermer, et où, dit-on, le trésor avait été découvert. Mais le Cœur-de-Lion s'étant approché trop près du rempart, un arbalétrier, nommé Gordon, le visa et lui décocha une flèche qui le frappa

ɔaule. La blessure du roi n'était pas mortelle ; le chirurgien chargé d'extraire la flèche s'y ɪvec tant de maladresse que la gangrène ne pas à se mettre à la plaie, qui devint bientôt elle. Voici comment la Cronique de Rains, j'ai déjà citée plus haut, raconte les derniers ens du Cœur-de-Lion :

Quant li rois se sentit navré, si se traist arrière, furent li mire appareilliet qui li traisent le ɪriel hors de l'espaule tout entier; et li cier-rent la plaie, et li disent que il n'auroit garde, il voloit bien se garder. Mais li rois qui estoit grant cuer, ne prisa riens la plaie, ne le con-g des mires; si but et manga tant come lui plot, ut à femme. Et sa plaie commencha à foursanner, li feus i féri ; et en poi d'eure en fu tous pouris ostés et li bras. Et quant li rois vit qu'il ardoit t, et que morir le convenoit, si comencha à indre soy meyme et à regretter, et disoit ensi : ! rois Richard morras tu donc! haa ! Mors ne iès hardie quant tu oses assaillir le roi Ri-rd! Hée chevalerie, come ore iras à déclin ? povres dames et povre chevalier que deven-vous? Hée Diex ! qui retenra mais chevalerie, ghèce ne courtoisie? » (Page 80.)

s paroles du chroniqueur, dont quelques-unes lent empruntées à la chanson qui va suivre, l'expression fidèle des sentimens qu'excita ort du roi Richard. Elle fut regardée par ses sujets comme un grand malheur; plus , l'Europe entière s'en émut. C'est que le -de-Lion, avec sa valeur à toute épreuve, son

audace aventureuse et ses sauvages colères, qui touchaient encore à la barbarie, représentait bien l'esprit de son époque.

Les poëtes célébrèrent à l'envi ce grand événement; et parmi les chansons qu'ils composèrent, celle du troubadour Gaucelm Faidit est parvenue jusqu'à nous.

Fils d'un bourgeois d'Uzerche, Gaucelm Faidit, après avoir dépensé au jeu tout ce qu'il possédait, se fit jongleur et troubadour; il devint célèbre par ses chants et ses aventures galantes. Le roi Richard, n'étant que comte de Poitou, accueillit Gaucelm, et ce dernier compta bientôt parmi les troubadours et les trouvères dont Richard aimait à s'entourer. Après la mort de son protecteur, Gaucelm consacra à sa mémoire un chant qui fut bientôt traduit dans le dialecte français en usage dans le Poitou et sur la lisière du Maine et de l'Anjou. Il était juste que troubadours et trouvères chantassent la mort de Richard qui cultiva lui-même la poésie et composa plusieurs chansons. A défaut d'autres titres, celui de roi-troubadour eût suffi pour lui acquérir de nombreux panégyristes.

La complainte que Gaucelm Faidit composa en langue provençale a déjà été imprimée (1), mais j'ai pensé que ce serait offrir à mes lecteurs une curieuse étude philologique, que de la reproduire en regard du texte français.

(1) Raynouard, Poésies originales des Troubadours, t. IV, page 54.

sc. de la Bibl. Roy. 1989. — S. Germ. f° LXXXIII r°.

1.

eu chose es que tot lo maior dan
greignor dol que onques mais auguez,
tot qan c'on devroit plaindre en plorant,
vent oïr en chantant et retraire,
n cil q'estoit de valor chiès e paire,
rich valens Richars, reis des Engleis,
morz. He Diex ! qals dous et qals perte !
n es estreins moz, salvages à oïr !
lt a dur cuer nus hom qel pot soffrir.

Fortz chauza es que tot lo maior dan
El maior dol, las! qu'ieu anc mais agues,
E so don dei totz temps plaigner ploran,
M'aven a dire en chantan e retraire ;
Que selh qu'era de valor caps e paire
Lo rics valens Richartz reys dels Englès,
Es mortz. Ai Dieus ! quals perd'e quals dans es !
Quant estrang mot et quant greu per auzir !
Ben a dur cor totz hom quil pot suffrir.

C'est chose cruelle qu'il faille entendre et re-
r en chantant le plus grand malheur et la plus
de douleur que vous puissiez jamais avoir, et
u'il faudrait à tout jamais déplorer lamenta-
ent. Celui qui était le chef et le père de valeur,
issant et le vaillant roi des Anglais, Richard
nort. Hélas ! mon Dieu, quel deuil et quelle
e ! Quelle étrange nouvelle ! qu'elle est pénible
tendre ! Il a le cœur bien dur l'homme qui
la supporter ! »

2.

Mor es lo reis, et sont passat mil an
Non morut hom don tals perte vienguez;
Ne jamais nus non ert de son samblan,
Tan lars, tant prouz, tan hardiz, tals donaire.
Alexandres, lo reis qui conquist Daire,
Non dona tan onques autant ne mais.
Non cuit Charles ni Artus lo valgues;
Par tot lo mon se fist, qui veir volt dir,
As uns doutar et as autres grazir.

Mortz es lo reys, e son passat mil an
Qu'anc tan pros hom no fo; ni no vi res,
Ni ja non fo mais hom del sieu semblan,
Tan larcs, tan pros, tant arditz, tals donaire.
Qu'Alixandres, lo reys que venquet Daire,
No cre que tan dones ni tan messes;
Ni anc Charles ni Artus tan valgues;
Qu'a tot lo mon se fes, quin vol ver dir,
Als us doptar e als autres grazir.

« Le roi est mort, et mille ans se sont passés sans qu'il mourût un homme dont la perte fût aussi grande. Jamais il n'a eu son pareil! Jamais personne ne fut aussi loyal, aussi preux, aussi hardi, aussi généreux! Alexandre, ce roi qui vainquit Darius, ne donna jamais davantage, ni même autant. Je ne crois pas que Charlemagne ni Arthur le valussent. Pour dire la vérité, il se fit, par tout le monde, redouter des uns et chérir des autres. »

3.

me merveil q'en cest siecle truant
pot esser larges hom ni corteis;
ın non valt bons diz ni faiz pervanz,
ı por qei s'efforcent poi ne gaire?
a mostré mors lo pis que pot faire
ın cop a tot lo pris del mont preis,
l'onor, tot lo sen, tot lo jois.
ınt on veit ke rens non pot gandir
deit-on ben meins dotar à morir.

ravil me qu'el fals secgle truan
za estar savis hom ni cortes,
s ren no i val belh ditz, ni fait prezan;
donc per que s'esfors' om pauc ni guayre?
'era nos a mostrat mortz que pot faire,
'a un sol colp a lo mielh del mon pres,
ta l'onor, tot lo pretz, tot lo bes;
pus vezem que res no i pot guandir,
n devriam meins duptar al murir.

oilà qui m'étonne bien; c'est qu'en ce monde vers ne puisse subsister un homme libéral rtois! Mais si tout ce qu'on dit de beau, si qu'on fait de bien est inutile, pourquoi s'efforcer peu ou beaucoup? La mort vient ıs montrer ce qu'elle peut faire de pis, en enlevant d'un seul coup tout le mérite, toute ire, tout l'esprit, toute la joie de ce siècle. quand on voit que rien ne peut en garantir, t bien moins la redouter. »

4.

Ha ! seigner reis vaillanz, et que ferant
Beles armes et fort tornei espais,
Et hautes cors et rich don bel et grant,
Qant vos n'i es q'estiez chandelaire ?
Et que ferant, li livra à mal traire,
Qui s'esteient en vostre servir meis,
K'atendeient que guerredons venguels ?
Ke ferant cil, qui devrient aucir,
K'aviaz fait à grant richor venir ?

Ai ! senher reys valens, e que faran
Hueimais armas ni gran tornei espes,
Ni ricas cortz, ni belh donar ni gran,
Pus vos no i etz qu'en eras capdelaire ?
Ni que farau, li livrat à maltraire,
Silh que s'eran en vostre servir mes,
Qu'atendion quel guazardon vengues ?
Ni que faran sels ques degran aucir,
Qu'aviatz faits en gran ricor venir ?

« Hélas ! vaillant seigneur et roi, que deviendront désormais les belles passes d'armes et les grands tournois à l'épaisse mêlée, et les brillantes cours, et les belles et grandes largesses, maintenant que vous n'êtes plus là, vous qui en étiez le chef et la source ? Que deviendront, abandonnés au malheur, ceux qui s'étaient mis à votre service, et qui attendaient que la récompense arrivât ? Que deviendront, réduits à se donner la mort, ceux que vous aviez fait parvenir au faîte de la richesse ? »

5.

Longue a ennoi et male vide arant
Et sovent dol, car aiqo lor est près.
Et Sarrazin, Turc, Paien et Persant,
Q'eu dotavent mais home n'a de maire.
Vertiront mult en orgoil lor affaire.
Et mais ert tart lo sepulcres conquès,
Que Dex non vol, et se il lo vulgues
Que vos seigner vesquisaz, senz faillir,
Ses convenguez de Surie foïr.

Avol vida e piez de mort auran
E tos temps dol, qu'en aissi lor es pres.
E Sarrazí, Turc, Payan e Persan,
Que us duptavon mais que hom n'at de maire,
Creisseran tan d'orguelh tot lor afaire.
Que plus greu n'er lo sepulcres conques;
E Dieus o vol, quar sil non o volgues
E vos, senher, visquessetz, ses mentir,
De Suria los avengra a fugir.

« Ils traîneront dans de longs ennuis une péni-le existence, et toujours la douleur sera présente; car elle est leur destinée. Et les Sarrasins, et les Turcs, t les Païens, et les Persans, qui vous redoutaient lus que personne au monde, ils changeront leur rainte en orgueil, et le saint sépulcre sera conquis lus tard que Dieu ne veut. Cependant, s'il vous ût permis de vivre, sans doute les infidèles eussent té contraints de fuir la Syrie. »

XII.

CHANSON.

(XIIe SIÈCLE.)

LA REINE D'AVRIL.

CHANSON EN DIALECTE POITEVIN.

Voici un exemple curieux du dialecte poitevin, que je publie aujourd'hui pour la première fois; c'est aussi l'un des plus anciens, puisque cette chanson fut composée dans les vingt dernières années du XIIe siècle. Voici comment je suis parvenu à fixer cette date : dans une des chansons écrites à la même époque et sans doute par le même auteur, qui se trouve quelques feuillets plus loin, dans le même manuscrit, au dernier couplet, le poète, faisant l'éloge des trois sœurs qui sont au château de Montauri, dit qu'il préfère une demoiselle avenante de Castille, à deux chameaux chargés d'or, et à tout l'empire d'Emmanuel (1). Des deux empereurs d'Orient qui ont porté

(1) Chançons, va à Montauri;
O les trois belles serors;
Que tant mi plaist lor valors,
Car en mon cuer les escri
Et faz donnes et seignors.

om, un seul peut être celui que l'on désigne Emmanuel Comnène, qui commença à régner 143 et mourut en 1180. Or, quand notre chan- fut faite, ou cet empereur vivait encore, ou il mort depuis peu d'années, et son souvenir était la mémoire des poètes. De plus, la chanson pré- ente sur la mort du roi Richard se trouve et le même manuscrit et sur le même feuillet. Elle écrite dans le même dialecte et peut-être par le ne auteur. Or, comme Richard mourut en 1199, n résulte que ces chansons furent composées s les vingt dernières années du XII° siècle.

est bien peu de pièces qui portent le caractère de qu'on va lire; c'est une ronde avec refrain dont omposition est vraiment remarquable. L'expres- que l'auteur emploie pour désigner la jeune reine remplie de charmes : il l'appelle la *regine avril- se*, littéralement la reine d'avril. Le petit drame l met en action, la reine qui s'ennuie et fait ap- r garçons et filles pour venir danser, le vieux qui s'oppose à la joie, mais auquel on préfère jeune bachelier, tout cela est plein de fraîcheur le grâce. Il y a dans cette œuvre un véritable timent poétique.

e dois à mes lecteurs, au sujet du dialecte poite- une courte explication. Au commencement du ° siècle, ce dialecte était parlé dans le Maine,

Mais meuz me plaist de Castele
Une avinanz dameseie,
Que d'or cargait .II. camel
Ou l'empire Emmanuel.

Manusc. de la Bibl. Roy. 1989. S. Germ. f° LXXXV, r°.)

l'Anjou et une grande partie du Poitou. Situées sur les deux rives de la Loire, ces provinces, par leur position, appartenaient à la langue d'oc plutôt qu'à la langue d'oil, usitée dans le pays au nord du fleuve. Malgré tout, le voisinage de ce pays avec la Normandie d'un côté, la Touraine et le Berry de l'autre, la domination française, qui s'y établit partiellement d'abord et finit par y régner seule, furent cause que la langue d'oc, originairement parlée dans ces provinces, s'altéra. La langue d'oil s'y répandit au contraire, mais elle conserva beaucoup de traces de sa primitive origine. Tel est le caractère distinctif du dialecte poitevin formé avec le français usité en Normandie et le provençal très-cultivé à la cour des comtes de Poitou.

usc. de la Bibl. Roy. 1989. — S. Germ., f° LXXIX v°.

1.

Al entrade del tens clar,
Eya!
Pir joie recomençar
Eya!
Et pir jalous irritar
Eya!
Vol la regine mostrar
K'ele est si amorouse.
Alavi, alavie, jalous,
Lassaz nos, lassaz nos
Ballar entre nos, entre nos.

2.

Ele a fait par tout mandar
Eya!
Non sie jusq'à la mar,
Eya!
Pucele ni bachelar,
Eya!

A l'entrée du beau temps, Eya! pour ramener la … pour irriter les jaloux, la reine veut montrer qu'elle … en amoureuse.

…ez, allez, jaloux, laissez-nous, laissez-nous danser … nous, entre nous.

Elle a fait partout mander Eya! qu'il n'y ait jusqu'à

Que tuit non venguent dançar
En la dance joiouse.

Alavi, alavie, jalous, etc.

3.

Lo reis i vent d'autre part,
Eya!
Pir la dance destorbar
Eya!
Que il est en cremetar
Eya!
Que on li vuelle amblar
La regine Avrillouse.

Alavi, alavie, jalous, etc.

4.

Mais por neient li vol far
Eya!
K'ele n'a soig de viellart
Eya!

---

la mer, jeune fille ni bachelier qui ne vienne danser en la danse joyeuse.

Allez, allez, jaloux, etc.

3. Le roi y vient d'autre part, Eya! pour la danse troubler, car il est dans la crainte qu'on ne lui veuille enlever la reine d'avril.

Allez, allez, jaloux, etc.

4. Mais elle refuse d'obéir, Eya! Car elle n'a pas souci

Mais d'un legeir bachelar,
Eya!
Ki ben sache solaçar
La donne savorouse.

Alavi, alavie, jalous, etc.

5.

Qui dont la véist dançar
Eya!
Et son gent cors deportar
Eya!
Ben puist dire de vertar
Eya!
K'el mont non sie sa par
La regine joiouse.

Alavi, alavie, jalous,
Lassaz nos, lassaz nos
Ballar entre nos, entre nos.

---

vieillard, mais d'un gentil bachelier qui sache bien rtir la dame savoureuse.

lez, allez, jaloux, etc.

Qui donc la vit danser, Eya! et balancer son gentil s, peut bien dire en vérité que dans le monde il n'y s sa pareille, à la reine joyeuse.

lez, allez, jaloux, laissez-nous, laissez-nous danser nous, entre nous.

CHANSONS

SUR

LES CROISADES.

XIIe ET XIIIe SIÈCLES.

I A XI.

CHANSONS

SUR LES CROISADES.

XIIe ET XIIIe SIÈCLES.

---

ne doit pas être surpris que les croisades donné lieu à des chants nombreux. En ef- i un événement mérita jamais d'être célé- par les poètes, ce sont bien les expédi- d'outre-mer. Ces expéditions, qui durèrent urs siècles et qui précipitèrent sur l'Orient la fleur des enfans de l'Europe, ne pouvaient anquer d'inspirer la muse féconde des trou- et des troubadours. L'enthousiasme qui les premières croisades, les victoires ou les qui les ont signalées, les inquiétudes, les ances, les regrets des chevaliers éloignés de re-patrie, la tiédeur, la lassitude et le dégoût es dernières expéditions ne furent pas exemp- evaient nécessairement se retrouver dans ces es, qui exprimaient avec franchise les différen- pressions du moment. Toute cette partie si ssante de l'histoire des croisades nous est ré-

vélée par les chansons de l'époque; on pourra en juger par celle que je reproduis ici.

Comme on le pense bien, toutes les compositions de ce genre ne peuvent pas être parvenues jusqu'à nous; elles ont dû se perdre pour la plupart, ainsi écrites au bruit des armes, dans le tumulte d'une victoire ou d'une défaite et au milieu de peuples ennemis. Néanmoins, le nombre de celles qui se sont conservées dans les manuscrits est considérable. M. Raynouard, dans son travail sur les poésies des troubadours, en a donné vingt-cinq (1), et il en a négligé plusieurs autres encore inédites. J'ai pu aussi, parmi les compositions des trouvères sur ce sujet, choisir celles qui m'ont paru avoir le plus d'intérêt et dans lesquelles on trouvait des détails historiques.

Voici quelques observations sur chacune des pièces que je reproduis.

La première d'entre elles se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque harleienne, à Londres, à la fin du grand poème du trouvère Benoît dit de Sainte-More, sur l'histoire des ducs de Normandie. Elle commence par une strophe notée, et, comme l'a remarqué M. Gervais de la Rue, qui le premier a publié cette chanson, c'est une des plus anciennes en ce genre. Le même critique l'attribue, mais sans fondement, à Benoît dit de Sainte-More. Elle est de la seconde moitié du XII[e] siècle, et fut composée au moment où Louis-le-Jeune se croisa.

(1) Raynouard, Choix de poésies originales des Troubadours. Paris, 1819; in-8°, t. IV, page 83.

s trois chansons qui viennent ensuite sont
érieures de quelque temps à la précédente,
-à-dire des dernières années du XIIe siècle.
qu'elles aient été composées par des auteurs
rens, je les ai réunies, parce qu'elles expriment
sentimens analogues, c'est-à-dire les plaisirs
s souffrances de l'amour.
ns l'une, Gérard, délaissé par sa maîtresse,
lui apprendre son départ pour la Terre-Sainte
tient aussitôt l'objet de tous ses vœux. Cette
nce est l'œuvre d'Audefroy-le-Bâtard dont j'ai
précédemment, en essayant de caractériser le
e de ses compositions. Dans les deux autres,
âtelain de Coucy et la dame de Fayel chan-
les souffrances que leur fait éprouver une lon-
séparation. Les noms de ces deux personnages
ellent à l'esprit de nos lecteurs l'un des dra-
domestiques les plus célèbres du moyen âge.
sait qu'après une longue absence, le châte-
de Coucy, étant parvenu à rejoindre l'objet
s amours, reçut un accueil favorable, mais
surpris par le mari offensé, il fut traîtreuse-
assassiné, et que son cœur, arraché de sa poi-
, fut servi sur la table de l'épouse infidèle.
histoire, racontée avec des circonstances
rentes, a, pendant plusieurs siècles, fait le
d'ouvrages de nature diverse. Le châtelain
Coucy auquel cette aventure arriva est pro-
ment le même qui composa un certain nom-
de chansons amoureuses. Il vivait, dit-on,
la fin du XIIe siècle, et fut tué en Palestine.
econde de nos chansons est de lui; quant au

Lay de la dame de Fayel, on le trouve sans nom d'auteur dans les manuscrits qui renferment les chansons du châtelain ; ces deux pièces ont été imprimées pour la première fois dans l'ouvrage de M. Fr. Michel, intitulé : *Chansons du châtelain de Coucy, revues sur tous les manuscrits, suivies de l'ancienne musique, par M. Perne*, 1830, in-8°, p. 89 et 93.

Des trois chansons qui viennent après, les deux premières sont l'œuvre de Quènes de Béthune, et l'autre a été composée contre lui. J'ai donné précédemment quatre pièces très-remarquables de ce guerrier illustre que le ministre d'Henry-le-Grand se vantait de pouvoir placer au nombre de ses aïeux (1). Aux circonstances curieuses qu'elles nous ont fait déjà connaître de la vie et du caractère de Quènes de Béthune, les trois pièces suivantes ajoutent encore de nouveaux détails. Ainsi nous voyons Quènes de Béthune, obligé de quitter la dame dont il était épris, prêcher la croisade à tous venans, et adresser à ceux qui ne tenaient pas leur serment les plus sanglans reproches. Il attaque ces grands de la terre qui osaient toucher l'argent destiné pour la croisade et l'employer à des usages profanes. Les plaintes et les satires qu'il fit à

(1) Antoine et Coesnes de Béthune, marchant sur les pas de leurs ancêtres, arborèrent les premiers l'étendard sur les murailles de Constantinople, lorsque Baudouin, comte de Flandres, emporta cette capitale sur Alexis Comnène, et Coesne en obtint le gouvernement. Quand on a de pareils exemples domestiques, on ne saurait se les rappeler trop souvent pour s'animer à les suivre.

ÉCONOMIES ROYALES DE SULLY.

occasion hâtèrent, sans aucun doute, le départ
rois de France et d'Angleterre, et contribuèrent
te brillante, mais trop courte expédition dont
ésultat fut la prise de Ptolémaïs. On sait que
ippe-Auguste, impatient de rentrer dans ses
et de continuer les conquêtes qu'il avait com-
cées, quitta beaucoup trop tôt pour son hon-
l'armée des princes confédérés. Soit fatigue,
tout autre motif, Quènes de Béthune quitta
l'Orient et revint dans son domaine. C'est
que Hues de la Ferté, l'un des seigneurs les
satiriques de cette époque et l'un des plus habi-
lans l'art de rimer lança contre Quènes et le roi
ippe-Auguste la violente satire que l'on trouvera
Quènes de Béthune fut sensible à cette atta-
, car nous le voyons, en 1198, faire partie de la
velle croisade. Il y joua le principal rôle, et
ra l'un des premiers son étendard sur les murs
Constantinople. On peut lire dans Villehardouin
écit des grandes actions de ce chevalier. C'est
Paris qui le premier a fait connaître ces trois
es dans son Romancero; on peut les regarder
me l'expression des sentimens qui animaient les
its lors de la troisième croisade, au moment où
thousiasme pour les expéditions d'outre-mer
istait plus, où les sacrifices que les deux pou-
s temporel et spirituel voulaient imposer pour
expéditions devenaient à charge, où l'esprit
amen et des pensées d'intérêt particulier avaient
placé l'élan guerrier et religieux. Quoi qu'il en
, on obéissait encore à l'appel des prêtres, aux
nts des trouvères, et ce ne fut qu'un siècle plus

tard que l'on disputait longuement s'il valait mieux ou se croiser ou rester en Europe (1).

La chanson qui vient après celles de Quènes de Béthune et de Hues de la Ferté est inédite. Elle contient des reproches adressés au roi Philippe-Auguste sur son départ trop précipité de l'Orient pour retourner dans ses états. Elle doit avoir été composée par quelques seigneurs croisés, au moment où Philippe se préparait à retourner en France, et abandonnait, comme le dit le chansonnier, la ville sainte aux mains de l'infidèle. C'est une protestation respectueuse, mais sévère, contre la retraite du chef de la croisade.

Les trois dernières pièces appartiennent à la seconde moitié du XIIIe siècle, au moment où l'enthousiasme pour les guerres saintes avait cessé complétement. L'une est de Hues de Saint-Quentin, trouvère dont le nom seul est parvenu jusqu'à nous ; les deux autres sont de Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, dont j'aurai occasion de parler plus tard.

(1) Voyez à ce sujet dans les Œuvres du trouvère Rutebeuf, t. I, page 124, la pièce intitulée : *La disputoison du croisé et du décroisé.*

I.

Rue, Essais hist. sur les Jongleurs, etc., t. II, p. 197.

1.

ti de mal e à bien aturné,
il ma chançun à la gent faire oïr,
à sun besuing nus ad Deus apelé;
ne li deit nul prosdome faillir,
r en la cruix deignat pur nus murir;
lt li deit bien estre guerdoné
r par sa mort sumes tuz rachaté.

2.

nte, ne duc, ne li roi coruné
se poent de la mort destolir,
r quant il unt grant trésor amassé,
us lur convient à grant dolur guerpir.
els lur venist en bon vis départir,
r quant il unt en la terre buté,
lur valt plus ne chastel ne cité.

Éloigné du mal et au bien disposé, je veux faire dre ma chanson au peuple. Dieu, qui a besoin de nous a tous appelés. Nul homme de bien ne doit illir; car il a daigné mourir pour nous sur la croix. oit faire beaucoup pour lui, puisque c'est par sa que nous sommes tous rachetés.

Comte ni duc, ni roi couronné, ne peuvent per à la mort. Et quand ils ont amassé un grand r, ils éprouvent une douleur d'autant plus grande abandonner. Mieux leur vaudrait partir de bonne , car, du moment où ils ont été mis en terre, plus ur vaut ni château, ni cité.

3.

Allas ! cheitif, tant nus sumes péné
Pur les déliz de nos corps acumplir,
Ki mult sunt tost failli et trépassé,
Kar adès vois le plus joesne envielir;
Pur ço fet bon Paraïs deservir,
Kar là sunt tuit li gueredon dublé ;
Mult en fait mal estre deshérité.

4.

Mult ad le quoer de bien enluminé
Ki la cruiz prent pur aler Deu servir,
K'al jugement ki tant ier redulé,
U Deus vendrat les bons des mals partir,
Dunt tut le mund e trembler e frémir,
Mult iert huni ki serat rebuté,
Si ne verard Deu en sa maesté.

---

3. Hélas! chétifs, nous nous donnons tant de mal pour satisfaire les plaisirs de la chair, qui sont sitôt épuisés et passés, car on voit vite le plus jeune devenir vieux. C'est pourquoi l'on fait bien de mériter le Paradis; là toutes les récompenses sont doublées, et l'on fait mal d'en être déshérité.

4. Celui qui prend la croix pour aller servir Dieu a le cœur bien inspiré; car au jour du jugement, qui sera si terrible, quand Dieu viendra séparer les bons d'avec les mauvais, et que le monde entier doit trembler et frémir, bien sera honni celui qui sera repoussé. Il ne verra pas Dieu dans sa majesté.

5.

n'ait Deus ! trop avons demuré
ler à Deu pur la terre seisir,
nt li Turc l'unt eissilié e geté
· nos péchiez ke trop devons haïr.
deit chascun aveir tut sun désir,
· ke pur lui serad la richeté !
· voir auras Paraïs conquesté.

6.

lt iert celui en cest siècle honuré
Deus dorat ke il puisse revenir ;
bien aurad en son païs amé
· tut l'en deit membrer e suvenir.
Deus me doinst de la meilleur joïr,
e jo la truisse en vie e en santé,
ant Deus aurad sun affaire achevé.

Déjà, vraiment, nous avons trop tardé d'aller à pour enlever la terre dont les Turcs l'ont exilé ıssé, à cause de nos péchés, que nous devons avoir rreur. Chacun doit mettre là toute sa pensée, car elle valeur peut être la richesse quand il s'agit de ıérir le Paradis !

Celui-là sera bien honoré en ce monde, à qui accordera de revenir. Et, s'il laisse dans son pays mour véritable, il doit en garder partout le sou-. Dieu m'accorde de jouir de la plus belle ; et trouver en joie et en santé, quand j'aurai achevé de r le Seigneur.

II.

Manusc. de la Bibliot. Roy. 7222. — S, F, 184.
Romancero français, p. 1.

1.

Bele Isabaus, pucèle bien aprise,
Ama Gérars et il li, en tel guise
Qu'ainc de folour par li ne fu requise;
Ains l'ama de si bonne amour
Que mieus de li garda s'onour.
Et joie atent Gérars.

2.

Quant plus se fut bone amour entr'eus mise
Par loiauté affermée et reprise,
En cèle amour la damoisele ont prise
Si parent, et donné seignour
Contre son gré un vavassour.
Et joie atent Gérars.

---

1. Belle Isabeau, pucelle bien apprise, aima Gérard, et lui l'aima de telle sorte qu'il ne demanda jamais rien contre l'honneur. Mais il l'aima d'un si grand amour que bien mieux qu'elle-même il protégea son innocence.
Et Gérard attend joie.

2. Pendant que ce loyal amour, encore accru par un inviolable serment, régnait entre eux, les parens de la demoiselle la prirent et la donnèrent à un mari contre son gré; c'était un vavasseur.
Et Gérard attend joie.

3.

ant sot Gérars cui fine amors justise,
e la bele fust à seigneur tramise,
ins et mariz, fist tant par sa maistrise
Que à sa dame eu un destour
fait sa plainte et sa clamour.
Et joie atent Gérars.

4.

Amis Gérars, n'aiez jà convoitise
e ce voloir dont ainc ne fui requise;
uisque je ai seigneur qui m'aime et prise,
Bien doi estre de tel valour
Que je ne dois penser folour. »
Et joie atent Gérars.

Quand Gérard, qu'un tendre amour dévore, sut
belle avait un mari, triste et chagrin, il fit tant
r adresse il eut avec sa dame une entrevue, et
ui exprima sa plainte et sa douleur.
Et Gérard attend joie.

— Ami Gérard, n'ayez pas le désir de vouloir ce
mais vous ne m'avez demandé. Puisque j'ai un
ui m'aime et me considère, je dois être assez ver-
pour ne pas penser à mal.
Et Gérard attend joie.

5.

« Amis Gérars, n'aiez jà convoitise
» R'alez-vous en, si ferez grant franchise.
» Morte m'auriez s'od vous estoie prise ;
» Mais metez vous tost el retour :
» Je vous commant au créatour. »
Et joie atend Gérars.

6.

— « Dame, l'amour, qu'aillours avez assise,
» Déusse avoir par loiauté conquise.
» Mais plus vous truis dure que pierre bise ;
» J'en ai au cuer si grant dolour
» Qu'à biau semblant souspir et plour. »
Et joie atent Gérars.

---

5. Ami Gérard, n'ayez pas de mauvaise pensée; allez-vous-en, vous ferez une bonne action; car je mourrais si j'étais surprise avec vous. Mais éloignez-vous au plus vite, je vous recommande à Dieu.

Et Gérard attend joie.

6. — Dame, l'amour que vous avez pour un autre, je devais l'avoir conquis par ma loyauté. Mais je vous trouve plus dure que pierre bise; j'en éprouve au cœur une douleur si grande, qu'abondamment je pleure et je soupire.

Et Gérard attend joie.

7.

Dame, por Dieu, fait Gérars, sans faintise,
iez de moi merci, par vo franchise :
a vostre amors me destraint et atise,
» Et par vous sui en tel errour
Que nus ne peut estre en greignour. »
Et joie atent Gérars.

8.

ant voit Gérars, cui fine amors justise,
e sa dolors de noient n'apetise,
s se croisa de deul et d'ire esprise;
Et pourquiert ensi son atour
Que il puist movoir à brief jour.
Et joie atent Gérars.

Dame, pour Dieu, dit Gérard, sans mentir, ayez de moi par bonté. L'amour que j'ai pour vous me me dévore, et par vous je suis en telle souffrance, ne peut pas en exister de plus grandes.

Et Gérard attend joie.

Quand Gérard, qu'un tendre amour anime, voit ien ne peut calmer sa douleur, il se croise, l'âme de rage et de souffrance. Il hâte ses préparatifs de re à partir au bout de quelques jours.

Et Gérard attend joie.

9.

Tout muet Gérars, tout à sa voie quise
Avant, tramet son esquier Denise
A sa dame parler, par sa franchise.
La dame est jà par la verdour,
En un vergier, cueillant la flour.
Et joie atent Gérars.

10.

Vestue fu la dame par cointise;
Mout est bele, graile, gente et alise,
Le vis avoit vermeil come cerise.
« Dame, dit-il, que très bon jour
» Vous doint cil que j'aime et aour. »
Et joie atent Gérars.

---

9. Gérard a bientôt préparé son voyage, mais il envoie, avant de partir, son écuyer Denise pour demander à sa dame une entrevue. La dame est sur la verdure, dans un jardin, cueillant la fleur.

Et Gérard attend joie.

10. La dame était vêtue avec élégance; elle est belle, élancée, gracieuse et polie; son visage est vermeil comme une cerise : Dame, dit-il, puisse Dieu que j'aime et que j'adore vous donner le bonheur.

Et Gérard attend joie.

11.

ame, poṙ Dieu, fait Gérars sans faintise,
'outremer ai por vous la voie emprise. »
dame l'ot, mieus vausist estre ocise.
i s'entrebaisent par doçour,
u'amdui chaïrent en l'erbour.
Et joie atent Gérars.

12.

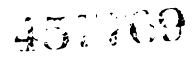
maris voit la folour entreprise ;
r voir, cuida la dame morte gise
son ami ; tant se het et desprise
u'il pert sa force et sa vigour
t muert de deul en tel errour.
Et joie atent Gérars.

Dame, pour Dieu, dit Gérard, il est vrai que j'ai , à cause de vous, de m'en aller outre mer. La dame d ; elle eût mieux aimé être morte. Ils s'embras- endrement, ils tombent tous les deux sur la verdure.

Et Gérard attend joie.

Son mari vit de loin leur chute à tous les deux ; t vraiment que la dame était morte auprès de ni. Il ressent pour lui-même tant de haine et de s qu'il expire de deuil en cette erreur.

Et Gérard attend joie.



13.

De pamison lievent, par tel devise
Qu'il firent faire au mort tot son servise.
Li deus remaint, Gérars par sainte église
A fait de sa dame s'oissour,
Ce tesmoignent li ancissour.
Or ait joie Gérars.

---

13. Ils reviennent de leur pamoison et font faire au mort un service. Quand le deuil est passé, Gérard conduit son amie à l'église, et il en fait sa femme, comme l'affirment les anciens.

Que Gérard ait joie.

III.

CHANSON DU CHATELAIN DE COUCY.

age 89 du Recueil publié par M. F. Michel.

1.

nques nus hons por dure départie
cuer dolant, je l'aurai par raison :
ques tuertre qui pert son conpaignon
fut un jour de moi plus esbahie.
iscun pleure sa terre et son païs,
ant il se part de ses coraus amis ;
s nul partir, sachiez, queque nus die,
st dolereus que d'ami et d'amie.

2.

séusse, de premiers à l'enprendre,
e li congiez me tormentast ensi,
isse mis ma vie en vostre merci,
asse à Dieu gràces et merciz rendre

Si jamais nul homme eut le cœur navré d'une sépa-
cruelle, c'est avec raison que je l'ai. Jamais tour-
qui perd son compagnon ne fut plus malheureuse
noi. Chacun pleure sa terre et son pays quand il
les amis de son cœur. Mais aucune séparation,
z-le bien, n'est plus douloureuse que celle d'un
et de sa maîtresse.

Si j'avais su, avant de l'entreprendre, que la sépa-
me tourmentât ainsi, j'aurais abandonné ma vie à
merci, et je serais allé rendre à Dieu des actions de

De ce que ainz souffrites à nul jor
Que je fusse baanz à vostre amor;
Mès je m'en tieng bien paiez à l'atendre,
Puis que chacun vos aime si sanz prendre.

3.

Li revoier m'a mis en la folie
Dont je m'ierre gardez mainte saison.
D'aler à li or ai quis l'achoison
Dont je morrai; et si je vif, ma vie
Vaudra bien mort; car cil qui m'a apris
A estre liez, renvoisiez et jolis,
A assez pis, quant sa joie est faillie,
Que s'il moroit tout à une haschie.

4.

Tout a croisiés amourous à contendre
D'aler à Dieu ou de remanoir chi;
Car nès uns hom, puis k'amours l'a saisi,

---

grâces de ce que vous avez souffert que j'aspirasse à votre amour. Mais je me tiens pour heureux d'attendre, puisque chacun vous aime sans récompense.

3. Le revoir m'a mis dans la folie dont je m'étais préservé pendant long-temps. J'ai cherché l'occasion d'aller vers elle et j'en mourrai; et si j'existe, ma vie vaudra bien la mort, car celui qui sait être joyeux, agréable et gracieux, est plus malheureux quand son bonheur lui manque, que s'il mourait dans une mêlée.

4. Tout croisé amoureux doit choisir d'aller à Dieu ou de rester ici. Nul homme, quand amour l'a saisi, ne

devroit jà si grief fais entreprendre.
ne puet pas servir à tant seignour.
et que fins cuers qui bet à haut honour
se porroit de tel cose desfendre,
r ce, dame, ne m'en devés reprendre.

5.

confort voi en vostre désevrance,
je n'aurai à Dieu que reprochier;
quant por li me convient vos laissier,
ques ne vi si dure désevrance;
cil qui voit tel amor désevrer,
'a povoir qu'il puisse recouvrer,
ssez plus de duel et de pésance
n'auroit jà li rois, s'il perdoit France.

6.

Dieu, amors, tout sui hors de balance,
tir m'estuet de vous sanz demorer;

---

entreprendre une affaire aussi grave; on ne peut
vir tant de maîtres. Mais aussi, puisqu'un cœur gé-
qui aspire à l'honneur ne saurait se dérober à cette
ntreprise, dame, ne me blamez pas.

e vois une consolation à me séparer de vous; c'est
ieu seul je pourrai me plaindre. Mais encore que je
uitte pour lui, je ne vis jamais une séparation si
car celui qui perd un tel amour sans espoir de
ouver jamais doit éprouver plus de douleur et de
nce que le roi n'en aurait s'il perdait la France.

Par Dieu, amour, je n'hésite plus. Il faut me sépa-

Tant en ai fait, ne puis plus arester;
Et s'il ne fust de remanoir viltance
Et reproche, j'alasse demander
A ma dame congié de demorer;
Mais ma dame est de si très grant vaillance
Qu'à son ami ne doit faire faillance.

---

rer de vous sans retard; j'en ai tant fait, je ne puis plus m'arrêter. Et s'il n'y avait pas de honte à demeurer, j'irais demander à ma dame la permission de rester; mais ma dame est de si haute vertu, qu'à son ami elle ne doit jamais faire faute.

IV.

LAI DE LA DAME DE FAYEL.

'age 95 du Recueil publié par M. F. Michel.

1.

Chanterai par mon corage
Que je vueill reconforter;
Car avec mon grant damage
Ne vueill morir, n'afoler,
Quant de la terre sauvage
Ne voi nului retorner,
Où cil est qui m'assoage
Le cuer, quant j'en oi parler.

Dex! quant crieront outrée,
Sire, aidiés à pélérin
Por qui sui espoentée :
Car félon sont Sarrazin.

Je chanterai pour reconforter mon cœur, et je ne
pas que mon grand malheur me fasse mourir ni
ıde folle. Et pourtant je ne vois personne revenir
erre barbare où est celui qui fait battre mon cœur,
j'entends parler de lui.

ı, quand ils pousseront le cri d'alarme, Seigneur,
au pèlerin pour qui je suis dans l'épouvante, car les
ins sont cruels.

2.

Je souferrai mon damage
Tant que le verrai passer,
Il est en pélerinage ;
Mult atent son retorner,
Et maugré tot mon lignage
Ne quier ochoison trover.
D'autre face mariage :
Folz est qui j'en oi parler.

Dex ! etc.

3.

De ce sui au cuer dolente
Que cil n'est en cest païs,
Que si sovent me tormente
Ke je n'ai ne jeu ne ris.
Il est biaus et je suis gente :

---

2. Je souffrirai mon malheur jusqu'à ce que l'année soit passée. Il est en pèlerinage, et j'attends impatiemment son retour; et malgré toute ma famille je ne veux pas chercher d'autre parti. Qu'un autre fasse mariage; fol est qui m'en veut parler.

Dieu, quand, etc.

3. Ce qui rend mon cœur malheureux, c'est que celui-là est hors du pays; et j'en suis si tourmentée, que je ne puis ni jouer ni rire. Il est beau, je suis jolie. Seigneur

Sire Dex! por que l'fels
Quant l'uns à l'autre atalente,
Por coi nos as despartis!

Dex! etc.

4.

De ce sui en bone atente,
Que je son homage pris;
Et quant l'alaine douce vente
Qui vient de cel douz païs
Où cil est qui m'atalente,
Volentiers i tour mon vis;
Adonc m'est vis que je l'sente
Par desoux mon mantiau gris.

Dex! etc.

5.

De ce sui mult déçue
Que ne fui au convoier.

---

pour quelle raison, quand l'un convient tant à
nous avoir séparés.

, quand, etc.

Ce qui me donne du courage, c'est qu'il m'a engagé
et, quand la douce haleine vente qui vient du
pays où est celui qui tant me plait, j'y tourne vo-
s mon visage; alors je crois le sentir par-dessous
manteau gris.

, quand, etc.

J'ai été bien trompée de n'avoir pu le reconduire;

Sa chemise qu'ot vestue
M'envoia por embracier.
La nuit, quant s'amor m'argue,
La met delez moi couchier
Toute nuit à ma char nue,
Por mes malz assoagier.

Dex ! quant crieront outrée,
Sire, aidiès à pélérin
Por qui sui espoentée :
Car félon sont Sarrazin.

---

la chemise qu'il avait, il me l'envoya pour que je la tinsse dans mes bras. La nuit, quand son amour me brûle, je la mets coucher près de moi, toute la nuit, sur ma chair nue, pour adoucir mon mal.

Dieu, quand ils pousseront le cri d'alarme, Seigneur, aidez au pèlerin pour qui je suis dans l'épouvante, car les Sarrasins sont cruels.

V.

isc. de la Biblioth. Roy. 1989. S. G.— S. F. 184.
— Roma ncero français, p. 95.

1.

Bien me déusse targier
chanson faire et de dis et de chans,
Quant il m'estuet alongnier
la millour de toutes les vaillans.
si puis bien faire voire ventance
e je fais plus por Dieu que nus amans.
en sui moult, en droit l'ame, joians,
s el cors ai e pitiés et pésance.

2.

Chacuns se doit enforcier
Dieu servir, jà n'i soit li talens;
Et la chair vaincre et plagier,
e tousjours est de péchié désirans;

Je devrais m'empresser de faire chanson, et paroles
sique, puisqu'il faut que je m'éloigne de la meilleure
eilleures. Et je puis bien me vanter que je fais
pour Dieu que nul amant. Au fond de l'âme, j'en
très-joyeux, mais j'en ai au cœur souffrance et
ur.

Chacun doit s'efforcer de servir Dieu, bien qu'il ait
utre pensée. Il faut vaincre et mortifier la chair,
oujours est disposée au péché; Dieu reçoit alors le

Et lors voit Diex la doble pénitence.
Hélas ! se nus se doit sauver dolans,
Dont doit par droit ma mérite estre grans,
Quar plus dolans ne s'en part nus de France

3.

Vous qui robés les Croisiés,
Ne despendés mie l'avoir ainsi,
Annemis de Dieu seriés.
Et que porront dire si annemi,
Là où li saint trembleront de doutance
Davant celui qui onques ne menti ?
A icel jor serés tuit mal bailli,
Se sa pitié ne cuevre sa puissance.

4.

Ne jà por nul désirier,
Ne remainrai avecques ces tyrans

---

double sacrifice. Hélas ! si quelqu'un doit être sauvé par le malheur, mes mérites seront bien grands ; car personne de plus malheureux ne quitte France.

3. Vous qui volez les Croisés, ne dépensez pas l'argent ainsi, car vous seriez les ennemis de Dieu ; et que pourront dire les ennemis de Dieu, là où les saints trembleront de peur devant celui qui ne mentit jamais ? Dans ce jour-là vous serez tous mal venus si sa bonté ne surpasse sa puissance.

4. Non, pour rien au monde, je ne resterai avec ces brigands qui se sont croisés pour de l'argent, pour

Qui sont croisiés à loier,
r dîmer clers et borjois et sergens.
ıs en croisa envie qu'encréance,
quant la crois n'en pût estre garans,
:ex Croisiés sera Diex trop souffrans,
ne s'en venge à pou de demorance.

5.

Nostre sires est jà vengiés
s haus barons qui or li sont faillis.
Or les vosist empirier!
e sont plus vil qu'onques mais ne vi si.
hait li bers qui est de tel semblance
n li oisel qui couchie son nit!
ı en i a n'ait son règne honni,
r tant qu'il ait sor ses homes poissance.

6.

Qui les barons empiriés
t sans aeur, jà tant n'ara servi

---

clercs, bourgeois et sergents; la convoitise en a plus que la foi. Et quand la croix n'a pu les r, Dieu sera trop indulgent à leur égard s'il ne se d'eux au plus vite.

Notre seigneur est déjà vengé des hauts barons qui t refusé leurs secours. Puisse-t-il encore les abais- r ils sont les plus vils que j'aie jamais vus. Maudit baron semblable à l'oiseau qui souille son nid. st peu d'entre eux qui n'aient déshonoré leur mai- utant du moins qu'ils en ont eu le pouvoir.

Quiconque sert ces barons abâtardis sans condition,

Que leur en preigne pitiés.
Pour ce vaut miés Dieu servir, je vos di,
Qu'en lui n'afflert ne aeur ne chevance,
Mais qui mieus sert et mieus li est méri.
Pléust à Dieu qu'amors féist ainsi,
Envers tos ceus qui en li ont fiance!

Or vos ai dit des barons ma semblance :
Si lor poise de ceu que vos ai di,
Si s'en preignent à mon maistre d'Oisi
Qui m'a appris à chanter des enfance.

---

ne les servira pas qu'il n'ait lieu de s'en repentir. C'est pourquoi il vaut mieux servir Dieu, je vous le dis, parce qu'avec lui il n'est besoin ni d'arrhes ni de caution. Qui mieux le sert mieux est récompensé. Plût à Dieu qu'amour agisse ainsi envers tous ceux qui sont sous ses lois!

Je vous ai dit mon opinion à l'égard des barons; s'ils sont offensés de mes discours, qu'ils s'en prennent à mon maître d'Oisy, qui m'a appris à chanter dès mon enfance.

VI.

Manusc. de la Biblioth. Roy. 184. S. F. — 7222.
— Romancero français, p. 93.

1.

hi ! amors, com dure departie
le convenra faire de la meillour
ui onques fust amée ne servie !
iex me ramaine à li par sa douçour
i voirement, que m'en pars à dolour.
as ! qu'ai-je dit ? jà ne m'en pars-je mie :
e li cors va servir nostre Signour,
i cuers remaint del tout en sa baillie.

2.

our li m'en vois, sospirant, en Surie,
uar je ne doi faillir mon créatour.
ui li faudra à cest besoin d'aïe
achiés que il li faudra à greignour.

Hélas ! amour, combien elle sera dure la séparation je vais être obligé de faire de la meilleure qui fut is aimée ou servie. Dieu me ramène à lui par sa eur et voilà que je pars malheureux. Hélas ! qu'ai-je je ne m'éloigne pas, si de corps je vais servir e Seigneur, le cœur reste tout entier sous sa puis- e.

Pour elle, je m'en vais en soupirant dans la Syrie, je ne dois pas faillir à mon créateur. Qui lui man- a, quand il a besoin d'aide, ne le trouvera pas dans

Et saichent bien li grant et li menour
Que là doit-on faire chevalerie,
Où on conquiert Paradis et honour,
Et pris et los, et l'amour de sa mie.

3.

Diex est assis en son saint iretage :
Or i parra se cil le secorront
Cui il jeta de la prison ombrage,
Quant il fu mors en la crois que Turc ont.
Sachiés cil sont trop honni qui n'iront,
S'il n'ont poverte ou vieillesse ou malage :
Et cil qui sain et joene et riche sont
Ne poevent pas demourer sans hontage.

4.

Tous li clergiés et li home d'éage
Qui en aumosne et en bienfais menront,

---

une circonstance plus grave. Et sachent bien les grands et les petits que c'est là qu'il faut faire chevalerie. L'on y gagne le Paradis, louange, honneur et l'amour de sa maîtresse.

3. Dieu est assiégé dans son saint héritage. Or, on verra s'ils viendront à son secours ceux qu'il racheta de l'Enfer, quand il mourut sur la croix qui est entre les mains des Turcs. Sachez que ceux qui n'iront pas seront méprisés, à moins qu'ils ne soient trop pauvres, trop vieux ou malades. Ceux qui sont jeunes, sains et riches, ne peuvent pas demeurer sans honte.

4. Les prêtres et les hommes d'âge qui resteront en faisant beaucoup d'aumônes, profiteront tous de ce saint

iront tout à cest pélérinage,
es dames qui chastement vivront,
biauté font à ceus qui iront.
'eles font par mal conseil, folage,
sches gens et mauvais le feront,
r tuit li bon iront en cest voiage.

5.

! tant avons été prêus par huiseuse,
erra-on qui à certes iert preus,
ns vengier la honte dolereuse
t chascuns doit estre iriés et honteus;
à nos tens est perdus li saint lieus
Diex soffri por nous mort glorieuse;
i laissons nos ennemis mortieus
usjours mais iert nostre vie honteuse.

---

ge; les dames aussi qui vivront chastement et
nt fidélité à ceux qui s'en iront. Si par mauvais
elles sont infidèles, c'est avec des lâches qu'elles
nt; car tous les bons iront à ce voyage.

ieu! assez long-temps nous avons été courageux
les, or on va voir ceux qui le sont en effet;
ns venger la honte douloureuse dont chacun doit
et s'irriter, car de nos jours est perdu le lieu
Dieu souffrit pour nous une mort glorieuse.
y laissons nos ennemis mortels, notre vie sera
rée à tout jamais.

VII.

Manusc. de la Biblioth. Roy. 7222. — Suppl. fr. 184. — Romancero français, p. 103.

1.

Maugré tous sains et maugré Dieu aussi,
Revient Quenes, et mal soit-il vegnans!
Honis soit-il et ses prééchemens,
Et honnis soit qui de lui ne dit fi !
Quant Diex verra que ses besoins est grans,
Il li faudra, quar il li a failli.

2.

Ne chantés mais, Quenes, je vous en pri,
Quar vos chanson ne sont mès avenans;
Or menrez vos honteuse vie ci,
Ne voulsistes por Dieu morir joians.

---

1. En dépit de tous les saints et aussi malgré Dieu, Quènes revient; puisse-t-il être mal accueilli! et honni soit qui ne dit pas de lui : Fi! Lorsque Dieu le verra dans un pressant besoin, il lui fera défaut, car il a été abandonné par lui.

2. Ne chantez plus, Quênes, je vous en prie, car vos chansons ne sont plus à propos. — Vous mènerez ici une vie honteuse. Vous n'avez pas voulu mourir de bonne grâce pour Dieu ; vous êtes compté au nombre des mé-

s conte-on avoec les récréans,
manrés, avoec vos roi, failli.
me Diex, qui seur tous est puissans,
oi avant et de vous n'ait merci.

3.

fu Quenes preus, quant il s'en alla,
ermoner et la gent préêchier ;
ant un seus en remanoit de çà,
lisoit et honte et reprouvier.
t venus son lieu reconchier,
st plus ords que quant il s'en ala ;
puet ses crois garder et estoiér
ncor la-il tele qu'il l'emporta.

---

vous resterez parjure comme votre roi. Que le Dieu, qui sur tous a puissance, n'ait merci ni 'abord, ni de vous.

uènes fut bien hardi quand il s'en alla pour ser- t prêcher les gens. Quand un seul voulait rester il l'accablait de honte et de reproche. Or, il est lir sa maison; il est plus vil que quand il s'en peut bien garder sa croix et la montrer, car il l'a elle qu'il l'emporta.

VIII.

Manusc. de la Biblioth. Roy. 1989. S. Germ. f° cxv r°.

1.

Nuns ne poroit de mavaise raison
Bone chanson ne faire ne chanteir,
Por ceu n'i veul matre m'antansion,
Car j'ai asseis atre chose à panseir.
Et non porcant la terre d'outre meir
Voi en si très grant balance
C'an chantant voil preier lou roi de France
Ke ne croiet cowairt ne losangier
De la honte nostre Signor vangier.

2.

Ai! gentis rois, cant Deus vos fist creusier,
Toute Egipte doutoit vostre renon;
Or perdés tous cant vos volés laisier

1. Nul ne pourrait faire ni chanter une bonne chanson pour une mauvaise cause. Aussi n'est-ce pas à cela que je m'applique aujourd'hui, car j'ai autre chose à penser; cependant je vois la terre d'outre-mer en si grand péril, que je veux par mes chants prier le roi de France qu'il n'écoute ni les lâches ni les traîtres pour venger les affronts faits à notre Seigneur.

2. Hélas! gentil roi, quand Dieu vous fit croiser, toute l'Égypte redoutait votre renom. Or, vous perdez tout

rusalem estre en chativesons,
cant Deus fist de vos election
Et signor de sa vanjance,
n déusiez monstreir votre pousance
revangier les mors et les chaitis
por vos sont et por s'amour occis.

3.

s, s'an teil point vos meteis à retour,
nce dirait, Chanpagne et toutes gens,
vostre los aveis mis an tristour
e guingniet aveiz moins ke niant.
les prisons ki vivent à torment
Déusiez avoir pésance,
n déusiez querre lour délivrance.
por vos sont et por s'amour occis,
it grant pechiez s'es i laxiés morir.

---

vous laissez Jérusalem en captivité. Car, puisque ous a choisi comme seigneur de sa vengeance, ussiez dû montrer votre puissance en vengeant les et les malheureux qui ont péri pour son amour r vous.

Roi, si vous retournez dans cette circonstance, la , la Champagne et tout le monde dira que vous ompromis notre cause et que vous avez gagné que rien. Vous devriez avoir pitié des prisonniers vent dans le tourment; vous devriez travailler à leur ance. C'est pour vous et pour Dieu qu'ils sont dans nt; c'est un grand péché si vous les laissez mourir.

4.

Rois, vos aveis trésor d'or et d'argent
Plus que nus rois n'ot onkes, ce m'est viz,
Si an deveis doneir plus largemant
Et demoreir por gardeir cest païs;
Kar vos avez plus perdut ke conkis.
Se seroit trop grant vitance
De retorneir à tout la meschéance;
Mais demoreis, si fereis grant vigour,
Tant ke France ait recovrée s'onour.

5.

Rois, vos savez que Deus ait poc d'amis
N'en oukemais n'an ot si boen mestier,
Car por nos est ces pueples mors et pris
Ne nus fors vos ne l'an puet bien aidier.
Ke povre sont li atre chivelier

---

4. Roi, vous avez des trésors en or et en argent plus qu'aucun roi n'en eut jamais, je pense; aussi devez-vous en donner plus largement et demeurer pour rester maître de ce pays, car jusqu'ici vous avez plus perdu que gagné. Il y aurait trop de honte à retourner après tous ces échecs; restez plutôt jusqu'à ce que la France ait recouvré son honneur, et vous ferez preuve de bravoure.

5. Roi, vous savez que Dieu a peu d'amis, et jamais il n'en eut si grand besoin, car nous voyons son peuple réduit en esclavage et frappé de mort; personne excepté vous ne peut lui venir en aide : les autres chevaliers

Si criement la demorance,
s'ans teil point lor féisiez faillance,
nt et martyr, apostre et inocent
plainderoient de vos à jugemant.

---

auvres et craignent l'exil. Si dans ce moment vous à leur manquer, les saints, les martyrs, les apô- les innocens, se plaindraient de vous au jour du ent.

IX.

Manusc. de la Biblioth. Roy. 184. — S. F. f° XLII, v°.

1.

Jerusalem se plaint et li païs
U dame l'Diex sousfri mort doucement,
Que de çà mer a poi de ses amis
Ki de son cors li facent mais nient.
S'il sovenist cascun del jugement
Et del saint liu ù il souffri torment,
Quant il pardon fist de sa mort Longis,
Le descroisier fesissent mout envis :
Car ki pour Dieu prent le crois purement,
Il le renie au jor que il le rent,
Et com Judas faura à Paradis.

---

1. Jérusalem et le pays où notre Seigneur Dieu a souffert la mort avec résignation, se plaignent qu'en deçà des mers il y ait si peu de leurs amis qui veuillent exposer leur corps pour les défendre. Si chacun d'eux se souvenait du jugement et des lieux saints où Dieu souffrit tourment, quand il pardonna sa mort à Longis, ils n'auraient garde de se décroiser ; car celui qui a pris la croix pour Dieu purement, le renie du jour où il la rend, et comme Judas s'exclut du Paradis.

2.

e pastour gardent mal leur berbis,
t pour déniers cascuns al leu les vent;
que péchiés les a si tous souspris
nt mis Dieu en oubli pour l'argent.
levenront li riche garniment,
quièrent assés vilainement
aus loiers k'il ont des croisiés pris?
.autés et Dius et fois ne ment,
u ont et Achre et Belleem
ne cascuns avoit à Diu pramis.

3.

era jamais, en nul sermon,
ieu parler, en place n'em moustier,
ioncier ne bienfait ne pardon,
e qui puist nostre Seigneur aidier
erre conquerre et gaaignier

---

s pasteurs gardent mal leurs brebis quand ils ent au loup à beaux deniers. Le péché s'est em- ux tous à un tel point qu'ils ont oublié Dieu gent. Que deviendront les riches parures qu'ils nt si honteusement avec l'or qu'ils ont pris aux Si Dieu, loyauté et bonne foi ne mentent pas, ont repris Acre et Bethléem, suivant la pro- qu'ils avaient faite à Dieu.

i osera jamais parler de Dieu dans un sermon place publique ou dans une église, ou annoncer , pardon, ou quelque chose qui puisse aider notre · à conquérir la terre sur laquelle il paya notre

U de son sang paia no raençon?
Seigneur prélat, ce n'est ne bel ne bon,
Qui son secors faites si detriier :
Vos avés fait, ce poet-on tesmoignier,
De Deu Rolant et de vos Guenelon.

4.

En celui n'a mesure ne raison
K'il se çou n'oist s'il vai à vengier
Ceuls ki pour Dieu sont de là en prison
E pour oster lor ames de dangier.
Puis c'on muert ci, on ne doit resoignier
Paine n'anui, honte ne destorbier.
Pour Dieu est tout quanc'on fait en son nom,
Ki en rendra cascun tel guerredon
Que cuers d'ome ne l'poroit esprisier,
Car Paradis en ara de loier :
N'ainc por si deu n'ot nus si riche don.

---

rançon de son sang? Seigneurs prélats, il n'est ni beau ni honnête de retenir le prix des secours destinés au Seigneur. Vous avez fait, ce peut-on témoigner, de Dieu Rolans et de vous Ganelon.

4. Il n'y a ni sens ni raison dans celui qui n'écoute pas cela et refuse d'aller venger ceux qui sont en prison à cause de Dieu et de sauver leurs âmes du danger. Puisqu'ici l'on meurt, on ne doit redouter ni peine, ni ennui, ni honte, ni dommage. Tout ce que l'on fait pour lui est au nom de Dieu. Il en rendra à chacun une récompense telle que le cœur de l'homme ne peut pas l'apprécier, car on y gagnera le Paradis. Jamais pour si peu il n'y eut si riche présent.

X.

Poésies du roi de Navarre, t. II, p. 132.

1.

Signor, saciez, ki or ne s'en ira
En cele terre, u Diex fu mors et vis
Et ki la crois d'outre mer ne prendra,
A paines mais ira en Paradis :
Ki a en soi pitié et ramembrance
Au haut Seignor doit querre sa venjance,
Et délivrer sa terre et son païs.

2.

Tout li mauvais demorront par deça,
Ki n'aiment Dieu, bien, ne honor, ne pris.
Et chascuns dit : ma feme que fera?
Je ne laierai à nul fuer mes amis :

---

1. Seigneurs, sachez que celui qui n'ira pas dans cette erre où Dieu vécut et mourut, et qui ne prendra la roix d'outre-mer, ne pourra pas entrer en Paradis. Celui ui n'a pas oublié un si haut Seigneur doit chercher à le enger et à délivrer sa terre et son pays.

2. Tous les lâches resteront par deçà ; ceux qui n'aient ni Dieu, ni honneur, ni vertu, ni prix. Chacun se it : Ma femme, que fera-t-elle? je ne veux pas ainsi

Cil sont assis en trop fole attendance,
K'il n'est amis fors que cil, sans dotance,
Ki por nos fu en la vraie crois mis.

3.

Or s'en iront cil vaillant bacheler
Ki aiment Dieu, et l'onour de cest mont,
Ki sagement voelent à Dieu aler;
Et li morveus, li cendreus demourront.
Avugle sunt, de ce ne dout-je mie,
Ki un secours ne font Dieu en sa vie,
Et por si pot pert la gloire del mont.

4.

Diex se laissa par nos en crois pener,
Et nous dira au jour, où tuit venront.
« Vos, ki ma crois m'aidates à porter,
» Vos en irez là, où li angele sont,

---

abandonner mes amis. Ceux-là se livrent à une attente vaine, car il n'y a de véritable ami que celui qui fut mis pour nous sur la croix.

3. Ils s'en iront ces bacheliers vaillans qui aiment Dieu et l'honneur en ce monde, et qui veulent aller au ciel avec sagesse. Mais les morveux, les lâches, resteront. Ils sont aveugles, on n'en peut pas douter, puisqu'ils refusent de secourir Dieu, et pour si peu perdent la plus grande gloire du monde.

4. Dieu se laissa pour nous en croix supplicier; il nous dira le jour où tous comparaîtront : Vous qui m'avez aidé à porter ma croix, vous irez là où sont les anges,

ne verrez, et ma mère Marie ;
os, par qui je n'oi onques aïe,
cendez tuit en infer le parfont. »

5.

ns quide demourer toz haitiez
e jamais ne doivé mal avoir,
les tient enemis et péchiez,
ls n'ont sens, hardement, ne pooir.
ire Diex, ostez nos tel pensée,
s metez en la vostre contrée,
ntement, que vos puisse veoir.
e dame, roine coronée,
z pour nos, virge bien eurée,
is après ne nos puit mescheoir.

---

rrez et ma mère Marie. Mais vous de qui je ul secours, descendez tous au fond de l'Enfer.

cun croit être toujours heureux et croit n'a-is de mal; ainsi les trompent leurs péchés et ; mais ils n'ont sens, ni courage, ni force. Beau , ôtez-nous telle pensée et conduisez-nous dans trée si saintement que nous puissions vous voir.

dame, reine couronnée, priez pour nous, Vierge euse, et dès lors le malheur ne pourra nous .

XI.

Poésies du roi de Navarre, t. II, p. 134.

1.

Au tans plein de felonie,
D'envie et de traïson,
De tort et de mesprison,
Sanz bien et sanz cortoisie,
Et que entre nos barons faisons
Tot le siegle empirier,
Que je vois escumenier
Ceaus qui plus offrent raison;
Lors vueil dire une chançon.

2.

Li roiaumes de Surie
Nous dit et crie à haut ton,
Se nos ne nos amendons,
Por Deu, que n'i alons mie,
N'i ferions se mal non :

1. Dans ce temps plein de félonie, d'envie et de t son, d'outrages et d'indignités, sans vertu et sans toisie, où nous autres barons nous rendons le m plus mauvais, où je vois lancer l'anathème contre qui ont le plus de raison, je veux faire une chans

2. Le royaume de Syrie nous dit et nous parle h ment que si nous ne changeons pas de conduite n'y allions pas, car nous n'y ferions que du mal.

Dex aime fin cuer droiturier,
De tel gent se veut aidier,
Cil essauceront son non,
Et conquerront sa maison.

3.

Encor vault mielx toute voie
Demorer en son païs,
Que aler pauvres chaitis,
Là où il n'a solaz ne joie.
Phelipe, on doit Paraïdis
Conquerre, par mal avoir,
Que vos n'i troverez voir,
Bon estre, ne jeu, ne ris,
Que vos aviez apris.

...s cœurs pleins de droiture ; c'est d'eux qu'il attend ...ppui ; eux seuls exalteront son nom et pourront ...rir son temple.

...l vaut mieux, dites-vous, demeurer dans son pays ...aller pauvres, chétifs, là où ne se trouve ni joie, ni ...ation. Philippe, on doit conquérir le Paradis par ...ivations, car vous n'y trouverez certainement ni ... ni les plaisirs, ni les joies, auxquels vous êtes ...tumé.

XIIIE SIÈCLE.

I ET II.

CHANSONS.

(XIIIe SIÈCLE.)

OURS DE FLORE ET BLANCHEFLEUR.

---

rs de Flore et de Blanchefleur ont
t d'un roman chevaleresque assez cé-
nt le moyen-âge, et dont les événe-
ssaient dans l'Espagne moitié catholi-
musulmane. Nos trouvères, qui déjà
le répétaient ce roman, en avaient sans
runté les différentes circonstances à
ditions mauresques. Cette histoire jouis-
rande célébrité, et l'on composait des
sur Flore et Blanchefleur.

entes versions de ce roman sont nom-
e des plus anciennes paraît avoir été
ovençal, et plusieurs troubadours du
font allusion aux aventures des deux

ard, Choix de poésies originales des Trou-
, p. 304. — Page XVIII de l'introduction aux
aires de la Grèce moderne, par M. Fauriel,

L'un des manuscrits de la Bibliothèque du roi contient le récit, en vers français du XIIIe siècle, des amours de Flore et de Blanchefleur (1), et il est facile de signaler dans les littératures espagnoles, italiennes, allemandes et flamandes, des imitations de cette célèbre aventure. Boccace n'a pas dédaigné ce sujet, et l'un de ses ouvrages, le *Filocope*, n'est autre que l'histoire de Flore et Blanchefleur (2).

L'on trouve dans la Bibliothèque des romans (de février 1777, page 131) une analyse de la rédaction espagnole. M. de Tressan, auteur de cette analyse, considérait cette rédaction comme l'une des plus anciennes (3).

Le passage du roman auquel la première de nos deux chansons se rapporte est celui où les parens de Flore, afin de le détourner de son amour, ont fait élever un tombeau qu'ils disent être celui de Blanchefleur, vendue par eux à des cor-

on lit : « Un roman bien plus ancien, bien plus célèbre, et dont, selon toute apparence, l'original était provençal, le roman de Flore et Blanchefleur, après avoir été traduit dans toutes les langues de l'Europe, le fut pareillement en grec. »

(1) Mss de la Bibl. du roi, n° 6987. — Voyez le début de ce roman dans l'introduction, t. I, p. CCXLIX de la Chronique rimée de Philippe Mouskes, publiée par M. le baron de Reiffemberg. — Voyez un autre fragment, page 37 du Romancero français de M. Paris.

(2) Ginguenée, Histoire littéraire de l'Italie, t. III, p. 55.

(3) Cette analyse a été réimprimée, t. I, p. 207 des quatre volumes donnés en 1796, sous ce titre : Romans de Chevalerie, par le comte de Tressan. Paris, in-8°.

Flore demande à sa mère des nouvelles
amante, et sa mère lui déclare qu'elle est à
perdue.

seconde chanson est remarquable principale-
par la manière dont elle est composée. C'est
onversation entre deux gardes de nuit et un
dont ils semblent avoir protégé les plaisirs
nes. On sait que, pendant le moyen âge, sur tous
njons féodaux on plaçait, la nuit, des sentinelles
ées d'annoncer les heures, et de surveiller ce
passait au dehors. Le texte de cette chanson,
est que dans un seul manuscrit, présente quel-
bscurité, et je ne suis pas toujours sûr d'en
complétement expliqué le sens. Le troisième
et principalement me paraît altéré.

Manusc. de la Bibl. Roy. 1989. S. Germ. f° xxxvii, r°.
— Romancero français, p. 64.

1.

Floires revient seus de Montoire,
Cui fine amors a pris au laz.
Ses duex et ses pansers avoire,
De que s'espère est en porchaz.
S'il i ala dolanz et maz,
Son duel lui vuet encor acroire
Que si cruel li fera boire,
Dont il n'atendra nul solaz.

2.

Floires demande à sa venue,
Celi qu'il aime par amors :
Bele mère, q'est devenue
Ma dolce amie, Blancheflors? —
Bels fiz, granz duels nos en est sors.

---

1. Flores, qu'un amour sincère maîtrise, revient seul de Montoire. Douleur, espoir, combattent en lui; il veut connaître son sort. S'il s'en alla dolent et triste, sa douleur va bien s'accroître, et le rendra si malheureux qu'il ne pourra se consoler.

2. A sa venue, Flores demande celle qu'il aime par amour : Bonne mère, qu'est devenue ma douce amie, Blanchefleur? — Cher fils, elle nous a causé grande dou-

oires l'entent, de duel tressue;
mie cuide avoir perdue,
nz recovrier et senz secors.

3.

r puis avoir non Chante-plore
ui de duel chante et de tristor.
ult at Deus au monde, en pou d'ore,
olu quanqu'il avoit d'onor;
scossé en at tote la flor,
t nature ses désonore,
à où la mors est au desore;
t ele emporte lo meillor.

4.

A toz amanz envoi ma plainte
Et de la mort me vuel clamer;
A tant doit estre amors estainte
Et nuns ne s'i doit plus fier.

Flores l'entend, il frissonne de terreur; il croit perdu son amante sans nul espoir, sans nul recours.

A présent je puis me nommer Chante-pleure, qui euil chante de tristesse. Dieu a ravi au monde en l'instans son plus bel ornement. Toute la fleur en a étruite et la nature a perdu sa parure, puisque la triomphe et qu'elle emporte la meilleure.

J'adresse ma plainte à tous les amans, laissez-moi mer contre la mort. A présent, que tout amour igne, nul ne doit plus s'y fier; et le Dieu d'amour

Bien puet li deus d'amors jurer,
S'il a cesti et il l'emporte,
Que jamais jor, dedanz sa porte,
Ne verra sa pareille entrer.

---

peut bien affirmer, lui qui s'est laissé ravir Blanchefleur, que jamais dans son empire il n'en verra entrer de pareilles.

c. de la Biblioth. Roy. 1989. S. Germ. f° LXXX r°.
— Romancero français, p. 66.

1.

(*La première gaite.*)

« Gaite de la tor !
» Gardez entor
» Les murs, se Deus vos voie ;
» C'or sont à séjor
» Dame et seignor,
» Et larron vont en proie. »

(*La gaite cortie.*)

- « Hu et hu et hu et hu !
» Je l'ai véu,
» Là jus soz la coudroie.
Hu et hu et hu et hu !
» A bien près l'ocirroie. »

---

ette de la tour, veillez autour des murs et que
s protège; car à cette heure sont enfermés dames
eurs, et les voleurs cherchent leur proie.

u et hu et hu. Je l'ai vu là-bas sous la coudrette.
et hu et hu, je pourrais bien le tuer.

2.

« D'un douz lai d'amor
» De Blanchefior,
» Compains, vos chanteroie;
» Ne fust la poor
» Del traïtor
» Cui je redotteroie. »

— « Hu et hu, etc.

3.

(*La seconde gaite.*)

— « Compainz en error
» Sui, qu'en cest tor
» Volentiers dormiroie. »
— « N'aient pas péor,
» Voist à loisor
» Qui aler vuet par voie. »

— « Hu et hu et hu et hu ! »
— « Or soit téu,

---

2. D'un doux lai d'amour, sur Blanchefleur, ami, je chanterais, mais j'ai peur d'une surprise que je redoute. Hu et hu, etc.

3. Ami, je suis si tranquille que volontiers je dormirais dans cette tour. — Qu'on n'ait pas de crainte; et aille à loisir celui qui veut aller par voie.

Hu et hu et hu et hu. Tais-toi, compagnon, tais-toi.



» Compains, à ceste voie. »
— « Hu et hu et hu et hu! »
« Bien ai séu
» Que nous en aurons joie. »

4.

« Ne sont pas plusor
» Li robéor,
» N'i a c'un que je voie,
» Qui gist en la flor
» Soz covertor,
» Cui nomer n'oseroie.

» Hu et hu, etc. »

5.

« Cortois améor,
» Qui a séjor
» Gisez en chambre coie,

---

hu et hu et hu, car il est bien sûr que nous en récompensés.

Les voleurs ne sont pas nombreux; il en est un ue je vois couché dans les fleurs et sous la couver-e celle que je n'oserais pas nommer.

et hu, etc.

Amans courtois qui reposez tranquilles en chambre

» N'aiez pas fréor
» Que tresqu'à jor
» Poés demener joie. »

6.

(*L'amant à la gaite.*)

« Gaite de la tor,
» Vez mon retor
» De là où vos ooie.
» D'amie et d'amor,
» A cestui jor,
» Ai ceu que plus amoie. »

— « Hu et hu et hu et hu!
» Pou ai géu
» En la chambre de joie,
» Hu et hu et hu et hu!
» Trop m'a néu
» L'aube qui me guerroie. »

---

close, n'ayez pas de crainte, vous pouvez jusqu'au jour prendre vos ébats.

Hu et hu, etc.

6. Guette de la tour, protégez ma retraite de là-haut, où je vous entends. J'ai obtenu ce jour l'amour de mon amie, l'objet de tous mes vœux.

Hu et hu et hu et hu, je suis resté bien peu dans la chambre de joie. Hu et hu et hu et hu, trop m'a nui l'aube qui me fait la guerre.

7.

« Se salve l'onor
» Au créator
» Estois, tot tens voudroie
» Nuit féist del jor;
» Jamais dolor
» Ne pésance n'auroie.

» Hu et hu et hu et hu !
» Bien ai véu
» De biauté la monjoie,
» Hu et hu et hu et hu !
» C'est bien séu.
» Gaite à Déu ! tote voie. »

. N'en déplaise au créateur; si j'étais le maître, erais du jour la nuit, et je n'aurais ni peine ni tourt.

lu et hu et hu et hu, j'ai bien vu le chef-d'œuvre de beauté. Hu et hu et hu et hu, c'est bien reconnu, tte, adieu, toutefois.

III.

CHANSON.

(XIIIe SIÈCLE.)

CHANSON SUR LE SIÉGE DE THOUARS PAR PHILIPPE-AUGUSTE.

Cette chanson est relative aux guerres que Philippe-Auguste et le roi Jean-sans-Terre soutinrent l'un contre l'autre : le poète anonyme engage plusieurs barons puissans qu'il nomme ou qu'il désigne par leur dignité à secourir Towars.

Towars, aujourd'hui Thouars, simple chef-lieu de canton du département des Deux-Sèvres, donnait alors son nom à une vicomté considérable qui formait l'une des trois principales divisions du Poitou. Elle comprenait le pays d'entre la rivière de Dive et la mer, c'est-à-dire la plus grande partie du département des Deux-Sèvres et la totalité de celui de la Vendée. Ces lieux furent plusieurs fois le théâtre des guerres qui eurent lieu entre la France et l'Angleterre pendant la première moitié du XIIIe siècle.

En 1207, Philippe-Auguste ayant envahi les ter-

u vicomte de Thouars; celui-ci, trop faible pour ter, appela à son aide ses voisins les plus puis- Sa conduite envers eux, dans les années pré- ntes, les avait complétement aliénés. Les sei- rs poitevins, en effet, voyaient dans Aimery le cipal auteur de la trahison qui livra au roi Jean alheureux Arthur, et plongea dans une cap- horrible les chevaliers qui défendaient sa e (1).

mery, bientôt menacé lui-même, pour éviter rfidie du roi Jean, se plaça sous la protection roi de France, et lui fit serment de fidélité. la fin de l'année 1203, il en avait reçu la sé- aussée d'Aquitaine (2); mais, en 1206, Philippe- uste ayant suscité contre Jean-sans-Terre la lle des Lusignan, Aimery quitta le parti des nçais pour embrasser de nouveau celui du roi gleterre.

n conçoit que Philippe-Auguste ait voulu tirer vengeance éclatante de cette perfidie du vicomte ery.

our conjurer l'orage qui le menaçait, Aimery ne cha pas seulement à faire entrer dans son al- e les partisans du roi Jean-sans-Terre, mais il ya encore d'en arracher plusieurs au roi de nce.

a chanson qui suit a été composée à l'occasion es alliances; c'est l'œuvre, ou d'Aimery lui- e, ou d'un seigneur dévoué à sa cause.

V. Chron. Turon. Ampliss. Coll., vol. v, p. 1039.
Cartulaire, Ms. de Philippe-Auguste, f° 172.

Voici les renseignemens que j'ai pu trouver sur les personnages qui sont désignés dans cette chanson

Les trois comtes ; ce sont Guy de Thouars, comte de Bretagne et frère d'Aimery; Hugues-le-Brun, comte de la Marche, et Raoul d'Exoudun (1), son frère, comte d'Eu. Tous trois avaient signé, le 26 octobre 1206, pour le roi de France, la trève conclue entre ce prince et le roi d'Angleterre.

Le vieillard de Bouin. Ce nom peut s'appliquer à Maurice, seigneur de Montaigu et de Commequiers, qui possédait la partie de l'île de Bouin, dépendante du Poitou ; l'autre moitié, relevant de la Bretagne, appartenait aux Chabot. Maurice était appelé le Vieux par opposition à son fils, qui portait le même nom que lui (2).

Savary de Moléon, c'est le prince de Talmont, si fameux comme guerrier et comme troubadour, dont le nom se trouve presque à chaque page des Chroniques du XIIIe siècle; il était alors sénéchal de Poitou pour le roi d'Angleterre, et c'est à lui que s'applique le premier vers du troisième couplet.

Le sénéchal d'Anjou et du Maine, c'est Guillaume des Roches, que le meurtre du jeune Arthur avait irrévocablement détaché du roi d'Angleterre, et rendu le plus ferme soutien du parti français. Guillaume était sénéchal d'Anjou, Maine et Touraine, dès le temps du roi Richard, et, en le recevant à son service, Philippe Auguste l'avait confirmé

(1) Exoudun, près de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), et non Issoudun, comme on l'a dit mal à propos.

(2) Voyez les Chartes du Prieuré de Commequiers, Archives de la Vendée.

e dignité ; par une mesure récente, il avait
restreint son pouvoir (1). L'auteur de la
cherche, mais en vain, à exploiter cette cir-
e pour ramener Guillaume à la cause du

prétation du troisième couplet présente
difficultés. J'ai dit que Savary de Mauléon
sénéchal nommé dans le premier vers.
me semble désigner le seigneur de Parthe-
gues l'archevêque, vassal du vicomte de
, dont le château fut pris par le roi de
lans cette expédition. Quant à ce *Jean du*
que l'auteur engage à se joindre aux deux
s déjà nommés pour solliciter les secours
, roi et depuis empereur d'Allemagne, je
ui ce peut être, à moins qu'il ne s'agisse du
lui-même qui, du vivant de son frère, avait
le comté du Maine. Pendant le règne de
, Othon gouverna le Poitou ; ses anciens
ne comptaient pas moins sur sa sympathie
que sur la haine qu'il portait à Philippe-
protecteur de son rival à l'empire. Quant
derniers vers du troisième couplet, voici,
à quels faits historiques ils font allusion.
e VIII, roi de Castille, avait épousé Alié-
e d'Henri II d'Angleterre. Il réclamait
ppartenant à sa femme le comté de Gasco-
t le roi Jean était en possession. En 1206,
e mit le siége devant Bordeaux. Les Gas-

oire de Sablé, première partie, par Ménage.
34, in-fol., p. 201. Le septième livre entier de
ire est consacré à Guillaume des Roches.

cons, craignant de n'être pas secourus assez tôt par le roi Jean, demandèrent à Philippe-Auguste de venir à leur aide, offrant de se soumettre à lui. Allié du roi Alphonse, Philippe-Auguste refusa. C'est pourquoi le chansonnier accuse ce dernier d'avoir lâché les Bordelais pour un mulet d'Espagne.

Tels sont les éclaircissemens que j'ai pu trouver sur ce manifeste lancé par le vicomte de Thouars pour gagner des partisans. Les efforts d'Aimery furent couronnés de succès, et les seigneurs poitevins répondirent à son appel, puisque le roi de France repassa bientôt la Loire sans avoir pu s'emparer du château contre lequel il avait dirigé toutes ses forces (1).

La chanson sur Thouars se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque royale, déjà plusieurs fois cité. Je l'ai publiée pour la première fois dans le Recueil de la Société de l'école des Chartes; et, à peu près à la même époque, M. Wright la plaça en tête d'un volume de poésies historiques relatives à l'Angleterre, imprimé pour la Société de Camden. Voici le titre de ce volume, dont j'aurai occasion de parler plus bas : *The political songs of England, from the reign of John to that of Edward II, edited and translated by Thomas Wright*, London, 1839, in-4° (les Chansons politiques de l'Angleterre, depuis le règne de Jean jusqu'à celui d'Édouard II, publiées et traduites par Thomas Wright).

(1) Historiens de France, t. XVIII, p. 245.

Manus. de la Bibl. Roy. S.-Germ. 1939, f° CIX r°.

1.

Mors est li siecles briemant
Se li rois Touwairs sormontet;
De ceu li vait malemant
Ke li faillent li troi conte;
Et li vieillairs de Bouaing
I aurait grant honte,
C'après la mort à vif conte
Morrait asimante!

2.

Savaris de Malièon,
Boens chiveliers à cuitainne,
Se nos fals à ces besons
Perdue avons nostre poinne.
Et vos, xanexals, asi
D'Anjow et dou Mainne;
Xanexal ont an Torainne
Atre ke vos mis.

Ce serait une mortelle honte pour ce siècle, si le
devenait maître de Thouars. Malheur à elle, si les trois
es l'abandonnent, et honni soit le vieillard de Bouin!
car, après la mort du vicomte de Thouars, il mourra
ussi!

Savary de Mauléon, bon chevalier de bataille, si tu
fais défaut en cette extrémité, notre peine est peine
ne. Et vous sénéchal aussi, sénéchal d'Anjou et du
e, déjà on a mis en Touraine un sénéchal autre que

3.

Et vos, sire Xanexals,
Vos et dan Jehan dou Mainne,
Et Ugues, entre vos trois,
Mandeis à roi d'Alemaigne
Ke cist rois et cil Fransois
C'ameir ne vos dignent,
Cant por .1. mulet d'Espaigne,
Laxait Bordelois.

4.

Et vos, signors bachelcirs,
Ki ameis lois et proeses,
Cant vos souliez garreir,
Touwairs iert vos forteresce ;
Ja Deus ne vos donst porteir
Ne mainches ne treses,
Se Touwairt an teil tristesce
Laixiez oblieir.

---

3. Vous donc sire sénéchal, vous le seigneur Jean du Maine, et Hugues, à vous trois mandez au roi d'Allemagne que ce roi et ces Français, qui dédaignent de vous aimer, ont pour un mulet d'Espagne lâché le Bordelais.

4. Et vous, seigneurs bacheliers, qui aimez loyauté et prouesses, lorsque vous alliez guerroyer, Thouars était votre forteresse. Que Dieu ne vous accorde jamais de porter manches, ni lacs d'amour, si, dans une telle détresse, vous laissez Thouars en oubli.

IV A VII.

CHANSONS

(XIIIe SIÈCLE.)

CHANSONS FRANÇAISES
SUR LA RÉVOLTE DES BARONS
PENDANT
LA MINORITÉ DE SAINT-LOUIS.

1226-1230.

Lorsqu'après la mort de Louis VIII, Blanche de astille, sa veuve, voulut conduire au sacre l'hériter de la couronne, âgé seulement de onze ans, lle ne rencontra de toutes parts que mauvais vouoir et difficultés. Presque tous les grands vassaux efusèrent de se rendre à la cérémonie, prétextant a perte trop récente de leur souverain, et disant que le deuil où ils étaient plongés s'accorderait mal vec les réjouissances d'un avénement. Mais, au ond, leur refus ne venait pas d'autres causes que lu dépit qu'ils avaient de voir la régence déférée ux mains d'une femme, de la jalousie que leur inspirait le crédit dont le cardinal légat de Saint-Ange ouissait à la cour de France, et enfin de l'espoir conçu

par eux de rentrer dans la possession des droits, des prérogatives et des terres dont Philippe-Auguste et Louis VIII les avaient dépouillés. Ils commencèrent donc par présenter des requêtes et par poser des conditions (1). La régente, avant de répondre, conduisit son fils à Reims, où il fut sacré le 29 novembre 1226; puis elle temporisa, négocia, fit semblant de vouloir satisfaire tous les mécontens, quoique en réalité elle ne cherchât qu'à les désunir. Ceux-ci témoignaient bien quelque impatience; ils chansonnaient la reine, ils l'accusaient de mettre la main sur les revenus du roi pour envoyer l'or de France en Espagne, ils tournaient en ridicule son fidèle conseiller le cardinal, dont elle exploitait la sainteté pour donner du relief aux favoris du plus bas étage. Mais les chansons n'avançant pas leurs affaires, ils eurent recours aux armes. Ils fortifièrent leurs châteaux, prononcèrent la déchéance de la dynastie capétienne, et substituèrent au fils de Louis VIII le sire de Coucy. Les choses allèrent si loin, suivant un chroniqueur, que le nouveau prétendant fit faire sa couronne royale (2). Mais il avait compté sans la reine Blanche. Avant que les confédérés eussent pu se réunir, la Champagne avait été envahie, et le comte Thibaut, l'un des plus puissans soutiens de la ligue, était rentré dans le devoir. Ce coup suffit pour réduire en fumée les espérances du sire de Coucy. On parlementa encore, on se rapprocha; il y eut même un traité

(1) Matthæi Paris. hist. ad ann. 1226.

(2) Chronique de Reims, publiée par M. Louis Paris, p. 187.

nclu à Vendôme le 16 mars 1228, traité par le-
iel les principaux chefs de la révolte mariaient
urs héritiers et héritières aux enfans puînés de la
aison royale. Tout paraissait terminé : la turbu-
nce du comte de Bretagne, Pierre Mauclerc, vint
ut remettre en feu. Ce farouche baron, dont le
rnom indique qu'il s'entendait mieux à manier
s armes que le beau langage, osa cette fois con-
er l'Anglais à la fête qu'il préparait. Il promit au
rince Richard de lui faire avoir le Maine, l'Anjou,
ême la Normandie; mais, toujours déconcerté par
diligence de sa redoutable ennemie, il vit les
ommes du roi entrer à force d'armes dans son
âteau de Bellesme, avant qu'il eût pu se joindre
ıx Anglais. C'était là le terme de ses espérances.
fut heureux que Louis IX voulût bien le com-
rendre dans la trève qui fut conclue pour trois
ıs entre la France et l'Angleterre.

Tel est l'exposé rapide des circonstances politi-
ıes auxquelles se rattachent les chansons qui
ont suivre. Trois ont été composées par Hues de
Ferté, parent du sire de Coucy, et l'un des ba-
ons ligués contre l'autorité de la régente.

La première de ces chansons principalement at-
que le caractère de Blanche de Castille. Non-seu-
ment on l'accuse de détourner l'argent qui appar-
ent au roi et de l'envoyer en Espagne, mais déjà
n y fait allusion à son alliance avec le comte Thi-
aut.

La seconde est dirigée principalement contre
hibaut, comte de Champagne et de Brie Ce
ernier n'était entré dans la ligue que firent les

barons après le sacre du roi, que pour se venger d'une grave insulte qui lui avait été faite au moment où il se rendait à Reims pour assister à la cérémonie. Son étendard avait été jeté vilainement hors de la maison qu'il avait choisie pour demeure, par les officiers municipaux. Ils obéissaient, en agissant ainsi, soit aux ordres de la reine, soit à leur propre impulsion, car la rumeur populaire accusait le comte Thibaut d'avoir hâté par le poison la mort de Louis VIII (1).

Hues de la Ferté, dans le quatrième couplet, fait allusion à cette dernière circonstance quand il dit que Thibaut est plus habile dans l'art de chirurgie qu'au métier des armes. A cet égard, le chansonnier est d'accord avec d'autres contemporains. Voici ce fait comme on le trouve dans la chronique de Matthieu Paris, sous la date de 1226 (2).

« ...... Alors Louis, roi des François, afin d'éviter la contagion qui désoloit ses guerriers, se rendit à une abbaye nommée Montpansier, qui n'étoit pas fort éloignée du camp des assiégeans. Il se proposoit d'y attendre la prise de la ville (d'Avignon). Là vint à lui le comte de Champagne : comme il avoit déjà, durant quarante jours, assisté au siége; il demanda, suivant l'usage *gallican*, congé de retourner chez lui. Et comme le roi le lui eut refusé, le comte répondit que ses quarante jours de service faits, il n'étoit pas autre-

(1) Chronique rimée de Philippe Mouskes, t. II, p. 564.

(2) Matthæi Parisiensis historia major. In-f°, Parisiis, 1644. Sub anno 1226, p. 230. — Traduction de M. P. Paris, p. 173 du Romancero.

ent tenu, et qu'en conséquence il se départoit. Le roi, irrité outre mesure de cette résolution, affirma avec serment que, s'il s'éloignoit ainsi, il mettroit en feu toute sa terre. Alors, comme le bruit en court, le comte fit donner un poison au roi, à cause de la reine qu'il aimoit criminellement d'une passion charnelle : ce sentiment libidineux ne lui permettoit pas de supporter un plus long délai. Or le roi, aussitôt après le départ du comte, étoit tombé gravement malade, et le poison atteignant les sources de la vie, il avoit enfin rendu l'ame. Cependant les autres affirment qu'il ne mourut pas de poison, mais de dysenterie. »

Dans le dernier couplet, Hues de la Ferté se plaint que la France est bien abâtardie quand une femme et telle que vous savez, dit-il, la tient sous sa puissance. Il termine par une allusion directe à ces relations qui, de l'aveu de tous les historiens, existaient entre la régente et le comte de Champagne.

Ici se présente une question historique très-curieuse, qui a été plusieurs fois débattue (1) et dont la solution complète me paraît impossible. Je veux parler des amours de Thibaut, comte de Champagne, et de la reine Blanche, mère de saint Louis. Pour arriver à jeter quelque jour sur un point aussi délicat, le moyen le plus sûr, il me semble, c'est de réunir les témoignages contempo-

(1) Voyez à ce sujet le tome Ier, p. 1 et suiv. des Poésies du roy de Navarre (publiées par M. Levesque de la Ravallière). Paris, 1742; in-8°, 2 vol. Voyez aussi le Romancero français de M. P. Paris, p. 166 et suiv.

rains. A l'occasion de la mort de Louis VIII, j'ai cité un passage de Mathieu Paris, qui déclare nettement que le comte Thibaut avait pour la reine une passion criminelle. Après l'historien anglais qui se fait ici l'écho de tous les bruits populaires, je placerai le témoignage des Grandes Chroniques de France, dites Chroniques de Saint-Denis : « A celle » paix faire fu la royne Blanche qui dist : « Par Dieu, » conte Thibaut, vous ne déussiez point estre nos- » tre contraire ; il vous déust bien remembrer de la » bonté que le roy mon fils vous fist, qui vint en » vostre aide pour secourre vostre contrée et vostre » terre, contre tous les barons de France qui la vou- » loient toute ardoir et mettre en charbon. » Le conte » regarda la royne qui tant estoit sage et tant belle » que de la grant biauté d'elle il fu tout esbahi. Si » li respondi : « Par ma foi, ma dame, mon cuer et » mon corps et toute ma terre est en vostre com- » mandement, ne n'est riens qui vous péust plaire » que je ne féisse volentiers ; ne jamais se Dieu » plaist, contre vous, ni contre les vos je n'irai. » » D'ilec se parti tout pensis et li venoit souvent en » remembrance du doux regard de la royne et de » sa belle contenance ; lors si entroit en son cuer » une pensée douce et amoureuse. Mais quant il ly » souvenoit qu'elle estoit si haute dame, de si bonne » vie et de si nete qu'il n'en pouroit jà joïr, si muoit » sa douce pensée amoureuse en grant tristece. Et » pour ce que parfondes pensées engendrent mélan- » colie li fut il loë d'aucuns sages hommes qu'il s'es- » tudiast en biaux sons de vielle et en doux chans » délitables. Si fist entre luy et Gace Brulé les plus

es chançons et les plus délitables et mélodieu-
qui onques fussent oïes en chanson et en
e. Et les fist escrire en sa sale à Provins et
elle de Troyes ; et sont appellées les chansons
roy de Navarre, car le royaume de Navarre
eschéy de par son frère qui mourut sans hoir
on corps (1). »

ici maintenant ce que l'on trouve sous l'année
dans la Chronique en vers dite de Saint-Ma-
(2) :

'an mil deux cent et vingt et dix
'u dan-Martin en flambe mis,
in tel point fut li quens Tibaut
u'il ala nus comme un ribaut.
Jn autre ribaus avec lui
ui ne fu connu de nului,
'or escouter que s'en disoit
e lui et com en devisoit.
'etit et grand, mauvais et bon
e retraioient de trahison,
t un et autre, et bas et haut.
ors dit li quens à son ribaut :
ompains, or voi-je bien de plain
ue d'une denrée de pain
aouleroie tous mes amis ;
e n'en ai nul, ce m'est avis,
ie je n'ai en nului fiance
'ors qu'en la roïne de France.

hroniques de Saint-Denis, édition de M. P. Paris,
. 254.

hronique de France en vers, dite de Saint-Magloire,
 par l'abbé Lebeuf, t. II, p. CXLIII. — T. VII, p. 1,
roniques nationales de M. Buchon, édit. in-8°.

14

Celle li fu loiale amie,
Bien monstra que ne l'haoit mie.
Par li fu finie la guerre
Et conquise tote la terre.
Maintes paroles en dist an
Comme d'Iseult et de Tristan.

Philippe Mouskes, dans son Histoire de France en rimes (1), n'ose pas répéter ce qu'il entendait dire au sujet de la reine et du comte de Champagne, mais il laisse échapper à ce sujet plusieurs aveux qu'il faut consigner ici. A propos de la mort du roi Louis VIII, il répète l'accusation portée contre Thibaut par Mathieu Paris :

Felippes li cuens de Boulogne
Entreprist moult cele besogne,
Et dist que li cuens de Canpagne
Lui et tous les barons desdagne,
Et s'avoit son frère empuisnet
Le roi Loéys, et laissiet
Mauvaisement à Avignon
Et faite en avoit traïson (2).

Plus haut, il avait dit, à propos de la révolte des barons :

Mais en France ot .1. pau d'anui,
Quar li baron se descordèrent
Al roi et forment s'aïrèrent,

(1) Chronique rimée de Philippe Mouskes, publiée par le baron de Reiffemberg. Bruxelles, 1838, 2 vol. in-4°.
(2) Philippe Mouskes, t. II, p. 576.

Pour le comte des Campegnois
Que durement créoit li rois
Tout par le consel de sa mère
Qui vers les barons est amère (1).

fin il dit encore, à propos de la mort du
e de Boulogne :

Mais sour le conte de Campagne
Maitent sa mort tout li baron
Et tout li païs environ,
Pour çou qu'il l'ot haï ançois.
S'an furent dolant li François,
Cevalier, bourgeois et vilain
Et trestous li païs à plain;
Mais la roïne en fu blamée (2).

l'on ajoute à ces différens témoignages les ac-
ons de Hues de la Ferté, il devient impossible
er que l'amour du comte Thibaut pour la reine
t un bruit généralement répandu parmi les
mporains. Quant à la conduite de la reine
he dans cette occasion, l'histoire ne fait rien
ttre à ce sujet; car on ne peut citer comme
preuve la faveur avec laquelle Blanche traita
i de Navarre. Il était très-naturel qu'elle
geât un chef puissant qui, en s'alliant à elle,
fait échouer la ligue puissante qui la me-
t.

troisième sirvente de Hues de la Ferté s'a-
e principalement au roi; il renferme plusieurs

Philippe Mouskes, t. II, p. 576.
Philippe Mouskes, t. II, p. 582.

renseignemens historiques assez précieux. Ce sirvente paraît avoir été composé le dernier, au moment où le roi, âgé de quatorze ans, allait gouverner par lui-même.

Dans le second couplet, Hues de la Ferté rappelle encore que ce fut pour son malheur que Louis VIII introduisit les Espagnols en France. Il nomme aussi Gautier-le-Cornu, archevêque de Sens, le principal conseiller du jeune roi, celui qui, en 1230, délia plusieurs barons du serment de fidélité qu'ils avaient prêté à Pierre Mauclerc. Dans les trois derniers couplets, le chansonnier engage Louis IX à rappeler autour de lui les pairs à qui appartient le gouvernement de la France ; à renvoyer les clercs chanter dans leur église, et il lui cite l'exemple de Philippe-Auguste, son aïeul, qui s'empara de l'Anjou. Fidèle à sa haine contre Thibaut, comte de Champagne, et les partisans de la régente, il demande à Dieu de faire en sorte que le roi n'aime pas autant Thibaut de Brie et qu'il remette en prison Ferrand. Comme on le sait, Ferrand, comte de Flandre, ayant été fait prisonnier à la bataille de Bouvines, resta enfermé dans la grosse tour du Louvre jusqu'en 1226, époque où Blanche de Castille lui rendit sa liberté, et se procura ainsi l'appui de ce seigneur, l'un des plus puissans vassaux de la couronne. Ferrand resta toujours fidèle au parti de la régente ; c'est pourquoi Hues de la Ferté aurait voulu qu'il restât enfermé (1).

La quatrième chanson est moins facile à expliquer

(1) Voyez Chronologie histor. des comtes de Flandres, Art de vérifier les dates, t. XIII, p. 319, édit. in-8°.

es trois pièces précédentes. Elle se rapporte dant, sans aucun doute, au même fait, à la te des barons pendant la minorité de saint . L'auteur anonyme de cette pièce, dans une de dialogue entre deux partisans des princes , Gautier et Pierre, se moque de tous les ls que mettent les barons à commencer la e; il les accuse de prolonger à dessein les et de toujours laisser quelqu'un derrière eux our de France, pour faire la paix.

'on pouvait assigner une date à cette chanson, e rapporterait, je crois, à la fin de l'année 1227, que le dernier couplet, qui est fort obscur, e faire allusion à des événemens postérieurs à date.

as le quatrième couplet, Gautier dit à son agnon que, si l'on en croyait tels et tels seis qu'il désigne par leur surnom, on verrait les *ues* si bien corrigés que leur orgueil serait maté. er veut parler ici des partisans de la régente he de Castille et peut-être aussi du comte ut, fils adoptif et héritier désigné de Sancheet, roi de Navarre, auquel il succéda en 1253. ant aux seigneurs désignés par leur surnom, il es chercher parmi les chefs des barons révole sont eux, en effet, auxquels le chansonnier lusion.

comte Hurel. Ne serait-ce pas Philippe, comte ulogne, surnommé *Hurepel,* qui, après avoir it à Reims le jeune roi pour l'y faire sacrer, assa cependant le parti des barons révoltés. Il t prêté serment d'obéissance que dans l'espoir

de partager avec Blanche de Castille. Mais, quand il vit cette princesse suivre les conseils du cardinal légat, il devint l'un des chefs de la ligue formée en 1226. A la fin de 1228, après le traité de Vendôme, Hurepel sembla toujours tenir le parti du roi. Il accepta même de la régente une somme annuelle de six mille livres sur le trésor du Temple, et se joignit en 1229 à l'armée royale. Néanmoins, on peut croire qu'il entretenait toujours sous main des liaisons avec les révoltés, et beaucoup d'historiens lui ont fait prendre une part active dans la dernière révolte de Pierre Mauclerc, arrivée en 1230 (1).

Li Berlons. Celui-là n'est pas difficile à reconnaître : c'est Pierre Mauclerc, comte de Dreux et de Bretagne, qui fut, comme chacun sait, le chef des barons insurgés et le plus opiniâtre dans sa rébellion (2).

Le Barrois qui est tant osé, c'est Henri II, comte de Bar, fils de Thibaut et d'Isabelle. La preuve qu'il était un des chefs de la ligue, c'est qu'on lit dans la Chronique de Saint-Magloire, au sujet de l'expédition que les barons firent à la fin de 1228 contre Thibaut :

L'an MCC et XXVIII,
Si com je pens et comme je cuit,
Fu la grant allée des barons
Dont est encore li renoms.
Li cuens de Bar n'en revint pas,
Qu'il y fut pris, ce n'est pas gas.

(1) Art de vérifier les dates, t. XII, p. 362, édit. in-8°.

(2) Art de vérifier les dates, t. XIII, p. 210, édit. in-8°.

.es auteurs de *l'Art de vérifier les dates* ont, c raison, relevé l'abbé Lebeuf, premier éditeur cette chronique, qui dans ses notes fait mourir nri dans sa prison. Il n'y resta que peu de temps contraire, et ne mourut qu'en 1239, dans une exlition en terre sainte (1).

)uant au *sire des Bourguignons*, c'est le jeune gues IV, né en 1212, et qui, à peine échappé à utelle de sa mère, s'empressa de se joindre aux res barons pour marcher contre le Champenois. s Philippe de Boulogne, ayant abandonné la li-, le rappela bientôt à son devoir, et en 1229 il oignit à l'armée royale (2).

l m'est impossible de rien dire de certain au sudes deux interlocuteurs de ce serventois (*Gau-* et *Pierre*). Je me permettrai seulement une jecture. Au nombre des chansonniers du XIIIe le, ayant vécu pendant le règne de saint is, on trouve un Gautier de Soignies. Nous n'a-s aucun détail sur sa vie; on peut seulement poser que le surnom de *Soignies* lui venait du de sa naissance. Or, Soignies est une petite du Hainaut, province qui dépendait dès lors comté de Flandre. On pourrait donc croire sans aisemblance que ce trouvère, lié d'abord au i de Ferrand, comte de Flandre, et de Renaud Dammartin, et voyant que depuis la bataille de vines ces comtes étaient retenus en prison, avait rassé les intérêts de Philippe Hurepel, gendre

) Art de vérifier les dates, t. XIII, p. 406, édit. in-8°.
) Art de vérifier les dates, t. XI, p. 53, édit. in-8°.

et héritier de Renaud de Dammartin. Ceci expliquerait l'expression de ***nostre quiens Hurel*** du quatrième couplet.

Le dernier couplet est obscur, le seus difficile à saisir; c'est pourquoi je n'ai pas voulu le traduire. Voici comment on peut l'expliquer. L'auteur semble dire que la paix finira par se faire, et que dans ce but les barons ont fait des avances au cardinal et au roi. Ce qui les a surtout irrités, semble-t-il dire, c'est le conseil de *dame Hersent*, et par cette épithète insultante il désigne la reine.

La *dame Hersent* est la femme du Renard dans le roman satirique de ce nom. Le rôle qu'elle joue est celui d'une femme rusée, dévote et débauchée. Une pareille qualification résumait toutes les attaques dont Blanche de Castille avait été l'objet.

I.

nusc. de la Biblioth. Roy. 7222. — Suppl. fr. 184.
— Romancero françals, p. 182.

1.

chantaisse volontiers liément,
je trouvaisse en mon cuer l'ochoison;
déisse et l'estre et l'errement
Se j'osaisse en faire mention),
la grant cour de France au dous renom,
Dù toute valeur se baigne :
s preudomes me lo, qui que s'en plaigne,
nt tant i a, que bien porrons veoir
tens, je cuis, lor sens et lor savoir.

2.

ma dame, vo di-je voirement
'ele aime tant son petit enfançon,
e ne veut pas qu'il se travaut souvent

Je chanterais volontiers gaiement, si j'en trouvais non cœur le courage. Je dirais l'état et les manières ais en parler toutefois) de la grande cour de France ux renom, où toute valeur abonde. Bien qu'on s'en e, je me loue des prud'hommes, dont le nombre grand et dont nous pourrons facilement reconnaître, rois, le sens et le savoir.

De Madame, je vous dirai vraiment qu'elle aime on petit enfançon qu'elle ne veut pas qu'il se mêle

En départir l'avoir de sa maison
Mais ele en donne et depart à fuison :
Mout en envoie en Espaigne,
Et mout en met en efforcier Champaigne.
S'en fait fermer chastiaus, por mieus valoir;
De tant sont jà, par li, créu si oir.

3.

Se madame fust née de Paris
Et elle fust roïne par raison;
S'a-ele assés fier cuer, ce m'est avis,
Por faire honte à un bien haut baron,
Et d'élever un traïtor félon.
Diex en cist point la maintaigne,
Et gart son fil que jà feme ne praigne;
Quar par home ne pui-je pas véoir
Qu'ele perde jamais son grant povoir.

---

de dépenser le bien de sa maison; mais elle s'en réserve le partage. Elle en envoie beaucoup en Espagne, en consacre une grande partie à enrichir la Champagne, ou à fortifier ses châteaux pour mieux résister. La fortune de ses enfans est ainsi augmentée par ses soins.

3. Si Madame était née à Paris, elle aurait le droit d'être reine; elle a de plus le cœur assez fier, ce m'est avis, pour faire honte à un noble baron et élever un traître félon. Dieu puisse-t-il la maintenir ainsi et garder son fils de prendre femme, car je ne crois pas qu'il y ait un homme capable de lui enlever son grand pouvoir.

4.

Preudome sunt et sage et de haut pris,
S'en doivent bien avoir bon gueredon,
Cil qui li ont ensaignié et apris
A eslongier ceus de ci environ.
Et ele a bien fermée sa leçon,
Quar tout les het et desdaigne.
Bien i parut, l'autre jour à Compaigne,
Quant li baron ne porent droit avoir
Et nes daigna esgarder ne veoir.

5.

Que vont quérant cil fol brégier,
Qu'il ne viennent à ma dame servir,
Qui mieus sauroit tout le mont justicier
Qu'entr'aus trestout, d'un povre bourg joïr ?
Et del trésor, s'ele en fait son plaisir,

. Qu'ils aient bonne récompense les hommes hon-
es, sensés, recommandables qui lui ont enseigné et
ris à éloigner les seigneurs des environs. Et elle a
retenu sa leçon, car elle nous hait tous et nous
aigne. Bien y parut l'autre jour à Compiègne, quand
barons ne purent faire valoir leur droit et qu'elle ne
gna ni les voir ni les écouter.

. Que vont cherchant ces conspirateurs insensés ?
ne viennent-ils servir Madame, qui saurait mieux
verner le monde entier qu'ils ne sauraient entre eux
gouverner un village. Si elle dispose à son gré du
or, je ne vois pas qu'ils aient le droit de s'en

Ne vois qu'à eus en ataigne;
Conquise en a la justice romaine :
Si qu'ele fait les bons pour maus tenir,
Et les plus ords, en une heure, saintir.

Diex ! li las de Bretagne
Trovera-il jamais où il remaigne?
S'ensi li vuet tote terre tollir,
Dont ne sai-jou qu'il puisse devenir?

---

plaindre. Elle en a conquis la justice de Rome, et fait ainsi les bons pour mauvais tenir, et en une heure canoniser les plus lâches.

Dieu, le malheureux de Bretagne trouvera-t-il jamais quelque repos? Si on veut ainsi lui enlever toute sa terre, je ne sais pas ce qu'il pourra devenir.

II.

usc. de la Biblioth. Roy. 7222. — Suppl. fr. 184.
— Romancero françals, p. 186.

1.

En talent ai que je die
Ce dont me suis appensés :
Cil qui tient Champaigne et Brie
N'est mie droit avoués.
Quar puis que fu trespassés
Cuens Tibaus à mort de vie,
Sachiés, fu-il engendrés,
Resguardez s'il est bien nés?

2.

Déust tenir signorie
Teus hons, chastiaus ne cités?
Très dout qu'il faillit d'aïe
Au roi où il fu alés.

J'ai l'envie de dire tout ce qui me vient à la pensée. qui tient Champagne et Brie n'est pas un loyal eur; car sachez qu'il fut engendré depuis la mort mte Thibaut. Regardez s'il est bien né?

Un pareil homme devrait-il avoir seigneurie, châ- ou cité, du jour où il faillit à venir en aide au roi

Sachiés, s'il fust retournés,
Ne l'en portast garentie
Hons qui fust de mère nés,
Qu'il ne fut deshiretés.

3.

Par le fil sainte Marie
Qui en la crois fu penés,
Tel chose a faite en sa vie
Dont déust estre apelés.
Sire Diex, bien le savés,
Il ne se deffendist mie,
Quar il se sent encoupés.
Seignor barons, qu'attendés?

4.

Quens Tibaut doré d'envie
De felenie frété,
De faire chevalerie
N'estes vos mie alosé.

---

qu'il était allé secourir? Sachez que, si le roi était revenu, nul homme n'aurait pu l'empêcher de déshériter le comte.

3. Par le fils de sainte Marie, qui en la croix fut supplicié, il a fait telles choses dans sa vie pour lesquelles il mériterait d'être cité en justice. Seigneur Dieu, vous le savez bien, il ne se défendrait pas, car il se sent trop coupable. Seigneurs barons, qu'attendez-vous?

4. Comte Thibaut, doré d'envie, frété de félonie, vous n'êtes pas très-renommé pour faire chevalerie.

Ainçois estes mieux mollés
A savoir de sirurgie ;
Viés et ors et borsefflés,
Totes ces teches avés.

5.

Bien est France abatardie ,
Signor baron entendés,
Quant feme l'a en baillie ,
Et tele comme savés.
Il et elle, lez à lez
Le tiengnent de compaignie.
Cil n'en est fors rois clamés
Qui piechà est coronés.

---

ais vous êtes plus habile à la science de médecine. ous êtes vieux, sale, boursouflé. Vous avez tous ces ces.

5. La France est bien abâtardie, entendez-vous, seieurs barons, quand une femme la tient en sa puissance, une femme telle que vous savez. Lui et elle, côte à le, la conduisent de compagnie. Celui qui est depuis a couronné n'a du roi que le nom.

III.

Manusc. de la Bibliot. Roy. 7222. — S. F. 184.
— Romancero français, p. 189.

1.

Or somes à ce venus
Que la roïne et si dru
Ont pourchacié et méu
Que nos serons vil tenus.
Si dout qu'à ce veigne
Que France s'en plaigne,
Et chascuns, gros et menu,
Et li vieil et li chenu.

2.

Or verrons le fort escu
Maistre Gautier li cornu,
Qu'a, par son conseil, perdu
Au roi ce qu'il a rendu.

---

1. Nous voici donc arrivés à ce que la reine et son favori ont cherché et préparé; nous serons tenus pour vils, et je crains que le temps ne vienne où, dans la France, chacun plaindra les grands et les petits, les vieux et les jeunes.

2. Or, nous verrons le fort bouclier, maître Gautier Cornut, qui a fait perdre par ses manœuvres ce qu'il avait

Les barons desdaigne
Por la gent d'Espaigne
Qu'adès ont Dieu mescréu,
Le roi mort tant mar i fu !

3.

Rois, por Dieu, pourquoi crois-tu
Home parjure et vaincu ?
Tes aious qui prit d'Anju
. . . .
Li cuens de Champaigne,
Et li rois d'Espaigne
Fussent vil et abattu
Et France fust en vertu.

4.

Sire, quar faites mander
Vos barons et accorder
Et viegnent avant li Per
Qui suelent France guier ;

---

ndu au roi. Il dédaigne les barons pour les gens d'Es-agne, qui ne croient déjà plus en Dieu. Le roi mort y fut son grand dommage.

3. Roi, pourquoi as-tu confiance dans un homme rjure et vaincu? ton aïeul, qui s'empara de l'Anjou . . . . Le comte de Champagne le roi d'Espagne eussent été abattus, et la France se-it en honneur.

4. Sire, faites appeler vos barons et qu'ils s'accor-nt ; que les pairs à qui appartient le gouvernement de la

Et o vos maisnie
Vos feront aïe.
Et faites les clers aler
En lor église chanter.

5.

Se vous volés honorer
Vos preudomes et amer,
Ils feroient repasser
Les Englois outre la mer.
Rois, ne créés mie
Gent de femenie,
Mais faites ceus apeler
Qui armes saichent porter.

6.

Diex, qui le mont puet sauver,
Gart France de raüser
Et la baronnie!

France marchent devant, et avec vos gens ils vous viendront en aide. Renvoyez les clercs chanter dans leur église.

5. Si vous voulez aimer et honorer vos prud'hommes, ils feront repasser la mer aux Anglais. Roi, ne croyez pas la gente féminine, mais faites appeler ceux qui savent manier les armes.

6. Dieu, qui peux sauver le monde, garde la France de faiblir et la baronnie! Dieu, veuille que le roi ait

Et Thibaut de Brie
Doint Diex le roi mains amer,
Et Ferrant fasse ferrer !

REPRISE FINALE.

Rois, la prophécie
Qu'on dit ne ment mie,
Que feme sut ceus grever
Qui ses barons sot amer.

---

de confiance dans Thibaut de Brie et fasse ferrer
t.

, il est bien vrai cet adage qui dit que les
s savent toujours nuire à celui qui veut aimer ses
.

IV.

Manusc. de la Bibl. Roy. 1989. — S. Germ., f° CXLIX v°.

1.

Gatiers, ke de Franse veneis
Et fustes aveus ces barons,
C'or nos dites, si vos savés,
Keis est la lor antansions.
Durait toz jors mais lor tansons?
Ke jà ne's varont acordeis,
Ne jà ne seront ci melleit
Ke persiés au soit uns blasons.

2.

Pieres, je ne m'i os fieir,
Trop les voi lans à commansier.
Lou bia tans on laixiet passeier
Tant c'or doit plovoir et nagier.

---

1. Gautier, qui venez de France, et qui étiez avec ces barons, dites-nous donc, si vous le savez, quelle est leur intention? Leurs querelles dureront-elles toujours? Ne les verrons-nous jamais d'accord, ou jamais n'iront-ils assez avant pour qu'un seul blason en soit percé.

2. Pierre, je n'ose y compter, tant je les vois lents à commencer. Ils ont laissé passer le beau temps, si bien qu'il va tantôt pleuvoir et neiger. C'est au fort de leur

Et cant plus les voi corresiés
Et de la cort par mal torneir,
S'an font un ou dous demoreir
Por truive an covert raloignier.

3.

Gatiers, om ait véut sovant
Mesavenir par grant deroi.
Mal peirt ke il aient talant
D'eaz vangier, se n'ont-il par foi.
Chacun jor asanbleir les voi,
De lons vienent à tot grant gens.
Bien perdent honor et argent,
Cant il ne font ne son ne coi.

4.

Pieres, se nostre quiens Hurels
En est créus et li Bertons,
Et li Berrois k'est tant oseis,
Et li sires des Borguegnons,

---

ux, quand je les vois au plus mal partir de la cour, en font demeurer un ou deux, pour allonger sous la trève.

Gautier, souvent on a vu arriver mésaventures par le grands désarrois. Ne parait guère qu'ils aient à de se venger; il n'en est rien peut-être. Je les assembler chaque jour, venir de loin avec beaucoup s; mais ils ne feront que perdre honneur et argent, 'ils ne sauront ni faire du bruit ni se tenir cois.

Pierre, si notre comte Hurel en était cru, et le , et le Barrois qui est si osé, et le seigneur des

Ansois ke passent Rovesons
Vareis Bacles si raüseis
Ke lors bobans seroit mateis;
Jà rois ne lor iert garisons.

5.

Gatier, je cut certenemant
Seur ma dame iert la pais, ce croi.
Onour ont fait ai esciant
Et lou chardenal et lou roi.
Mult les ont moveit abeloy
Par lou consoil dame Harsent.
Mais or iroit la paille à vant,
Se panseroit chacuns de soi.

Bourguignons, avant que passent les Rogations, vous verriez les Basques si bien repoussés que leur orgueil en serait maté; le roi lui-même ne pourrait les sauver.

. . . .
. . . .
. . . .

VIII.

CHANSON.

(XIII[e] SIÈCLE.)

CHANSON DU ROI DE NAVARRE

SUR

LE MARIAGE DE IOLANDE,
fille de Pierre Mauclerc, comte de Bretagne,

AVEC HUGUES DE LUSIGNAN,
fils du comte de la Marche.

ANNÉE 1231.

---

te chanson se rapporte aux événemens qui eu-
ieu de l'année 1229 à l'année 1232, et com-
celles que j'ai recueillies sur la révolte des
s.

le traité que ces derniers firent entre eux au
de juillet de l'année 1227, Hugues IV, comte
urgogne, s'engageait à n'épouser ni la fille, ni
ır, ni la nièce des comtes de Dreux, de Bre-
, de la Marche, de Boulogne, de Saint-Paul
sire de Coucy, sans le consentement de Thi-
comte de Champagne. Tous ces seigneurs
geaient de plus à ne pas contracter d'union
eux contre la volonté des uns ou des autres ;

suivant les termes du traité ils étaient liés pour cinq ans.

Thibaut ne tarda pas à rompre cette ligue en se soumettant à la régente.

A la fin de 1229, quand Pierre Mauclerc fit avec le roi de France une trève de trois années, il essaya, malgré les revers qu'il avait essuyés, de renouer la ligue commencée en 1227. Une circonstance lui parut favorable à ses projets. Le 11 juillet 1230, Thibaut, comte de Champagne, perdit sa seconde femme, Agnès de Baujeu. Aussitôt, Pierre Mauclerc vint le trouver et lui proposa Iolande, sa fille, que, malgré ses fiançailles avec Charles de France, il avait rappelée de la cour du suzerain. Thibaut, ébloui par l'offre séduisante d'une jeune fille dont on vantait les charmes, accepta. Il allait monter à cheval pour se rendre à l'abbaye du Val-Secret, près de Château-Thierry, où Mauclerc avait amené sa fille, quand une lettre de la régente de France l'arrêta tout à coup. Elle était ainsi conçue : « Sire comte Thibaut de Champagne, ai entendue que avez convenancé et promis au comte » Pierre de Bretagne de prendre à femme sa fille. » Partant vous mande que si chier avez tout quant » que vous amez au royaume de France, ne le fas- » siez point. Car vous savez que le comte de Bre- » taigne a pis fait au roi que nul homme qui » vive (1). »

Thibaut envoya donc au Val-Secret un message à Mauclerc pour s'excuser, et celui-ci retourna dans

(1) Romancero français, p. 148.

, bien résolu à se venger du nouvel affront
evait du Champenois. De concert avec les
estés fidèles à sa cause, Pierre Mauclerc en-
reine de Chypre et de Jérusalem, Alix de
gne, à réclamer ce comté. C'était la fille af-
Ienri II et de Marie, sœur du roi Philippe-
Henri étant mort sans enfans mâles, Thi-
, son frère, lui succéda ; quand il mourut,
V, dit le Posthume ou le Chansonnier, fut
ossession du comté, sans égard aux préten-
lix, qui, aux termes du droit féodal, n'étaient
valeur. Malgré tout, ces prétentions ser-
prétexte aux barons pour recommencer la
ontre Thibaut. Elle fut terrible et malheu-
, sans l'appui du roi de France, Thibaut
être dépouillé de ses états.

oment où cette nouvelle coalition se for-
tre Thibaut, Pierre Mauclerc, pour resser-
ens qui l'unissaient à l'un de ses plus fidè-
, au comte de la Marche, maria Iolande,
u jeune Hugues, fils de ce dernier. C'est
e Thibaut adressa à Robert d'Artois cette
ntre Mauclerc.

chanson a été publiée pour la première fois
Poésies du roi de Navarre (t. II, page 81).
r de ces poésies, Levesque de la Ravallière,
su en comprendre le sens ; M. P. Paris l'a
iée, page 150 de son Romancero, et a fait
ans son commentaire, toute la valeur his-
le cette pièce du roi-poète.

I.

Manusc. de la Biblioth. Roy. 7222. — 7613. — 66 et 67 Cangé. — 184 et 198 Suppl. — 59 Lavall.

1.

Robert, véëz de Pieron,
Com il a le cuer félon,
Quant à si lointain baron
Vuet sa fille marier,
Qui a si clere façon
Que l'en s'i porroit mirer.

2.

Hé Diex ! comme ci faut raison !
Elle a dous vis à foison,
Gente de tote façon,
Or vos en vueille mener.
Robers ne vaut un bouton
S'il ainsi l'en laist aller.

---

1. Robert, voyez la conduite de Pierre; comme il a le cœur félon quand il veut marier sa fille à un seigneur si éloigné; elle a tant de beauté que l'on pourrait s'y mirer.

2. Hé Dieu ! comme il manque de raison. Elle a un doux visage; elle est jolie de toute manière, et voilà qu'on vous l'enlève. Robert ne vaut pas un bouton s'il la laisse aller ainsi.

3.

ire, vos doit-on blasmer,
'ainsi l'en lessiez porter
e que tant poëz aimer,
t où avez tel pooir.
e l' devez laissier aller
or terre, ne por avoir.

4.

out par-avez le cuer noir
uant vos en savez le voir;
'aurez force ne pooir
e li véoir ne sentir :
t sachiez, si belle à voir
oit-on près de li tenir.

5.

obert, je veuil miex morir,
e li venois à plaisir,

---

e, l'on doit vous blâmer si vous vous laissez ainsi
le que vous pouvez tant aimer et sur qui vous
t de pouvoir. Vous ne devez pas la laisser aller
terre ni pour argent.

us avez le cœur bien noir, puisque vous connais-
rité, et que vous n'avez ni la force ni la possibi-
ous rapprocher d'elle. Sachez qu'on doit retenir
oi un aussi bel objet.

bert, je veux mourir, si je parvenais à lui plaire,

Que l'en laissasse partir
Por trestote ma contrée.
Lez lui qui porroit gésir
Grant joie auroit rencontrée.

Sire, Diex vous doint joïr
De ce qu'avez désiré.
Robert, je me crien morir
Quant il l'ont fait maugré De.

---

plutôt que de la laisser partir, j'engagerais toute ma terre. Qui pourrait dormir auprès d'elle aurait rencontré le vrai bonheur.

Sire, Dieu vous accorde d'obtenir ce que vous avez désiré ; Robert, que je meure s'ils n'ont pas agi contre la volonté de Dieu.

IX.

CHANSON.

(XIIIe SIÈCLE.)

CHANSON FRANÇAISE

[illegible] EXACTIONS COMMISES ENVERS LE CLERGÉ,

PAR HENRI III, ROI D'ANGLETERRE.

1236.

[illegible] à quelle occasion la complainte suivante fut [illegible]ée. Le pape Alexandre IV, à son avéne[illegible] oursuivit le système de son prédécesseur, et [illegible] but d'opposer à Manfred, qui voulait s'em[illegible]u trône des Deux-Siciles, un ennemi puis[illegible]nfirma, le 9 avril 1255, l'investiture de ce [illegible]e à Edmond, fils d'Henri III, roi d'Angle[illegible] Ce prince s'engageait à payer au saint-siége [illegible]te annuelle de deux mille onces d'or, à ne [illegible] rien accepter de l'empereur, ni argent, ni [illegible], sous peine d'excommunication. Cepen[illegible]lu du saint-siége éprouvait tous les jours de [illegible]es difficultés, et Manfred gagnait sans cesse [illegible]tisans à sa cause. Quoi qu'il en soit, le pape [illegible]dre faisait savoir au roi d'Angleterre que,

s'il voulait venir à son secours et surtout envoyer de l'argent, il assurait au prince Edmond la couronne des Deux-Siciles. Henri, ne pouvant se résoudre à laisser échapper un trône pour son second fils, s'engagea à payer toutes les sommes réclamées par le saint-siége, et à venir dans la Pouille avec une armée.

Pour tenir cette promesse, Henri III manquait d'argent. Les tenanciers de la couronne, les barons, appuyés sur la grande charte que Jean-sans-Terre avait été forcé de leur octroyer, refusaient tout subside, et blâmaient une entreprise dont le succès était plus qu'incertain. Henri III, ne sachant plus à qui s'adresser, profita de son alliance avec le pape pour obtenir du clergé ce qu'il ne pouvait obtenir des laïques : « Les évêques et les abbés se trouvèrent contraints » d'accepter des billets tirés en leur nom, mais sans » leur consentement, pour la somme de vingt mille » livres, en faveur de quelques banquiers de Venise » et de Florence ; et il fut ordonné qu'un dixième » des rentes annuelles du clergé serait versé à l'é» chiquier pendant cinq années consécutives, que » les biens des ecclésiastiques morts intestat et une » année de revenu de tous les bénéfices vacans ap» partiendraient à la couronne, et que tous les de» niers levés en Angleterre, en Irlande, en Écosse » et en Norwége pour la croisade contre les infidè» les, seraient mis à la disposition de Henri (1). »

Le clergé se plaignit au pape et au roi, offrit à ce

(1) Histoire de J. Lingard, traduite en français par M. de Roujoux, t. III, p. 463.

ernier un don gratuit de cinquante-deux mille
arcs d'argent, mais il ne put obtenir que la re-
ise des billets tirés sur eux en Italie.

Ce fut alors qu'un clerc mécontent composa en
ançais le chant qui suit. De graves reproches y
ont adressés au pape et au roi, et le poète, en ter-
inant, propose à ce dernier, comme un exemple de
odération et de justice, le roi de France Louis IX
aint Louis).

Ce chant, qui se trouve dans un des manuscrits
u Musée britannique à Londres, a été publié pour
première fois par M. Wright à la fin de 1839,
ige 420 de l'ouvrage suivant : *The political songs
f England, from the reign of John to that of
dward II*; London, printed for the Camden So-
ety, 1839, in-4°, page 42.

Manusc. Cotton. Jul. D. VII. f° 133, v° 1.

Istud Canticum factum fuit anno gratiæ M° CC° LVI°, supra desolatione Ecclesiæ Anglicanæ.

1.

Or est acumpli à meu acient
La pleinte Jérémie,
Ke oï avez sovent;
Ke dit cument se sule
Cité pleine de fule,
Plurant amèrement;
Or est sanz mariage
E mis en tailage
La dame de la gent.

Ce Cantique fut fait l'an de grâce MCCLVI, sur la désolation de l'Église d'Angleterre.

1. Maintenant sont accomplies, suivant moi, les lamentations de Jérémie, que vous avez souvent entendues, qui disent comment est déserte la cité populeuse; comme elle pleure amèrement. C'est que la maîtresse du monde est veuve de son époux et qu'on la met à contribution.

2.

Cest est seint église
Trestut apertement,
Ke est jà hunie
E tut mis à vent :
Et si est maumise,
Nus véum cument.
Ele gent e plure,
N'a ad nul ke sucure
De sun marement.

3.

Jà fu cleregie
Franche e à desus,
Amée e chérie,
Nule ren pot plus.
Ore est enservie,
Et trop envilie,
E abatu jus.
Par iceus est hunie,
Dunt dut aver aïe;
Jo n'os dire plus.

---

2. C'est la sainte église assurément qui est honnie et mise à l'encan. Nous voyons bien pourquoi elle est malheureuse; elle gémit et pleure, elle ne trouve personne qui ait pitié de sa douleur.

3. Autrefois le clergé était libre, considéré, aimé et chéri; nul état n'était plus puissant. A présent il est tombé en esclavage, bien avili et réduit à néant. Ceux qui devraient le secourir le honnissent; je n'ose pas en dire davantage.

4.

Li rois ne l'apostoile
Ne pensent altrement
Mès coment au clers tolent
Lur or e lur argent.
Co est tute la summe,
Ke la pape de Rume
Al rei trop consent.
Pur aider sa curune
La dime de clers li dune,
De ço en fet sun talent.

5.

Jo ne quid pas ke li
Rois face sagement,
Ke il vit de roberie
Ke il de la clergie prent.
Jà ne fra bone prise,
Pur rober seinte église;
Il la say verament.

---

4. Ni le roi ni le pape ne pensent à autre chose qu'au moyen qu'ils emploieront pour enlever aux clercs leur or et leur argent. Et toute la raison en est que le pape est trop faible à l'égard du roi. Pour subvenir aux besoins de sa couronne, il lui accorde la dîme du clergé, et l'autre en use à sa volonté.

5. Je ne crois pas que le roi fasse sagement lorsqu'il vit des exactions qu'il exerce sur le clergé. Ce n'est pas une bonne prise de voler la sainte église; il le sait bien.

Ke vot aver semblance,
Regarde le rois de France
Et sun achevement.

Qui veut avoir un modèle regarde le roi de France et
manière d'agir.

X ET XI.

CHANSONS.

(XIIIe SIÈCLE.)

CHANSONS RELATIVES A LA RÉVOLTE DES BARONS ANGLAIS CONTRE HENRI III, ET A SIMON DE MONTFORT, COMTE DE LEICESTER, LEUR CHEF.

1258-1265.

Bien que les deux chansons suivantes n'aient pas un rapport immédiat avec l'histoire de France, je n'hésite pas à leur donner une place dans mon recueil. La langue dans laquelle elles sont composées, le personnage qui en est le sujet, rendent leur intérêt tout national. En effet, ces deux pièces, écrites en français dans la seconde moitié du XIIIe siècle, sont consacrées à célébrer les vertus et à défendre la cause de Simon de Montfort, le chef des barons anglais révoltés contre le roi Henri III. Ce fut une grande querelle, on le sait, que celle qui éclata entre les chefs de l'Angleterre à cette époque. Commencée sous Jean-sans-Terre, avec les

emières années du XIIIe siècle, elle durait encore 1265. L'espace me manque pour faire connaître d'une manière convenable toutes les péripéties ce drame si long et si sanglant. Je préfère renyer mes lecteurs aux chroniqueurs et aux histons de l'Angleterre, à Matthieu Paris principalement, qui donne à ce sujet de longs et curieux tails, et, parmi les écrivains modernes, à John ngard, qui a exposé avec habileté cette grande volution.

Les deux pièces suivantes ayant principalement ur but d'exalter la mémoire de Simon de Mont-t, quelques détails sur la vie de ce fameux pernnage ne seront pas hors de propos.

C'était le deuxième fils du comte Simon de Mont-t, que les croisades contre les Albigeois ont ndu si célèbre. Amaury, son frère aîné, devenu nnétable de France, lui abandonna les biens que ır mère Amicia, la plus jeune des deux filles hééres du comte de Leicester, avait laissés en Anterre. Simon alla dans ce pays pour y augmenter fortune. Il quitta la France après une violente erelle avec Blanche, mère de saint Louis, qui pposa à son mariage avec la comtesse de Flane. Henri III l'accueillit avec empressement, lui nna le gouvernement de la Gascogne, et lui perit d'épouser sa sœur Éléonore, comtesse douaiére de Pembroke. Simon, ayant commis de grans exactions dans son gouvernement de Gascogne, t accusé auprès du roi d'Angleterre par les grands nanciers du pays. L'archevêque de Bordeaux fut argé de porter leurs plaintes en Angleterre. Lei-

cester comparut devant la chambre des pairs et fut acquitté ; mais Henri III, irrité contre lui, ne voulut pas lui rendre son gouvernement, et l'appela traître. « Traître ! s'écria Leicester avec fureur, ah ! » roi, c'est vraiment de ce jour que vous portez une » couronne, puisque cette parole ne vous coûte pas » la vie. »

Bien que Henri III lui eut pardonné et rendu le gouvernement de Gascogne, Leicester fut toujours son ennemi. Il avait juré sa perte, et se mit à la tête des barons révoltés qui le reconnurent comme leur chef. Ce fut lui qui, à la fameuse bataille de Lewes, s'empara d'Édouard, fils du roi, et de son cousin le roi des Romains. Il fut tué dans une autre rencontre qui eut lieu la même année, le 5 août 1265.

Simon de Montfort, étant né en France, n'avait pas, à l'égard des Anglais, les mêmes préjugés que les conquérans de race normande ; aussi, dans ses attaques contre l'autorité de Henri III, fut-il assez adroit pour intéresser le peuple à sa cause et pour lui faire croire qu'il combattait pour sa défense. Ayant réussi à enlever l'autorité royale des mains de Henri III, Leicester et ses partisans convoquèrent un parlement dans lequel furent admis, outre les grands tenanciers, deux chevaliers de chaque comté. Cette mesure, jointe à d'autres circonstances, rendit la cause des barons très-populaires. Leicester eut encore l'habileté de prendre en main la défense du clergé, qui avait été soumis par Henri III à des taxes considérables. « Aussi, quand Simon de Mont» fort fut tué, dit à ce sujet M. Augustin Thierry, » l'ancienne superstition patriotique du peuple an-

» glais se réveilla en sa faveur. Comme ennemi des » étrangers et, selon les paroles d'un contemporain, » défenseur des droits de la propriété légitime, il » fut honoré du même titre que la reconnaissance » populaire avait décerné à ceux qui, au temps de » l'invasion normande, s'étaient dévoués pour la » défense du pays : on donnait à Simon, comme à » eux, le nom de défenseur des indigènes. L'on di- » sait que c'était mensonge de l'appeler traître » et rebelle, et on le proclamait saint et martyr, » aussi bien que Thomas Becket (1). »

A l'appui de ces paroles, l'historien cite le témoignage de Matthieu Paris. On pourrait y joindre encore celui de la seconde chanson française que je publie ici, dans laquelle il est dit que le comte de Montfort termina sa vie comme le martyr de Cantorbéry. Le peuple, ajoutant foi à la sainteté de Simon, se rendit en foule auprès de son tombeau, sur lequel plusieurs chroniqueurs assurent que de nombreux miracles furent opérés. Parmi les manuscrits du Musée britannique à Londres, on en trouve un qui contient la relation de ces miracles. Elle se termine par une sorte d'hymne en latin qui était récitée en l'honneur du comte Simon de Montfort (2).

(1) Histoire de la conquête de l'Angleterre, t. IV, p. 326, 3e édit.

(2) Mss Cotton-Vespas. A VI. Voici quelques vers de ce cantique :

Salve, Symon Montis fortis,
Totius flos militiæ,
Duras pœnas passus mortis,
Protector gentis Angliæ.

Des poésies de différente nature relatives à la révolte des barons anglais, à la bataille de Lewes et à la mort de Simon, comte de Leicester, sont parvenues jusqu'à nous. M. Wright, qui a publié l'année dernière un recueil de chants historiques dont j'ai parlé précédemment, a recueilli cinq pièces sur ce sujet : une ballade en vers anglais déjà imprimée par Warton, tome I, page 47 de son Histoire de la poésie anglaise; deux poèmes en vers latins, dont l'un n'a pas moins de neuf cent soixante-neuf vers, inédits jusqu'à ce jour, et les deux chansons françaises que je reproduis ici.

La première, quoique incomplète, n'en est pas moins curieuse, et donne au sujet des principaux personnages qui ont figuré dans les événemens de cette époque des renseignemens précieux. M. Wright doit à sire Frédéric Madden, l'un des conservateurs du Musée britannique, la communication de cette pièce. L'original est écrit par une main contemporaine sur un rouleau de trente-deux pouces de long et de trois de large. Il fut évidemment composé à l'usage d'un jongleur qui le portait avec lui pour aider sa mémoire. Sur le verso, on trouve un poème-dialogue écrit en anglais d'une date plus récente. Il est intitulé : *Interludium de clerico et*

Sunt de sanctis inaudita,
Cunctis passis in hac vita,
Quemquam passum talia.
Manus, pedes amputari;
Caput corpus vulnerari,
Abscidit virilia.
Sis pro nobis intercessor
Apud Deum qui defensor
In terris extiteras.

puellâ (Jeu entre un clerc et une jeune fille). Ce rouleau était en 1838 la propriété du révérend Richard Yerburgh, vicaire de Steaford, dans le comté de Lincoln. M. Wright ajoute que plusieurs rouleaux du même genre existent ; un, entre autres, dans la Bibliothèque du Trinity Collége, à Cambridge, sur lequel on lit la chanson d'Azincourt publiée par Percy.

La seconde pièce, relative à la défaite et à la mort de Leicester, fait partie d'un manuscrit du Musée britannique. Signalée par Warton, t. I, p. 80 de son Histoire de la poésie anglaise, cette pièce fut imprimée par sire Fr. Palgrave en 1818, et en 1829 par Ritson, dans sa Collection d'anciens chants. M. Wright l'a donnée comme elle se trouve dans le manuscrit, c'est-à-dire en plaçant trois vers sur la même ligne. C'est un tort, suivant moi, et j'ai cru devoir, en la publiant de nouveau, restituer le rhythme dans lequel elle fut composée.

Wright, Political Songs, p. 59.

1.

. . . .
Mès de Warenne ly bon quens,
Que tant ad richesses et biens,
Si ad apris de guere,
En Norfolk en cel pens [is]
Vint conquerrant ses enemis,
Mès ore ne ad que fere.

2.

Sire Jon Giffard deit bien nomé,
Que n'ont gueres un pem...é
En cele chivauchée;
Et si fu touz jors à devant,
Prus ẽ sages et pernant,
Et de grant renomée.

---

1. . . . . Mais le bon comte de Varennes, qui a tant de richesses, s'est mis à faire la guerre en Norfolck, et dans cette pensée il est venu en armes contre ses ennemis. Mais à présent il n'a que faire.

2. Sire Jean Giffard doit bien être nommé, lui qui n'a guère gagné en cette expédition. Et pourtant il fut toujours au premier rang, preux, sage et hardi, et de grande renommée.

3.

Et sire Jon d'Ayvile,
Que onques ni aima treyson ne gile,
Fu en lur companie,
Et sire Peres de Montfort
Si tint bien à lur acord,
Si ont grant seignurie.

4.

Et de Clifort li bon Roger
Se contint cum noble ber,
Si fu de grant justice;
Ne suffri pas petit ne grant,
Ne arère ne par devant,
Fere nule meprise.

5.

Et sire Roger de Leyburne,
Que sà et là sovent se torne,
Mout ala conquerrant;

3. Et sire Jean d'Ayville, qui n'aima jamais ni trahi-, ni ruse, fut en leur compagnie. Et sire Pierre de ntfort s'accorda bien avec eux. Il était de grande sei-eurie.

4. Et le bon Roger de Clifort se comporta comme noble baron. Il fut très-juste et ne souffrit pas que it ni grand ne commît devant ou derrière aucun mé-t.

5. Et sire Roger de Leyburne, qui çà et là se porte vent, a beaucoup conquis. Il s'appliqua à gagner le

Assez mist paine de gainer,
Pur ses pertes restorer,
Que sire Edward le fist avant.

6.

Mont furent bons les barons ;
Mès touz ne sai nomer lur nons,
Tant est grant la some :
Pur ce revenk al queus Simon,
Pur dire interpretison,
Coment hom le nomme.

7.

Il est apelé de Monfort :
Il est el mond et si est fort,
Si ad grant chevalerie ;
Ce voir, et je m'acort,
Il eime dreit et het le tort,
Si avera la mestrie.

---

plus possible pour réparer les pertes que sire Édouard lui avait fait éprouver.

6. Les barons furent tous courageux ; mais je ne puis les nommer tous, tant ils sont en grand nombre. C'est pourquoi je reviens au comte Simon, pour expliquer comment on le nomme.

7. Il est appelé de Montfort, car il est au monde et il est fort. Il a une grande chevalerie, on n'en peut douter, et je le reconnais ainsi. Il aime la droiture et hait l'injustice ; il doit commander à tous.

8.

El mond est veréement ;
Là où la comun à ly consent,
De la terre loée
C'est ly quens de Leycestre,
Que baut et joius se puet estre
De cele renomée.

9.

Ly eveske de Herefort
Sout bien que li quens fu fort,
Kant il prist l'affère :
Devant ce esteit mult fer,
Les Engleis quida touz manger,
Mès or ne set que fere.

10.

Et ly pastors de Norwis,
Qui devoure ses berbis,
Assez sout de ce conte ;

---

8. Il est bien placé dans le monde, et le peuple de tre bonne terre obéit à sa voix. C'est le comte de icester qui doit être fier et joyeux de cette renomée.

9. L'évêque d'Herefort savait que le comte était hardi, and il prit en main cette affaire. Avant il était bien r et croyait manger tous les Anglais ; mais aujourd'hui ne sait plus que faire.

10. Et le pasteur de Norwich, qui dévore ses brebis, a trop appris à ce sujet, et il a perdu beaucoup de ses

Mout en perdi de ses biens,
Mal ert que ly lessa riens,
Ke trop en saveit de honte.

11.

Et sire Jon de Langelé,
Soune chose fu gainé,
Deheiz eit que l'en pleine !
Tot le soen en fist porter
De Cliffort mi sire Roger,
Ne vout que rien remeine.

12.

Ne à sire Mathi de Besile
Ne lesserent une bile,
En champ u en ville.
Tot le soen fu besilé,
E cointement fu detrussé
Par un treget, sanz gile.

---

biens. C'est pitié que de rien lui laisser, car il est trop méprisable.

11. Et si Jean de Langelé ses richesses ont été pillées, malheur à qui le plaindra ! Tout son avoir a fait emporter monseigneur Roger de Cliffort. Il n'a rien voulu lui laisser.

12. Ni au sire Mathieu de Besile à qui ne resta pas une bille, soit au champ, soit à la ville. Tout son avoir fut pillé ; il fut gentiment détroussé,

13.

Mès mi sire Jon de Gray
Vint à Lundres, si ne sai quoi,
  Que must une destance
Par entre Lundres et ly,
Que tot son hernois en perdi,
  Ce fu sa meschance.

14.

Et sire Willem le latinier
Vint a Lundres pur juer.
. . . .

---

13. Et messire Jean de Gray vint à Londres, je
sais pourquoi. Il s'éleva une querelle entre Londres
lui; il en perdit tout son avoir à son grand dom-
ge.

14. Et sire Guillaume le latinier vint à Londres pour
rer . . . .

Wright, Political Songs, p. 125.

1.

Chaunter m'estoit,
Mon cuer le voit,
En un dure langage;
Tut en ploraunt
Fust fet le chaunt
De nostre duz baronage.
Que pur la pees
Si loynz après
Se lessèrent detrere,
Lur cors trancher,
E demembrer
Pur salver Engleterre.

Ore est ocys
La flur de pris
Que taunt savoit de guere,
Ly quens Monfort;
Sa dure mort
Molt en plorra la terre.

---

1. Il faut chanter, mon cœur le dit, dans un triste langage. Le chant de notre cher baronnage a été fait tout en pleurant. Pour avoir la paix, ils se sont laissés entraîner si loin, et pour sauver l'Angleterre ils ont compromis leurs corps et leurs membres.

Elle n'est plus la fleur sans prix, le comte de Montfort si habile à la guerre. Le monde entier doit bien pleurer sa mort.

2.

Si com je qui,
Par un mardi,
Firent la bataille.
Tot a cheval,
Fust le mal,
Sauntz nulle pedaile.
Très malement y férirent
De le espie*forbie,
Qe la part
Sire Edward
Conquist la mestrie.

Ore est ocys, etc.

3.

Mès par sa mort,
Le cuens Mountfort,
Conquist la victorie.
Come ly martyr
De Caunterbyr,
Finist sa vie;

Ainsi que je le crois, la bataille fut faite un mardi; à cheval eut lieu ce malheur, sans aucun piéton. rappèrent si mal du fil de l'épée que l'armée de sire uard gagna la partie.

lle n'est plus, etc.

Mais, par sa mort, le comte de Montfort a remé la victoire; ainsi le martyr de Cantorbéry a fini jours. Le bon Thomas ne voulait pas laisser périr

Ne voleit pas
Le bon Thomas
Qe périst seinte église;
Ly cuens auxi
Se combati,
E morust sauntz feyntise.

Ore est ocys, etc.

4.

Sire Hue le fer,
Ly Despencer,
Très noble justice,
Ore est à tort
Lyvré à mort,
A trop male guise.
Sire Henri,
Pur veir le dy,
Fist le cuens de Leycestre,
Autres assez,
Comme vus orrez,
Par le cuens de Gloucestre.

Ore est ocys, etc.

---

sainte église; de même le comte a combattu et est mort sans lâcheté.

Elle n'est plus, etc.

4. Sir Hugues-le-Fier le Dépensier, noble justicier, est livré à une mort trop cruelle. Et sire Henry, fils du comte de Leycester, et beaucoup d'autres qu'a fait périr le comte de Gloucestre.

Elle n'est plus, etc.

5.

Qe voleint moryr
E mentenir
La pees e la dreyture,
Le seint martir
Lur fra joyr
S'a conscience pure.
Qe velt moryr
E sustenir
Les honmes de la terre,
Son bon désir
Acomplir,
Quar bien le quidom fere.

Ore est ocys, etc.

6.

Près de son cors
Le bon trésors,
Une heyre trovèrent
Les faus ribaus,
Tant furent maus!
E ceux qe le tuèrent

Ils ont voulu mourir et maintenir la paix et le bon . Aussi leur conscience, si pure, les fera jouir du martyre; qui veut en mourant soutenir les hom- de son pays, mérite d'accomplir ce qui fait l'objet s vœux.

e n'est plus, etc.

Auprès de son corps, trésor inestimable, les faux x trouvèrent un cilice; ils furent bien surpris! Et

Molt fust pyr
Qe demembryr
Firent le prodhomme,
Qe de guerrer
E fei tener
Si bien savolt la sonme.

Ore est ocys, etc.

7.

Priez touz,
Mes amis douz,
Le fitz seinte Marie,
Qe l'enfant
Her puissant,
Meigne en bone vie;
Ne vueil nomer,
Li escoler
Ne vueil qe l'em die;
Mes pur l'amour
Le salvéour,
Priez pur la clergie.

Ore est ocys, etc.

---

ceux qui le tuèrent ont séparé les membres de cet homme de bien qui savait guerroyer et tenir sa parole.

Elle n'est plus, etc.

7. Priez tous, mes chers amis, le fils de sainte Marie, pour que l'enfant, seigneur puissant, demeure en bonne vie. Je ne veux pas faire connaître le nom de l'écolier, mais pour l'amour du Sauveur, priez pour le clergé.

Elle n'est plus, etc.

8.

Ne say trover rien
Qu'il firent bien,
Ne baroun ne counte.
Les chivalers
E escuiers
Touz sunt mys à hounte,
Pur lur léalté
E vérité,
Que tut est anéentie.
Le losenger
Purra reigner,
Le fol pur sa folie.
Ore est ocys, etc.

9.

Sire Simoun,
Ly prodhom,
E sa compagnie,
En joie vont en ciel amount,
En pardurable vie.
Mès Jhesu Crist,

---

8. Je ne saurais rien trouver que les barons ou les mtes aient fait de bien. Les chevaliers et les écuyers ivent avoir bien de la honte, car la loyauté et la sinrité sont anéanties. Le méchant pourra triompher et le u faire des folies.

Elle n'est plus, etc.

9. Sire Simon, l'homme brave et ses compagnons nt monter au ciel dans la joie, dans la vie éternelle.

Qe en croyz se mist
Dieu en prenge cure,
Qe sunt remis,
E detenuz,
En prisone dure

Ore est ocys,
La flur de pris
Que taunt savoit de guerre,
Ly quens Montfort;
Sa dure mort
Molt en plorra la terre.

Mais que Jésus-Christ, qui fut mis en croix, et Dieu prennent pitié de ceux qui sont retenus dans une dure prison.

Elle n'est plus la fleur sans prix, le comte de Montfort si habile à la guerre. Le monde entier doit pleurer sa mort.

XII.

CHANSON.

(XIII[e] SIÈCLE.)

CHANSON SUR LA PRISE DE NAMUR PAR LE COMTE HENRI DE LUXEMBOURG.

1258.

Voici en peu de mots quels furent les événemens ui se passèrent devant Namur pendant l'année 1258. Ienri III, dit le Blond, comte de Luxembourg, protant d'une révolte des habitans de cette ville contre larie de Brienne, femme de Baudouin, empereur e Constantinople, tenta de faire revivre les préentions de sa mère sur le marquisat de Namur. 'étant présenté la veille de Noël devant la ville, les abitans lui en ouvrirent les portes. Les partisans e la comtesse, parmi lesquels se trouvaient queles seigneurs français et champenois, se retirèrent ans le château dont le gouverneur Francon de Vesemal aurait défendu vigoureusement l'entrée, si s troupes flamandes commandées par Baudouin 'Avesnes, au lieu de temporiser, étaient venues ranchement à son secours. Mais loin de là, elles

lâchèrent pied et prirent la fuite devant l'armée du comte de Luxembourg. Francon de Wesemal, ainsi abandonné, fut contraint de livrer la citadelle, où il ne put rester faute de vivres.

Les Français, indignés contre les Flamands, composèrent la chanson suivante.

On y reproche aux Flamands leur lâcheté ; on leur rappelle Bouvines, où ils furent si bien battus, et la guerre de Hollande, dans laquelle Guillaume, roi des Romains, leur fit plusieurs fois éprouver de grandes pertes, ainsi qu'au siége de Poilavache, qui eut lieu en 1238.

Cette chanson, qui se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque du roi, a été publiée en 1754 par Demarne, dans son ouvrage intitulé : *Histoire du comté de Namur*; Liége, 1754, in-4°, page 278.

...usc. de la Biblioth. Roy. 1989. S. Germ. f° CXLII r°.

1.

...ise est Namurs, cuens Hanris est dedans,
...nt ait soffert lou siege et andureit;
... ait chastial riche et fort et douteit;
...c priset mais Hainnueirs et Flamans,
...e li babau fissent davant Namur.
Et s'estoient de treves aséur,
Des mee nut s'an alèrent fuant,
... lour havax mavaisement laixant.

2.

...r vont Flamant lor perde demandant
... trowes fraintes crient à partir;
...or mavestiet veulent ensi covrir,
...ais ne lor valt, trop est aparissans.

... Namur est prise, le comte Henri est dedans, après ...ége long et difficile; il le tient ce château si riche, si ...et si redoutable. Désormais on estimera bien peu les ... du Hainaut et les Flamands, qui ont fait si pauvre ...enance devant Namur, et qui, après s'être assurés ... trève, s'en sont allés fuyant, demi-nus, et ont lâ...ment abandonné leurs bagages.

... Maintenant les Flamands vont se plaindre de leur ...te; ils vont crier, en se sauvant, à la trève rompue; ... veulent-ils couvrir leur lâcheté, mauvais prétexte :

Jà prodome rendre ne jugeront
Ceu ke mavais par mavestiet perdront;
Ki doit gardeir mues lou harnax ke cil
Cui il estoit, cui lou demandent-il?

3.

Contesse, à tort dou conte vos plaindés,
De vos homes muès plaindre vos dovriés,
K'il ne valent miez .1. paigne viez.
Bien les avons mainte fois aproveit :
A Bovigne avint jà vert Fransois,
Et en Holande asimant par dous fois ;
A Poilavache à tans contre Tomes,
Puis perdirent il cuer honor et harnax.

---

elle est trop apparente. Jamais prud'homme ne jugera que l'on doit rendre aux lâches ce qu'ils ont perdu par leur lâcheté. Qui doit mieux garder les harnois que ceux à qui ils appartiennent?

3. Comtesse, à tort vous vous plaignez du comte; vous devriez bien mieux vous plaindre de vos hommes, qui ne valent pas mieux qu'un vieux peigne. Nous les avons bien souvent éprouvés : il en fut déjà ainsi à Bouvines, contre les Français, et aussi par deux fois en Hollande, à Poilavache contre. . . . . . Depuis, ils ont perdu cœur, honneur et bagages.

XIII.

CHANSON.

(XIII[e] SIÈCLE.)

CHANSON SUR LES ÉTABLISSEMENTS

DU ROI SAINT-LOUIS.

1260-1270.

---

ette chanson est une des plus curieuses de tou-
celles que je publie ; elle est relative à un fait
rquable de notre histoire, à la promulgation
établissemens de saint Louis : elle prouve toute
ortance des réformes apportées par ce roi dans
outumes féodales ; elle prouve encore que ces
rmes furent considérées, par ceux qu'elles attei-
ent, comme une véritable révolution. Il ne se-
pas sans intérêt de pouvoir fixer la date de ce
ment historique, d'un genre tout nouveau.
r le faire convenablement, il suffirait de déter-
er celle des établissemens ; mais on sait qu'ils
urent pas le résultat d'une seule ordonnance, et
saint Louis ne parvint que peu à peu à complé-
l'œuvre qu'il avait entreprise. « Il ne précipita
en, dit à ce sujet M. Mignet, pour ne pas indis-
ser son siècle : en 1245, il restreignit dans ses
maines les guerres privées ; en 1257, il les sup-

» prima ; en 1260, il fit une ordonnance contre les » combats judiciaires ; en 1270, il remplaça cette » jurisprudence par celle des témoignages, et donna » un code complet sous le nom d'Établissemens (1). »

C'est, je crois, à cette dernière année 1270 qu'il faut fixer la date de notre chanson. Une disposition plusieurs fois répétée dans les Établissemens irrita surtout les possesseurs de fiefs : ce fut le jugement par enquête rendu au nom du roi par ses baillis. La chanson qui suit est relative à cette partie des Établissemens (2).

En vain chercherait-on à connaître le nom de l'auteur de cette chanson ; on peut seulement présumer qu'elle fut composée par un baron ayant fief, puisque, dans un vers du troisième couplet, il dit : « J'aime bien rester le maître de mon fief. » Cette indication précieuse, sans aucun doute, devient, pour un monument du règne de saint Louis, vague et insuffisante. On sait que, vers le milieu du XIIIe siècle, beaucoup de seigneurs français, à l'imitation du roi de Navarre, du comte d'Anjou, du comte de Bretagne, composèrent des chansons. Le plus grand nombre d'entre elles étaient amoureuses, mais quelques-unes aussi furent satiriques et relatives aux événemens contemporains. L'auteur de la chanson suivante se faisait, en l'écrivant, l'interprète de tous les autres barons. Ce qui donne à ce document historique beaucoup de valeur, c'est qu'on peut le re-

(1) De la Féodalité et des Institutions de saint Louis, etc., par M. Mignet. 1822, in-8°, p. 106.

(2) Voyez les Établissements de saint Louis, *liv.* 2, chap. 33, 10, 13. — L. 2. ch. 27, 3.

r comme le manifeste des seigneurs qui n'eu-
pas la force ou le pouvoir de s'opposer aux
'ations législatives du roi leur suzerain.

ı mérite de révélations historiques assez pré-
es, cette chanson joint encore celui de la com-
ion. Sous ce rapport, elle offre plusieurs passa-
iillans, dans lesquels l'expression est en harmonie
la hauteur des pensées. A la fin du deuxième
let, le chansonnier fait allusion à un ami du
u'il ne nomme pas, mais dans lequel on peut
ınaître Robert Sorbon. Je remarquerai encore
esse avec laquelle le poète, dans son troisième
let, cherche à effrayer saint Louis, et à lui per-
er que ses réformes législatives, tant admirées
ırd'hui, étaient une inspiration du diable qui
ıit s'emparer de son âme.

ıtte chanson, que j'ai découverte dans un manu-
de la Bibliothèque de l'Arsenal, a été publiée
la première fois dans le Recueil de la société
École des Chartes (1).

Bibliothèque de l'École des Chartes. 1 vol., année
40, p. 370.

Manusc. de la Biblioth. de l'Arsenal, n° 63, in-fol. B. L., f° 366, col. 2.

1.

Gent de France, mult estes esbahie!
Je di à touz ceus qui sont nez des fiez :
Si m'aït Dex, franc n'estes vous mès mie;
Mult vous a l'en de franchise esloigniez,
Car vous estes par enqueste jugiez.
Quant deffense ne vos puet faire aïe
Trop iestes cruelment engingniez,
A touz pri.
Douce France n'apiaut l'en plus ensi,
Ançois ait non le païs aus sougiez,
Une terre acuvertie,
Le raigne as desconseilliez,
Qui en maint cas sont forciez.

---

1. Gens de France, vous voilà bien ébahis! Je dis à tous ceux qui sont nés dans les fiefs : De par Dieu, vous n'êtes plus francs, on vous a privés de vos franchises, car vous êtes jugés par enquête. Vous êtes tous cruellement trompés et trahis, puisque nulle défense ne peut plus vous venir en aide. Douce France! il ne faut plus t'appeler ainsi; mais il faut te nommer un pays d'esclaves, une terre de lâches, un royaume de misérables, exposés à maintes et maintes violences.

2.

i de voir, que de Dieu ne vient mie
ervage, tant soit il esploitié.
loiauté, povre chose esbahie,
ne trouvez qui de vous ait pitié.
éussiez force et povoir et pié,
vos estes à nostre Roi amie;
li vostre sont trop à cler rengié
Entor lui.
'en conois q'un autre seul o lui,
elui est si pris du clergie
'il ne vous puet fere aïe.
'out ont ensemble broié
'aumosne et le péchié.

3.

e cuit nus que je pour mal le die
ion seigneur, se Dex me face lie!

---

que je sais en vérité, c'est qu'un tel asservisse-
vient pas de Dieu, tant soit-il exploité. Hélas!
, pauvre chose ébahie, vous ne trouvez personne
pitié de vous. Vous pourriez avoir force, puis-
être en pied, car vous êtes l'amie de notre roi,
partisans sont trop clair-semés autour de lui. Je
en connais qu'un seul, après le roi, et celui-là
en sous la main du clergé qu'il ne peut pas vous
aide. Ils ont broyé tout ensemble la charité et
.

qu'on ne croie que je dis cela pour attaquer mon
: Dieu m'en préserve! mais j'ai peur que son

Mais j'ai poor que s'ame en fust périe,
Et si aim bien saisine de mon fié.
Quant ce saura tost l'aura adrecié,
Son gentil cuer ne ne souffreroit mie;
Pour ce me plest qu'il en soit acointié
Et garni,
Si que par ci n'ait nul povoir seur lui
Deable anemi qui l'avoit aguetie.
G'eusse ma foi mentie
Se g'eusse ensi lessié
Mon seigneur desconseillié

âme n'en soit perdue, et puis j'aime bien rester le maître de mon fief. Quand il saura cela, il fera prompte justice; son noble cœur ne souffrirait pas le contraire. C'est pourquoi je veux qu'il en soit bien prévenu et instruit. Par ainsi le diable ennemi, qui le guette, n'aura sur lui nul pouvoir. J'aurais manqué à ma foi, si j'avais ainsi laissé mon seigneur déconseillé.

XIV ET XV.

CHANSONS.

(XIII[e] SIÈCLE.)

CHANSONS DE COLIN MUSET SUR SA VIE DE MÉNESTREL.

---

portail de l'ancienne église de Saint-Julien-Menestriers, on voyait une statue représentant ngleur qui, l'archet d'une main et le violon de e, semblait préluder au récit de quelque chanson. adition voulait que cette statue fût celle de Co-luset, jongleur-poète, qui mourut dans la pre- moitié du XIV[e] siècle, et qui dans sa jeunesse chanté devant le roi de Navarre. Colin Muset, au vieux et riche, aurait contribué, antérieure- à 1320, à la construction de Saint-Julien, et à titre de fondateur que sa statue figurait au il de cette église.

ne sait rien de plus au sujet de ce poète, et 'avait eu soin de nous donner quelques détails a vie de jongleur, on en serait réduit à cette indication. Mais Colin Muset, dans la chan-

son qui va suivre, nous dit qu'il avait été au service d'un comte, et réclame ses gages qui ne lui avaient pas été payés. A cette occasion, il parle de sa femme, de sa fille, de son valet, de sa servante, de son cheval, de tout son ménage enfin, dont il nous offre un assez riant tableau.

Cette chanson est composée dans le rhythme consacré à la *pastourelle*, genre de poésie très-cultivé à la fin du XIII[e] siècle et pendant tout le XIV[e]. Colin Muset paraît s'être exercé surtout en ce genre, et l'on trouve dans les manuscrits plusieurs pastourelles qui portent son nom.

Dans celle qui commence par ces vers :

Volez oïr la muse Muset ?
En mai fu fete un matinet.

on remarque un passage qui prouve que le mot *viele*, au XIII[e] siècle, signifiait un violon à cordes dont on jouait avec un archet. Leveque de la Ravallière, dans une dissertation sur l'ancienneté de la chanson, a cité plusieurs passages et reproduit divers monumens figurés, qui ne laissent aucun doute à ce sujet (1).

Les vers de Colin Muset sont faciles et ne manquent pas d'un certain mouvement poétique. Pour qu'on puisse en juger, j'ai joint à la chanson de ce trouvère une pastourelle dans laquelle il se nomme plusieurs fois.

(1) Poésies du roi de Navarre, t. I, p. 248 et suiv.

c. de l'Arsenal. B. L. F. in-f°. N° 63, f° 237 r°., col. 2.

1.

Sire cuens, j'ai viélé
Devant vous, en vostre ostel;
Si ne m'avez rien doné,
Ne mes gages aquité,
    C'est vilanie,
Foi que doi sainte Marie!
Ensi ne vos sieurré je mie.
M'aumosnière est mal garnie,
Et ma male mal fornie.

2.

Sire cuens, ça conmandez
De moi vostre volenté.
Sire, s'il vous vient à gré,
Un beau don ça me donnez

---

ire comte, j'ai devant vous joué de la viole dans vo-
el, et vous ne m'avez rien donné, ni seulement ac-
mes gages; c'est vilenie, par la foi que je dois à
Marie. Aussi je ne vous suivrai pas. Mon aumô-
st dégarnie et ma malle mal remplie.

ire comte, allons, dites ce que vous voulez faire
oi. Sire, s'il vous plaît, faites-moi quelque beau don

Par cortoisie.
Car talent ai, n'en dotez mie,
De r'aler à ma mesnie.
Quant g'i vois borse desgarnie,
Ma femme ne me rit mie.

3.

Ains me dit : sire Angelez,
En quel terre avez esté,
Que n'avez rien conquesté
Aval la ville?
Vez com vostre male plie,
Elle est bien de vent farsie.
Honi soit qui a envie
D'estre en vostre compaignie.

4.

Quant je vieng à mon hostel,
Et ma fame a regardé

---

digne de votre courtoisie; car j'ai envie, n'en doutez pas, de retourner dans mon ménage. Quand j'y vais la bourse vide, ma femme ne me sourit pas.

3. Mais elle me dit : Sire Angelot, dans quelle terre avez-vous été, que vous n'avez rien gagné en courant la ville ? Voyez comme votre malle plie; elle est de vent toute farcie. Honni soit qui a le désir d'être en votre compagnie.

4. Quand je rentre à la maison et que ma femme a regardé derrière moi le sac gonflé, et qu'elle m'a vu bien

Derrier moi le sac enflé,
Et je qui sui bien paré
De robe grise,
Sachiez qu'ele a tot jus mise
La conoille, sans faintise.
Ele me rit par franchise,
Ses deux bras au col me plie.

5.

Ma fame va destrousser
Ma male, sanz demorer.
Mon garçon va abruver
Mon cheval et conréer.
Ma pucele va tuer
Deux chapons, par déporter
A lá sauce aillie.
Ma fille m'apporte un pigne
En sa main, par cortoisie.
Lors sui de mon ostel sire,
A mult grant joie, sans ire,
Plus que nus ne porroit dire.

---

de robe fourrée, sachez qu'elle a aussitôt jeté bas sa
ouille, sans mentir. Elle me sourit franchement, ses
bras plient à mon cou.

Ma femme va aussitôt défaire ma malle, mon gar-
va panser mon cheval et le mener à l'abreuvoir, ma
inte va tuer deux chapons pour les accommoder à la
piquante, ma fille en souriant m'apporte un peigne.
is roi dans ma maison, fêté, sans fâcheries, plus
eux que je ne puis dire.

Laborde, Histoire de la musique, t. II, p. 208.

1.

Volez oïr la muse Muset?
En Mai fu fete un matinet,
En un verger flori, verdet,
Au point du jor,
Où chantoient cil oiselet
Par grant baudor.
Et j'alai fere un chapelet
En la verdor;
Je le fis bel et cointe et net
Et plain de flor.
Vis une dancele
Avenant et mult bele,
Gente pucele,
Bouchete riant,
Qui me rapele :
Vien ça, si viele
Ta muse, en chantant
Tant mignotement.

---

1. Voulez-vous ouir la chanson de Muset? Elle fut faite un matin du mois de mai, dans un verger vert et fleuri, au point du jour, tandis que les oiseaux chantaient à cœur joie. J'allai dans la verdure tresser une couronne; je la fis belle, bien tournée, remplie de fleurs. Je vis une demoiselle avenante et bien belle, fille jolie, qui de sa bouche riante m'appelle : Viens çà, joue-moi ta chanson sur ta viole, en chantant gentiment.

2.

J'alai à li el praelet,
O tout la viele et l'archet;
Si li ai chanté le muset
Par grant amour.
Et quant je vis son chef blondet
Et sa color,
Et son gent cors amoureuset,
Et si d'ator,
Mon cuer sautele
Pour la damoisele
Mult renouvele
Ma joie souvent.
Ele ot gonele
De drap de Cassele
Qui restincele.
Doux Dex! je l'aim tant
Du cuer loieuement.

3.

Quand j'oi devant li viélé,
Pour avoir s'amour et son gré,

J'allai vers elle sur le pré, avec ma viole et mon t, je lui chantai le *Muset* amoureusement. Quand je a tête blonde, sa fraicheur, son gentil corps amou- et tant d'attraits, mon cœur sautilla pour la demoi- , et ma joie s'accrut à chaque instant. Elle avait robe d'étoffe flamande qui étincelait. Dieu bon! je e tant et de si grand cœur.

Quand j'eus bien joué devant elle, assez pour avoir son

Elle m'a bien guerredonné,
Soe merci!
D'un baiser à ma volenté,
Dex! que j'aim si!
Et autre chose m'a doné
Com son ami,
Que j'avoie tant désiré,
Ce m'est merci.
Plus sui en joie
Que je ne soloie,
Quant cele est moie
Que je tant désir.
Je ne prendroie
Avoir ne monnoie.
Pour riens que voie
Ne m'en quier partir,
Ançois vuès morir.

4.

Or a Colin Muset musé,
Et s'a à devise chanté,

---

amour et sa bonne grâce, elle m'en a récompensé par un baiser, que je pris volontairement. Dieu! quel plaisir! Elle me donna aussi autre chose, comme à son amant, chose que j'avais bien désirée et qui rend très-heureux. Je suis plus joyeux que je ne fus jamais puisque j'ai obtenu celle que je désirais tant. Je ne prendrai ni argent ni rien qui soit au monde pour me séparer d'elle; auparavant, j'aimerais mieux mourir.

4. Ainsi, Colin Muset a joué et chanté à plaisir pour la belle au frais visage, de cœur joyeux; elle lui

ur la bele au vis coloré,
De cuer joli.
aint bon morcel li a donné
Et departi,
: de bon vin fort à son gré,
Ge l'vos affi.
nsi à son siecle mené
Jusques ici.
Encore doignoie :
En chantant maine joie,
Mult se cointoie
Qu'amours veut servir.
Si a grant joie,
El vergier où doignoie,
Bien se convoie,
Bon vin fet venir
Trestout à loisir.

é maint bon morceau, je vous assure, et du bon
it à son gré. C'est ainsi qu'il a vécu jusqu'à pré-
il se réjouit encore et mène joie, en chantant et
te qu'il veut servir l'amour. Il a grand plaisir et
: au verger, où il fait venir bon vin tout à loisir.

XIVᴱ SIÈCLE.

I.

CHANSON.

(XIVe SIÈCLE.)

NTIQUE DE LA SECTE DES FLAGELLANS.

1349.

---

e les pratiques extraordinaires qu'une dévo-
ussée à l'excès mit en usage pendant le moyen
ine des plus étranges est la flagellation. Non-
ent cette pratique exista dans les mystères de
ascétique, mais une secte nombreuse se ré-
par les villes et les campagnes de l'Europe
, et ne craignit pas d'exercer en public cette
e et barbare macération.

age de la flagellation, ayant été admis chez
iens, fut entièrement banni de la primitive
, et jusqu'au xe siècle, on la considéra
un simple châtiment. Ce fut Pierre Damien,
d'Ostie et cardinal, qui, vers 1150, ap-
la flagellation, déjà pratiquée par certains
ux comme un moyen de pénitence : dès lors
énitence eut ses détracteurs et ses partisans.
ut vers 1260, en Italie, à Peruse et à Rome,
vit paraître pour la première fois des indi-
qui se flagellèrent en public. « La peur du
ment dernier les avait saisis, dit un contem-

20.

» porain, et d'une telle manière que nobles et » roturiers, jeunes et vieux, et les enfans même » de cinq ans, s'en allaient par les rues des vil- » les tous nus, et sans avoir aucune honte mar- » chaient ainsi deux à deux en procession : chacun » avait son fouet de courroies à la main et se fusti- » geait les épaules jusqu'à ce que le sang en sor- » tît (1). » Le même chroniqueur ajoute qu'ils allaient ainsi, non-seulement de jour, mais encore de nuit, avec des cierges allumés et au milieu du plus grand froid de l'hiver : il y en avait des centaines, des mille, des dix mille qui, avec des prêtres à leur tête, portant des croix et des étendards, couraient les villes et les campagnes. Cette folie ne fut pas cependant admise dans toutes les parties de l'Europe. Plusieurs princes d'Italie, les rois de Bohême et de Pologne firent chasser les flagellans de leurs états.

En 1349, la peste ayant ravagé une grande partie de l'Europe, on vit reparaître la secte des flagellans. Ils vinrent de la Souabe, dit un chroniqueur allemand, ayant un chef particulier et deux supérieurs. Lorsqu'ils eurent passé le Rhin, à une heure après midi, le peuple y accourut en foule; ils firent un grand cercle devant le monastère de Spire. Placés au milieu du cercle, quelques-uns d'entre eux se déshabillèrent, ne conservant qu'une chemise qui allait depuis les reins jusqu'aux talons, ils marchèrent ainsi vêtus, l'un après l'autre, tout autour du cercle, les bras étendus en forme de

(1) Histoire des Flagellans, etc., traduite du latin de l'abbé Boileau. 1732, in-12, p. 154.

: ensuite chacun se prosterna par terre, et
es qui se tenaient debout sur eux une jambe
aque côté, leur donnèrent un petit coup de
ce qui les fit relever tous, et alors ils se fusti-
t avec des fouets où il y avait des nœuds et
pointes de fer, ils chantaient en même temps
aumes (1).

l'Allemagne, les flagellans vinrent en France;
ce qu'on trouve à ce sujet dans un chroni-
français contemporain :

n celuy an mil trois cent quarante-neuf dessus
au moys d'aoust, s'esmut au royaume de
nce en aucunes parties des gens qui se ba-
nt de courgies de trois lanières, en chesoune
quelles lanières avoit un neu; au quel neu
it quatre pointes ainsi comme d'aiguilles, les
lles pointes étoient croisiées par dedens le dit
, et parroient dehors en quatre côtés du dit
. Ils se faisoient seigner en euls batans, et fai-
nt plusieurs sérimonies, tant comme ils se
ient avant et après. Et ce faisoient en place
me en chascune ville où ils étoient, deux fois
our, pendant trente-trois jours et demi. Et ne
ouroient en ville que un jour et une nuit. Et
toient crois vermeilles en leurs chapeaulx de
tres, et en leurs espaules devant et darrière.
disoient que ils faisoient toutes les choses qu'ils
oient par la révélacion de l'ange. Et tenoient
réoient que leur dicte pénance faicte pendant
XIII jors et demi, ils demourroient purs, nés,

Histoire des Flagellans, etc., traduite du latin de
Boileau. Paris, 1732, in-12, p. 252.

» quictes et absouls de tous leurs pechiez, ainsi » comme ils estoient après leur baptesme.

» Or vindrent cette gent en France, première» ment de la langue Thioise, comme de Flandres, » de Breban et de Hainault, et ne passèrent point » Lille, Donay, Bethune, Saint-Omer, Tournay, » Arras et ès marches d'environ, les frontières de » Picardie. Mais assez tost après, s'en esmurent plu» sieurs et par plusieurs tourbes de Lille, de Tour» nay, et des marches d'environ; et vindrent en » France jusqu'à Troies en Champaigne, jusques à » Reins, et ès marches d'environ. Mais ils ne pas» sèrent point plus avant. Quand li roi de France » Phelippe si manda par ses lettres que l'en les préist » par tout son royaume où l'en les trouveroit fai» sant leurs sérimonies. Mais nonobstant ce, ils con» tinuèrent leurs folies et multiplièrent en telle ma» nière, que dans le Noël ensuivant qui fust l'an 1349, » ils furent bien huit cens mille et plus, si comme » l'en tenoit fermement · mais ils se tenoient en Flan» dres, en Hainaut et en Brebant; et y avoit grand » foison de grands hommes et de gentilshommes. »

Ces détails sur les flagellans sont extraits d'un manuscrit de la Bibliothèque royale, nº Colb. 8298[3], contenant une chronique abrégée de l'histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 1420. M. P. Paris les a publiés pour la première fois, t. v, p. 492 de son édition des chroniques de Saint-Denis.

Après ces détails, on trouve un cantique en vers français divisé en deux parties, que je donne ici en entier.

Manusc. de la Biblioth. Roy., n° Colb. 8298 [3].

s'ensuit la teneur d'une prière qu'ilz (*les flagellans*) disoient en chantant, quant ilz se batoient de leurs escourgées.

1.

En commencent no pénitance,
Soit la Vierge et la Trinité
Et tout en parfaicte puissance
Des cieulx le haut divin secret.
Sire Dieu, croissiez vo venjance,
Les fruis des ventres respitez
Car esté a en grant balance
Longtemps toute crestienté.

2.

Or, avant, entre nous tuit frère,
Batons noz charoingnes bien fort,
En remembrant la grant misère
De Dieu et sa piteuse mort,
Qui fut pris de la gent amère,
Et vendus et trahi à tort,
Et battu sa char vierge et clère;
Ou nom de ce, batons plus fort.

3.

O Maria, vierge royne,
O temple de virginité,
O glorieuse char divine,
Depriez pour crestienté.

Vostre filz nous a montré le signe
De croix par mortalité,
Rapaisiez-le, dame Engeline,
Et prenez no pénance en gré.

4.

O roy des roys, char précieuse
Dieux péres, Filz, sains Esperis,
Vostre sainctisme char glorieuse
Fut pendue en croix par Juifs.
Et là fut grief et douloreuse,
Car du saint sanc bénéis
Fut la croix vermeille et hideuse.

5.

Loons Dieu, et batons noz pis,
Et en la doulce remembrance
De ce que tu feus abeuvrez
Avec le crueux cop de la lance,
D'aisil o fiel fut destrampez,
Alons à genoulx par penance;
Loons Dieu, voz bras estandez,
Et en l'amour de sa souffrance
Chéons jus en croix à tous lez.

6.

Hélas! qui n'a en remembrance
Les seingnies Dieu en escript,
Auxquelles n'ote vin, ne pitance
Mais fiel avec aisil confit.
Qui n'y pence il fait ignorance;
Or tous à genoulx sans respit,
Rechéons en croix sans balance
Pour Dieu qu'en croix expiravit.

7.

Or relevons de bon couraige
Et devers le ciel regardons
Que de mort soudaine et de rage
Dieux nous estint, coulpes batons;
Et pour trestout humain lignaige,
Biaux sires Dieux, vous deprions
Qu'il part au pélerinaige,
S'il vous plaist, qu'aumosne facions.

8.

Jhésus par tes trois dignes noms
Fay nous de noz pechiez pardons,
Jhésus par tes cinq rouges playes
De mort soudaine nous deslayes.
Or rebatons nostre char villainne
Que Dieux saulve crestienté
Et deffende de mort soudainne
Et si pensons à la griefté.
De la grief mort Dieu souveraine
Que piez croisiez chief encliné
Et bras tendus et en croix penez
Avec la playe du côté.

9.

O royaulx vierge corps Marie,
Dame, tu fus à son trépas.
Je suis doulente et esmarrie
Quant ses nerfs de piez et de bras
Véis rompre sa char transie,
Et sa face encliner sur son bras.
Terre crola, pierre fut brisée,
Souleil faillit, mort suscitas.

10.

Par cest mort, vray Dieu de gloire
Nous méis à salvacion.
Or nous garnissiez de victoire
Contre toute temptacion.
Le sathan est de grant mémoire
Et nous de foible opinion,
Se nous pourroit retraire ancores
Dieux, se nous n'avions pardon
Or nous relevons qu'à Dieu plaise
Que no penance puist valoir.

11.

Batons noz piz, batons no face,
Tendons noz bras de grant vouloir
Dieux qui nous a fait, nous préface
Et nous doint des cieux le manoir.
Et gart tous ceulx qu'en ceste place
En pitié nous viennent veoir
Jhésus ainsi comme devant.

1.

Ave regina pure et gente,
Très-haulte Ave maris stella!
Ave précieuse jovante,
Lune où Dieux s'esconsa.

2.

Ave saincte glorieuse ente
Ave tu plena gracia;
Faictes finer, rose excellente,
Le mortuaire qui ores va.

3.

créeresse de créature
ui oncques ne fustes crée ,
efendez-nous de grief morsure
ire Dieux, et vous asrenez.

4.

éé ! doulce royaulx vierge et pure
riez que pour nous soit pitez.
u peuple laissiez l'euvre obscure
e péchié si vous amendez.

5.

ous te prions , Vierge louée,
n ceste penance faisant
our toute créature née
t requiers ton père et enfant.

6.

ue cest mortaire soit destournée,
t saint Esperit voist régnant ;
t nos cuers par humble pensée
ar d'ayde avons mestier grant.

7.

Se ne fust la vierge Marîe
Le siècle fust piéça perdus.
Batons noz chars plaines d'envie
Batons d'orgueil plus et plus.

8.

Pour paresse et pour gloutonnie
Et pour ire qui het vertus;
Pour avarice et lecherie
Et pour tous péchiez decéus.

9.

En demonstrant signiffiance
Que tous nous convendra morir ;
Et en terre en très grant witance
No pécherresse char pourrir.

10.

Enfin de nostre pénitance
Nous fault à genoulx revenir;
Tous mourrons c'est la remembrance
Qui nous fait tierce fois chéir.

11.

Jhésu, ainsi comme devant
Relevons-nous la tierce fois;
Et loons Dieu à nuz genoulx
Jointes mains tenons l'escourgie.

12.

Crémons Dieu, aions les cuers doulx
Et chantons à la départie,
Grace Dieu, car elle est en nous ;
Prions pour l'umaine lignie.
Baisons la terre, levons-nous.

II.

CHANSON.

(XIVe SIÈCLE.)

[BA]LLADE SUR LA NAISSANCE DE CHARLES VI

ET DE LOUIS D'ORLÉANS, SON FRÈRE,

PAR EUSTACHE DESCHAMPS.

1368-1371.

[La] naissance des deux fils de Charles V fut [accu]eillie dans le royaume avec beaucoup de joie. [Sans] doute on y voyait un double gage pour l'avenir [et l']espérance que la prospérité, rétablie par la sa[gess]e de Charles V, ne serait pas interrompue.

[Le]s mémoriaux de la chambre des comptes ont [cons]acré quelques lignes à cet événement et con[firme]nt tous les détails énoncés dans la ballade qui [va s]uivre : « Le dimanche troisième jour de dé[cemb]re de l'an du Seigneur 1368, dit le registre [...]el, premier jour de l'avant, presqu'au milieu [de la] nuit, à cette heure où l'on chante : *Ecce venit [rex], occurramus obviam salvatori nostro*, vint au [mon]de le premier né de notre seigneur le roi [Char]les, à la grande joie de toute la ville de Paris. [Le m]ercredi six décembre suivant, jour saint Nicho-

las, dans l'église du bienheureux Paul apôtre, à Paris, à la troisième heure, fut baptisé le dit enfant, et le tint sur les fonts de ses propres mains, monseigneur Charles de Montmorency assisté de monseigneur Charles de Dammartin, officiant le cardinal de Beauvais, archevêque de Sens, en présence de la reine de Navarre, d'un grand nombre d'évêques et d'abbés, et d'une multitude qui criait : *Noël ! noël !*

Le samedi treizième jour de mars 1371, une heure après le milieu de la nuit, deux heures avant le jour, naquit le second fils de notre seigneur le roi Charles, dans l'hôtel de Saint-Paul près Paris. Deux jours après, il fut baptisé dans l'église dudit Saint-Paul vers la douzième heure. Louis, comte d'Etampes, fut son parrain, au nom de monseigneur le comte d'Anjou, oncle de l'enfant. L'archevêque de Reims, Jean de Craon, officia, assisté de douze évêques vêtus pontificalement, et l'on nomma cet enfant Louis de France. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par monseigneur *Bertrand de Guesclin*, connétable de France, qui, après la cérémonie et l'enfant encore tout nud, lui présenta une épée nue, et lui dit en français : *Monseigneur, je vous donne ceste espée et la mets en vostre main, et prie Dieu qu'il vous doint autel et si bon cœur que vous soyez encore aussi preux et aussi bon chevalier comme fut oncques roy de France qui portast espée. Amen, amen, amen* (1). »

(1) Histoire de Charles VI, par Juvénal des Ursins. Édit. in-f°. Annotations, p. 531.

tache Deschamps, auteur de la ballade sur la nce des deux fils de Charles V, fut un des urs poètes du XIVe siècle. Écuyer et huissier es des rois Charles V et Charles VI, Eustache amps resta toujours fidèle à la maison de e. Dans ses œuvres, souvent consacrées au des événemens contemporains, il aime à céléa gloire de son pays.

œuvres d'Eustache Deschamps contiennent l'histoire du XIVe siècle des renseignemens ux; on peut y recueillir des faits politiques e sont pas sans importance, mais on y trouve is grand nombre des détails précieux sur les s, les usages et les coutumes de cette époque. poésies ont été publiées pour la première fois 32 par M. Crapelet; voici le titre de ce vo- *Poésies morales et historiques d'Eustache amps, écuyer, huissier d'armes des rois rs V et Charles VI, chatelain de Fismes et de Senlis. Publiées, pour la première fois, etc.*, . *A. Crapelet, Paris*, 1832. 1 vol. in-8°.

BALLADE.

Poésies d'Eustache Deschamps, page 9.

1.

En Dimenche, le tiers jour de décembre,
L'an mil ccc avec soixante et huit,
Fut à Saint-Pol nez, dedens une chambre,
Charles li roys, trois heures puis minuit,
Fils de Charles cinquiesme de ce nom,
Roy des François, de Jehne de Bourbon,
Roine à ce temps couronnée de France,
Le premier jour de l'avent qui fut bon :
Par ce sçara chascun ceste naissance.

2.

Ou signe estoit, si comme je me membre,
De la Vierge; la lune en celle nuit,
En la face seconde ; et si remembre
Qu'au sixte jour du dit mois fut conduit
Et baptisié à Saint-Pol, ce scet-on,
Où il avait maint prince et maint baron :
Montmorancy, Dampmartin sans doubtance,
Tous deux Charles levèrent l'enfançon :
Par ce sçara chascun ceste naissance.

3.

Troi ans après, quant li mois de mars entre,
A tiers jour, sabmedy, saichent tuit,

L'an mil CCC LX et onze, entendre
Puet un chascun la naissance et le bruit
De Loys, né frère du roi Charlon,
Après mienuit trois heures environ;
La lune estoit à neuf jours de croissance.
Marraine fut madame d'Alençon :
Par ce sçara chascun ceste naissance.

ENVOY.

Princes, parrains fut Bertran li prodom,
Connestables qui tant ot de renom,
De vostre frère, aiez-en souvenance;
A Saint-Poul fut nez en vostre maison,
Et baptisiez fut par Jehan de Craon :
Par ce sçara chascun ceste naissance.

III.

CHANSON.

(XIVe SIÈCLE.)

CHANSON SUR LE NOUVEAU FORT.

1375.

On sait quelles sanglantes querelles signalèrent, pendant la première moitié du XIVe siècle, les prétentions de Jean de Montfort et de Charles de Blois au duché de Bretagne. Ce dernier ayant été tué en 1364, à la bataille d'Auray, Jean de Montfort, fils aîné du rival de Charles de Blois, devint possesseur de ce duché. Bien qu'il eût fait hommage en 1365 au roi de France Charles V, Jean de Montfort n'en fut pas moins dévoué aux intérêts de l'Angleterre, et en 1372 une flotte anglaise entrait dans le port de Saint-Malo. Aussitôt, par ordre du roi de France, Bertrand du Guesclin, connétable, entre en Bretagne, s'empare de Rennes, de Vannes et de plusieurs autres villes importantes. Jean de Montfort est obligé de chercher un refuge en Angleterre. Le roi Édouard s'empressa de fournir des troupes au duc, qui revint en Bretagne et s'empara, en débarquant, de la petite ville de Saint-Mathieu, puis, se



igeant sur Saint-Brieux, il mit le siége devant te place.

Telle était la position des deux partis quand eut lieu les événemens auxquels se rapporte la nson suivante. Je laisserai parler Froissart qui lique cette chanson dont il nous a conservé le e :

Messire Jehan Deverues, comme hardi et entreprenant chevalier et bon homme d'armes de la artie des Anglois, estoit pour ce temps en l'île e Camperlé (*Kimperlé*) et avoit toute celle saison ite sa route à part lui, et fortifié une motte à deux eues près du dit Camperlé que on appeloit au pays *Nouvel Fort*. Et avoit le dit messire Jehan Deveues, parmi l'aide de ses gens, et le retour et mansion e ce nouvel fort où il tenoit bonne garnison, telleent travaillé, herié et guerroyé le pays que nul osoit aller de ville à autre. Ni on ne parloit de tre chose en toute marche, ni en l'isle de Camerlé que de ce nouvel fort; et proprement les fans en Bretaigne, et les jeunes fillettes en oient fait une cançon que on y cantoit tout mmunément; et disoit la cançon ainsi. »

près avoir rapporté la chanson qu'on trouvera s loin, Froissart continue en ces termes :

Ainsi estoit messire Jehan Deverues par sa chelerie, crié et renommé au pays. Et tant se multiplièrent ces cançons qu'elles vinrent en la nnoissance de ces seigneurs de Bretagne qui se noient à Lamballe : si commencèrent à penser s et à dire : Dieu le veut! les enfans nous prendront à guerroyer. Voirement, n'est-ce pas

» chose bien séante que nous savons nos ennemis
» si près de nous qui ont toute celle saison robé et
» pillé le pays, et si ne les allons point voir ? Il nous
» convient chevaucher vers ce nouveau fort et tant
» faire que nous l'ayons, et messire Jehan Deverues
» dedans. Il ne nous peut nullement échapper
» qu'il soit notre ; et nous rendra compte de tout
» son pillage. »

Aussitôt les seigneurs restés fidèles à la France, le sire de Clisson, le vicomte de Rohan, le sire de Laval, le sire de Beaumanoir et le comte de Rochefort *qui avoient esté ordonnés principalement*, comme le dit Froissart, *à faire frontière* contre les Anglais, se dirigèrent sur Kimperlé : « Adonc s'es-
» murent ces seigneurs et leurs gens une partie, et
» une partie en laissèrent en Lamballe pour la garder.
» Et chevauchèrent environ deux cents lances vers
» le Nouveau Fort, et firent tant qu'ils y vinrent.
» Si s'arrestèrent par devant et l'environnèrent de
» tous lez, afin que nul n'en put issir. Et se mirent
» tantost en ordonnance pour aller assaillir ; et mes-
» sire Jehan Deverues et ses gens en bon arroi pour
» eux deffendre. Là eut par trois nuits grans assauts,
» et des blessés d'une part et d'autre. Et tellement
» l'avoient empris le sire de Cliçon et cils barons de
» Bretagne, que de là ne partiroient si auroient con-
» quis ce nouveau fort et ceux qui dedans estoient,
» que ils n'en eussent point failli que voirement ne
» l'eussent-ils eu ; car le Nouveau Fort n'estoit point
» tel que pour tenir à la longue contre tels gens
» d'armes. Et l'eussent eu très le premier jour, si
» n'eust esté leur bonne apperte défense et la bonne

artillerie qui dedans estoit et dont il l'avoit pourveue. »

Mais la nouvelle que les barons français attaaient vivement le nouveau fort et « qu'ils *ho-oient et oppressoient durement monseigneur han Deverues* » ne tarda pas à venir aux oreilles duc Jean de Montfort, toujours retenu devant int-Brieux.

« Quand le duc de Bretagne ouit ce, ajouté Froissart, si dit : Tôt à cheval ! si chevauchons coieusement celle part. J'aurois jà plus cher la prise de ces cinq chevaliers que de ville ni de cité qui soit en Bretagne ; ce sont cils, avec monseigneur Bertran de Claiquin (*Bertrand du Guesclin*), qui m'ont plus fait à souffrir et lesquels je désire le plus. Nous ne les pouvons plus aisément avoir que en ce parti où ils sont. Et nous attendront là, e n'en fais nulle doute, mais que nous nous hâtons, car ils désirent à avoir le chevalier messire Jehan Deverues, qui vaut bien qu'on le secoure et r'ôte de ce danger. » A ces paroles es vous ces seigneurs tantôt armés et montés et une partie de leurs gens ! Et se partirent chacun qui mieux mieux, sans attendre l'un l'autre ; et écuyers et varlets commencèrent à courir et à suivir leurs maîtres. Ainsi soudainement se défit le siége de Saint-Brieuc des Vaulx (1). »

On peut lire dans le même chronique comment sire de Clisson et les autres barons français, pré-

(1) Chroniques de Jean Froissart, liv. Ier, part. 2, chap. CLXXX. Édit. du Panthéon littér., t. I, p. 698.

venus à temps, échappèrent au comte de Bretagne, et comment une trève fut conclue entre les deux partis.

Jean Devereux, d'une ancienne famille normande qui avait passé en Angleterre lors de la conquête, rendit de grands services, dans les guerres contre la France, aux rois Édouard III et Richard II. Ce dernier le fit gouverneur du château de Leeds, dans le comté de Kent, et le retint pour servir auprès de sa personne avec cent hommes d'armes. Il fut ensuite capitaine de Calais, connétable du château de Douvres, gardien des Cinq Ports, et maître de la maison du roi. Nommé pour traiter avec les Flamands et les Français, il fut député au parlement, et mourut en 1395. Il avait épousé Marguerite, fille de Jean Barre, chevalier, dont il eut Jean, baron Devereux, mort en 1396 sans postérité.

Bien qu'elle ait été composée dans la seconde moitié du XIVe siècle, la chanson sur le *nouveau fort* est remplie d'expressions et de tournures usitées dans le XIIIe siècle. C'est le langage parlé par le peuple qui, au dire de Froissart, est l'auteur de cette chanson; c'est pourquoi j'ai cru devoir en donner traduction, comme je l'ai fait pour le XIIe et le XIIIe siècle.

Quant au texte de la chanson, M. Lacabane, qui s'occupe d'une édition critique des Chroniques de Froissart, a bien voulu me le copier sur les meilleurs manuscrits.

Gardés vous dou Nouviau Fort,
Vous qui alés ces alues,
Car laiens prent son déport
Messire Jehan Devrues.

1.

Il a gens trop bien d'acort,
Car bon leur est viés et nues,
N'espergnent foible ne fort.
Tantost aront plains les crues
De le Mote Marciot,
D'autre avoir que de viés oes;
Et puis menront à bon port
Leur pillage et leur conques.

Gardés vous, etc.

---

rdez-vous du nouveau fort, vous qui allez par ces , car c'est là que vient se reposer messire Jean reux.

Il y a des gens qui s'entendent pour trouver bon vieux et le neuf; ils n'épargnent ni les faibles ni orts, et auront bientôt rempli les souterrains de la Marciot d'autre butin que de vieux œufs; et puis ils eront à bon port leur pillage et leur conquête.

ardez-vous, etc.

2.

Cliçon, Rohem, Rochefort,
Biaumanoir, Laval, entrues
Que li dus à Saint-Brieu dort,
Chevauchés les frans alues
Fleurs de Bretagne eultre bort
Estre en renommée sues,
Et maintenant on te mort,
Dont c'est pités et grans dues.

Gardés vous, etc.

3.

Remonstre là ton effort,
Se conquerre tu les pues,
Tu renderas maint sourcot
A nos mères, se tu voes.
En ce pays ont à tort
Pris moutons, pors et cras bues,

---

2. Clisson, Rohan, Rochefort, Beaumanoir, Laval, tandis que le duc dort à Saint-Brieuc, chevauchez les francs alleux. Fleur de Bretagne, toi qu'on voyait toujours courir les champs avec gloire, voilà qu'à présent l'on te mord ! ah ! c'est pitié et grand malheur.

Gardez-vous, etc.

3. Montre encore quelle est ta force ; si tu peux les vaincre, tu rendras bien des surcots à nos mères, si tu veux Ils ont à tort dans ce pays volé moutons, porcs et bœufs

Or peieront leur escot,
A ce cop, se tu t'esmuès.

Gardés vous dou Nouviau Fort,
Vous qui alés ces alues,
Car laiens prent son déport
Messire Jehan Devrues.

---

gras. Or, paieront à ce coup leur écot, si tu te mets en émoi.

Gardez-vous du nouveau fort, vous qui allez par ces pays, car c'est là que vient se reposer messire Jean Devereux.

IV.

CHANSON.

(XIVe SIÈCLE.)

BALLADE SUR LA MORT DE BERTRAND DUGUESCLIN,

PAR EUSTACHE DESCHAMPS.

1380.

De tous les hommes de guerre qui ont illustré notre pays dans le XIVe siècle, Bertrand du Guesclin, connétable de France, est certainement le plus remarquable. Aussi le même honneur qui fut attaché au nom des Charlemagne, des Roland, des Godefroy de Bouillon lui fut-il réservé, et la dernière des chansons de geste, écrite en vers français, a été consacrée à célébrer la mémoire de Bertrand du Guesclin.

Des chants populaires sur le vaillant connétable paraissent avoir servi à la composition de ce poème long et fastidieux et qui, publié dernièrement, ne forme pas moins de deux volumes in-4° (1). La perte de ces chants est regrettable, et c'est à leur défaut

(1) Chronique de Bertrand du Guesclin, par Cuvelier, trouvère du XIVe siècle, publiée pour la première fois par E. Charrière. Paris, 1839, in-4°, 2 vol.

que je reproduis ici l'une des ballades que composèrent plusieurs poètes sur la mort du héros. Celle-ci est l'œuvre d'Eustache Deschamps dont j'ai parlé précédemment, qui avait connu et approché Bertrand du Guesclin. Elle prouve, contre l'assertion de quelque personne, que jamais la gloire du vaillant capitaine ne fut mise en doute par les contemporains et que, même de son vivant, il fut apprécié comme il le méritait.

BALLADE.

Poésies d'Eustache Deschamps, page 27.

1.

Estoc d'oneur, et arbres de vaillance,
Cuer de lyon esprins de hardement,
La flour des preux et la gloire de France,
Victorieux et hardi combatant,
Saige en voz fais, et bien entreprenant,
    Souverain home de guerre,
Vainqueur de gens et conquerreur de terre,
Le plus vaillant qui oncques fust en vie,
Chascun pour vous doit noir vestir et querre :
Plourez, plourez, flour de chevalerie !

2.

O Bretaingne, ploure ton espérance !
Normandie fay son entierement;
Guyenne aussi, et Auvergne, or t'avence,
Et Languedoc, quier lui son monument;
Picardie, Champaigne et Occident,
Doivent pour plourer acquerre
Tragédiens, Arethusa requerre,
Qui en eaue fut par plour convertie,
Afin qu'à tour de sa mort les cuers serre :
Plourez, plourez, flour de chevalerie !

9.

Hé! gens d'armes, aiez en remembrance
Vostre père, vous estiez si enfant.
Le bon Bertran, qui tant ot de puissance,
Qui vous amoit si amoureusement,
Gueselin crioit: Priez dévotement,
Qu'il puist paradis conquerre.
Qui dueil n'en fait, et qui n'en prie, il erre,
Car du monde est la lumière faillie;
De toute honeur estoit de droicte serre:
Plourez, plourez, flour de chevalerie!

V.

CHANSON.

(XIVe SIÈCLE.)

CHANSON CONTRE HUGUES AUBRIOT,

PRÉVOT DE PARIS SOUS CHARLES V.

1381.

Sous le règne de Charles V, la prévoté de Paris était confiée à un homme qui signala son administration par de grands travaux et beaucoup de sévérité. Hugues Aubriot, chargé par le roi de rétablir le mur d'enceinte de la capitale, fit établir de distances en distances des tourelles élevées pour y placer des sentinelles. Il dirigea les constructions de la Bastille Saint-Antoine et du Petit Châtelet. Ce magistrat s'occupa aussi d'embellir la ville, fit faire le Pont Saint-Michel et creuser plusieurs égouts qui furent, par son ordre, recouverts d'ouvrages de maçonnerie; enfin il détruisit beaucoup de maisons qui obstruaient le quartier des halles et ouvrit plusieurs rues. Hugues Aubriot ne se borna pas à ces travaux matériels; il rendit une ordonnance pour obliger les femmes de mauvaise vie à rester dans les lieux qui leur étaient anciennement

assignés pour demeure ; il s'appliqua à réprimer les désordres que ne cessaient de commettre les écoliers de l'université de Paris. S'il faut en croire les deux historiens de cet ordre, Crevier et Duboulay, Hugues Aubriot, en entrant en charge, ne voulut prêter serment au recteur qu'avec certaines restrictions ; le roi avait été obligé de lui faire des représentations à ce sujet (1). Ce qui est certain, c'est qu'il défendit de vendre ou même de prêter des armes aux écoliers, et qu'une lutte sans cesse renaissante s'établit entre eux et lui. Le prévot, disaient ces derniers, avait fait creuser tout exprès deux cachots dans le Petit-Châtelet et les avait nommés le *Clos Bruneau* et la *rue du Fouarre*, deux des endroits de la ville affectés aux écoliers et où ils se rendaient le plus communément.

Tant que Charles V vécut, le prévot n'eut rien à craindre, mais aussitôt après la mort de ce prince il fut contraint de céder à ses puissans adversaires. Pendant la cérémonie des funérailles, quelques écoliers ayant troublé l'ordre, Hugues Aubriot les fit arrêter, mais il les rendit presqu'aussitôt à la liberté.

Le recteur profita de l'occasion pour appeler devant les tribunaux ecclésiastiques cet adversaire de l'université. Hugues Aubriot fut cité devant l'évêque de Paris, et un jacobin appelé Jacques de Morcy, lors *inquisiteur sur les hérétiques*, dit un chroniqueur (2), accusa le premier

(1) Crevier, Histoire de l'Université, t. II, p. 458 et suiv.

(2) Chronique de l'Histoire de France, citée par M. P. Paris à la fin du t. IV des Chroniques de Saint-Denis.

magistrat de la ville du crime d'hérésie. Celui-ci dédaigna de répondre. Jugé par contumace, il fut excommunié et déclaré tel dans toutes les églises de Paris, *chacun jour à la messe et à vêpres*. Surpris de cet outrage, Hugues Aubriot se présenta au tribunal de l'évêque, et il y trouva des gens qui témoignèrent contre lui du crime dont on l'accusait. Ainsi il avait dit à un sergent qui s'excusait de ne s'être pas rendu à ses ordres en assurant qu'il était à l'église pour voir Dieu : « Ribaut, sais-tu pas bien que j'ay plus grant puissance de toy nuire que Dieu n'a de toi aidier ? » On lui reprochait encore d'avoir rendu à des juifs leurs enfans que des chrétiens avaient enlevés pour les faire baptiser ; Hugues Aubriot, convaincu d'hérésie, fut condamné à une prison perpétuelle, et de plus à faire amende honorable publiquement sur un échafaud devant le parvis Notre-Dame. Cette sentence fut exécutée le vendredi 17 mai 1381, « devant grant peuple, dit le chroniqueur, qui là estoit assemblé pour cette cause. »

Hugues Aubriot, délivré quelques mois après par les *Maillotins*, eut la prudence de quitter Paris et de se réfugier en Bourgogne, sa patrie, où il termina tranquillement ses jours.

La chanson suivante a été composée par quelqu'écolier au moment où Hugues Aubriot fut condamné.

Elle est d'autant plus curieuse qu'elle contient la confirmation des principaux actes attribués par l'histoire au prévot ; par exemple, l'élévation du Petit-Châtelet et les ordonnances rendues contre les

écoliers et les femmes de mauvaise vie. Le troisième et le quatrième vers du douzième couplet rappellent aussi que Hugues Aubriot avait donné à deux prisons du Châtelet le nom du *clos Bruneau* et de la *rue du Fouarre*. De même au quatorzième couplet on lui reproche d'avoir rendu aux juifs leurs enfans. Les accusations de luxe et d'orgueil portées contre le prévot nous révèlent plusieurs circonstances de sa vie privée. Son goût pour les montures de prix, pour les beaux meubles et les habitations commodes et bien peintes est signalé par l'auteur de la chanson, qui ne manque pas non plus de rappeler au magistrat déchu sa trop grande sévérité. Le dix-septième couplet fait allusion à quelques circonstances du procès intenté à Hugues Aubriot : on l'accuse d'avoir cherché, par l'entremise d'un nommé *Turquain*, son familier, à séduire l'official ; mais ce dernier, incorruptible, aurait au contraire fait mettre en prison ce serviteur trop zélé. Le refrain de cette pièce intéressante, toujours composé d'un proverbe, ne manque pas d'originalité.

On trouve cette chanson, avec d'autres pièces latines en prose, dans un manuscrit des premières années du XVe siècle. M. P. Paris a publié cette pièce à la fin du t. VI de son édition des chroniques de Saint-Denis.

Manusc. de la Biblioth. Roy.', n° 4641. B. f° cl.

1.

Hugues Aubriot bien me recors
Quant fus prévost premièrement,
Que j'ouy à cris et à cors
Dire de ton avenement :
« Bien viengne par qui haultement
» Dès or justice règnera,
» *Or est venu qui l'aimera!*

2.

Lors les droiz garder tu juras
Du roy et d'université,
Et puis après asséuras
Maintenir ceux de la cité.
Or n'as pas tenu vérité ;
Car chascun de toy se demente.
Trop tost se vente qui aulx plante.

3.

Ce fu très bon commencement :
Se amés éusses prudence,
Ne t'y tenis pas longuement
Par ta fole oultrecuidance
Qui ores te met en balance
De fenir ta vie à grant honte.
Cil prent mal coup qui trop hault monte.

4.

Quant en hault degré te véis,
De tout te voulus entremettre,
Et trop d'ordenances féis
Sur femmes et gens saichans lettres ;
Pour ce en prison t'ont fait metre,
Come raison les y contraint.
Qui trop embrasse pou estraint.

5.

Tant com le grant Charle a vescu
Tu t'es porté trop fièrement ;
En tous cas estoit ton escu,
Or va maintenant aultrement ;
Car par ton fol desvoiement
Aucun ne t'aime ne ne prise.
Tant va le pot à l'eau qu'il brise.

6.

Par Paris aler tu souloies
Sur mule et frison d'Allemaigne ;
Gras coursiers, gros roussins avoies
Et des sergens à la douzaine.
Or n'y a nul qui ne se paine
Toy grever, festes et dimenches :
Bon fait bas voler pour les branches.

7.

Tu souloies emprisonner
Les gens, or es emprisonnés;
Riens ne vouloies pardonner,
Ne sçay se riens t'iert pardonnés.
De rigueur fus abandonnés
Contre chascun plus qu'à sa coulpe.
Bien dois avoir d'autel pain soupe.

8.

Je vis ta chambre bien parée
De riches dras moult noblement,
Et ta maison bien painturée
Et hault et bas communelment.
Mais tu es logiés autrement
Et as petite compaignie :
Hélas! au dessoubs est qui prie.

9.

Couroucíés es de tes oiseaux
Qu'oïr ne puès chanter en caige;
Mais bien puès faire les appeaulx
Pour chanter en ton géolaige.
Tu as perdu ton poil volaige
Par trop estre à vent et à pluie,
Et dist-l'en : *beau chanter ennuye.*

10.

Je ne voy par nulle manière
Comment tu puisses eschapper;
Car cil qui puissance a plenière
Mieulx ne t'en pourroit destrapper.
Bien a esté fait toy happer
Pour justicier et mettre en cendre;
En la fin fault-il rendre ou pendre.

11.

Tu t'es mellés en toute guise,
Par ton barat particulier,
De descort mettre par l'églyse
Encontre le bras séculier.
En mauvaistié es singulier;
De ton ventre nuls biens n'en vist.
Tant gratte chièvre que mal gist.

12.

A Petit-Pont as ordené
Faire un chastelet fort et rude;
Et aux chartres les as donné
Les noms des rues de l'estude;
Tu y seras mis, bien le cuyde,
Car chascun dist, que bien avient,
Tant crie-l'en Noël qu'il vient

13.

Tu as fais mains faus jugemens
Par ta pure forsennerye,
Et si as mené proprement,
Tout ton temps, de Néron la vie.
Cressus es qui ne s'umilie
Que fortune jus abatti :
Medium tene beati.

14.

Tu te plains de faulse hérésie
Qui est en toy très grant diffame;
Tu es maistre de sodomie,
Si com dient homes et femes;
Tu as dampné de ceulx les ames
Que tu as aux juifs rendus :
Dignes es d'être ars ou pendus.

15.

Et quant aucun te disoit : « Sire,
» De raison faites le contraire, »
Tu respondoies par grant ire :
« Or voe, or voe, laissiez me faire ;
» Laissiez crier qui vouldra braire. »
Plus n'en vouloies escouter :
Mais séure chose est tout doubler.

16.

Tu as fait le moine voler
Par force de tes grans richesses,
Mais rien n'y vaut le flaioler
Ne te fie point en promesses ;
Pour toy aidier ne t'esléesses,
Savoir faut de toy n'auront cure :
Tant vault amour come argent dure.

17.

Bien l'a fait Turquain parcevoir
Ton bon amy especial ;
Par or as cuidié decevoir
Et parvertir l'official.
Mais le vaillant juge et loyal
T'a mis en prison sans poursuite.
Selon seigneur magnie duite.

18.

Je croy bien tu as ainsy fait
A tieulx qui n'en font pas semblant,
Afin d'anéantir ton fait ;
Mais ils n'en parlent qu'en tremblant,
Et aucunes fois en emblant.
Car tel cuide abaissier sa honte
Ou vengier, il acroist et monte.

19.

Avise se de l'aultrui bien
As pensé, de le bientost rendre
A ceux ne donnes pas tes biens
Qui c'y ne te pevent deffendre;
Tes faits sont de si grant esclandre
Ne sçay coment il en ira.

Mal acquis, mal départira.

20.

Quant tu aloies par les rues,
Ne sçay se t'en es advisés,
Chascun en disoit, neis tes drues :
« Bien doit estre cil desprisiés. »
Si es-tu ore et pou prisiés.
Et disoient aucuns souvent :

Petite pluye abat grant vent.

21.

Laisses maisons, femmes, nepveus,
Et soies pour t'ame esveillies,
De rendre à Dieu graces et veus;
Mieulx ne pues estre conseillies.
Je tien ton corps pour essillies.
Car chascun le dit, bien y pert :

Qui trestout convoite tout pert.

22.

Je ne te veuil plus faire plait,
Aubriot, à Dieu te commant;
De tes folies me desplait,
Or en ira ne sçay coment.
L'en feroit bien un grant romant
De tes fais, mais cy je m'afin :

De bonne vie bonne fin.

VI.

CHANSON.

(XIVe SIÈCLE.)

BALLADE SUR LA TRÊVE FAITE AVEC L'ANGLETERRE,

PAR EUSTACHE DESCHAMPS.

1394.

En 1394, une trêve de vingt-huit ans fut conclue entre la France et l'Angleterre, à l'occasion du mariage d'Isabelle de France avec le roi Richard II. Froissart a consacré le chapitre XLIII du livre 4 de ses Chroniques, au récit de cet événement. Malgré les assurances d'amitié qu'échangèrent entre eux les chefs des deux nations, beaucoup de gens n'ajoutèrent pas foi à cette réconciliation qui, en effet, ne fut pas de longue durée.

Le poète Eustache Deschamps partageait cette opinion, comme le prouve la ballade suivante dont il est auteur. Le dernier vers surtout exprime une grande vérité, mais qui ne devait s'accomplir que plus d'un siècle et demi après. Calais rentra sous la domination française seulement en 1558.

BALLADE.

Poésies d'Eustache Deschamps, page 71.

1.

Antre Beau Raym et le parc de Hédin,
Ou moys d'aoust qu'on soye les fromens,
M'en aloye jouer par un matin :
Si vi bergiers et bergières aux champs,
Qui tenoient là leurs parliers moult grans,
Tant que Bochiers dist à Margot la broingne
Que l'en aloit au traittié à Bouloigne,
Et que François et Anglois feront paix.
Elle respont : Foy que doy Magueloingne,
Paix n'arez jà s'ilz ne rendent Calays.

2.

Lors vint avant Berthelot du Jardin,
Qui respondit : La paix suis desirans;
Car je n'ose descouchier le matin,
Pour les Anglois qui nous sont destruisans;
Mais dire oy, il a passé dix ans,
Qu'à leur dessoubz quièrent toudis aloingne
Pour mettre sur leur fait et leur besoigne
Et puis courent le règne à grans eslays;
Maint l'ont véu, et pour ce je tesmoigne,
Paix n'arez jà s'ilz ne rendent Calays.

3.

Après parla par grant courroux Robin
A Berthelot, et lui dist : Tu te mens,
Car les François et les Anglois enfin
Veulent la paix, il en est désor temps ;
Trop a duré la guerre et li contens,
Ne je ne voy nul qui ne la ressoingne.
Certes tout ce ne vault une escaloingne,
Ce lui respont Henris li contrefais ;
Encor faulra chascun sa broingne :
Paix n'arez jà s'ilz ne rendent Calays.

4.

Car l'autre jour oy maistre Martin
Qui racontoit le roy est mendre d'ans,
Et qu'il estoit une loy en latin
Qui deffendoit rien vendre des enfans.
En Guyenne sont deux mille et cinq cens
Villes, chasteauls, qu'Angleis veulent qu'on doingne
Et grant tas d'or, et que le roy esloigne
De roy en duc l'ommaige qui est fais.
Qui fera ce ! respon sote Caroingne,
Paix n'arez jà s'ilz ne rendent Calays.

5.

Guichars li bruns, qui fut nez à Séclin,
Dist que cilz faiz est doubteux et pesans ;
Voire, et qu'Englès y pensent mal engin
De retenir ce port, qui est constans ;

Se ce ne fust, bien le fussent rendans;
Mais ils pensent barat, guerre et alloingne
Faire au derrain. Ne le duc de Bourgoingne
Et de Berry ne feroient jamais
Tel paix à eux. Qui voulra? Si me perdoingne,
Paix n'arez jà s'ilz ne rendent Calays.

ENVOY.

Princes, là fut Bertrisons et Hersans
Et Alizons, qui moult orent de sens;
Et jugièrent, quand li parlers fut fait,
Que telle paix seroit orde et meschans;
Et concluirent aux bergiers eulx disans :
Paix n'arez jà s'ilz ne rendent Calays.

VII.

CHANSONS.

(XIVe SIÈCLE.)

COMPLAINTE SUR LA FOLIE DE CHARLES VI,

PAR CHRISTINE DE PISAN.

1393.

Mon intention n'est pas de reproduire en tête de cette notice la biographie de Christine de Pisan, déjà écrite plusieurs fois (1). Je rappellerai seulement que, née en Italie, cette femme célèbre fut amenée fort jeune en France par son père, et élevée à la cour de Charles V, qui lui fit sentir les bienfaits de sa protection. Après la mort de ce prince, elle consacra ses talens au jeune roi Charles VI, puis à son frère Louis d'Orléans; mais elle devait perdre l'un après l'autre tous ses protecteurs. Jusqu'en 1429, année où elle mourut, Christine ne cessa de composer de nombreux ouvrages en vers et en prose, prête à déplorer toutes les infortunes, toujours préoccupée des malheurs de sa patrie adoptive.

La complainte suivante a dû être écrite vers la fin

(1) Voyez à ce sujet : Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan, suivi d'une notice littéraire et de pièces inédites, par Raimond Thomassy. Paris, 1838, in-8°.

1393. On sait qu'au mois d'août de l'année précédente, le roi, marchant contre le duc de Bretagne, t atteint d'un premier accès de folie qui ne dura ie trois jours; mais au carnaval de l'année 1393, ant manqué de périr dans une mascarade, le roi mba malade de nouveau et languit jusqu'à la fin l'année. « On auroit de la peine à croire, dit le moine de Saint-Denis, qu'il eût méconnu sa femme, mais c'est bien pis de dire qu'il nia qu'il fût marié, ny qu'il eût des enfans, qu'il se fascha qu'on le traitât de roi, qu'il soustint avec colère qu'il ne s'appelloit point Charles, et que non-seulement il désavoua les fleurs de lys, mais que partout où il voyoit ses armes ou celles de la reyne, il les biffa, jusques à les gratter avec furie sur la vaisselle d'or et d'argent (1). »

Après avoir employé tous les remèdes, et entre tres la magie, pour guérir le roi, on implora les cours de la religion : des prières publiques furent données par tout le royaume, et les évêques, ec leur clergé, la plupart nu-pieds, firent de andes processions. C'est alors que Christine de isan composa les vers qu'on va lire. Elle aimait à associer aux douleurs et aux joies publiques, et n trouve dans ses nombreux ouvrages plusieurs èces que j'appellerai de circonstance. Elles n'ont s toutes le mérite littéraire de celle-ci; et l'on ut dire que le sujet, vraiment poétique, favorisa n inspiration.

(1) Histoire de Charles VI, par un religieux, moine de int-Denis; trad. par Le Laboureur, t. I, p. 242. Paris, 63, in-fol.

Manusc. de la Biblioth. Roy. Mouch. n° 6, f° xx v°.

1.

Nous devons bien, sur tout aultre dommage,
Plaindre cellui du royaume de France
Qui fu et est le règne et l'éritage
Des Chrestiens de plus haulte puissance.
Mais le Dieu fiert adès de poingnant lance,
Par quoy de joie et de soulaz mendie ;
Pour noz péchiez si porte la penance
Nostre bon roy qui est en maladie.

2.

C'est grant pitié, car prince de son aage
Ou monde n'iert de pareille vaillance,
Et de tous lieuz princes de hault parage
Desiroient s'amour et s'aliance.
De tous amez estoit dès son enfance ;
Encor n'est pas, Dieu mercy reffroidie
Icelle amour, combien qu'ait grant grevance
Nostre bon roy qui est en maladie.

3.

Si prions Dieu de très-humble courage,
Que au bon roy soit escu et déffense
Contre tous maulx, et de son grief malage
Lui doint santé, car j'ay ferme espérance
Que s'il avoit de son mal allégence ,
Qu'encor seroit, quoy qu'adès on en die,
Prince vaillant et de bonne ordonnance
Nostre bon roy qui est en maladie.

XV[e] SIÈCLE.

I.

CHANSON.

(XVe SIÈCLE.)

BALLADE DE CHRISTINE DE PISAN

SUR

LE COMBAT DE SEPT FRANÇAIS CONTRE SEPT ANGLAIS.

1403.

Au commencement de l'année 1402, messire Jean de Herpedenne, seigneur de Belle-Ville et de Montaigu, en Poitou, et sénéchal de Saintonge, fit savoir à la cour du roi, à Paris, que plusieurs chevaliers d'Angleterre, ayant désir de faire armes pour l'amour de leurs dames, portaient défi aux chevaliers de France (1).

Les Anglais, au nombre de sept, trouvèrent bientôt des adversaires : sept chevaliers, apparte-

(1) Jean Juvénal des Ursins, Histoire de Charles VI, sous l'année 1402. — Il y a quelque différence entre ce chroniqueur et le moine de Saint-Denis. Ce dernier, après avoir nommé les sept chevaliers, dit que ce furent eux qui envoyèrent un hérault défier les Anglais. (Voir Le Laboureur, t. I, p. 449.) J'ai suivi Jean Juvénal, qui m'a paru mieux informé.

nant tous à la maison de Louis, duc d'Orléans, alors régent du royaume, obtinrent la permission de répondre à ce défi. Un héraut fut chargé de faire savoir aux Anglais que Montendre, près de Bordeaux, serait le lieu du combat, que ce combat serait à outrance, mais que le vaincu pourrait racheter sa vie par un diamant pour toute rançon. Les chevaliers anglais étaient le seigneur de Scales, Aymont Cloiet, Jean Fleury, Thomas Trayes, Robert de Scales, Jean Heron et Richard Witevale; les chevaliers français : Arnaud Guilhem, seigneur de Barbazan, Guillaume Batailles, Guillaume, seigneur Duchâtel, Guillaume de la Champagne, Ivon de Carouis et Archambaut de Villars.

Louis d'Orléans présida lui-même aux préparatifs du combat; il éprouva quelques craintes à l'égard du jeune Guillaume de la Champagne, *lequel onques n'avoit esté en guerre*, dit le chroniqueur; mais Barbazan, le plus fameux de tous les chevaliers, rassura le duc, en lui disant : « *Monseigneur, laissez-le venir ; car s'il peut une* » *fois tenir son ennemi aux mains, il l'abattra* » *et desconfira.* »

Les combattans choisirent pour chefs, les Français Guilhem de Barbazan, les Anglais le seigneur de Scales, et le jour de la lutte fut fixé au 19 mai.

Les Français, après avoir entendu la messe et reçu le précieux corps de Jésus-Christ, se rendirent au lieu du combat, où les attendait le sénéchal de Saintonge qui, d'un commun accord, avait été choisi pour juge. Les deux partis en présence, le sénéchal cria que chacun fît son devoir, et la lutte

'engagea. Des deux côtés les lances furent bientôt ompues et remplacées par les haches d'armes et les pées. Le combat devint terrible; l'acharnement tait encore accru par les injures qu'échangeaient es chevaliers, les Anglais renvoyant leurs adversaires « au brouet de la cour, » et ces derniers réondant à ces outrages par des reproches sur le neurtre ignominieux de Richard II. Archambaut le Villars porta d'abord un tel coup de hache sur a tête de Robert de Scales qui luttait contre Caouis, qu'il l'étendit mort à ses pieds. Puis il vint n aide à Guillaume Duchâtel, attaqué par deux Anglais. Le jeune Champagne ayant aussi abattu on adversaire, secourut Batailles, qui avait été renersé; ainsi les Français, maîtres du terrain, obliérent leurs adversaires à rendre les armes. S'il faut n croire une ancienne tradition de la maison de 'audoas, le seigneur de Barbazan tua de sa main e chef des Anglais.

Le sénéchal de Saintonge ramena à Paris les ainqueurs, qui furent reçus en triomphe; on les résenta, vêtus de blanc, au roi de France et aux eigneurs de sa cour, et ils furent comblés de préens. Suivant un historien (1), « on conserve pré- cieusement au château de Faudoas l'épée de ce seigneur de Barbazan, qu'on dit être un présent que le roi lui fit au retour de ce combat. On y lit d'un côté sur la lame ces mots gravés en lettres d'or : *Ut lapsu graviore ruant*, et de l'autre : *Barbazan sans reproche.* »

(1) Histoire généalogique de la maison de Faudoas, . 68. Montauban, 1724, in-4°.

Le duc d'Orléans fut si joyeux de la victoire remportée par les sept chevaliers de sa maison, qu'il leur fit donner à chacun une somme de mille francs d'or, ainsi que le prouve la quittance suivante :

« Arnaud Guillan de Barbazan, Guillaume sei-
» gneur du Chastel, Guillaume de la Champaigne,
» Guillaume Batailles, Pierre de Braban, dit Cli-
» gnet, chevalier, Archambaut de Villars et Ivon
» de Karouis, escuiers, tous officiers et serviteurs
» de monseigneur le duc d'Orléans, reçoivent d'A-
» lexandre le Boursier, receveur général des aydes,
» sept mille francs d'or que le roy a ordonné de
» départir, mille francs à chacun d'eux. Donné le
» 16 octobre dernier par le roi, 24 mars 1402. »

Tel est le fait au souvenir duquel Christine de Pisan a consacré trois ballades que j'ai publiées pour la première fois dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1). L'une s'adresse au duc d'Orléans, l'autre aux sept chevaliers, la troisième aux dames qui ont été l'objet du combat.

Je me contenterai de reproduire ici la pièce composée à la louange des vainqueurs. Comme ces personnages n'ont pas joué tous un rôle important et que les historiens ne donnent que peu de renseignemens sur la plupart d'entre eux, j'emprunte à des actes originaux conservés à la bibliothèque du roi quelques détails qui les feront connaître.

1. LE SEIGNEUR DUCHATEL. Guillaume Duchatel, chambellan du roi Charles VI et du duc d'Orléans.

(1) Bibliothèque de l'École des Chartes, t. I, p. 376.

C'est à tort que M. de Barante, dans son histoire des ducs de Bourgogne, a confondu Guillaume avec son frère Tanneguy Duchâtel, et attribué à ce dernier la part que prit Guillaume au combat de Montendre.

2. **Batailles.** Guillaume Batailles, chevalier, était chambellan du duc d'Orléans, il donnait quittance en cette qualité le 8 janvier 1403. Louis le nomma depuis sénéchal d'Angoumois, et après le meurtre du prince, arrivé en 1407, Valentine, sa veuve, confirma Batailles dans l'exercice de cette charge. Il vivait encore en 1413.

3. **Barbazan.** Arnaud Guillelm de Barbazan fut premier chambellan du roi Charles VII, gouverneur de Champagne, de Brie et de Laonois. Monstrelet l'appelle *noble vassal, expert, subtil et renommé en armes.* D'autres l'ont honoré du surnom de *chevalier sans reproche.* Quand les amis du dauphin machinèrent la mort de Jean, duc de Bourgogne, ils eurent soin de cacher leur dessein à Barbazan, qui, en ayant connu le résultat, blâma rudement cette action et dit que « mieux vaudroit estre mort, que d'avoir esté à cette journée. » Après avoir servi fidèlement Charles VII, il fut tué au combat de Bullegneville, près Nancy, le 2 juillet 1431. *Voyez sur cet homme célèbre l'histoire de la maison de Faudoas, et le Roman du Jouvencel. Manuscrits français de la Bibliothèque royale, etc., par M. P. Paris, t.* II, *p.* 137.

4. **Champaigne.** Guillaume de la Champagne, seigneur d'Apilly, chambellan du duc d'Orléans,

et depuis chambellan de Charles VI et capitaine de la ville d'Avranche.

5. ARCHAMBAUT. Archambaut de Villars, écuyer, maître d'hôtel de Louis, duc d'Orléans, capitaine de la ville et du château de Pontorson en 1407, puis capitaine de Blois; il vivait encore en 1451.

6. CLIGNET. Pierre de Braban, dit Clignet, seigneur de Landreville, chevalier, conseiller, chambellan du roi, lieutenant-général en Champagne, pensionnaire de Louis, duc d'Orléans. C'est en qualité de chevalier attaché à la maison de ce prince qu'il combattit en 1402. Devenu amiral au mois d'avril 1405, en remplacement de Renaud de Trie, il perdit cet emploi à la mort de Louis d'Orléans, son protecteur.

7. KERALOUIS. Ivon de Carouis, chevalier de Bretagne, fut, comme les six autres, attaché à la maison de Louis d'Orléans.

Manusc. de la Bibl. Roy. n° F. Mouchet, 6, f° xxxiii r°.

1.

Bien viengnez bons, bien viengnez renommez,
Bien viengnez vous, chevalier de grant pris.
Bien viengnez preux, digne d'estre clamez
Vaillans et fors et des armes apris.
Estre appellez devez, en tout pourpris,
Chevaleureux, très-vertueux et fermes,
Durs à travail pour grans coups ramener,
Fors et esleux; et pour voz belles armes,
On vous doit bien de lorier couronner.

2.

Vous, bon seigneur du Chastel, qui amez
Estes de ceulx qui ont tout bien empris.
Vous, Bataille, vaillant et affermez,
Et Barbasan en qui n'a nul mespris.
Champaigne aussi de grant vaillance espris,
Et Archambaut, Clignet aux belles armes,
Keralouys, vous tous .vii. pour donner
Exemple aux bons et grant joie à voz dames,
On vous doit bien de lorier couronner.

3.

Or avez vous noz nuisans diffamez;
Loué soit Dieu qui de si grant périlz

Vous a gecté! Tant vous a enamez,
Que vous avez desconfis, mors et priz
Les .vii. Anglois de grant orgueil surpris,
Dont avez los et d'ommes et de femmes.
Et puisque Dieux à joye retourner
Victorieux vous fait ou corps les ames,
On vous doit bien de lorier couronner.

Jadis les bons on couronnoit de palmes
Et de lorier, en signe de régner,
En hault honneur; et pour suivre ces termes,
On vous doit bien de lorier couronner.

II.

CHANSON.

(XVe SIÈCLE.)

OMPLAINTE SUR LA MORT DE PHILIPPE-LE-HARDI

DUC DE BOURGOGNE,

COMPOSÉE PAR CHRISTINE DE PISAN.

1404.

A la fin du mois de mars 1404, Philippe-le-ardi, duc de Bourgogne, comte de Bourgogne, e Flandres et d'Artois, célébra les fêtes de Pâques Arras; après quoi il se rendit à Bruxelles, où sa nte l'avait appelé pour le mettre en possession du rabant. Mais là il tomba malade. La saison était alsaine et la mortalité grande autour de Bruxelles; duc voulut être transporté en Hainaut. On le oucha dans une litière, et, dans cet appareil, on conduisit jusqu'à Halle, lieu de grande dévotion, à Notre-Dame accomplissait des miracles signalés. e fut son dernier voyage : il mourut le 27 avril, l'hôtel du Grand-Cerf, après avoir fait à ses fils e sages remontrances auxquelles ceux-ci n'eurent rde de se conformer.

Il ne faudrait pas prendre trop à la lettre les beaux témoignages que Christine rend du défunt, dans la complainte qu'on va lire. De son vivant, Philippe-le-Hardi avait moins songé à servir la France qu'à établir sa dynastie; il avait dépensé pour l'agrandissement de sa maison les beaux écus de son neveu Charles VI. Lui mort, la fortune publique n'avait fait que perdre un dilapidateur; partant, les autres princes du sang, obligés jusqu'alors de partager avec lui, gagnaient bien plus qu'ils ne perdaient à son trépas; et Dieu sait s'ils pleurèrent les torrents de larmes que Christine les invita à répandre! Mais la pauvre poétesse ne s'arrêtait pas à de pareilles considérations. Le duc Philippe avait été l'un de ses protecteurs; c'est par son ordre que, cette même année 1404, elle écrivait *le Livre des fais et bonnes meurs du roy Charles le Sage*. Peut-être perdait-elle par sa mort la récompense promise à son travail, car ce libéral prince laissait ses finances en un si pitoyable état, que sa veuve déposa sur sa bière ses clefs et sa ceinture, pour témoigner qu'elle ne voulait pas recueillir la succession de son mari.

On dit proverbialement *Christine-la-Désolée*, et il y a tout lieu de croire que cette locution est venue des pleurs intarissables que Christine de Pisan a versés en ce monde. Mais en quelle circonstance cette pitoyable veuve s'est-elle montrée plus désolée qu'à la mort du duc Philippe? Aussitôt qu'elle apprend cette triste nouvelle, elle interrompt tous les travaux qui l'occupent: son livre de *Mutation de fortune* reste ina-

hevé; son Histoire de Charles V devient le dé-
ositaire de ses regrets. Voici les paroles qu'elle
it entrer au milieu de son récit : « Comme
obscurcie de plains, plours et lermes, à cause de
nouvelle mort, me convient faire douloureuse introyte et commencement à la seconde partie de cette œuvre présente ; adoulée, à bonne cause de survenue perte, non mie singulière à moy ou à auleuns, mais générale et expresse en maintes terres et plus en cestuy royaume, comme despouillié et deffait de l'un de ses souverains pilliers. » Et un peu après : « Hélas! le très bon prince, ameur de toutes bonnes et virtueuses choses, encore nous estoyent propices et comme nécessaires ses anciens jours trop tost faillis aux ordonnances politiques de cestuy royaulme, présentement demouré amortis de joye et remplis de ténèbres ès clairs jours de may, etc. (1) » Il ne man-
ue que le rhythme pour que cette prose lamentable
evienne complainte, aussi bien que le poème sui-
ant.

(1) Le livre des fais et bonnes meurs du sage roy
harles V, 2ᵉ partie, prologue.

Manusc. de la Biblioth. Roy., n° 7217.

1.

Plourez, Françoys, tout d'un commun vouloir:
Grans et petis, plourez ceste grant perte!
Plourez, bon roy, bien vous devez douloir;
Plourer devez vostre grevance apperte!
Plourez la mort de cil qui, par desserte,
Amer deviez et par droit de lignaige,
Vostre loyal noble oncle, le très saige,
Des Bourguignons prince et duc excellent;
Car je vous dy qu'en mainte grant besongne
Encor direz trestuit à cuer dolent:
« Affaire eussions du bon duc de Bourgongne. »

2.

Plourez, Berry, et plourez tuit sy hoir;
Car cause avez, mort la vous a ouverte!
Duc d'Orléans, moult vous en doit chaloir;
Car par son sens mainte faulte ert couverte!
Duc des Bretons, plourez; car je suis certe
Qu'affaire arez de luy en vo jeune age!
Plourez, Flamens, son noble seignourage!
Tout noble sanc, allez vous adoullant!
Plourez, ses gens! car joie vous eslongne;
Dont vous direz souvent en vous doullant:
« Affaire eussions du bon duc de Bourgongne. »

3.

Plourez, Royne, et ayez le cuer noir
Pour cil par qui feustes ou trosne offerte !
Plourez, dames, sans en joie manoir !
France, plourez : d'un pillier es déserte,
Dont tu reçoys eschec à descouverte ;
Gar toy du mat ! quant mort par son oultrage
Tel chevalier t'a toulu, c'est dommaige !
Plourez, pueple commun, sans estre lent ;
Car moult perdez, et chascun le tesmoingne,
Dont vous direz souvent mate et relent :
« Affaire eussions du bon duc de Bourgongne. »

1.

Cy veoit-on que par piteuse adventure
Prince régnant, plein de sa voulenté,
Sang si divers qui de l'autre n'a cure,
Conseil suspect de parcialité,
Poeple destruit par prodigalité,
Feront encor tant de gens mendier
Qu'à ung chascun fauldra faire mestier.

2.

Noblesse fait encontre sa nature;
Le clergié craint et cèle vérité;
Humble commun obéit et endure;
Faulx protecteur luy font adversité.
Mais trop souffrir induit nécessité
Dont advendra, ce que jà voir ne quier,
Qu'à ung chascun fauldra faire mestier.

3.

Foible ennemi, en grant desconfiture
Victorien et pou débilité;
Provision verbal qui petit dure,
Dont nulle riens n'en est exécuté;
Le roy des cieulx meisme est persécuté!
La fin viendra, et nostre estat dernier
Qu'à ung chascun fauldra faire mestier.



IV ET V.

CHANSONS.

(XVe SIÈCLE.)

VAUX-DE-VIRE

DU TEMPS DE L'OCCUPATION DES ANGLAIS.

1415-1430.

Dès le commencement du XVe siècle, il existait dans le Bocage-Normand une société de joyeux confrères qui s'appelaient les *galants*, les *compagnons galois* ou les *gales-bon-temps*. La ville de Vire était leur chef-lieu; leur dévotion avait pour objet la bouteille. C'est parmi ces bonnes gens que s'est développée en France la *chanson bachique;* leurs gais couplets, qu'on nommait *Vaux-de-vire*, à cause du faubourg où se tenaient leurs réunions, sont les premiers que notre langue ait consacrés à l'éloge du *piot*. Vaux-de-vire est resté dans la langue, où il est devenu par corruption *vaudeville*, mot dont l'acception a changé bien des fois avant qu'il arrivât jusqu'à nous. On sait ce qu'il signifiait du temps de Louis XIV, où déjà les théoriciens avaient perdu de vue son

étymologie, quoiqu'ils eussent conservé le sentiment de son origine :

Le Français, né malin, forma le vaudeville;
Agréable indiscret qui, conduit par le chant,
Passe de bouche en bouche et s'accroist en marchant.
La liberté françoise en ses vers se déploye;
Cet enfant du plaisir veut naistre dans la joye.

(BOILEAU, — *Art poétique.*)

Or, pendant que les galants de Normandie créaient, sans s'en douter, une littérature qui devait faire si belle fortune, de tristes événements vinrent tout à coup jeter le trouble dans leurs fêtes. Les Anglais, maîtres du pays par la conquête, envahirent leurs maisons et leurs caves, prirent les vins pour eux et laissèrent l'eau de la cruche aux vaincus. Croyaient-ils prendre la muse normande par la soif et la réduire à se taire ? Ils ignoraient la maxime : Qu'il ne faut pas retirer à un peuple conquis ce qu'il a de plus cher au monde. Le désespoir inspira des vaux-de-vire, comme avait fait autrefois l'ivresse. On trouve çà et là, dans les chroniques du temps, des indices qui donneraient à croire qu'il se forma dans le Bocage une sorte de chouannerie qui ne laissa pas de repos aux Anglais tant qu'ils occupèrent la province. Quelques vaux-de-vire de cette époque confirment et prouvent, à n'en pas douter, que les instigateurs de la résistance étaient les gens altérés dont nous parlions tout à l'heure. La haine contre les *goddam* (ou les *godons*, comme ils disaient alors) les avait réunis autour d'un de leurs confrères, capitaine de la compagnie, dont il ne nous est presque rien resté que le nom. Ce maître-galant s'appelait Olivier Basselin, ou

asselin, ou Bisselin. Il paraît qu'il avait couru la er dans sa jeunesse. Fixé depuis sous les murs de ire, à l'endroit qu'on appelle le Pont-des-Vaux, y exploitait un moulin à foulon; il fut témoin de prise de Vire, en 1417. L'une des chansons que ous donnons ici apprend qu'il périt pour avoir ris les armes contre les ennemis de la France. eux vers, adressés à Farin Duguast plus de cent is après la mort de Basselin, sembleraient indiquer ie ce joyeux vivant finit ses jours à la potence :

Étois-tu point du temps que les Anglois,
A Basselin, firent *si grand vergogne?*

terprétation qui s'accorde très-bien avec les teres de notre vau-de-vire :

Hélas! Olivier Basselin,
Vous ont les Anglois *mis à fin.*

Nous ne saurions en dire davantage de ce chanonnier si fameux en son temps. Ses œuvres ont été ibliées à la fin du XVIe siècle, par un avocat de ire nommé Jean le Houx; mais celui-ci s'est peris trop de corrections au style de son auteur, our qu'on puisse donner aucune des pièces de son ecueil comme échantillon de la verve de Basselin. n manuscrit du XVe siècle, conservé aujourd'hui Bayeux, renferme cent deux vaux-de-vire moins ispects, dont quelques-uns ont été publiés par I. Louis Dubois en 1821, et par M. Julien Travers n 1833. C'est à ces nouveaux recueils que nous mpruntons les deux pièces suivantes : la première st un appel aux armes qu'on peut regarder comme ouvrage de Basselin; l'autre est une lamentation ur la mort du poète normand.

IV.

Manusc. de la Biblioth. de Bayeux. Vaux-de-vire, publiés par Dubois, p. 177.

1.

He ! cuidez-vous que je me joue,
Et que je voulsisse aller
En Engleterre desmourer ?
Ils ont une longue coue.
Entre vous, genz de village
Qui aimez le roy françoys,
Prenez chascun bon courage
Pour combattre les Engloys.

2.

Prenez chascun une houe,
Pour mieulx les desraciner ;
S'yls ne s'en veuillent aller,
Au mayns faictez leur la moue.
Ne craignez point, allez battre
Ces godons, panches à poys :
Car ung de nous en vault quatre,
Au mains en vault-il bien troys.

3.

Afin qu'on les esbafoue
Aultant qu'en pourrez trouver,

Faictes au gibet mener,
Et qu'en nous les y encroue.
Por Dieu ! se je les empoigne,
Puis que j'en jure une foys,
Je leur monstreray sans hoigne
De quel poisant sont mes doigtz.
Ils n'ont laissé porc, ne oue,
Ne guerne, ne guernellier,
Tout enstour nostre cartier.
Dieu s'y mect, mal en leur joue !

V.

Vaux-de-vire, publiés par Dubois, p. 169.

1.

Helas! Olivier Vasselin,
N'orrons nous poinct de vos nouvelles?
Vous ont les Engloys mys à fin.
. . . .
Vous soulliez gayement chanter
Et desmener joyeulse vie.

2.

Et les bons compaignons hanter
Par le pays de Normendye,
Jusqu'à sainct Lô en Coustentin;
Oncques ne vy tel peleryn.

3.

Les Engloys ont faict desraison
Aux compaignons du Vau de Vire.
Vous n'orrez plus dire chanson
A ceux qui les soulloyent bien dire.

4.

Nous prieron Dieu de bon cuer fin
Et la doulce vierge Marye,
Qu'el doint aux Engloys malle fin.
Dieu le pere sy les mauldye!

VI A XI.

CHANSONS.

(XVe SIÈCLE.)

BALLADES DE CHARLES D'ORLÉANS

SUR SA CAPTIVITÉ ET SUR SA DÉLIVRANCE.

1430-1440.

Charles d'Orléans réunissait en lui tous les avantages qui concilient à un prince l'affection de la multitude. Beau, spirituel et débonnaire, il empruntait à ses malheurs quelque chose qui rendait ses qualités encore plus aimables. Privé de son père par un exécrable attentat; témoin de la douleur à laquelle sa mère avait succombé; voué dès l'adolescence à devenir chef de parti; puis partageant l'infortune de tant d'autres à la journée d'Azincourt; prisonnier des Anglais, qui le gardèrent vingt-cinq ans dans leur île : il y avait dans cette pauvre destinée de quoi toucher les âmes les plus dures. Aussi le chroniqueur nous montre-t-il son retour fêté en France comme un grand bonheur pour le pays. « Partout où il passoit et séjournoit, on lui

faisoit aussi grant honneur et révérence comme on eust fait à la personne du roy de France ou à son filz le dauphin. Et avoient les gens moult grant confidence et espérance que par son retour et desprisonnement rendroit grant consolacion au royaulme de France ; et par especial la plus grant partie du poeple y estoient moult affectez et désiroient longtemps par avant à le veoir en sa franchise comme lors le véoient (1). » L'intérêt que les bonnes gens du xv[e] siècle portaient au duc d'Orléans n'est pas diminué pour nous. S'il ne lui a pas été permis de prendre sa part des grands exploits qui eurent lieu de son temps, nous ne saurions toutefois oublier, sans être coupables d'ingratitude, le père de Louis XII, le poète élégant dont les écrits ont inspiré plus d'une fois Saint-Gelais et Marot.

Charles d'Orléans a excellé dans la ballade. Il a su y faire passer tour à tour l'enjouement de son esprit et la profonde affliction de son cœur. On rencontre ce double caractère dans les six pièces que nous reproduisons ici. La première est adressée au duc Jean de Bourbon, son compagnon de captivité qui, moins heureux que lui, mourut sur la terre étrangère le 15 janvier 1434.

Dans la seconde, le poète exprime de la manière la plus délicate quels regrets venaient l'assiéger, à la vue de la mer qui le séparait de sa patrie. Le sentiment d'espérance qui relève son courage dans les derniers couplets assigne pour date à ces vers l'époque où il fut question pour la première fois

(1) Monstrelet, liv. II, chap. CCLII.

d'un rapprochement entre la France et l'Angleterre, l'année 1435. Sans doute c'est le même événement qui a provoqué les vœux exprimés dans la troisième ballade. La quatrième est une pièce légère et gaie qu'il adresse à ses amis pour les dispenser de prendre le deuil sur la foi d'un certain bruit qui le faisait passer pour mort. « Ne vous mettez point en frais d'habits noirs, leur dit-il; le drap gris est meilleur marché... Je ne veux pas que mes héritiers pleurent... La souris vit encore. » Ce dernier trait revient à la fin de chaque couplet avec beaucoup de grâce et de naturel.

Les deux dernières chansons imprimées ici sont de l'an 1440. Elles ont été faites lors de la délivrance de Charles d'Orléans et adressées par lui au duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, qui avait voulu acquitter de ses deniers la rançon d'un si aimable prince. La vivacité du rhythme témoigne assez de l'allégresse du poète.

Le couplet qui commence par ces mots : *Puisque je suis votre voisin*, fit certainement époque dans sa vie. C'est le premier qu'il composa à son retour en France, soit à Calais, soit à Gravelines où les historiens disent qu'il s'arrêta avant d'aller se jeter dans les bras de son libérateur. Ce qui honore extrêmement son caractère, c'est qu'au lieu de se préoccuper de lui-même dans cet instant d'ivresse, il ne songe qu'à la paix du royaume. On dirait qu'il n'est heureux de sa délivrance que parce qu'elle lui permettra de réconcilier Charles VII et Henri VI. On pressent tout ce qu'il est prêt à dépenser d'efforts et de bienveillance pour amener cette fameuse trêve

du 20 mai 1444, dont il fut le signataire et le principal négociateur.

Les poésies de Charles d'Orléans ont été imprimées pour la première fois en 1809, sous ce titre : *Poésies de Charles d'Orléans, père de Louis XII et oncle de François Ier, rois de France. Paris*, 1809, 1 *vol. in*-12. Bien que cette édition ait été faite d'après le beau manuscrit de la bibliothèque de Grenoble, écrit par Antoine Astezan, secrétaire du duc d'Orléans, elle est remplie de fautes. M. Aimé Champollion, qui prépare une nouvelle édition de ces poésies, a bien voulu me communiquer le manuscrit de la bibliothèque de Grenoble qui est entre ses mains. J'ai pu y copier les six chansons qui suivent.

VI.

Manusc. de la Biblioth. de Grenoble, f° CII, r°.

AU DUC DE BOURBON.

1.

Mon gracieux cousin, duc de Bourbon,
Je vous requier, quant vous aurez loisir,
Que me faittes par balade ou chançon,
De vostre estat aucunement sentir :
Car quant à moy, saichez que sans mentir,
Je sens mon cueur renouveller de joye,
En espérant le bon temps advenir,
Par bonne paix que brief Dieu nous envoye.

2.

Tout Crestien qui est loyal et bon,
Du bien de paix se doit fort resjoïr,
Veu les grans maulx et la destruction
Que guerre fait par tous pays courir :
Dieu a voulu Crestienté punir,
Qui a laissié de bien vivre la voye :
Mais puis après, il la veult secourir
Par bonne paix que brief Dieu nous envoye.

3.

Et pour cela, mon très-chier compaignon,
Veuilliez de vous desplaisance bannir,

En oubliant vostre longue prison,
Qui vous a fait mainte doleur souffrir.
Merciez Dieu, pensez de le servir,
Il vous garde de tous biens grant montjoye;
Et vous fera avoir vostre desir,
Par bonne paix que brief Dieu nous envoye.

Resveilliez-vous en joyeux souvenir,
Car j'ay espoir qu'encore je vous voye,
Et moy aussi, en confort et plaisir,
Par bonne paix que brief Dieu nous envoye.

VII.

Manusc. de la Biblioth. de Grenoble, f° xcix, v°.

PRIÈRE POUR LA PAIX.

1.

Priez pour paix, doulce vierge Marie,
Royne des cieulx et du monde maistresse,
Faictes prier par vostre courtoisie,
Saints et Saintes, et prenez vostre adresse
Vers vostre filz, requérant sa haultesse,
Qu'il lui plaise son peuple regarder,
Que de son sang a voulu racheter,
En desboutant guerre qui tout desvoye :
De prières ne vous veuilliez lasser,
Priez pour paix, le vray trésor de joye.

2.

Priez, prélats et gens de sainte vie,
Religieux, ne dormez en peresse;
Priez maistres et tous suivans clergié,
Car par guerre fault que l'estude cesse.
Moustiers destruits sont sans qu'on les redresse,
Le service de Dieu vous fault laissier;
Quant ne povez en repos demourer,
Priez si fort que briefment Dieu vous oye.
L'église voult à ce vous ordonner :
Priez pour paix, le vray trésor de joye.

3.

Priez, princes, qui avez seigneurie,
Roys, ducs, contes, barons, plains de nobles
Gentilz hommes avec chevalerie;
Car meschans gens surmontent gentillesse;
En leurs mains ont toute vostre richesse :
Debatz les font en hault estat monter,
Vous le povez chascun jour veoir au cler,
Et sont riches de voz biens et monnoye
Dont vous deussiés le peuple supporter.
Priez pour paix, le vray trésor de joye.

4.

Priez, peuple, qui souffrez tirannie :
Car voz seigneurs sont en telle foiblesse,
Qu'ils ne pevent vous garder pour mestrie,
Ne vous aidier en vostre grant destresse.
Loyaux marchans, la selle si vous blesse
Fort sur le dos, chascun vous vient presser,
Et ne povez marchandise mener,
Car vous n'avez seur passage ne voye
Et maint péril vous convient-il passer.
Priez pour paix, le vray trésor de joye.

5.

Priez, galans joyeux en compaignie,
Qui despendre désirez à largesse;
Guerre vous tient la bourse desgarnie.
Priez, amans, qui voulez en liesse
Servir Amour, car guerre par rudesse
Vous destourbe de vos dames hanter,

Qui maintes fois fait leurs vouloirs tourner;
Et quant tenez le bout de la courroye,
Ung estrangier si le vous vient oster.
Priez pour paix, le vray trésor de joye.

Dieu tout puissant nous vueille conforter
Toutes choses en terre, ciel et mer :
Priez vers luy que brief en tout pourvoye;
En luy seul est de tous maulx amander.
Priez pour paix, le vray trésor de joye.

VIII.

Manusc. de la Biblioth. de Grenoble, f° xcix.

REGRETS DU PAYS.

1.

En regardant vers le pays de France,
Ung jour m'avint, adouré sur la mer,
Qu'il me souvint de la doulce plaisance
Que souloie ou dit païs trouver.
Si commençay de cueur à souspirer,
Combien certes que grant bien me faisoit,
De veoir France que mon cueur amer doit.

2.

Je m'avisay que c'estoit non-sçavance
De telz soupirs dedens mon cueur garder;
Veu que je voy que la voye commence
De bonne paix, qui tous biens puet donner.
Pour ce, tournay en confort mon pensé;
Mais non pourtant mon cueur ne se lassoit
De veoir France que mon cueur amer doit.

3.

Alors chargeay en la nef d'espérance
Tous mes souhaitz, en les priant d'aler
Oultre la mer, sans faire demourance,



Et à France de me recommander.
Or nous doint Dieu bonne paix sans tarder,
Adonc auray loisir, mais qu'ainsi soit
De veoir France que mon cueur amer doit.

Paix est trésor qu'on ne peut trop louer :
Je hè la guerre, point ne la doy priser;
Destourbé m'a long-temps, soit tort ou droit,
De veoir France que mon cueur amer doit.

IX.

Manusc. de la Biblioth. de Grenoble, f° CI, v°.

SUR LE BRUIT QU'ON AVAIT RÉPANDU DE SA MORT

1.

Nouvelles ont couru en France
Par maints lieux que j'estoye mort,
Dont avoient peu desplaisance
Aucuns qui me hayent à tort.
Aultres en ont eu desconfort,
Qui m'ayment de loyal vouloir,
Comme mes bons et vrays amis.
Si fais à toutes gens sçavoir
Qu'encore est vive la souris.

2.

Je n'ay eu ne mal, ne grevance,
Dieu mercy! mais suis sain et fort;
Et passe temps en espérance
Que paix, qui trop longement dort,
S'esveillera et par accort,
A tous fera liesse avoir.
Pour ce, de Dieu soient maudis
Ceux qui sont dolents de veoir,
Qu'encore est vive la souris.

3.

Jeunesse sur moy a puissance,
Mais Vieillesse fait son esfort
De m'avoir en sa gouvernance:
A présent faillira son sort.
Je suis asses loing de son port,
De ploures vueil garder mon hoir,
Loué soit Dieu de paradis
Qui m'a donné force et povoir,
Qu'encore est vive la souris.

Nul ne porte pour moy le noir,
On vent meillieur marchié drap gris.
Or tiengne chascun pour tout voir,
Qu'encore est vive la souris.

X.

Manusc. de la Biblioth. de Grenoble, f° cv, r°

AU DUC DE BOURGOGNE.

1.

Des nouvelles d'Albion,
S'il vous en plaist escouter,
Mon frère et mon compaignon,
Saichiez qu'à mon retourner,
J'ay esté de çà la mer
Receu à joyeuse chière;
Et a fait le Roy passer
En bons termes ma matière.

2.

Je doy estre une saison
Eslargy pour pourchasser
La paix et aussi ma raençon;
Se je puis seurté trouver
Pour aler et retourner,
Il fault qu'en haste la quiere;
Se je vueil brief achever
En bons termes ma matière.

3.

Or, gentil duc Bourgongnon,
A ce cop vueilliez m'aydier,

Comme mon entention
Est vous servir et amer,
Tant que vif pourray durer.
En vous ay fiance entière
Que m'aiderez à finer
En bons termes ma matière.

Mes amis, fault esprouver
S'ilz voudront à ma prière,
Me secourir pour mener
En bons termes ma matière.

XI.

Manuscrit de la Biblioth. de Grenoble, f° cui, r°.

AU MÊME.

1.

Puisque je suis vostre voisin
En ce pays présentement,
Mon compagnon, frère et cousin,
Je vous requier très-chièrement
Que de vostre gouvernement
Et estat me faictes sçavoir,
Car j'en orroye bien souvent,
S'il en estoit à mon vouloir.

2.

Il n'est jour, ne soir, ne matin,
Que ne prie Dieu humblement,
Que la paix prengne telle fin
Que je puisse joyeusement,
A mon désir prouchainement
Parler à vous et vous veoir.
Ce seroit très hastivement
S'il en estoit à mon vouloir.

3.

Chascun doit estre bien enclin
Vers la paix, car certainement

Elle departira butin
De grands biens à tous largement :
Guerre ne sert que de tourment,
Je la hè, pour dire le voir :
Bannie seroit plainement,
S'il en estoit en mon vouloir.

Va ma balade prestement
A Saint-Omer, monstrant comment
Tu vas pour moy ramentevoir
Au duc à qui suis loyaument,
Et tout à son commendement
S'il en estoit à mon vouloir

XII.

CHANSON.

(XVe SIÈCLE.)

BALLADES DU SIÉGE DE PONTOISE.

1441.

C'est ici l'un des plus beaux faits d'armes du rè
de Charles VII ; non pas que la ville de Ponto
fût en ce temps la plus forte place du royaum
mais il fallut aux Français un grand esprit de c
duite dans leur plan d'attaque et une persévéra
qu'on ne leur connaissait pas, pour forcer une g
nison anglaise que soutenaient deux armées rôd
aux alentours sous la conduite du duc d'Yorck
de Talbot. A sept reprises différentes, ces d
habiles capitaines ravitaillèrent les assiégés et of
rent la bataille aux Français ; mais le roi, le daup
et l'amiral veillaient à ce que leurs gens n'aband
nassent pas les fortes positions qu'ils leur avai
fait prendre dans l'abbaye de Saint-Martin et
toute la prairie de l'Oise. Le chroniqueur J
Chartier insiste longuement en cet endroit, p
faire sentir de quelle importance il était de n'aba

donner pas le siége. « Le roy ne fut pas lors conseillié de livrer bataille aux Anglois, lesquels comme il sembloit ne demandoient autre chose ; mais bien fut conseillé et se résolut de bien garder et conserver toujours ceste abbaye (ce que notre ballade appelle la *closture du Moustier*) et le pont qui estoit fortifié de costé et d'autre, comme dit est ; et de là faire cependant tousjours guerre aux Anglois estant dans icelle ville, pour la réduire enfin à se rendre, estant la seule cause pourquoy il estoit là venu. Et qu'il se pouvoit bien par ce moyen passer de donner bataille aux Anglois, qui seroit trop hasarder ; car pour icelle bataille donner, il auroit fallu qu'il eust abandonné la dite abbaye de Saint-Martin et ce pont qu'il avoit grandement fortifié, et aussi lever et quitter entièrement son siége et de plus y perdre et laisser toutes ses bombardes et autre artillerie ; que mesme il pourroit bien arriver que quand il auroit fait tout cela et qu'il seroit du tout deslogé, qu'il ne combatroit pas pour cela les Anglois qui n'auroient pas voulu peut-être alors donner bataille, ou bien que l'on ne les auroit pas veu en bon poinct pour les pouvoir attaquer, veu et attendu la manière que souvent ils avoient coustume de tenir en tels cas, c'est à sçavoir de se fortifier en ces rencontres, de bois, pieux sur bout, de charroys, de canons et autre artillerie. » Sans contredit, garder les retranchements était le plus sûr et le plus honorable ; et si cette inaction valut aux Français quelques brocards de la part de leurs ennemis, outre qu'ils se vengèrent des insultes en ripostant sur le même ton

(ce qu'on va voir dans nos ballades), ils obtinrent fina lement l'une des plus heureuses victoires dont il soi fait mention. Car étant venue la saison où le du d'Yorck et Talbot furent obligés d'aller se refair en Normandie, le champ resta libre ; en deux jour la place fut foudroyée, la brèche ouverte, Pontois gagnée au prix de six hommes qu'y perdit le roi d France. Ce fait s'accomplit le 19 septembre 1441

Il suffit de ce rapide exposé pour faire comprendr la polémique en vers qui occupa un instant le assiégés et les assiégeants de Pontoise.

hronique de Jean Chartier, historien de Charles VII.
In-f°, p. 117.

LADE ENVOYÉE PAR LES ANGLOIS AUX FRANÇOIS.

1.

A vous galans, qui de nouvel
Avez mis le siége à Pontoise,
Vous faites rage de revel,
Et d'escrier bien à vostre aise :
Mais la fin en sera mauvaise,
Ains que vostre œuvre soit usée.
Commencement n'est pas fusée.

2.

Cuidez-vous bien si tost conquerre
Le droict payz appartenant
Au roy de France, d'Angleterre,
Dont chacun de vous est tenant?
Vuidez le tout incontinent,
Car pour vous n'y a pas bon estre.
Peché rompt le col à son maitre.

3.

Bien contrefaites les vaillans,
Et semble qu'ayez tout conquis,
Disant qu'estes bons bataillans
Dès l'heure que fustes nacquis;
Qui auroit bien partout enquis,
Entour vous plusieurs y sont faux.
Tousjours le mortier sent les aux.

4.

Ceux qui ont été par deux fois
Des deux partis, leurs faicts sont beaux!
Avec vous en a plus de trois,
Qui bien contrefont les loyaux.
Pendues au vent soient leurs peaux,
Pour monstrer au monde exemplaire!
Trahison à Dieu ne peut plaire.

5.

Vous estes logez à quartier
Pour doubte des premiers coureurs,
En la closture du moustier :
Bien appert qu'estes fort paoureux.
Oncques ne fustes si heureux
De nous venir aux champs combatre.
Grant orgueil est bon à rabatre.

6.

De grand langage trop avez,
Dont vous usez soir et matin :
Et semble tousjours que devez
Combattre l'Amoral-Baquin
Mais c'est la mesgnie Hanequin
Que de vous à qui le cœur faut.
Tant plus en y a et pis vaut.

7.

Si voulez oüyr bon conseil,
Allez-vous-en de cette marche,
Et prenez seur chemin à l'œil,
Pour doubte qu'on ne vous desmarche :
Car on mettra vos peaux en perche
Si longuement cy demeurez :
Fuyez tost, et vous en courez.

RESPONSE

FAITE

PAR LES FRANÇOIS AUX ANGLOIS

SUR LA BALADE QUE DESSUS.

1.

Entre vous, Anglois et Normans,
Estans léans, dedans Pontoise,
Fuyez-vous-en, prenez les champs,
Oubliez la rivière d'Oise,
Et retournez à la cervoise
De quoy vous estes tous nourris.
Sanglans, meseaux, puants, pourris.

2.

Vous dites que commencement
N'est pas fusée, ce n'est mon.
Icy serez premièrement
Tuez, puis après à Vernon.
Vous n'avez flesches, ne canon,
Qui vous puisse de mort défendre.
Martigny vous fera tous pendre.

3.

Peché rompt à son maître le col :
Cela sçavons nous trestous bien.
Apprestez chacun un licol,

Ne vous souciez plus de rien :
Car ma foy, comme je tien,
Du pied ferez la bénisson
Par la ville de Maubuisson.

4.

Je cuide si vostre mortier
Sent les aulx, que c'est bien petit ;
Gueres ne vous y faut broyer
Pour recouvrer vostre apétit.
Quant Talbot d'avec vous partit,
Il vous promit chiens et oyseaux,
Pour ce qu'estes vaillans vassaux.

5.

Tous les natifs de Normandie ;
Qui ont vostre party tenu,
Sont traistres, je n'en doute mie,
Autant le grand que le menu.
Le roy est cy devant venu
Pour remettre tout à raison :
Car à Dieu ne plaist trahison.

6.

Vostre grant orgueil abatrons,
Soyez en seurs comme de mort.
Et bien les peaux vous fourbirons,
A la venue du duc d'Yorck.
Or retournez au vent du nort,
Et ne parlez plus de combatre :
Male fiebvre vous puisse abatre.

7.

Je cuide bien que le cœur faut
A vous tous ensemble à butin,
Quant vous pensez que d'un assaut
Serez pris ou soir ou matin :
Oncques ne vistes tel butin,
Que ferez-vous quant vos voisins
Ferreront sus ces pélerins ?

8.

Le sûr est de partir sur l'heure,
Grand bien vous est de le cognoistre :
Or ne faictes plus de demeure
Et vous signez de la main dextre.
Au gibet par la main du maistre
Passerez comme je vous compte.
Il est temps que vous rendiez compte.

XIII A XV.

CHANSONS.

(XVe SIÈCLE.)

CHANSONS SUR L'EXPULSION DES ANGLAIS.

Depuis le mois de mai 1444 jusqu'en mars 1449, la bonne intelligence dura entre les Français et les Anglais, quoique ceux-ci eussent encore en leur pouvoir les deux plus belles parties du royaume, la Normandie et la Guyenne. Mais le roi Charles VII avait expressément défendu qu'on les inquiétât, parce qu'il avait besoin de repos pour mettre l'ordre dans son gouvernement. Ce sage prince était donc occupé à faire bien tranquillement et du mieux qu'il pouvait, quand tout à coup un hérault lui arrive du pays de Bretagne, et lui apprend comme quoi le jour de l'Annonciation, un capitaine aragonnais, à la solde de l'Angleterre, appelé François de Surienne, s'est emparé à l'improviste de la ville de Fougères, appartenant au duc de Bretagne; que ses gens se sont répandus par les maisons et par les églises, pillant les biens du peuple et les objets sacrés, violant les femmes et les filles, emmenant les bourgeois prisonniers, et mettant à mort ceux qui voulaient se défendre; qu'enfin le duc s'adresse au roi, comme à son naturel seigneur, pour qu'il l'aide à se ven-

ger d'un si grand outrage fait à ses sujets sans le moindre motif. Le roi, bien étonné, envoie une ambassade à Rouen, porter plainte au duc de Sommerset, lieutenant-général du roi d'Angleterre sur le continent. Celui-ci, qui avait fait faire le coup, répondit bonnement qu'il désavouait le dit François de Surienne; « qui estoient parolles frivoles, » observe avec raison le chroniqueur (1), puisque le duc ne disait mot des dommages à payer. L'affaire alla au Conseil du roi d'Angleterre, puis fut renvoyée à un congrès composé d'arbitres des deux partis; et comme à ce congrès, ainsi qu'au conseil, ainsi qu'à Rouen, c'était toujours la même défaite, à savoir qu'on désavouait la prise, mais sans qu'on s'offrît jamais à la rendre, le 15 mai 1449, un capitaine français, nommé Robert de Floques ou Floquet, se dirigea sur Pont-de-l'Arche avec une bande de Bretons, et fit de cette ville ce que messire François de Surienne avait fait de Fougères. Adieu les trèves, les pourparlers et la domination des Anglais en ce royaume. Le roi Charles approuva l'entreprise de Floquet; incontinent toutes les garnisons de France s'ébranlèrent; les capitaines se mirent aux champs, tombant les uns sur la Guyenne, les autres sur la Normandie. Ce fut la plus belle campagne qu'on eût jamais vue en France, grâce aux nouvelles ordonnances qui régissaient les armées. En un an et six jours, les Anglais eurent tout perdu dans le nord, excepté Calais. Au midi, ils se maintinrent quatre mois de plus, mais ne gardèrent pas un pouce de terrain.

(1) Jean Chartier, édit. Godefroi, p. 136.

C'est à ces événements que se rapportent les chansons qu'on va lire. La première est du fameux Alain Chartier, qu'on appelait au XVIe siècle le *père de l'éloquence française*. Elle se trouve dans le recueil de ses œuvres publié par Duchesne en 1617, 1 vol. in-4°.

La seconde est un vau-de-vire publié pour la première fois en 1855, par M. Julien Travers (1), et composé après la recouvrance de Vire. Il y est fait allusion à la bataille de Formigny dans ces deux vers de belle facture :

> Et la dernière des batailes
> Par leurs trépas nous a vengiés.

Effectivement, cette journée mémorable, qui eut lieu le 14 avril 1450, entraîna la conquête de tout le Bocage normand.

« Tost après la deffaicte de Fromegni, dit Jean » Chartier, et sans aucun intervalle, ni prendre de » repos, toute la compagnie des François ala mettre » le siége devant la ville de Vire, en laquelle estoient » en garnison quatre à cinq cens Anglois dont estoit » cappitaine messire Henry de Norbery... Mais ce » siége n'y fut pas longuement tenu devant, d'autant » que ce cappitaine la fit rendre par composicion. »

Enfin nous donnons en dernier lieu un chant de triomphe composé par Charles d'Orléans après la soumission totale de la Normandie et de la Guyenne. Ce n'est pas trop dire que d'avouer que cette simple ballade s'élève jusqu'à la hauteur de l'ode.

(1) Les vaux-de-vire édités et inédits d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx. Paris, 1833, in-18.

XIII.

Œuvres d'Alain Chartier. Man. de la Bibl. roy., n° 7215 2.2.

Commence la Balade de Fougières que les Anglois anciens ennemis de France prindrent pendant et durant les trèves comme parjures.

1.

Angloys, Angloys, chastiez vous
De l'ung promettre et l'autre faire,
Qui la tréve avez, comme fouls,
Rompue, pour Fougiers forfaire.
Car David pria Dieu deffaire
Ceux qui voullent guerre et non paix.
L'on doit juger selon les faictz.

2.

Il n'est point de plus juste loy
Que quant aucuns, se Dieu me gard,
Qui ont usé de male foy
Sont puniz par leur mauvais art.
Vous avés gecté ung hazart
Dont vostre couche est dépérie.
Aux trompeux de la tromperie.

3.

Mieulx vous fust d'avoir actendu
Que la trève eust esté passée,
Qu'avoir Fougiers cueilly, tondu

Et vostre foi ainsi cassée
Pour richesse avoir amassée ;
Dont est reproche sur vous maint.
Qui trop embrasse poy estraint.

4.

Quant ceulx partirent de Rouen
Qu'envoyastes à l'entreprinse,
Vous ne cuidiez pas meschouen
En souffrir marque ne prinse.
Et puis les avez, par faintise,
Désavoués tout en appert.
Mal se muce à qui le cul pert.

5.

S'autres gens que vous faict l'avoient
Chacun s'en devroit esbaïr;
Mais ceux qui coustumiers vous voient
D'essaier à chacun trahir,
Sont provoqués à vous haïr,
En priant Dieu qu'il vous punisse.
Sapience aussi vaint malisse.

6.

Les François n'aultres leurs voisins
Ne font point telles mirlifiques;
Non font mesmes les Sarrazins
Contre leur sermens auctentiques.
Et pour ce, les faux hérétiques
Réduis, si portent deux fanons.
Traistres et faulx sont maulvais noms

7.

A Dieu et aux gens détestable
Est foy mentie et traïson ;
Pour ce n'est point mise à la table
Des preux l'image de Jason ,
Qui, pour emporter la toison
De Colchos , se voult parjurer.
Larrecin ne se peut céler.

8.

On dit souvent qùe trop grant aise
Si est trop fort à endurer,
Et pour ce, avant que je me taise,
Vueil encontre vous murmurer,
Tousjours vous voulez forvoier
Faisant ce qu'oncques preux ne fist.
Tant grate chièvre que mal gist.

9.

Quant la trève, à vostre requeste,
Fut octroiée et confermée,
Vous faisiez de paix la feste
Pour cuider rompre nostre armée;
Mais quant point ne s'est deffermée,
Fougières avez prins en tourne.
Il n'est chance qui ne retourne.

10.

S'en rompant la commune trève,
Soubs vostre fiance et enseigne,

L'Arragonnois a prins la fève
Ou gasteau du duc de Bretaigne,
Floquet la recouvre et regaigne
Comme son servant et amy.
Encontre ung fault et demy.

11.

Tant comme les Cartagiens
Eurent sur Roumains advantaige,
Contre le conseil et les sens
Du vieil Hannon, conseiller saige,
Ils refusèrent par oultraige
Paix qu'ilz ne peurent recouvrer.
Quant temps en est on doit ouvrer.

12.

Charles, nostre bon roy françois
N'a point fait faire telz assaulx;
Non a pas son nepveu Françoys
De Bretaigne, ne ses vassaulx,
Jusques à tant que pour vos maulx
Chastier, il a pris des gens.
Bon chien se desfend o les dents.

13.

Trop plus vous nuist le Pont-de-l'Arche
Que ne vous puet aider Fougières,
Car il est près de vostre marche
De Rouen, et sur les rivières,
Et si est près de noz frontières
Que est ung point qui vous deçoit.
Fol ne croit tant qu'il reçoit.

14.

Vous l'assiegeriez voulentiers
Et y allumissiez vos cierges,
Se n'eussiez paour qu'entrementiers
Aucuns vous chantassent des vierges
Ou que l'en vous donnast des verges
Comme à gens mauldis et haïs.

Traistres doivent estre trahiz.

15.

Jamais homme saige ne simple
Ne doit à vous passer contract,
S'il ne veut estre d'une guimple
Affublé par vostre barat.
Qui s'en cuide issir sans débat
Pour certain il est bien Jehannin.

En la queue gist le venin.

16.

D'autres gens que vous sont en gloire
Pour leurs vertus, ès temps allés,
Comme il appert en mainte histoire,
Qui depuis sont fort ravallez.
Vous doncques, qui ainsi alez
Contre vertu gardez se heurt.

Tel cuide vivre qui se meurt.

17.

Agamemnon, le chevetaine
Des Grecs qui prindrent la grant Troye,

Quant il revint à son demaine
De Grèce, comme droit l'octroie,
N'eust pas o sa femme la joie
D'une nuit, sans estre tué.

Grant orgueil est tantost mué.

18.

Quant Hannibal, duc de Cartaige,
Eust subjugué moult de Romains,
Fortune muable et vollage
Le remena du plus au mains;
Tant que d'un cousteau qu'en ses mains
Pourtoit, se tua par sa coulpe.

Meurtre requiert d'autel pain soupe.

19.

Pensez-vous que Dieu jamais souffre
Voz iniquités et injures,
Sans vous punir, quant le cas s'offre,
Comme ses autres créatures?
Pas n'avez les têtes plus dures
Que les Bretons, la mercy Dieu!

Vieilles debtes viennent à lieu.

20.

Si vous conseille de bonne heure
De Normandie vous départir,
Et sans plus y faire demeure
De voz mesfaiz vous repentir.

Car j'ouse dire sans mentir
Que Dieu hait toute iniquité.

A la parfin vainc vérité.

21.

De Cartage ayez en mémoire
Et de Troye la punicion ;
Que leur oultraige et vaine gloire
Fist tourner à destruction.
De France en paix la nacion
Laissiez, sans plus vous y bouter.

La fin de guerre est à doubter.

XIV.

Vaux-de-vire publié par M. Travers, p. 219.

1.

Cuydoyent toujours vuider nos vetres,
Mectre en chartre nos compaignons,
Tendre sur nos huys des sidones,
Et contaminer ces vallons.

2.

Cuydoyent toujours dessus nos terres
S'esbattre en joye et grant soulas;
Pour resconfort embler nos verres,
Et se gaudir de nos repas.

3.

Ne beuvant qu'eau, tous nos couraiges
Estoyent la vigne sans raizin.
Rougissoyent encor nos visaiges;
Ainçois de sildre, ne de vin.

4.

S'embesoignant de nos futailles
Dieu a féru ces enraigiés,
Et la dernière des batailles
Par leurs trépas nous a vengiés.

5.

Beuvons tous! des jours de destresse
Jectons le record dans ce vin.
Ores ne me chault que lyesse :
Beuvons tous du vespre au matin.

XV.

Manusc. de la Biblioth. de Grenoble, f° cx, v°.

1.

Comment voy-je les Anglois esbahis !
Resjoys-toy, franc royaume de France.
On apperçoit que de Dieu sont haïs,
Puisqu'ils n'ont plus couraige ne puissance.
Bien pensoient par leur oultre-cuidance,
Toy surmonter et tenir en servaige;
Et ont tenu à tort ton heritaige :
Mais à présent Dieu pour toy se combat;
Et se monstre du tout de ta partie;
Leur grant orgueil entierement abat,
Et t'a rendu Guienne et Normandie.

2.

Quant les Anglois as pieçà envaïs,
Riens n'y valloit, ton sens ne ta vaillance;
Lors estoies, ainsi que fut Taïs
Pecheresse, qui pour faire penance
Enclouse fut par divine ordonnance.
Ainsi as-tu esté en reclusaige
De desconfort et doleur de couraige;
Et les Anglois menoient leur sabat
En grant pompe, baubans et tirannie.
Or a tourné Dieu ton deuil en esbat;
Et t'a rendu Guienne et Normandie.

3.

N'ont pas Anglois souvent leurs roys trahis?
Certes oyl : tous en ont congnoissance;
Et encore le Roy de leur pays
Est maintenant en doubteuse balance.
D'en parler mal chascun Anglois s'avance :
Assez monstrent par leur mauvais langaige,
Que voulentiers lui feroient oultraige.
Qui sera roy entr'eulx est grand desbat :
Pour ce, France que veulx-tu que te die?
De sa verge Dieu les pugnist et bat,
Et t'a rendu Guienne et Normandie.

Roy des François, gangné as l'avantaige.
Parfaiz ton jeu, comme vaillant et saige :
Maintenant l'as plus belle qu'au rabat.
De ton boneur, France, Dieu remercie.
Fortune en bien avecques toy s'embat,
Et t'a rendu Guienne et Normandie.

XVI.

CHANSON.

(XVe SIÈCLE.)

BALLADE SUR LA DEVISE DE JACQUES CŒUR.

1445.

« Le roy Charles VII avoit en son royaume un homme de petite génération, qui se nommoit Jacques Cuer, lequel, par son sens, vaillance et bonne conduite, se façonna tellement qu'il entreprint plusieurs grosses marchandises; et si fut ordonné estre argentier du roy Charles; dans lequel office il s'entretint long espace de temps en grand règne et prospérité. Il avoit plusieurs clercs et facteurs sous lui, qui se mesloient des dites marchandises par tous les pays et royaumes chrestiens, et mesmes jusques en Sarrasinerie. Sur la mer, il avoit à ses despens plusieurs grans vaisseaux qui alloient en Barbarie et jusques à Babylone quérir toutes marchandises, par la licence du souldan et des Turcs infidelles; aussi en leur payant treuage, il faisoit venir des dits pays des draps d'or et de soye, de toutes façons et de toutes couleurs; plus des fourrures

servants tant à homme qu'à femme, de diverses manières, tant martres, genettes et autres choses estranges, de quoy on n'eust sceu finer pour or ni pour argent ès marches de par deça. Il faisoit en oultre vendre par ses facteurs, tant à l'hostel du roy comme en plusieurs lieux audit royaume de France et dehors, toutes sortes de marchandises de quoy corps d'homme pouvoit penser et s'imaginer. Dont plusieurs gens, tant nobles comme marchands et autres, estoient fort esmerveillés. Il gagnoit chacun an tout seul plus que ne faisoient ensemble tous les autres marchands du royaume..... Au reste il fit un de ses enfants archevesque de Bourges, un autre escuyer tranchant du roy, l'autre eschanson dudit seigneur; il les fit annoblir, et finalement en son dit règne il acquit tant de biens et de chevance que nul ne le sçauroit estimer. » Tel est le tableau de la haute fortune de Jacques Cœur, tracé par un contemporain (1), et le chroniqueur n'exagère pas. Ce qu'il appelle *le règne* du marchand de Bourges s'applique merveilleusement aux vingt années durant lesquelles tout le commerce extérieur de la France, et en même temps toute l'administration financière du royaume, furent concentrés entre les mains d'un seul : usurpation d'ailleurs bien légitime puisqu'elle s'était accomplie par l'unique ascendant de la probité et de l'intelligence. De somptueux édifices témoignent encore de la puissance de Jacques Cœur; la devise qu'il s'était faite nous révèle son génie : *A cœur vaillant rien d'impossible.*

(1) Mathieu de Coucy, chap. CIX.

l se sentait doué de cette volonté forte qui surmonte tous les obstacles, et il osait le publier, ne révoyant pas qu'un jour sa vertu et sa persévérance uccomberaient aux efforts de l'envie.

Un pauvre poète conçut pourtant cette pensée au moment où l'argentier de Charles VII était le plus n faveur. Témoin que la persévérance ne conduisait pas tous les hommes au but de leurs désirs, il s'avisa de trouver la devise de Jacques Cœur incomplète, et dans la ballade que nous rapportons ci-après, il soutint avec assez d'élégance et de vivacité que la *vaillance* ne peut rien si elle n'est secondée par la fortune. Il paraît du reste que le fond de cette thèse repose sur un mauvais jeu de mots. L'auteur de la ballade s'appelait Vaillant; il était pauvre, selon le privilége de son métier, faisait tout au monde pour s'enrichir et voyait la fortune échapper à ses mains à mesure qu'il s'avançait pour la saisir. C'est donc autant pour son propre compte que pour celui des autres, qu'il discute la maxime de Jacques Cœur.

Personne n'a encore parlé du poète Vaillant; une dixaine de petites pièces contenues, avec celle que nous publions, dans le manuscrit 8009 de la bibliothèque royale, sont peut-être tout ce qui reste de lui. On voit, d'après ce mince bagage poétique, qu'il habitait la Touraine et qu'il soupirait pour une demoiselle de la cour appelée Louise. Amoureux transi s'il en fût, il s'est livré dans sa passion à tous les écarts de goût que Molière et Boileau ont ridiculisés deux siècles plus tard. Nous citerons, pour terminer cette notice, quelques passages d'une lon-

gue épitre de Vaillant, qui n'est autre chose que
matière du fameux impromptu de Mascarille :

Oh! oh! je n'y prenois pas garde;
Tandis que, sans songer à mal, je vous regarde,
Votre œil en tapinois me dérobe mon cœur.
Au voleur! au voleur! au voleur! au voleur!

« Hélas! comment me pourray-je recommand
en vostre bonne grâce par façon qu'il en puis
mieulx valoir au cuer qui souloit estre mien, qui
présent est en voz mains? Las! je ne sçay; mais
l'avanture de toute ma puissance bien humbleme
m'y recommande, et néantmoins mes recomman
dacions, force m'est que de vous me plaigne et r
quiere justice à madame vostre très belle et bon
maistresse, se vous mesmes ne me faites raison. C
quant je party de vous, vous me fistes destrouss
de tout mon vaillant et oster par voz brigans
boys mon povre cuer qui, combien qui feust vai
lant, contre eulx ne peult resister lors. N'oncques
puis le bois de Chasteau-Neuf où estoient ambu
chez, je ne le vis, car crainte et honte qui for
subgiez d'onneur me garderent de retourner et d
suyvir les diz brigans; et me convint le lesser là
habandonner entre leurs mains.... Ellas! ma seul
maistresse, ne vueilliez pas ma mort; ne veullez pa
avoir deuz cuers; vous plaise m'envoier le vostr
qui tant sera chery, aymé et plus chier tenu qu
mon euil, etc. »

Manusc. de la Biblioth. roy., 8009, f° r°. ultimo.

1.

Que vous aiez vaillant et sens,
Trésor d'onneur, et d'autre avoir,
Jaquez Cueur, je le vous consens :
Chascun le peut veoir et savoir.
Mais, pour dire du voir le voir,
Fortune vous est fort paisible;
Aultrement ne puis concevoir
Qu'à cueur vaillant rien feust possible.

2.

J'ay cueur vaillant; sy ont cinq cens
Qui ne puent acquester n'avoir.
Quant monter cuide, je descens,
Combien que face mon devoir.
Se par fortune on n'a povoir;
Il n'est nul, tant soit-il sensible,
Qu'en rien y me peust decepvoir
Qu'à cueur vaillant rien feust possible.

3.

Car je me gouverne en tous sens
Le mieulx que puis, matin et soir;
Mais de fortune ne me sens
Fors mal, qui me fault recevoir;

Ne ne me puis d'elle r'avoir
Tant m'est dure, forte et terrible.
Cruire ne puis, sans son vouloir,
Qu'à cueur vaillant rien feust possible.

Prince, fortune fait pleuvoir
Là où lui plaist, bien est visible.
Sans lui ne puis apparcevoir
Qu'à cueur vaillant rien feust possible.

XVII.

CHANSON.

(XVe SIÈCLE.)

LES ANES VOLANS.

1461 - 1464.

Les complets qu'on va lire étaient destinés à accompagner une image satirique dont le manuscrit nous a conservé la description : « Ung homme assis en une chaire soubz ung beau pavillon, habillé comme ung empereur ; et soufle en une trompe de laquelle sort ung asne vollant qui est moitié dans la trompe et moitié hors, et a une mittre en la teste et une crosse entre les bras ; et y a deux autres asnes vollans. »

Quel est ce personnage assis sur un trône et habillé comme un empereur? Il est nommé *Faveur* au premier vers du premier couplet ; mais on a pris trop de soin à le parer des insignes royaux, pour que l'allusion échappât aux lecteurs. Faveur, c'est Louis XI, et les ânes volans qui sortent de sa trompe, ce sont les gens sans éducation, mais pleins d'esprit, dont il aimait à s'entourer. Je ne saurais dire quel est le premier âne, *pesant et lourd, muet et sourd*, qui, malgré ses infirmités,

a obtenu de si beaux offices; sa pesanteur s'accor derait assez avec l'embonpoint de Jean de Montau ban, amiral et réformateur général des eaux et fo rêts. La petite littérature de ce ministre, les belle places qu'il cumulait, les immenses revenus qu'il savait joindre, justifient l'expression de *ung asne.. que fortune a voulu accoler*. Dans le second âne si bien instruit des recettes du cabaret et issu d'as sez pauvre maison, je crois reconnaître Charles d Melun, petit vassal du comte de Dammartin, qu Louis XI éleva à la dignité de grand-maître de so hôtel, renommé d'ailleurs pour ses débauches e tout genre (1). Le troisième âne, l'âne mitré qui v naître, c'est Balue, déjà conseiller au parlement dispensateur de tous les bénéfices du royaume; Ba lue, qui poursuivait et allait obtenir le siége épis copal d'Évreux, quoiqu'il ne sût pas le latin et fû incapable de lire son bréviaire. Cette dernière cir constance nous donne la date précise de la chanson puisque Balue reçut l'évêché d'Évreux en com mande au mois de décembre 1464. On trouve dan le même manuscrit un certain nombre de devise en vers. Parmi ces devises, j'ai remarqué celle-c qui n'est pas sans avoir rapport à la chanson des âne

« Des asnes abillés en advocas sur des mulles une femme nommée France qui leur chausse de esperons : »

Se nous avons prosperité
Beaucoup plus que nous ne valons,
France nous a mis aux tallons
Les esperons d'auctorité.

(1) Voyez ci-après p. 358.

Manusc. de la Biblioth. roy., 7685, f° LXVII.

1.

FAVEUR.

Je suis Faveur qui au son de ma trompe
Souffle, et produiz des choses nompareilles.
Il n'est nul droit que par moi ne corrompe
Tant soit il bon ou loial à merveilles.
Je fais voler asnes à grans oreilles
Soubdainement assez haut par les branches.
Les gens sachans mascheront ces groselles,
Soit tort ou droit, c'est la façon des manches.

2.

UNG ASNE VOLANT.

Je suis ung asne que Faveur fait voler,
Lequel on voit ainsi pesant et lourt,
Que fortune a voulu accoler
Et avancer par service de court.
Et nonpourtant que je suis muet et sourt,
Faveur m'a fait avoir de grans offices.
Asnes ont bruist, selon le temps qui court,
En haulx estaz sans y estre propice.

3.

LE SECOND ASNE VOLANT.

Et moy je suis ung asne tout parfait,
Né et issu d'une povre caverne.

Si m'a fortune tant par ditz que par fait
Soufflé si fort que les princes gouverne.
J'ay bien aprins l'escolle de taverne
A riens savoir, affin d'acquérir bruit.
J'abas tout bois soit de fou ou de verne,
Sans coups ferir, pour le danger du fruit.

4.

LE TIERS ASNÉ

issant de la trompe Faveur.

Je ne suis pas encore du tout né
Ne sorti hors de la trompe Faveur,
Et si ne say pas le *Domine me*,
Car norry suis de chardons sans saveur.
Mais fortune, où rien n'y a de seur,
Si m'a soufflé en ung bon evesché
Qui est ami de Faveur, frère ou seur,
N'est-ce pas bien, sans riens savoir prescher?

5.

L'ACTEUR.

Retenez bien, gens lectrés et sachans,
Cecy ne puet trop longuement durer
Que ces asnes malheureux et meschans
N'allent aux champs les chardons pasturer.
Mais cependant vous fauldra endurer
En attendant que Faveur ne soit plus.
Vos bons renoms vous feront pardurer,
Et le vray Dieu parfera le surplus.

XVIII.

CHANSON.

(XVe SIÈCLE.)

BALLADES SUR LA GUERRE DU BIEN-PUBLIC,

1465.

La guerre du Bien-Public semble avoir inspiré autant de refrains que celle de la Fronde, avec laquelle elle a bien d'autres rapports, quoiqu'elle ait été plus sérieuse. On lit dans le cabinet de Louis XI que, lorsque le jeune frère du roi, feignant d'aller en partie de chasse, s'enfuit en Bretagne avec messire Odet d'Aydie, on fit sur cette escapade une chanson dont le premier couplet était conçu à peu près en ces termes : « Sus ! sus ! les chiens et les » faucons ! Qu'on s'ébatte et qu'on se réjouisse, en » attendant qu'Odet d'Aydie mette en train d'autres » amusemens, dont plus d'un n'aura pas lieu de rire, » quoique rien n'y sera épargné. Aux grands maux » les grands remèdes » (1). Pour bien comprendre ce

(1) Cab. de Louis XI, chap. I.

Or mettez sus chiens et oyseaulx,
Aussi toute gaudisserie,
Jusqu'à ce que Oudet d'Aydie
Aura remis sus jeulx nouveaulx,
Lesquelz ne seront trouvés beaulx;
Mais ils pourront bien cher couster.
Ung grant mal est bon à oster.

couplet, il faut se rappeler que, depuis un an, Louis X
avait interdit la chasse dans les pays du domaine,
prohibé les chiens, les faucons, les filets, enf
tout l'attirail de la vénerie. Odet d'Aydie était u
Gascon, capitaine de cent lances et bailli du C
tentin sous Charles VII, que le nouveau roi ava
destitué à son avénement. Cet homme fut l'âme
toutes les intrigues qui préparèrent l'insurrection
Le reste de l'histoire est assez connu; tout le mond
sait comment, après la fuite du duc de Berry, l
grands seigneurs de France se déclarèrent tout
coup en révolte ouverte, et comment trois armées
réunies sans que le roi s'en fût douté, faillirent s'a
vancer simultanément sur Paris, l'une de la Bret
gne, l'autre du Bourbonnais, la troisième des pay
de la domination bourguignonne. Mais Louis XI
qui avait plus d'activité à lui seul que tous ses en
nemis ensemble, alla au pas de course dissoudr
les confédérés du midi, empêcha la jonction du du
de Bretagne et du comte de Charolais, retarda c
dernier en lui laissant la douteuse victoire de Mon
lhéry, et sauva sa capitale par tant de coups frappé
à propos. Lorsque les rebelles, s'étant enfin retrou
vés, vinrent mettre le siége devant Paris, ils étaien
las de la campagne, merveilleusement disposés
laisser là le drapeau du Bien-Public, pour peu qu
le roi voulût avoir égard à leur bien particulier. C
qui fut fait, car chacun des chefs emporta son mor
ceau, et, comme on dit, le peuple paya le dom
mage avec les intérêts.

Or, au mois de juillet 1465, lorsque les Bour
guignons s'avançaient à la rencontre de leurs allié

les Bretons, ils traversèrent Saint-Denis et vinrent, par la plaine de Clichy, jusqu'au pont de Saint-Cloud, dont ils se rendirent maîtres. Là ils firent une assez longue halte, dans l'attente que les Parisiens allaient leur ouvrir leurs portes; mais il n'en fut rien, car, au lieu de capitulation, ils ne reçurent à leur adresse qu'un feuillet de papier où étaient écrites les deux ballades qu'on va lire (1).

La première est un dialogue plein de vivacité entre deux mécontens qui s'entretiennent du mauvais état des affaires. L'un des interlocuteurs conclut à cette fin, qu'il n'y aura de salut que dans le concours des trois états du royaume; et l'envoi, qui s'adresse au comte de Charolais, est une exhortation à ce prince de remettre la cause du Bien-Public entre les mains d'une assemblée nationale.

La seconde est une satire contre Louis XI, dans laquelle sont énumérés tous les griefs que la noblesse, le clergé et le tiers élevaient contre lui. On lui reproche son aversion pour les princes, ses préférences pour les gens de bas étage, l'empire absolu de ses favoris, les impôts dont il écrase le peuple, les destitutions dont il frappe les juges, les humiliations qu'il fait subir au clergé. Le tableau des désordres amenés par tant d'abus est offert à l'héritier de Bourgogne comme une leçon qui doit lui apprendre à bien se gouverner.

(1) Mémoire de Jacques Duclercq, liv. V, chap. XXIX.

Mémoires de Jacques Duclercq, édit. du Panth. litt., p. 2(



1.

D'où venez vous ? — D'où ? Voire , de la cour.
—Et qu'y faict on ?—Qu'y faict on ? Rien quy vail
— A brief parler quel est bruict de la cour ?—
Mauvais. — Oy ? — Oy certainement. —
Aurons-nous pis ? — Oy certainement.
— Comment cela ? — On en voit l'apparence.
— Quy portera ce faix entierement ?
—Quy?—Voire quy?—Les trois estats de Fran(

2.

Dont vient cecy ? De quoy sy grief mal sourd ?
— Dont voir deà ? — Dictes le hardiment.
— Je criens , pensant qui tient l'argent sy cou
Diray-je ? — Oy; dictes le baudement.
Et quy sont-ils ? — Je ne parle autrement.
— En ont-ils eu ? — Si en ont à puissance !
— Quy leur en baille , sy très abondamment ?
—Quy ?—Voire quy ?—Les trois estats de Franc

3.

Que dict Paris ? Est-il muet et sourd ?
N'ose-il parler ? — Nenny, ne Parlement.
— Et le Clergié , le vous tient-on bien court ?
— Par vostre foy, oy publiquement.

— Noblesse, quoy ? — Va moitié pirement ;
Tout se périt, sans avoir espérance.
— Quy peut pourvoir à cecy bonnement ?
— Quy ?— Voire quy ?— Les trois estats de France.

Prince, quy veult leur donner allegeance ?
— A quy ? — A eux. Je vous prie humblement.
— De quoy ?— Que vous ayez leur règne en remembrance
— Qu'y peut donner bon conseil prestement ?
— Quy ?— Voire quy ?— Les trois estats de France.

LA SECONDE BALLADE.

1.

Quant vous verrez les princes reculles
Et eux mesmes mens en dissention :
Quant vous verrez les sages aveuglés
Pour soustenir police et union ;
Quant les flatteurs par leur séduction
Informeront les seigneurs au contraire,
Quant on croira des fols l'opinion,
Soyez asseurs qu'aurez beaucoup à faire.

2.

Quant vous verrez les nobles désolés
Pour supporter basse condition ;
Quant vous verrez meschants gents appelés
En hault estat et domination ;
Quant le mesfaict n'aura pugnition,
Quant vous verrez plaindre le populaire
De mangerie et d'imposition,
Soyez asseurs qu'aurez beaucoup à faire.

3.

Quant vous verrez le clergié ravallés ;
Oster aux juges leur juridiction ;
Quant vous verrez vieulx servants désolés
Et dépourveus de leur provision ;

Quant le petit vouldra le grand desfaire;
Et en l'église noise et destruction,
Soyez asseurs qu'aurez beaucoup à faire.

Prince, pour Dieu ayez affection
D'entretenir la justice ordinaire,
Ou aultrement et pour conclusion,
Soyez asseurs qu'aurez beaucoup à faire.

XIX.

CHANSON.

(XVe SIÈCLE.)

BALLADE POUR LE COMTE DE DAMMARTIN CONTRE CHARLES DE MELUN.

1466.

Charles de Melun était un assez petit seigneur de l'isle de France, lequel, sans que son nom ni ses services le recommandassent, fut élevé par le roi Louis XI aux plus hautes dignités, et placé même au-dessus des princes du sang; car non-seulement il fut grand-maître de France, ce qui lui donnait le gouvernement militaire de la maison du roi, mais encore il remplit les fonctions de connétable jusqu'au moment où le comte de Saint-Pol fut pourvu de cet office. On ne saurait dire quelle a été la cause d'une fortune si subite. Quelques chroniqueurs représentent Charles de Melun comme un homme très-actif, très-entendu et très-dévoué au roi; d'autres en font un joyeux vivant, qui courait les aventures nocturnes avec son ami Balue, qui trouvait à tout propos le mot pour rire, et s'acquittait au mieux des devoirs de la table, « appelé pour cette cause le Sardanapalle de

son temps, grand engorgeur de vins et de brouets (1).

A l'avénement de Louis XI, il s'était montré des plus âpres contre Antoine de Chabanne, comte de Dammartin, dont il était vassal pour sa terre de Nantouillet. Ayant obtenu pour lui la confiscation de tout ce que son seigneur possédait dans l'isle de France, il se jeta sur cette proie avec une avidité qui fait frémir. Il emballa lui-même et fit transporter dans ses châteaux tous les effets du disgrâcié. Il chassa la comtesse de Dammartin sans lui laisser emporter une chemise, et cette pauvre dame, qui avait alors un enfant à la mamelle, eût été réduite à mendier ou à mourir de besoin, sans la charité d'un paysan qui la recueillit dans sa chaumière. Une si grande dureté fut payée son prix par messire Charles de Melun. Après la guerre du Bien-Public, le roi se réconcilia avec Antoine de Chabannes, et le favori de la veille fut non-seulement dépouillé de ses offices, mais encore accusé de haute trahison, et livré comme tel au prévôt des maréchaux, qui lui fit couper la tête sur le marché des Andelys.

Nous avons encore les actes du procès subi par Charles de Melun. Les chefs qui motivèrent sa condamnation sont loin d'y être légalement établis; et à ce propos Lestoille dit plaisamment qu'on *luy fit accroire qu'il estoit criminel de lèze majesté;* mais il est démontré aussi que, lors des poursuites dirigées contre le comte de Dammartin en 1463, il avait détourné la déposition d'un témoin

(1) Cabinet de Louis XI, chap. I.

favorable au prévenu. Ce seul grief suffisait à l
haine d'un ennemi qui voulait prendre sa revanch

Notre ballade nous transporte à l'an 1466, au mo
ment où l'on avait déjà obtenu la disgrâce de Charl
de Melun, sans toutefois qu'il fût encore questio
de le livrer à la justice criminelle. Le chansonni
nous le montre livré à ses réflexions, ne riant plus
mais toujours occupé du soin de sa marmite; fai
sant le gracieux devant tout le monde, pensant
quelqu'un que l'auteur ne nomme pas, mais que l
lecteur devinera facilement. Puis vient le refrain qu
s'adapte avec beaucoup de naturel à tous ces trait
satiriques.

Cette pièce n'a jamais été imprimée. Nous la don
nons d'après un manuscrit de la Bibliothèque royal
qui paraît avoir été exécuté au commencement d
XVIe siècle.



Manusc. suppl. fr. n° 208.

1.

Dont viens-tu, Martin? — De Melun.
Et que dit-on? — J'ay veu Charlot.
— Par ta foy? — Il est tout commun,
Aussi camus comme ung rabot.
— En bon point? — Rond comme ung sabot.
— Quelle chière fait-il? — Triste et morne.
— Et que fait-il? — Sans dire mot,
Il actent que le vent se tourne.

2.

Est-il gracieulx? — A chacun.
— Et courtois? — Comme ung angelot.
— A-il plus de portier? — Nès ung,
En sa vie tant ne me plot.
Il contrefait le dorelot;
Il se liève dès qu'il ajourne.
— Que peult-il? — Assez faire un plot,
Il actent que le vent se tourne.

3.

— Que dit-il? — Ses heures à jung,
En regardant bouillir le pot.
— A quoy passe il temps? — A quelqu'un,
Contemplant le bon temps qu'il ot.

— Est-il asseuré? — Non, pas trop.
— De quoy a-il peur? — Qu'on l'enfourne.
— Qu'atend-il? — Il n'est pas si sot,
Il actent que le vent se tourne.

Prince, que dix-tu? — Ce falot
Craint que ses coups on luy retourne;
Pour retourner à son tripot
Il actent que le vent se tourne.

XX.

CHANSON.

(XVe SIÈCLE.)

COMPLAINTE
DES NEUF PAYS DU DUC DE BOURGOGNE.

1467.

Philippe de Valois, duc de Bourgogne et de Brabant, comte de Flandre, d'Artois, de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Bourgogne (Franche-Comté), etc., etc., mourut le lundi 15 juin 1467, à l'âge de 71 ans. Il avait été le prince le plus somptueux de son temps, le seigneur le plus aimé de ses sujets. Le surnom de *Bon*, qui lui fut décerné pendant sa vie, lui restera éternellement dans l'histoire. Il fut regretté de tout le monde, et surtout des peintres, musiciens, littérateurs et autres gens de condition libérale pour lesquels il avait toujours eu la plus grande estime. De là les rimes sans nombre qui ont été consacrées à la mémoire du bon duc.

Entre autres *dicts* ou pièces d'apparat composées en cette circonstance, on peut remarquer l'œuvre d'un seigneur de la cour de Bourgogne, appelé de

son nom et de son fief, Jehan Dehaynin, sire de Louvignies. C'est une complainte dans laquelle sont transformés en panégyristes du défunt, les duchés et comtés de la domination bourguignonne. Chacun de ces personnages prend la parole à son tour et expose sa doléance en un langage tout infecté de prononciation flamande, *sentant les lieux que fréquentait l'auteur*. Du reste, comme si l'invention de cette allégorie était trop peu pour le génie du sire de Dehaynin, il a voulu rendre sa tâche bien plus difficile en s'astreignant à commencer tous les vers de chacun de ses couplets par une même lettre, de telle façon que les initiales des neuf couplets formassent un acrostiche dont le mot est *Philippus* Si ce n'est pas là ce que le poète appelle *pleurer avec art*, on ne peut disconvenir que cette façon d'exprimer sa douleur ne soit tout à fait originale.

L'auteur de ce tour de force, sans doute bien admiré dans l'ancien temps, était d'ailleurs un brave chevalier, qui combattit vaillamment pour son seigneur, toutes les fois que l'occasion s'en présenta et qui nous a laissé des mémoires instructifs sur les guerres de son temps. C'est dans ces mémoires que se trouve insérée la complainte des neuf pays de Bourgogne (1).

(1) Voyez Laserna Santader, *Mémoire historique sur la Bibliothèque de Bruxelles*. Bruxelles, 1809, in-8°, p. 127.

BOURGOGNE.

Plorer me faut, je ne puis m'en tenir
Pour tant que j'ay le corps décapité.
Plaisant solas me souloit maintenir,
Pensant tel estre à toujours respité
Pareil de luy en proesse et pité;
Per double fois chroniquer le témoigne
Portant mon nom Philippe de Bourgoigne.

BRABANT.

Hier florissoit la fleur des fleurs du monde;
Hector très-preux, Ulixes en prudence,
Huy comme ung aultre est corps vil et immonde,
Horreur le tient et n'a pas de credense.
Ha, triste mort remplie d'impudense,
Haïr te doy, car tu as en robant,
Honneur osté au pays de Brabant.

FLANDRE.

Joie rendoit son plaisant corps en vie,
Jadis à tous en bien te regardant.
Jaloux des bons, non travaillé d'envie,
Jonne toujours de cœur au regardans,
Jà ne verrés sodoier sont gardans,
Joindre à leur gré pour leur front sang espendre
J'ai mieux trouvé au bon pasteur de Flandre.

ARTOIS.

Longue jonesse eust mieux vallu, néantmains
Loé soit Dieux qu'il nous a tant duré;

Les yeuls au chiel joignons pour lui les mains
Luy plustost mort on eust plus enduré,
Lyons souvent pour droit aventuré,
Leaulté plus prisant que les haults rois,
Le plus de tout doit sa mort plaindre Artois.

HAINAUT.

Intellectif, discret et sage à droit,
Juste en jugeant, vray naturel Lyon,
Impétueux alors non orendroit,
Je dis à cheus où fu rebellion
Juge piteux fu amant million ;
Invaincu chief fault à ses sodoiers
Ja recouvrable au corps des Haynuiers.

HOLLANDE.

Pourquoy plorés gent ainsi forsenée,
Ployés vos pleurs car il n'est à ravoir,
Puisqu'il est mort de manière senée.
Prions pour luy et nous ferons savoir
Princhе nouvel succède à rechevoir
Pais luy doint Dieux, honneur et gloire grand
Plus n'en diray quoiqu'en die Hollande.

ZÉLANDE.

Proesse et sens sont mis en riche lame
Plaindre leur fault : mes quoy il faut penser,
Pompeux atour ne fait point riche l'ame,
Pechié se doit de vertu compenser.
Plaise toy donc du bon duc d'y penser.
Père piteux et rechoyt ceste offrande,
Peuple le fait qui le pleure en Zélande.

NAMUR.

Ung deul nouvel, quelque chose on en die,
Vient à mon ceur, en contemplant sa mort.
Vertu y pert, discrétion mendie
Voirre en son temps ou sans plus sa mort;
Vaillant pryerre a grant puissance amort
Vive es chieux l'ame en ait partie
Visse exclus au comté de Namur.

LE COMTÉ DE BOURGOGNE.

Son bruyant bruit, dont luy vif abondoit,
Sous terre gist ne reste mie que la fame;
Ses faits sont fès, il a fait come on doit.
Sa mort l'amort qui toute riens affame,
Soit l'ame en bruit come en terre on l'a fame.
Sainte et sain chiès vive et sans vergogne
Suplie à Dieu le comté de Bourgogne.

XXI ET XXII.

CHANSONS.

(XV[e] SIÈCLE.)

BALLADES

SUR LA RIVALITÉ DE LOUIS XI

ET DE CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1467.

Si jamais deux hommes ont été faits pour se l
ç'a été Louis XI et Charles de Bourgogne. « E
ces deux princes, dit Georges Chastellain (1)
tout temps y avoit rancune, et quelque pacifica
qui s'en péust faire huy, demain tout revint e
tourna en son premier estat. Avoient condicio
meurs incompatibles, et volontés toutes dis
dantes. Et plus alloient avant les jours, et
enchéoient en grans différens ensemble et en de
pérables aigreurs, plus toutes fois l'ung que l'a
l'ung dissimulant, et l'autre par semblant m
accontant et plus soy descouvrant. Le roy ce
estoit homme subtil et faint : savoit reculler
saillir plus loing ; savoit faire l'umble et le do
couverte fin, savoit concéder et donner pour

(1) Chronique des ducs de Bourgogne, part. III, cha

voir au double, et savoit porter et souffrir grief sur l'espérance de sa vertu, qui de tout enflu lui poroit rendre vengeance. Ainsi donques estoit ce roy ici fort à craindre, à cause de son engin le plus agu du monde. Et le duc Charles faisoit à craindre, à cause de son grant corage, lequel il descovroit et sembloit monstrer par effect, qui de nul ne tenoit compte, ne de rien ni d'empereur. Et quant ce venoit à la guerre aux Franchois, si se tenoit-il fier et fort assez aveucques son Édouard, contre tout homme. »

Le chroniqueur habile qui a fait ce parallèle et qui connaissait si bien les deux princes dont il a retracé l'histoire, Georges Chastellain, est l'auteur de l'une des ballades imprimées ci-après. Il la composa vers le milieu de l'année 1467, au moment où les Liégeois, pour la troisième fois depuis trois ans, venaient de se soulever contre le duc de Bourgogne, à l'instigation du roi de France. On s'attendait à une guerre générale. Le roi avait fait avancer vers la Champagne 400 lances et 6000 francs archers destinés à soutenir les Liégeois. De part et d'autre on se provoquait par des écrits injurieux. Rien, mieux que la ballade de Chastellain, ne montre quelle indignation régnait à la cour de Bourgogne. Le poète appelle Louis XI l'*universelle araignée*, par une image aussi juste que hardie; il lui reproche son ingratitude, l'hospitalité qu'il a reçue dans la maison de Bourgogne, la défaite qu'il a essuyée à Montlhéry. Les quatre derniers vers sont une menace contre les révoltés de Liége. Charles-le-Téméraire est le personnage dans la bouche duquel sont mises ces furibondes apostrophes. Le *lyon rampant*, qui

revient à la fin de chaque couplet, est une allusi au lion grimpant sur une montagne, qui faisait devise du duc de Bourgogne. Le *cerf volant*, sc ennemi, c'est le roi de France, qui avait pour en blème un *cerf ailé*.

Ces commentaires n'aplaniront pas toutes d ficultés pour le lecteur. Le style poétique de Cha tellain est tourmenté, obscur, hérissé de mo étranges qu'il forgeait lui-même quand la langue r les fournissait pas. Son imagination et son érud tion l'entraînaient à des écarts où l'on a grand'pei à le suivre. Il a été le Ronsard de son temps; admi comme celui-ci tant qu'il a vécu; tombé dans l'o bli après sa mort. Il était Flamand, natif d'Alos Peut-être est-ce à cause de son origine étrangè que ses innovations ne firent pas fortune en Franc peut-être aussi sentait-on déjà, au xv[e] siècle, q les seuls ornemens dont la langue fût susceptibl étaient ceux qui ne nuiraient ni à la clarté ni à simplicité. Il faut avouer que, sous ce dernier ra port, les poètes français du règne de Louis XI so bien supérieurs à Chastellain. Sans nous écarter notre sujet, nous en produisons un exemple fra pant dans la ballade qui fut écrite en réponse à cel du *Lyon rampant*. Elle est d'un certain Gilles d Ormes, qui n'était ni vanté, ni admiré comme poète flamand; mais certes ce qu'il voulait dire il disait mieux que son antagoniste; et s'il s'élè moins haut que lui, il a aussi l'avantage de tomb moins bas. La manière ingénieuse dont il retour le refrain des Bourguignons lui assure la palme la controverse.

I.

Manusc. 7686, f° 1, r°.

1.

Souffle, Triton, en ta bucce argentine;
Muse, en musant en ta doulce musette,
Donne louange et gloire célestine
Au dieu Phébus à la barbe roussette.
Quant du vergier où croist mainte noisette,
Où fleurs de lys yssent par millions,
Accompaigné de mes petitz lyons,
Ay combatu l'universel araigne
Qui m'a trouvée par ses rebellions
Lyon rampant en croppe de montaigne.

2.

Le cerf vollant qui nous feit cest actine
Fut recueilly en nostre maisonnette,
Souef nourry, sans poison serpentine,
Par nous porté sa noble coronette;
Et maintenant nous point de sa cornette!
Ce sont povres rémunéracions.
Mais Dieu voyant mes opéracions,
M'a fait avoir victoire en la Champaigne,
Et veult que soit sur François mencions
Lyon rampant en croppe de montaigne.

3.

Louange à toy, glorieuse Virgine,
Dame Palas, qui régis mon aubette,
Quant de l'estoc où je prins origine
Ay extirpé la venimeuse herbette!
Tant qu'il n'y a homme qui plus barbette
Sans excepter royne, roc ne pyons,
Comme ung Hector ou ung des Scypions,
Ou comme Arthus en la Grande-Bretaigne,
Suis demeuré entre les champyons
Lyon rampant en croppe de montaigne.

Tremblez, Liégeois! Tremblez par légions!
Car vous verrez, si je veul ou je daigne,
Comme je suis, ès basses régions,
Lyon rampant en croppe de montaigne.

II.

Manusc. 7686, f° III, r°.

1.

Changez propos, cerf volant, nostre chef,
Disposez-vous à guerre et à bataille;
Vestez armet en lieu de couvre-chef,
Et en vos mains glaive qui poigne et taille.
Faytes crier le ban, et que tout aille
Sur ce lyon qui vostre honneur entame;
Qui prent voz biens et dit qu'il ne craint âme,
Ne roy, ne roc, n'en ville n'en Champaigne.
Lors le ferez, au plaisir Notre-Dame,
Lyon couchant au pied de la montaigne.

2.

N'actendez plus : courez luy sus et brief;
Ne le doubtez, je vous supply, pas maille!
Car, si Dieu plaist, jà ne vous sera grief.
S'il a grans gens, le plus n'est que canaille
Qui n'ont harnois ne conduite qui vaille,
Et ont le cueur failly comme une femme.
En l'assaillant, acquerez loz et fame,
Et vous tendrons ung second Charlemaigne.
Lors le ferez, au plaisir Nostre-Dame,
Lyon couchant au pied de la montaigne.

3.

Je vous requiers, évitez ce meschef,
Ne souffrez plus qu'il vous rançonne et taille.
Or sans hurter n'en viendrez jà à chef,
Car il est fier comme est un rat en paille.
N'ayez jà peur que gendarme vous faille
Ne le commun qui tant vous craint et ame.
Adventurez à ce cop corps et ame,
Il en est temps, ou à perte ou à gagne;
Lors le ferez, au plaisir Notre-Dame,
Lyon couchant au pied de la montaigne.

Prince puissant, que l'Église réclame
Très chrestien, si vous pouvez sans blasme,
Tirez à vous l'hermyne de Bretaigne;
Lors le ferez, au plaisir Nostre-Dame,
Lyon couchant au pied de la montaigne.

XXIII.

CHANSON.

(XVe SIÈCLE.)

PLAINTES
DES NORMANDS CONTRE LES GENS DE GUERRE.

VERS 1474.

Voici un vau-de-vire qui est resté long-temps dans le répertoire populaire. Le sieur de Bras de Bourgueville, qui a fait imprimer, en 1588, une description historique de la Normandie, dit, en parlant de Vire : « C'est aussi le pays d'où sont procédées les chansons que l'on appelle vaux-de-vire ; » et il donne pour exemple :

En la duché de Normandie
Il y a si grand pillerie (1).

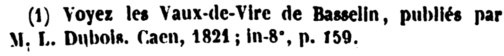
Témoignant, par cette courte citation, que de son temps tout le monde en savait la suite. Cette chanson célèbre était perdue pour nous, lorsque M. Louis Dubois la retrouva dans le manuscrit de Bayeux, dont j'ai parlé ci-dessus (2). M. Pluquet, savant

(1) De Bourgueville, *Les recherches et antiquités de la province de Normandie*, p. 56.

(2) Voyez p. 299.

antiquaire de Normandie, ayant été consulté sur cette pièce, déclara qu'elle était de Basselin, et qu'elle avait trait à quelque circonstance de la domination anglaise (1). Je ne partage pas cet avis. Les gens dont se plaint le chansonnier, et qu'il appelle les *court-vêtus*, ne sont certainement pas les Anglais. On le voit par le second couplet, où il dit qu'il leur donnerait bien volontiers s'il avait quelque chose à lui. Or, jamais les compagnons de Vire n'ont été disposés à *faire courtoisie* aux ennemis du royaume. Les court-vêtus, selon nous, ce sont les gens de guerre que Louis XI entretenait en Normandie, dans la crainte d'une nouvelle surprise. On sait que depuis 1465 jusqu'en 1482, ce roi fut obligé de maintenir ses états sur le pied de guerre. Durant ce temps, le désœuvrement des garnisons engendra par toutes les provinces des désordres sans nombre. Malgré les édits les plus sévères, les gens d'armes *vivoient sur le peuple*, comme on disait alors, c'est-à-dire qu'ils faisaient main-basse sur l'argent, le grain et les bestiaux des laboureurs, ou qu'ils forçaient les villages à se racheter, moyennant finances, des dégâts dont ils les menaçaient. Les francs-archers, à l'imitation des cavaliers, se mirent aussi à faire butin sur les gens de pauvre état. Comme ils étaient habillés aux frais de leurs paroisses, ils se faisaient donner sans cesse de nouveaux équipemens pour les vendre ; et comme les capitaines s'étaient créé un petit droit de courtage sur ces changemens d'habits, ils en favorisaient l'abus au




(1) Voyez les Vaux-de-Vire de Basselin, publiés par M. L. Dubois. Caen, 1821 ; in-8°, p. 159.

lieu de le prohiber. Ceux de Guyenne et de Normandie étaient les plus intraitables; ils avaient amassé tant de hardes, de bagages et de dépouilles, qu'il leur fallait faire réquisition forcée de charrettes et de chevaux lorsqu'il s'agissait de passer d'une garnison dans une autre. Je ne saurais donner une plus juste idée de ces excès, qu'en rapportant ici le préambule d'une ordonnance rendue à Paris le 12 janvier 1475, dans le but d'y porter remède :

« Loys, par la grâce de Dieu, roy de France, à tous ceulx qui ces présentes verront, salut. Comme plusieurs plaintes et doléances nous aient esté faictes des grans et aucuns innumérables maulx, dommaiges, pilleries, concussions, exaccions, qui ont esté par cy devant et encores sont chacun jour fais, commis et perpetrez en diverses manières, au faict et entretainement de noz francs archiers, et soubs umbre et à l'occasion d'iceulx, à la très grande foule, charge et oppression de noz subgetz et habitans de nostre royaulme; et à ceste cause, nous, désirans de tout nostre cuer reprimer et du tout abattre et oster les dictz maulx, pilleries et autres malefices deffendus, et nos dictz subgetz relever des charges et oppressions indeues, ayons, par l'advis et déliberacion de plusieurs seigneurs de nostre sang, de noz chiefs de guerre, des gens de nostre royaulme, de nostre grant conseil, de noz finances, faict les ordonnances qui son suivant, etc., etc. » (1).

Notre chanson n'est-elle pas d'accord dans tous ses termes avec cette relation si authentique?

(1) Voir la suite dans le tome XVIII des Ordonnances des rois de France, p. 72.

Vaux-de-Vire, publiés par L. Dubois, p. 157.

1.

A la duché de Normendie
Il y a si grant pillerye
Que l'on n'y peult avoir foyson,
Dieu doint qu'elle soyt appaysie,
Ou il fauldra que l'on s'enfuye
Et laisser chascun sa mayson,
Quant à moy je n'y seray plus
Pour la doubte des cours vestus.
Plus ça : n'y a point d'aysement
Qui nous viegnent voir trop soubvent.

2.

Ils viengnent, par grant ruderye,
Demander ce que n'avons mye
Et nous donnent maint horion.
Encor fault-il que l'on leur dye :
Mes bons seigneurs, je vous en prye,
Prenez tout ce que nous avon.
Je leur donnasse voulentiers,
Se je pensoye avoir de quoy;
Mes, sur ma foy ! tous mes deniers
Et tout mon bien est hors de moy.

3.

Je ne puys faire cortoizie ;
Car povreté me contrarye

Et me tient en subgection.
Je n'ay plus amy ne amye,
En France ne en Normandye
Qui me donnast ung porion.
Dieu veuille mectre bonne paix
Par toute la crestienneté !
Mais que ce soyt à tout jamais ;
Si vivrons tous en loyaulté.

Se crestienneté fust unye,
Nous menasson joyeulse vye
Et mectrions tristesse en prison.
Ceulx par qui c'est, Dieu les mauldye
Et aussy la vierge Marye,
Sans avoir jamais guarison !

XXIV.

CHANSON.

(XVe SIÈCLE.)

BALLADE

SUR LA MORT DU DUC DE BOURGOGNE.

1477.

C'était un beau sujet pour les poètes que l
sastre et la mort de Charles-le-Téméraire so
murs de Nancy. Lui, le plus redoutable des c
liers, il avait tourné le dos devant René de
raine, un adolescent soutenu par quelques b
de soudards recrutés en Allemagne; lui, le
puissant prince de l'Europe, il avait été ass
dans un coin, sans bruit et sans gloire, dép
comme un mort vulgaire, et son corps était
trois jours la pâture des corbeaux et des loups.
tefois cette grande infortune n'inspira guère qu
déclamations vides de sens. Des panégyristes
discrétion, ou des détracteurs sans pitié, on
ploité à l'envi la mémoire du prince déchu; n
su élever la poésie à ce sentiment profond du

heur, si bien exprimé dans l'immortelle prose de Philippe de Comines (1) :

« Je l'ay vu maintes fois habiller et deshabiller en grande reverence et par grans personnages ; et à ceste dernière heure luy estoient passés ses honneurs. Et périt luy et sa maison au lieu où il avoit consenty par avarice de bailler le connestable, et peu de temps après. Dieu luy veuille pardonner ses péchés ! Je l'ay vu grant et honorable seigneur, et autant estimé et requis de ses voisins, un temps a esté, que nul prince qui fust en chrestienté, ou par adventure plus... Il désiroit grande gloire, et eut bien voullu ressembler à ces anciens princes, dont il a esté tant parlé après leur mort ; il estoit autant hardy comme homme qui ait régné de son temps. Or, sont finies toutes ces pensées ! Et le tout a tourné à son préjudice et honte ; car ceulx qui gaignent ont toujours l'honneur. » Il est honorable à un ennemi de parler ainsi de l'homme qui le détestait le plus au monde. Voici une pièce inédite, écrite avec assez de verve, mais dans laquelle on regrette de ne pas trouver la même modération. Elle est extraite du manuscrit de la Bibliothèque royale, Franc. suppl., 208 ; elle a pour titre : *Nouvelles portées en enfer par ung hérault de la mort du feu duc de Bourgogne, le jour qu'il fut tué en bataille devant Nancy.*

Réveillez-vous, Charon, ne dormez plus
Sur l'obscur bord des infernaux paluz.
Equipez tost vostre barque ennuyeuse
Où vous passez mainte âme douloureuse.
Venez quérir ceste ombre tant cruelle

(1) Mémoires, liv. v, chap. ix.

Qui a laissé sa charoigne mortelle,
Qui ne fust onques du sang humain saoulée,
Du propre sang de luy tainte et souillée.
O noble duc de Lorreine René!
De bonne heure certes vous fustes né,
D'avoir vaincu avec les Allemens
Cil qui troubloit les quatre élémens!
Grâces sont deues et mérites aussy
A la noblesse et peuple de Nancy,
Qui résisté ont à son entreprise,
Jusques à tant que par vous ait mort prise,
Et font la fin qu'il avoit desservie,
Correspondant à sa damnable vie.
De trahison estoit plain et d'orgueil:
Or gist en vers, couché soubz ung cercueil
Qui six piés a tant seulement d'espace.
Bien doit avoir aux enfers lieu et place;
Car il n'aima onques paix ne concorde,
Ne n'eust pité, foy ne miséricorde,
Mais cruaulté, felonnie et rancune.
Qui veult le pleure, Dieu j'en loue et fortune.

Le même sentiment d'implacable rancune dépare la chanson que je reproduis ici, comme la meilleure qui ait été composée sur la bataille de Nancy. L'auteur n'en est pas connu, mais l'éloge de Louis XI, qui termine le quatrième couplet, explique assez que sa muse était aux gages du roi de France.

Manusc. de la Biblioth. Roy. n° 7088, f° LXXIV.

llade de la mort du duc de Bourgongne qui fut tué à Nancy en Lorraine.

1.

Or est le parc orguilleux destendu ;
Le fier lyon ne l'a pas bien gardé.
Il a très mal son latin entendu,
Et à son cas simplement regardé.
Il a trouvé avoir ung peu tardé
Au desloger du pays de Lorraine,
Car à la fin il y est demouré,
Et les moutons, la toison et la laine.

2.

Devant le choc il a trop attendu
Et de plusieurs s'est mal contre gardé ;
Aucun tor fait luy a esté rendu.
Myeulx lui vaulsist s'en estre retourné
Il se fust bien autre part séjourné.
Mais advenir luy devoit l'adventure,
Longtemps y a qu'il fut prophétisé :
Cent ans accreu tout se paye en une heure.

3.

Le fier courage d'un homme est abbatu
Pour peu de chose quant à droit est mené ;
On s'est à luy hardyment combatu
Oncques ne fut n'a point ramené.

Tellement fut ilec son demené
Pris à néant par façon dangereuse,
Qu'un dernier jour luy fut là ordonné
Et luy survint une heure malheureuse.

4.

Maints povres gens ont du mal soustenu,
Trop plus par luy que plusieurs n'ont cuyde
Mais qu'a il fait ne qu'est-il devenu
Luy qui estoit sus tous oultrecuydé?
Il a le parc piteusement vuydé.
Puisqu'il est mort ayons bonne espérance :
Car celluy seul à qui Dieu a aydé
S'est travaillé de mettre paix en France.

5.

Pour ce pencez à ce qu'est advenu
Sur ung tel chef qu'estoit tant estimé;
Regardez bien quoy qu'il est devenu,
Souvieigne vous comment il est finé
Luy qui eust d'or ung milion finé,
D'hommes autant et estoit si grant maistre.
Tant fut desfaict et tant exterminé
Qu'à peine nul ne le pouvoit congnoistre.

XXV.

CHANSON.

(XVe SIÈCLE.)

CHANSON DE MOLINET

SUR LA JOURNÉE DE GUINEGATE.

Molinet fut un chanoine de Valenciennes, pensionné de la maison de Bourgogne, et qui a écrit en son temps Dieu sait combien de vers et combien de prose. Sans discuter ici son mérite littéraire, nous lui appliquerons ce que Rabelais a dit du chroniqueur Enguerrand de Monstrelet, savoir « qu'il est baveux comme ung pot à moutarde. » Les trente couplets de la chanson qu'on va lire sont plus que suffisans pour établir ce point.

La bataille de Guinegate eut lieu le 7 août 1479, à peu de distance de Therouenne. Molinet l'appelle dans ses chroniques la journée de la Viefville ou de Guinegate, à cause que le plus fort de l'action se passa entre deux villages ainsi nommés. Voici dans quelles circonstances eut lieu cet engagement mémorable. Le jeune archiduc d'Autriche Maximilien, marié depuis peu à l'héritière du duc de Bourgogne,

était venu mettre le siége devant Thérouenne,
porté par les Français dans la campagne de 1477.
capitaines de l'Artois, de la Champagne et de la Pi
die, informés de cette entreprise, se réunirent
hâte et obtinrent du roi la permission de livrer
bataille, quoique depuis celle de Montlhéry Loui
n'aimait plus qu'on tentât la fortune en si grand a
reil. Mais cette fois les capitaines montraient si bo
volonté, leurs compagnies étaient si bien disciplin
si bien en point, comme on disait alors, qu'on
magina que ce serait le dernier jour des Flama
A la tête des Français était le maréchal Philipp
Crèvecœur, autrefois attaché aux ducs de B
gogne; mais qui depuis la mort de Charles-le-
méraire s'était jeté dans l'autre parti. Il avait
lui les plus renommés généraux du temps, co
Jean de Daillon, seigneur du Lude, gouver
du Dauphiné, le maréchal André de Laval, si
Lohéac, Jean de Torcy, grand-maître des ar
triers de France, et d'autres encore qu'on trou
nommés dans le quatorzième couplet de notre c
son. Les Flamands, quoi qu'en dise Molinet,
vaient de chefs expérimentés que le prince d'Or
et Jacques de Savoie, comte de Romont. Ces
hommes habiles suffirent pour assurer à leur
une victoire que leurs ennemis n'eurent pas
l'avoir crue trop facile. Car, pendant que les
d'armes français s'occupaient les uns à pours
quelques fugitifs, les autres à piller les char
l'infanterie, qu'ils auraient dû défendre, fut éc
par le comte de Romont; toute l'artillerie fut
levée, et quand nos coureurs et nos pillards v

lurent revenir à la charge, ils trouvèrent que la bataille était perdue pour eux.

S'il en est qui désirent en savoir plus long sur la journée de Guinegate, nous les renvoyons aux chroniques de notre Molinet. Ils y trouveront amplement de quoi satisfaire leur curiosite au chapitre 66, lequel commence par ces mots : « Tant excellens » et de merveilleux compte furent les haults et » glorieux exploits du duc Maximilien et de sa ba- » ronie à la journée de la Viefville, que ma foible » plume assez rude n'en polroit escrire le *dixiesme.*» Mais le bon chanoine se moque un peu de son lecteur en parlant de la sorte, car certainement il n'est personne qui ne trouve son récit dix fois trop long. Notre crainte est qu'on ne porte le même jugement sur son poème. Toutefois, nous rapportons celui-ci dans son intégrité parce qu'on y trouvera les choses les plûs plaisantes : par exemple, cette prosopopée du commencement, dans laquelle le poète évoque tous ensemble, les instrumens à vent, à corde et à percussion qui étaient en usage de son temps. Ils sont vingt-neuf substantifs, qui s'alignent en huit vers; c'est l'inventaire d'un luthier mis en rimes. Par contre, vous lirez plus loin des strophes composées uniquement d'épithètes. Puis viennent les outrages les plus bizarres prodigués aux vaincus; les éloges non moins étranges dont sont rémunérés les vainqueurs. Après quoi Molinet amène tant bien que mal une furibonde invective contre Therouenne, dans laquelle il expose les antiquités fabuleuses de cette ville. Enfin, il termine par des *vivats* en l'honneur de Maximilien.

Cette singulière composition, les développem
dont elle est surchargée, les jeux de mots dont
abonde, tout cela est fait pour donner un curi
échantillon de ce qu'était le bel esprit en Flandr
la fin du xv[e] siècle.

Manusc. 7685, f° LXXXV, v°.

1.

Chante Clyo, joue de ta musette
Et si l'accorde à la harpe orphéine;
Chante Amphion, desgorge ta voisette,
Qui de ta harpe assez propre et doulsette
Édifias la cyté Thébeïne.
Chante Mercure, à la verge auréine,
Qui les cent yeulx Argus feit sommeiller,
Vecy le temps qu'on se doict réveiller.

2.

Chante Appolo joyeusement à fin
Que du dieu Pan la fleute se accorde;
Chante Arion qui fuz par un daulphin
Nageant en mer porté sur son doz fin,
Quant il ouyt la doulseur de ta corde.
Nymphes de bois, déesses de concorde,
Dieux amoureux et sereines de mer,
Chantez de voix doulses sans point d'amer.

3.

Sonnez, tabours, trompes, tubes, clarons,
Flustes, bedons, simphonyes, rebelles,
Cymballes, cors doulx, manicordions,
Decacordes, choros, psalterions,

Orgues, herpes, naquaires, challemelles,
Bons échiquiers, guisternes, doulcemelles
Cornemuses, timbres, cloches sonnantes,
Pipetz, flajolz, lucqs et marionnettes.

4.

Chantez, nottez, deschantez, gringotez,
Petitz enfans qui sçavez contrepoinct,
Et nous monstrez par voz chantz fleuretez
Comment François ont esté escrotez,
Ruez par terre et gallez mal à point.
Regraciez Dieu et n'obliez point
Que c'est œuvre saincte et miraculeuse
Pour réprimer leur vantise orgueilleuse.

5.

Ung jeune prince, humble et plain de vaillan
A rué jus, auprès de la Viesville,
L'orgueil de France et dix-huit cens lances,
Dont les cinq cens vertes, perces ou blances
Ont sur le champ receu mort noire et vile,
Et de leurs francs archiers plus de dix mille,
Tesmoing tous ceulx qui d'avoir furent digne
Pour six patars deux de leurs brigandines.

6.

Il a gaigné par sa chevallerie,
Le champ, le val, la montaigne et la plaine
De ces François riches de pillerie,
Et trente-cinq pièces d'artillerie,

Vivres et vins pour boire à pance plaine.
Chantez, Flamans, beuvez à longue alleine
Ches vins franchois en lieu de keute ou bierre,
Voz ennemiz sont mortz et mis en bierre.

7.

Chantez comment François furent domptez,
Battuz, boutez, pillez, esparpillez,
Desordonnez, desrompuz, desmontez,
Desbrigandez, desfaictz, desbarretez,
Esgargatez, esgueullez, exillez,
Percez, lancez, despouillez, desbillez,
Escoutillez de terribles taillans
Oncques Flamans ne furent si vaillans.

8.

Chantez comment furent François vaincuz,
Desbuissonnez, desmembrez, desvestuz,
Desbastonnez, desmanchez, desfullez,
Escartellez, esbouillez, esbaullez,
Esservellez, esbahyz, esperduz,
Chassez, confuz, cravantez, confonduz,
Perduz, penduz, noyez et mis en coffre,
A telz pardons il n'y a point grant offre.

9.

Chantez comment François furent gallez,
Chollez, foulez, roulez, escharbouillez,
Affistollez, pour bondiz pestellez,
Hallez, touillez et battuz de tous lez;

Escarmoufflez, fatrouillez, badrouillez,
Trainez, taillez, retournez, retouillez,
De sang souillez en très-grant habondance.
Oncques François ne furent à tel dance.

10.

Ruthéniens, gens de fer et d'acier,
Hardiz Flamans, vigoureux léonceaux,
Il n'est canon, ne traict de franc archier
Ne François nul qui vous puist desmarchier,
Ains devant vous fuyent comme porceaulx.
Ilz ont senty les cornuz espinceaulx
Dont vous sçavez achever tels poupars;
France vous craint comme petitz lyepars.

11.

Devant Courtray, les esperons dorez
Chéurent jadis en vostre astre et parroche,
Mais maintenant vous estes estorez
En ce hault loz cremus et adorez.
Honneur vous vient, prouesse vous approche
Vive Romont, chevallier sans reproche,
Qui vous acquiert avec les desmanchez
Le très-bon bruyt dont estes exaulsez.

12.

Tygres, grifons, lyons, dragons fumans
Ne sont plus fiers que ceulx qui conduisoient
Anglois, Flamans, Bourguignons, Allemans,
Et ceulx qui lors féirent aux sacquemans

François fuytifz, qui combatre n'osoyent.
Ains par despit vivandiers occisoient
Prestres, herauIx, mères, enfans petitz,
Et les paiges des chevalliers gentilz.

13.

O qu'as-tu fait, France très-crestienne,
Tu es rabie ou fol, ou hors du sens;
Avoir soulois faveur celestienne,
Mais tu as or fureur hérodienne
Puisque tu as occis les innocens
Qui vont criant par milliers et par cens,
Vengeance à Dieu de ceulx qui sont soubz France;
Ung jour viendra que France aura soufrance.

14.

France soustient tirans et Mamelutz,
L'euvre et le nom tesmoigne ce que c'est.
Barbarins, Turcs et Tartarins veluz
Ont plus beaulx noms et sont pyteux trop plu
Que Crievecueur, Chame, Maigny, Clochet,
Torcy, Daillon, de Loheac, Brochet,
Sauvagiere, Mannoury, Pot-la-Vache,
Querquelevant, Pombriant et Gobache

15.

O fleur-de lyz plaine de scorpions,
Tu ne scauras tantost quel sainct requerre.
Rolant est mort, noz vaillans Scipions
Viennent en bruyt et sont mis à la guerre;

Preux et hardiz au besoing pour conquerre
La toison d'or en l'isle de Colcos,
Et pour donner aux François de leurs cops.

16.

Nous avons ducs, maint conte et maint vassal,
Julliers, Rommont, Sainct-Pol, Nanssau, Joigr
Cleves, Crohy, Luxembourg, Mingoval,
Bernes, Fiennes, de nostre ost mareschal,
Bevres, Lannoy, Hanbourdin, Montaigny,
Santes, Boussut, Chanteraine, Wargny,
Renti, Famars, Damprecan, Capdoraz,
Et Sallezart qui vault d'or cent caratz.

17.

Regarde, France, et voy comment besongne
Ton fort flayau, le hault prince d'Orange;
Il a conquis tel honneur, qui qu'en groingne,
Sour les tiens ou pays de Bourgongne.
Qu'il n'y a roy ne roc qui ne s'y renge;
Son bruyt, son loz, sa vertu, sa louange
Sont renommez en Puille et en Calabre.
Il fait trembler France comme feuille en l'arb

18.

Que te semble il du comte de Chimay,
De nostre barbe et du sanglier d'Ardainne?
Ilz ont tenu François en tel esmay
Vers Luxembourg depuis le mois de may,

Qu'ilz n'ont rompu mur, tranché, ne doz d'ane.
Mais plus battuz, plus pellez que doz d'ane,
En leur pourptis nous rendent virelon;
Cop après cop gros chesnes abbat-on.

19.

Toy, Therouenne, abismeuse taisnière,
Gueulle d'enfer, gouffre de Sathanie,
Tu fuz jadis par triumphant manière,
Terre troyenne et royale banière,
Terre d'honneur, terre sans zizanie.
Maintenant es terre de tiranye
Terre sans fruictz, terre prophane et vaine,
Terre stérille et vile terrewaine.

20.

Merovéus, de Troye fugitif,
Duc courageux, descendu de hault roc,
Fut tout puissant père progénitif
Et te donna nom et bruit primitif,
Ainçois que France eut eu ne roy, ne roc.
Rome n'avoit ne corps, ne chef, ne croc,
Quant tu avois Aganipus à roy,
Tu as changé ton nom et ton arroy.

21.

David régnant en Sion la montaigne
Des Belgiens les tours bien amassées.
Puis vint Artus, roi de la Grant-Bretaigne,
Qui te brûla mieulx que verte chastaigne,

Sainture, tours et murailles cassées.
Mais Brunehault, dont on voit les chaussées
Te donna roy, recouvrance et richesse.
Quant guerre ruyt, tout amoureux ry cesse.

22.

Le roy Suart et Ferulphe, son filz,
En ton giron furent roys coronnez;
César, depuis, te vint prendre en ses filz
Et tes enfans furent puis desconfiz
Par les Wandelles en très-grant courroux ne
Ruez, tramez et par terre vannez;
Et lors tu fus Thérouenne appellée
Terre tremblant, terre vaine et pellée.

23.

Nous congnoissons et de plante et de laict,
Ton nom, ton sang, ton père et ta naissance
Tu crois François qui ont assez de plait
Et ont séduit, de quoy il nous desplait,
Ton simple cueur. Reviens à congnoissance
Car si tu faiz planière obéissance
A Marie ta princesse et ta dame,
Pardon auras enfin de corps et d'âme.

24.

Quel nom, quel bruyt, quel tiltre te donra
Prince invaincu, puissant duc d'Autriche?
Tu as dompté par ton hardy courage
Noz ennemys plains de fouldre et d'orage,

Desquelz France est la honteuse nourrice.
Mercy à Dieu et à sa génitrice!
Tu as acquis par haultz faiz glorieux
L'excellent nom de très-victorieux.

25.

Duc, archiduc, duc sans per et sans peur,
Duc sur tous ducz le plus resplendissant,
Tu es seul filz de roy et d'empereur
César Auguste, aucteur et réparcur
Du bien publique en son poing florissant.
A ton père est ce monde obéissant,
Chascun luy doibt foy, tribut et hommage
Ou nom de Dieu dont il porte l'ymage.

26.

Ce que se fait par juste élection
Comme ung romain empereur triumphant,
Et de plus grant poix et perfaiction
Que n'est ung roy dont la succession
Directement vient de père à l'enfant.
L'un est mouton; l'autre est droit éléphant,
Et si des roys aucuns sont bons et sages
Dix en y a qui ont autres usages.

27.

Tous autres roys portent simple coronne
Et sont sacrez de main episcopalle;
Mais l'empereur qui le monde avironne
D'or et d'argent et de fer se coronne

Et est béniet de propre main papalle,
Dedans Rome la cité principalle.
Chef de ce monde et ressort des humains
Reçoit le fruict de l'empire en ses mains.

28.

Or es-tu donc seul filz du roy des roys,
Filz d'empereur, filz du plus grant du monde.
Nul sinon toy n'a trouvé en ses roitz
Si noble sang, si forts bras ne si roidz;
Car seul resplens en gloire noble et monde
Et en toy seul haulte noblesse habonde
Plus qu'en nul autre. Encores tel es-tu
Que tu passes tous autres en vertu.

29.

Tu as bonté, beauté, pytié, clémence,
Magnificence, auctorité, puissance,
Force, justice, tempérence, prudence,
Raison, science, advis, convalescence,
Bénivolence, humilité, sagesse,
Renom, richesse, honneur, port, hardiesse,
Grandeur, haultesse, entendement, mémoire,
Sérénité, bruyt, triumphe et victoire.

30.

Vive ton filz, ton espouse et ton père!
Viz et prospère en ta félicité!
Dieu est pour toy, fortune s'y adhère
Qui considère et voit le dur mystère,

Et peine austère où les tiens ont esté,
Et prens pyté de leur adversité.
Tu as dompté noz ennemys cornuz :
Vive le duc Maximilianus !

XXVI.

CHANSON.

(XVe SIÈCLE.)

BALLADE SUR LA PAIX D'ARRAS.

1482.

La paix d'Arras, signée le 23 décembre 148
le dénouement du règne de Louis XI. Elle c
tuait la France dans les limites que lui donn
deux siècles plus tard les conquêtes de Louis
et (ce qui charmait davantage le vulgaire) ell
dait le repos à la France, forcée depuis dix-se
de se tenir sur le qui-vive. Il était naturel q
conclusion si heureuse mît toutes les populatio
liesse; aussi les chroniqueurs abondent en d
sur les réjouissances qui signalèrent le comm
ment de l'an 1483. « D'icelle bonne paix,
chronique scandaleuse, fut resjoy et joyeulx
noble et très-révérend père en Dieu monseign
cardinal de Bourbon, qui, à l'occasion d'icell
faire en son hostel de Bourbon, à Paris, une
belle moralité, sottie et farce, où moult de
allèrent pour les veoir jouer, qui moult prisèr

qui y fut faict. Et eussent les choses dessus dites esté plus triumphantes, n'eust esté le temps, qui moult fut plouvieux et mal advenant, pour la belle tapisserie et le grant appareil fait en la cour du dit hostel; laquelle cour fut toute tendue de la tapisserie de mondit seigneur le cardinal, dont il avoit grande quantité, et belle. » Par toutes les grandes villes il y eut mêmes divertissemens. C'est à Reims que fut composée la ballade qu'on va lire, probablement à l'occasion d'un groupe que la ville avait fait sculpter pour les fêtes, et qui représentait la Flandre et la France réconciliées par la paix.

Maître Guillaume Coquillard, official du diocèse de Reims, est l'auteur présumé de cette pièce. Elle se trouve dans le recueil imprimé de ses œuvres (1).

(1) Les poésies de Guillaume Coquillart, official de l'église de Reims. Paris, Coustelier, 1723, in-12.

Poésies de Guillaume Coquillart, p. 183.

Ballade quand on cria la paix à Reims.

1.

Vous esperits et vertueulx courages,
Plaisans, honnestes, royaulx et pacifiques,
Sallez à cop de vos nobles bernages,
Engins subtilz, caulx et scientifiques,
Et regardez les euvres déifiques
Dont Dieu nous a si grandement douez,
Que tous nous deux sont au jour d'uy muez
En joyes et chants, en plaisirs et en jeux,
Par ces troys dames lesquelles cy voyez :
C'est France et Flandre et la Paix entre deux.

2.

Vouloir divin a produit ces ouvrages,
Par luy sont faitz ces œuvres mirifiques ;
Du ciel sont cheutes ces plaisantes images
Doulx maintiens et humains angeliques,
Ne sont-ce pas précieuses reliques ?
Pensez que ouy, ainsi fault que croyez
Et pour ce, enfans, soyez tous avoyez
De rendre loz à Dieu celestieulx
Pour ces trois corps qui vous sont envoyez,
C'est France et Flandres et la paix entre deux

3.

Tremblez à cop, envenimez langaiges,
Cuers desloyaulx et gens diabolicques,
Pervers mauldítz, pleins de crueux oultraiges,
Ne descordez à ces joyeulx canticques.
Muer vous fault voz lances et vos picques,
Et que d'armures vous soyez desarmez,
Affin que mieulx ceste paix advoez ;
Et que de cuer loyaulx et vertueux
Vous maintenez tousjours ces pointz liez,
C'est France et Flandre et la Paix entre deux.

Prince François, tes faictz glorifiez
Nous gratulons d'ung désir convoiteux ;
Puisque ces trois ensembles alliez
C'est France et Flandre et la Paix entre deux.

XXVII, XXVIII ET XXIX.

CHANSONS.

(XVe SIÈCLE.)

LES VERTS MANTEAUX.

BALLADES SUR LES FACTIONS DE 1484.

Aux fameux états de 1484, pendant que les princ du sang intriguaient auprès des députés pour se fai adjuger une part dans le gouvernement, au mép des dernières volontés de Louis XI, le duc de Lo raine s'avisa de venir présenter sa requête comi les autres. Il ne pouvait pas se dire de la fami royale vu qu'il n'y touchait que par sa mère, fi du roi René; mais à défaut de naissance il fais sonner bien haut l'immense service qu'il avait ren à la monarchie en détruisant la puissance bourgu gnonne. Il voulait qu'on lui donnât voix au conse plus le duché de Bar, que son grand-père av engagé à la couronne, plus la Provence, dont il prétendait injustement déshérité. C'est le 4 f vrier 1484 que ces demandes furent exposées d vant les états; l'assemblée s'en référa au conse

Les princes français, qui considéraient le duc de Lorraine comme un étranger, trouvèrent fort mauvais qu'il vînt se mêler des affaires du royaume : mais Anne de Beaujeu, qui avait bien retenu cette maxime de son père : « qu'il faut diviser pour régner, » se montra plus favorable aux prétentions du nouveau venu. Elle lui fit rendre le duché de Bar, avec remise de la somme pour laquelle cette terre avait été engagée; et à l'égard du comté de Provence, elle lui promit que la validité de ses droits serait examinée et que justice lui serait faite dans le terme de quatre ans. C'était lui accorder une partie de ce qu'il demandait, celle qu'on ne pouvait décemment retenir, en lui laissant l'espérance du reste, qu'on était bien résolu de ne lui donner jamais. Au moyen de cette transaction à laquelle se laissa prendre le duc de Lorraine, il devint chef de parti, dévoué à la régente et en opposition ouverte à la faction des princes dirigée par le duc d'Orléans.

Il semble que nous soyons bien loin de nos ballades, nous y touchons. Les gens du duc de Lorraine portaient le vert pour livrée : de là la dénomination de *verts manteaux* donnée à ceux de son parti. Ce sont donc les Lorrains qui parlent dans la première des chansons qu'on va lire. Ils menacent leurs adversaires de les mettre à la raison s'ils ne cessent de mécontenter tout le monde. Dans la seconde, un affidé des princes répond que personne ne sera mis à la raison sinon les *vers de terre*, et ce, par l'office du bourreau et le moyen de la potence. Là cesse la polémique. La troisième ballade est une

œuvre de tiers parti. Ce sont les doléances d'un qui prévoit dans les dissensions de la cour une velle guerre du Bien Public. La pensée qui ter le dernier couplet fait honneur à l'auteur, quel soit, qui l'a conçue.

Ces trois ballades se trouvent parmi les œ de Coquillart (1). Il est impossible qu'il les ait toutes les trois; mais on peut lui en attribuer Les opinions émises dans la troisième sont qui, je crois, lui conviendraient le mieux.

I.

1.

Princes qui tenez les très-grans estaz,
Sans regarder la façon et manière,
Vous courroucez tant de gens en ung tas
Que pour vous va c'en devant derrière.
Pour ce maintenez raison droiturière,
Qu'en ce printemps et novelle saison
Les Vers Manteaulx en feront la raison.

2.

Que pensez-vous? Prenez-vous voz esbatz
A mectre sus une telle matière?
Par ce moyen vous forgez grans desbatz
Qui dureront au moins l'année entière.
Et vous dy bien, se ce temps dure guère
Et Dieu reçoit de chascun l'oraison,
Les Vers Manteaulx en feront la raison.

(1) Poésies de Coquillart, p. 170.

3.

Vous faictes tant de gens crier « hélas ! »
En haulte voix, faisant à Dieu prière,
Qu'ensemble touz puissez descendre en bas
Ou puits d'enfer, la teste la première;
Car aussi bien sont métaulx, champs, banière,
Ce temps d'iver. Vous verrez qu'à saison
Les Vers Manteaulx en auront la raison.

Prince, regarde à qui baillié tu as
Toute la charge en ta noble maison ;
Et pense bien comment garder porras,
Les Vers Manteaulx en feront la raison.

II.

1.

Verrez Manteaulx appelez vers de terre
Qui sans raison vous plaignez des estatz,
Advisez de la paix ou de la guerre
Lequel des deux, pour prendre voz esbaz,
Vous vauldra mieulx; car je croy que ung tas
Se n'y pensez par bonne occasion,
Arbres et fourches en feront la raison.

2.

Quant on vouldra, serez tenus en serre
De si très-près que vous crierez « hélas! »
Que vous fault-il? Quérez-vous la desserre
Des malheureux tombez jusquez au bas?
Je vous prometz que desditz et desbatz
Pour le plus tard celle noble saison,
Arbres et fourches en feront la raison.

3.

Aller vous fault, gens paoureux, ailleurs que
Que ceste cour; ce n'est pas vostre cas.
Tirez avant, se n'est pas une aultre erre,
Et que ce soit plus viste que le pas;
Ou aultrement par le juste compas,
Pour le plus tard celle noble saison,
Arbres et fourches en feront la raison.

Prince royal, qui debvez tout conquerre,
Ne pardonnés si grande desraison
A telz mignons; que pour devoir aquerre,
Arbres et fourches en feront la raison.

III.

1.

S'il advient que les Manteaux Vers
Ayent cours, comme chascun pense,
Et que tout voise de travers,
Je dis : ains que l'an ne commence,
Mal contens, ayez espérance :
Congnoissez que le temps s'applique
De ramener sans différence
Ung autre nouveau bien publique.

2.

Soubz umbre de sermens couvers
On baille à qui veult la puissance,
Maiz les fais seront descouvers,
S'il plaist à la divine essence.
Lors on verra la conséquence
De leur faulse et dampnée pratique ;
Car par eulx reviendra en chance
Ung autre nouveau bien publique.

3.

Ung tas de rassotez couars
Ont voulu par leur aliance
Fraper à tors et à travers
Sur les bons serviteurs de France :
Qui fut la vraye cause et substance
Du jadis maulvais bien inique ;
Et les seigneurs pleins d'arrogance
Forgent ung nouveau bien publique.

Ha! prince de haulte excellence,
On te met en une grant picque,
Car soubs ton manteau d'innocence
Se forge ung nouveau bien publique

TABLE.

XIIe SIÈCLE.

XIIIe SIÈCLE.

XIVe SIÈCLE.

XVe SIÈCLE.

FIN.

RECUEIL

DE

CHANTS HISTORIQUES

FRANÇAIS.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BÉTHUNE ET PLO

RECUEIL

DE

HANTS HISTORIQUES FRANÇAIS

DEPUIS

LE XIIe JUSQU'AU XVIIIe SIÈCLE.

AVEC DES NOTICES ET UNE INTRODUCTION,

PAR

LE ROUX DE LINCY,

ANCIEN ÉLÈVE PENSIONNAIRE A L'ÉCOLE ROYALE DES CHARTES.

DEUXIÈME SÉRIE.

XVIe SIÈCLE.



PARIS.

LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉLITE,

9, RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

MDCCCXLII.

INTRODUCTION

DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

Le nombre assez considérable des chansons historiques relatives à l'histoire du XVI[e] siècle m'a forcé de faire quelques changements dans la disposition typographique de cette seconde série. Au lieu de consacrer une notice particulière à chaque chanson, j'ai réuni, dans trois notices générales, les différentes remarques qui m'ont paru nécessaires à l'intelligence des documents dont ce volume est composé. L'histoire moderne commence, ainsi que chacun le sait, avec le règne de François I[er]. Cette partie de nos annales, plus étudiée que la précédente, est aussi mieux connue; c'est pourquoi de longues explications au sujet des événements qui s'y rapportent deviennent inutiles : j'ai donc préféré restreindre mes commentaires et augmenter le nombre des pièces que je publiais.

On trouvera dans ce volume, sur presque les événements remarquables de notre histoire XVIe siècle, une ou plusieurs chansons. Je suis cependant d'avoir pu réunir toutes les pièces du m genre composées à cette époque : chaque jou voyait paraître; et ces chansons, imprimées sép ment ou dans des recueils, étaient répandues profusion parmi le peuple, qui se plaisait à les r ter. Il est facile de se rendre compte de la multipl des pertes qu'on a dû faire en ce genre; on comp que le hasard seul a laissé venir jusqu'à nous q ques-unes de ces feuilles destinées à reproduire impressions fugitives que les événements faisa naître. En considérant sous ce rapport les chan historiques, elles méritent de fixer notre attent C'est donc avec raison que les bibliographes, bibliophiles et surtout les *bibliomanes* rec chent avec un soin minutieux tous ces recueils chansons imprimés pendant le XVIe siècle. On trouve plusieurs dans les grandes bibliothèques bliques, mais beaucoup d'autres (et des plus curie font l'ornement de cabinets particuliers. Grâc l'obligeance des amateurs, j'ai pu choisir dans taines de ces recueils différentes pièces qui ne pas les moins importantes du volume que je pub

Je nommerai ici MM. *Jérôme Pichon*, *Auguste Veinant* et *Giraud*, auxquels j'adresse mes remerciments.

Dans l'impossibilité où j'étais d'imprimer toutes les pièces que je connaissais, j'ai cru devoir ajouter à cette série une table chronologique et bibliographique des chansons relatives à l'histoire du XVIe siècle; seulement j'ai eu le soin de faire imprimer le mot *indication* au commencement du titre des différentes pièces qui n'ont pas trouvé place dans mon volume. J'y ai joint le titre exact de tous les recueils de chansons que j'ai consultés.

Un caractère particulier distingue une grande partie des chansons dont ce volume est composé. Elles sont l'œuvre des soldats et doivent compter au nombre des *chansons populaires*. Chez toutes les nations de l'Europe, on trouve en plus ou moins grande quantité des documents littéraires de cette nature. En France, chaque temps, chaque événement, chaque province, en a produit plusieurs; mais elles n'ont jamais été l'objet d'un recueil ou d'un travail complet (1). Malheureusement, cette tâche devient tous

(1) Parmi les travaux particuliers sur ce sujet, il faut mettre au premier rang l'ouvrage de M. de La Villemarqué : Barzas-Breiz, Chants Populaires de la Bretagne, 2 vol. in-8°, Paris 1839.

les jours plus difficile à remplir : le souvenir de
vieux refrains s'efface; et les hommes de la gé
ration du dernier siècle, qui en savaient encore qu
ques-uns, disparaissent peu à peu.

J'ai signalé, dans l'introduction de la premi
partie de ce recueil, quelques chansons populai
relatives à des événements des XIVe et XVe siècl
mais comme je n'ai pu recueillir que des indicati
ou des fragments assez courts, je n'ai pas insisté
le caractère ni sur le rhythme poétique qui apparti
à la chanson populaire. Je crois devoir y reve
aujourd'hui avec d'autant plus de raison que ce
recherche m'a conduit à constater un fait qui n'est
sans importance, à savoir, que le rhythme emplo
dans la chanson populaire n'a jamais varié par
nous, et qu'il est le même que celui qu'on retrou
dans nos plus anciens monuments poétiques en lang
vulgaire. Ce rhythme est l'*assonance* : « J'appe
» ASSONANCE dans l'ancienne poésie française, a

On trouve encore dans différents ouvrages sur les villes et
provinces de la France quelques chants populaires : Oli
Jules, Histoire de Valence, in-8°, 1831, page 207; Mélanges
graphiques et bibliographiques relatifs à l'histoire littéraire
Dauphiné, par MM. Colomb de Batines et Olivier Jules, in
1838; pages 210, 211, 214, 215; Mémoires de la Société
Antiquaires de France, t. I, page 199; Chansons en dialecte p
tevin, p. 208, 216, tome VIII, p. 225.

» M. Raynouard, la correspondance imparfaite et
» approximative du son final du dernier mot du vers
» avec le même son du vers qui précède ou qui
» suit, comme on a appelé RIME la correspondance
» parfaite du son identique final de deux vers for-
» mant le distique (1). »

Voici un exemple :

Si le roi m'avoit don*né*
Paris sa grand'vil*le*,
Et qu'il m'eût fallu quit*ter*
L'amour de ma *mie*,
J'aurois dit au roi Hen*ri* :
Reprenez votre Pa*ris*,
J'aime mieux ma *mie*
O *gai!*
J'aime mieux ma *mie*.

Quand on étudie avec attention les anciens poèmes historiques désignés sous le nom de chansons de Geste, on retrouve l'*assonance* dans un grand nombre de passages. Certaines versions de ces poèmes sont même écrites dans cette forme : celle de la bataille de Roncevaux, par exemple, publiée par M. Francisque Michel sous le nom de *Chanson de Roland*. Il suffit de comparer un fragment de ce poème avec les chansons populaires de toutes les

(1) Journal des Savants, juillet 1833.

époques pour s'assurer que c'est toujours le m
rhythme. Voici quatre vers de la chanson de Rola

Li reis Marsilus esteit en Sarraguce
Allez en est en un verger suz l'umbre
Sur un perrun de marbre bloi se culche,
Envirun lui plus de vint milie humes (1).

Une autre règle, également signalée par M. R
nouard, dans cette sorte de poétique naissante, c
siste à ne pas compter l'E muet de la quatrième
labe du vers de cinq pieds, ni celui de la sixi
dans les vers Alexandrins. En voici un exemple
du roman de *Garin* :

N'est pas richoise ne de vair ne de gris
Mais est richoise de parens et d'amins
Li cuers d'un homme vaut tout l'or d'un païs (2).

Quant au caractère de ce genre de compositi
il a aussi toujours été le même : simplicité d
d'expression, qui n'exclut pas cependant l'esprit; c
tains traits satiriques; hardis parfois, mais aussi t
jours vrais. Voici une chanson qu'un berger de la

(1) La Chanson de Roland ou de Roncevaux, du XIIe siè
publiée pour la première fois par Franç. Michel, 1 vol. in
page 1.

(2) Roman de Garin-le-Loherain, publié pour la prem
fois par M. P. Paris, t. II, p. 212.

logne a chantée l'année dernière à l'un de mes condisciples de l'École des Chartes, M. Alexandre Teulet, qui me l'a communiquée. Je m'empresse d'autant plus de la publier qu'elle a un caractère historique et semble faire allusion à quelqu'une des grandes favorites qui ont été célèbres pendant les deux derniers siècles.

1 C'est le roi entrant dans Parise,
Salua toutes les dames;
La première qu'il salua
C'est la belle marquise.

2 Marquis, t'es plus heureux qu'un roi
D'avoir une femme si belle,
Si tu voulais j'aurais l'honneur
De coucher avec elle.

3 — Ah! mon roi, ça vous est permis,
Car vous êtes roi de France;
Mais si vous n'étiez pas mon roy,
J'en aurais ma vengeance.

4 — Mary, ne te fâche donc pas,
T'auras ta récompense,
Je te ferai dans mes armées
Beau maréchal de France.

5 — Habille-toi bien proprement,
Coiffure à la dentelle,
Habille-toi bien proprement,
Comme une demoiselle.

6 Adieu, ma mie, adieu, mon cœur,
Adieu, mon espérance,
Puisqu'il te faut servir le roi,
Séparons-nous d'ensemble.

7 Mais la reine lui fit un bouquet
De ses belles fleurs de lyse,
La bonne odeur de ce bouquet
Fit mourir la marquise.

8 Le roi lui fit faire un tombeau
De ces belles pierres de lyse,
Il envoya son Mirebeau
A la mort de la marquise.

On trouve encore dans les différentes provinces la France des chansons populaires pleines de grâc de poésie. En voici une qui appartient à la Fr che-Comté, et dont je dois communication à M. B zeux, l'auteur de *Marie*.

LES TROIS PRINCESSES.

1 Derrièr' chez mon père
(Vole, mon cœur, vole!)
Derrièr' chez mon père
Y a un pommier doux, (*bis*)
Tout doux,
Et iou!
Y a un pommier doux.

2 Trois belles princesses
(Vole, mon cœur, vole !)
Trois belles princesses
Sont couchées dessous, (*bis*)
Tout doux,
Et iou !
Sont couchées dessous.

3 — Çà, dit la première
(Vole, mon cœur, vole !)
Çà, dit la première,
Je crois qu'il fait jour (*bis*)
Tout doux,
Et iou !
Je crois qu'il fait jour.

4 — Çà, dit la seconde
(Vole, mon cœur, vole !)
Çà, dit la seconde,
J'entends le tambour, (*bis*)
Tout doux,
Et iou !
J'entends le tambour.

5 — Çà, dit la troisième,
(Vole, mon cœur, vole !)
Çà, dit la troisième,
C'est mon ami doux. (*bis*)
Tout doux,
Et iou !
C'est mon ami doux.

6 Il va à la guerre,
(Vole, mon cœur, vole !)
Il va à la guerre
Combattre pour nous, (*bis*)

Tout doux,
Et iou !
Combattre pour nous.

7 S'il gagne bataille,
(Vole, mon cœur, vole !)
S'il gagne bataille,
Il aura mes amours, (*bis*)
Tout doux,
Et iou !
Il aura mes amours.

8 Qu'il perde ou qu'il gagne,
(Vole, mon cœur, vole !)
Qu'il perde ou qu'il gagne,
Il les aura toujours, (*bis*)
Tout doux,
Et iou !
Il les aura toujours (1).

Je terminerai ces observations préliminair
indiquant ici les différentes pièces de ce volume
faut ranger parmi les chansons populaires :

(1) M. X. Marmier, page xx de son introduction des
populaires du Nord, a cité plusieurs couplets de
chanson.

J'espérais, dans cette seconde série, termin
Recueil des chants historiques français;
l'abondance des documents relatifs au XVIe s
m'a forcé de faire pour cette époque un volume sé
Dans une troisième série, je publierai les chan
relatives aux XVIIe et XVIIIe siècles, un appendice
Recueil, et une table générale de noms d'homm
de lieux.



CHANSONS

RELATIVES

AUX RÈGNES DE LOUIS XII ET DE FRANÇOIS Ier.

ANNÉES 1500 A 1547.

NOTICE.

Les événements du règne de Louis XII ont été le sujet d'un certain nombre de compositions poétiques. Mais ce sont plutôt des œuvres savamment élaborées par les rimeurs officiels de cette époque, que des chansons échappées à la verve plaisante et satirique de la nation : aussi je n'ai pas dû les faire entrer dans mon recueil, et je me suis contenté de les signaler dans mes indications bibliographiques. Cependant, dejà vers cette époque on commence à rencontrer les traces de ces chansons populaires composées par les soldats *aventuriers* de France et qui deviennent si communes pendant le règne de François Ier et celui de son fils. Ainsi, Brantôme nous a conservé un couplet de celle qui fut chantée, en 1513, après la déroute de Novarre; et j'ai pu reproduire la ballade caennaise qu'un certain Pierre de La Longue, écolier de cette ville, a faite contre les Lansquenets que Louis XII avait pris à son service. Quant à la ballade sur la reddition de Gênes, c'est l'œuvre de Jean d'Auton, chroniqueur officiel du roi Louis XII. L'auteur nous apprend lui-même dans quelle circonstance elle a été écrite : « En Ast se reposoit le roi

» lors ; et lui un jour, se sentant délibéré, dit q
» vouloit essayer en son harnois et chevaucher
» coursiers de son écurie pour s'en aider à la ba
» laquelle chacun espéroit...... Tandis qu'il se
» armer, je dépliai mon papier, et m'approchant
» et lui dis : « Sire, j'ai fait une petite ballade touch
» Genevois (*Génois*) ; s'il est vostre plaisir de l'o
» l'ai ici. » Lors me commanda que je la lusse ; ce
» fis comme s'ensuit (1). »

Le même chroniqueur a composé différentes p
épîtres, rondeaux, lais ou ballades sur les événe
du règne de Louis XII. Ce ne fut pas le seul, et
Marot, André Delavigne, Saint-Gelais et d'autres
moins connus se sont exercés sur le même sujet.
de Bretagne, femme de Louis XII, a été principal
exaltée par ces poètes. La chanson en vingt-quatr
plets que Jehan Le Maire de Belges a consacrée à l
valescence de cette princesse, est un modèle
sortes de compositions. Mieux inspiré que de cou
Jehan Le Maire a rencontré dans cette pièce, bea
trop longue, quelques traits poétiques. A vrai dire,
de Bretagne fut une princesse digne en tout point
spirer de pareils éloges. Pleine de grâces, plei
vertus, elle apporta sur le trône toute l'élévation d
toute la bonté de cœur qui font les grands princes
mérita de partager le sceptre avec celui qui fut
nommé le *Père du peuple*.

Les deux petites pièces de Jehan Marot n'ont j
té imprimées. Elles nous révèlent un fait de sa vi
n'était pas encore connu.

(1) Chroniques de Jeean d'Auton, publiées pour la
mière fois en entier, etc, par L. Jacob, bibliophile.
1836, in-8°, t. III, p. 288.

Si je n'ai pu trouver qu'un petit nombre de pièces ayant rapport au règne de Louis XII, en récompense, je suis parvenu à réunir sur celui de François Ier des documents aussi multipliés que remplis d'intérêt. Les chansons que je publie relatives à cette époque s'élèvent à plus de quarante, et j'en indique beaucoup d'autres que je n'ai pas cru devoir faire entrer dans mon travail. Aucun des événements remarquables du règne de François Ier n'est passé sous silence, et plusieurs de ces événements sont appréciés sous un jour tout nouveau. Ainsi, la victoire de Marignan, le siége de Mézières, la défaite de Pavie et la captivité du roi, la trahison du connétable de Bourbon, les querelles longues et sanglantes de François Ier et de Charles-Quint, sont tour à tour célébrés dans ces chansons.

Près de la moitié des pièces qui vont suivre se distingue par un caractère particulier, celui que j'ai assigné précédemment aux chansons populaires. Elles sont l'œuvre des soldats *aventuriers*, ces enfants perdus de nos armées au XVIe siècle, ceux là même que le connétable de Bourbon entraîna avec lui dans ses grandes expéditions. Brantôme, qui avait connu personnellement plusieurs chefs de ces bandes indisciplinées, en parle de la manière suivante : « D'autres les ont appelez *advanturiers de* » *guerre tirez delà les montz*, et aussi que tels les trouve- » rez vous mesmes, dans les vieux romans du roi Louis XII » et du roi François premier, au commencement ; et peints » et représentez dans les vieilles peintures, tapisseries et » vitres de maisons anciennes ; et Dieu sçait comment » représentez et habillez plus à la pandarde vrayement, » comme l'on disoit de ce temps, qu'à la propreté, por- » tans des chemises à longues et grandes manches, » comme Bohémes de jadis ou Mores, qui leur duroient

» vestus plus de deux ou trois mois sans changer,
» que j'ay ouy dire à aucuns ; monstrans leurs poi
» velues, pelues et toutes descouvertes ; les chauss
» bigarrées, découpées, déchiquetées et ballafrées
» plupart monstroient la chair de la cuisse, voi
» fesses (1). »

François Ier avait été obligé d'employer ces t
indisciplinées pendant les guerres d'Italie. Ell
tardèrent pas à devenir un véritable fléau p
France ; et, comme les *Routiers* des XIIe et XIIIe s
et les *Grandes Compagnies* du XIVe (2), elles rava
plusieurs de nos provinces. La Normandie eut pri
lement à souffrir de leurs désordres et, dès l'année
une ordonnance royale avait été promulguée dans
de les arrêter. Cette ordonnance parle des avent
avec plus de mépris encore que ne le fait Bran
« Et par les dites longues guerres, y lit on, se s
» vez quelques *advanturiers*, gens vagabondz, c
» meschantz, flagitieux, abandonnez à tous vice
» rons, meurtriers, rapteurs de femmes et de
» blasphémateurs et renieurs de Dieu, cruelz,
» mains, immiséricordieux, faisants de vice vertu,
» ravissantz, faictz pour nuyre à chascun, ne vo
» ne sachantz nul bien ne service faire ; coustum
» manger et dévorer le peuple, le desnuer et desp
» de tout son bien, perdre, gaster et dissiper t
» qu'ilz trouvent, battre, mutiler, chasser et m
» bonhomme hors de sa maison ; tuer, martyris
» pauvres subjectz, et leur faire plus d'oppresse,

(1) Capitaines françois, t. III, p. 244.

(2) Voyez, au sujet des *Routiers* du XIIe siècle et des
Compagnies, deux articles de la Bibliothèque de l'Éc
Chartes, de MM. Geraud et Freville, t. III, p. 125 et

» lence et cruaulté que nulz ennemiz, fussent-ils Turcz
» et infidèles, ne voudroient faire ny penser (1). »

Comme on doit le croire, de tels hommes n'ont apporté, dans les chansons qu'ils consacraient au récit de leurs exploits, ni beaucoup d'art, ni beaucoup de délicatesse. En revanche, ils ont toujours présenté un tableau fidèle des événements dont ils parlaient. Au point de vue historique, il est juste d'accorder à ces chants populaires une certaine valeur. Ils peuvent servir à l'éclaircissement d'un fait ignoré ou mal connu. Comme exemple, je citerai la seconde des chansons, relative au règne de François Ier, qui se rapporte au capitaine Pierre de Navarre.

Menacé par une grande partie de l'Europe, le roi n'hésita pas à employer tous les moyens pour résister à la ligue redoutable formée contre lui; c'est pourquoi il fut heureux de pouvoir engager à son service l'un des chefs d'aventuriers les plus célèbres de ce temps, le comte Pierre de Navarre. Après avoir été long-temps à la solde de l'Espagne et rendu de grands services à cette puissance contre les Maures d'Afrique, Navarre fut fait prisonnier à la bataille de Ravenne, en 1512; il languit pendant deux années. Soit dédain, soit tout autre motif, Ferdinand refusa de donner un seul ducat pour le racheter : aussi le capitaine accepta-t-il avec empressement les offres de François Ier. Brantôme a consacré à Pierre de Navarre une page curieuse.

« Les Espaignols pour lors parloient de luy de ceste
» façon : « Ce comte Pedro de Navarre estoit un homme
» qui avoit atteint de grands honneurs en guerre, pour

(1) Floquet, Histoire du Parlement de Normandie, t. II, p. 21, au sujet des Aventuriers. Voyez aussi Rabelais, *Gargantua*, livre I, chap. XXVI.

» une finesse estrange, art et singulière façon à pr
» places, sans pourtant qu'il eust autrement a
» splendeur de lignage. »

» Voilà comment ils en parloient; et pourtan
» donnèrent le titre de comte et de don. Prenez l
» qu'il ne le fust de race, mais il l'estoit par sa v
» et ses mérites. Je l'ay ainsy ouy dire aussi à M
» Montluc que les Espaignolz le tenoient ainsy, pos
» de despit qu'ils eurent contre luy de quoy il les
» quictez, et pris le party des François; car il n'y a
» au monde qu'ils hayssent plus qu'un révolté
» deschiffrent le plus et en disent plus de mal.
» qu'eust-il faict, le pauvre diable? Le voylà pris, le
» confiné en une prison et puis mis à rançon. Jamai
» roy ne luy voulut donner un seul ducat pour le ra
» ter. Voylà le roy Françoys qui le void desespe
» mal content, luy offre la délivrance de sa ranç
» prison, et le prend à son service. J'ay ouy dire q
» roy Ferdinand n'en fist plus cas, le soupçonnant
» n'eut pas bien faict en ceste bataille, ou qu'il eut
» ce jeu exprès pour faire perdre la bataille; et pou
» le quicta là et le desdaigna. Son avarice en fut
» aussy la cause. Tant y a que le roy ne se repentit p
» de se servir de luy en plusieurs bons endroictz, co
» à la prise du chasteau de Milan, où il cuyda mo
» soubs la mine et les pierres qui le couvrirent tout,
» sans grand danger de sa vie (1). »

D'après la chanson faite par les aventuriers et que
placée avec raison, je crois, sous l'année 1515 (2), F
çois Ier commença par donner à Pierre de Navarr

(1) Brantôme, Capitaines étrangers, t. I des Œuvres c
plètes, in-8°, p. 93.

(2) Voir la chanson, n° VI.

commandement de dix mille aventuriers gascons que ce dernier fit embarquer à Lyon pour aller, soi-disant, combattre les Infidèles. Notre chanson seule parle de ce fait, qui n'est pas sans importance. Il semble être confirmé par ce passage d'une lettre qu'écrivait à ses alliés le roi Ferdinand, en les engageant à se méfier du nouveau roi de France et des préparatifs de guerre qu'il faisait : « Est-ce pour défendre la Bourgogne qu'un train » immense d'artillerie défile dans le Lyonnais et gagne » insensiblement les montagnes? Est-ce encore pour dé» fendre la Bourgogne, que l'Allemagne lui fournit jus» qu'à dix mille Lansquenets, que le duc de Gueldres lui » rassemble dans ses états six mille fantassins d'élite, » que *Pierre de Navarre, mon sujet rebelle, vient jus» que sur les frontières de mon royaume lever dix » mille Gascons ou Basques* (1)? »

Un pareil témoignage donne encore plus d'intérêt et de piquant aux faits qui nous sont révélés par cette chanson.

CHANSONS

SUR LA BATAILLE DE MARIGNAN.

Le roi Ferdinand n'avait pas tort, car aussitôt que François Ier eut rassemblé les troupes nécessaires, il se prépara à reconquérir le Milanais. Il passa les monts, et battit les Suisses qui étaient chargés de les défendre. Enhardis par ce premier succès, les Français continuèrent leur marche et se rendirent maîtres d'une grande partie du Milanais. Ils avaient à leur tête un roi jeune

(1) Histoire de François Ier, par Gaillard, t. I, p. 127.

et hardi, plein de confiance dans son armée, qui
conduite par de vaillants capitaines. Bayard, La
moille, Montmorency, le connétable de Bourbon
Palice marchaient à côté de François Ier. C'est p
quoi les Aventuriers qui accompagnaient l'armée r
taient la chanson qui commence ainsi (1) :

Le roi s'en va delà les monts (*bis*),
Il menra force piétons,
Ils iront à grant-peine.
L'aleine, l'aleine, me fault l'aleine.

Le roi vint camper sous les murs de Marignan;
là qu'après avoir été sur le point de conclure la paix,
attaqué par les Suisses, dont le cardinal de Sion ava
nimé le zèle et qu'il avait poussés de nouveau au co
François Ier accueillit avec joie l'occasion d'une gr
bataille, et vit bientôt toutes les chances tourner
aveur. Il se comporta vaillamment; car, ainsi que l
Brantôme, « n'ayant pas encore vingt-deux ans, il
» si grandes appertises d'armes que jamais on n
» mieux faire en combattant. Il s'y méla si bien q
» fust en grand danger, car sa grande buffe luy fut
» cée à jour d'un coup de pique (2). »
On sait que la nuit ayant surpris les combattant
couchèrent tous pêle mêle. Les Suisses, aux pre
rayons du jour, s'étant précipités de nouveau sur
tillerie française, furent vigoureusement repoussés
viron dix à douze mille restèrent sur le champ d
taille; les autres se sauvèrent avec leur général, le ca
de Sion, « en quoy, remarque Brantôme, ils ne

(1) Voir la chanson, n° II.
(2) Capitaines françois, t. I, p. 225, édit. in-8°.

» ce qui est dit dans une chanson des advanturiers de ce » temps, » dont il nous a conservé un couplet.

Surpris par la nuit au milieu de ses hommes d'armes, François Ier coucha sur le timon d'une charrette, trouva quelques heures de sommeil, et le lendemain fut aussi frais et disposé à *mener les mains comme auparavant*, ainsi qu'il le fit bien paraître.

La victoire que les Français remportèrent à Marignan eut beaucoup de retentissement dans les différentes cours de l'Europe, et l'on conserve aux Archives du royaume une lettre de l'ambassadeur de France en Angleterre dans laquelle ce dernier rapporte qu'à la nouvelle de cette bataille Henri VIII ne put cacher son dépit, et même qu'il versa des larmes.

Des poésies de toute nature, mais principalement plusieurs chansons, furent composées sur la bataille de Marignan. Ainsi, outre les trois pièces que je publie, je cite le couplet d'une chanson faite par les Aventuriers, le seul que Brantôme nous ait conservé. De même dans le recueil intitulé *Galanteries des rois de France*, attribué à Sauval, il est dit, en parlant de la mort de Mademoiselle de Limeuil, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, qu'elle se faisait répéter la *Défaicte des Suisses* (1). Enfin, il ne serait pas impossible de

(1) Quand l'heure de sa fin fut venue, elle fit venir son valet appelé Julien;....... celuy-cy, entr'autres talens, jouoit parfaitement du violon: « Julien, luy dit-elle alors, prenez votre violon et sonnés moy toujours, jusqu'à ce que vous me voyiez morte, car je m'y en vais, la Deffaite des Suisses. Et quand vous serez sur le mot : *Tout est perdu*, sonnez le pas quatre ou cinq fois le plus piteusement que vous pourrez. » Ce que fit Julien, et elle-même luy aidoit de la voix; et quand ce vint *Tout est perdu*, elle réitéra par deux fois et, se retournant de l'autre coustés du chevet, elle dit à ses compagnes : « Tout est perdu à ce coup. » Et à bon escient, car elle décéda à l'instant. (Anecdotes secrètes et amoureuses de la cour de France, depuis 1200 jusqu'en 1600, par Sauval. Manuscrit.)

retrouver encore d'autres pièces relatives au n
sujet.

Des trois chansons que j'ai réunies sur la batail
Marignan, la première est l'œuvre de Jean-Ge
Alione d'Asti, qui florissait dans les dernières an
du xve siècle et au commencement du xvie. Ce jo
chanteur consacra ses veilles à la composition de f
populaires, moitié françaises, moitié italiennes. Il é
aussi plusieurs petits poèmes et quelques chanso
français, destinés à célébrer les victoires des seign
d'Asti, sa ville natale, qui n'étaient autres que les
de France, devenus possesseurs de ce comté en 1
par le mariage de Valentine de Milan avec Louis d
léans, second fils de Charles V.

Alione expia par une assez dure captivité la lic
de quelques unes de ses poésies; aussi la plus re
quable de ses œuvres est consacrée à la liberté.
une pièce de vers qui commence ainsi :

Il n'est estat plus digne en lieu terrestre
Que liberté......

Les œuvres d'Alione sont de la plus grande ra
M. Brunet; notre habile bibliographe, en ayant ac
un exemplaire, réimprima ces œuvres en 1836 (1
c'est d'après cette réimpression que je donne la cha
sur la bataille de Marignan.

La seconde pièce, composée par les Aventurier
l'armée française, se trouve dans un recueil de chan
imprimé dans la première moitié du xvie siècle, et

(1) Poésies françaises de J.-G. Alione (d'Asti), compo
de 1494 à 1520, publiées pour la première fois en Fra
avec une notice biographique et bibliographique, par J
Brunet; Paris, Silvestre, 1836, in-8°. Goth.

le libraire Techener a donné une édition tirée à soixante-seize exemplaires en 1855, dans sa Collection de joyeusetez, facéties et folatres imaginacions, etc. Cette pièce est à la fin du recueil intitulé LA FLEUR DES CHANSONS.

La troisième chanson est extraite d'un livre fort curieux dont voici le titre :

LE DIFFICILE DES CHANSONS. PREMIER LIVRE, CONTENANT XXII CHANSONS NOUVELLES A QUATRE PARTIES, EN QUATRE LIVRES, DE LA FACTURE ET COMPOSITION DE MAISTRE CLÉMENT JENNEQUIN. IMPRIMÉES NOUVELLEMENT A LYON PAR JACQUES MODERNE, DICT GRAND JACQUES, DEMOURANT EN RUE MERCIÈRE, PRÈS NOSTRE-DAME DE CONFORT.

Ce titre est suivi de la table des chansons, et la dix-septième, intitulée *la Guerre*, est celle que je publie. De chaque côté de ces mots, *la Guerre*, sont figurés deux petits canons. Le volume, composé de trente et un feuillets, a la forme d'un petit in-4° oblong tout à fait pareil à nos albums actuels. Chacune des chansons est accompagnée de la musique, et c'est principalement cette musique qui donne de l'importance aux paroles, assez insignifiantes, que Jennequin a jointes à son œuvre. Pendant le XVI[e] siècle, cette chanson de la Guerre eut beaucoup de célébrité. On se plaisait à l'entendre répéter; ainsi, Noël Dufail, seigneur de La Hérissaye, qui écrivit dans la seconde moitié du XVI[e] siècle son livre intitulé : *Les Contes et Discours d'Eutrapel* (1), dit à ce propos les paroles que voici : « Comme, par » exemple, quand l'on chantoit la chanson de *la* » *Guerre*, faite par Jennequin, devant ce grand roi » François, pour la victoire qu'il avoit eue sur les Suisses,

(1) Les Contes et Discours d'Eutrapel, par le feu seigneur de La Hérissaye, gentilhomme breton, 1585 ; Rennes, in-8°.

» il n'y avoit celuy qui ne regardast si son espée
» au fourreau, et qui ne se haussast sur les orteil
» se rendre plus bragard et de la riche taille (1).

Je dois à M. Giraud la communication du rare
rieux volume des chansons de Jennequin, dont il
voulu m'autoriser à reproduire aussi la musique.

CHANSONS

SUR LA LEVÉE DU SIÉGE DE MÉZIÈRES PAR LES IMPÉ

ÉLOGE DU CHEVALIER BAYARD.

Vers la fin de l'année 1521, la ville de Mouzor
été surprise par les Impériaux, le comte de Nass
marchait à leur tête, résolut de s'emparer de Mé
Il espérait par ce moyen se faire un point d'appui
lieu de la France. Cette conquête semblait facile,
zières était à peine en état de défense; les fortifi
tombaient en ruines; armes, vivres, soldats, tout
quait; mais Bayard en était gouverneur. Aussi, l
taine Grand-Jean Picart qui, du service de Franç
était passé à celui de l'empereur, disait au co
Nassau : « *Je voudrais qu'il y eût dans la plac*
mille hommes de plus, et le chevalier Bay
moins. »



Jean Picart avait raison, car Bayard, somm
rendre, répondit qu'il s'en garderait bien et
corps entassés des ennemis seraient le seul pont
quel il sortirait de la ville. Le siége commença d

(1) Page 105.

les Impériaux déployèrent contre la ville tous les moyens qui étaient en leur pouvoir; « ce n'étoit, dit Du Bellay, que » canonnades, que bombes, que boulets enflammés. » Bayard, abandonné par une partie de ses troupes, ne s'intimida pas, et résista pendant plus de six semaines, avec moins de mille soldats, à une armée de trente-cinq mille hommes et à une forte artillerie. Il imagina tant de ressources qu'il donna le temps au connétable de Bourbon et aux ducs de Vendôme et d'Alençon de venir à son secours. Une lettre de François Ier à sa mère nous apprend comment ce prince accueillit cette nouvelle :

« A MADAME,

» Madame, tout à s'teure ynsi que je me vouloys mettre o lit, est arivé Laval, lequel m'a aporté la serteneté du levement du syége de Mésyères. Je croy que nos anemys sont en grant peine, veu la honteuse retrète qu'il ont fete : pour tout le jour de demayn, je soré le chemyn qu'ys prendront, et selon cela il nous fodra gouverner; et s'il ont joué la Passion, nous jourons la Vanganse. Vous suplyant, Madame, vouloir mander partout pour faire remercyer Dieu, car sans poynt de fote, il a montré se coup qu'il est bon Françoys.

» Et fesant fyn à ma lettre, remettant le tout seur le porteur, pry à Dieu qu'yl vous doint très-bonne vie et longue.

» Votre très-humble et très-obeyssant fils,

» FRANÇOYS. »

La défense de Mézières est un des plus beaux faits d'armes de la vie du chevalier Bayard, qui abonde en

actions de ce genre. Aussi n'est-il pas surprenan
des chansons populaires en aient consacré le sou

Les pièces que je reproduis ici sont copiées d
les originaux conservés dans un volume de la B
thèque royale. Il en existe d'autres encore, ainsi
peut le voir, dans nos indications bibliographiqu

CHANSONS

SUR LA PRISE D'HESDIN.

La veille de Noël de l'année 1521, François I
son armée manœuvrait entre Douai et Valenci
pour s'opposer aux troupes impériales; on apprit
à coup que la ville d'Hesdin avait été presque aba
née. Le roi envoya aussitôt le connétable de Bo
avec ordre de s'en emparer. Voici comment Du
rapporte cette expédition :

« Estant donc nostre armée remise ensemble
» plaine d'Artois, arrivèrent nouvelles que dedan
» din il n'y avoit aucuns gens de guerre; et en eut
» vertissement monsieur de Vendosme, et que le l
» main se devoit faire une grande assemblée au d
» de Hédin, pour faire les nopces de la fille du rec
» général d'Artois, soubs opinion que nostre armé
» encore de là l'eau. Par quoy le roy conclut d'
» voyer en extrême diligence monsieur de Bo
» avecques la trouppe qu'il avoit amenée, et mo
» de Vendosme avecques son arrière-garde, et le
» de Sainct-Pol avecques les six mille hommes des
» il avoit la charge, lesquels partans d'Andinfe

» estoit à trois lieues de Arras, encore que les pluies
» fussent continuelles, feirent telles diligence que ceux
» de Hédin, devant qu'ils sceussent le partement de
» nostre armée, la virent devant leurs portes. La ville
» soudain fut assaillie, laquelle, après avoir enduré qua-
» rante ou cinquante coups de canon, fut emportée d'as-
» saut. Et y fut trouvé un merveilleux butin, car la ville
» estoit fort marchande, parce que de toute ancienneté
» les ducs de Bourgongne y avoient faict leur demeure
» principale (1). »

Tel est le fait auquel se rapportent trois chansons composées par les aventuriers français. On s'aperçoit aisément que les deux premières ne sont que la même pièce avec variantes et additions; il m'a paru curieux de reproduire une double version de ces chants populaires.

CHANSONS

SUR LA BATAILLE DE PAVIE ET SUR LA CAPTIVITÉ DE FRANÇOIS Ier.

La bataille de Pavie et la captivité de François Ier, que cette bataille entraîna, doivent être comptées au nombre des grands événements du XVIe siècle.

Si le conseil des plus vieux généraux, de La Tremoille, de La Palisse et d'autres avait été suivi, ce désastre ne serait pas arrivé; l'amiral Bonnivet, principal moteur de cette bataille, ne racheta qu'à demi son imprévoyance en se faisant bravement tuer par les Lansquenets de

(1) Mémoires de Martin Du Bellay, liv. I, année 1521.

Bourbon. Quant à François Ier, il se conduisit da
cette bataille comme un brave chevalier. On lit av
plaisir ces lignes écrites par Brantôme :

« Ce grand roy François donc, faisant ceste journ
» l'office d'un bon capitaine et d'un brave guerri
» donne si vaillamment dedans les ennemis que d'ab
» dade il tue de ses mains royales don Hernando Ca
» triota, illustre capitaine, descendu des roys de Mac
» doine ; il tue encore de sa main l'alfier du comte
» Salme, qui estoit capitaine d'une compagnie d'All
» mans ; et tua aussi dom Hugo de Cordona, alfier
» la compagnie de gendarmes du marquis de Pescai
» Enfin là où donna le roy et sa trouppe furent mis
» pièces deux compagnies et la cavalerie de Bavièr
» que Ferdinand, roy des Romains, avoit envoyé à l'e
» pereur son frère. Et ce roy avec sa trouppe esbra
» si bien la bataille de dom Charles de Lannoy et
» Bourbon, que si un chacun eut faict comme luy,
» M. de La Palice qui fit la première charge, la batai
» estoit gaignée pour le roy (1). »

Jacques de Chabannes, seigneur de La Palice, q
les Espagnols appelaient souvent *el capitan La Pali*
grand mareschal di Francia, fut tué à cette batail
Après avoir long-temps combattu, La Palice, privé
son cheval, se jetait à pied au milieu des Suisse
quand le capitaine Castaldo le fit prisonnier. En con
dérant ce beau vieillard, l'Espagnol reconnut à la riches
de son armure que c'était un chef de l'armée et qu'il
pourrait avoir une bonne rançon, quand un autre ca
taine, appelé Buzarto, survint et prétendit partager ce
prise avec Castaldo, qui s'y refusa : « Eh bien, dit l'aut

(1) Capitaines illustres françois, t. I, p. 229. François Ier

ce ne sera ni pour toi ni pour moi, » et d'un coup d'arquebuse il cassa la tête au malheureux prisonnier. Chabannes avait assisté à toutes les grandes batailles livrées sous Charles VII, Louis XII, et François Ier; à celle de Fornoue, en 1495; à Cerignole, en 1503; à Aignadel, en 1509; à Ravennes, à Guinegate en 1512 et 1515, à Marignan, enfin à plusieurs autres expéditions dans lesquelles il s'était toujours couvert de gloire.

Ce n'est donc pas sans raison que dans la chanson des aventuriers de France (voir la seconde chanson sur la bataille de Pavie) on le désigne comme un *noble gens d'armes*, et qu'il partage avec François Ier les honneurs de la complainte populaire.

La Palice ne fut pas le seul grand capitaine qui mourut à Pavie; ainsi La Tremoille, Bonnivet, Chaumont d'Amboise, Lambesc, le bâtard de Savoie, le maréchal de Foix et d'autres encore périrent avec lui. François Ier lui-même nous a laissé dans une épître en vers l'histoire de cette bataille; il donne quelques détails sur la manière dont il fut fait prisonnier.

Et là je fuz longuement combatu
Et mon cheval mort sous moy abatu.
Dehors du parc pensans sauver leur vie,
Des nostres assez, estant peu leur amie,
Furent rompuz, prisonniers et deffaitz;
Ceulz-là je nomme en vertu imparfaitz.
. . . .

Le roi dit encore en parlant à la dame pour qui son épître a été écrite :

Assez souvent sy me fut demandée
La myenne foy qu'a toy seule ay donnée,
Mays nul ne peult se vanter de l'avoir.

Il continue :

De toutes parts lors dépouillé je fus.
Rien ne servit, deffense ny refus,
Et la manche de moy tant estimée
Par lourde main fut toute despecée.
Las ! quel regret en mon cœur fut bouté,
Quant sans deffense ainsy me fut osté
L'heureux présent par lequel j'ay promis
Point ne fouyr devant mes ennemys !
Mais, quoy ! j'estoys soubz mon cheval à terre
Entre ennemis alors porté par terre,
Dont ma deffense à l'heure ne valut ;
Contre mon gré aussi Dieu le voulut.
Bien me trouva en ce piteux arroy,
Exécutant leur chef le vice-roy,
Quand il me vit, il descendit sans faille
Affin qu'ayde à tel besoing me baille.
Las ! que diray ? Cela ne veux nier,
Vaincu je fus et rendu prisonnier ;
Parmi le camp en tous lieux fut mené
Pour me monstrer çà et là pourmené (1).

Des poésies de toute nature nous ont transmis le s
venir de la malheureuse journée de Pavie. Je me
appliqué à recueillir les chansons que nos soldats
composées sur cette défaite. Des cinq pièces qui sui
trois leur appartiennent incontestablement. Je le
copiées dans un volume imprimé au XVIe siècle, inti
la *Fleur des Chansons*. La quatrième est une compla
célèbre dont on répète encore quelques vers Ainsi,
ne dit plus :

(1) Manuscrit de la Bibliothèque Royale, Poésies de
çois Ier.

Monsieur de La Palice est mort
Mort devant Pavie.

is bien :

Mort de maladie.

Enfin la cinquième est remarquable et par le souvenir 'elle consacre, et par le nom de François Ier, qui en l'auteur. Elle se trouve dans le petit recueil déjà ntionné précédemment de la *Fleur des Chansons*.

CHANSONS

SUR LE CONNÉTABLE DE BOURBON.

Charles de Bourbon, connétable de France, a été l'un personnages les plus fameux du XVIe siècle. On sait 'après avoir servi le roi avec un grand dévouement, ité du procès injuste que la mère de François Ier lui enta, il consentit à se lier aux ennemis de la France, finit par s'enfuir auprès de l'empereur Charles Quint, i, après lui avoir promis de le marier à Éléonore, veuve roi de Portugal, se contenta de lui donner un corps troupes à commander en Italie.

La duchesse d'Angoulême, dont le connétable de urbon avait dédaigné l'amour, eut tort d'entamer ntre ce prince un procès honteux et qui eut pour ultat, en ruinant le connétable, de le décider à une iance long-temps refusée; mais ce dernier fut plus upable encore de céder à son dépit, d'écouter de per- es conseils et de prêter les mains à une conspiration

qui avait pour but le partage de la France entre l'empereur et Henri VIII.

Étant parvenu avec beaucoup de peine à quit royaume, Bourbon arriva en Franche-Comté sur la l'année 1523, où le cardinal de la Beaume le fit esc puis, gagnant le Trentin, il se rendit à Mantoue, duc son cousin lui donna un équipage; il vint e à Plaisance, et y attendit les ordres de l'emp Charles-Quint.

Bourbon ne tarda pas à s'apercevoir de la faut avait commise : du rang de premier prince du sang charge de connétable de France, la plus importa royaume, il descendit à un office de général pour pereur dans le duché de Milan. C'est en cette qu'il assista aux revers des Français en Italie, p les années 1523 et 1524. C'est alors qu'il vit mour gloire le brave chevalier Bayard et qu'il eut la d'essuyer les reproches de ce loyal serviteur.

En 1825, Bourbon fut un des principaux ch l'armée qui vainquit François Ier à Pavie. Ayant le danger auquel était exposé le roi, il fit propo prince de se rendre à lui. François Ier déclara qu' serait jusqu'à la dernière goutte de son sang plut de se rendre à un traître. Bourbon ne craignit p pendant d'approcher le roi prisonnier. Celui- tourna le dos.

Malgré les revers dont la France était affligée que Bourbon l'avait trahie, il n'en était pas heureux. Mal vu à la cour de Charles-Quint, q vait pas tenu à son égard toutes les promesses q avait faites, Bourbon voulut tenter la fortune. parvenu à réunir autour de sa personne un gran bre de ses amis; il avait aussi à son service be

d'aventuriers, principalement des bandes italiennes et espagnoles fort aguerries; mais l'argent lui manquait. Ce fut alors qu'il prit la résolution de faire le siége de Rome, de s'emparer de cette ville, et de s'enrichir ainsi que son armée par cette audacieuse tentative.

Couvrant son entreprise des intérêts de l'empereur, Bourbon déclara à ses troupes que le pape ayant violé la trêve devait être puni. Toutes ces bandes affamées de pillage et dévouées à leur général, approuvèrent ce dessein; dans les premiers jours de mai, Rome fut investie. Le 5, vers le soir, Monsieur de Bourbon, comme dit Brantôme, étant venu au-dessus du Belveder de Rome, plaça son camp, visita ses gardes et, ordonnant ses troupes pour le lendemain à l'assault, il les harangua pour la seconde fois. Il leur remontra aisément tous les avantages que la prise de Rome devait leur procurer; puis le lendemain, à la naissance du jour, vêtu d'armes blanches afin d'être mieux reconnu, Bourbon donna le signal. A peine avait-il monté deux échelons qu'un coup d'arquebuse le blessa mortellement. Il eut encore assez de force pour dire au capitaine Jonas, l'un de ses familiers, de le couvrir de son manteau, *afin que sa mort ne fût occasion aux autres de laisser l'entreprise si bien encommencée*, et il expira. Comme on le voit, ce n'est pas sans raison que dans la chanson des aventuriers on dit :

Un coup d'artillerie
Fut son dernier remort.

Chacun sait que l'armée du connétable s'empara de Rome et que, pendant deux mois consécutifs, la cité sainte eut à souffrir toutes les horreurs du pillage.

On assure que la mort du connétable excita encore

les bandes audacieuses qu'il avait commandées, c
comme le dit Brantôme, « les soldats ayant de
» le veut de sa mort, en combattirent plus endiabl
» pour la venger, laquelle certes le fut très bien,
» se mist à crier : *Carne*, *carne*, *sangre*, *s*
» *sterra*, *sterra*, Bourbon, Bourbon (1). »

Le sac de Rome a été le sujet de plusieurs ch
populaires. Deux de ces chants sont parvenus j
nous, et il en a existé un plus grand nombre; car
pas retrouvé celui que les aventuriers de l'armée d
nétable répétaient, et dont Brantôme nous a seul
conservé quelques vers.

La chanson qui précède celles sur la prise de
et sur la mort du connétable se rapporte à une te
que fit ce général contre la ville de Marseille p
l'année 1524. Il avait regardé la prise de cette
comme facile : « Trois coups de canon, avait-il dit
neront ces timides bourgeois à nos pieds, les cle
main et la corde au cou. » Bourbon s'était tromp
mille habitants de Marseille ou des campagnes en
nantes se joignirent à la garnison et firent écho
projets du connétable.

La chanson, qui paraît avoir été composée pa
ques compagnons aventuriers, vante beaucoup l
taine *Rance*, celui-là même dont parle Du Bella
ses Mémoires (à la fin du livre II) : « Le roy adve
» chemin que prenoit le dit de Bourbon, depes
» seigneur *Rance de Cère*, homme fort expert au f
» armes, et avecques luy le seigneur de Brion et e
» deux cents hommes d'armes et trois mille hom
» pied pour se mettre dedans Marseille. »



(1) Capitaines étrangers, discours vingtième.

La chanson parle encore des coups d'artillerie lancés par les Français contre les troupes alliées.

On rapporte en effet que, le marquis de Pescaire étant à la messe dans sa tente, un boulet de canon y entra, tua le prêtre qui disait la messe et deux gentilshommes de Pescaire qui l'entendaient. Bourbon accourt au bruit et demande ce que c'est : « Ce sont, répond Pescaire, ces timides bourgeois qui viennent à vos pieds, la corde au col et les clefs à la main (1). »

Brantôme nous a conservé cette chanson faite par les aventuriers, et il dit à ce sujet, en parlant de l'amiral de Brion :

« Quand M. de Bourbon vint pour prendre Marseille,
» M. de Brion y estoit dedans et y acquist beaucoup
» d'honneur ; aussi fust il très-bien assisté des habitans,
» qui sont très-braves et vaillans gens, et de tout temps
» immémorial ainsy que la ville est antique et noble et
» des plus de la France.

» Et s'y estoit aussi jetté dedans le seigneur Rance de
» Cere gentilhomme romain de grand maison, brave et
» vaillant, qui avoit sauvé de la desroute de l'admiral
» Bonnivet, et ramené delà les monts trois mille bons
» vieux routiers de guerre qui l'avoient longtemps
» par delà les traisnée. Aussi M. de Bourbon ne crai-
» gnoit rien tant que le dit Rance et ses compagnons,
» te.Intoing le refrain de la vieille chanson des advantu-
» riers de guerre d'alors (2). »

Je n'ai pas voulu séparer les trois chansons qui se rapportent au connétable de Bourbon ; aussi ai-je

(1) Gaillard, Histoire de François Ier, t. II, p. 196, éd. in 8°.

(2) Brantôme, Capitaines françois, t. II des Œuvres complètes, p. 279.

placé auparavant celle qui a été composée en l'hon
de la victoire qu'Antoine dit le Bon, duc de Lorr
remporta sur les paysans de l'Alsace. Ce prince,
de Claude, son frère, comte de Guise et duc d'Au
et d'un certain nombre de gentilshommes français,
ces révoltés à Loupstein et à Chenonville, et les
d'évacuer Saverne, dont il s'étaient emparés. « C'ét
» dit l'*Art de vérifier les dates* (1), des sectaires l
» riens, anabaptistes, vaudois, qui séduisoient le p
» par le double appât de la liberté de religion
» l'affranchissement de la servitude féodale. »

Cette victoire eut beaucoup de retentisseme
France, et à Paris principalement; le parlement c
qu'il serait écrit aux deux frères princes de Lo
pour les féliciter (2).

CHANSONS

DES MARINIERS DE DIEPPE, SUR LE SIÉGE DE PÉ
PAR LES TROUPES DE L'EMPEREUR,
SUR LE MARIAGE DE MADELEINE, FILLE DU RO
ET SUR D'AUTRES ÉVÉNEMENTS
DU RÈGNE DE FRANÇOIS Ier.

Je n'ai que peu d'observations à faire sur ces
rentes chansons. Elles sont pour la plupart cons
au récit des événements divers qui ont signalé la
entre François Ier et Charles Quint. Cette lutte es

(1) Art de vérifier les dates, édit. in-fol., t. III, p. 57.
(2) Ibid., t. II, p. 793.

célèbre et trop bien connue pour que j'aie besoin d'en rappeler les faits principaux; aussi je me contenterai de quelques observations sur certaines de ces pièces.

La chanson qu'un compagnon aventurier composa à l'occasion des victoires remportées sur la mer par les mariniers de Dieppe est fort curieuse; elle se rapporte, je crois, aux expéditions qui furent entreprises pendant le cours des années 1554 et 1555.

Les trois pièces qui la suivent ont consacré le souvenir du siége de Péronne, que le maréchal de Fleurange sut faire lever aux troupes impériales avec une si grande habileté. Elles ont été composées par les aventuriers français, ainsi qu'on le voit au dernier couplet de la troisième de ces chansons :

Qui fist la chansonnete
Ung noble adventurier
Qu'au partir de Péronne
N'avoit pas ung denier.

Ce qu'il y a de remarquable c'est qu'on y trouve les mêmes formes et presque les mêmes vers que dans la chanson sur le siége de Marseille, dont j'ai parlé précédemment. La gloire du maréchal de Fleurange y est fort exaltée, on y parle aussi beaucoup du comte de Dampmartin, qui fut tué en effet pendant les opérations de ce siége.

De même, *Jehan Lescot*, compagnon aventurier dauphinois, se déclare l'auteur d'une chanson fort curieuse relative à la campagne du Piémont.

Le caractère de la complainte populaire se retrouve encore dans la chanson composée sur le mariage de Madeleine, fille de François I[er], avec Jacques V, roi d'É-

cosse. Cette alliance n'eut pas lieu sous d'heureux
pices. François Ier était au plus fort de sa lutte
Charles-Quint ; et les troupes impériales envahiss
une grande partie de la France. Aussi trouve-t
dans les historiens fort peu de détails sur ce mari
Cependant je lis dans les Mémoires de Martin Du I
lay, sous l'année 1536 : « Le roy, dès-lors qu'il
» donné ordre à Lion pour toutes les frontières de
» royaume, deslogea de Lyon ; et sur le chemin au l
» de la montagne de Tarare, entre le dit lieu de Ta
» et Saint-Symphorien, où y a un lieu qui s'app
» La Chapelle, auquel lieu estant là au disner le
» trouver le roy d'Écosse. »

Du Bellay, après avoir rappelé que ce roi ame
au secours de François Ier seize mille hommes, aj
qu'il accourut en toute diligence pour ne pas manq
à la bataille que Charles-Quint allait livrer. Il appri
chemin la retraite des Impériaux : « Ce qui fut occa
» qu'il modéra sa diligence. Mais, continue Du Bel
» le roy envoya au-devant de luy pour le haster et
» laissant venir son train après ; et trouva le dict
» d'Écosse ainsi que j'ay dict cy-devant, à la ditte c
» pelle, au quel lieu il fut grandement recueilly du r
» Et après plusieurs autres propos luy demanda l'un
» ses filles en mariage. »

Bien que François Ier vit dans ce projet des difficu
assez grandes à cause du roi d'Angleterre, il ne vo
pas cependant refuser Jacques V, « considéran
» franche volonté dont il avoit usé envers luy, consi
» rant aussi l'ancienne alliance des deux royaume
» France et d'Écosse, et que le père du dit roy es
» mort en bataille pour le party du feu roy Louis d
» zième, ne luy voulut aussy plainement accorder, n

» remist la chose en délibération d'entre eux deux après » que le dit roy auroit veu la dame. »

Cette entrevue fut, à ce qu'il paraît, favorable à la jeune princesse, car au commencement de l'année suivante, le roi étant à Blois, dit Martin Du Bellay, « fut conclu le » mariage du roy d'Écosse avec madame Madeleine et là » furent fiancés, remises les nopces à faire à Paris. » Elles furent célébrées à Paris le 1er janvier 1537, dans l'église de Notre-Dame ; le repas des noces, qui fut probablement la seule fête donnée à cette occasion, eut lieu dans le palais épiscopal.

Madeleine, née à Saint-Germain en-Laye le 10 août 1520, était la troisième fille de François Ier. Elle ne vécut pas long-temps dans cette sauvage Écosse, où elle vint si triste de quitter Blois, la cour, ses compagnes, *et celui qu'on avait fait mourir méchamment et qu'elle regrettait avec tant d'amertume.* Six mois après, le 2 juillet de la même année, elle mourut. Et cependant Jacques V, son mari, n'était pas un prince ordinaire. Plein de courage et d'habileté, il avait aussi de grandes qualités de cœur, et quelques historiens l'ont surnommé Jacques-le-Bon. On peut lire dans l'Histoire d'Écosse, par Walter Scott, plusieurs traits qui font honneur à ce prince (1).

La chanson sur le mariage de Madeleine est extraite d'un petit volume appartenant à la Bibliothèque royale. Il est intitulé : *Le Recueil de toutes les sortes de chansons nouvelles, rustiques et musicales, et aussi ceux qui sont dans la déploration de Vénus ; Lyon, 1555, in-32.*

(1) Histoire d'Écosse, chap. XXIV, t. XXVI, p. 221 et suiv. des Œuvres complètes, traduites en Français par Defauconpret ; Paris, Gosselin, 1836, in-8°.

Les aventuriers français ne se sont pas bornés à
brer les différentes victoires auxquelles ils avaier
part : ainsi, des quatre chansons composées sur la
qui eut lieu en 1558, deux leur appartiennent.
trouve un récit des cérémonies et des fêtes qui f
célébrées dans cette mémorable occasion.

Des huit pièces qui terminent l'histoire politiq
règne de François Ier, les plus curieuses appartie
sans contredit aux compagnons aventuriers. D
première, il est question d'un certain *Da nobis*,
compagnon, pendu pour ses méfaits à Rouen, sans
par suite de l'ordonnance de François Ier dont j'ai
au commencement de cette notice.

Celles qui suivent ont été aussi composées p
aventuriers; elles se rapportent aux guerres qui e
lieu en 1545 dans la Picardie et l'Artois. On y
beaucoup le comte de Nassau et les Hennuyers qui
battaient sous ses ordres, du mauvais succès de
attaques ; enfin ces chansons renferment des détai
rieux au sujet d'une victoire remportée sur les I
riaux par les Français entre Saint-Pol et Bét
auprès d'une petite ville appelée Fins. Du Bell
terminant le neuvième volume de ses Mémoires,
des avantages obtenus par les Français dans
guerre, mais il ne dit rien des faits constatés p
chansons dont je parle. Je les ai copiées dans un
recueil appartenant à la Bibliothèque royale; d'apr
exemplaire original imprimé en caractères gothiq
dont voici le titre en entier : S'ENSUYT LA RENC
ET DESCONFITURE DES HENNOYERS, FAICTE I
SAINT-POL ET BETUNE, ET A LA JOURNÉE DE FIN, F
DES HENNOYERS PAR NOZ GENS MIS A FIN ET M
FORT ANOYEZ AVEC LA SUMMATION D'ARRAS; I

CHANTE SUR LE CHANT : HÉLAS ! JE L'AY PERDUE CELLE QUE J'AYMOIS TANT. ON LES VEND A PARIS, EN LA RUE NEUVE NOSTRE-DAME, A L'ENSEIGNE DE L'ESCU DE FRANCE.

Les deux chansons sont précédées d'une pièce de vers écrite par l'un des aventuriers et qui contient le récit du combat. On y fait principalement l'éloge du capitaine de ces aventuriers, appelé Mailly ; voici cette pièce, qui est assez courte :

Vive le roy et sa noble puissance,
Venant en bruit, en triunfle et crédit;
De par le Dieu qui a la congnoissance
Des batailles, ainsi comme l'on dit;
C'est Mars lequel en ses faictz l'enhardy,
Car tout partout de luy obtient victoire.
Et mesmement de Pasques le vendredy
Mailly en fit une neufve mémoire.

Entre Sainct-Pol et l'antique Bethune,
Dessus la terre de nos faulx ennemis,
Fusmes courir, comme est nostre coustume,
Trente chevaulx et deux cens et demy
Adventuriers, à quoy fusmes commis,
De par du bien et prismes bonne proye,
Vaches, chevaulx et villains du pays.
Nostre cas fait, retournames en voye.

Au point du jour Mailly, nostre capitaine,
Ung bataillon fit faire à sa devise
De ses gens à plaine compaignie,
Puis sen alla rede comme vent de bise,
A Contay, où est la forte église,
Donner assault, combattre main à main ;
Ce oncques tel fort sans tret ne fut acquise
Les maillotins sont drois passé Rommains.

Quant vint au fort, onc homme print tel pei
Que fist Mailly pour bien escarmoucher;
D'aultre costé capitaine d'enseigne
Sur tous les autres se voulut avancer,
Tant qu'il se fist par compaignons hausser,
Depuis entra en une verrière,
Le lieu conquit et monta au clocher;
Tel homme doit bien porter la banière.

Incontinent, vecy la villenye
Et martingault qui commence à sonner;
A tous costez c'est droicte jacquerie,
Mais nonobstant ne laissasmes à mener
Nostre butin et plusieurs prisonniers;
Deux lieux de long nous donnèrent la casse
Tant que nous y convint la bataille donner,
Victoriens demourasmes en la place.

Vueillez sçavoir que en icelle bataille
Le marichal des logis tint la main.
Sus son cheval, decouvrant la chenaille,
Vint à dire icelluy Sainct-Romain:
Cappitaine, sans atendre à demain,
Chargeons sus eulx, ce n'est que villenie.
A ce mot les François aussi roide que daims
Sont retournay et de chere hardye,

Oncques Priant ne tous les filz de Troye
Telle prouesse ne passa par leurs mains.
Par quoy Françoys doivent avoir grant joye.
Il estoit bien dix contre ung du moins
Père, enfans, cousins germains,
Et Allemens qui leur pointe faisoient;
Saichez qui sont passez par mains
Et mis à mort, Dieu leur ame pourvoye!

Remémorés la prouesse et vaillance
Du capitaine qui est nommé Mailly;
Jamais lion ne batit à oultrance
Son ennemy comme a fait celuy;
Deux de ses frères avoit avec luy
Qui ont faict fer en icelle victoire,
Oncques bon sang ne peut failly;
A tout jamais il en sera mémoire.

Alors sergens, gens et officiers de bende
Ce sont gettés à pied comme il fut dit,
La picque au poing et affin que on l'attende.
Ils ont acquis ce jour là bon credy.
Ceux de Hedin furent à la boucherie.
Bourguinons, ne soyez plus si hardy
De vostre faict, ce n'est que mocquerie.

Le cronique fut fait et composé
Le jour saint Marc, environ minuyt,
D'un compaignon qui à mainte journée
En la guerre demene son deduit.
De rhétorique il n'est pas fort aduit;
Dont, s'il vous plaist, le tiendrez en excuse;
S'il a failly, point n'en fault faire bruit :
Peu faict chopper se ung homme ne se abuse.

La dernière des chansons politiques relatives au règne de François Ier est une complainte satirique sur la mort de Philibert d'Orange, prince de Nassau, tué au siége de Florence, à peine âgé de trente ans. Brantôme a écrit son éloge dans la Vie des capitaines étrangers (1). Ce fut par dépit que ce prince devint l'ennemi de la France : « Estant venu trouver le roi pour luy offrir son

(1) Tome I des Œuvres complètes, p. 187.

» service, avec fort belle compagnie, le jour du l
» de monsieur le dauphin, le roy n'en fist le
» devoit; et mesmes que le logis qu'on luy avoit
» et donné luy fust osté et donné à un autre;
» faulte, ajoute Brantôme, dont il partist fort n
» tent et de despit s'en alla trouver Charles d'A
» qui fust du depuis empereur, pour s'offrir à
» ne le refusa pas. »

Le prince d'Orange, après que le connétable d
bon eut été frappé mortellement au moment d'
Rome, prit le commandement des troupes; plus
combattit souvent avec succès contre les armée
çaises. Il ne faut pas être surpris si la fin malh
et prématurée de ce vaillant homme de guerre
qu'exciter la moquerie de nos soldats.

Parmi les indications de chansons historiques r
aux règnes de Louis XII et de François Ier qu'
contre dans les œuvres de Brantôme, j'ai recueil
ques vers d'une complainte sur les amours du
François, et sur la mort imprévue de ce jeune
qui fut, dit-on, occasionnée par le poison. Cet
ment, l'un des plus lugubres du règne de Fran
en est aussi l'un des plus obscurs. Malgré le
que le roi fit subir à Lyon au comte de Montecuc
versa, au moins les juges le déclarèrent-ils ainsi, l
dans la coupe du jeune prince, il est encore ince
la mort de ce dernier fut violente ou naturelle
tôme nous a conservé le récit que l'on faisait à la
cet événement (1). Je regrette de n'avoir pu retr
texte complet de la chanson sur la maîtresse du
car il est certain qu'on y parlait de sa mort. Rien

(1) Brantôme, Œuvres complètes, t. II, p. 261.

bizarre que la réticence de Brantôme au sujet du nom de cette maîtresse, lui qui se vante de l'avoir eue pour cousine germaine, « fille de ma tante, dit-il, sœur de mon père (1). » C'était mademoiselle de l'Estrange, fille d'honneur de la reine, celle-là même dont Clément Marot a dit dans ses Étrennes :

A la beauté de l'Estrange,
Face d'ange,
Il donne longue vigueur,
Pourveu que son gentil cueur
Ne se change.

La chanson que j'ai rejetée à la fin du règne de François Ier est fort curieuse. C'est une suite de couplets dans lesquels l'humeur, la condition diverse des beautés les plus célèbres de la cour sont indiquées sous le voile d'une allégorie ; on les compare chacune à une des constellations.

C'est principalement depuis les premières années du XVIe siècle que la cour de France a mérité cette réputation de politesse et de galanterie qui l'a rendue célèbre chez tous les peuples de l'Europe. Une des causes qui ont le plus contribué au développement de cet esprit de politesse, c'est l'usage qui s'est peu à peu établi de réunir à la cour un certain nombre de femmes, et de les attacher particulièrement à la personne des reines ou des princesses du sang royal.

S'il faut en croire Brantôme, Anne de Bretagne a établi l'usage que les reines de France fussent accompagnées d'un nombre plus ou moins considérable de dames chargées de les suivre partout : « Ce fut la première,

(1) T. II, p. 259.

» dit-il, qui commença à dresser la grande court d
» dames que nous avons veue depuis elle jusques à ce
» heure, car elle en avoit une très-grande suite, et d
» dames et de filles; et n'en refusa jamais aucune, ta
» s'en faut qu'elle s'enquerroit des gentils hommes leu
» pères qui estoient à la cour, s'ils avoient des filles
» quelles elles estoient, et les leur demandoient. »

Malgré l'importance d'un pareil témoignage, il ne fa pas croire que la cour de nos anciens rois ait été com plétement dépourvue de femmes. En attachant à sa pe sonne tout ce que la noblesse comptait de dames illu tres, Anne de Bretagne donna seulement plus solennité à un usage depuis long-temps établi. Il suf de parcourir les comptes de dépenses de la maison roya pour s'assurer que depuis Philippe-Auguste jusqu François I[er] plusieurs dames, prises dans la nobless accompagnaient toujours la reine. Le nombre, à vr dire, n'en était pas aussi grand que sous Anne de Br tagne, Éléonore d'Autriche et principalement Catheri de Médicis. A cet égard, le témoignage de Brantôme doit pas être révoqué en doute. C'est, du reste, ce qu a voulu dire, comme le prouvent les détails fort curie qu'il ajoute sur l'étiquette introduite par Anne de Br tagne dans le service particulier de sa personne.

Cette coutume, bien loin de se perdre sous les règn suivants, ne fit que s'accroître, et l'on sait tout le pa que l'astucieuse Catherine de Médicis en tira.

L'on s'était si bien plié à cette mode, que sans l dames et filles d'honneur de la reine, il semblait q la cour ne pouvait exister; ainsi Brantôme dit à ce suje
« Bien souvent ay-je veu nos roys aller aux champ
» aux villes et ailleurs, y demeurer et s'esbattre quelqu
» jours et n'y mener point les dames: mais nous estio

» si esbahis, si perdus, faschez, que pour huict jours que » nous faisions de sejour separez d'elles et de leurs beaux » yeux, ils nous pareissent un an et tousjours à sou» haiter (1). »

Ce fut principalement sous le règne de François Ier que l'usage de réunir à la cour les femmes et les filles des plus grands seigneurs du royaume fut établi. Les habitudes galantes de ce prince et de tous ceux qui l'environnaient en furent la principale raison. Non seulement il se complaisait dans les intrigues galantes, mais il aimait beaucoup à y voir les autres occupés. « J'ai « ouy conter à aucuns, remarque Brantôme en ses *Dames* » *Galantes* (2), qu'il vouloit fort que les honnestes gen» tils hommes de sa cour ne fussent jamais sans des » maîtresses; et s'ils n'en faisoient, il les estimoit des » fats et des sots; et bien souvent aux uns et aux autres » leur en demandoit les noms et promettoit les y servir » et leur en dire du bien, tant il estoit bon et familier; » et souvent aussi, quand il les voyoit en grand arrai» sonnement avec leurs maîtresses, il les venoit accoster » et leur demander quels bons propos ils avoient avec » elles; et s'il ne les trouvoit bons, il les corrigeoit et » leur en apprenoit d'autres. »

Ces habitudes, jointes au grand respect que François Ier voulut toujours qu'on eût pour les femmes, contribuèrent à développer pendant son règne cet esprit de politesse dont la bonne compagnie ne s'est jamais plus éloignée à l'égard des femmes.

Dans la chanson si bien appelée le *Ciel de la cour*, toutes les femmes qui se signalèrent par quelque intrigue

(1) Capitaines illustres françois, t. I. François Ier.
(2) Discours VII, t. VII de l'édit. in-8°, p. 539.

sont désignées sous le nom d'une constellation ; trouve cette chanson dans le premier volume d'une lection fort curieuse de chansons historiques toutes latives à la France du XVIe au XVIIIe siècle. Cette col tion, composée de trente cinq volumes in-folio, a avoir été formée avec beaucoup de soin par le min de Louis XVI, M. de Maurepas, fait partie du cab des manuscrits de la Bibliothèque royale.

A la marge des différentes pièces de cette collect on lit de petites notes historiques dans le genre de c que je reproduis au bas des couplets du *Ciel d cour*. D'après ces notes, le *séraphin* du seizième cou serait le cardinal de Lorraine. Les lignes suivantes, je copie dans les Dames Galantes de Brantôme, p ront faire juger si ce prélat méritait de figurer dans c chanson.

« J'ay ouï conter que quand il arrivoit à la cour q
» que belle fille ou dame nouvelle qui fust belle,
» venoit aussi tost accoster, et l'arraisonnant, il d
» qu'il la vouloit dresser de sa main. Quel dresseur
» crois que la peine n'estoit pas si grande comn
» dresser quelque poulain sauvage. Aussi pour lors
» soit-on qu'il n'y avoit guères de dames ou filles r
» dentes à la cour ou fraischement venues qui ne fus
» desbauchées ou atrappées par son avarice et pa
» largesse du dit cardinal ; et peu ou nulle sont-
» sorties de cette cour femmes et filles de bien. A
» voyoit-on pour lors leurs coffres et grandes ga
» robbes plus pleines de robbes, de cottes, et d'o
» d'argent, et de soye, que ne sont aujourd'huy c
» de nos reynes et grandes princesses (1). »

(1) Dames Galantes, tome VII, p. 539 des Œuvres compl

RÈGNE DE LOUIS XII.

I

BALLADE

SUR LA PRISE DE GÊNES, PAR JEAN D'AUTON.

1506.

1 Les Genevois, de leur propre nature,
N'ont foi ni loi, si ce n'est d'aventure
Par feintise, qu'on ne doit soutenir.
Jà tant de fois ont mis à la rupture
Leurs promesses, qu'il n'y a créature
Raisonnable qui s'y veuille tenir;
Voire et cuident par force entretenir
Leur bon crédit, et mener leur affaire,
Sans le devoir et tribut vouloir faire
A vous, sire, ne à droit vous supplier;
Mais s'ils sont forts, pour leur effort défaire,
Leur force faut par force humilier.

2 L'historiale et prouvée écriture,
Nous montre assez, et fait claire lecture
De leurs faux tours, dont nous dut souvenir :
Sur nos gens lors firent déconfiture

En leurs détroits, sous ombre et couverture
De leur vouloir aider et subvenir.
Le roi Louis les sut bien prévenir,
Quant en enfer ordonna leur repaire;
Au roi Charles tinrent parti contraire;
Puis les voyez contre vous rallier.
Que reste plus? pour venir au parfaire,
Leur force faut par force humilier.

3 Faites sur eux et dessus leur clôture
Un tel échec et si ample ouverture,
Qu'on y puisse sûr aller et venir,
Sans leur laisser ni vivres, ni pâture,
Place, ni fort, or, argent, ni voiture,
Tant qu'il en soit mémoire à l'avenir,
Et que tous ceux qui les verront punir,
Aient tout temps crainte de vous méfaire;
Mais au surplus qui voudroit satisfaire
A son defaut, il faut tout oublier;
Aux rebelles qui ne se voudront taire,
Leur force faut par force humilier.

4 Prince, à la fin qu'on y soit à refaire,
Prenez tous ceux qui ont voulu forfaire,
Et les faites bien baguer et lier,
Pour les traiter comme il vous pourra plaire,
Et en faire des autres l'exemplaire;
Leur force faut par force humilier.

Une autre fois adviendroit de léger,
Que par defaut de les bien corriger
De leurs delit, dont ils en ont fait tant,
Que leur vouloir seroit prêt et content

De faire un tour pour vous endommager.
Si à ce coup ne les faites ranger
A la raison, il est bien à songer
Qu'ils en feront encore bien autant
Une autre fois.

Puisque autrement on ne s'en peut venger,
Châtiez-les ores pour abréger,
Un coup pour tous, en vous y ébattant.
Et cela fait, soyez assûr de tant
Qu'eux et autres douteront le danger
Une autre fois.

II

CHANSON

SUR LA CONVALESCENCE D'ANNE DE BRETAGNE.

Ce sont les vingt-quatre couplets de la valetude et convalescence de la royne très-chrestienne madame Anne de Bretagne, deux fois royne de France.

1512.

En temps obscurs, de pitoyable et merveilleuse perplexité, je vois au pourpris royal de Bloys deux très-haultes et très-nobles princesses, de grandeur spectable et magnificence incrédible, dont une sembloit estre mère, et l'autre fille, toutes deux également dolentes

en semblance, et de trouble maintien. Lesquelles, ap avoir fœminement jetté plusieurs exclamations pite avec interjections confuses (toutesfois en bruit t turne), finalement raffermèrent leurs voix et rasséi leurs habitudes par plaincte modérée, facile à entend et se mirent à genoux, joingnanz les mains au ciel, par xxiiij coupletz différentz en résonance armonie exprimèrent la très profonde doléance de leurs cue comme en manière de psalmodiation par répétitions ternatives.

FRANCE.

1 Vray Dieu du ciel dont le pouvoir ne fine,
Dieu qui forma l'humaine créature
A ta semblance digne,
Escoute-moy par ta grâce bénigne :
Car mise suis en grande desconfiture,
Et mortelle ruyne,
Si ton soleil à ma bonne adventure
N'esclarsist ma bruyne.

BRETAGNE.

2 O mon vray Dieu, dont le pouvoir ne fine,
Dieu qui resplends en l'ordre seraphine
Sur toute essence pure,
Las! prends de moy aujourd'huy soing et cure,
Ou autrement tout bien de moy décline;
Et fauldra que j'endure
Tous les malheurs que de faire est encline
La mort cruelle et dure.

FRANCE.

3 Royne des cieux, pleine de toutes grâces!
Regarde-nous en ces régions basses,

Et ton cher filz supplie
Que le fier dard de la mort rompe ou plye,
A tout le moins retarde aucune espaces,
Et si retienne en vie
Nostre royne Anne, à mortelles menasses
Durement asservie.

BRETAGNE.

4 S'il est pitié en toy qu'on chante ou dye
Vierge sans per, au moins que j'en mendie
Trente ou quarante brasses,
Ce sont tant d'ans qu'encor vivre tu faces
Celle qui toute à t'aimer se dédie.
Ses forces sont jà lasses
Mais il n'est rien que te nye ou desnye
Ton filz, si tu l'embrasses.

FRANCE.

5 Espritz du ciel, espritz archangéliques
Sainctes et sainctz, nobles vierges celiques,
Vefves et continentes,
Offrez à Dieu requestes pertinentes
Dont on voirra les exploitz mirifiques
Car maintes gens et gentes
Sçavent qu'elle a voz maisons magnifiques
Rendu plus réfulgentes.

BRETAGNE.

6 Hélas! oyez noz prières présentes,
De toute faincte ypocrisie exemptes
Sainctz confès catholiques,
Et vous, martyrs, desquels maintes reliques
Elle a orné de beaultez excellentes.
Voyez les maulx publiques

Et destournez nos personnes dolentes
D'injures tant obliques.

FRANCE.

7 Peuple françois, o très franche noblesse,
Si ce malheur trop apparent nous blesse,
Plus grand mal devons craindre.
Par quoy nous fault nos cueurs mesmes estrai
De prier Dieu que ceste paour nous cesse
Et noz larmes espraindre.
Car grand douleur poursuit nos princesses
Pour ses vertus estaindre.

BRETAGNE.

8 Franc Breton noble, à qui la mort veult taind
Le blanc en noir et trop au vif attaindre
Ton cueur par grand'aspresse,
Faictz de tes yeux une fontaine expresse,
Et garde bien là dedans y remaindre
Fors douleurs et tristesse;
Mais toutesfois ains que du tout se plaindre
Espérance est maistresse.

FRANCE.

9 Or priez donc, vous, nobles virginettes,
Enfans d'honneur, toutes personnes nettes,
Vierges sans taches et sacrées nonettes,
Suppliez Dieu de cœur et de pensée.
Entendez-y, pucelles mignonettes,
Offrez à Dieu piteuses chansonnettes;
Allez nuds piedz, ô mères honnestes
Sur l'herbe verd, sur sablon et chaussée.

BRETAGNE.

10 Fœminin sexe, aussi doulx que rosée,
Hélas! par vous soit la face arrosée
De mainte larme en amour embrasée
Pour vous jecter du péril où vous estes;
Car si la mort jà preste ou disposée,
Ruoit son dard où droict prend sa visée,
En dueil sera la vostre vie usée
Et n'eustes oncq tant de maulx ny molestes.

FRANCE.

11 Sexe viril, Françoys, Breton, Latin,
Priez à Dieu, tant au soir qu'au matin,
Qu'Atropos face autre part son butin,
Et cherche proye ailleurs que sur noz lieux.
Tous, moyne et carme, hermite et augustin
Religieux, prescheur observantin,
Et prebstre et clerc, chanoyne et célestin,
Faictes chascun endroict soy qui myeux myeux.

BRETAGNE.

12 Mettez-vous-y trestous, jeunes et vieulx,
Priez du cueur et larmoyez des yeux
Pour la meilleure qu'on ayt veu soubz les cieulx
Depuis qu'Hélène engendra Constantin;
S'ores la prend le puissant Dieu des dieux,
Vous nous verrez advenir des maulx tieulx
Que de cler sang courront aval les rieulx,
Par ce meschef soubdain à repentin.

FRANCE.

13 Vostre roy plore (ô noble sang de France)
D'un cueur piteux, de loyale souffrance;

Percé de dueil au vif et à oultrance;
Secourez-le, soyez-lui compassibles.
Sa fille aisnée en a telle desplaisance,
Comme elle doibt par naturelle usance;
L'autre fort jeune est encore en enfance
Qui ne cognoist les meschefz tant nuisybles.

BRETAGNE.

14 A! francz Bretons, par tous moyens possibl
Veillez en pleurs et larmes indicibles;
Ne soyez plus joyeux, gays, ne risibles
Tant que sachez que soit à délivrance
Vostre princesse ayant douleurs sensibles
Au médecin du tout incognoscibles,
Mais à Dieu seul cogneues et visibles
Qui donner peut salut et recouvrance.

FRANCE.

15 Roy très illustre et père du pays,
Voy tes subjectz estonnez, esbahis,
De tes douleurs dont ils sont envahis
Et comme toy en portent peine et dueil,
Couchez en terre aussi platz que plays
Crient à Dieu : Ah! sire Dieu, trahis
Nous sommes bien; nous as-tu tant hays
Que tu nous oste à chascun son autre œil?

BRETAGNE.

16 Royne bénigne, et nostre doux recueil,
Plust or à Dieu qu'il en fust à mon vueil
Et que des miens passer le mortel seuil
Deussent grant nombre aujourd'huy qui sont
Et je te veisse en royal apparèil

Luysant au monde ainsi qu'un beau soleil,
Comme autrefois t'ay veu à mon devis.

FRANCE.

17 Tu monseigneur, hault espoir des Françoys;
O duc Françoys,
Des grandz princes le choys,
Seconde fleur des plus nobles du monde,
Vois or comment on se lamente à Bloys
Bien l'apperçoys;
Dont certes tu reçois
Après le roy peine extrême seconde.

BRETAGNE.

18 Ce danger grand qui sur nous deux se fonde
Sur luy redonde
Et trouble la clere unde,
Voyant sa mère en dangereux destroictz,
Voyant pâlir sa perle clere et ronde,
Qu'en luy abonde
Une pitié parfonde,
Certes son cueur faictz ses naturels droictz.

FRANCE.

19 Despoulle-toy de fleurs et de verdure,
Si ceci dure,
Et prend nostre vesture,
Printemps nouvel, entrant au mois de mars.
Trop hayrons-nous ta verde floriture,
Si ta figure
A si mauvais augure,
Qu'à ton venir mort nous jette ses dardz.

BRETAGNE.

20 Ne chantez plus, vos oyseletz espars
De toutes pars,
Laissez vos chantz gaillardz;
Et lamentez en très-piteux murmure,
Jusques tant que jeunes et vieillardz,
Pasteurs en parcz,
Gendarmes et souldartz
Ne doubtent plus ceste mortelle injure.

FRANCE.

21 Ne flotte plus, ne reflotte, la mer,
Si cest amer
Que nul ne doibt aymer,
N'est avant hors de ma triste mémoire.
Poissons nageantz, laissez-vous tous pasme
Et abismer
Sans plus d'eau humer
Si ce mal tombe au grand fleuve de Loire.

BRETAGNE.

22 Si la royne ist de ce val transitoire,
Honneur et gloire
Autant qu'on peut croire
Adieu vous dict pour mon dueil exprimer.
Adieu clémence et vertu donatoire,
Pitié notoire
Aulmosne méritoire
Et tous les biens qui sont à estimer.



FRANCE.

23 Bretagne, fille, ayons en Dieu fiance,
Car ma créance

Encline à espérance,
Tant ont nos gens faict prières et veux.
Dieu tout puissant poise tout en balance;
Mais quand sa lance
A nous punir s'avance,
Pitié le rend vers ses servantz piteux.

BRETAGNE.

24 France, ma mère, hélas! ce cas hideux
Touche à nous deux;
Mais si Dieu glorieux
Vouloit monstrer sa grand resplandissance
Son nom haultain, son nom victorieux
Feroit heureux
Maintz pauvres langoreux
Qui jà de paour n'ont vertu ny puissance.

III

FRAGMENT D'UNE CHANSON

COMPOSÉE PAR LES AVENTURIERS SUR LA DÉROUTE DE NOVARRE.

1513.

On lit dans Brantôme, t. I, p. 85 des Grands Capitaines françois :

« Si ne fust-il (le roi Louis XII) trop content du dit
» M. de La Trimouille après sa desroute de Novare et de
» l'appointement qu'il fist à Dijon avec les Suisses, que
» le roy desapprouva, et pour le commencement ne le
» voulut point tenir; toustes fois, après avoir bien pesé

» le tout, et que pour chasser son ennemy il
» nullement espargner un pont d'argent, quoi q
» un peu de l'honneur. Les *Avanturiers* françois
» une chanson qui commence ainsy :

Holà! holà! dict La Trimouille,
Le roy est-il vostre amy?
— Ouy, ouy, mon capitaine,
Car il n'est pas nostre ennemy.
Mais nous voulons le comté d'Ast
Et le chasteau de Milan aussi,
Et des escus quatre cent mille
Pour retourner en nos pays. —
— Vous avez vos fiebvres quartaines
Avec force coups de lance
Pour vous chasser en vos pays.

IV

LES LANSQUENETS A CAEN.

Ballade caennaise.

1514.

1 Gens obstinez, d'étrange nation
Et d'une vie abominable et vile,
Cuidiez-vous par obstination,
Mettre sous pieds de Caen la bonne ville
Qui de long-temps a liberté civile?
Et maintenant vous troublez les Canais!
Fuyez-vous-en, ords, vilains Lansquenets.

2 S'on a souffert de vous dedans Bayeux,
A Argentan, à Sès, ou à Falaise,
Pas ne s'ensuit que dans les autres lieux
Vous dominiez et faciez à votre aise.
Ne sommes mie à traicter, n'en desplaise,
Comme foireux ou comme des quenets.
Fuyez-vous-en, ords, vilains Lansquenets.

3 Vous estes ords, puans, paillards, gloutons,
De vostre païs déboutez et banis;
Et de Naples portez les gros boutons,
De quoy nos lits et couches sont honnis;
Comme pourceaux vous traictez en vos nids,
De vostre estat tous sont plus ords que nets.
Fuyez-vous-en, ords, vilains Lansquenets !

4 Vostre venir estoit assez plaisant,
Mais le maintien vostre vouloir descouvre;
Vostre partir a esté deplaisant.
Pourquoi concluds qu'en la fin on loue l'œuvre;
Si dedans Caen jamais pour vous porte ouvre,
Mieux vous vauldroit a estre morts que nez.
Fuyez-vous-en, ords, vilains Lansquenets !

5 Prince ! ils beuvoient chascun vingt pots de bière
Et nostre vin ils ont beu à canèz.
Cidre, cervoise, tout passe par l'herbière.
Que vous puissiez de bref gésir en bière!
Fuyez-vous-en, ords, vilains Lansquenets !

V

BALLADE

ENVOYÉE PAR MAISTRE JEHAN MAROT

A MONSEIGNEUR LE DUC DE VALLOIS (FRANÇO

LORSQU'IL FUT RETENU EN SON SERVICE.

1514.

Puisqu'ainsi est, très-illustre seigneur,
Qu'il vous a pleu me faire cest honneur,
Grace et bienfaict, que de me retenir
L'un de voz serfz, dont me sens le myneu
Graces vous rens, car ce m'est tant bonhe
Que de meilleur ne pourrois obtenir,
Ces jours passez, esperant advenir
Joye après deuil. J'ay crié par hahan :
Post tenebras ego spero lucem.
Ainsi que Job souffrant maulx à planté,
Et qu'il soit vray il y a près d'un an
Que demeuré je suis nud comme Adam,
Mince de biens et povre de santé.

Dès lors que mort priut des dames la fleu
Que France encor regrette en couvert ple
Mez sens perdiz puissance et contenir,
Car povreté, nécessité, malheur
Et maladie à la triste couleur
Malgré mes dons vindrent m'entretenir,
Et d'avec moy lyesse forbannir.
Lors eussiez veu le povre maistre Jehan
Plus estonné que n'est ung chahuan

De tous oyseaulx batu et tourmenté;
J'avois le teint de couleur d'esperlan
Plus maigre et sec que les jambes d'un pan,
Mince de biens et povre de santé.

Mais Dieu voyant que l'amère liqueur
De povreté n'a sceu matter le cueur
Et qu'espérance ay eu en souvenir,
Saichant aussi que comme belliqueur
Garny d'espoir suis demeuré vainqueur,
A fait santé par devers moy venir,
Et a chassé jusques au revenir
Infirmité plus jaulne que safran.
Dont, monseigneur, j'espère mesouan
Bien vous servir de cueur et voulenté.
Et crier tant : Malheur, va-t'en, va-t'en,
Que ne seray (vous aydant) comme antan
Mince de biens et povre de santé.

Prince excellent, plus beau que le dieu Pan,
Franc, libéral comme le pellican,
Je vous supply, par vous soyt debouté
Malheur maudit qui tant m'a fait de tan;
Afin que plus ne soye en son carcan,
Mince de biens et povre de santé.

VI

RONDEAU

DU DIT MARROT A MON DIT SEIGNEUR LE DUC DE V

1514.

En bon estat long temps a ne peuz estre,
Je ne scay s'il tient à moy ou au prestre,
Mais tant y a cela, cognois-je bien,
Que je ne puis trouver aucun moyen
De recevoir soit en église ou cloistre.

La croix s'enfuit et ne veut apparoistre
Devant mes yeulx, mais, vray Dieu, que peut-ce
Car une fois je me sens crestien
En bon estat.

Pour ces raisons, mon hault seigneur et m
Fleuron de lys que l'ermyne fait croistre,
Espoir françois, des Bretons l'entretien,
Je vous supply que me faciez ce bien
De me couscher en voz papiers, et mettre
En bon estat.

REGNE DE FRANÇOIS Ier.

I

CHANSON

ES AVANTURIERS ENGAGÉS AU SERVICE DU ROI DE FRANCE PAR PIERRE DE NAVARRE.

1515.

1 Tous compaignons avanturiers,
Qui sommes partis de Lyon
Pour aller sur la mer salée,
Pour acquérir bruit et renom,
En Barbarie nous irons
Contre ces mauvais mécréans;
Mais devant que retournions,
Nous leur aurons donné mal an.

2 Le comte Petre de Navarre
Du roi a la commission
De mener sur la mer grant guerre
Et amasser des compaignons.
Le tour qui nous fist n'est pas bon,
Car nous sommes très mal nourrys.
Pour l'amour du roy l'enduron,
Puisque la foy luy ons promis.

3 Nous en irons à la Romaigne,
Par devant le pape Léon,
Qui nous donra la pardonnance,
Car autrefoys servi l'avon.
L'année qui vient, nous espérons
Que sur la terre aura bon bruyt.
Jamais sur la mer nous n'yrons,
Si rechappons ce coup icy.

4 Quant m'y souvient de la poulaille
Que mangier soulions sur les champs,
En vuydant barris et boteilles,
En nous y donnant du bon temps.
Et nostre hoste allions batant
Quant ne nous donnoit de bon vin;
Cher nous est vendu maintenant,
Manger il nous faut du biscuit.

5 Nous estions vingt et troys galères
Au port de Ligorne arrivez;
Et si estions grant compaignie,
N'avions ne maille ne denier.
En jouant les cartes et les dez
Nostre argent nous est bien failly,
Les poux que j'avons amassez
De les tuer c'est bon déduit.

II

CHANSON

ES AVANTURIERS DE FRANCE SUR LE DÉPART DU ROI POUR LA CONQUÊTE DU MILANAIS.

1515.

1 Le roy s'en va delà les mons,
Le roy s'en va delà les mons.
Il menra force piétons,
Ils iront à grant peine,
L'alaine, l'alaine, me fault l'alaine.

2 Les Espaignolz nous vous lairrons,
Les Espaignolz nous vous lairrons;
Le roy de France servirons; (*bis*)
Nous en avons la peine,
L'alaine, etc.

3 A noz maizons a ung mouton,
A noz maisons a ung mouton;
Tondre le fault en la saison (*bis*)
Pour en avoir la laine,
L'alaine, etc.

4 M'amie avoit nom Jhaneton,
M'amie avoit nom Jhaneton;
. . . .
Point n'y avoit de laine,
L'alaine, etc.

5 Celuy qui fist ceste chanson,
Ce fust un gentil compaignon
Vestu de laine.
L'alayne, l'alaine, my fault l'alaine!

III

1re CHANSON

SUR LA BATAILLE DE MARIGNA

Chanson nouvelle des Suyces sur la bataille de Ma
et sur la teneur de : Venez au pont de pierres,
Brughelins et Gantois.

1515.

1 Seigneurs, oyez des Suyces
Qui tant font du grobiz,
Ils ont laissié leurs lices,
Leurs vaiches et brebiz,
Venanz péres et filz
Sur le franc roy de France.
L'argent du crucifix
Les mist en ceste dance.

2 Ce fut quant pape Jule
Les fist ses protecteurs,
Les nommant par sa bulle
Des princes domateurs,
De l'Église recteurs,
Et de la sainte ligue
L'empire et les trompeurs;
Au roy firent la figue.

3 Leur conductier se clame
Cardinal de Syon,
Qui fait bruyre sa fame
Jusqu'au mont de Syon.

Il a fait maint sermon
Pour unir ces bellitres,
Tant qu'a trouvé façon
D'avoir chappel et mittres.

4 Par Monferra passèrent,
En Ast vindrent après.
Marraboys y trouvèrent,
Buvans nostre vin frès.
Eux ensemble à grans tretz
En emplirent leurs gaves,
Et pour l'avoir plus près
Couchirent en noz caves.

5 En la povre Astesane
Quatre mois embuscha
La gent marrabesane,
Maint bon homme y torcha.
Aux femmes n'attoucha,
Montault scet de leur stille,
Car ung d'eulx embrocha
Le curé de la ville.

6 En la povre Astesane
A mangié maint poullet
La gent marrabesane
Et baillié maint soufflet.
Piz est que ung, s'il vous plet,
Caballieros grant maistre,
Par faulte de mulet
Vint chevauchier le prebstre.

7 D'Ast se partirent Suyces,
Quant eurent rasibus
Embourré leurs pellices
De melons et cabus.

Or feront ragibus
Sur le roy qui s'avance,
Et feust-il Belgibus
Trouver l'yront en France.

8 My passer la montagne,
My mater Monceniz;
My brusler la Champagne,
My squarcer flor de liz,
My pigler San-Denyz,
My scacer roy Francisque
My voler qu'à Paris.
Tout spreke à la todisque.

9 Vers Piémont et Saluces
S'addressent à grans flotz,
Garniz de poulz et puces
Mieulx que de cavalotz.
Leurs tabours et fiflotz
Par tout ont ouverture;
Pynerol jusqu'à los
En senty la poincture.

10 Ils ont prins le passaige,
Mais mal l'ont retenu,
Car maulgré leur visaige
Françoiz l'ont obtenu.
Le roy deçà venu
Leur fist telle vesarde
Que bien eussent vollu
Tourner à sauvegarde.

11 A Villefranche vindrent
Marraboys joindre au pas,
François là les surprindrent
A l'heure du repas.



Eschapper n'en sceut pas
Seigneur Prospre, leur maistre;
Lui et ses sattrapas
Payeront la menestre.

12 Suyces lors s'esmayrent,
Si se sont deslogiez;
Saigement se retirent
Tous ensemble arrengiez.
Comme chiens enragiez
Sur Chivas se vengièrent;
François les ont chargiez,
A Milan se cachièrent.

13 Soubz umbre de concorde
Messaiges ont trammiz
Au roy qu'il se recorde
Qu'ilz feurent bon amiz.
Encor le seront-ilz,
Se pour argent ne reste,
Si que tout fut remiz
Et la peccune preste.

14 O franc roy, ne te fye
De ces Suyces, faulx gars;
Car leur foy, je t'affye,
Ne vault pas deux lyars.
En jouant de leurs ars
Ung tour la practicquèrent,
Du Milanois fringars
Leur couraige monstrèrent.

15 Trente mil youerliques,
Oultre ceux de Milan,
Vindrent, traynnant leurs picques,
Tout droit à Marignan,

Cuidans secretement
Trouver gaulx en surprinse ;
Mais on a ben souvent
Oy corner sans prinse.

16 Sur le franc roy sallirent,
Cornans comme vachiers,
Françoys les recoeillirent
A guise de bouchiers.
Landsknects, aventuriers
Si bien les enlardèrent
Que le moins deulx entiers
A Milan retournèrent.

17 Vingt mil et davantaige
De ces Suyces mastins
Sont remaiz en hostaige
Autour de ces haultins.
Plus ne buvront noz vins,
Gaulx ont percié leurs trippes,
Au deable les quattrins
Qu'ils eurent en leurs gippes.

18 Pour leur doeil plus accroistre,
Deux mil d'eux, en fuyant,
Feurent ars en ung cloitre,
Cuidans estre à garant.
Pou feust le demourant
Se le roy à sa gloire
Eust esté consentant
De suyr la victoire.

19 Leur cardinal s'en tricque
Qui remaint là son dan,
Plus n'y vault sa praticque
De preschier à Milan,

Laissant Maximian
Deffendre la fortresse;
Mais ne la tint pas l'an,
Car trop eut grande oppresse.

20 Comme saige abandonne
Chasteau, peuple et cité,
Du roy qui lui pardonne
Sera bien appoincté,
Et par trop mieulx traicté
Qu'en celle brouderye;
Oultre monts est troté
Vers France et tyre vye.

IV

2e CHANSON

SUR LA BATAILLE DE MARIGNAN.

Chanson nouvelle de la journée faicte contre les Suysses pour le très-victorieux roy de France Françoys Ier, roy de ce nom, sur le chant de Gentil Promoguet.

1515.

1 Qui vous esmeut, Suysses,
Venir contre la loix,
Et branler droit vos picques
Contre ung si noble roy?
Vous feistes le pourquoy,
Avez perdu la gloire;
Gens sans droit et sans foy
Jamais n'auront victoire.

2 Orgueil et avarice
Vous ont rendu confus,
Quant de paix et justice
Avez fait les reffus.
On cognoit les abus
Qu'avez fait contre France;
Mais Dieu, qui est lassus,
En a fait la vengence.

3 Mal feistes le devoir,
Attendu la richesse
Que vous deviez avoir
Pour tuer la noblesse
De France, qui vous blesse,
Et met en déshonneur.
Gens faillans de promesse
Jamais n'auront honneur.

4 En criant : France, France
Entendistes la voix
Et sentistes la lance
Du noble roy Françoys,
Qui chargea plusieurs foys
Sur vous d'estoc, de taille,
Tellement que deux fois
Perdistes la bataille.

5 Mieux eut valu la hayre
Pourter pour voz harnoys
Que crier : Haire, haire,
Et mourir soubz voz boys,
Le jour de Saincte-Croix.
On dira pour mémoyre
Que contre les Françoys
Perdistes la victoire.

6 En tout est abolye
La réputation
De vous en Italye
Et aultre nation.
Le cardinal Syon
A failly à son compte;
Mais pour solution
Après orgueil vient honte.

7 Suysses et cantons,
Bien estes escornez,
Chantés en divers tons
Pour vos mors et cornez;
Car bras, testes, corps, nez
Furent hachez d'espée.
Ceux qui ne sont pas nez
Maudiront la journée.

8 Vous vous disiez domptenrs
Des princes et des roys;
Vous estes grans vanteurs
Et fiers, plain de desroys.
Trop vous ont les Françoys
Nourris et supportez,
Mais par le roy Françoys
Vous estes bien domptez.

9 Françoys, roy magnifique,
Prince victorieux,
Qui maint canon et picque
Avez veu de vos yeulx,
Rendez graces aux cieulx
Dont vient toute victoire;
Tousjours serez heureulx
Se à Dieu donnez gloire.

V

3e CHANSON

SUR LA BATAILLE DE MARIGNAN.

1515.

Chanson des Aventuriers sur les Suisses.

On lit dans Brantôme, Discours XLV, art. de F
çois Ier :

« Une chose rare et peu advenue advint en cest
» taille, car les Suisses ne se contentans du comb
» jour précédent, que la nuit par trop tost avoit i
» rompu et que François et eux estoient logez et cou
» quazi pesle mesle, de fort grant matin vindrent
» commencer et à donner mieux jusques à nostre a
» lerie ; mais ils furent si bien receus des nostres q
» furent bravement repoussez et taillez en pièces s
» champ environ dix à douze mille ; et le reste se s
» comme il peut avec leur général, le cardinal de Si
» en quoy ils ne firent ce qu'en dict une vieille cha
» des adventuriers de ce temps :

De Milan par un homme,
Tout droict à Marignan
Vous aurez la bataille.
Ouy, sire, en bonne foy,
J'ay veu partir les Suisses
En vous fort menaçant,
Traisnant, branlant la picque,
Pour tuer tout, vous et vos gens. »

VI

4e CHANSON

SUR LA BATAILLE DE MARIGNAN.

1515.

La Guerre, par Jannequin.

1 Escoutez, escoutez
Tous, gentilz Gailois,
La victoire du noble roy Françoys,
Du noble roy Françoys;
Et orrez (si bien escoutez)
Des coups ruez
De tous costez, de tous costez,
Des coups ruez de tous costez.

2 Soufflez, jouez, soufflez tousjours,
Tornez, virez, faictes voz tours,
Phifrez, soufflez, frapez tabours,
Soufflez, jouez, frapés tousjours,
Tornez, virez, faictes voz tours,
Phifrez, soufflez, frapez tabours,
Soufflez, jouez, soufflez tousjours

2 Tonnez, tonnez, bruyez, tonnez,
Gros courtault et faulcons,
Pour resjouyr les compaignons,
Pour resjouyr les compaignons,
Les com, les com, les compaignons.
Von, von, von, von,
Von, von, von, von,
Paripatoc, von, von, von, von, von, von,
Paripatoc, von, von, von, von, von, von.

3 Farira, rira, rara, lale,
Farira, rira, lala, lala, lale,
Tarira, rira, lala, lala, lala, lale,
Lalala, lalala, lalala, lalale,
Pon, pon, pon, pon, pon, pon,
Masse, masse, ducque, ducque, lala, lala,
Lalala, lalala, alala, lalala.
Donez des horions, pati, patac.
Tricque, tricque, tricque, trique,
Tricque, tricque, tricque, tricque,
Trac, tricque, tricque, tricque,
Chipe, chope, torche, lorgne,
Chipe, chope, serre, serre, serre.

4 Aventuriers, bons compaignons,
Bendez soubdain gentilz Gascons,
Nobles, sautés dans les arçons,
Armés, bouclés, frisques et mignons,
La lance au poingt, hardiz et prontz.
Donnez dedans,
Frapés dedans,
Soyez hardis
En joye mis,
Chascun sa saison !

5 La fleur de lys, fleur de hault pris,
Y est en personne.
Alarme, alarme, alarme, alarme,
Suivez tous le roy
Françoys ;
Suyvez la couronne,
Sonnez, trompetes et clarons
Pour resjouyr les compaignons. (*ter.*)

REFRAIN.

Au fan feyne
Frerelelan, faufan, feine
Frerelan, fan,
Frere le lan fan feine fan !

I.

Boutez selle,
Boutez selle,
Boutez selle,
Boutez selle !
Avant, avant.
Gens d'armes, à cheval,
Gens d'armes, à cheval,
Gens d'armes, à cheval,
Tost à l'estendart, tost a l'estendart,
Avant, avant.

Fan, fan, fan, fan,
Fan, feyne, fan.
Frere le lan, fan, feyne,
Frere lan, fan, feine, fan. (*ter.*)
Farira, rirara, lala, farira ri,
La, la, la, la,
Tricque, trac, tricque, trique, trac,
Patac, tricque, tricque, trac.
Patipatac, patipatac,
Alarme, alarme,
Choc, choc, patipatac, patipatac.
Escampe toute frelore
La tintelore frelore,
Escampe toute frelore
La tintelore frelore.
Escampe toute frelore, bigot ! (*ter.*)

VII

1re CHANSON

SUR LE SIÉGE DE MÉZIÈRES.

ÉLOGE DE BAYARD.

1521.

Les bourgeoys de Mézières aux bons capitaines et du dict Mézières.

1 Dieu doint honneur et longue vie
Aux bons protecteurs de Mézière,
Qu'ils nous ont saulvé notre vie
Tant par devant que par derrière.
Ceulx qui sur nous avoient envie
Ont trouvé si forte barrière,
Que maulgré leur dens et leur vie
Furent contrainctz courir arrière.

2 On doibt bien avoir souvenance
De Bayart, Montmoreau, Boucart,
Larochepot, et leur vaillance.
Bayart mordoit comme ung liepart;
Moreau rua trop par oultrance,
Lorge secourt, confort Boucart.
Sans eulx le royaume de France
Estoit en danger d'ung bon quart.

3 L'aigle ne sceut pas enfronter
Rochepot plus forte que pierre.
Nansot ne l'oza confronter;
Maulevrier la breche tint serre.

Tous ensemble feirent troter
Les faulx Henouyers de grand herre.
Le roy les commanda froter
A Bapaulme, dedans leur terre.

4 Et faut il mettre en oubliance
L'ardent et furieux couraige
Qu'avoit d'iceulx toute aliance?
Piéton françoys disoit : J'enraige
Que nous ne marchons en deffense.
Brief n'y avoit pas le bagaige
Qu'il ne voulsist mourir pour France ;
Combien que soit ung dur passaige.

5 O très chretien roy de France,
Si vous sçaviez l'ardent désir
De batailler, et la vaillance,
Les labeurs qu'ont voulu saisir
Vos bons adventuriers de France,
Tant qu'il en a fallu gésir,
Leur donriez quelque récompense,
Se c'estoit vostre bon plaisir.

VIII

2e CHANSON
SUR LE SIÉGE DE MÉZIÈRES.

1521.

La Réplique des bourgoys de Mézières au comte de Nansot et à ses gens.

1 Comte Nansot, Felix, Francisque,
Qui cuydés user de finesse,
Faulse nacion trop inique,
Comment avez la hardiesse

Contrevenir au roi Francisque?
A dit par foy de gentilesse,
Puys qu'à luy vouliés avoir picque,
Qu'il se vengeroit par rudesse.

2 Vous avez bruslé des villaiges
Qu'à vous fut grande villenie;
C'estoyent voz nutritifz passaiges
Pour venir en France jolie
Quérir meracieux bruvaiges,
Des quelz vous faisiez chère lye.
Fustes plus sotz qu'oiseaulx vollaiges
D'avoir commis ceste follye.

3 Lors disiez que le roy couvoit,
Puis qu'il ne venoit en defense,
En son noble cueur concevoit
La vostre folle oultrecuydance.
Contre vous guerre ne mouvoit,
De sa foy n'avoit oubliance.
Quant a congneu qu'on le grevoit,
S'est venu venger de l'offense.

4 Vous veniez par une couverte
Commencer la marche assaillir,
Avoit encoires la main verte
Contre vous ne vouloit faillir.
Vostre pensée fut ouverte
Dedans Mouzon, et au saillir
Toute trahison fut aperte;
Vérité ne peult defaillir.

5 Combien que fussiés grosse armée,
Gantoys, Hespagnoltz, Bourguygnons,
Guerre de paysans amassée,
Lancequenetz et Brodions.

Hennoyers, coupeurs de ramée,
Vous ne valiez pas deulx ougnons,
Car vostre avant-garde affamée
En vain grcta tous ses canons.

6 Vous ne vouliez aucun dommaige,
Au royaulme de France faire;
Sembloit à vostre doulx langaige
Que n'estiez motifs de l'affaire.
D'ung faulx maulvais traistre couraige
Vous avez faict tout le contraire.
L'on se vengera du dommaige
Et s'on ne vueilt comme vous faire.

7 Après que vostre aigle trop fiere
Eut batu l'air sans povoir prandre
La nostre petite Mézière,
Craingnant moult fort la salamandre,
Elle s'envolla par derrière,
Cuydant à Saint Quentin descendre.
Le blanc lyon de sa griffière
Luy feit bien ses aelles descendre.

IX

3e CHANSON

SUR LE SIÉGE DE MÉZIÈRES.

1521.

S'ensuyt une ballade.

Cheval fauveau, au pied blanc, demy mort,
Fut à Mouzon aveugle, sans voir goutte;
Honte le suyt qui le pique et le mort
Comme vieillard effeminé par goutte.

Bayart hanist et demande la joutte;
Bourgoigne fuyt, l'empire est en decours,
France poursuyt, boutefeux ont eu cours,
Lorrayne dort, Escosse est en escoutte;
Allemans ont peur, Metz les assauts redout
Flandres ymagine à recouvrer secours;
Les Henoyers se mutinent tousjours.

Espaignolz sont esbahiz sur tout homme;
Bannys ne sont bien asseurez à Rome,
Crainte conduict hors Neapolitains,
Gueldres en secret fait ouvraiges haultains.
On fait à tort grand oultraige à Guyse
Qui est absent : son fer trempe, aguyse;
Mars brule et art ses glaives de sang tains.

La salamand nourrist et s'y estainct;
Quant du lyon assiz sur la terrasse
Le cerf-vollant espérance conduict,
De soy venger le tigre prent déduyt.
Promesse court entre France et Venize;
Pape est pensif, et Leuter prophétise.
Le Liege est tainct de rouge, espérant
De faire l'aigle à Millan impérant.

L'aigle a dueil de quoy son bien expire,
Mais de deux maulx fault éviter le pire.
Ne veult Murger plus de florins bailler,
Ne Allemans sans argent batailler.
Suysses plus prestz à manier la picque
Que maistres aux arts recouvrer pragmatiq
Navarre entend à recouvrer le sien:
Quant de la Marche on n'y entend plus rie

En la balance est la paix et la guerre
Pour en juger en mode d'Engleterre;
Mais Luxembourg n'atend plus que hazart:
Tel veult sans droict le bien d'autruy conquerre
Qui du sien propre il pert la plus grand part.

X

4ᵉ CHANSON

SUR LE SIÉGE DE MÉZIÈRES.

Sur le chant : Il n'est chance qui me retourne.

1521.

1 L'empereur a faict une armée,
Monsieur de Nansolt, lieutenant;
Il a monstré qu'il est meschant,
Car il ne l'a pas bien menée.

2 Nous n'yrons plus à Valenciennes,
Car l'empereur s'en est allé;
Au départir il a plouré,
Car sa bource n'étoit pas plaine.

3 Chasteau Bouchain sur la rivière,
Le roy passa le pont d'Aulgny,
Et là trouva ses ennemys;
Il les a faict tourner arrière.

4 Millort Cambry a mis grand peine
De pourchasser l'appoinctement;
Nous leur donnons tresves ung an,
C'est pour reprendre leur alleine.

5 Nous n'yrous plus à Valenciennes,
En France nous fault retourner.
Nous garnisons nous fault chercher
En attendant que l'esté vienne.

XI

5e CHANSON

SUR LE SIÉGE DE MÉZIÈRES.

Chanson de la Folle entreprise des Henoyers, dessus le c
Cy congé prens de mes belles amours.

1521.

1 Les Henoyers, remplis d'oultrecuydance,
Se sont enjoinctz avec les Flamans,
Pour venir faire le vendenger en France,
Se sont partiz à tout grosse puissance
Tant Barbansons, Namurois, Allemans.
Mais les dronquars, godalliers ignorans,
Du boys tortu n'ont point gousté le fruict;
Sur Henoyers les Françoys ont le bruyt.

2 Ces quenteleurs ont fait plusieurs efforts
Devant Mezières sans lui livrer assault,
Disant ensemble : Nous sommes les plus for
Mais aux portes sont venus les Françoys,
Sont ruės jus et mortz, le cueur leur fault,
Mais ung Bayart leur fist franchir leur sault.
Car devant luy toute l'armée s'enfuyt,
Sur Henoyers les Françoys ont le bruyt

3 Ilz ont cherchez et ne sçavent trouver
Le cueur du roy très-chrestien Françoys.
Par leur follié ils avoient mis couveir
Picquars, Normans, Beauvoisins et François
Qui sont esclotz drus, puissans, prins au choix,
Desquelz de bref Henault sera destruict.
Sur Henoyers les Françoys ont le bruyt.

4 Povre Henault, regardez à Bapaulme,
A Landrecy et Quesnay-le-Conte,
Qui sont boutez à feu et flamme,
Et n'y habite ne beste, homme ne femme.
Il semble à veoir que vous n'en faictes conte;
Vous deveriez avoir au cœur grand honte;
Vous enfuyés et l'armée vous suyt
Sur Henoyers les Françoys ont le bruyt.

5 Sotz Henotins, laxatiques droncquars,
Vous estes dignes que l'on vous maine paistre.
Ne craindés vous ne Françoys, ne Piquars?
N'estes-vous pas bien glorieux coquars,
De vous jouer ainsy à vostre maistre
Qui a puissance de vous tous à mort mettre
Et de voz biens prandre ce qu'il luy duyt?
Sur Henoyers les François ont le bruyt.

6 Marchez, truans, le passaige est ouvert,
Venez en France pour requérir voz veaulx;
Vostre grand orgueil est assez decouvert,
Povres sotars, vous estes prins sans vert.
Nus et bastuz, on vous fera la moue;
Tout est perdu, le roy de vous se joue,
Pour reconfort tout le peuple s'en rit.
Sur Hanotins les Françoys ont le bruyt.

7 Où est vostre prince, qui estoit si vaillant?
Je croy qu'il couve des sotz à la fumée.
Il est allé faire son ny à Gand;
O quel honneur pour prince sy puissant
D'abandonner de sy loing son armée!
Il a rayson, car il craint la trouvée
Du bon Françoys dont tout honneur reluyst.
Sus, Hanotins! les Françoys ont le bruyt.

XII

6e CHANSON

SUR LE SIÉGE DE MÉZIÈRES.

Chanson nouvelle sur Madame a reçu le bont.

1521.

1 Parlons du comte de Nansolt
Et de sa grand folye;
Il s'est monstré ung très-grand sot
Devant Mézières la jolye;
Avoit cinquante mille
Tous Hanouyers et Allemans;
Les Bourguignons s'en vont fuyans.

2 Le roy catholique l'envoya
A Mesière mener la guerre;
Le qu'il fist il se y en alla
Pour cuyder grand honneur acquerre.

Il n'y avoit nulz gens dedans ;
Les Bourguignons s'en vont fuyant.

3 A Cedam point ne s'arresta
Au-devant vouloit mettre le siége
Car certes trop fort le trouva ;
Demandez-le à ceulx du siége
Qui a bien souvent payé le paie
Au cul d'une prison dedans ;
Les Bourguignons s'en vont fuyant.

4 Quand fut sans ce déclairer
Au Françoys à mener guerres
Mesière est venu assiéger
Où il trouva des gens de guerres.
Et luy, pensant à son affaire,
S'en est fuy comme meschant ;
Les Bourguignons s'en vont fuyans.

5 Du roy estoit le lieutenant
Monsieur de Bayart, dans la ville,
Lequel c'est monstré bien vaillant
Pour leur garder la bastille.
La Rochepot point je n'oublye,
Et Monmoreau, Bayart et ses gens ;
Les Bourguignons s'en vont fuyans.

6 Celuy qui a fait la chanson,
Il est du pays de l'empire ;
Jamais ne fut en sa maison :
Aussi son cas trop fort empire
Il a composé tous ces chantz.
Les Bourguignons s'en vont fuyans.

XIII

CHANSON

SUR LES FLAMANS HENOUYERS ET BARBANSONS

Sur le chant de : A vous, belle, je me complains.

1521.

1 Dieu si vueille garder de mal
Le roy Françoys le premier de ce nom;
Il est hardy, franc, courtoys et loyal,
A tous costez il baille son renom.
Il a cueur de lyon,
Puissance de griffon.
Contre les ennemys
Ressemble au pelicant
Qui son cueur va parsant
Pour ses amys.

2 Quant nous vimsmes auprès de Cambresy,
Pour mestre tous en nos subjections,
Ont apporté tous les clefz du pays
De bourcz, de villes, de chateaulx et dongons
En demandant pardon,
Grâce et rémission
Au roy des fleurs de lis.
Et les mestre en rançon
Affin que de cueur bon
Nous garde leur pays.

3 De la entreimses en Henault,
Cuydant trouver les villains Hanotins,

A Landrecy baillismes troys assaulx
Depuys nonne devant que vespre vint;
Mès les coquins
Devant qu'il fut matin
S'en allèrent fuyant,
Ne sçavons le chemin
Que tindrent les matins
Nous aller eschapant.

4 Trois jours après trouvames Hanotins
Qui venoyent fort pour nous bailler le choc;
Nous les trouvâmes arrengés au chemin,
L'artillerie d'Efia les batoyt fort;
Quand ils voient le fort
Et aussy le confort
Du noble roy Françoys,
Nous tournirent le dos
Et s'enfuyrent tous
A Valenciennes droyt.

5 Bapaulme, Bouchain et la forte Boussin,
Nous mismes tout en grand destruction;
Villes, chasteaux, aussy villages plains,
Nous mismes tous en feux et charbon.
Quel désolation,
Et quel perdition
Tout partout le pays!
Maintes femmes enceintes,
Mains petits enfans sont
Demourez orphelins.

6 Trembler feismes Valentienne, Douay,
Aussi Arras et le pays voysin,
Et la veismes bailler ung grand effroy
En la ville qu'on appelle Hedin;
Car les matins,

Tous remplis de venin
Attendirent le choc.
Mais ils furent tous prins
Et mis à povre fin,
Puis pillez bas et hault.

XIV

1re CHANSON

SUR LA PRISE D'HESDIN.

1521.

1 L'autre jour je chevauchoie
A Hesdin la bonne ville,
Rencontray trois Bourguignons,
Je leur dis mal adventure.
Vive le roy !

2 L'artillerie du roy Françoys
A troys lieues fut assiégée.
Du premier coup qu'il frappa,
Fut au bordeau de la ville ;
Et du second coup d'après,
Fut à l'entour de la ville.
Vive le roy !

3 Les adventuriers françois
Sont entrés dedans la ville.
Ils montèrent sur les murs

Leur enseigne desploiée,
En plantant la fleur de lis,
En criant : Ville gaignée!
Vive le roy!

4 Les dames sont au carneaulx,
Qui piteusement s'escrient :
Hélas! monsieur de Bourbon,
Voicy piteuse justice,
De prendre ainsi noz barons,
Mettre le feu dedans la ville.
Vive le roy!

5 Lancequenetz et Bourgoignons,
Des pierres nous ont gettées;
Se sont retirez au fons
Et aux carrefours de la ville.
Les adventuriers françois
En ont fait la boucherie.
Vive le roy!

XV

2° CHANSON

SUR LA PRISE D'HESDIN.

1521.

1 L'autre jour m'y cheminoye
Devant Hedin la bonne ville,
Rencontray Borguignons,
Dieu leur doing malle aventure!

Vive le roy!
Rencontray Borguignous,
Dieu leur doing malle aventure!
Nuyct et jour nous font cheminer,
Coucher au bois sur la verdure.
Vive le roy!
Nuyct et jour nous font cheminer,
Coucher au boys sur la verdure.

2 Mais par ung jeudi au matin,
Que le soleil ne luysoit mye,
L'artillerie du roy Françoys
Devant Hesdin fut assiégée.
Vive le roy!
L'artillerie du roy François
Fut assiégée devant la ville.
Le premier coup qu'elle frappa,
Ce fut aulx portes de la ville.
Vive le roy!
Le premier coup qu'elle frappa,
Ce fut aux portes de la ville.

3 Et le second coup d'après,
Tout à l'entour de la ville.
Vive le roy!
Le second coup d'après,
Tout à l'entour de la ville.
Les Françoys ils sont entrez,
A l'enseigne desployée.
Vive le roy!
Les Françoys ils sont entrez,
A l'enseigne desployée.

4 Les Bourguignons et Lansquenez
Grosses pierres nous ont ruez,

Vive le roy !
Les Borguignons et Lansquenez
Grosses pierres nous ont ruez,
Et puis se sont retirez
Au grand carrefour de la ville.
Vive le roy !
Et puis se sont retirez
Au carrefour de la ville.
Mais les avanturiers françoys
En ont fait la boucherie.
Vive le roy !
Mais les avanturiers françoys
En ont fait la boucherie.

5 Les dames sont aulx carneaulx,
Qui à haulte vois s'écrient :
Hélas! monsieur de Bourbon,
Voici cruelle justice,
Vive le roy !
Et las ! monsieur de Bourbon,
De piller ainsi nos biens,
Bouter le feu dedans nos villes.
Vive le roy !
De piller ainsi nos biens,
Bouter le feu dedans nos villes.

6 Prandre nos barons prisonniers,
Et leur livrer de tous martires ;
Et les prenez à ranson,
Las ! ils ne vous la paieront mye.
Vive le roy !
Et les prenez à ranson,
Las ! ils ne vous la paieront mye.
Vous tuez nos valletons,
Et si efforcez noz filles.
Vive le roy !

XVI

AUTRE.

1521.

1 Gentille ville de Hedin,
En Artois bien assise,
Tu soulois estre Bourguignon,
Mais les François t'ont prinse.

2 Le premier qui entrit dedans,
Se fut l'ung des six milles ;
Il a monté dessus les murs,
L'enseigne desploiée,
Et puis à haute voix cria :
Enfans, la ville est prinse,
Et puis, à haulte voix cria :
Enfans, la ville est prinse.

3 Il advisa les Bourguignons,
Suivant par voz la ville,
Qui se arrièrent dedans ung parc,
Auprès la grand église ;
Qui se arrierent dedans ung parc,
Auprès la grand église.

4 Le premier qu'il a rencontray
Luy a demandé qui vive?
Vive le roy des fleurs de lis,
Et France la jolie.
Vive le roy des fleurs de lis,
Et France la jolie.

5 Las! sellui là si s'est rendu,
Les aultres ne le sont mye.
Rens toy, rens toy, faulx Bourguignon,
Nous te saulverons la vie.
Je ne me rendray pas pour toy,
Ne pour tout tes six mille.
Je ne me rendray pas pour toy,
Ne pour tout tes six mille.

XVII

CHANSON

CONTRE LES PROTONOTAIRES.

1524.

Brantôme commence ainsi son discours xxviij[e], dans la *Vie des grands capitaines et hommes illustres français :*

« Monsieur de l'Escun, frère de M. de Lautreq, fut » un bon capitaine, mais pourtant plus hardy et vail- » lant que sage de conduite. Il avoit esté desdié à la » robe longue, et estudia long temps à Pavie, du temps » du grand maistre Chaumont, que nous tenions l'estat » de Milan paisible; et l'appelloit-on le prothenotaire » de Foix, mais je pense que c'estoit, comme dit l'Espa- » gnol, un *letrado que no tenia muchas letras,* c'est- » à-dire un lettré qui n'avoit pas beaucoup de lettres,

» comme estoit la coustume de ce temps-là des pr
» notaires, et mesmes de ceux de bonne maison, de n
» guères sçavans, mais de se donner du bon te
» d'aller à la chasse, de jouer, de se pourmener,
» l'amour, et la plupart faire..... les pauvres g
» hommes qui estoient à la guerre. Aussi, de ce tem
» chantoit une chanson d'une dame :

Passerez-vous tousjours par cy (*bis*),
Prothenotaire sans soucy?

XVIII

1re CHANSON

SUR LA BATAILLE DE PAVIE.

La chanson nouvelle faicte par les avanturiers estans a la jou
de Pavie du noble roy de France,
Sur le chant : Gentil fleur de noblesse.

1525.

1 O noble roy de France
Tant aymé et requis,
Des nobles la substance,
De vaillance le pris.
Ung chacun te guémente,
En te plaignant très fort.
Prends du cas passience
En prenant reconfort.

2 Se fut devant Pavie,
Là se fist la journée;
D'Espaignolz trente mille,
Il avoit tous armé.
Des Lansquenetz grant fuyte
Il furent amené
Oultre ceulx de Pavie
Qui dessus ont donné.

3 Dessus les bons Françoys
Se sont venus getter,
Préparant leurs harnoys
Pour du tout les grever.
En usurpant leurs droys,
Qu'avoyent en la duché,
Dieu souffrant et courtoys
Le leur vendra bien cher.

4 Le roy en la bataille
Si n'a point reculé,
Frappant d'estoc et de taille
Sans nully espargné.
Mais affin que ne faille,
Je vous dis vérité,
Trois chevaulx de paraige
Soubz luy furent tués.

5 Dieu vueille avoir l'âme
Des nobles trespassez
Qui ont passé la lame
Dont leurs jours ont finez.
Sa este sans diffame,
Car bien si sont portez.
Prions Dieu, Nostre Dame
Qui les vueille saulver.

6 La fleur de noblesse
Il monstra son effect
Si treffort qu'en la presse
Ont estez prins de fect.
Mauldit soit qui ne cesse
Procurer trahison;
C'est d'envie le sexe
Qui promet ce guerdon.

7 Qu'a faicte la chansonnette,
Ce sont gentilz galans,
Qu'estoyent en la deffaicte
Bien marris et dolens,
Voyant le roy leur maistre
Combattre vaillamment;
Mais par gens deshonneste
Fut laissé lachement.

XIX

2e CHANSON

SUR LA BATAILLE DE PAVIE.

Chanson nouvelle.

1525.

Aidez-moy tous à plaindre, gentilz avanturiers,
Aydez-le moy à plaindre, le noble roy Françoys

C'est un noble sire, partout a triumphé,
Le nonpareil en armes, tant à cheval que à pied

Le jour saint Mathias, ce noble chevalier,
Aventuriers estoyent en armes ce jour pour diffiner.

Nous le devons bien plaindre, le noble roy Françoys,
Sur tous seigneurs du monde, plus gentil et courtoys.

Mauldictz soyent les traistres qui l'ont abandonné;
En faict de villennie tousjours si sont monstrés.

O la faulse canaille! ilz ont le roy trompé,
Au point de la bataille n'ont point voulu frappé,
Le noble roy de France ils ont abandonné.

Monsieur de La Palisse, La Trimoille aussi,
Estoyent nobles gensdarmes, noblement ont frappé;
Pour toute récompense ilz ont leurs jours finé.

Avanturiers de France et aussi lansquenets
Entrèrent en bataille, vaillamment ont frappé,
N'est-ce pas grand dommaige? ils y sont demeurez.

Princes, seigneurs de France et nobles chevaliers,
Ayez en remembrance les nobles trespassez,
Ayez en souvenance le noble roy Françoys.

Gentil duc d'Albanie si fusse à la journée,
Le noble roy de France n'y fust pas demeuré.

XX

3e CHANSON

SUR LA BATAILLE DE PAVIE.

Défaite de la bataille de Pavie, chanson sur :
Que dites-vous ensemble ?

1525.

1 Que dites-vous ensemble,
Chevaliers de regnom,
Du noble roy de France,
Françoys, premier du nom ?
Car pour nobles affaires
De son noble pays,
Prins a esté en guerre
Sans vouloir départir.

2 Qui diroit du contraire,
Mentiroit faulcement ;
Hardiement en bataille
Combattant vaillemment ;
Soustenant sa querelle
En l'honneur des Françoys,
Son hardy cueur monstra
Comme Ogier le Dannoys.

3 Son cheval fut tué :
Là on vit Olivier,
Roland, aussi Richard,
Demenant leur mestier,

Combatant tout à pied,
Comme Hector troyannois;
Oncques tel n'en sortit,
Du beau nom de Valoys.

4 Et là fu bien congneu
Sa noble loyauté,
De Absalon aussi
Sa forme et sa beauté.
Criant qu'il se rendist,
Là fut prins tout armé;
Qui l'eut accompagné.
N'eust pas ainsi esté.

5 Qui vit jamais au monde
Ung roy si courageux
De se mettre en bataille.
Et délaissé de ceux
En qui toute fiance,
Et qui tenoit asseur
L'ont laissé en souffrance,
Et véez là le malheur!

6 S'il perdit la bataille
On ne s'en doist esbahir.
Charlemaigne-le-Grand,
Qui le monde conquist,
Si vesquit en souffrance,
Et par Gannes trahyt,
Où mourut pers de France,
Dont puis mal lui en printt. »

XXI

4e CHANSON

SUR LA BATAILLE DE PAVIE.

Chanson satirique sur la bataille de Pavie.

1525.

1 Hélas! La Palice est mort,
Il est mort devant Pavie.
Hélas! s'il n'estoit pas mort,
Il seroit encore en vie.

2 Quant le roy partit de France,
A la malheur il partit;
Il en partit le Dimanche,
Et le Lundy il fut pris.

3 Il en partit, etc.
Rens rens toy, roy de France,
Rens toy donc, car tu es pris.

4 Rens, etc.
Je ne suis point roy de France,
Vous ne savez qui je suis.

5 Je ne suis, etc.
Je suis pauvre gentilhomme,
Qui s'en va par le pays.

6 Je suis, etc.
Regardèrent à sa casaque,
Avisèrent trois fleurs de lys.

7 Regardèrent, etc.
Regardèrent à son espée,
Françoys ils virent escry.

8 Regardèrent, etc.
Ils le prirent et le menèrent
Droit au château de Madrid.

9 Ils le prirent, etc.
Et le mirent dans une chambre
Qu'on ne voiroit jour ne nuit.

10 Et le mirent, etc.
Que par une petite fenêtre,
Qu'estoit au chevet du lict.

11 Que par, etc.
Regardant par la fenestre
Un courrier par là passit.

12 Regardant, etc.
Courrier qui porte lettre,
Que dit on du roy à Paris?

13 Courrier, etc.
Par ma foy, mon gentilhomme,
On ne sait s'il est mort ou vif.

14 Par ma foy, etc.
Courrier qui porte lettre,
Retourne-t'en à Paris.

15 Courrier, etc.
Et va-t'en dire à ma mère,
Va dire à Montmorency.

16 Et va-t'en, etc.
Qu'on fasse battre monnoie
Aus quatre coins de Paris.

17 Qu'on fasse, etc.
S'il ny a de l'or en France,
Qu'on en prenne à Saint-Denis.

18 S'il n'y a de, etc.
Que le dauphin en amène,
Et mon petit fils Henry.

19 Que le dauphin, etc.
Et à mon cousin de Guise
Qu'il vienne icy me requery.

20 Et à mon, etc.
Pas plus tôt dit la parolle
Que monsieur de Guise arrivy.

XXII

5e CHANSON

SUR LA BATAILLE DE PAVIE.

Chanson nouvelle faicte et composée par le roy nostre syre Françoys premier de ce nom, luy estant à Madrige, en Espaigne.

1525.

1 Si la fortune et la diversité
Se rejoinct, voyez l'adversité,
En triumphant sur la prospérité.
Estre vaincue.

2 Voyez aussi que la vérité nue
En ferme cueur n'est jamais abatue.
Par trahison, que en luy est congnue,
Avec le temps.

3 Dont je me tieus du nombre des contens,
Bien que je n'aye eu ce que je prétens.
Si congnois-je la fin que j'entens
En ma pensée,

4 Que par prison rien n'en est offensée;
Car estant libre, elle est récompensée,
Faisant la fin d'estre recommencée,
Pour me finer.

5 Car l'on ne peult l'esperit confiner
Soubz nulle loy, ny son vouloir muer,
Mais à la preuve l'on ne peult affiner
En peine dure.

6 Que est plaisante à celluy qui l'endure,
Car la menasse est celle qui l'asseure.
Cueur resolu d'aultre chose n'a cure
Que de l'honneur.

7 Le corps vaincu, le cueur reste vaincueur,
Le travail est l'estime de son heur;
Ce seul vouloir ne congnoist nul malheur
Qui ne mesprise.

8 Donc je concludz : heureuse est l'entreprise
Que rend fortune indigne de surprise,
Par fermeté qui vaut bien qu'on la prise;
Or en jugez.

XXIII

CHANSON

SUR LE CONNÉTABLE DE BOURBON

QUI VOULUT PRENDRE MARSEILLE.

1525.

1 Quand Bourbon vid Marseille,
Il a dit à ses gens :
Vrai Dieu, quel capitaine
Trouverons-nous dedans?

2 Il m'en chaut d'un blanc
D'homme qui soit en France,
Mais que ne soit dedans
Le capitaine Rance.

3 Au mont de la Coulombe,
Le passage est etroit.
Montèrent tous ensemble
En soufflant à leurs doigts.

4 Disans à cette fois :
Prenons tretous courage,
Abattons tous ces bois,
Nous gaignerons passage.

5 O noble seigneur Rance !
Nous te remercions
De la bonne recueillance
Que tu as fait à Bourbon.

6 A graus coups de canon,
Aussi d'artillerie,
Les as tous repoussez
Jusques en Italie.

———

XXIV

CHANSON

DE LA DEFFAICTE DES LUTHÉRIENS,

Faicte par le noble duc de Lorraine et ses frères, avec l'ayde de leurs amys Françoys et Guerdoys, sur le chant :
O bons Françoys, loyaulx et preux.

1525.

1 Meschans Luthériens mauldis,
Ne courés plus sur le pays
Du bon duc de Lorraine;
Retournez d'où estes partis,
Et laissez les maux infinis
Dont prenez si grant peine.
N'alés donc plus contre les loix
De mère saincte Église;
Si prins avez part de vos droys,
De Dieu c'est la divise.

2 Les Lorrains avez assaillir,
Pour les faire du tout périr
En la secte meschante.
Brulé avez, sans point mentyr,

Villes, et chasteaulx démolir
En nombre plus de septante,
Vous semblant que par vos charroys
Feriez à votre guise.
Dont perdu avez par troys foys
La journée sans faintise.

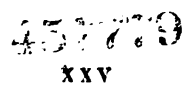
3 Le duc y estoit tout armé,
Monté sur ung cheval bardé,
En belle compaignie.
Et ses frères sans nul blasme
Au faict n'ont point esté pasmes
Avec leurs menie ;
Mais du courage de lyon,
Frappant à toute guise,
Dont Lorraine en a renom
Par tout jusque à Venise.

4 Françoys au duc ont faict secours,
Luy monstrant grant signe d'amours,
Puis que de plusieurs terres,
Sont venuz, amenant tabours,
Trompettes sonnans à leurs tours,
Avec les hommes d'armes
Qui ont bataillé et deffaict
Si très vaillamment que de faict
Leur part ont au pillaige.

5 Ne parle l'on point des Guerdoys
Que tant y ont rompu de boys,
Halebardes et picques,
Débriser l'ont à leur harnoys,
Que si très robustes estoys
Faictz par grant artifice.
Par jour et nuit ont combatu
Très bien que on les prise ;

Luthériens sout confondus,
Dont Dieu l'ont regracie.

6 O bons Françoys, ne faites pas
Courser vostre Dieu pour ce cas,
Car c'est chose vilaine.
Prenez aultre part vos esbas,
Sans point cercher, ne hault, ne bas,
L'erreur Luthérienne.
Le temps viendra qui n'est venu,
Qu'aurés à votre guise
Vostre roy qui est détenu,
En paix, je vous affie.



XXV

1re CHANSON

SUR LA MORT DU CONNÉTABLE DE BOURBON.

La chanson de Romme, nouvellement faicte delà les mons au camp du marquis de Saluces.

1527.

Parlons de la deffaicte
De ces pauvres Rommains,
Aussi de la complaincte
De nostre père sainct.

1 Le vice-roy de Naple,
Par un lundy matin,

Appella le duc Charles
Sans faire grand butin ;
Disant en la manière,
A bien petit de plaict :
Suyvons tous la banière,
Car voicy nostre faict.

2 Bourbon sans nul désordre
Si mist son cas à point.
Gens d'armes mist en ordre,
Chescun la lance au poing.
Or, marchés donc, gens d'armes,
Surtout ne creignés rien ;
N'ayés peur des alarmes,
Vous feray gens de bien.

3 Oyant ceste parolle
Lansquenetz, Espaignolz,
A chescun le cueur volle,
Pour avoir bruyt et loz.
Adoncques meintes places
Par tout ont assiégé,
Des ducas à grand taxes
Ont eu pour deslogé.

4 Tout droit devant Florence
Si se venoyent getter,
Pour piller leur finance
Si l'eussent peu gruper.
Le marquis de Saluces,
Avec son armée,
Leur eust chassé les puces,
Si les eust peu apper.

5 Du grant palays de Romme
L'embassade arriva,

Qu'au pape dist en somme
Que jà mal il n'aura,
S'il vouloit faire trefve
Pour dix ou douze mois,
En gettant hors de Naples
Tretous les bons Françoys.

6 Le sainct père l'accorde,
Et les bulles sella,
De grands seaulx et de corde
Bien fort les cordela;
Puis manda à grant haste
Monsieur de Vauldemont,
Gardes vous de la taste,
Allez oultre les mons.

7 Bourbon vint devant Romme,
Si amena ses gens,
Leur contant ainsi comme
Il entreroit dedans;
En leur baillant couraige,
Leurs promettans grans dons,
Et aussi le pillaige
Pour pouvres compaignons.

8 Le pape si fist mettre
En armes les Rommains,
Les priant de combattre
Contre ses ordz villains.
Là pour longue espace
Fut fort bien combatu;
Espaignolz en la place
Demouroyent vaincuz.

9 Quant Bourbon vit l'affaire
Aller si meschamment,

« Il n'est tant de retraire, »
Dist-il tout haultement;
Monta sur la muraille
En disant : « Suyvés moy;
Ne m'en chault, quoy qu'il aille,
Tout est mieux sur ma foy. »

10 En celle assemblée
Y demeura beaucop
De gens de renommée,
Abatus par grant cop.
Bourbon, quoy que l'on die,
Il fut blessé à mort :
Ung cop d'artillerie,
Fut son dernier remort.

11 Les Romtnains ont la fuite,
De ce n'en doubtés pas,
Espaignolz si les luitte,
Les tuant sans compas.
Au chasteau de Sainct Ange
S'enfuyent par monceaulx
Le pape, comme estrange,
Et tous les cardinaulx.

12 Hélas! se dit le pape,
Que m'est-il advenu!
Je voudroys estre en terre,
Quant me voy destenu
Par gens tant détestables,
Pires que Mamelus.
Ils sont bien misérables,
Jésus les rue sus!

13 O noble roy de France,
Regarde en pitié

L'église en balance,
Las! elle en a mestié.
Metz la hors de souffrance;
Pour Dieu, ne tarde plus;
C'est ta mère, ta substance,
O filz, n'en faictz reffus.

XXVI

2ᵉ CHANSON

SUR LA MORT DU CONNÉTABLE DE BOURBON

1527.

On lit dans Brantôme, discours xx, de la *Vie des capitaines et hommes illustres étrangers :*

« J'ai ouy dire à Rome qu'on tenoit que celuy qui tira » cette malheureuse arquebusade estoit prestre, tout » ainsy que celuy qui, dans Saint-Dizier, tua ce brave » prince d'Orange. La vieille chanson de ces advantu- » riers d'alors disoit pourtant ainsy :

« Quand le bon prince d'Orange
» Vit Bourbon qui estoit mort,
» Criant : Sainct Nicholas!
» Il est mort, saincte Barbe!
» Jamais plus ne dit mot;
» A Dieu rendit son âme.
» Sonnez, sonnez trompettes.
» Sonnez tous à l'assaut.

» Approchez vos engins,
» Abbatez ces murailles.
» Tous les biens des Romains
» Je vous donne au pillage. »

XXVII

CHANT DE VICTOIRE

SUR LES MARINIERS DE DIEPPE.

1535.

1 Les mariniers de Diepe, ils ont bien triumphé,
Pour le bon roi de France, estant dessus la mer.
Ils estoient equippez trestous en faict de guerre
Contre les Allemantz, Flamangz, nos adversaires.

2 O noble capitaine de Diepe de regnom !
Las ! tu es bien servy de gentils compagnons.
Les mariniers y sont qui sont dans vos navires,
Servant noz ennemiz à coups d'artillerie.

3 Ils porteront les chausses doublées de taffetas,
De sayon de sayette, le pourpoinct de damas ;
Et puis ils s'en iront dessus la mer jolye
Contre ses ennemis qui ont sur nous envye.



4 Neuf navires de Flandres sont venuz rencontrer
Cinq navires de France, de Honfleur, por de mer.
Lesquels ils ont choqué à coups d'artillerye.
Les Diepois sont venus qui faisoyent rusterye.

5 Les bons enfans de Diepe triumphent ceste foys,
Soustenant la querelle du noble roy Françoys;
Et ont prinz toutesfoys trois navires de guerre,
Desquelz ils ont honneur tant par mer que par terre

6 Qui fit la chansonnette? Un noble adventurier,
Lequel est de Grenoble, du lieu de Dauphiné,
Lequel l'a composée pour l'honneur des vaillances
Que les Diepois ont faict pour le bon roy de France.

XXVIII

CHANSON

DE LA FOLLE ENTREPRISE DES FLAMANS ET BOURGUIGNONS.

Se chante sur le chant : Beuvons d'autant, ayons le cœur joyeulx.

1536.

1 Bourguignons avoient dit,
Par leurs fines cautelles,
Qu'ilz yroient espouser
La belle Péronnelle,
Et s'en yroient
Par le mont Saint-Quentin
Pour assiéger la ville
Et pour la mettre à fin.
Retirez-vous arrière,
Flamans et Bourguignons,
Jusques aux Allemaignes
Vous serez repoulsez.

2 O comte de Nansot,
Plain de grosse cautelle,
Tu voulois espouser
La belle Péronnelle;
Elle t'a esté rebelle,
Et t'a fort amaty;
A coups d'artillerie,
Elle t'a très bien servy.
Retirez-vous arrière, etc.

3 Noble seigneur du Rux,
Tu pers ta puissance :
Tu estoys lieutenant
De l'armée de Flandres;
On te faict arrogance
D'avoir perdu Hedin :
C'estoit nostre asseurance,
La clef de noz pays.
Retirez-vous arrière, etc.

4 Il leur a respondu,
Pour toute récompense :
« Allons droict à Sainct-Pol;
Si ferons la vengeance;
Mettons de la puissance
Nombre de pionniers,
A raser les murailles
D'Arras je vous merray. »
Retirez-vous arrière, etc.

5 Sont les bourgeois d'Arras
Qui en font mocquerie,
Disant : Monsieur de Rux,
C'est chère marchandise,



La pierre n'est pas fine
Que tu faictz admener;
Ce n'est pas pierre digne
Pour la faire enchâsser.
Retirez-vous arrière, etc.

6 Les princes luy ont dict :
Tu prends folle vengeance
D'estre si obstiné
Contre le roy de France.
Il aura récompense,
Si la paix nous n'avons;
Il donra bien la chasse
A tous les Bourguignons.
Retirez-vous arrière,
Flamans et Bourguignons,
Jusques aux Allemaignes
Vous serez repoulsez.

XXIX

CHANSON DE PÉRONNE.

CAMPAGNE DE PICARDIE.

Sur le chant : N'oseroit-on dire.

1536.

1 Le seigneur de la Marche
Ne dort ne nuict ne jour,
Chevauchant la Champagne
Pour trouver Bourguignons.

Hélas ! la don don,
N'oseroit-on dire,
N'oseroit-on, don,
N'oseroit-on dire
Que à Péronne allon?

2 Chevauchant la Champagne,
Pour trouver Bourguignons.
En son chemin rencontre
Troys gentilz compagnons.
Dieu vous gard', capitaine!
Et à vous, compagnons!
Hélas! la don don, etc.

3 Dieu vous gard', capitaine !
Et à vous, compagnons !
Avez-vous point ouy dire
Où sont les Bourguignons?
Hélas! la don don, etc.

4 Avez-vous point ouy dire
Ou sont les Bourguignons?
Par ma foy, très cher sire,
Devant Péronne sont.
Hélas! la don don, etc.

5 Par ma foy, très cher sire,
Devant Péronne sont.
Print Moreau par la bride,
Picqua des esperons.
Hélas! la don don, etc.

6 Print Moreau par la bride,
Picqua des esperons.
Quand fut devant Péronne,

On luy descend le pont.
Helas ! là don don, etc.

7 Quand fut devant Péronne,
On luy descend le pont.
Monta sur les murailles,
Hardy comme ung lyon.
Hélas ! là don don, etc.

8 Monta sur les murailles,
Hardy comme ung lyon ;
Détaschant couleuvrines,
Bombardes et canons.
Hélas ! là don don, etc.

9 Détaschant couleuvrines,
Bombardes et canons.
Les fossez de Péronne
Rempliz de Bourguignons.
Hélas ! là don don, etc.

10 Les fossez de Péronne
Rempliz de Bourguignons ;
On leur a faict la barbe
Ric à ric du menton.
Hélas ! là don don, etc.

11 On leur a faict la barbe
Ric à ric du menton.
Le seigneur de la Marche
Ne dort ne nuict ne jour.
Hélas ! là don don,
N'oseroit-on dire,
N'oseroit-on don,
N'oseroit-on dire
Que à Péronne allon ?

XXX

GUERRE DE PICARDIE

ET SIÉGE DE PÉRONNE

PAR LES IMPÉRIAUX.

1536.

1 Nansot à grand'puissance
De Guyse est parti,
Par grand'réjouissance,
Chevauchant jour et nuict (*bis*)
Pour retourner en France,
Mais pas ne l'avoient dict
Dampmartin et Florenge.

2 Quant Nansot veit Péronne,
Demanda à ses gens :
Vray Dieu! quelz capitaines
Trouverons-nous dedans?
Ne m'en chault pas d'ung blanc
D'homme qui soit en France,
Mais qui ne soient dedans
Dampmartin et Florenge!

3 Péronne la jolye,
Ville de grand renom,
Las! tu es bien gardée
De gentilz compagnons.
Les capitaines y sont
Qui font honneur en France,
Lercus et Sainseval,
Dampmartin et Florenge.

4 O nobles capitaines !
Nous vous remercions
De nous avoir gardée
De ces faulx Bourguignons ;
De leur gendarmerie,
Ces mauldiłz Allemands,
Tous violeurs d'église.

5 S'ilz eussent prins Péronne,
Comme avoient entrepris,
Ils eussent faict merveilles
Pour venir à Paris,
Pour faire des vendanges ;
Mais pas ne l'avoient dict
Dampmartin et Florenge.

6 Où est l'artillerie
Qui fut prinse à Cambray ;
Qui a battu Péronne
Par si grand dessarroy :
Péronne la jolye
Rompit son bastillon
De son artillerie.

7 Qui fist la chansonnette ?
Ung noble adventurier,
Qu'au partir de Péronne
N'avoit pas ung denier (*bis*)
Pour revenir en France,
Mais avoit bon crédit
Parmy la noble France.

XXXI

TRIOLLET

POUR LA PÉRONELLE.

1536.

Le blanc et noir t'a bien gardée
De déshonneur, gente pucelle,
De toutes parts battue, lardée,
Le blanc et noir t'a bien gardée.
Le vieil Nassau t'eust desbardée ;
Aux dieux en doibs grâce immortelle.
Le blanc et noir t'a bien gardée
De déshonneur gente pucelle.

XXXII

CHANSON

SUR LA MAÎTRESSE DE FRANÇOIS, DAUPHIN,

FILS DE FRANÇOIS Ier,

Mort empoisonné le 12 *août* 1536.

1536.

Tome I des Capitaines et hommes illustres (
France de Brantôme, page 239, on lit :

« J'ay ouy dire aux dames de ce temps là, qu'il
» estoit fort respectueux et les servoit avec grand

» neur et même sa maistresse, dont fut faicte ceste chan-
» son : *Brunette suys, jamais ne seray blanche* ; c'es-
» toit une fille de la royne de la maison de Maumont,
» très bonne et ancienne du Haut Limosin. — Elle estoit
» ma cousine germaine, fille de ma tante, sœur de mon
» père. C'estoit une très sage et vertueuse fille ; car les
» grands volontiers se font des maistresses pour la gen-
» tillesse et pour les vertus qu'elles ont autant que pour
» autre chose. »

Tome II, page 68, du même ouvrage, Brantôme donne de nouveaux détails sur la maîtresse du dauphin et cite plusieurs vers de la complainte populaire :

« C'estoit une fille de la court, belle et honneste et de
» bonne maison, comme j'ay dict ailleurs, que je ne nom-
» merai point ; encor qu'il n'y ait point de danger, car
» il ne l'aymoit qu'en honneur. La chanson le porte
» ainsy :

» Brunette suys, jamais ne seray blanche.
» . . . .
» Monsieur le dauphin malade en sa chambre,
» Sa mye le va voir bien triste et dolente :
» Si vous mourez, monsieur, à qui doibs-je me rendre ?
» — Mon escuyer Brissac, je la vous recommande. »

XXXIII

CHANSON

DU RETOUR DE LA CAMPAGNE DE PIÉMON

SUR LES FAITS DE LA GUERRE DE DELA LES MONTZ.

Se chante sur le chant :

O maistre Antoine de Beaulieu, tu te disoys filz de la Marc

1537.

1 De Suze nous sommes partis
Cinq enseignes de compaignie,
Ce fut pour saluer le roy
Avecques sa grande baronnie.
Honnestement les saluasmes
De par monseigneur le dauphin,
Et aussi de par le grand maistre,
Las! qui estoit dedans Thurin.

2 L'avant-veille Sainct-Nicolas,
Que passâmes les grandz montaignes,
En desployant nos estendartz,
En criant : Vive la France !
Car j'estions quatre bonnes bendes
En armes fort bien équippez,
Pour passer toutes les montaignes,
Car nous en avons bien mestier.



3 Lendemain de Saint-Nicolas
A Brianson nous arrivasmes,

Accompaignez de Lansqueretz
Et des Françoys à grandes armes.
Et dedans la ville entrasmes
En desployant noz estendartz;
Monsieur de Lorge y trouvasmes,
Capitaine de gros estaz.

4 Dans Brianson on séjourna
A l'environ quatre journées,
Et en beuvant de ce bon vin,
Et en menant grand rusterie;
Car je vous jure et certifie
Que nous estions bien équippez
Pour saluer le roy de France,
Las! qui estoit en Dauphiné.

5 Avons trouvé le roy logé
A Grenoble bonne ville,
Lesquelz avons esté joyeulx
D'avoir trouvé sa compaignie.
Honnestement la saluasmes
De par monseigneur le Daulphin;
Et aussi de par le grand maistre,
Las! qui estoit dedans Thurin.

6 Des nouvelles delà les montz
Je n'en scauroys plus que rescripre,
Sinon que on espère la paix
Ainsi que je ay ouy dire.
Or, prions Dieu, je vous en prie,
Pour le très noble roy Françoys,
Et pour le bon daulphin de France,
Et aussi pour tout son bon conseil.

7 Ung compagnon de Daulphine
La chanson il a composée,

Que *Jehan Lescot* se faict nommer,
De Grenoble la bonne ville :
Car je vous jure et certifie
Que c'est un noble adventurier ;
Il a servy le roy de France,
Las ! à tout ce qu'il a eu mestier.

XXXIV

CHANSON NOUVELLE

FAICTE SUR LE DÉPARTEMENT DE LA ROYNE D'ESCOSS

DISANT ADIEU A SON PÈRE ET A TOUS SES AMYS,

Et se chante sur le chant de :

Vienne qui pourra venir, il ne m'en chault quoy ne comment

1537.

1 Adieu, mon père, mon amy,
Adieu le noble roy François ;
Donné vous m'avés un mary,
Le prince et roy des Escossois.
Aller m'en fault à ceste fois
Hors du païs,
Puisque m'avés donné mary.

2 Adieu mes frères et amis,
Adieu vous dis piteusement.
Les regretz que j'ay à celuy
Qu'on a fait mourir meschamment,
Croiés tout véritablement,
Je vous le dy,
Plus de mille sont mors pour luy.

3 Adieu Orléans, adieu Blois,
Adieu Rouen, adieu Paris,
Gentilz homes, nobles bourgeois,
Toute la fleur de noz amis.
Aller m'en fault à ceste fois
Hors du païs,
Puisque m'avez donné mary.

4 Adieu jeunes dames de choix,
Adieu demoiselles de pris ;
Chanté avons à aulte voix
Maintes fois parmi noz amis.
Maintenant entrez en souci,
Puisque m'en vois,
Adieu vous dy à ceste fois.

5 Aller nous convient par la mer
Et passer parmi les Anglois ;
Il y peult avoir du danger
Car elle est rude aucune fois.
A Dieu me confie toutes fois,
Voilà le sy,
Et au roy qui est mon mary.

6 Les regretz que j'ay au païs
D'aller parmy les Escossois,
Je n'y entents mot ne demy;
Sinon de parler bon François.
Quant je y pense maintes fois,
Je ditz ainsi
Adieu mon père et mon amy.

7 Je prie à Dieu de paradis
Qu'il veuille apaiser la fureur,

Que tous royaumes soient unis;
Qu'il vueille amodérer le cueur
Du roy de France et l'empereur,
Soient bons amis !
Dieu nous doint à tous paradis.

XXXV

ESTAT DE LA NOBLESSE

TANT DU ROY QUE DE L'EMPEREUR EN PROVENCE.

Sur le chant : Tant il m'ennuye de m'amye que ne la voye.

1538.

1 Seigneurs, bourgeoys, marchantz de France,
Espaignolz, Flamans, Bourguignons,
Priez pour la royne de France;
C'est une dame de regnom
Qui a faict diligence
Au pays de Prouvence.
C'est pour traicter la paix
Entre le roy de France,
En toute son alliance,
Et l'empereur romain.

2 Le noble sainct père de Romme
Y estoit fort bien aymé,
Avec le daulphin de France
Du noble roy le filz aîné.



Cardinaulx, archevêques,
Y estoient en largesse :
C'estoit un grand déduyt
De veoir toute la noblesse
Et toute la gentillesse
Du roy des fleurs de lys.

3 Le noble et puissant roy de France
Y estoit bien accompaigné,
Du grand connestable de France,
Et de plusieurs du Daulphiné.
C'estoit une noblesse
De veoir la gentillesse
Du roy des fleurs de lys ;
Et l'empereur de Romme
Y estoit en personne :
C'estoit un grand plaisir.

4 Laissons à parler des nouvelles,
Des trefves que présent avons ;
Et parlerons du grand triomphe,
Comme on chanta le *Te Deum*.
C'estoit grande mélodie
De veoir messieurs d'église
En ordre triumphant,
Et puis messieurs de ville
En ordre magnifique,
Et tout le parlement.

5 Celluy qui la chanson a faicte
C'est ung très noble adventurier,
Lequel est naquy de Grenoble,
Du noble lieu du Daulphiné,
Qui estoit en présence
Au pays de Prouvence.

Quand l'accord fut donné
Droict il s'en vint en France,
En toute diligence
Les nouvelles apporter.

XXXVI

RÉCEPTION ET PARLEMENT

DU ROY ET L'EMPEREUR

A AYGUEMORTE EN PROVENCE.

Et se chante sur le chant :
Quant je partismes de Guyse, par ung lundy mati

1538.

1 A Aiguemorte en Prouvence
A esté l'assemblée
Du noble roy de France,
Et de son frère aysné.
C'est le roy des Romains
Grand empereur de Romme;
Et le pape à Nice estoit,
Qui est noble et sainct homme.

2 Cest noble empereur
Soubdain fist aprester
Grand nombre de basteaulx,
Et si s'est embarqué,
Et vint disner joyeusèment
Avec le roy de France.

Et le bon roy fut au-devant
Et la royne de France.

3 Le noble roy de France
Alors fist aprester
Navires et gallères,
Et fort bien équiper.
C'estoit pour saluer
Toute la gentillesse
De l'empereur des Romains,
Et toute la noblesse.

4 Monsieur le cardinal
De Lorraine y estoit;
Si estoit le grand maistre
Connestable du roy.
Et Vendosme, et Sainct-Paul aussi,
Avec grand seigneurie;
Et d'Agnebault grand mareschal,
De France la jolye.

5 Si ont accompaigné
Le roy par grand honneur,
Pour aller recepvoir
Le noble empereur;
Et l'ont receu triumphamment
Avec grand seigneurie;
Et l'empereur vint accoller
Le roy par courtoysie.

6 Le noble empereur
Alors print bravement
Sa sœur, royne de France,
Et baisa quand et quand;
En saluant joyeusement
Le noble sang de France;

Et vint au roy triumphamment
En grande réverence.

7 Les trompettes sonnèrent
A plusieurs esbatement;
C'estoit pour recepvoir
L'empereur des Romains
Et l'ont receu bénignement
En grande révérence,
Et fut logé tout vis-avis
Du noble roy de France.

XXXVII

ACCORDS

ENTRE LE ROY ET L'EMPEREUR.

Et se chante sur le chant : Quand me souvient de la pou

1538.

1 Bons chrestiens, trestous ensemble,
Louer debvons le nom de Dieu,
Puis qu'il a pleu au roy de France
Traité paix avec l'empereur.
Tresves sont données de bon cueur,
Pour dix ans : esse pas bon fruict?
Marchantz yront, jeunes et vieux,
En marchandise jour et nuict.

2 Trestous capitaines de guerre
Se retirent à leurs maisons,

Et doresnavant tenir serre
Sans avoir coups ne horions.
Car ceste année nous espérons
Que marchandise aura le bruict,
Sans user plus de trahyson,
Puisque les roys sont bons amys.

3 Marchantz de France et de Bretaigne,
Allez tous sur mer hardiment,
En Portugal et en Espaigne,
Puisqu'ilz ont faict appoinctement,
Allez partout asseurement;
Il n'y fault plus de sauf-conduyt.
Croyez qu'elle est finée la guerre,
Puisque les roys ont faict édict.

4 Retirez-vous et prenez terre,
Tous compagnons adventuriers,
Puisqu'elle est finée la guerre,
Convient reprendre vos mestiers,
De bon cueur et très volontiers,
Sans acquérir de mauvais bruict,
Soignant vos biens loing et près,
Puisque les roys ont faict l'édict.

5 Les justiciers auront le bruict
Et les marchantz, s'il plaist à Dieu,
Chascun dormira en son lict,
A sa maison et en tous lieux.
Le peuple en sera fort joyeulx,
Car c'est un grand appoinctement.
Acquérir faut la paix de Dieu
Pour vivre plus asseurement.

6 Prions pour le pape de Romme
Qui a faict le commencement,

Et pour le noble roy de France,
Et pour tous gens d'entendement;
Dieu leur doint bon achèvement
Puisqu'ils ont entreprins cecy.
Croyez qu'elle est finée la guerre,
Puisque les roys ont faict l'édict.

XXXVIII

CHANSON NOUVELLE

SUR LA VENUE DE L'EMPEREUR A LA VILLE DE
ET SON PASSAGE A TRAVERS LA FRANCE.

Et se chante sur le chant :

Las! que dit-on en France de monsieur de Bourbon

1539.

1 Escoutez tous ensemble,
Nobles loyaulx Françoys,
De l'empereur de Rome,
Le seigneur des Gantoys,
Qui a passé par France,
C'est pour veoir le bon roy
Et la royne de France
Et tout leur grand conseil.

2 Le noble roy de France,
Prince de grand honneur,
Bravement à la France
A receu l'empereur

En grand honneur et joye,
Faisant solempnité
Par toutes bonnes villes
Par où il a passé.

3 Ce fut en Picardie
Où fut le noble adieu,
Du noble roy de France
Aussi de l'empereur.
A Sainct-Quentin jolye,
Ville de grand honneur,
Ce fist la départye
Du roy et l'empereur.

4 L'empereur sans doubtance,
S'en alla bravement
A son pays de Flandres,
Avec les deux enfans
Du noble roy de France,
Prince de grand honneur;
Jusqu'à Valentiennes
Convoyèrent l'empereur.

5 Quand les enfans de France
Eurent, par grand honneur,
Convoyé en grand joye
Le noble empereur,
Ilz s'en vindrent en France
En poste hastivement,
Et l'empereur de Romme
S'en allit droict à Gand.

6 L'empereur sans doubtance
S'en alla bravement
Avec grand seigneurie
Dans la ville de Gand,

Où fut faict grand justice,
Comme orrez réciter,
Des plus grands de la ville
Eurent testes coupées.

7 Dedans Gand la grand'ville
Faict faire l'empereur,
Ung chasteau d'excellence,
Noble chasteau d'honneur;
Ressemblant à Millan,
Aussy puissant et fort,
Pour tenir son pays
Tousjours en bon accord.

XXXIX

CHANSON NOUVELLE

DE *DA NOBIS.*

Sur le chant : Si j'avois fait.

1540.

1 Et *Da nobis*
Tu es bon compaignon, (*bis*)
Tu as promis
Au noble roy François
De ta simple personne
D'estre prêt à partir
Si le tabourin sonne,
Hélas ! se le tabourin sonne.

2 Et *Da nobis*
Tu es bien abusé; (*bis*)
Et les Normans
Te ont icy apporté
Un merveilleux libelle
De te faire mourir
Se tu n'y metz remede,
Hélas! se tu n'y metz remède.

DA NOBIS.

3 Mon lieutenant
M'avoit sa foy promis; (*bis*)
Mais maintenant
M'a joué d'un faux tour,
M'a joué de finesse.
Las! il a tint huit jours
Mon cueur en grant tristesse,
Hélas! mon cueur en grand tristesse.

4 Adieu Rouen,
La ville d'où je suis, (*bis*)
Sus l'eschaffaud
Il m'y convient mourir.
Finer me fault la vie,
J'ay regret à mourir,
Pour l'amour de m'amye,
Hélas! pour l'amour de m'amye.

5 Rossignolet,
Qui chante au bois jolly,
Va à Rouen,
A ma femme et luy dy
Que ne se desconforte,
Que je m'en vois mourir.
Qu'on me baille la corde,
Hélas! qu'on me baille la corde.

XL

CHANSON NOUVELLE

DES GALLOIZ ET PROVENCEAULX QUI SONT PARTIS DE DEVANT LA VILLE DE ROUEN,

Qui se chante sur le chant de : Et Da Nobis.

1540.

1 Adieu Rouen,
Et les filles aussi ! (*bis*)
Soudainement
Il nous convient partir
De Rouen, bonne ville,
Par un grand desplaisir,
Dueil et mèlencolye,
Hélas ! dueil et mélencolye.

2 Les grands regretz
Des filles de Rouen, (*bis*)
Qui de pacquetz
Ont porté longuement
Par devant et derrière ;
Car ils avoient argent
En bource et gibecière,
Hélas ! en bource et gibecière.

3 Les Provenceaulz
Et les soudars aussi, (*bis*)
D'habitz nouveaulx
Tousjours estoient jolys

Pour complaire à ces filles :
Leur baillant de l'argent
Pour avoir des coquilles,
Hélas! pour avoir des coquilles.

4 Rouen ! Rouen !
Tu ty dois resjouyr : (*bis*)
Car tu as veu
Tes ennemys fuyr ;
Les enfants de misère
Qui t'ont voulu occir,
Faire grand vitupère,
Hélas ! faire grand vitupère.

5 Un nombre grand
Sont courus après eulx (*bis*)
En souspirant
Et essuyant leurs yeulx,
Plorant à grosses larmes,
Marris et bien honteux,
Sans tenir autres termes,
Hélas ! sans tenir autres termes.

6 Les plus braves
Et les mieulx armés (*bis*)
Courant après
En portant leurs souliers
Estant à grosse alaine,
En leur disant : Adieu,
J'avons perdu noz peines,
Hélas! j'avons perdu noz peines.

7 Celuy qui fist
Ceste jolye chanson, (*bis*)
Un cuisinier,

Qui estoit de Lyon,
Cuisinier en gallère,
En hallant l'aviron
Tousjours en grand misère,
Hélas! tousjours en grand misère.

XLI

PROPHÉTIE

DES ABUS DES PRESTRES, MOINES ET RASEZ,

Sur le chant de : Lætabundus.

1542.

1 O gras tondus,
Mal avez esté secourus :
Long-temps y a.
Vos grans abus
On le verra.

2 Vostre autel est ruiné,
Vostre règne est bien miné,
Il tombera.
Papistes, pharisiens,
Vostre Antéchrist et les siens
Trébuchera.

3 Tout sorbonique pion,
Son beau liripipion
Desposera.

Rien n'y vaudront les ergotz,
Rien n'y feront leurs fagotz,
Christ régnera.

4 Vostre orgueil sera puny
Et la beste de son nid
Desjouchera.
L'évangile que haïssez,
Quand aurez fait plus qu'assez
Demourera.

5 Vous l'avez long-temps banny,
Mais puisqu'il est reveny,
Vostre joly pain bénict
Se moysira.
Messieurs les Coquibus,
Que dira-on des abus
Dont amassez du quibus?
On en rira.

6 Savez-vous qu'on vous fera?
On vous deschassera;
Et Dieu à la fin vous punira,
En Jésus on croyra.
Son règne florira,
Et vostre Antéchrist confus sera.

XLII

LE NUNC DIMITTIS

DES ANGLOIS.

1542.

O faulx Plouton, lequel m'avois promis
Paix et amour et toute loyaulté,
Maintenant voy ta grande desloyaulté,
Puis que te vis l'ung de mes ennemys.

NUNC

En toy n'y a port ny asseurance
Et peu te chault de la divine hostie,
Que ensemble usasmes devant nostre partie,
Ta bonne amour et parfaicte aliance.

DIMITTIS

Je aperçoy bien maintenant et entens
Que de long-temps tu as faict ceste appreste,
Tu dis que à moy guerre appreste
Et l'avons ouy depuis ung peu de temps.

SERVUM TUUM,

Mais si Dieu plaist aider à mon affaire.
Tu sentiras, faulx parjure inhumain,
La puissance de ma bellicque main
Et me criras : Ne me vueille deffaire.

DOMINE,

Or, peine j'ay la voulenté si franche,
Celle que doit estre celle d'ung roy;
C'estoit qu'on dit en triumphant desroy
Fleurir le lis avec la roze blanche.

SECUNDUM VERBUM TUUM,

La promesse que je vouloys ensuivre,
Elle n'estoit point de frivolle ne faicte,
Ne par cella que je fusse de toy crainte,
Mais pour cuider faire ton peuple vivre.

IN PACE.

Pour cuider soubvenir à l'empire,
Trop traictement tu m'as joué ce tour,
Mais garde toy du bout et retour;
Si que à la fin ne soys contrainct de dire.

QUIA

Tu viens en France cuider cueillir les guines,
Pour la cause que fus entretenu,
Et par Françoys en grant honneur tenu
J'en croy tous ceulx lesquelz furent à Guines.

VIDERUNT

Néantmoins brief se disposeront,
Si plaist à Dieu de te bailler rencontre,
Et tournera sur toy la malencontre,
Jusques à là ne reposeront.

OCULI MEI

Or, avoye on, ainsi m'ayde Dieu,
Déliberé de estre de tes amis,
Et ennemy de tous tes ennemys,
En procurant en toute place et lieu.

SALUTARE TUUM,

Et nonobstant ce n'est pas nouveau faict,
Si les Anglois se meslent de trahyson,
Car c'est le train et chef de leur maison,
On l'apperçoit au tour que tu m'as fait.

QUOD PARASTI

A tes gens fis feste en général,
Dont l'ung des tiens, comme ung glouton,
En plain baucquet escorcha le regnard,
Françoys y estoit en son habit royal.

ANTE FACIEM

Estime-tu mettre France en desrois
Par Espaguolz avec Millannoys,
De tes Flamans, Henaulx, Portingalois,
Ainsi t'atant avoir ayde et secours.

OMNIUM

Françoys ne sont couars ne dissolus
De leur vertu et puissance ancienne,
En guerre ont la main praticienne,
Et son tenuz pour les plus resoluz.

POPULORUM,

Pour batailler les Anglois sont en voie
Pour sebvertir la plus part de mon règne,
Mais se je puis je les mettré en règne,
A ton dangier où je le voye.

LUMEN

Et si François de mon peuple commun,
Mettront au bas ta voulenté et main,
Tiens toy tout sur que pour le lendemain
De tous tes gens n'en demoura pas ung.

AD REVELATIONEM

Vous ne fustes nulles gens fidelles,
Mais avez faict mourir en grant desroys
Par plusieurs fois vostre seigneur et roys,
Dont estes ditz sur tous les infidelles.

GENTIUM,

Quant aux François on ne lit en chronique,
Qu'ilz soient nommez coupables de forfait,
Mais ont tenu par ung vertueulx faict
D'onneur et foy par puissance bellique.

ET GLORIAM

Bretons, Manceaulx, Normans et Angevins
Nous ont fournis par mon commandement,
De tous vivres à vostre avancement
Pour subvenir et en blez et en vins.

PLEBIS TUÆ

Françoys se trouveront en lieu
De batailler, d'assaillir et deffence.
Lors congnoistras ton mal et ton offence,
Et de cela je m'en rapporte à Dieu.

ISRAEL.

XLIII

S'ENSUIT LA RENCONTRE ET DESCONFITURE
DES HENNOYERS
FAICTE ENTRE SAINCT POL ET BETHUNE.

A la journée de Fin
Faicte des Hennoiers
Par nos gens mis à fin
Et moult fort anoyez.

1543.

1 Hennoyers, gros paillars,
Venés auprès Péronne,
Pour faire les pillars,
L'on vous donera l'aumosne.
La cloche ung petit sonne
Quant on vous voit venir ;
Dieu veult et droit l'ordonne
Qu'on vous vueille pugnir.

2 Droigt à ung vendredy,
Devant Pasques flories,
Vinstes à Cartigny
A grosse compaignie,
Vous n'en r'alastes mye,
Sans estre bien escoux ;
Par bataille rengie
Le butin fut escoux.

3 Quant vint au premier sault,
Vous attendiez bataille,
Mais on vous fist assault
D'une terrible taille,

Vous battant plus que paille,
Fustes tués ou pris.
Il n'y a nul qui vaille
De vous pour avoir pris.

4 Vous tournastes le dos,
En craindant l'adventure,
Et sans trouver le bos,
Aupres mis en cousture.
Mis à desconfiture
Eussiez esté trestous,
Mais en saison future
Encores y viendrés-vous.

5 Ung cent de vos amys
Sont couchez sur la terre
A jamais endormis
Comme gens qu'on enterre,
Ment aultres sont grant erre
Plongez en noz prisons,
S'on ne les vient requerre
Bien peu nous vous prisons.

6 Se sembloit troppeaulx
Devant la bergerie,
Liez de leurs drappeaulx
Pour l'ensanglanterie.
De la coquinerie
Et la povreté d'eulx
On faisoit mocquerie,
Les menant deux à deux.

7 Ce faict fut mis à fin,
Je vueil bien qu'on le sache,
Tout droit auprès de Fin,
Estoit du sang la trache;

Et auprès ceste place,
Trente ans il n'y a point,
Voz gens par fière audace.

8 Et pourtant, Bourguignons,
Se vous venez plus courre,
Couvrés bien voz tignons
Qu'on ne les fasse escourre.
Vous vous cuidez escourre
De ce qu'avés perdus ;
Tel cuide aultruy secourre,
Qui luy-mesme est perdu.

XLIV

LA SOMMATION D'ARRAS.

1543.

1 Allons faire une aubade,
Souisses et Françoys,
Allons cheminons rade,
Criant hault le boys !
Allons et despaichons :
Le temps d'esté approche,
Donnons des esveillons,
Faisons sonner la cloche.
Faisons sonner la cloche,
Allarme et allassault !
Si ferons grant reproche
Au pays de Henault.

2 Prenons tous bon couraige,
Et combatons de cueur;
Faisons maintenant (raige),
Nulz de nous n'aye peur.
Le noble roy Françoys
Le païs si nous donne;
Vestons noz blancs harnois
Malgré qui qu'en grogne.
Menons l'artillerie
Pour dancer à plaisir
Une très grant frerie,
Fetons devant partir.

3 Le faulx conte de Flandres
Ne scait où reculer,
La noble Salamandre
S'en va pour l'aculler.
Il a dit de nous tous
Que faisons la couvade;
Maintenant sommes esclos
Dont il est fort malade.
Il a la coqueluche
Dieu le vueille tuer
Dont a mys son ausmuche
Pour tousser et huer.

4 Rens toy donc, Valenciennes,
Rens toy subitement,
Ou tu souffriras peine
Et très cruel martir.
Rendez vous tous, banis,
Au noble roy de France.
De crier sainct Denis
Chacun de vous s'avance.

Ayez en vous mémoire
Les faicts du roy Françoys ;
De vous aura victoire,
Si Dieu plaist ceste fois.

6 Arras, bien te souvienne
Du roi Loys passé,
Avant que Sainct-Jehan vienne
Tu seras trespassé.
Se ne te rens de cueur
Je pariray ta perte ;
Tu n'es point trop asseur
La chose est trop apperte.
Sainct Omer compaignie
Et Douay leur tiendront ;
Et à ta confrairie
Ensemble danceront.

XLV

LES REGRETS

DE PICARDIE ET DE TOURNAN.

1544.

FACTEUR.

O clerant repos mon dueil dissimulant
Et someillant en l'ombre des bois vers,
Je ouys ainsi que en venant et allant,
Dame parlant son esprit travaillant

Reconseillant ung très povre convers,
Propos divers furent entre eulx ouvers.
Lesquelz par vers sont cy dessoubz assis;
Mieulx vault souvent parler à deux qu'à six.

Mieulx vault souvent parler à deux qu'à six.
Le Tournesis en prison habitoit
La Picardie est celle que je veiz
Qui ses devis et plaisans fruictz ravis
Par bon advis en ordre racomptoit
Elle assistoit et fort resconfortoit
Cil qui estoit complaignant ses douleurs,
Si sur cuer n'est qu'une eust aulx yeulx pleurs.

PICARDIE.

Nommée suis la Haulte Picardie,
Fresche, hardie encontre mes nuysans,
Deppuis ung peu guerre a chiere estourdie,
Sa tragédie a sonnée et bondie
Dont fort mauldie est de mes paysans.
Les jours, les ans, les gens comme le temps,
Les ont mis sans chevance et sans pasture;
Double douleur faict la desconfiture.

TOURNESIS.

Double douleur faict la desconfiture,
Par adventure à moy le Tournesis,
Car je suys mis en une charte obscure,
Nul ne procure à faire à mon mal cure;
On en a cure autant que d'ung paisis.
Plusieurs pays, dont j'ay esté hays,
M'ont envahys et de joye forclos.
Mal peult courir le cerf s'il est enclos.

PICARDIE.

Mal peult courir le cerf s'il est enclos.
A ce que oz Tournesis, mon cher frère,
Les joyeulx sons de tes jolys flagolz,
Les doulx propos, tes clicquetis de potz,
Sont en depos, mais souffre ta misère.
France, ta mère, est subtille commère
Saige com Omère à recouvrer ton faict,
Au grand besoing voit-on l'amy parfaict.

TOURNESIS.

Au grant besoing voit-on l'amy parfaict.
On a tant faict que mey suis attendu,
Mais moy seullet, simplet et imparfaict,
D'espoir refaict me suis trouvé deffaict
Lors que mon faict on n'a pas entendu,
Tout esperdu, disant : Tout est perdu,
Me suis rendu en temps et en saison;
Où force règne est perdue raison.

PICARDIE.

Où force règne est perdue raison.
On perd toison, brebis et pasturaige;
Mais se tu es en estroicte prison,
Ceste saison ayant ou mal foison,
Peu te prise ou se tu ne prendz couraige,
Petit couraige empêche ung labouraige.
Crois que ta raige aura fin quelque jour;
Après labeur vient le plaisant séjour.

TOURNESIS.

Après labeur vient le plaisant séjour.
Après amour aussi vient la hayne,

Pour plaire à France ai-je tourné meint tour.
Mais au retour j'ai changé mon atour,
Tant que à ma tour le lyz est à ruyne
Mais quelques signe ou mal qu'on me consigne
J'ay sa racine en mon cueur imprimée ;
Chose qui plaist est de légier aymée.

PICARDIE.

Chofe qui plaist est de légier aymée.
France famée est aussi d'aymer digne,
Pour son amour, quoy que soye estimee,
Et bien fermée ay esté opprimée,
Et animée à faulce guerre indigne ;
Mais pour ce signe en resconpense insigne,
Le lys condigne ay mis en mon escu,
Qui se combat il n'est mie vaincu.

TOURNESIS.

Qui se combat il n'est mie vaincu.
Le pain cornu faict on à l'enfourner ;
Au commencer je me suis combatu,
Par ma vertu fut le Haynault batu,
Et desvestu souvent de son dîner ;
Pour l'indiguer, mais au debat finer,
Ne sceuz finer d'aulcun petit secours ;
D'arme et d'amours les soulas sont bien cours.

PICARDIE.

D'arme et d'amours les soulas sont bien cours.
Leur petit cours appert par les Rommains,
Aussi par moy, car j'ay pour mon secours,
Venu tousjours entour de mes faulxbourgz
Fiffres, tambours de mes frères germains.
Mais ce, neantmoins, ay-je des assaulx main'z

Tant par les mains des nuysans que des miens;
Qui n'a nul mal peu prise mondains biens.

TOURNESIS.

Qui n'a nul mal peu prise mondains biens.
Je n'ay plus riens, je suis tout despouillé,
J'ay esté gay de ce que je conticns,
Et si soustiens que mes nuysans anciens,
Plus que vieux chiens ay aultresfois pillié,
Mais estrillé suis lors et recueillé,
Batu, rouillé plus qu'oncques ne fut homme;
Le mal coucher faict dormir le court somme.

PICARDIE.

Le mal coucher fait dormir le court somme.
N'oïz tu point comme aussi guerre me nuist,
Elle me suist jusques à l'eau de Somme,
Tout elle assomme, abat, prent et consomme,
Et si me somme à douleur jour et nuyt;
Pour tout deduyt le bien veiller me duit
Soing me produit, car je fais l'avand-garde;
Tard est surprins celuy qui bien se garde.

TOURNESIS.

Tard est surprins celuy qui bien se garde.
Quant je regarde, on m'a bien mal hardé:
Sainct Amand fut de ma première garde,
Mais saulvegarde il n'eust ne contregarde,
De dure garde il n'eut sous manteau garde,
Le regarde Valencienne et Condé,
Me ont fort tardé comme ung veau souboty;
Quiconques pert est de tous assailly.

PICARDIE.

Quiconques pert est de tous assailly.
On a failly aussi dessus mes rens :
Ne me a on point premier bruslé Hailly,
Douvres et Mailly, et pillié Carteigny,
Vervin, Sailly et puis assis Doullens;
Mais gens prudens avoie mis dedens
Pour accidens éviter à l'assault;
A fort archier il faut ferme bersault.

TOURNESIS.

A fort archier il faut ferme bersault.
Moy et Henault c'estoit fort contre fort,
Bien le monstra Mortaigne sus l'Escaut;
Mais par deffault et que le vivre fault,
Rendre se fault se on a quelque confort,
Mais droit ou tort ne perdit que le fort,
Mes gens sans mort retournèrent en France;
A cuer léal tousjours volunté franche.

PICARDIE.

A cueur léal tousjours volunté franche.
Quoy que souffrance ay receu plusieurs fois,
Et se ennemys me ont fait guerre à oultrance,
De branche en branche en ay eu recouvrance,
Bien remembrance en a le povre Artois.
Mesme une fois vindrent en leur patois,
Dessoubz mon thois d'encre chauffer la chire;
Qui n'a point d'encre il peult bien mal escripre.

TOURNESIS.

Qui n'a point d'ancre il peut bien mal escripre.
Ancre de tire advertist ses amys,
Il eut secours, et le roy nostre syre
Vint pour mon mire estre; mais je admire

Que je ouys dire il est au retour mis.
Lors tout famis et de joye desmis,
Me suis remis en l'umbre hors des champs;
A cueur dolent sont desplaisans les chantz.

PICARDIE.

A cueur dolent sont desplaisans les chantz.
Le divers temps nous causa ce desroy;
Noz ennemys, simples que chiens couchans,
A leurs trenchans furent recommenchans;
Entre eulx sachans le dict retho du roy,
Sus mon terroy cheval, mulle et caroy,
Par povre aroy tout l'iver je perdis;
La guerre a faict maintz orphelins mendis.

TOURNESIS.

La guerre a faict maintz orphelins mendis.
Je la mauldis du père souverain,
En la parfin quant Tournay je rendis,
ix mois ou x fus je veillant tousdis;
Et ce tandis quasi mourant de faim;
Paille ne grain n'euz demy an tout plain,
Loing fus du pain, prochain de grand dangier;
Trop est bastu qui n'a de quoy menger.

PICARDIE.

Trop est bastu qui n'a de quoy manger.
Au vray juger experimenté le ay;
Je vidz mes bledz dessus l'eaue chergier
Et m'eslogner pour pays estrangier,
Par nauffragier que oncque si n'en parlay,
Lors tant alay et tant dissimulay,
Que je branslay de faim parmy la rue;
Il est bien fol qui le sien au loing rue.

TOURNESIS.

Il est bien fol qui le sien au loing rue.
Chose perdue a dangier recouvre on;
Par point avoir ma besongne preveue,
J'en ay veue ma maison mal pourveue,
Et moy en mue en estroite prison.
Ceste saison, sans reigle et sans raison,
Du mal foison euz par famine de guerre;
A double assault on ne peult durer guerre.

PICARDIE.

A double assault on ne peut durer guerre.
Guerre tient serre et famine est faillie;
Le Dieu du ciel, que chacun doibt requerre,
Pour grace acquerre a faict porter la terre,
Plus ne fault querre ailleurs grain ne paillie;
Oultre Saillye ay esté assaillye
De maladie et de mort en la fin;
En la queue gist tousjours le venin.

TOURNESIS.

En la queue gist tousjours le venin.
Dieu tout begnin nous reçoive à mercy.
Si j'ay esté bastu comme ung matin,
Soir et matin vous n'avez du butin,
Pas eu bustin dont nul soit enrichy;
Ne ceulx aussi dont je suis prins ainsi,
Dueil et soulcy n'est que ung cri général;
Chascun se plaint selon qui sent son mal.

PICARDIE.

Chascun se plaint selon qui sent son mal.
Le principal est de prier Jésus
Qu'il mette en paix par amour libéral,
Le sang royal, fin que, au point final,

En bruyt royal nous soyons remis sus;
Car se les jus de guerre sont mis jus
L'amer vert jus de peste enfin faudra;
Il n'a pas pleu tout ce qu'il plouvera.

TOURNESIS.

Il n'a pas pleu tout ce qu'il plouvera.
Ung jour venra que serons exaulchiez,
Celuy qui bons et maulvais jugeras,
Quant luy plaira son yre adoulcyra
Et mettra en hault les tresbuchiers,
Trop mal couchiez sommes et courrouchiez;
Par les pechez dont le monde est honny;
Il n'est meffaict qui demeure impugny.

PICARDIE.

Il n'est meffaict qui demeure impugny.
Dieu tout uny fera quant à ce pas,
Que feront donc ces reignieurs icy,
Ne cil aussi qui l'autruy pille ainsi,
Sans droit, sans sy, sans reigle et sans compas,
Ne voit-on pas tout marcher le faulx pas.
En tous estaz on ne voit que douleurs;
Les jours passez sont tousjours les meilleurs.

TOURNESIS.

Les jours passez sont tousjours les meilleurs.
Pourtant, seigneurs, de noblesse et justice,
Soyez de paix nobles explorateurs,
Fuyez flateurs, corrigiés malfaicteurs,
Et inventeurs soyez de bon police.
Corrigeant vice, à Dieu ferez service,
Et lieu propice au ciel aurez eslut;
Il faict assez qui pense à son salut,

L'ACTEUR.

En cest instant je m'esveillay,
Et tous les mots que entendus j'euz,
Légièrement escripre alay,
Et par ce plainement congneulx
Que l'an mil. v. c. vingt et deux,
En haulte et basse Picardie,
Requerent trois monstres hideux,
Le hault Dieu du ciel les mauldie!

XLVI

LE PRINCE D'ORANGE.

1544.

1 C'est le prince d'Orange,
Trop matin s'est levé;
Il appela son page :
Mon more est-il bridé?
Que maudit soit la guerre!
Mon more est-il bridé?

2 Il appela son page :
Mon more est-il bridé?
— Ah! nani dà, mon prince,
Où voulez-vous aller,
Que maudit soit la guerre!
Où voulez-vous aller?

3 Ah! nani dà, mon prince,
Où voulez-vous aller?
— Je veux aller en France,
Où le roy m'a mandé,
Que maudit soit la guerre!
Où le roy m'a mandé.

4 Je veux aller en France,
Où le roy m'a mandé
Par une lettre close
Qu'on m'avoit envoyé,
Que maudit soit la guerre!
Qu'on m'avoit envoyé.

5 Par une lettre close
Qu'on m'avoit envoyé.
Je partis sain et sauve
Et j'en revins blessé,
Que maudit soit la guerre!
Et j'en revins blessé.

6 Je partis sain et sauve,
Et j'en revins blessé
De trois grands coups de lance,
Qu'un Angloys m'a donné,
Que maudit soit la guerre!
Qu'un Angloys m'a donné.

7 De trois grands coups de lance
Qu'un Angloys m'a donné :
J'en ay ung à la cuisse,
Et l'autre à mon costé,
Que maudit soit la guerre!
Et l'autre à mon costé.

8 J'en ay ung à la cuisse,
Et l'autre à mon costé,
Et l'autre à ma mamelle;
On dit que j'en mourrai;
Que maudit soit la guerre!
On dit que j'en mourray.

XLVII

CHANSON

APPELLÉE *LE CIEL*,

SUR LES DAMES DE LA COUR DE FRANÇOIS Ier.

Elle se chante sur l'air du Curé de Creteil.

1544.

1 La Tramontane [1] a bien sondé
Le lieu où son cœur a fondé;
Car elle est immuable;
Et son cours est tant arresté
Qu'il n'est pas variable.

2 Endimion [2] par fermeté,
De bien aimer s'est acquitté.
Aussi la lune claire
Cognoist bien qu'il a mérité
Qu'on lui doibve complaire.

1 Anne de Pisseleu, duchesse d'Estampes, maîtresse de François Ier.

2 Henri II, encore dauphin; il aimoit Diane de Poitiers, veuve de Louis de Brézé, qu'il fit depuis duchesse de Valentinois. Diane commençoit desjà à n'estre plus jeune quand Henry en

3 Le discours d'elle va baissant,
Et l'amour de lui va croissant
Sans se pouvoir deffaire ;
S'il l'eust veue en son beau croissant,
Pensez qu'il eut peu faire.

4 L'Aurore [1], qui plaist tant à tous yeux,
A bien sceu choisir pour le mieux,
Le soleil tant louable ;
Car c'est l'endroit de tous les cieux
Qui est le plus aimable.

5 Vesper [2], qui fut si belle à voir,
Se retire fort sur le soir ;
Si sa clairté se passe,
Je crains qu'elle ne puisse avoir
Le bien qu'elle pourchasse.

O combien de regrets aura
Rhéa [3] quand seulle on la laira,
Entre Noël et Pasques ;
Car Demogorgon s'en ira
Le chemin de Saint-Jacques.

devint amoureux, et il l'aima jusqu'à la mort. Toutes les maisons qu'il a bâties et toutes les peintures qui restent de son règne, sont remplies de croissans, qui étoit le corps de la devise qu'il avoit prise à cause d'elle, et nous marquent de mil manières la longue passion qu'il eut pour cette Diane.

1 Mademoiselle de Canaples.

2 La comtesse de Saint-Paul, Adrienne duchesse d'*Estouteville*, épousa, le 9 février 1534, François de *Bourbon*, comte de Saint-Paul, fils de François de Bourbon, comte de Vendosme. Elle mourut à 48 ans, en 1560. Marie de Bourbon, leur fille, porta Estouteville et Saint-Paul à Léonor d'*Orléans*, duc de Longueville, son mary.

3 Madame de Roye.

7 Virgo [1], qui n'a semblable à soy,
Signe de paix, amour et foy,
Est tant belle et honneste
Qu'elle fera des yeux d'un roy
Bientost digne conqueste.

8 Calysto [2] pour digne guerdon
D'avoir de Jupiter le don
Fut au ciel transformée;
Mais l'autre lui donne le bond,
Car elle est plus aymée.

9 Juno [3], régente au firmament,
Ne sçait lequel contentement
Resjouit plus son âme,
De demourer si hautement
Seur de deux et d'un femme.

10 L'étoille qui n'a changement
Est adorée saintement;
Le saint qui la contemple
Voudroit pour son contentement
La veoir luyre en son temple.

11 L'arc-en-ciel [4] qui boire soulloit
En toutes eaues où il alloit,

1 La princesse Marguerite, sœur d'Henry II, et depuis mariée en 1559 à Emmanuel Philibert, duc de Savoye. Elle étoit née en 1523.

2 Madame de Massy.

3 La reine Eléonor. En conséquence du traité de paix à Madrid de 1526, François Ier épousa en secondes noces, en 1530, Eléonor d'Autriche, veuve d'Emmanuel, roy de Portugal, et sœur aînée de l'empereur Charles V.

4 Charles, duc d'Orléans, troisième fils de François Ier.

Maintenant se transforme
En Iris [1] qui tant le vouloit,
Qu'elle aussi prend sa forme.

12 Cybelle sage vouldroit bien
Que son Saturne fut tout sien ;
Mais elle ne peult mie
Divertir le cœur antien
De luy et de s'amye.

13 L'Ourse mineur le jour attend
Que son esprit sera content ;
Elle sçaura conduyre
Saigement ce qu'elle prétend,
Car Phébus luy veult luyre.

14 Mais que seroient bien devenus
Aries et Capricornus !
Gemini qui les dompte
Les a rendus si bien cognus
Qu'ils se cachent de honte.

15 Le grand comète qui reluit
Menasse le jour et la nuit,
La mort et fin de vie
De Polyphemus qui se dit
L'avoir si bien servie.

16 Le Séraphin [2] volle cuidant
Par l'Orient et l'Occident,

1 Madame de Montpensier, Jacqueline de Longvy, mariée en 1538 à Louis de Bourbon, deuxième du nom, duc de Montpensier. Elle mourut en 1561, et d'eux vient Mademoiselle.

2 Cardinal de Lorraine.

Et jamais ne s'arreste;
C'est par heur ou par accident
S'il fait quelque conqueste.

17 Un autre comète apparoist
Laquelle à veoir on jugeroit,
Bien qu'elle soit peu creüe,
Que pourtant contente seroit
D'avoir une grande queue.

18 Vénus [1], planette de beauté,
A bon droit donne sa clarté
A Mars [2], amy propice;
Mais Vulcain [3] est si fort maltraité,
Qu'elle lui fait éclypse.

19 Libra, qui porte la vertu
Dont son Pisces est revestu,
Ne peult être si forte
Que l'autre ne soit abbatu,
Car Cythia l'emporte.

20 Thétis [4] qui, d'un trait de ses yeux,
Faisoit mouvoir hommes et dieux,
Par tout cherche fortune,
Pour hors du tourment odieux
Retirer son Neptune.

1 La marquise de Nesle.

2 Montmorency.

3 Le marquis de Nesle.

4 Madame de Bryon. Françoise de Longvy, femme de Philippe Chabot, sieur de Brion, amiral de France, qui, après avoir rendu de grands services au roy François Ier, tomba dans sa disgrâce vers l'an 1537, et fut arresté et son procès fait. Son innocence reconnue, le roy le rétablit dans tous ses honneurs et dignitez le 12 mars 1542; il mourut le 1er juin 1543. Il étoit pour lors en prison, et est nommé icy Neptune.

21 Ce petit troupeau bien plaisant
Tout en un cerne reluysant,
Pour nommer sa lumière,
Je ne lui sçay nom bien duysant,
Sinon la Poussinière.

CHANSONS

RELATIVES

AUX RÈGNES DE HENRI II ET DE FRANÇOIS II.

ANNÉES 1547 A 1560.

CHANSON

SUR ANNE DE PISSELEU,

DUCHESSE D'ÉTAMPES.

Cette chanson est sans contredit l'une des plus curieuses de toutes celles qui se rapportent aux règnes de Henri et de François II. Elle est relative à la disgrâce dont fut suivie, pour la duchesse d'Etampes, la mort de François Ier. Elle n'a jamais été imprimée et se trouve dans un recueil manuscrit, de la seconde moitié du xvie siècle, dont je dois communication à M. Jérôme Pichon. C'est un volume petit in-folio, relié en velours vert; on lit sur le premier des soixante-quinze feuillets dont il se compose : « Ce livre appartient à damoiselle » Marie Coppin, fille de Jean Coppin, escuyer, sei- » gneur de Lalaie, et de dame Anne de Mailly. » Aux quatre coins sont les écussons de Coppin, Mailly, Coulez et du Fargis, qui représentent les quatre quartiers de Marie Coppin. Les soixante premiers feuillets contiennent des chansons amoureuses, et les autres la généalogie des familles de Breugel et Coppin. La chanson sur la duchesse d'Etampes, la seule du recueil qui soit

historique, se trouve au feuillet 13, recto. Je dois observer cependant que deux autres chansons (folios 19 et 40) font peut-être allusion à des événements contemporains, surtout celle qui a pour sujet un amant tué par un mari jaloux lorsqu'il venait à son premier rendez-vous. L'écriture de ce manuscrit, sans être mauvaise, ne paraît pas cependant l'œuvre d'une main très-habile; on peut signaler plusieurs passages évidemment altérés. La chanson sur la duchesse d'Etampes en offre un exemple qui m'a quelque temps arrêté et empêché de saisir le sens complet de cette pièce. Au lieu du nom de *Pointhièvre* (1), qu'on doit lire, il y a dans le manuscrit *Poitiers;* ce qui m'avait d'abord fait penser qu'il s'agissait non-seulement de la duchesse d'Etampes, dans les premiers couplets, mais encore de *Diane de Poitiers* dans les autres. En comparant les faits connus de l'histoire avec ceux qui sont rapportés dans la chanson, je me suis aperçu de l'erreur du copiste, et j'ai restitué la pièce tout entière à la maîtresse de François Ier. Voici en abrégé l'histoire de sa vie.

Anne de Pisseleu, née vers 1508, fut admise en 1524 au nombre des filles d'honneur de Louise de Savoye, duchesse d'Angoulême, mère de François Ier. Elle fut connue d'abord sous le nom de mademoiselle de Heilly. Douée d'une grande beauté, Anne de Pisseleu succéda bientôt, dans l'esprit changeant de ce prince, aux faveurs

(1) C'est ainsi qu'on prononçait alors le nom de *Penthièvre*, comme le prouve ce passage de Brantôme, dans son Discours sur Henri II : « Et pour sa principale dame et maistresse, il » prit (François Ier), après qu'il fut venu de prison, mademoi» selle d'Helly, que madame la régente avoit prise fille; et le roy » ne l'avoit point encore veue qu'à l'entrevüe de ma dicte dame » sa mère; il la trouva très-belle et à son gré. Depuis, il la fist » duchesse d'Estampes, et la maria avec *M. de Pointievre*, et luy » fist de grands dons et biens. »

dont jouissait Françoise de Foix, comtesse de Chateaubriant. Vers 1526, elle épousa Jean de Brosses, fils de René de Brosses qui, ayant suivi le connétable de Bourbon, fut tué à la bataille de Pavie. Les biens de cette famille avaient été confisqués; Jean pensa qu'une alliance avec la favorite était un moyen infaillible de regagner ces biens avec usure. Il ne se trompait pas, car non-seulement il rentra en possession du comté de Penthièvre, mais encore, le 23 juin 1534, Anne obtint pour elle et son mari le comté d'Etampes, qui fut érigé en duché-pairie par lettres du mois de janvier 1536; il en arriva ainsi en 1545 pour la baronnie de Chevreuse. De plus, tous ses parents et ceux de son mari furent pourvus d'excellents bénéfices. Jusqu'à la fin du règne de François Ier elle garda sur l'esprit de ce prince le plus grand empire. Cependant elle avait à repousser les intrigues des amis du dauphin, et principalement celles de Diane de Poitiers. Cette lutte l'engagea même dans des entreprises criminelles, car il est certain que sur les dernières années du règne de François Ier, la duchesse d'Etampes servit les intérêts de Charles-Quint, et, par l'entremise du comte de Bossu-Longueval, livra à l'Espagne les secrets de la France. Le chansonnier semble rappeler cette trahison, quand il fait dire à la duchesse qu'elle n'avait pas mérité qu'on lui *laissât ses terres et ses places*. C'est ce qui arriva cependant, car le roi confirma par lettres-patentes du mois de septembre 1547, la donation du duché d'Etampes. Bien qu'on ait laissé, comme le dit la chanson, à la maîtresse du feu roi ses *rentes* et ses *places*, elle n'en fut pas plus heureuse : elle vécut seule et isolée dans une maison de campagne, après avoir soutenu contre la famille de son mari et contre son mari lui-même, un procès par suite duquel elle perdit la jouis-

sance de ses biens. On dit qu'elle favorisa la religion réformée. L'époque de sa mort est incertaine ; elle vivait encore en 1575.

COMPLAINTE

SUR LE DUEL DE JARNAC ET DE LA CHATEIGNERAYE.

CHANSON

SUR LE TOURNOI DE BLOIS.

Le duel de Jarnac et La Chateigneraye, au sujet duquel j'ai donné une chanson fort curieuse, a quelque rapport avec l'histoire des dernières années de faveur de la duchesse d'Etampes. Parmi les propos qui causèrent ce duel fameux, on connaît celui que tint, dit-on, Diane de Poitiers : « Madame d'Etampes se console de la maladie du roi dans les bras d'un autre. » Cet autre était le sieur de Jarnac, comme on peut le voir dans les pièces originales relatives à cette affaire, publiées par Le Laboureur, à la suite des Mémoires de Castelnau (t. II, p. 554). La raison publiquement avouée fut l'accusation d'inceste avec sa belle-mère, portée contre Jarnac ; mais plusieurs historiens ont ajouté que le propos cité précédemment détermina La Chateigneraye à se battre. Brantôme, neveu de ce dernier, semble aussi le faire entendre, et parle à mots couverts d'une *dame* qu'il ne veut pas nommer. Les premiers vers du second couplet de notre chanson semblent aussi rappeler cette circonstance.

Avant la pièce sur le duel de Jarnac et La Chateigneraye, j'en ai donné une autre dans le même genre et

qui se rapporte à l'avénement de Henri II à la couronne. C'est un récit des fêtes qui eurent lieu à Blois dans cette circonstance. On y parle d'un tournoi dans lequel Henri II fit merveille, et d'une mascarade singulière et qui rappelle quelque peu les anciennes Bacchanales. Un détail signalé par les réformistes, et que mentionne en effet notre chanson, a empêché les historiens de parler de cette mascarade. Voici les paroles de Henri Etienne dans son Apologie pour Hérodote :

« Toutefois, je me contenterai d'un seul autre exem-
» ple, qui fera que ces priapes ramenez au jardin de plai-
» sance, et ces paintures semblables à celles de Philenis
» et d'Elephantis, nous sembleront à comparaison estre
» choses légères et qui ne méritent pas quasi qu'on en
» parle. Cest exemple est d'un esbatement qu'on prit à
» Blois à l'entrée du roi Henri deuxième de ce nom, de
» faire despouiller un nombre de p..... (et principale-
» ment de celles que les Italiens appellent *ffaciate;* et,
» estant toutes nues ainsi que quand elles vindrent du
» ventre de leurs mères, les faire monter sur des bœufs,
» et sur iceulx, en tel equipage, faire leur monstre par-
» tout où sembloient bon à messieurs qui les suivoient,
» faisans office de picque-beufs (1). »

Henri Etienne, suivant l'usage des satiriques, exagère un peu quand il dit un *nombre de filles nues;* la chanson ne parle que de trois. Malgré tout, ces deux témoignages d'une nature bien opposée suffisent pour attester la réalité de cette singulière représentation.

(1) *Apologie pour Hérodote*, chap. XII.

CHANSONS

SUR LA PRISE DE BOULOGNE, LA BATAILLE DE RENTY, ET SUR LE SIÉGE DE METZ.

Je n'ai que peu de mots à dire sur les six chansons relatives à la prise de Boulogne, à la bataille de Renty et au siége de Metz. Celles qui se rapportent à ce dernier événement sont les plus curieuses et ont eu beaucoup de célébrité. On peut lire les détails de cette action fameuse dans les mémoires du temps, et Bertrand de Salignac, seigneur de La Mothe-Fénelon, témoin et acteur de ce siége, en a écrit une relation détaillée (1). Je me contenterai d'y renvoyer, en observant toutefois que dans les quatre chansons composées par les soldats français, on trouve sur chacun des grands capitaines qui eurent part à cette action des détails curieux et nouveaux.

CHANSONS

SUR LES FILLES D'HONNEUR DE CATHERINE DE MÉDICIS.

Les quatre chansons qui viennent ont été composées à propos de deux aventures galantes qui, pendant les années 1556 et 1564, mirent en émoi la cour de Catherine de Médicis. Le fils du connétable Anne de Montmorency et le prince de Condé d'une part, deux filles d'honneur de

(1) *Le Siége de Metz par l'empereur Charles V, en l'an* 1552, par Bertrand de Salignac, t. VIII, p. 503 de la première série des *Mémoires relatifs à l'histoire de France* publiés par MM. Michaud et Poujoulat.

la reine et la maréchale de Saint-André de l'autre, en sont les acteurs principaux.

Quant à la première, je citerai une relation manuscrite qui en résume parfaitement toutes les circonstances principales :

« L'une des avantures les plus singulières qui arrivèrent sous le règne de Henry second, est sans difficulté celle de la demoiselle de Pienne. Elle s'appelloit Jeanne de Halluie, demoiselle de Pienne, et à l'âge de treize à quatorze ans elle fut passionnément aimée de François de Montmorency, fils aîné du connestable Anne de Montmorency. La demoiselle étoit alors fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, et si elle écouta trop favorablement son amant, on le doit plutôt imputer au malheur attaché aux filles d'honneur de cette reine, à qui ce nom convenoit très-peu, qu'à la foiblesse de cette pauvre fille.

» Le duc de Montmorency étant donc épris des charmes de la demoiselle de Pienne, et pressé par sa passion, luy fit une promesse de mariage sans en rien dire à son père le connestable, ni à sa mère; tant il craignoit qu'ils ne s'opposassent à son dessein. Il n'y a point d'apparence qu'ils y eussent jamais consenti, quoique cette demoiselle fût d'une naissance très-illustre, et que sa beauté et sa vertu la rendissent recommandable. Mais il y eut une raison particulière qui les poussa à former des oppositions éclatantes à cest engagement, c'est que Henry second voulut bien que Diane de France, sa fille naturelle et de la duchesse de Valentinois, qui étoit alors veuve du duc de Castro, épousât l'amant de la demoiselle de Pienne. L'ambition du connestable trouvoit trop son compte dans ceste alliance pour luy permettre de souffrir que l'engagement de son fils aîné passast pour bon. Il mit donc tout en œuvre pour le faire rompre,

et se trouvant alors auprès de Henry second dans la plus grande faveur où jamais sujet s'etoit vu auprès de son roy, il fit commencer les procédures par l'interrogatoire des deux amans, qui fut fait au Louvre le cinq octobre mil cinq cent cinquante-six, que Jeanne de Halluie, dite la demoiselle de Pienne, la première appelée, répondit qu'elle étoit âgée de dix-neuf à vingt ans, et qu'il y avoit cinq ou six ans que messire François de Montmorency luy avoit parlé de mariage au palais de Paris, ou à Saint-Germain, où leurs propos furent qu'il la prenoit à femme; elle répondit qu'elle le prenoit à mary. Bien dit qu'auparavant il luy en avoit autrefois parlé, mais ne le vouloit accepter parce qu'elle le voyoit fort jeune et aussi qu'elle craignoit que monsieur le connestable le trouvât mauvais. A quoy il répondit qu'il attendroit si long-temps, et qu'il luy seroit si obéissant, qu'il le luy feroit trouver bon: et ajouta laditte demoiselle qu'elle ne l'eut point déclaré si ledit sieur de Montmorency n'en eut parlé, à cause du mariage de madame de Castro. Elle dit encore qu'elle n'avoit receu aucun don ny présent en nom de mariage, et que tout s'étoit passé en paroles, sans témoin et sans qu'elle en eut parlé à aucun parent; qu'il luy avoit écrit durant sa prison, mais qu'elle avoit brûlé ses lettres: qu'il en avoit continué les propos depuis son retour, et mêmement en l'abbaye de Vauluysant, dernièrement qu'il y étoit: et même le jour d'hier, au logis de monseigneur le connestable, il luy répéta lesdits propos et la pria de ne se fâcher point. Elle ajouta ne sçavoir que ledit mariage fut clandestin et deffendu, et qu'elle pensoit bien qu'il put se marier, quoiqu'il eut père et mère, parce que le mariage est de Dieu, et les cérémonies de l'Église. Au surplus, elle s'en rapporta au sieur de Montmorency et signa sa réponse.

» Celle de ce seigneur fut toute pareille et, après avoir dit être âgé de vingt-six ans, il avoüa tout, jusqu'à luy avoir encore promis le soir précédent de l'épouser, en luy parlant de la peine où il étoit, sinon qu'étant enquis si, ayant père et mère, il ne sçavoit pas qu'il ne pouvoit contracter mariage sans leur consentement, il dit que quant il fit cette folie-là il ne considéroit pas toutes ces choses, et que l'âge ne le portoit pas ; et que si il avoit à le faire à cette heure il y penseroit davantage.

» Ces dépositions furent envoyées à Rome avec tout ce qu'on put ramasser d'autorité de l'Écriture-Sainte et des Pères contre les mariages faits sans le consentement des parents, et le pape receut le tout assez bénignement, fit un grand accueil au sieur de Montmorency et luy promit d'abord toute satisfaction.

» Le connétable de Montmorency porta le roy à employer tous les moyens imaginables pour faire déclarer nulle la promesse que la demoiselle de Pienne pouvoit alléguer. Cette affaire devint la plus grande de la chrétienté par le concours des desseins que le pape Paul quatre avoit de pratiquer l'alliance de cette fille de Henry second, veuve de son petit-fils, avec un autre Italien, son neveu. Ce seul intérest du pape fit toute la difficulté de la dispense que l'on demanda, et que le jeune Montmorency étoit allé solliciter en personne.

» Le pape retint long-temps à Rome François de Montmorency, le remettant de congrégation en congrégation, jusqu'à tant que, ce jeu étant découvert, et le roy et le connestable frustrez de leur espérance de son côté, ne voulant pas avoir le démenti d'une chose qui n'avoit éclaté qu'à leur désavantage, ils firent dresser un édit fait exprès, et qui fut publié et vérifié, par lequel les mariages clandestins furent déclarez nulz : et d'autre

part on se servit de l'autorité pour faire quitter prise à la pauvre demoiselle de Pienne, qu'on enferma au couvent des Filles-Dieu et qui, dans la crainte d'être plus maltraitée, et dans le désespoir du succès de ses espérances, se laissa encore persuader que le sieur de Montmorency avoit eu une dispense du pape.

» Rien n'étoit plus propre au dessein du pape que de pouvoir dire que la demoiselle de Pienne refusoit de consentir à la dissolution de son mariage. Affin donc de le désarmer de ce côté-là, on se munit d'un bon acte par lequel il paroissoit qu'elle n'avoit nulle prétention sur le sieur de Montmorency. Pour obtenir une semblable déclaration, il fallut faire accroire à la demoiselle de Pienne que le pape avoit déjà accordé la dispense. C'est pourquoy son galant ne fit point de scrupule de luy écrire ceste fausseté. Voicy sa lettre, elle est aussi sèche que les billets qu'il luy écrivoit précédemment étoient doux et tendres.

« Mademoiselle de Pienne,

» Ayant connu l'erreur où je suis tombé sans y pen-
» ser, et étant déplaisant d'avoir offensé Dieu, le roy,
» monseigneur et madame le connétable, j'ai fait en-
» tendre à nôtre saint Père le pape comme les choses se
» sont passées entre nous deux, et demandé de cela par-
» don à sa sainteté. Lequel m'a, de sa bonté et clémence,
» accordé, et, en tant que de besoin, m'a dispensé pour
» me remettre en ma première liberté; dont j'ay bien
» voulu vous avertir. Et aussi pour nous ôter tous deux
» hors des malheurs et peines où nous sommes, je me
» départs de toutes les paroles et les promesses de ma

» riage qui sont passées entre nous deux, desquelles, » par ladite dispense, nous demeurons déchargez; et » vous en quitte, en vous priant de faire le sembla- » ble à mon endroit et prendre tel autre parti pour » votre aise que bon vous semblera; car je suis résolu » n'avoir jamais plus grande, ni plus particulière com- » munication ni intelligence avec vous; non pas que je » ne vous aye en estime de sage et vertueuse demoiselle, » et de bonne part; mais pour satisfaire à mon devoir, » et éviter les malheurs et inconvéniens qui nous en » pourroient avenir; et surtout pour donner occasion à » Sa Majesté et à mes dits sieur et dame d'oublier l'of- » fense que je leur ai faite, tant pour la réparer que pour » essayer me rendre digne de leur bonne grâce, que pour » satisfaire à ce que je leurs dois par commandement » de Dieu, auquel je supplie, mademoiselle de Pienne, » vous avoir en sa saincte et digne garde. De Rome, ce » cinq février mil cinq cent cinquante-six. Celuy que » vous trouverez prest à vous faire service,

» DE MONTMORENCY »

» François de La Porte, gentilhomme de monsieur de Montmorency, un maître des requêtes et un secrétaire du roy, assistés des deux notaires au Châtelet, se transportèrent au couvent où la demoiselle de Pienne avoit été enfermée. L'ouverture leur en fut faite en vertu d'une lettre signée de la propre main du roy. Ils firent venir la demoiselle et, après qu'elle eut lu tout haut la lettre de monsieur de Montmorency, monsieur de La Porte luy dit: « Mademoiselle, tout ce que j'ai à vous dire et vous diray cy-après vient de la part de monseigneur de Montmorency, qui m'a chargé de le faire. Vous avez

vu par sa lettre que maintenant vous avez lue, combien il estime avoir grandement offensé Dieu ; il a supplié très-humblement Sa Sainteté de luy pardonner l'offense qu'il avoit commise par les propos de mariage d'entre vous, et le dispenser et luy et vous de vous pouvoir marier ailleurs quand bon vous semblera, ce que notre saint père le pape a fait, et par ce moyen remis monsieur de Montmorency et vous en vos premières libertez. Comme il vous écrit par sa lettre que je vous ai présentement baillée, et à cette cause, et luy étant dispensé, et par sa dispense libre et en sa première liberté de se marier ailleurs que avec vous quand bon luy semblera, je vous déclare par son commandement qu'il vous quitte de tous propos et promesses de mariage qui pourroient cy-devant en quelque façon quelconque avoir été entre vous deux, et vous prie et requiert de sa part que vous ayez pareillement à me déclarer si vous ne l'en quittez pas aussi de la vôtre.

» A quoy, par ladilte de Pienne, ayant les larmes aux yeux, et en pleurant, a été dit et répondu en telles parolles : « Monsieur de La Porte, j'aime beaucoup mieux que la rupture des promesses de monsieur de Montmorency et de moy vienne de sa part que de la mienne. Il montre bien, par les discours que vous me tenez maintenant de sa part, qu'il a le cœur moindre qu'une femme ; et ce n'est pas ce qu'il m'avoit tant de fois dit, qu'il perdroit plutôt la vie que de changer de volonté. Il m'a bien abusée : je vois bien qu'il aime mieux estre riche qu'homme de bien. »

» Cette réponse ne contenoit rien de positif ; le sieur de La Porte revint à la charge et insista principalement sur la dispense du pape et voulut qu'on s'expliquât nettement : à quoy, par ladilte demoiselle, en pleurant

comme cy-devant, ont été dit tels mots : « Hé ! monsieur de La Porte, quelle réponse voulez-vous que je fasse ? Monsieur de Montmorency a-t-il bien eu le cœur de m'écrire une telle lettre ? » Seconde réponse aussi vague que la première ; mais la troisième question fut si précise qu'il fallut que la demoiselle vînt au fait. « Monsieur de La Porte, dit-elle, puisque le vouloir de monsieur de Montmorency est de me quitter des promesses de mariage d'entre luy et moy, et que maintenant il me quitte, je ne veux et ne puis empêcher qu'il ne fasse ce qu'il luy plaira et ne puis avoir de volonté contraire à la sienne. » Le sieur de La Porte ne fut pas assez content de cette troisième réponse, il insista encore et obtint enfin ce qui suit : « Monsieur de La Porte, puisque monsieur de Montmorency me quitte dès maintenant des promesses de mariage qui ont été faites entre luy et moy, s'il étoit fils de roy ou de prince, m'ayant écrit ce qu'il m'a écrit, par sa lettre que vous m'avez maintenant baillée, je ne le voudrois épouser, et maintenant l'en quitte. Toutesfois je suis surprise de la façon dont il m'écrit cette lettre que vous venez de me remettre à l'instant, et ne puis raisonnablement croire qu'il l'ait écrite, vu qu'il avoit coutume de m'écrire autrefois d'un autre style et d'un langage bien différent. » On luy répliqua qu'on avoit vu écrire cetté lettre de la propre main de monsieur de Montmorency.

» En se retirant, la demoiselle fit quelques efforts de courage pour excuser les pleurs qu'on lui avoit vu verser, mais il lui fut impossible de paroître fière ; tout ce qu'elle dit alors sentoit l'humiliation, la douleur et le regret de ne pas épouser cet amant volage.

» Lorsqu'on eut extorqué cette déclaration, on brava le pape, car le mariage de François de Montmorency

avec Diane de France, fille naturelle d'Henry second, fut célébré, quoique la dispense n'eût pas pas encore été accordée. Le roy et le connétable ne crurent pas se pouvoir mieux venger du peu de cas que le pape avoit fait de leur recommandation que de passer outre à ce mariage, en vertu de l'édit contre les mariages clandestins; et la fête ne s'en fit qu'avec plus de magnificence, au mois de may mil cinq cent cinquante-sept, la cour étant alors à Villiers Cotteretz.

» Comme il étoit entré beaucoup de mauvaise foy dans ces procédures, le sieur de Montmorency en sentit quelques remors de conscience qui l'obligèrent à demander l'absolution au pape Pie quatre.

» A l'égard de la demoiselle de Pienne, si elle avoit été une héroïne de roman, elle se seroit retirée pour jamais dans un couvent; mais sa sagesse ne luy permettant pas d'écouter entièrement ce désespoir, elle se maria quelque temps après, et voicy comment. Antoine, roy de Navarre, désirant acquérir le royaume de Sardaigne, y employa, pour cette négociation, Florimond de Robertet, seigneur d'Alluye, l'un des quatre secrétaires de ses commandements, lequel étoit fort amoureux de mademoiselle de Pienne, qu'il désiroit fort épouser; et le roy de Navarre luy promit que s'il réussissoit il la luy feroit épouser : il n'y avoit nulle apparence sans cette faveur, d'autant que cette demoiselle étoit fille d'une des meilleures maisons de France, et des plus vertueuses, et qu'elle avoit refusé de si hauts et grands partis qu'il n'y avoit aucun lieu de croire qu'elle voulût épouser un petit secrétaire des commandements tel qu'étoit le sieur d'Alluye. On dit cependant que l'inclination et la bonne volonté de la demoiselle eurent plus de part dans cette affaire que le crédit du

roy de Navarre, qui mourut un an devant la conclusion de ce mariage, mais ce fut luy qui releva les espérances du sieur d'Alluye et même l'y encouragea. »

Je crois devoir ajouter à cette relation quelques lettres inédites jusqu'à ce jour, et qui prouvent combien le jeune Montmorency oublia vite les serments qu'il avait faits à sa maîtresse; elles sont extraites de la collection de pièces historiques recueillies par M. de Gaignières, et faisant partie aujourd'hui du cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale.

« Monseigneur,

» Si j'eusse pensé que Dordoy eust fait si long séjour par decy, je vous eusse escrit incontinant qu'il feust arrivé, pour vous remercier très-humblement de l'honneur qu'il vous a pleu me faire m'escrire par luy, qui m'a esté d'une part le plus grand plaisir que je pouvois recevoir, congnoissant que vous ne m'avez point en mon malheur du tout oublyé. Mais de l'autre part, voyant que, par vostre lettre, pour mon offence, j'ay mérité de n'estre plus appellé vostre filz, ce m'a esté le plus grand regret et desplaisir que je receus jamais. Par quoy, monseigneur, je vous suplie très-humblement que, pour l'honneur de Dieu, il vous plaise me pardonner et me restituer en vostre bonne grâce, vous asseurant, monseigneur, que, pour satisfaction de ma faulte, je vous seray, toute ma vie, si subject, si humble et si obéissant, que j'espère de regaigner, avec l'ayde de Dieu, ce que j'ay perdu en vostre endroit; et pour myeux pouvoir obéir à tout ce qu'il vous plaira me commander, avec vostre faveur et l'ayde de vos bons serviteurs qui sont par deçà, j'espère bien tost obtenir de nostre sainct père mon absolucion

et dispence, moyennant laquelle je seray quicte de la promesse que j'avois jeunement et légièrement faicte à mademoiselle de Piennes ; et tous deux serons en nostre première liberté, elle de prandre party où elle voudra, et moy de faire ce qu'il vous plaira me commander. Et sur ce, atendant ce très-grand désir de voz bonnes nouvelles, je présenterai mes recommandacions à vostre bonne grâce, suppliant le Créateur vous donner, monseigneur, en parfaite santé, très-longue vie.

» De Rome, ce xxxj janvier 1556.

» Vostre très-humble et très-obéissant filz,

» DE MONTMORENCY. »

Autre lettre à sa mère, qui commence ainsi :

« Madame,

» Si tost que Dordroy est arrivé en ce lieu, ayant par luy entendu vostre intention et de monseigneur le connestable, j'ay suplié très-humblement nostre sainct père me vouloir donner absolucion et dispense des promesses que légièrement nous avons faictes, mademoiselle de Pienne et moy, l'ung et l'autre, moyennant laquelle elle sera en sa première liberté de prendre parti où bon luy semblera, et moy quicte de ma promesse et prest de faire tout ce qu'il plaira à mon dit seigneur le connestable et vous me commander. (Suivent des excuses sur sa faute.)

» 31 janvier 1556. »

« Madame,

» Ayant hier au soir receu le commandement qu'il a pleu à monseigneur le connestable me faire par sa lettre du xv° du passé, je n'ay voulleu faillir, suyvant ycelly, despescher incontinent La Porte avec la lettre qu'il me commande escrire à mademoyselle de Pienne, vous supliant très-humblement estre asseurée que si en aultre chose je pouvois luy faire congnoistre et à vous l'extrême regret que j'ay de vous avoir tous deux tant offensé, je ne fauldrois de la mettre promptement en exécution, comme j'ay prié monseigneur de Lansac vous faire entendre, qui me gardera vous ennuyer de plus longue lettre, sinon vous présenter mes très humbles recommandacions à vostre bonne grâce et suplier nostre Seigneur, madame, vous donner en santé très-bonne et longue vie.

» De Romme, ce v février 1556. »

Autre lettre adressée à son père, dans laquelle il promet de ne jamais plus tomber en faute ; où il dit : « Et si j'estois si malheureux que de ne vous pouvoir satisfaire aultrement, j'espère que Dieu me fera la grâce que de permettre bientost mourir en quelque lieu si honorable, que vous congnoistrés, monseigneur, que ce qui m'est avenu n'est que folie et jeunesse, et non point faulte d'avoir le cœur en aussy bon lieu que un qui a l'honneur d'estre vostre filz. »

Trois autres lettres sur le même sujet adressées à ses parents, datées du mois de décembre 1556.— Folios 38, 40, 42 du même recueil.

Tel est le récit assez touchant des faits auxquels se rapportent les deux premières de nos quatre complaintes amoureuses. L'autre aventure, bien qu'un peu plus scandaleuse, n'en présente pas moins d'intérêt.

Catherine de Médicis, cherchant à ranger de son parti Louis de Bourbon, prince de Condé, chef des protestants, imagina de le rendre amoureux de l'une de ses plus jolies filles d'honneur. Elle avait pour but, en agissant de la sorte, d'éloigner le prince de Condé des affaires. Quant au premier point, elle ne réussit que trop bien, et les charmes d'Isabeau de la Tour de Turenne, connue sous le nom de la belle Limeuil, subjuguèrent complétement le prince. La demoiselle, qui, dit-on, avait commencé cette intrigue pour faire plaisir à sa maîtresse, ne tarda pas à éprouver une véritable passion ; et, comme le prince de Condé devint veuf sur ces entrefaites, elle dut concevoir l'espérance d'une union prochaine. Mais la belle Limeuil se vit disputer sa conquête, et une redoutable rivale fut cause de son malheur. Marguerite de Lustrac, veuve depuis peu de temps du maréchal de Saint-André, voulut dégager le prince des liens où il se trouvait enchaîné. Joignant au pouvoir de ses charmes celui de sa fortune, elle lui donna la terre de Saint-Valéry. Mademoiselle de Limeuil, ne pouvant pas retenir son amant par une générosité semblable, imagina de le fixer en abandonnant ce qu'une jeune fille doit avoir de plus précieux, c'est-à-dire son honneur. Un scandale assez grand s'ensuivit. Catherine de Médicis manifesta

beaucoup de colère, car elle n'aimait pas les désordres publics et voulait qu'on se gardât de l'*enflure du ventre*, suivant l'expression de Brantôme. La pauvre Limeuil fut obligée de subir sa destinée ; Catherine, qui l'affectionnait particulièrement, lui pardonna et, pendant un voyage que la cour fit à Lyon au mois de juillet 1564, elle donna le jour à un fils. On composa sur cet événement quelques satires. Un pasquil en vers latins est parvenu jusqu'à nous (1). On y dit, ce qui est peut-être vrai, que Catherine vint au secours de sa fille d'honneur et lui servit de *Lucine*; mais on ajoute, contrairement à cette première assertion, qu'elle traita rudement la coupable et l'envoya faire pénitence dans un couvent. Cela est faux : mademoiselle de Limeuil ne cessa jamais d'avoir auprès de Catherine beaucoup de

(1) Voici ce pasquil, que je trouve cité dans le Dictionnaire de Bayle :

Puella illa nobilis,
Quæ erat tam amabilis,
Commisit adulterium
Et nuper fecit filium.
Sed dicunt matrem reginam
Illi fuisse Lucinam ;
Et quod hoc patiebatur
Ut principem lucraretur.
At multi dicunt quod pater
Non est princeps, sed est alter
Qui regi est à secretis,
Omnibus est notus satis.
Contra hoc tamen regina
Se ostendit tantum plena
Cholera, ac si nescisset
Hoc quod puella fecisset,
Et dedit illi custodes
Superbos nimis et rudes,
Mittens in monasterium
Quærere refrigerium.
Sed certe pro tam levi re
Sic non debebat tractare,
At excusare modicum
Tempus, personam et locum:
Aliis non sit taliter
Quæ faciunt similiter.

(Bayle, Dictionnaire historique, au mot *Limeuil*.)

crédit. Le malheur qui l'avait frappée ne fit qu'augmenter l'affection que la reine avait pour elle. Il semble au contraire que depuis cette époque elle a joui d'une certaine liberté d'actions et de paroles, qui prouve beaucoup en faveur de son esprit. C'est ainsi que le prince de Condé, ayant été sollicité par sa seconde femme de redemander à mademoiselle de Limeuil les cadeaux qu'il lui avait faits, entre autres bijoux réclama un fort beau miroir surmonté du portrait de M. de Condé. Limeuil, dépitée de la conduite de son ancien amant, prit une plume et de l'encre, et dessina sur le front de monseigneur l'emblème des maris trompés ; puis, délivrant le tout au gentilhomme chargé du message, lui dit : « Tenez, mon ami, portez cela » à votre maître et dites que je lui envoye tout ainsi » qu'il me le donna, et que je ne lui ai rien ôté, ni » ajouté (1). »

Dans une autre circonstance, mademoiselle de Limeuil rabroua fort le vieux maréchal de Montmorency, qui essayait de plaisanter avec elle, et qui l'appelait sa maîtresse. Le connétable, bien loin de s'en fâcher, lui répondit : « Eh bien, ma maîtresse, je m'en vais, car » vous me rabrouez fort. — C'est bien raison, répondit » Limeuil, que vous rencontriez quelque personne qui » vous rabroue, puisque c'est assez vostre coutume » de rabrouer tout le monde. — Adieu donc, ma maî- » tresse, répliqua en riant le vieux connétable, aujour- » d'hui vous m'avez donné la mienne. »

Il y avait encore parmi les filles d'honneur de Catherine de Médicis une autre Limeuil, sœur de la précédente, et, comme elle, d'un fort gentil esprit, mais gaie et malicieuse. Un jour elle s'avisa de composer sur

(1) Brantôme, *Dames galantes*, discours VII.

toutes les personnes de la cour un pasquil plaisant et spirituel, mais non pas scandaleux. Quoi qu'il en soit, Catherine de Médicis s'en formalisa, et la demoiselle reçut le fouet. Elle succomba toute jeune encore à une forte maladie; c'est elle qui se faisait jouer par son laquais la chanson de la *Guerre*, ainsi que je l'ai dit dans la notice précédente.

Quant à sa sœur, son aventure avec le prince de Condé ne l'empêcha pas de se marier; elle épousa Scipion Gardini Goy, gentilhomme italien, créature de Catherine de Médicis, avec lequel elle ne paraît pas avoir vécu en bonne intelligence. La chanson que je reproduis sur ses amours avec le prince a été composée par Jeanne d'Albret; elle se trouve dans les œuvres poétiques de Du Bellay. Ce dernier est auteur de celle qui a rapport à la maréchale de Saint-André.

CHANSON

SUR LA PRISE DE CALAIS, SUR LA MORT DE HENRI II, ET SUR LA FAVEUR DU DUC DE GUISE.

Il ne faut pas être étonné si la prise de Calais en 1558 a été le sujet des chansons populaires de l'époque. Ce grand fait d'armes mit le comble à la gloire du duc de Guise, que sa belle défense de Metz avait déjà bien illustré. Non-seulement les poètes et les savants célébrèrent à l'envi la gloire du grand capitaine, mais le peuple fit aussi entendre sa voix. Outre les chansons, dont je publie la plus curieuse, on composa encore sur cet événement une petite comédie qui fut jouée dans

les carrefours, et l'on comprend que la faveur dont avait joui pendant le règne de Henri II le connétable de Montmorency se soit éclipsée devant la gloire du duc de Guise. Rien n'est plus curieux sous ce rapport que cette chanson, datée de 1560, époque où, François II montant sur le trône, le duc de Guise fut nommé lieutenant général du royaume. Cette chanson, qui commence ainsi :

Roy de France, mon cher prince,
Vous obéir je prétends...

est une remontrance continuelle et devient, ainsi placée dans la bouche du duc de Guise, une satire d'autant plus spirituelle et mordante. La chanson dont elle est précédée est aussi fort curieuse. C'est une histoire en vingt couplets du fameux comte de Montgomery, qui tua Henri II dans un tournoi. Bien qu'il y soit fait mention d'événements postérieurs à l'année 1559, je l'ai placée sous cette date, qui est celle du fait principal consigné dans la chanson. Elle prouve l'acharnement, bien légitime après tout, de Catherine de Médicis à poursuivre le meurtrier involontaire de son mari.

CHANSONS

SUR MARIE STUART.

J'ai recueilli quatre chansons qui se rapportent à la vie si agitée, si romanesque, de l'infortunée Marie Stuart. La première est de l'année 1558 et célèbre son mariage avec le dauphin, qui fut depuis François II. Tous les poëtes chantèrent à l'envi cette union, qui devait

être de si courte durée. En effet, Marie Stuart épousa le dauphin le 24 avril 1558 et, le 5 décembre de l'année 1560, François II mourut après un règne de seize mois environ. Marie Stuart éprouva un chagrin profond de cette perte, et la douleur lui inspira plusieurs chants, entre autres celui que je reproduis ici et que Brantôme nous a conservé. Le même historien nous a fait connaître des couplets que l'on chantait à la cour sur le deuil de cette princesse, sur sa blancheur, qui triomphait du voile blanc dont sa tête était ornée. On trouve encore dans plusieurs recueils des fragments d'une autre chanson que Marie Stuart aurait composée, dit-on, en montant sur le vaisseau qui la remmenait en Écosse. En voici un couplet assez remarquable :

Adieu plaisant pays de France,
O ma patrie
La plus chérie,
Qui a nourri ma jeune enfance.
Adieu France, adieu mes beaux jours.
La nef qui dejoint nos amours
N'a ci de moi que la moitié,
Une part te reste ; elle est tienne,
Je la fie à ton amitié
Pour que de l'autre il te souvienne.

La quatrième chanson fut composée par le jeune Chastelard, au plus fort de la passion romanesque qu'il éprouva pour la reine d'Écosse. Brantôme nous a conservé cette lamentable histoire, et c'est par son récit que je terminerai ma notice.

« Si faut-il, avant que je finisse, que je die encore » cecy pour response à aucun que j'ai veu parler mal de » la mort de Chastellard, que la royne fist exécuter en

» Écosse, et l'en taxer, voire estre si malheureux de » tenir que par vengeance divine elle avoit justement » paty comme elle avoit fait patir autruy...

» Ce Chastellard donc fut ung gentil homme de Dau- » phiné, de bon lieu et bonne part; car il fut petit-neveu » du costé de sa mère de ce brave M. de Bayard : aussi » disoit-on qu'il luy ressembloit de taille; car il l'avoit » petite et maigreliue, ainsi qu'on disoit que M. de » Bayard l'avoit. Bref, il estoit gentilhomme très-ac- » comply : et quant à l'âme, il l'avoit aussi très-belle; » car il parloit très-bien et mettoit par escrit des mieux, » et mesme en rithme aussi bien que gentilhomme de » France, usant d'une poésie fort douce et gentille, en » cavalier. . . . .

» La reyne donc, qui aymoit les lettres et principale- » ment les rithmes, et quelquefois elle en faisoit de » gentilles, se plut à voir celles du dit Chastellard, et » mesme elle luy faisoit response; et pour ce luy faisoit » bonne chère et l'entretenoit souvent. Cependant luy » s'embrase couvertement d'un feu par trop haut, sans » que l'objet en peuve mais; car et qui peut deffendre » d'aimer? . . . . »

Brantôme continue en disant comment le jeune Chastellard quitta la France et le service de M. de Montmorency, auquel il était attaché, pour retourner en Écosse auprès de la reine, comment il se fixa auprès d'elle et poussa la témérité jusqu'à s'introduire la nuit dans sa chambre. « La reine, sans faire aucun scandale, luy pardonna, » ajoute Brantôme, qui rappelle à ce sujet l'histoire de l'amiral Bonnivet et de la sœur de François Ier.

Il termine ainsi :

« Nostre reyne d'Escosse, comme sage et prudente,

» passa ainsi ce scandale, ma's le dit Chastellard, non
» content et plus que forcené d'amour, y retourna pour
» la seconde fois, ayant oublié sa première faute et son
» pardon.

» Alors, la reyne, pour son honneur, et à ne donner
» occasion à ses femmes de penser mal, voire à son
» peuple, s'il le sçavoit, perdit pacience, le mit entre
» les mains de la justice, qui le condamna aussitost
» à avoir la teste tranchée, veu le crime du fait. Et le
» jour venu, ayant esté mené sur l'échaffaud, avant mou-
» rir avoit en ses mains les hymnes de M. de Ronsard;
» et pour son éternelle consolation, se mist à lire tout
» entièrement l'hymne de la mort, qui est très-bien faict,
» et propre pour faire abhorrer la mort, ne s'aydant au-
» trement d'autre livre spirituel, ny de ministre, ny de
» confesseur.

» Après avoir fait son entière lecture, se tourne vers
» le lieu où il pensoit que la reyne fust, s'écria haut :
» Adieu, la plus belle et la plus cruelle princesse du
» monde; puis, fort constamment tendant le col à l'exé-
» cuteur, se laissa defaire fort aisément (1). »

(1) Brantôme, *Dames illustres* : p. 123; édit. in-8°, t. v.

RÈGNE DE HENRI II.

I

CHANSON

SUR ANNE DE PISSELEU,

DUCHESSE D'ÉTAMPES,

MAÎTRESSE DE FRANÇOIS Ier.

1547.

1 Je me soulois tenir à la cour de France,
Toujours auprès le roy en prenant ma plaisance;
Mais maintenant m'a délaissée
Comme une pauvre désolée.

2 Qu'est devenu le temps que j'estois estimée!
Des princes comme du roy j'estois la mieux aimée.
Mais si à aulcun je fais tort
C'est à la royne Alienor.

3 La royne Aliénor eut grande pacience
D'avoir tant enduré de madame d'Estampes.
Elle a eu grand honneur,
Et moy j'en ay le déshonneur.

4 On me souloit nommer madame de Pontièvres,
Maintenant je suis chassée bien loing arrières.
C'est par la mort que Dieu m'a osté
Ce noble roy mon bien-aymé.

5 Las ! noble roy Henry, vous me faictes grand grâce
De me laisser joyr de mes chasteaulx et place
Que le noble roy m'a donné ;
Je ne l'avois pas mérité.

6 Hélas ! vray Dieu ! où sont mes bagues et mes pierres,
Que je soulois porter par grande pompiere ?
Maintenant il me les faut laisser
J'en ay au cuer ung grant regret.

7 Mesdames de la court, prenez à moy exemple ;
Ne montez pas si haut qu'il vous faille descendre.
Par trop monter je suis bien mise en bas,
Et deboutée de tous estatz,

8 Vray Dieu de paradis, je ne sçay plus que faire,
Sinon me retirer en quelque monastère.
Priez à Dieu de paradis
Qu'il veuille avoir de moy mercy.

II

CHANSON NOUVELLE

Faicte et composée d'un tournoy qui fut faict à Bloys par le roy et les princes de la court :
Oyez tous, amoureux par amour, etc.

1547.

1 Dans le chateau de Bloys,
Qui est ville plaisante,
Il fut fait un tournoy
De par le roy de France,
Pour l'amour de son grand amy
René, monsieur, prince et marquis.

2 Le noble roy Henry
Et toute son armée
Estoient habillez de blanc;
Leurs chevaulx de livrée,
Ils triumphoient en noble arroy,
Dont chascun regardoit le roy.

3 Monsieur le connestable,
Il pourtoit l'espée blanche,
Monsieur de Saint-André,
Grand-mareschal de France;
Les paiges estoient tous les premiers
Qu'estoient richement habillez.

4 Et monsieur le Dauphin
Conduisoit son armée.
Du second coup qu'il frappe,

Il rompit son espée;
Il la rompit triumphamment
Pour son premier advencement.

5 Et la royne de France,
Madame Marguerite
Estoient sur un eschafault,
Je le vous certifie,
Qui regardoient le noble roy
Qui triumphoit en noble arroy.

6 Tout le monde disoit :
Qui est ce capitaine
Qui les combatoit tous?
Vray Dieu! qu'il a de peine.
Non a, non a, il y prend grand plaisir,
Car c'est le noble roy Henry.

7 Les princes de la court
Suivans le roy de France,
Estoient sur grans chevaulx
Rompans et brisans lances;
Ilz les rompoient fort vaillamment,
Devant le roy qu'estoit présent.

8 Trompettes et clerons
Sonnoient à grand puissance
Dessus deux éléphans
Qu'estoient faict à plaisance;
Dedans deux tours ilz prenoient grand plaisir
Pour tout le monde resjouir.

9 Le jeudy s'ensuivant
Ce fut le grand triomphe.
Vous eussiez veu le roy.

Princes et chevaliers,
Qu'alloient parmy la ville
Estant trestous masquez,
Acoustrez sompteusement
Tant de drap d'or que drap d'argent.

10 Les princes et seigneurs
Par grande melodie,
Allant dessus des bœufz
Tout le long de la ville,
Et devant eulx il y avoit
Trois filles nues, je vous prometz.

11 Les filles que c'estoient
Ne s'en soucioient guaires,
En courant devant eulx,
Faisant bonne pipée.
De deux enseignes on leur a faict présent
Pour les acoustrer bravement.

12 Qui a faict la chanson?
C'est un enfant de ville,
Migraine c'est son nom,
Il s'est monstré habille.
Or, prions trestous Jésus-Christ
Qu'à la fin nous doint paradis.

III

CHANSON

SUR LE DUEL DE JARNAC ET LA CHATEIGNERAYE.

Chanson nouvelle du combat faict à la court,
sur le chant : Si je l'ay dict.

1547.

1 Escoutez la chanson
Composée dans Paris,
C'est de deux gentilz hommes,
Qui estoient ennemis.
Si je l'ay dict,
Si je le dict jamais,
Si jamais j'en parlis.

2 Pour l'amour d'une dame
Sur quoy on a mal dict,
Ont demandé combat
Au noble roy Henry.
Si je l'ay dict, etc.

3 Le roy si leur accorde
Pas ne les escondit.
S'il y a homme en France
Qui dict que je l'ay dict,
Si je l'ay dict, etc.

4 Je veux perdre la vie
Si ne le fais mourir.
Pour en faire l'espreuve
Je m'en vais droict à luy.
Si je l'ay dict, etc.

5 Du premier coup qui frappe
Chastaineroie blesse ;
A la seconde fois,
Les jarretz lui coupit.
Si je l'ay dict, etc.

6 Gernach si s'en retourne
Devers le roy Henry :
Sire, que dois-je faire
De mon grand ennemy?
Si je l'ay dict, etc.

7 Le roy si luy respond :
Fay en à ton plaisir.
Gernach si s'en retourne
A son grand ennemy.
Si je l'ay dict, etc.

8 Rend toy, Chastaneroie,
Car il te fault mourir.
Luy rendit son espée,
Son pistollet aussi.
Si je l'ay dict, etc.

9 Gernach si les présente
Au noble roy Henry.
Si je l'ay dict, etc.

10 Le roy si n'en faict compte,
Vendosme les a prins.
Si je l'ay dict, etc.
En luy disant : Gernach,
Retourne en ton pays.
Si je l'ay dict, etc.

11 Et mais que je te mande,
Tu me viendras servir.
Si je l'ay dict, etc.

12 Gernach si prend la poste,
S'en va à son païs.
Si je l'ai dict,
Si je le dict jamais,
Si jamais j'en parlis.

IV

CHANSON

SUR LA PRISE DE BOULOGNE.

1549.

Pour toy ton prince, hélas! povre esgarée,
Souffre beaucoup de travail et nuysance;
Mais que d'orgueil tu ne sois emparée,
Il te rendra sous son obéissance.
A grand malheur t'a pris en alliance
Un étranger par trahison congneue;
Mais à grand heur, pour reparer l'offense,
Reçoy ton roy au moins à sa venue. (*bis.*)

Sur un autre chant.

Réveillez-vous, réveillez, Boulongnois;
Ne songez plus, chascun vienne en personne
Pour recevoir Henry, roy des Françoys.
Bruiez, canons, tant que l'air en raisonne;

Phifres, tabours et trompettes qu'on sonne,
Avec le bruyt de tout bon instrument,
Et ne pensez qu'en tout esbatement,
Dancez, ballez, ragés, saillés,
N'ayez soucy,
Ne crainte aussi.

V

1re CHANSON

SUR LE SIÉGE DE METZ.

Chanson nouvelle, composée par un souldart faisant la centinelle sur les rampars de Metz, et se chante sur le chant :
Les Bourguignons mirent le camp, etc., *ou* Les regrets que j'ay de m'amye, etc.

1552.

1 Le mardi devant la Toussains
Est arrivé la Germanie,
A la belle croix de Messens,
Faisant grande escarmocherie :
Mais les François de chere hardie
Au-devant d'eux s'en sont allez ;
C'estoit pour rompre leur folie
De recognoistre en noz fossez.

2 Double canons il ont menez
A la belle croix dessus dite,
Pour batre le palais de Metz,
Les grans églises et petites :

Mais ilz ont trové les reliques
Aux Carmes, et aux Cordeliers
De deux pièces d'artillerie,
De quoy on les ha saluez.

3 Le samedy, jour en suivant,
Est retournée la Germanie,
Les Espagnolz, Italiens;
Le duc d'Albe et sa compagnie
Se sont campez en l'abbaye
De Saint-Arnoult près noz fossez :
C'estoit pour assiéger la ville,
Et la bastre de tous costez.

4 Ilz ont fait faire gabions,
Mener canons en abondance;
C'est pour batre nos bastillons,
Nos rampars, murailles, defenses.
Tranchées par bonne ordonnance,
Ils ont fait touchant noz fossez,
Pensant prendre soudarts de France
Et la noble ville de Metz.

5 Monsieur de Guise est dedans
Avecques beaucoup de noblesse;
De Vandosme les deux enfans,
De Nemours plein de hardiesse :
Le seigneur Strosse sans cesse
Se promenant sur les rampars,
Nuit et jour plain de grand adresse,
Faisant Metz fort de toute pars.

6 Et monsieur de Montmorency,
Aussi le vidame de Chartres,
Le vieil gendarme Saint-Rhemy,
Nuit et jour cherchant dans les caves,

En escoutant sur les murailles
L'ennemy qui nous veult miner.
Mais il leur ha donné la haie,
Car les ha contreminez.

7 Vingt et deux pièces ont amenez
Tout auprès de noz faulces braies,
De quoy ilz nous ont canonez
La tour d'Enfer et noz murailles,
Faisant des bresches assez larges
Environ cent pas pour le moins,
Mais ilz n'ont pas eu le courage
De venir combattre François.

VI

2e CHANSON

SUR LE SIÉGE DE METZ.

1552.

1 Le dernier mercredy de l'an,
François ont fait une sortie
Dessus les pouvres Alemans,
Gens de pied et cavalerie,
Se rencontrant au hault des vignes,
Tirant au camp de Barbanson;
Et là jouèrent à l'escrime,
Dont l'Alemant n'eut pas le bon.

2 Quand les Allemans ont cogneu
Qu'ilz n'ont que rompu la muraille,
Leurs munitions despendu,
Et mangé toute leur vitaille,

Ils ont dit à monsieur d'Espagne :
Retirons-nous en noz païs,
Dedans les terres d'Alemagne,
Afin qu'au printemps n'ayons pis.

3 Pour conclusion ont levé
De devant Metz l'artillerie.
Et tout leur camp ont fait marché,
Qui leur est grande moquerie.
Le noble seigneur de Guise
Sur la queue leur feit aller
Grand nombre de cavalerie,
Pour leur apprendre à cheminer.

4 Et toy, marquis de Brandebourg,
Ailleurs te faut jouer ta chance.
Retire toy dedans un bourg,
D'entrer à Metz n'aye fiance,
L'on ha bien cogneu ta meschance,
La croix blanche avois chargée :
C'est pour tromper le roy de France,
Sans jamais l'avoir méritée.

5 Empereur, tu peux bien plorer,
Prendre tristesse et doléance,
D'avoir perdu si beau mercer,
Chemin et passage de France.
Tu as bien cogneu la puissance
Du roy Henry asseurément.
Des quatre villes de l'empire,
La plus belle tient maintenant.

6 Celuy qui ha faict la chanson
Est un souldart, je vous asseure,
Estant en Metz en garnison,
Nuit et jour coucher sur la dure,

Endurant aux piedz grand' froidure,
Voyant les ennemys si près,
Luy souvenant de son amie,
Pensant ne la revoir jamais.

VII

3e CHANSON

SUR LE SIÉGE DE METZ.

Chanson faicte sur le département du camp de l'empereur de devant la ville de Metz, et des grans prouesses des nobles Françoys de dedans ladicte ville; sur le chant :
Que peult on dire en France du camp de Luxembourg.

1552.

1 Que peult on dire en France
De la ville de Metz ;
Il y a grand'puissance
De fort nobles François
Qui jamais ne s'estonnent
De voir gens de Bourgongne
Campez tout à l'entour.
Et mesmes en personne
Ils font force besongne
Du marquis Brandebourg.

2 Des trois parts de la ville
Ils nous ont assiegez,
Qui est une chose ville,
Sans assaultz nous donner.
Car les traistres infames
Entendent bien leurs games

Par force d'espions.
Et mesme le duc d'Albe,
Qui meine l'avant garde
Pour faire trahison.

3 Le noble duc de Guise,
Lieutenant pour le roy,
Il entend bien la guise
De faire son debvoir
Avec ses gendarmes;
Leur donnant force allarmes
Tant de jour que nuict,
Et devant qu'il se couche
Leur faict faire escarmourche
Pour leur donner ennuy.

4 Monseigneur d'Anguian,
Prince de grand renom,
Vrai chevalier errant,
Cherchant les Bourguignons.
Il est party de France,
En grande diligence,
Pour combatre hardiment,
Et avec grant vaillance
A donné coups de lance
Contre les Allemans.

5 Le prince de Condé,
Il y prent grant soulas,
Le scait bien seconder
A coup de coustellatz.
Car d'une grand'furie
Ils font, je vous affie,
Chascun à leur costé,
En bonne compaignie

Jusques à l'artillerie
Les Bourguignons trotter.

6 Le prince de La Roche
Il est fort diligent,
On n'a point peur qui cloche,
Ne lui ne tous ses gens;
Car luy mesme en personne
Faict faire la besongne
Des rempars et trenchées;
Et sans fin il travaille
Du long de la muraille,
Sans point estre fasché.

7 Monseigneur de Nemours,
Qui est preux et vaillant,
Avec sa compaignie,
Aussi son lieutenant,
Ils font force sorties
D'une chère hardie
Dessus ses Allemans;
Lesquelz n'ont pas puissance
De faire résistance
Contre si vaillans gens.

8 Le seigneur duc Orace,
Prince de si grand pris,
Le grand-prieur de France,
Monseigneur le marquis,
Tous trois d'une alliance,
Ils donnent coups de lance,
Acquerans bruit et los;
Et n'ont point de doubtance
De faire résistance
Contre ses Espagnolz.

9 Le seigneur Pierre Estrosse,
Vaillant comme un César,
Jours et nuictz aux aproches
Faisant faire rampars,
Pour mettre artillerie
A faire baterie
Contre ses ennemis;
Car jamais ne s'ennuie
De prendre grant envie,
Jusque ilz soient à mort mis.

10 Monseigneur le vidame,
Donnant cueur aux souldars,
Faict sorties extresmes
En plusieurs lieux et pars;
Avec ses gentilz hommes,
Grans coups de masse donne,
Combattant vaillament,
Et faict, je vous affie,
Jusques à l'artillerie
Fuir les Allemans.

11 Il y a tant de noblesse
Dont je ne scay le nom,
Vaillans, plains de prouesse,
Seigneurs de grand renom;
Les fils du conestable,
Hardiz et redoutables,
Acquerant bruit et los.
Souvent leur prent envie
De faire des sorties
Contre les Espagnolz.

12 Quant à la fanterie
De tant nobles soldars,

Ils font, je vous affie,
Leurs ennemis couars;
Car tous leurs capitaines,
Lieutenant et enseignes,
Ils ont le cueur si hault
Que jamais ne se faignent
De recepvoir l'assault.

VIII

4e CHANSON

SUR LE SIÉGE DE METZ.

Chanson nouvelle des bourgeois et marchands de Metz, sur le chant :

Péronne sur le Sonne, etc.

1552.

1 On va partout disant,
Par le païs de France,
Que Metz se resjouit
Et vit à sa plaisance
De veoir ceste croix blanche,
La noble fleur de lys.
Ce joly temps d'esté,
Verrons le roy Henry.

Vive le roy et monsieur le Daulphin,
Et toute l'alliance
Du roy des fleurs de lys.

2 Les bourgeois et marchans
De Metz, la bonne ville,
Ils sont tous resjouis
Et ont faict entreprinse :
C'est de faire un présent
Au noble roy Henry,
Pour tousjours soustenir
La noble fleur de lys.

Vive le roy et monsieur le Daulphin, etc.

3 Les Allemans ont dict
Au noble roy de France :
Sire, nous sommes à vous
Pour faire voz plaisances;
Nous allons à la guerre,
Voulons vivre et mourir,
Soustenant la querelle
Du noble roy Henry.

Vive le roy et monsieur le Daulphin, etc.

4 Quant monsieur de Vandosme
A veu la fanterie,
Dit à monsieur de Guise :
La belle compagnie !
Ce sont tous bons souldars
Qui sont de grand valeur;
Ilz repoulseront bien
Les gens de l'empereur.

Vive le roy et monsieur le Daulphin, etc.

Qui a faict la chanson
De Metz, la bonne ville?

Un enfant de Lyon,
Menant joyeuse vie;
Avec sa doulce amie
Prenant son passetemps.
Il ne s'en soucie mie
S'il ne revient de l'an.

Vive le roy et monsieur le Daulphin,
Et toute l'alliance
Du roy des fleurs de lys.

IX

5e CHANSON

SUR LE SIÉGE DE METZ.

Chanson nouvelle sur la prinse de Goze, Metz; sur :

Retirez-vous, etc.

1552.

1 Tremblez, Metz et Lorraine,
Hanoyers et Flamans,
Car le bon roy de France,
Avec ses nobles gens,
De Paris est party
Pour aller en Lorraine,
Estant avec luy (*bis*)
Ses princes et capitaines.

2 En une terre neutre
Le roy est arrivé ;

Devant une abbaye,
Goze se fait nommer,
Où estoient Espagnolz
Qui ne se vouloient rendre;
Furent tous mis à mort (*bis*)
Par les souldars de France.

3 De l'abbaye de Goze
Le roy s'en est allé
A une ville forte,
Metz se fait appeler.
Et puis la feist sommer,
Par un hérault de France,
S'ilz se vouloient tourner (*bis*)
Et faire obéissance.

4 Les bourgeois et gens d'armes
De la ville de Metz
Furent d'une aliance
Ne se rendre jamais,
S'ilz n'avoient le canon
Pour battre leurs murailles :
Mais leur rébellion (*bis*)
Ne leur valut pas maille.

5 Monsieur le Conestable
En estant adverty,
Qui faisoit l'avant garde
En fut tout resjoui.
Tot les vint assaillir
De canons et bombardes,
De par le roy Henry, (*bis*)
Pour leur livrer bataille.

6 Quant ilz ont veu par ordre
Le canon affusté,

Criant miséricorde
Par dessus le fossés,
Tenant l'enseigne au poing,
Criant tous vive France,
Vive le roy Henry (*bis*)
Et toute sa puissance.

7 La douxiesme journée
Du joly moys d'avril
Que Metz fut retournée
Au noble roy Henry,
Le Conestable entry
Dans Metz, ville gaignée ;
Le lundy ensuivant
Le roy fist son entrée.

8 Qui feist la chansonette
D'un si très plaisant son,
Fut un souldard de France
Estant en garnison
Dans Metz, ville de nom,
Au pays de Lorraine,
En mangeant du bacon
Auprès d'une fontaine.

X

CHANSON

SUR LA BATAILLE DE RENTY.

1554.

1 Branlez vos picques, soldats,
A cheval tost, mes gensdarmes;
Boutez feu en toutes parts.
Branlez vos piques, soldats,
Qu'on se mette tous en armes,
A cheval tost, mes gensdarmes.

2 Allons donner les alarmes
Au camp de nos ennemis,
Enflez vos cœurs, mes amis.
L'ennemy trop fait l'horrible,
Que d'une fureur terrible
Soit à sac au plutot mis.

3 Enflez vos cœurs, mes amis,
A mont, à mont, à l'estendart! (*bis*)
N'atendons plus, il est trop tard;
Mars nous fait jeu, bien je l'entends;
Donnons le choc, il en est temps;
Et tellement que cette race,
Qui contre nous trop fort embrasse,
Soit mise à mort tellement

4 Qu'il en demeure un seulement,
Duquel honneur ceste victoire
Enrichira nostre memoire.

Sus donc, prions nostre Sauveur
Nous y donner telle faveur
Que le tout soit fait à sa gloire.

XI

DEUX CHANSONS

SUR LES AMOURS DE M. DE MONTMORENCY
ET DE MADEMOISELLE DE PIENNE,
FILLE D'HONNEUR DE LA REINE CATHERINE DE MÉDICIS.

Sur le chant : Laissez la verde couleur.

1556.

M. de Montmorency parle :

1 Le roy, mon souverain maistre,
A faict mettre
A mon cœur grande douleur;
Et la fureur de mon père
Trop amère
Vient de trop grande rigueur.

2 De cette maison de France
L'alliance
Est grande pour mon pouvoir;
Mais craignant d'acquerir blame
De madame,
Je me suis voulu pourvoir.

3 Le parti qu'on me présente
Ne contente

Mon las cœur aucunement;
Une seule qui est mienne,
Ceste Pienne,
N'en aura contentement.

4 L'on me fait aller à Rome
Pour (en somme)
La priver de mon esprit;
Deffendant à toute poste,
Quoy qui couste,
De ne m'en porter escrit.

5 Mais pas ne te chaille, Pienne:
Te souvienne
Seulement de nos amours;
Car en despit de l'envie,
Quoy qu'on die,
Ton amy serai toujours.

6 Le roy veut faire connoitre
Qu'il est maitre,
Mais bientôt s'appaisera.
Je ferai chose qui vaille
En bataille,
Lors sa rigueur cessera.

Mademoiselle de Pienne répond:

1 Tu t'en vas en Italie,
Mais complie
Ce pendant je chanterai
En religion facheuse,
Fort piteuse,
Où je te regretterai.

2 De pitié mon cœur doit fendre,
Sans attendre,
De voir la religion
Où je vay finir ma vie,
Par envie,
Ce m'est dure passion.

3 En ce cloistre la devise
Qui est mise,
C'est de l'Ave, Maria.
Las ! où toujours sans demeure,
A toute heure,
Mon cœur la visitera.

4 Céans ne se jettent œillades,
Ne gambades,
Selon l'amoureux desir ;
Nos chansons ne sont que larmes
Et alarmes,
Nous n'avons autre plaisir.

5 Je serai religieuse,
Envieuse
Tant que sera ton retour.
Mon amitié je te jure
Et assure,
En dépit des envieux.

6 Montmorency, te souvienne
De ta Pienne,
Qui ne dort ne nuit ne jour ;
Ne mets point en oubliance
L'alliance
Qui est faite entre nous deux.

XII

CHANSON

SUR LES AMOURS DU PRINCE DE CONDÉ

ET DE LA BELLE LIMEUIL,

FILLE D'HONNEUR DE LA REINE CATHERINE DE MÉDICIS.

1558.

1 Amour contre amour querelle.
Si par double effort contraire
Le mien l'on me veut soustraire,
A l'honneur d'honneur j'appelle.

2 Sotte amour et ignorance
Aveuglent une cervelle,
Et font qu'un songe on revele
Au lieu de vraie apparence.

3 Celle qui fait toute sa gloire
D'aimer aussi et d'être aimée,
Feroit feu après fumée
S'elle me le faisoit croire.

4 Mais le saint où elle voue
A mon offrande reçue
Et ma fermeté connue,
Qui fait qu'ailleurs ne se loue.

XIII

CHANSON NOUVELLE

DU MARIAGE DE MONSIEUR LE DAUPHIN ET DE LA ROYNE D'ESCOSSE.

Sur le chant des Bouffons.

1558.

Dois tu pas estre aise,
O peuple escossois,
D'estre en l'obéissance
Du petit roy Françoys !

1 Peuple escossois,
Ne sois plus en esmoy,
Car tu as maintenant
Un bon prince et bon roy ;
C'est François de Valois,
Le filz du roy Henry,
Qui pourtera le sceptre
Semé de fleurs de lys.
Dois tu pas, etc.

2 C'est à votre royne,
Blanche comme le lys,
Que le bon roy de France
A marié son filz.
En grant triomphe
Et honneur prefis
Dedans la grande église
Nostre-Dame à Paris.
Dois tu pas, etc.

3 Quand viendrent à l'église
Pour estre espousez,
Le bon prince de Guise
Marchoit tout le premier.
C'estoit pour donner ordre
A tous les assistans,
Et voir le roy d'Escosse
En aage florissant.
Dois tu pas, etc.

4 Après marchoit en ordre
Le noble roy Henry,
Et noble Katherine,
Royne des fleurs de lys,
Menant la noble royne
Dame des Escossoys,
Pour la donner à femme
Au second roy Françoys.
Dois tu pas, etc.

5 Au partir de l'église,
Le noble roy Henry
Et tout le sang de France
Sont venus avec luy,
Pour conduire l'espouse
Blanche comme le lys
En la salle royalle
Du palais de Paris.
Dois tu pas, etc.

6 L'an mil cinq cens
Avec cinquante et huit,
Nostradamus
L'avoit très bien prédit,

Que nopce royalle
En France viendroit,
Qui sont apparente
Du second roy Françoys.
Dois tu pas, etc.

7 Chantez donques louanges
Tous nobles Escossois,
Au grand Dieu des anges
De vostre roy Françoys,
Qui, par mariage,
Vostre royne à doué
De son florissant aage
Et sa grande beauté.
Dois tu pas, etc.

8 Qui la chanson a faicte,
Du second roy François
Et de la noble royne
Dame des Escossois,
Ce fait appeller *Chantre*
Par nom en ses escrits,
Priant Dieu pour son prince,
Le roy des fleurs de lys.

Dois tu pas estre aise,
O peuple Escossois,
D'estre en l'obéissance
Du petit roy Françoys.

XIV

CHANSON NOUVELLE

DE LA PRINSE DE CALAIS.

Faicte sur le chant : Il estoit un gris moyne.

1558.

Calais, ville imprenable,
Recognois ton seigneur,
Sans estre variable,
Ce sera ton honneur.

1 On va partout disant,
Jusques en Normandie,
Et riant et chantant
Par toute Picardie;
Que Calais la jolye
Est prinse des Françoys,
Malgré toute l'envye
Des Bourguignons Anglois.

Calais, ville imprenable, etc.

2 Las ! tu te fusses bien
Passée de faire guerre,
On ne te disoit rien,
Ny à toute Angleterre:
Tu as rué par terre
La ville Sainct-Quentin,
C'est pourquoy on te serre
Du soir et du matin.

Calais, ville imprenable, etc.

3 Le roy Henry voyant
La grande tyrannie
Que tu allois faisant,
Toy et ta compaignie,
Dedans la Picardie
Sans l'avoir averty,
Sur toy a eu envie
En toy disans : Rens-toy.

Calais, ville imprenable, etc.

4 Messieurs de Guise et Termes
Sont allez à puissance,
Sans fallots ny lanternes,
Te rendre récompense.
Car à grands coups de lance,
Bombardes et canons,
T'ont foulé sur la pance,
Aussi aux Bourguignons.

Calais, ville imprenable, etc.

5 Deux cens dix ans et plus,
As esté bourguignonne :
Mais tu es rué jus,
C'est à eux grand vergongne.
Quoyque l'empereur grogne,
Luy et tous les Anglois,
Tu es comme Péronne
Subjette aux Françoys.

Calais, ville imprenable, etc.

6 Espaignols, Bourguignons,
Ils meurent de grant rage,

Car leurs doubles canons
Sont prins, et leur passage
Est rompu au rivage
De la mer ceste fois,
Visiter les Anglois.

Calais, ville imprenable, etc.

7 Monstreul, Ardre, Boulogne,
Beauvais et Abbeville,
Amyens, qui pas n'eslongnes,
Et Paris la grand ville,
Baptisez vostre fille,
S'entent mal de la foy ;
Jésus-Christ et l'Église
Le veult, aussi le roy.

Calais, ville imprenable, etc.

8 Qui feit la chansonnette?
Ce fut *Chateau-Gaillard*,
Estant en sa chambrette,
Se plaignant de son lard
Qui pris par un vieillard
Luy fut secretement,
Mais le tirant à part,
Luy dit : C'est moy, vraiment.

Calais, ville imprenable,
Recongnois ton seigneur,
Sans estre variable,
Ce sera ton honneur.

XV

CHANSON

SUR LE COMTE DE MONTGOMMERY

SUR LE CHANT DU CAPITAINE LORGES.

1559.

1 Combien est oublieux
Qui se fie à fortune!
Encor' plus malheureux
Qui par trop l'importune.
En sont souvente fois
Les princes et les roys
En grand meschef et honte :
Moy très bien le cognois
Que naguères j'estois
De Mont-Gommery comte.

2 Fortune m'a esté
Favorable en jeunesse,
Mais elle m'a contristé
Arrivant en vieillesse.
La France m'a cogneu
Chevalier bien receu,
Monté comme sainct George,
Et l'un des plus subtils :
Aussi estois-je fils
Du capitaine Lorge.

3 Du noble roy Henry
Gentilhomme de la chambre,
J'estois en bel arroy
Adroict de corps et membre.

Bien jouer je scavois
De lance et de long bois,
Piques et hallebardes.
Aux jouctes et tournois
L'on me prenoit pour chois,
Capitaine des gardes.

4 Par un fatal destin
Le roy voulant s'ebatre,
Me dist par un matin
Qu'à moy vouloit combattre;
Par son commandement
Fus armé vistement.
Sans penser à nul vice
De ma lance un éclat,
Roide pointe et plat,
Le tua dans sa lice.

5 Le roy, par testament,
Prononça à haute voix
Que n'avois nullement
Vers luy commis la faute;
Toutes fois j'eux tremeur,
Et craignant la rigueur
Du sang royal et l'ire,
Et par bonne raison
Advise ma maison,
Soudain je me retire.

6 Or, quand je fus à Ducé,
Bientost en grand vitesse
Le prince de Condé
M'envoya autre adresse.
Alors je commençay,
En pensant m'avancer,

A lever des gendarmes;
Prestres en tous cartiers,
Moines et cordeliers,
Sentirent mes alarmes.

7 Je fus trop rigoureux
A Rouen bonne ville,
Par un seditieux
Monsieur de Mendreville;
Car j'eus le cœur si haut
Que j'attendis l'assaut
Du roy et de sa mère;
Et voyant leùrs efforts,
Que n'estions les plus forts,
Sailly sur la rivière.

8 Sans faire long séjour,
Sur la mer print mon erre,
Me donna du secours
La royne d'Angleterre.
Tost je repassay l'eau,
Vins bastre le chasteau
De Caen, aussi la ville.
Par un subtil hazard,
Je tuai Renouard,
Un capitaine habille.

9 Vire sçait bien comment
J'avois grande puissance;
Leurs moines et couvents
Je mis en décadence :
Bourgeois mal entendus,
Qui s'estoient rendus,
Fis estrangler et pendre.
Leurs images dorez,

Au feu furent jettez,
Et leurs thrésors fis prendre.

10 Du pays Navarrois
Bientôt je pris la voye,
Et point je n'espargnois
Ne Biard, ne Biscaye :
Abbayes, prieurez,
Et leurs joyaux dorez,
Mettois en ma vallise.
Et mesme mes soldats
N'estoient point trop couarts
A piller mainte église.

11 Du prince Navarrois
A Paris fus aux nopces,
Mais tousjours je craignois
Qu'il n'y eut playe ou bosse.
Ainsy le cas advint
Que l'Amiral fut prins,
Et maints grands capitaines.
Dix mille hommes tuez,
Et leur sang épanchez,
Souffrans de mort la peine.

12 Estant bien adverty
Du banquet et festage,
Soudain je m'en partis
Laissant tout mon bagage;
Sus ma belle jument
Chevauchay vistement,
Trente lieues tout d'un erre.
Craignant les poursuyvans,
Avec femme et enfans
Passay en Angleterre.

13 D'un très-mauvais conseil
J'eus la teste estourdie,
Et sans grand appareil
Revins en Normandie.
A Sainct-Lo j'arrivay,
Colombiers y trouvay,
Tenans fort dans la ville.
Pour me penser haper,
Matignon vint camper
Bien des soldats dix mille.

14 Sans avoir sauf conduit,
Quant la nuict fut fort brune,
Sans mener aucun bruit,
Je poussay ma fortune.
Le camp j'ay traversé,
Sans y estre blessé,
Fis longue chevauchée,
Jeudy cinquiesme may,
Mist Mortain en esmoy,
Où fis briève couchée.

15 Le vendredy matin,
De Dom-front prins la voye,
Pensant avoir butin
Tant d'or que de monnoye.
Tant de jour que de nuict
Matignon me suivit,
Vestu de ses armures.
Dix mille hommes de front
Campa devant Dom-front
Le Dimanche à sept heures.

16 Las! je ne pensois pas
Si tost avoir la chasse,

Desjà prenois repas,
Pour prendre aucune place.
Peu de gens nous estions,
Et si point n'avions
Piece d'artillerie,
Tant d'embas que d'en haut,
Nous soustinmes l'assaut,
En faisant grand furie.

17 A force de canons
Ont batu la muraille,
Et par plusieurs cantons
Soldat vint à l'escaille.
Devroyent avoir grand deuil
Pour prendre un homme seul,
De faire tant d'alarmes :
Dans ce camp d'Onfernois,
Je vis le long du bois
Bien dix mille gendarmes.

18 Mais voyans leurs efforts,
Je ne fis résistance.
Appréhendant la mort,
Je fis obéissance
Au noble chevalier,
Me rendis volontiers,
De face gracieuse :
A Sainct-Lo m'ont mené
Et puis m'ont ramené
A Paris ma haineuse.

19 Là je pensois trouver
De mon bon Roy la grâce :
La mort m'en a gardé,
Ne l'ay point veu en face.

Je n'ay trouvé en court
Que bien peu de secours,
Et cruelle justice.
Dessus un eschaffaut
Mon chef bailler me faut,
C'est mon dernier supplice.

20 Comtes, barons, marquis,
A moy prenez bien garde,
L'honneur que j'ai acquis
Ma mort point ne retarde :
Quand penserez à moy,
Jugez, seriez-vous vray,
Qui vous donne à cognoistre
Qu'il ne faut point vouer,
Encores moins jouer
Jamais contre son maistre.

REGNE DE FRANÇOIS II.

I

CHANSON NOUVELLE

SUR LA REMONSTRANCE FAICTE AU ROY PAR MONSEIGNEUR LE DUC DE GUYSE.

Sur le chant : Vueille mon Dieu par sa grâce.

1560.

1 Roy de France, mon cher prince,
Vous obéir je prétends ;
Quoi qu'on en die,
Je n'aye envie
Que de vous veoir florir,
Longuement estre
Tenant deux sceptres ;
Pour vous je veux mourir.

2 Puisque vous m'avez en France
Vostre lieutenant commis,
J'éprouveray ma puissance,
Encontre voz ennemis.

Princes estranges,
S'ilz ne se rangent
A vous comme à leur roy;
Partout ce estre
Feray paroistre,
Que j'ay charge du Roy.

3 A tous je feray congnoistre
Le lieu d'où je suis sorty,
Pour vous maintenir le maistre
Je n'ay le bras endormy.
S'ils font la grongne,
Quoy qu'ils en grongne,
Tel je vous maintiendray;
Ou hors de France,
Par ma puissance,
Tous je les chasseray.

4 Aux orphelins et aux vefves
Le droict faire je prétends,
A mon dire gist la preuve
De moy ainsi je l'entends.
Et la justice
Avec police,
Regnera désormais,
Tant qu'en la France
Vos ordonnances
Reluiront à jamais.

5 On a faict plusieurs subsides
A l'endroict de pauvres gens;
Ils demandent de Dieu l'aïde,
A ce faict tant négligens.
Peuple de France
En grand souffrance

Par ces maudicts imposts.
Sire, je vous prie,
Que bientost soit finie
Le malheur de tels maux.

6 Et qui plus au cœur me couste,
C'est de voir les laboureurs
Qui, jour et nuict, sans nul doute,
Se consomment tous en pleurs,
Ils ont la guerre
Dessus leur terre,
Qui les va tourmentant;
Et puis les tailles,
Et n'ont la maille
De quoy payer comptant.

7 Je vois ce peuple, cher sire,
Lequel crie à haute voix :
Serons-nous tousjours martyres ?
Jamais n'aurons-nous la paix ?
Une seulle heure
En nos demeures
Ne serons hébergez ;
Car nos campagnes,
Maisons, montagnes,
Seront tous plains d'estrangers.

8 Sire, une cruelle guerre,
Si me croyez maintenant,
Partout sur mer et sur terre
Leur faut faire incontinent.
A force d'armes,
Les mettrons en soucy,
Suyvant la trace

Nul de leur race
Ne prendray à mercy.

9 Je feray quitter les villes
A rudesse de canon,
N'espargnant les hérétiques
Qui dedans se trouveront.
Ils veulent estre
De ces lieux maistres,
Ne congnoissans leur roy.
Mais foy de prince,
En leur province
Je leur ferai la loy.

10 Je vous supplie, très-cher sire,
De vouloir abastardir
Tous les imposts et subsides,
Les tailles pareilles aussi.
Puis, sans doutance,
Peuple de France
Vous yra bénissant;
Chantant cantiques,
Bons catholiques
Prient le Tout-Puissant.

II

CHANSON

DE MARIE STUART

SUR LA MORT IMPRÉVUE DE FRANÇOIS II,

ROI DE FRANCE.

1560.

1 En mon triste et doux chant,
D'un ton fort lamentable,
Je jette un deuil tranchant
De perte incomparable ;
Et en soupirs cuisans
Passe mes meilleurs ans.

2 Fut-il un tel malheur
De dure destinée,
Ny si triste douleur
De dame fortunée,
Qui mon cœur et mon œil
Voit en biere et cercueil.

3 Qui, en mon doux printemps
Et fleur de ma jeunesse,
Toutes les peines sens
D'une extrême tristesse,
Et en rien n'ay plaisir
Qu'en regret et desir.

4 Ce qui m'estoit plaisant
Ores m'est peine dure,
Le jour le plus luisant
M'est nuit noire et obscure,
Et n'ai rien si exquis
Qui de moy soit requis.

5 J'ay au cueur et à l'œil
Ung portrait et image
Qui figure mon deuil
En mon pasle visage,
De viollettes tainct,
Qui est l'amoureux teinct.

6 Pour mon mal estranger
Je ne m'arreste en place ;
Mais j'ay eu beau changer
Si ma douleur j'efface,
Car mon pis et mon mieux
Sont les plus déserts lieux.

7 Si en quelque séjour,
Soit en bois ou en prée,
Soit sur l'aube du jour
Ou soit sur la vesprée,
Sans cesse mon cœur sent
Le regret d'un absent.

8 Si par fois vers ces lieux
Viens à dresser ma veue,
Le doux traict de ses yeux
Je vois en une nue ;
Soudain je vois en l'eau
Comme dans un tombeau.

9 Si je suis en repos,
Sommeillant sur ma couche,
J'oy qu'il me tient propos,
Je le sens qu'il me touche.
En labeur, en recoy,
Tousjours est près de moy.

10 Je ne vois autre objet,
Pour beau qu'il se présente,
A qui que soit subjet,
Oncques mon cœur consente,
Exempt de perfection,
A cette affection.

11 Mets, chanson, ici fin,
A si triste complainte
Dont sera le refrain :
Amour vraie et non feinte
Pour la séparation
N'aura diminution.

III

CHANSON

SUR LE DEUIL DE MARIE STUART.

1560.

On lit dans Brantôme, *Fammes illustres*, t. v, p. 83 des OEuvres complètes :

« Que pouvoit-elle donc parestre, se représentant » en ses belles et riches parures, fust à la françoise ou à » l'espaignolle, ou avec le bonnet à l'italienne, ou en » ses autres habits de son grand deuil blanc, avec lequel » il la faisoit très-beau veoir ; car la blancheur de son » visage contendoit avec la blancheur de son voile à qui » l'emporteroit ; mais enfin l'artifice de son voile le per- » doit et la neige de son blanc visage effaçoit l'autre ; » aussi se fit-il à la cour une chanson d'elle portant le » deuil, qui estoit telle : »

L'on void sous blanc atour,
En grand deuil et tristesse,
Se pourmener mainct tour
De beauté la Déesse :
Tenant le trait en main
De son fils inhumain.

Et Amour, sans fronteau,
Voletter autour d'elle,
Desguisant son bandeau
En un funèbre voile,
Où sont ces mots escrits :
MOURIR OU ESTRE PRIS.

IV

CHANSON

DE CHASTELLARD

SUR SON AMOUR

POUR LA REINE MARIE STUART D'ÉCOSSE.

1560.

1 Antres, prés, monts et plaines,
Rochers, forêts et bois,
Ruisseaux, fleuves, fontaines
Où perdu je m'en vois :
D'une plainte incertaine,
De sanglots toute pleine,
Je veux chanter
La misérable peine
Qui me fait lamenter.

2 Mais qui pourra entendre
Mon soupir gémissant,
Ou qui pourra comprendre
Mon ennuy languissant?
Sera-ce cet herbage,
Ou l'eau de ce rivage,
Qui, s'écoulant,
Porte de mon visage
Ce ruisseau distilant?

3 Ou ces sombres vallées,
Où je vois maintes fois

Les sœurs échevelées
Sauteller sous mes doigts;
Ou les déserts repaires,
De ces lieux solitaires,
Et monts secrets,
Qui seuls sont secrétaires
De mes piteux regrets?

4 Hélas! non, car la playe
Cherche en vain guérison
Qui pour secours essaye
Aux choses sans raison.
Il vaut mieux que ma plainte
Raconte son atteinte
Amèrement,
A toy qui a contrainte
Mon âme en tel tourment.

5 O Déesse immortelle,
Escoute donc ma voix,
Toy qui tiens en tutelle
Mon pouvoir sous tes loix,
Afin que si ma vie
Se voit en bref ravie,
Ta cruauté
La confesse périe,
Par ta seule beauté.

6 L'on voit bien que ma face
S'écoule peu à peu,
Comme la froide glace
A la chaleur du feu.
Et néantmoins la flâme
Qui me brûle et enflâme
De passion;

N'émeut jamais ton âme
D'aucune affection.

7 Ces flots qu'on voit descendre
De ces rochers icy,
Te pourroient bien apprendre
L'horreur de mon soucy;
Veu que l'un d'amitié
Se fend par la moitié :
L'autre, courant
Avec moy de pitié,
Par les champs va mourant.

8 Ces buissons et ces arbres
Qui sont entour de moy,
Ces rochers et ces marbres,
Sçavent bien mon émoy;
Bref, rien de la nature
N'ignore ma blessure;
Fors seulement
Toy qui prens nourriture
En mon cruel tourment.

9 Mais s'il t'est agréable
De me voir misérable
En tourment tel,
Mon malheur déplorable
Soit sur moy immortel.

V

CHANSON

POUR LA MARÉCHALE DE SAINT-ANDRÉ,

PAR DU BELLAY.

1563.

1 Je ne puis dissimuler
L'amitié que tant je prise,
Aussi ne veux-je céler
Qu'en prenant je ne sois prise.
Puisqu'Amour m'a fait connoître
Que l'Honneur en est le maître,
Je n'ai crainte qu'on la voie,
Et veux bien que chacun l'oie.
Car ce qui est louable à le penser
Ne doit point l'œil ni l'oreille offenser.

2 Ce n'est folle affection
Qui me tient en servitude,
Mais une obligation
Pour fuir ingratitude.
Ne pensez donc que je l'offense
Ni moi ni ma conscience
Quand un tel ami j'honore,
Ou plutôt quand je l'adore,
Car sa vertu ne se doit moins aimer
Qu'ingratitude accuser ou blâmer.

3 Je laisserai donc parler
Ceux qui font de moi leur conte ;
Un point me peut consoler
Que ne puis recevoir honte,
De leurs langues ne me garde
Ayant l'honneur sous ma garde.
Celui qui aimer me daigne,
Me conduit sous son enseigne,
Et à bon droit celui qui garde honneur,
Car il est peint au vif dedans mon cœur.

CHANSONS

RELATIVES

AUX RÈGNES DE CHARLES IX, D'HENRI III ET D'HENRI IV.

ANNÉE 1547 A 1590.

NOTICE.

Nous voici parvenus à une époque de notre histoire où les documents deviennent aussi multipliés qu'intéressants; parmi ces documents, on compte des pamphlets, des poésies de toute nature, et principalement des chansons; il ne faut donc pas être surpris du nombre assez considérable de celles que j'ai pu recueillir sur les règnes de Charles IX, d'Henri III et d'Henri IV.

Un fait important domine cette époque, la réforme religieuse et les guerres sanglantes, prolongées, dont elle fut la cause. Aussi, presque toutes les chansons qui vont suivre, au moins les plus curieuses, se rapportent à ce sujet, et j'aurais pu intituler cette partie du volume : *Chansons pour et contre la Ligue.* Cette ligue fut, comme chacun le sait, le dernier période d'une longue querelle où la France manqua de périr tout entière et de se voir partagée entre les nations ennemies qui l'avaient poussée au combat. Aucune époque de nos annales ne présente un plus grand intérêt, aucune autre n'est mieux connue; aussi ne doit-on pas s'attendre à trouver dans cette notice la narration, même succincte, des faits qui s'y rapportent. Je me contenterai de

donner quelques indications pour faciliter l'intelligence des chansons que je publie. La curiosité attachée à ces singuliers documents n'est pas le seul point qui les recommande : ils peuvent encore éclaircir certains faits obscurs ou mal connus. Qu'on lise avec attention les différentes chansons qui vont suivre, et l'on aura sur tous les sujets auxque's elles se rapportent des détails nouveaux et piquants.

J'ai été forcé de choisir au milieu des chansons nombreuses relatives à l'histoire de cette époque, car, si j'avais eu la prétention de les reproduire toutes, le volume entier que je publie n'aurait pu me suffire. Je n'étais pas libre de le faire ; plusieurs pièces, et des plus curieuses, ne m'ont été seulement qu'indiquées par ceux qui les possèdent. On trouvera donc dans les indications bibliographiques le titre et le premier vers de beaucoup de pièces que je n'ai pu ou que je n'ai pas cru devoir publier. Sous le rapport historique, il suffisait de signaler les différentes chansons composées sur un événement, sans qu'il fût besoin de les imprimer toutes.

Comme on le pense bien, les deux partis qui ont divisé la France pendant la seconde moitié du XVIe siècle ont eu chacun leur interprète ; et l'on distingue aisément les chansons qui leur appartiennent. Je me suis appliqué à faire connaître les sentiments divers dont ils étaient animés. C'est ainsi que la chanson sur le colloque de Poissy et celle contre la messe sont l'œuvre d'un réformiste, tandis que celle sur le massacre de Vassy est l'œuvre d'un catholique ; de même, des cinq pièces sur l'assassinat d'Henri III, les trois premières contiennent l'éloge de Jacques Clément, les deux autres le vouent à l'exécration de la postérité.

J'ai réuni dans cette notice tous les détails que j'ai crus nécessaires à l'éclaircissement des chansons relatives à la réforme. Ainsi je dirai ici quelques mots au sujet d'une pièce datée de l'année 1542, et qui renferme contre le luxe du clergé de sinistres prédictions. Cette pièce, récemment publiée dans un ouvrage allemand de M. Ferdinand Wolf, est extraite d'un recueil de chansons de la plus grande rareté, car je ne l'ai pas trouvé cité dans le Manuel du libraire, ni dans les anciens catalogues.

Je crois devoir encore signaler ici un autre recueil qui se trouve à la Bibliothèque royale parmi les livres imprimés. C'est un volume grand-in-folio sur lequel sont collés des gravures et des pamphlets politiques relatifs aux derniers temps de la Ligue. Ce recueil a été formé par Pierre de L'Estoile, ce bourgeois de Paris qui nous a laissé sur les règnes d'Henri III, d'Henri IV et de Louis XIII un Journal si curieux.

L'Estoile se plaisait à ramasser dans les rues toutes les satires, toutes les chansons et les autres écrits politiques publiés chaque jour et en très-grand nombre par les ligueurs ou les royalistes; non-seulement il les lisait avec attention, comme le prouve son journal, mais il les conservait précieusement. Dans ce recueil, intitulé par celui qui l'a formé : *Les belles figures et drolleries de la Ligue* (1), j'ai trouvé douze chansons : trois ont rapport au meurtre d'Henri III, une autre contient l'éloge de la sainte ligue; plusieurs sont dirigées contre le roi de Navarre. Elles sont d'autant plus curieuses que Lestoile, qui les avait trouvées dans les rues de la capitale, en explique différents passages et nomme les auteurs de quelques unes.

(1) Voyez dans notre Bibliographie une description détaillée de ce recueil.

CHANSONS

SUR LE COLLOQUE DE POISSY CONTRE LA MESSE, SUR LE MASSACRE DE VASSY, SUR LES TROUPES BOURGEOISES, SUR LE PRINCE DE CONDÉ, SUR LES BOURBONS.

Des satires assez violentes, soit contre les défenseurs de la religion catholique, soit contre les huguenots, commencent la série des chansons relatives à cette période. La première, qui est l'œuvre d'un évêque et de deux poëtes célèbres du xvie siècle, renferme des allusions profanes à la doctrine des différents pères de l'Église, mais principalement aux discours et aux ouvrages des docteurs les plus connus dans les premiers temps de la réforme. Cette pièce fut composée à propos du fameux colloque de Poissy, dans lequel, comme chacun sait, les opinions les plus opposées furent émises par Théodore de Bèze, Claude d'Expense et les cardinaux de Lorraine et de Tournon (1). Le Laboureur, dans ses Additions aux Mémoires de Castelnau (t. I, p. 725), a imprimé plusieurs lettres de Catherine de Médicis qui donnent au sujet du colloque de Poissy des détails fort curieux. Le Laboureur ajoute quelques réflexions au sujet des principaux docteurs qui s'y firent remarquer.

« Les Huguenots, dit-il, abusans de leur sauf-conduit, » publioient tous les jours de nouveaux avantages de » leurs ministres, tant que dura le Colloque de Poissy, » jusques à faire courir faussement des articles qui leur » estoient accordez, afin d'entretenir le petit peuple » dans leur créance et de mettre les Catholiques en

(1) Voyez Anquetil, *Esprit de la Ligue*, t. I, p. 101 et suiv.

» doute. Avec cela, ils disputoient avec une insolence » extrême, et traittoient nos mystères les plus sacrez avec » une insulte qui donna tout sujet à la Reine d'avoir con- » fusion du péril où elle avoit exposé la Foi Catholique. » Mais, comme il étoit dangereux de rompre tout à » coup ce Colloque, elle fit adroitement de rendre la » dispute moins publique et d'en exclure tous ceux qui » venoient avec chaleur de l'un et de l'autre party, pour » accroistre plutôt que pour terminer les différens. Il » fut résolu par son ordre et arresté par escrit, le der- » nier jour de septembre, qu'on choisiroit cinq tant » Evêques que Docteurs, et que les Huguenots convien- » droient d'un pareil nombre de leurs Prédicans, pour » continuer la conférence. Les députés catholiques fu- » rent *Jean de Montluc*, évesque de Valence, et *Pierre* » *du Val*, évêque de Séez, et les docteurs *Despence*, » *Salignac* et *Bouteiller*; et les Huguenots nommèrent » *Pierre Vermeil* dit *Martyr*, *Théodore de Beze*, *Saule* » qui, comme je croy, est ce ministre italien qu'on avoit » mandé de Zurich; *Marlorat* et *d'Espina*, tous minis- » tres, et des plus fameux, de la nouvelle opinion. Et » sur ce sujet les hérétiques firent ces huit vers :

» Messieurs de Valence et de Séez
» Ont mis les papistes aux ceps,
» Salignac, Bouteiller, Despence,
» Pour servir Dieu quittent la pance.

» Marlorat, de Beze, Martyr
» Font mourir le pape martyr,
» Saul, Merlin, Saint-Pol, Spina
» Sont marris qu'encore pis n'a (1). »

(1) *Mémoires de Michel de Castelnau*, t. I, p. 137. Les détails donnés ici par Le Laboureur sont extraits des *Mémoires de Condé*, t. I, p. 54. *Journal de Brulard.*

On retrouvera dans la chanson de l'évêque de Riez le nom de tous ces commissaires; les uns et les autres y sont également l'objet de quelque raillerie. Cette chanson ne fut pas la seule pièce satirique en vers composée au sujet du colloque de Poissy. On trouve dans les Mémoires du prince de Condé (t. 2, p. 545) les pièces suivantes, dont je ne rapporterai ici que le titre : « *Six sonnets de l'assemblée des prélats de France et des ministres de la parole de Dieu, tenue à Poissy l'an* 1561, *avec une response destournez de la Saincte-Escripture et appliquez à moquerie en faveur des dictz prélats, par une nonnain jacopine du dict Poissy.* »

La chanson contre le sacrifice de la messe est une des satires les plus violentes et les plus audacieuses qui aient été écrites en aucune langue. Jamais le mépris des saints mystères ne fut poussé plus loin. On peut juger par cette pièce de la témérité des réformateurs. Comme on doit le penser, une pareille satire ne porte aucun nom d'auteur. L'original, imprimé à Lyon en 1562, se compose de quatre feuillets petit in-8°. Le duc de La Vallière en possédait un exemplaire; il était relié en maroquin vert avec d'autres pièces sur le même sujet (1). Un autre exemplaire avec l'écusson de lord Blandfort, et ayant appartenu à Richard Heber, fait partie du cabinet de M. Auguste Veinant à Paris.

La troisième chanson, relative au massacre de Vassy, est fort intéressante. Composée en faveur du duc de Guise, elle contient l'apologie de cette sanglante expédition, dont le duc lui-même chercha toujours à s'excuser. C'est l'œuvre d'un certain poète fort inconnu de nos

(1) Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière, etc.; par M. de Bure; 3 vol. in-8°. Paris, 1783; t. II, p. 367; n° 3197.

jours et qui paraît avoir consacré ses vers à célébrer les triomphes des soldats catholiques contre les huguenots. Cette pièce fait partie d'un volume dont le titre seul indique les opinions professées par l'auteur :

« *Recueil de plusieurs belles chansons spirituelles faictes et composées contre les rebelles et perturbateurs du repos et transquilité de ce royaulme de France, avec plusieurs autres chansons des victoires qu'il a pleu à Dieu de donner à nostre très-chrestien roy Charles IX. de ce nom; par Christofle de Bourdeaux.* »

Ce petit volume de quatre-vingt-seize folios contient soixante et onze chansons, presque toutes consacrées aux événements qui ont signalé la lutte des huguenots et des catholiques pendant le règne de Charles IX. Elles sont à la louange de ces derniers et remplies d'insultes grossières contre les partisans de la religion réformée. On peut voir dans nos indications bibliographiques le titre et le sujet de chacune de ces pièces; on y remarquera la septième, qui commence par ces deux vers :

Cessez voz grands saults,
Mastins huguenots ;

et plusieurs autres encore qui sont toutes dans le même style. Outre le nom de *Christofle* de Bordeaux, placé en tête de ce volume, on trouve au folio 64, verso, celui de *Legier Bontemps*. Les compositions de celui-ci semblent s'arrêter au folio 70, et les onze pièces qui terminent ce recueil sont anonymes; elles ont aussi rapport à divers événements du règne de Charles IX : la dernière des chansons de Christofle de Bordeaux célèbre la mort de Louis de Bourbon, prince de Condé, et se termine

par les deux quatrains suivants, dont le premier a été souvent cité :

L'an mil cinq cent soixante-neuf,
Entre Coignac et Chasteauneuf,
Fut porté mort, sur une anesse,
Ce grand ennemi de la messe.

L'an mil cinq cent soixante-neuf
En Grève, devant l'hostel neuf
De la ville, sans guère attendre,
Croquet et Gustine on veit pendre.

Les trois chansons sur les francs-archers et les *corporaux* sont la satire de ces anciennes compagnies tombées en désuétude, dont les membres ne pensaient plus qu'à jouir des priviléges attachés à leur titre et étaient presque tous incapables de servir activement à la guerre (1).

Quant à la chanson sur le prince de Condé, c'est un éloge de ce grand capitaine; il fut, comme chacun sait, le chef du parti huguenot jusqu'au jour de sa mort. Dans cette chanson on lui attribue tout l'honneur de la bataille de Dreux, à la fin de la quelle cependant il fut fait prisonnier. Cette pièce est surtout remarquable par la plaisanterie malicieuse et la mordante épigramme dont les papistes et les amis du duc de Guise sont les objets; ce dernier est même accusé de s'être caché dans une grange pour se soustraire à ses ennemis : mais ce sont des allégations calomnieuses que les écrivains de chaque parti n'ont jamais manqué de se prodiguer. Le dernier

(1) On peut consulter à ce sujet les *Recherches historiques sur l'ancienne gendarmerie française*, par M. *** (le vicomte d'Alais de Corbet). Avignon, 1759, in-12, p. 115.

couplet fait allusion à la mort de M. de Guise, assassiné d'un coup de pistolet devant Orléans par Poltrot de Merey ; on y parle aussi de la paix que le roi donna à la France, mais qui ne fut pas de longue durée. A propos de cette paix on fit les trois couplets de : *Bourbon, dormez ;* pour reprocher aux deux princes Louis de Bourbon et Henri de Navarre leur indifférence.

— — —

CHANSONS

SUR POLTROT,
SUR L'ENTERREMENT DU DUC DE GUISE,
SUR MARCEL,
PRÉVOT DES MARCHANDS ;
SUR UN CORDELIER,
SUR LA MORT DU PRINCE DE CONDÉ,
SUR LE MARIAGE DU ROI CHARLES IX,
SUR LES HUGUENOTS,
SUR LA MORT DE CHARLES IX
ET DE MARIE DE CLÈVES,
PRINCESSE DE CONDÉ.

L'assassinat du grand duc de Guise doit être considéré comme l'un des événements les plus importants qui aient signalé les guerres religieuses du XVIe siècle. Cet assassinat fut justement reproché aux huguenots, et augmenta beaucoup la cruauté avec laquelle les deux partis agissaient l'un contre l'autre. Bien que cet événement se soit passé le jeudi 18 février 1562, j'ai laissé la chanson sous l'année 1566, puisque l'auteur l'appelle un vaudeville d'anniversaire.

Il est facile de s'apercevoir qu'un partisan de la réforme est auteur de ces couplets, auxquels on a donné le ton et la marche des complaintes populaires.

Si les protestants chantaient des cantiques commémoratifs en l'honneur de leurs héros, les catholiques, d'autre part, ne manquaient pas de célébrer la mémoire des chefs qui succombaient en les défendant. La mort violente et imprévue du duc de Guise a été le sujet de plusieurs chants. Ainsi je trouve au nombre des pièces anonymes de la troisième partie du recueil composé par *Christofle de Bordeaux*, la suivante : *Chant nouveau du dueil et funèbre faict à Paris à l'entrée du corps de M. de Guise.* Sur les *Adieux de la royne d'Espaigne.* De plus, je reproduis une complainte populaire faite, dit-on, à l'occasion du convoi du duc de Guise. La Place, qui a inséré cette complainte, t. III, p. 247 de son *Recueil de pièces intéressantes*, la qualifie de chanson des rues. Une singularité digne de remarque, c'est qu'elle semble avoir servi de modèle à la célèbre chanson de : *Malbrough s'en va-t-en guerre*, dont elle renferme plusieurs couplets entiers. On savait déjà que l'air de *Malbrough* est bien antérieur aux paroles, la complainte sur le duc de Guise prouve que ces paroles ont été aussi en grande partie prises dans d'autres chants populaires.

Je ne cite que pour mémoire les deux premiers couplets de la chanson de *Maître Hugonis, cordelier sorboniste,* dont le texte complet se trouve dans le premier volume du recueil manuscrit de M. de Maurepas. Cette pièce fort spirituelle, est beaucoup trop libre pour pouvoir être reproduite en entier.

L'auteur de la complainte de madame la princesse de Condé appartenait évidemment au parti catholique. Ce n'est pas, du reste, la seule pièce que la mort imprévue

de Louis de Bourbon ait inspirée, et Christofle de Bordeaux lui avait consacré la dernière des chansons qui portent son nom.

Je n'ai aucune observation particulière à consigner au sujet de la chanson sur le mariage d'Élisabeth d'Autriche et du roi Charles IX. C'est un récit curieux et fidèle des cérémonies qui furent faites à cette occasion.

La pièce intitulée : *Marcel, prevost des marchands*, a été composée vers cette époque terrible signalée à jamais par le massacre de la Saint-Barthélemy. Dans le recueil manuscrit de Maurepas, où elle se trouve, cette chanson est datée, mais à tort je crois, de l'année 1566. Claude Marcel, marchand-orfèvre sur le Pont-au-Change à Paris, après avoir été échevin en 1557 et 1562, fut élu prévôt des marchands le 21 du mois d'août 1564; mais il n'exerça cette charge qu'en 1570, époque à laquelle il faut reporter cette chanson. Dans le cinquième et le huitième couplet les plus fameux soutiens du parti catholique sont nommés. Parmi eux on distingue *Hotman*, l'auteur du *Franco-Gallia ; Hugonis*, si bien chansonné précédemment ; *Aubry*, curé de Saint-André des-Arts, ce ligueur célébré plusieurs fois par les auteurs de la Satyre Menippée (1) ; *Vigor*, ce prédicateur si zélé pour la cause royale (2), et quelques autres qui ont marqué dans les événements de cette époque. Cette chanson, venant de la part des catholiques, ressemble aujourd'hui à une menace de vengeance qui ne devait pas tarder à recevoir son exécution.

(1) Voyez la *Satyre Menippée*, édit. de Le Duchat, t. I, p. 55 et 575.

(2) Voyez *De la démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, par M. Ch. Labitte : p. 12.

On retrouve le même caractère, mais à un point bien plus remarquable encore, dans la chanson suivante, dirigée ouvertement contre les huguenots. Certains couplets de cette chanson sont tellement en rapport avec les événements qu'on a peine à croire à ce qu'elle ait précédé l'époque fatale de la Saint-Barthélemy ; et cependant des faits qui y sont allégués, dans le troisième couplet, par exemple, le prouvent évidemment.

Les deux chansons sur la mort de Marie de Clèves, princesse de Condé, et sur celle de Charles IX rappellent deux événements dont le peuple a été vivement frappé, et qu'il a consacrés par une complainte. Henri de Bourbon, fils aîné de Louis, dont j'ai parlé précédemment, avait épousé toute jeune encore Marie de Clèves, fille puînée de François de Clèves, premier du nom, duc de Nevers, et de Marguerite de Bourbon-Vendôme. Le mariage avait été célébré à Blandy, près Melun, au mois de juillet de l'année 1572. Le 30 octobre 1574, cette princesse mourut en couches à Paris (1).

Bien qu'on puisse en être surpris quand on songe aux événements tragiques de son règne, Charles IX a été sincèrement pleuré par une grande partie de ses sujets. On n'a pas oublié la maladie affreuse dont ce prince mourut. Tourmenté depuis plus de trois mois d'un horrible flux de sang, abandonné des médecins, qui avaient déclaré que Dieu seul était souverain en de telles maladies, Charles IX resta avec deux gentilshommes et sa nourrice. « Le roy commence à luy dire, » jettant un grand soupir et larmoyant si fort que les » sanglots luy interrompoient la parole : Ah ! ma nour- » rice ! ma mie, que de sang et que de meurtres ! Ah !

(1) Père Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, t. I, p. 335.

» que j'ay eu un meschant conseil ! O mon Dieu ! par-
» donne-les-moi et me fais miséricorde, s'il te plaît.....
» Alors sa nourrice luy dit : Sire, les meurtres et le
» sang soyent sur la tête de ceux qui vous les ont faict
» faire et sur vostre meschant conseil ! mais de vous,
» sire, vous n'en pouvez mais (1). »

Ces paroles, rapportées par L'Estoile, qui les avait entendu dire publiquement, prouvent que Charles IX n'était pas dans une aussi grande exécration qu'on se l'imagine vulgairement.

CHANSONS

SUR LE SIÉGE DE LA ROCHELLE,
DE LA VILLE D'ANVERS
ET LE PILLAGE DE CETTE VILLE PAR LES ESPAGNOLS,
DE LA CHARITÉ, DE SANCERRE ET D'ISSOIRE;
SUR LA REDDITION DES CHATEAUX DE L'AUVERGNE,
SUR LE SIÉGE DE SOMMIÈRES,
DE LA MURE, CHATEAU-DOUBLE ET SARLAT;
SUR LA GUERRE CIVILE ET LA POLICE DU ROYAUME,
SUR LA MORT D'ÉLISABETH,
FILLE DE CHARLES IX,
ET SUR LES VICTOIRES DU DUC DE GUISE.

J'ai réuni dans cet alinéa toutes les chansons sur les siéges, prises et pillages de villes qui signalèrent la seconde partie des troubles religieux de France. Parmi

(1) *Mémoires et journal de Pierre de L'Estoile. Collection des mémoires* relatifs à l'histoire de France *de M. Michaud*, deuxième série, t. I, p. 31.

les pièces relatives aux règnes précédents, on en a déjà rencontré plusieurs de cette nature. Elles ont été composées principalement par les soldats occupés à ces siéges, et sous l'impression laissée par les événements ; ce qui leur donne un caractère tout particulier. Sans aucun doute il ne faut pas exagérer l'importance de ces documents, et l'on aurait grand tort d'ajouter une foi sans bornes à tous les faits qui y sont consignés ; ils méritent cependant d'être indiqués avec soin, et renferment des détails uniques dans leur genre et qu'un historien ne saurait négliger. J'ai recueilli plusieurs de ces chansons, je suis loin cependant de les avoir pu donner toutes. Ainsi, bien que je publie un *coq-à-l'âne* fort spirituel sur le siége de La Rochelle et une réponse des huguenots de cette ville, j'ai le regret de n'avoir pas rencontré la *Remonstrance faicte aux Rochelois sur leur obstination*, pièce fort populaire, qui servit de modèle à beaucoup d'autres chansons et qui commençait par ces mots : *Traîtres de La Rochelle.* On voit par cet exemple qu'un bien petit nombre de chansons politiques sont parvenues jusqu'à nous, en comparaison de la quantité prodigieuse de celles qui ont été composées. Il suffit de relever avec soin l'indication des airs devenus à la mode pour s'apercevoir des pertes nombreuses qu'on a dû faire en ce genre.

Je n'ai pas besoin d'entrer dans aucun détail sur les différents siéges au sujet desquels je publie quelques chansons. Je ne pourrais, dans cette notice, que donner des renseignements incomplets. Je ferai seulement remarquer deux pièces composées, en forme de *coq-à-l'âne*, sur le siége de La Rochelle et sur ceux de Sancerre et de La Charité, dans lesquelles il y a beaucoup

d'esprit. Malheureusement presque tous les traits de cette satire sont perdus pour nous, qui ne sommes plus assez près des événements pour saisir le véritable sens des allusions faites par l'auteur. Au XVIe siècle, on a souvent employé le *coq-à-l'âne* : sorte de satire qui consiste, comme chacun sait, à réunir différents traits qui, ayant l'air étrangers les uns aux autres, ne s'en rapportent pas moins tous à l'individu contre lequel ils sont dirigés. Clément Marot a donné plusieurs modèles de ce genre de poésie. Dans deux ou trois chansons relatives au siége d'Issoire, il est question du capitaine *Merle*. Matthieu de Merle, baron de Salvas, fut un des chefs de bande les plus célèbres du parti réformiste. Ses hauts faits ont été racontés dans un discours intitulé : *Les exploits faits par Matthieu Merle, baron de Salvas, en Vivarais, depuis l'an* 1576 *jusqu'en* 1580 (1). Les écrivains catholiques ont représenté ce capitaine sous des couleurs très odieuses et l'ont accusé de s'être livré, dans ses expéditions en Auvergne, à tous les excès. Voici son portrait d'après les mémoires du temps : « Sa taille étoit » moyenne et son corps épais, il étoit boiteux ; la cou» leur de ses cheveux et sa barbe étoient blondes. Il » portoit deux grandes moustaches relevées et sembla» bles à deux dents de sanglier ; ses yeux gris et furieux » s'enfonçoient dans sa tête ; son nez étoit large et » camus. Il ne savoit ni lire ni écrire, ce qui le ren» doit cruel et barbare. »

Dans la chanson dédiée à la noblesse et à la *gendar*-

(1) On trouve cette pièce t. II des *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* recueillies par le marquis d'Aubais, 3 vol. in-4° ; elle a été réimprimée p. 487 du t. XI, première série de la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France* publiée par MM. Michaud et Poujoulat.

merie de France, comme dans celle qui a pour titre : *Les vaillantises et chevaleureux faicts d'armes que fait M. le duc au pays de Flandres*, on trouve l'éloge de François, duc de Guise, le héros de la Ligue. On verra plus loin combien la gloire qu'il s'était acquise était devenue populaire, et quel nombre de chansons de toute nature furent composées à son sujet.

Sous l'année 1578 se trouvent deux complaintes sur la mort prématurée de Marie-Élisabeth, fille d'Élisabeth d'Autriche et du roi Charles IX. Cette enfant, née le 27 octobre 1572, mourut le 2 avril 1578. Quand cette princesse vint au monde, Charles IX avait fait inviter Élisabeth, reine d'Angleterre, d'en être la marraine. Le baron de Worcester fut envoyé en France et représenta la reine à cette cérémonie. Il apporta une cuve à baptiser en or massif (1).

Ces deux pièces, écrites dans le genre des complaintes populaires, se distinguent cependant par un sentiment plus délicat de poésie.

Une pièce fort curieuse, et qui se rapporte à l'année précédente, est celle qui contient le détail d'une ordonnance rendue par le roi pour la police générale du royaume, et principalement celle de la ville de Paris.

Les ordonnances rendues par Henri III, principalement sur la police, sont assez nombreuses. Aussi ai-je eu quelque peine à fixer d'une manière précise la date de cette pièce. Mais une ordonnance publiée par Fontanon, t. I, p. 825 de son Recueil, est évidemment celle dont notre chanson veut parler; elle a pour titre : *Ordonnance du roi contre le fait de la police générale du royaume, contenant les articles et reglements que*

(1) *Art de vérifier les dates*, édition in-folio, t. I, p. 652.

Sa Majesté veult estre inviolablement gardez, suivis et observez tant en la ville de Paris qu'en toutes les autres de sondit royaume. Année 1577. Chaque article de cette ordonnance correspond exactement aux différents couplets de la chanson.

CHANSONS

SUR LE TUMULTE D'ANVERS,

SUR LES VICTOIRES DU DUC DE GUISE,

SUR LA MORT DU DUC DE JOYEUSE,

SUR L'ASSASSINAT

DU DUC DE GUISE ET DU CARDINAL DE LORRAINE

A BLOIS,

SUR L'ASSASSINAT DE HENRI III

PAR JACQUES CLÉMENT,

SUR LA LIGUE ET CONTRE SES ADHÉRENTS,

SUR LES MISÈRES DU TEMPS,

SUR LES VICTOIRES DU ROI HENRI IV,

SUR GABRIELLE D'ESTRÉES.

Le 18e jour du mois de février de l'année 1582, François, duc d'Anjou, frère de Henri III, après un séjour de trois mois auprès de la reine d'Angleterre, débarqua de bonne heure au fort de Lisloo, et le lendemain il faisait son entrée solennelle dans la ville d'Anvers. Le prince d'Orange, en haine des Espagnols, avait négocié pour ce prince auprès des bourgeois d'Anvers la souveraineté du duché de Brabant. Et si l'on n'en jugeait que par les fêtes et les réjouis-

sances qui eurent lieu dans cette occasion, on pourrait croire que les bourgeois de cette ville accueillirent ce prince d'un consentement unanime. La relation officielle de ces fêtes, imprimée la même année, forme un volume petit in-folio qui a pour titre : *La joyeuse et magnifique entrée de monseigneur François, fils de France et frère unique du roy, par la grâce de Dieu duc de Brabant, d'Anjou, Alençon, Berry, etc., en sa très-renommée ville d'Anvers. A Anvers*, MDLXXXII. On y trouve non-seulement le détail, mais encore la représentation gravée de toutes les cérémonies qui ont accompagné la reconnaissance du duc d'Anjou comme prince suzerain de Brabant. Si le triomphe du parti français avait été brillant, il ne fut pas de longue durée; car, au mois de janvier de l'année suivante, tous ceux qui formaient ce parti furent chassés ou mis à mort. On lit à ce sujet, dans le Journal de L'Estoile, des détails curieux et qui peuvent servir de commentaires à la *chanson d'Anvers* : « Le 28 janvier vinrent à Paris les nouvelles » du grand et séditieux tumulte avenu en la ville d'An- » vers le 17 de ce mois, feste sainct Anthoine, entre » les François et les habitans de la dite ville, à l'occa- » sion de ce que les François, y estans à la suitte et » souls l'aveu de M. le duc d'Alençon..... s'estoient mis » en effort de se saisir, emparer et rendre maistres de » la dite ville d'Anvers, et icelle saccager et butiner, » ainsi qu'avoient faict les Hespagnols six ou sept ans » auparavant (1). De fait ils y commencèrent sur le midi » une chaude escarmouche, en la quelle du commen- » cement ils tuèrent à une porte de la dite ville plusieurs » des habitans d'icelle, estans à la garde de la dite

(1) On peut voir sous l'année 1576 une chanson contre les Espagnols au sujet de ce pillage de la ville d'Anvers.

» porte, et ne se doutans de telle entreprise. Mais estans » soudain l'alarme sonnée, les habitans et autres de leur » part se trouvèrent es rues et lieux de conflit en si » grand nombre, si bien armés et tant courageusement » combatans (comme ceux qui combattoient pour sauver » leurs personnes, leurs femmes, leurs enfans, leurs » biens et leur liberté), qu'enfin les François eurent » du pire et y en fust tué de quinze à seize cenz, entre » lesquels se trouvèrent de trois à quatre cenz gentils » hommes françois. Les autres, trouvés en la ville sans » armes et hors du conflict, furent arrestés prisonniers » et à peu près mis dehors par honneste composition. » Monsieur, frère du roy, qui, sortant d'Anvers par la » dicte porte à laquelle commença l'escarmouche, avoit » donné le signal d'icelle, se retira en son camp, estant » loing de la ditte ville environ demi-lieue, accompagné » des seigneurs ducs de Montpensier, comte de Laval, » mareschal de Biron et autres seigneurs et gentils hom- » mes françois, qui ne se trouvèrent en la meslée, » dont bien leur en prist; puis se retira à Deuremonde » et autres lieux circonvoisins, avec le peu qui lui res- » toit de son camp et suitte, où il fust longtemps mal à » son aise, sans vivres ni secours, et ne sachant de quel » bois faire flesche, delaissé de chacun et méprisé pour » avoir fait une si folle et téméraire entreprise, » etc. L'Estoile ajoute encore les paroles amères de Catherine de Médicis, au sujet de cette malheureuse entreprise; il termine par les vers suivants :

« Sur ce stratagesme d'Anvers et les François pris » par icelui en voulant prendre les autres, furent divul- » gués entre beaucoup de vers ceux qui s'en suivent, » taxans les François de folie, de legereté, et leur chef » de trahison et d'infidelité. »

1 Gallia ventosa est, ventosus et incola; vento
Nulla fides : ergo, perfide Galle, vale.

2 Gallia fastidit pacem, fastidit et arma;
Gallus nec pacem ferre, nec arma potest.

3 Flammans, ne soiés estonnés
Si à François voiés deux nés;
Car par droit, raison et usage,
Faut deux nés à double visage.

4 Le franc archer de Bagnollet
Se joue en la ville d'Anvers,
Du pris preneur est fait vallet,
Tous nos beaux faits vont à l'envers.

5 Il est certain que toute médecine
Prendre se doibt en son temps et saison
Selon le mal. Une grand'médecine
Des Médicis est pleine de poison;
Ton mal, Flammant, est une garnison.
Forte prison, prompte pour te deffaire;
Mais force en toi sera ta guairison :
Le noble uni avec le populaire.

6 Pourquoi fiés-vous à François de Valois,
Pauvre peuple flammant, sachant bien que les deux
Sont perfides tirans, cruels et vicieux,
Et qu'ils ont perverti toutes les saintes lois (1)!

J'ai observé précédemment que les exploits du duc de Guise avaient été le sujet d'un grand nombre de

(1) *Registre-Journal de Henry III, roy de France et de Ponlougne*, 1583. *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*; éd. Michaud, deuxième série, t. I, p. 158.

chansons. La victoire que ce prince remporta, au mois de novembre de l'année 1587, contre les Reistres et les partisans de la religion réformée donna lieu surtout à des chants de toute nature. Voici comment L'Estoile s'exprime à ce sujet :

« Le mardi 24 novembre, le duc de Guise, qui, avec » si peu de forces qu'il avoit, toujours talonnoit les » Reistres et les Lansquenets quelque part qu'ils allas- » sent et leur donnoit tousjours quelque bourrade, fist » entrer par le chasteau du bourg d'Auneau, par la pra- » tique, à ce qu'on dit, du capitaine qui y commandoit » et estoit à sa dévotion, le capitaine Saint-Paul avec » deux ou trois harquebouziers des plus lestes de toutes » ses trouppes ; le quel les surprint en désordre des- » logeans du dit lieu, en tua un grand nombre, print » leur chef prisonnier, et en remporta grand butin. » De ceste desfaite qui fut signalée, et dont fust à Paris » et par tout le royaume fait grand compte et grande » joie, tout l'honneur en fust donné au duc de Guise. » Comme à la vérité il en méritoit une bonne part de la » gloire. De quoy le roy toutefois fut fort mal content » et encore plus d'entendre qu'il n'y avoit prédicateur » à Paris qui ne criast en chaire que Saül en avait tué » mille et David dix mille..... Aussi la victoire d'Au- » neau fut le cantique de la Ligue, la resjouissance du » clergé qui aimoit mieux la marmitte que le clocher, » la braverie de noblesse guisarde, et la jalousie du roy » qui reconneust bien qu'on ne donnoit ce laurier à la » Ligue que pour flétrir le sien (1). »

Guillaume de Saulx-Tavannes, à la fin du deuxième livre de ses Mémoires, porte le même jugement sur la

(1) *Registre-Journal de Henry III* (1587), p. 233 du t. I de la seconde série des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*.

bataille d'Auneau (1). Et d'ailleurs les huit chansons que je publie et toutes celles que j'indique relatives au même sujet prouvent la vérité de ce curieux passage. Au commencement de la cinquième chanson, composée en forme de dialogue, l'auteur exagère à dessein le nombre des Reistres, qu'il porte à trente-trois mille, tandis que dans les Mémoires de Vieilleville il n'est question que de six ou sept mille chevaux. La même exagération se trouve dans la troisième pièce, où il est parlé de cinquante mille hommes.

Je n'ai pas cru devoir supprimer aucune des chansons sur la victoire d'Auneau, parce qu'elles nous révèlent l'esprit qui animait les Parisiens au plus fort de la ligue. D'ailleurs elles consacrent le souvenir de cette lutte engagée entre le dernier Valois et la maison de Lorraine, et dans laquelle les deux chefs ont succombé.

Après les trois chansons consacrées à célébrer la mort du duc de Joyeuse, tué, comme chacun sait, à la bataille de Coutras, viennent celles qui se rapportent aux deux assassinats de Guise et de Henri III. Tout le monde connait ces deux événements remarquables de notre histoire. Outre qu'ils ont été consignés dans les mémoires de l'époque, des relations, des pièces officielles de toute nature et des poésies en ont conservé les plus petites circonstances. Cependant les chansons faites à ce sujet n'ont pas été recueillies ni même indiquées. C'est ainsi que je réunis pour la première fois huit chansons sur ces deux événements, et que je donne l'indication d'un nombre à peu près égal. La première des chansons que je publie est extraite d'un petit

(1) T. VIII, première série de la Collection Michaud.

recueil de format in-16, composé de vingt-et-une pièces en faveur de la Ligue. Le titre manque dans l'exemplaire que j'ai vu, mais il paraît avoir été imprimé dans les dernières années du XVIe siècle. Le *Cantique spirituel et action de grâces sur l'assassinat de Henri III* se trouve dans le même recueil, qui en contient d'autres sur ce sujet et sur le meurtre de Guise. Chose remarquable! ce petit volume rempli d'invectives contre le parti royaliste, dont chaque page respire le sang et la vengeance, se termine par une chansonnette amoureuse devenue populaire, et qui commence ainsi :

Rosette, pour un peu d'absence
Vostre cœur vous avez changé !

J'ai trouvé l'original du *Cantique spirituel sur la mort de Henri III* dans le recueil de pamphlets formé par L'Estoile, dont j'ai parlé au commencement de cette notice. C'est un grand placard in-folio, imprimé sur trois colonnes, dont voici le titre exact : *Chanson spirituelle et action de grâces contenant le discours de la vie et tyrannie de Henry de Valoys et la louange de frère Jacques Clément, qui nous a délivrés de la main cruelle de ce tyran, le premier jour d'août, l'an de grâce* 1589; *dédiée à tout le peuple catholique de France, par A. D. R. L.*

La seconde chanson sur le meurtre des Guises appartient au même recueil. Elle est aussi imprimée sur un placard in-folio et accompagnée d'une gravure représentant l'assassinat du cardinal de Lorraine. D'Épernon revêtu d'une robe d'ermite, avec une tête et des cornes de démon, préside à cette sanglante exécution. Le corps

du duc de Guise est étendu par terre, transpercé de plusieurs poignards.

Les deux dernières pièces sur la mort de Henri III sont prises dans le même recueil. J'en ai extrait aussi plusieurs chansons faites par les ligueurs et dirigées contre le roi de Navarre. Elles sont datées des années 1589, 90, 91, et se distribuaient dans Paris pour encourager le peuple à se défendre et à supporter les misères et la famine d'un siége. Une de ces pièces, datée de 1591, contient le récit des *calamités de ce temps présent*, car le recueil de L'Estoile offre cette particularité de renfermer les différentes satires que les deux partis lançaient l'un contre l'autre; il faut observer cependant que le volume parvenu jusqu'à nous se compose principalement des pièces composées par la sainte ligue et destinées à renverser l'entreprise du roi de Navarre.

Sous l'année 1590, j'ai réuni plusieurs chansons écrites contre la Ligue. Quelques-unes ne manquent ni d'esprit ni de gaieté, et elles sont aussi plus nombreuses que celles de l'autre parti. Dans cette guerre de pamphlets et de satires, destinée à soutenir l'autre guerre, les royalistes ont toujours eu l'avantage et ont triomphé de leurs adversaires, aussi bien par la plume que par l'épée. Ce n'est pas à dire que les ligueurs soient restés inactifs au milieu de ce débordement d'écrits de toute nature lancés par la presse à cette époque. Ils écrivirent beaucoup, mais sérieusement, avec fureur et fanatisme, et provoquèrent le dégoût et l'ennui. Les royalistes, au contraire, eurent de l'esprit; et les rieurs, qui forment toujours une grande majorité en France, ne tardèrent pas à se ranger de leur côté. Il arriva d'ailleurs que plusieurs hommes d'esprit, s'étant réunis les uns aux autres, composèrent la *Satyre Menippée*, qu

a plus fait, comme on l'a dit avant moi, pour hâter la soumission des villes de France à Henri de Navarre, que les victoires qu'il a remportées. On trouvera dans plusieurs des chansons contre la Ligue cet esprit de malice et de gaieté dont la *Menippée* est empreinte à un si haut degré. Cependant la colère et l'indignation y sont plus apparentes, et le poète populaire ne craint pas d'employer l'injure pour attaquer ses ennemis.

Entre les chansons contre la Ligue et celles qui ont rapport aux victoires remportées par Henri IV et à la pacification du royaume, j'ai placé quatre pièces relatives aux privations que le peuple eut à souffrir pendant toute la durée de la guerre civile. Il ne faut pas chercher beaucoup d'art dans ces complaintes, écrites sous l'inspiration de la misère. Souvent les auteurs déclarent eux-mêmes leur ignorance. Ainsi, la seconde pièce se termine par ces vers :

Celuy qu'entreprint composer
Ceste chanson, je vous supplie,
Si n'est bien faicte, l'excuser :
Il n'entend rien à la poésie.

Mais elles n'ont pas moins un grand intérêt historique et sont préférables, sous ce rapport, à des œuvres plus savamment élaborées. Les désordres, les calamités qu'entraîne après elle la guerre civile, y sont peints avec énergie ; c'est la voix du peuple qui se fait entendre et demande la paix à grands cris.

Parmi les chansons relatives aux événements qui ont signalé les premières années du règne de Henri IV et la pacification du royaume, il y en a deux fort curieuses qui se rapportent à l'histoire de la ville de Lyon. La première, qui est datée de l'année 1593, contient le

récit d'un soldat catholique de l'entreprise formée contre Lyon par Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours. Ce fameux chef-ligueur, qui, depuis la mort du cardinal de Bourbon, se croyait appelé à la couronne de France; profitant de sa charge de lieutenant-général du Dauphiné, essaya de se former un petit royaume indépendant dont la ville de Lyon aurait été la capitale. Mais son projet fut déjoué par les bourgeois de la ville dévoués au parti royaliste, et surtout par les menées du duc de Mayenne son frère.

On peut consulter sur cette affaire un opuscule de M. Péricaud qui est un excellent commentaire de notre chanson. En voici le titre : *Notice sur Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, gouverneur et lieutenant-général du Lyonnais, Forez et Beaujolais, etc. pendant la Ligue; par A. Péricaud.* Lyon, 1827, in-8°.

La seconde chanson, datée de 1594, contient une révélation piquante sur l'esprit de parti à Lyon. On se moque de *certaines dames* attachées à la Ligue et qui refusaient de reconnaître pour roi Henri de Navarre, le considérant comme un prince hérétique.

Sous les années 1590 et 1594 j'ai réuni plusieurs pièces relatives aux victoires du Béarnais, à celle qu'il remporta principalement dans les plaines d'Ivry contre le duc de Mayenne, et qui lui aurait ouvert les portes de Paris, s'il avait su en profiter. Dans toutes ces chansons respirent cette affection, cette confiance qu'Henri IV sut inspirer aux Français, et qui lui valurent la grande popularité dont il a joui. Presque toutes sont écrites par de joyeux compagnons faisant la guerre avec ce prince. Elles nous révèlent les sentiments dont la foule était animée; plusieurs ont pour refrain le cri de : *Vive le*

roi. On n'est pas étonné qu'elles aient été faites pour un prince qui a inspiré ce chant populaire si souvent répété :

Vive Henri quatre,
Vive ce roi vaillant !
Ce diable à quatre
A le triple talent
De boire et de battre
Et d'être un vert galant.

Si l'on devait s'en rapporter au titre de la seconde chanson sur la bataille d'Ivry, intitulée : *Cantique*, Henri IV aurait composé cette pièce, qui ne manque pas d'un certain sentiment de poésie ; mais rien ne prouve qu'il en soit l'auteur, et, si elle lui est attribuée, c'est là une de ces licences poétiques assez en usage et qui ne préjuge rien à l'égard du véritable auteur.

Quant à la chanson sur Gabrielle d'Estrées, elle est encore aujourd'hui populaire. C'est l'œuvre, comme chacun sait, d'Henri IV lui-même, et elle pourrait servir de preuve, et de preuve difficile à détruire, à ceux qui, prenant à la lettre le titre du *cantique* sur la bataille d'Ivry, voudraient le regarder comme l'œuvre du Béarnais. Il est vrai qu'au moment où il composa *Charmante Gabrielle* le Béarnais était amoureux, et que cette passion inspire et rend poète. Malgré tout, celui qui a si heureusement rencontré pour exprimer le sentiment que lui faisait éprouver sa maîtresse, peut bien avoir dicté quelques années auparavant les stances dont nous parlons.

La vie de Gabrielle d'Estrées est trop connue pour que je m'arrête à la donner ici. De toutes les femmes aimées par Henri IV, c'est la plus célèbre, et à juste

titre. Gabrielle toucha presque au trône ; la mort subite qui la frappa l'empêcha seule d'y monter, car tous les mémoires et les divers écrits du temps sont d'accord sur la résolution que le roi avait prise d'épouser sa maîtresse. Sully s'opposa de toutes ses forces à une pareille alliance, et en agissant ainsi il se montra fidèle aux intérêts du roi. La mort de Gabrielle fut inattendue : le jeudi saint de l'année 1599, après un souper chez Zamet, elle s'en alla à ténèbres au Petit-Saint-Antoine. Bientôt elle se sentit indisposée ; on la ramena chez Zamet, puis, comme le mal augmentait, on la porta chez madame de Sourdis, au cloître Saint-Germain-l'Auxerrois. Elle y expira le surlendemain, défigurée à un point qui donne la plus grande force au soupçon d'empoisonnement (1).

On voit que je me suis appliqué à recueillir dans les documents originaux toutes les chansons qui rappellent les faits les plus célèbres de notre histoire. Cependant je n'ai pas voulu reproduire beaucoup de pièces déjà connues, qui se trouvent dans la Satyre Menippée, par exemple, ou dans le Journal d'Henri III et d'Henri IV de Pierre de L'Estoile. Comme ces recueils historiques ont été plusieurs fois imprimés, et sont entre les mains de tout le monde, j'ai pensé qu'il suffisait de signaler les chansons qu'ils contiennent dans mes indications bibliographiques.

(1) De Fréville, *Notice historique sur l'inventaire des biens meubles de Gabrielle d'Estrées*. Bibliothèque de l'école des Chartes, t. III, p. 148.

REGNE DE CHARLES IX.

I

CHANSON SATYRIQUE

SUR LE COLLOQUE DE POISSY,

COMPOSÉE PAR LANCELOT CARLES,

ÉVÊQUE DE RIEZ,

CONTINUÉE PAR RONSARD ET BAÏF.

1561.

1 Sainct Augustin instruisant une dame,
Dit que l'amour est l'ame de notre ame,
Et que la foy, tant soit constant et forte,
Sans vraye amour est inutile et morte.

2 Le saint qui tient un cœur en sa main dextre
Dit qu'amour fait nos cœurs et vivre et naistre ;
Et dit bien plus, le docteur séraphique,
Que qui rien n'aime est pis qu'un hérétique.

3 Le saint qui porte un bourdon et croisilles,
Le protecteur des belles jeunes filles,
Permet l'amour aux belles et honnestes,
Et la deffend aux sottes et aux bestes.

4 Et là-dessus d'Hélira nous racompte
Que qui plus aime, plus hault au ciel monte.
Saint Bernard fait une longue homélie
Où il bénit tous les cœurs qu'amour lie.

5 Et saint Ambroise en fait une autre expresse
Où il maudit ceux qui sont sans maîtresse;
Saint Luc pour eux le feu d'enfer attise,
Et saint Matthieu les anathématise.

6 Le sainct qui sceut les secrets de son maître
Dit que l'amant damné ne sauroit être;
Et est ainsy, comme dit saint Grégoire,
Qu'un amant fait ici son purgatoire.

7 Le sainct qui fut au ciel pour mieux aprendre,
Dit qu'en enfer l'amant ne peult descendre,
Car amour est un feu pur et céleste
Qui ne craint pas qu'autre feu le moleste.

8 Sainct François veid en un désert étrange
Amour volant et pensoit veoir un ange.
Et saint Hiérosme entre sauvages bestes,
Pensoit encor aux amoureuses festes.

9 Le sainct ermite avec sa preud'homie
Veid l'ennemy en guise de sa mie;
L'ange alumoit la torche d'une sainte,
Et l'ennemy la vouloit veoir esteinte.

10 La torche étoit en son cœur la lumière,
Et son amour d'enflamer coustumière.
Le sainct qui porte un gril pour son enseigne
Les grans effets de ce feu nous enseigne.

11 On trouve ainsi que *de Besze* et *Despense*,
De bien aymer n'ont fait nulle deffense,
Sur quoy Maillard, par instante prière,
Veut qu'à lui seul on garde le derrière.

12 *Marlorat* fait une grande complainte
Des courtisans qui n'aiment pas sans feinte,
Et le minime en ses sermons nous preuve
Qu'il n'est amour que d'une femme veuve.

13 Le gros et gras *Hugonis* de Sorbonne
Dit que l'amour est une chose bonne.
Parocely racompte en son long presche
Que de l'amour un chacun s'en empesche.

14 Le *carme* aussi a dit à bouche ouverte
Qu'il faut aymer sans estre descouverte,
Et *Malet* dit que pratique amoureuse
Aux bien vivans est une chose heureuse.

15 Pierre *Martyr* nous a dit que saint Pierre
Les amoureux en paradis enserre.
De Xainte, après, fait à chacun cognoistre
Qui se fait bon aux bonnes apparoître.

16 *De Saule* a dit, preschant l'autre dimanche,
Que pour l'amour il n'est que dame Blanche;
Et *Salignac* dit en langue hébraïque
Que sans amour se perd la république.

17 *Valence*, après, toute amour trouve bonne,
Si en aimant point d'argent on ne donne.
Puis on apprend du curé de *Saint-Eustache*
Que l'amour garde un chascun d'estre lâche.

18 Et là-dessus a presché La Rivière
Que pour la dame on prend la chambrière,
Et *Sirius*, expert en théologie,
A dit : Fuyez toute dame marrie.

19 Et puis *Postel*, alléguant dame Jeanne,
Dit qu'en aymant jamais on ne se damne,
Despina dit qu'une fille poupine
Vaut beaucoup mieux que dans le pied l'espine.

20 Le petit *carme* avecques sa marmitte
Ne trouva oncq une vefve depite;
Et *Viret* veut que les feuillets on vire
Du calendrier par lequel on souspire.

21 Et le *legat* par sa bulle dispense
Que sans argent un chacun ayme en France.
Le pape aussi, qui est le dieu de Rome,
Pour bien aymer il dit qu'il ne craint homme.

22 Et puis *Calvin* conclud en ceste affaire
Qu'en bien aimant on peult à Dieu complaire;
Ainsy, nul n'est qui taut ses désirs dompte
Qui ne s'en sente et qu'amour ne surmonte.

23 Il vauldroit mieux, se dit sainct Hélisée,
Qu celle-là onques n'eust esté née
Qui s'en retire et se montre rebelle
A son amy, mêmement s'elle est belle.

24 Nulle de vous ne soit doncques si dure
De résister à la sainte Escripture,
Puisqu'on la veoid de ces propos remplis
Que pour aymer la loy soyt accomplie.

II

CHANSON NOUVELLE

CONTENANT LA FORME ET MANIÈRE DE DIRE LA MESSE,

Sur le chant : Hari, hari l'asne, etc.

1562.

1 L'on sonne une cloche
Dix ou douze coups,
Le peuple s'approche
Se met à genoux :
Le prestre se vest,
Hari, hari l'asne, le prestre se vest,
Hari bouriquet.

2 Du pain sur la nappe,
Un calice d'or
Il met, prend sa chappe,
Dit *Confiteor :*
Le peuple se taist,
Hari, hari l'asne, etc.

3 Si tost qu'il achève,
Le peuple escoutant
Sa parole eslève
Et respond autant
En plus haut caquet,
Hari, hari l'asne, etc.

4 Après l'*introït*
Et quelque oraison,
Dit la chatemite
Kyrie leyson
Des fois plus de sept,
Hari, hari l'asne, etc.

5 Puis chante une épistre
Par grand' sainteté,
Couvrant souz ce tiltre
Saincte vérité :
Voilà le secret,
Hari, hari l'asne, etc.

6 Puis une légende
En prose, en latin,
De peur qu'on n'entende
Tout son patelin
Du sainct qu'il luy plaist,
Hari, hari l'asne, etc.

7 Du sainct Évangile
Il prend quelque endroit
Qu'il couppe et mutile,
Comme il est adroit
De faire tel faict,
Hari, hari l'asne, etc.

8 Le *Credo* il chante ;
En le prononçant
De croire il se vante
Au Dieu tout-puissant,
Mais rien il n'en fait,
Hari, hari l'asne, etc.

9 Assez le déclaire
Quand il vient exprès,
Sainct Mor, saincte Claire
Invoquer après,
Laissant Dieu parfaict,

Hari, hari l'asne, etc.

10 Un morceau de paste
Il fait adorer,
Le rompt de sa patte
Pour le devorer,
Le gourmand qu'il est!

Hari, hari l'asne, etc.

11 Le dieu qu'il fait faire,
La bouche le prend,
Le cœur le digère,
Le ventre le rend
Au fons du retrait,

Hari, hari l'asne, etc.

12 Puis chante et barbote
Quelque chapelet,
Puis souffle, et puis rote
Sus son goubelet,
Puis à sec le met,

Hari, hari l'asne, etc.

13 Le peuple regarde
L'yvrongne pinter,
Qui pourtant n'a garde
De luy présenter
A boire un seul traict,

Hari, hari l'asne, etc.

14 Quand monsieur le prestre
A beu et mangé,
Vous le verriez estre
En un coing rangé,
Gaillard et dehaict,
Hari, hari l'asne, etc.

15 Achève et despouille
Tous ses drapeaux blancs,
En sa bourse fouille
Et y met six blancs :
C'est de peur du froid,
Hari, hari l'asne,
C'est de peur du froid,
Hari bouriquet.

III

CHANSON

SUR LE MASSACRE DE VASSY.

Chanson à la louange de monsieur de Guyse, et du discours fait à Vassy, sur le chant :
Nous aurons un nouveau roy, très-beau par excellence.

1562.

1 Honneur et salut à Dieu
Et au roy nostre sire,
Qui nous a en ce bas lieu
Si bien gardez de l'ire

Des Huguenaux
Remplis de maux,
Qui nous vouloyent occire;
Un jour viendra
Qu'on les fera
Trestous crever de rire.

2 Nous avons un bon seigneur
En ce pays de France,
Et prince de grand honneur,
Vaillant par excellence,
Et très-humain,
Doux et benin,
C'est le bon duc de Guise :
Qui, à Vassy,
Par sa mercy,
A défendu l'Église.

3 Le premier jour du moys de mars,
Qui estoit le dimanche,
Les Huguenaux de toutes pars
Se mirent en une grange,
Pour y prescher
De manger chair,
Quatre-temps et caresmes,
Et du lard gras
Comme les rats
Quand ils se trouvent à mesmes.

4 Ainsi qu'à la messe estoit
Le bon prince de Guise,
Que le prestre se vestoit
Pour chanter à l'église,
Les Huguenaux,
Infaits crapaux,

S'en vont sonner la presche
Qui, en ce lieu,
Service de Dieu
Et saincte Église empeschent.

5 Monsieur de Guise parla,
Et dit aux gentilshommes :
Allez-vous-en jusque-là,
Et leur dit en somme
Qu'ils ayent un peu
Dedans ce lieu
Un peu de patience,
Pour rendre à Dieu,
Grâce et honneur
Et aussi révérence.

6 Mais ces Huguenaux mauldits
Ont fait tout le contraire,
Ont respondu par leurs dits
Qu'ils n'en avoyent que faire.
Ils ont frappé
Et molesté
Ces nobles personnages :
De leurs canons
Et leurs bâtons
Ils leur ont fait outrage.

7 Monsieur de Guise y alla
En grande diligence,
Qui de tous ces méchans-là
A bien prins la vengence;
Il a tué
La plus part de leur bande;
Et les laquests

Par leurs conquests
Ont montré chose grande.

8 Prions à Dieu de paradis
Qui nous donne la grace
Que nous soyons en luy unis
En despit de leur race;
Qu'au ciel très-hault
Sans nul défault,
Soyons avec les anges;
Que nostre esprit,
A Jésus-Christ
Tousjours rende louanges.

IV

CHANSON

DU FRANC ARCHER.

1562.

1 Le franc archer à la guerre s'en va,
Testamenta comme un chrétien doit faire,
Il a laissé sa femme à son vicaire,
Et au curé les clefs de sa maison;
Viragon, vignette suz vignon.

2 Le franc archer belles armes avoit,
L'espée étoit d'une broche tortue,
Sa dague étoit d'une cuiller rompue,
D'un pot cassé faisoit son morion;
Viragon, vignette suz vignon.

3 Le franc archer un fort bel arc avoit,
De bois pourry, la corde renouée,
Sa flesche étoit de papier empennée,
Le bout brûlé servoit de vireton;
Viragon, vignette suz vignon.

4 Le franc archer un corselet avoit
De beau fer blanc, les brassars faits de corne,
Ainsi armé se regarde et retorne :
Sangry, dit-il, me voila beau garçon;
Viragon, vignette suz vignon.

5 Le franc archer un beau chappeau avoit,
De bourre étoit bien fillée et déliée,
Sa chemise sur l'espaule nouée :
Toujours le vent lui souffle au crouppion;
Viragon, vignette suz vignon.

6 Le franc archer belles bottes avoit
De paille étoit, de vert ozier liées,
Chausses avoit de drappeau dessirées
Une lardoire lui servoit d'esperon;
Viragon, vignette suz vignon.

7 Le franc archer une jument avoit
De poil fauveau, tant maigre et harassée,
Sa selle étoit de paille rembourrée;
Après suivoit son petit poulichon;
Viragon, vignette suz vignon.

8 Le franc archer chez son hôte arriva :
Vertu, morgoy, jerniegoy, je te tue. —
Tout beau, monsieur, nos oysons sont en müe.
Il l'appaisa d'une soupe à l'oignon;
Viragon, vignette suz vignon.

9 Le franc archer à son repas avoit
Du lard grillé, du lait clair pour potage,
Le plus souvent de l'eau pour son breuvage,
A son dessert mangeoit un champignon;
Viragon, vignette suz vignon.

10 Le franc archer de belle taille étoit,
Bossu, manchot, les jambes contrefaites,
Borgne et morveux, et jamais sans lunettes,
Ayant toujours les mules au talon;
Viragon, vignette suz vignon.

11 Le franc archer, preuds et vaillant estoit;
Il assailloit fort volontiers les mouches :
Suz, disait-il, il faut que je vous touches,
Mais une gueppe lui donna l'eguillon;
Viragon, vignette suz vignon.

12 Le franc archer revint en sa maison,
Bien empesché de retrouver sa rue,
Droit sur un pied faisant la grue,
Roide de froid étoit comme un glaçon;
Viragon, vignette suz vignon.

13 Le franc archer tant sa femme chercha,
Qu'il la trouva logée au presbytaire,
Couchée étoit avecques le vicaire
Qui en prenoit sa récréation;
Viragon, vignette suz vignon.

14 Le franc archer à son vicaire a dit :
Mes qu'ayez fait de ma femme à votre aise,
La renvoyer en ma maison vous plaise,
Et vous l'aurez à la collation;
Viragon, vignette suz vignon.

13 Le franc archer de Paris se disoit
Fils d'un marchand des bateaux capitaine,
Lui corperiau, son oncle porte-enseigne,
Et son cousin étoit porte-bedon ;
Viragon, vignette suz vignon.

V

CHANSON

CONTRE LA MILICE BOURGEOISE.

1562.

1 Un Corporeau fait ses préparatifs
Pour se trouver des derniers à la guerre ;
S'il en eut eu il eut vendu sa terre,
Mais il vendit une botte d'oignon ;
Viragon, vignette sur vignon.

2 Un Corporeau, avant que de partir,
Dévotement fait chanter une messe
Et si voue à sainte hardiesse
De n'assailler jamais que des oysons ;
Viragon, vignette sur vignon.

3 Un Corporeau bravement se monta
D'un asne fort qui portoit la poirée ;
Et son varlet d'une pecque escrouppée,
Pour son sommier il print le poulichon ;
Viragon, vignette sur vignon.

4 Un Corporeau greve et cuissots avoit
Bien faconnez d'une longue citrouille,
Clouez de bois qui jamais ne s'enrouille,
Un plat d'estain il print pour son plastron,
Viragon, vignette sur vignon.

5 Un Corporeau des gantelets avoit,
Dont l'un étoit fait d'ozier et d'eclisse;
Pour l'autre il print une grande ecrevisse
Et meit la main dedans le croupion;
Viragon, vignette sur vignon.

6 Un Corporeau en son escu portoit
Le rouge et blanc de la somellerie;
D'ongles de porcs sa lance étoit garnie,
Et sa devise étoit : *Nous enfuirons;*
Viragon, vignette sur vignon.

7 Un Corporeau une arbaleste avoit
D'un vieil cerceau d'une pipe rompue;
Sa corde étoit d'estouppe toute écrue,
De bois tortu étoit le vireton;
Viragon, vignette sur vignon.

8 Un Corporeau une harquebuze avoit
D'un frane sureau cueilly de cette année,
Son flasque étoit d'une courge escornée
Et les boulets de navets de maison;
Viragon, vignette sur vignon.

9 Un Corporeau sa brigandine avoit
De vieux drapeaux et de vieille feraille;
Et si gardoit pour un jour de bataille
Un vieil estoc d'un vieil fer d'Arragon;
Viragon, viguette sur vignon.

10 Un Corporeau à la montre s'en va;
Il a prié monsieur le commissaire
De lui passer sa jument et son haire,
Et de l'advouer pour vaillant champion;
Viragon, vignette sur vignon.

11 Un Corporeau au trésorier s'en va :
Morbieu, sangbieu puisque le roy me paye,
Despechez-vous de me bailler ma paye
Et me comptez des escus ou testons;
Viragon, vignette sur vignon.

12 Le trésorier à la bourse fouilla
Et lui a dit : Corporeau, vaillant homme,
Contentez-vous, tenez, voilà en somme
Quarante francs en merceaux et jettons;
Viragon, vignette sur vignon.

13 Un Corporeau retourna en sa maison;
A son retour ses voisins il convie,
Leur dit : Voyez, je suis encore en vie,
Gardé me suis de ses coups de canon;
Viragon, vignette sur vignon.

14 Un Corporeau à ses voisins compta
Qu'il avait eu contre un Reistre querelle,
Et toute fois qu'à grands coups de bouteille
Il l'avoit fait venir à la raison;
Viragon, vignette sur vignon.

15 Un Corporeau à ses amis jura
Ne retourner jamais à la bataille,
Si pour s'armer n'avoit une muraille
Cent pieds d'espais et un voulge aussi long;
Viragon, vignette sur vignon.

16 Un Corporeau devant Dieu protesta
Que, pour la peur qu'il avoit de combattre,
Il aimoit mieux chez lui se faire battre
Que de chercher si loing les horions;
Viragon, vignette sur vignon.

\- - -

VI

CHANSON

DES CORPORIAUX.

1562.

1 Le sire Girard bien armé
S'étoit tout le corps enfermé
Dans une vieille brigandine;
Et de peur de ses ennemys,
Une salade il avoit mis
Par-dessus sa teste badine.

2 Au lieu d'un pourpoint despouillé,
Il vestit le fer enrouillé
D'un halecret fait à la Suisse;
Et dedans du fer, par deux fois,
Il enferma ses bras, ses doigts,
Son cul, sa brayette et sa cuisse.

3 Puis, comme un gendarme inhumain,
Il print la haquebutte en main,
En l'autre main une rondelle;
En la ceinture qu'il portoit

Une arbaleste lui pendoit
Pour aller à la sentinelle.

4 Quand il eut marché plus avant,
Il sentit siffler un grand vent
Qui lui met au nez la roupie.
Lors il s'efforce de l'avoir;
Mais ne se pouvant remouveoir,
Claquetant des dents, il s'écrie :

5 He ! mon compère Corporiau,
Le ventre m'y coulle comme ïau,
Et le nez comme la rivière.
Mouche moy, je te moucheray;
Je suis armé ; ou bien j'yray
Appeler nostre menagère.

VII

CHANSON

DU PRINCE DE CONDÉ.

Sur l'air :

Ce petit homme tant joly
Tousjours devise et toujours rit,
Et tousjours baise sa mignonne,
Dieu gard' de mal le petit homme.

1563.

1 Le petit homme a si bien fait
Qu'à la parfin il a deffait
Les abus du pape de Romme,
Dieu gard' de mal le petit homme.

2 Le petit homme, pour la foy,
A voulu deffendre le roy
Encontre le pape de Romme,
Dieu gard', etc.

3 Le petit homme fait complot
Avecque monsieur d'Andelot,
D'accabler le pape de Romme;
Dieu gard', etc.

4 Mais encontre lui s'esleva
Un Guyse qui mal s'en trouva,
Defendant le pape de Romme;
Dieu gard', etc.

5 Le pape, prévoyant ce mal,
Et sentant monsieur l'Amiral
Menasser le siége de Romme,
Dieu gard', etc.

6 Envoya grand nombre d'escus
Dedans Paris à ces coquus,
Qui avoient tous juré pour Romme;
Dieu gard', etc.

7 Les Espagnols et Piemontois,
Qui du pape garde les loix,
Y vinrent pour deffendre Romme,
Dieu gard', etc.

8 Dandelot estoit allé loin,
Mais il arriva au besoin
Pour ruyner tous ceux de Romme;
Dieu gard', etc.

9 Le petit homme estoit venu
Dedans Paris, où est cogneu
Ennemi du pape de Romme;
Dieu gard', etc.

10 Les coquus qui étoient dedans,
Armez de fer jusques aux dens,
Deffendans le pape de Romme.
Dieu gard', etc.

11 N'osèrent se mettre dehors,
Car on les eut tuez tous morts
Nonobstant le pape de Romme.
Dieu gard', etc.

12 Enfin bataille se donna
Près de Dreux, qui les estonna
Et les feit fuyr jusques à Romme.
Dieu gard', etc.

13 Guyse de près on pourchassa
Si vivement qu'il se mussa
En une granche loin de Romme.
Dieu gard', etc.

14 Pourtant il ne peult eschapper
Que Merey ne vint l'attraper,
Sans avoir dispense de Romme.
Dieu gard', etc.

15 Après tant de belliqueux faits,
Le roy nous a donné la paix
En dépit du pape de Romme;
Dieu gard' de mal le petit homme.

16 Loué soit Dieu qui, des hauts cieux,
Nous donne ce bien précieux;
Remercié soit de tout homme
Detestant le pape de Romme.

VIII

CHANSON

DE BOURBON, DORMEZ.

1566.

Bourbon, dormez :
Filez, filez, pauvres François nouveaux,
La couronne est en quenoille tombée;
Suivez la vache aux pastis, simples veaux;
David est royne, et roy est Bersabée.

Bourbon, dormez :
Ne chaussez plus, ô Gaulois! l'esperon,
Ayant perdu la vieille loy salique,
Connestable est admiral le *Peron*,
Plus femme qu'homme, ô fuseau héroïque!

Bourbon, dormez :
Or, un cordeau vous tendent tels fuzeaux
Pour captiver les taureaux au licol;
Si d'Atropos n'employez les ciseaux
A Lachésis trencher la main au col.

IX

CHANSON

DE POLTROT.

Vaudeville d'adventuriers chanté à Poltrot, avec son anniversaire, le 24 février 1566, de la délivrance le 3e.

1566.

1 Allons, jeunes et vieux,
Revisiter les lieux
Auquel ce furieux
Fut attrapé de Dieu,
Attrapé au milieu
Des guets de son armée,
Dont fut esteint le feu.
De la guerre allumée.

2 Quel homme tant heureux
Dieu choisit pour cela?
Quel soldat généreux
Dedans son camp alla?
Tant se dissimula
Que l'occasion prise,
Il exécuta là
Sa divine entreprise.

3 Ce fut cest Angoulmois,
Cest unique Poltrot
(Nostre parler françois
N'a point un plus beau mot),

Sur qui tomba le lot
De retirer d'oppresse
Le peuple huguenot
En sa plus grand' détresse.

4 Devant l'embrasement
De ce civil erreur,
Il avoit bravement
Résolu en son cœur
Que le plus grand honneur
Que l'homme peult acquerre
Seroit d'oster l'auteur
Et chef de ceste guerre.

5 Long-temps il tint secret
Ce qu'il en concevoit,
Comme soldat discret
Qui bien souvent avoit
En azardeux exploit,
Par diverses provinces,
Monstré comme il sçavoit
Bien servir à nos princes.

6 Mais quelques mois passez,
Voyant croistre les maux,
Les pays oppressez,
Tous les bons en travaux :
Il faut, dit-il tout haut,
Qu'en mourant je finisse
Tant de malheurs, mieux vault
Que tout seul je périsse.

7 Avecque ce dessein,
Vers l'ennemy passé,
Il déguise la fin
D'avoir les siens laissé,

Dont il fut caressé ;
Puis après il ne pense
Qu'au point de son essay
Pour délivrer la France.

8 L'ennemy, quelque temps,
En ces advis doubteux,
N'advence point ses gens ;
Lors Poltrot parmi eux
De savoir est soigneux
Que l'on fait, où l'on tire,
Pour en advertir ceux
Dont le bien il désire.

9 L'ennemy, bien certain
De faire tant d'effort
Qu'il mettroit en sa main
Orléans, nostre sort,
Surprenant nostre port.
Et nos mottes ensemble,
Juroit tout mettre à mort
Pour un dernier exemple.

10 Il prist si vitement
Nostre port et nos tours,
Qu'il dit avec serment
Qu'il verroit dans trois jours
(Nous estant sans secours
Et près de sa secousse)
Si Dieu, nostre secours,
Viendroit à la rescousse.

11 Quand Poltrot l'entendit
Ainsi horriblement
Blasphémer, il a dit :
Je voy ton jugement,

Mon Dieu, sur ce meschant ;
Si mon dessein t'agrée,
Donne-moy, Dieu puissant,
Ta constance asseurée.

12 Aussitost dist, il part,
Il s'enquiert, il entend
Où est, de quelle part
Vient celuy qu'il attend.
Cependant, choisissant
Lieu pour son adventage,
Le recognoist passant,
Et le trousse au passage.

13 Voyez quel est l'estat
De nous, pauvres humains :
Un seul hommet abbat
Celuy qui en ses mains
Espéroit voir les fins
De l'Europe envahie,
Dieu trompe ses desseins.

14 Qui fit finir le temps
De nos jours malheureux,
Dont est dit tous les ans?
Poltrot, payant nos vœux,
L'exemple merveilleux
D'une extrême vaillance,
Le dixiesme des preux,
Libérateur de France.

X

LE CONVOI

DU DUC DE GUISE.

ROMANCE POPULAIRE.

1566.

1 Qui veut ouïr chanson? (*bis*)
C'est du grand duc de Guise,
Et bon, bon, bon, bon,
Di, dan, di, dan, bon,
C'est du grand duc de Guise,

N. B. Ceci se parle :

Qui est mort et enterré.

2 Qui est mort et enterré. (*bis*)
Aux quatre coins du poële,
Et bon, etc.
Aux quatre coins du poële
Quatre gentilhom's y avoit.

3 Quatre gentilhom's y avoit, (*bis*)
Dont l'un portoit son casque,
Et bon, etc.
Et l'autre ses pistolets.

4 Et l'autre ses pistolets, (*bis*)
Et l'autre son épée,
Et bon, etc.
Qui tant d'hug'nots a tués.

5 Qui tant d'hug'nots a tués. (*bis*)
Venoit le quatrième,
Et bon, etc.
Qui étoit le plus dolent.

6 Qui étoit le plus dolent. (*bis*)
Après venoient les pages,
Et bon, etc.
Et les valets de pied.

7 Et les valets de pied,
Avecques de grands crêpes,
Et bon, etc.
Et des souliers cirés.

8 Et des souliers cirés, (*bis*)
Et de beaux bas d'estame,
Et bon, etc.
Et des culottes de piau.

9 Et des culottes de piau. (*bis*)
La cérémonie faite,
Et bon, etc.
Chacun s'alla coucher.

10 Chacun s'alla coucher (*bis*),
Les uns avec leurs femmes,
Et bon, etc.
Et les autres tout seuls.

XI

CHANSON

D'UN CORDELIER SORBONISTE

FAISANT DES ENFANS.

1566.

1 Monsieur Hugonis, le pillier
De nostre mère saincte Église,
Prescha tant, chez un conseiller,
Une garce de bonne prise,
Et si souvent il l'esprouva,
Qu'enfin le ventre lui leva.
Or, devinez qui est le père,
Hugonis ou mon petit frère?

2 La conseillère, se doutant
D'une faute si apparente,
S'en alla, fort se tormentant,
Chez une voysine parente,
Disant : Ma cousine, je meurs,
Car mon mari s'amuse ailleurs.
Or, devinez, etc.

. . . .

XII

CHANSON

DES TROMPETTES DE L'ARMÉE FRANÇOISE

SUR LA MORT DU PRINCE DE CONDÉ.

1568.

On lit dans Brantôme, Discours LXXX, article du prince de Condé :

« Les bons trompettes des François et Réistres parmy leurs clairons sonnoient souvent ceste chanson et quinte :

Le prince de Condé
Il a esté tué,
Mais monsieur l'Admiral
Est encore à cheval
Avec La Rochefoucault,
Pour chasser tous ces papaux, papaux, papaux. »

XIII

CHANSON

DE *VIVE LE ROY.*

1568.

Vive le roy, le conseil et la reyne (Catherine),
Vive le bon cardinal de Lorraine,
Vive Hugonis, Marcel et ses suppots;
Vive Calvin, pourveu qu'ayons repos.
Vive le roy, le conseil et la reyne,
Vive le bon cardinal de Lorraine.

XIV

COMPLAINCTE

DE MADAME LA PRINCESSE DE CONDÉ

CONTRE LES HUGUENOTS.

Sur le chant du Soldat de Poitiers.

1569.

1 Dames, dames, je vous prie à mains jointes
Avecques moy de plorer mes complainctes,
Car les regrets que j'ay dedans mon cœur
Me causeront toute ma vie douleur.

2 Tout mon attente est maintenant perdue ;
Hélas ! faut-il que je perde la veue
D'un que du tout mon cœur a tant aymé !
Et maintenant les vers l'ont consommé.

3 Las ! j'ai perdu la vrai fleur de noblesse ;
Jamais mon cœur de larmoyer ne cesse,
Car j'ai perdu la veue de mon seigneur
Qui me portoit amitié et honneur.

4 O faulce mort, cruelle et redoutable,
Tu as frappé mon seigneur amiable ;
De ton faux dard qui est tant venimeux
A mis à mort le prince valeureux.

5 O Admiral, c'est à toy que je crie ;
Par trop te croire il a perdu la vie,
Et au besoing tu l'as abandonné :
Tousjours, sans cesse, tu en seras blamé.

6 Toy, Dandelot, tu faisois bonne mine,
Tu luy disoys : Nous mettrons en ruine
Tous ces papaux qui nous font tant de maux ;
Comme les autres tu as gaigné le hault.

7 Montgommery, trop tost tu prins la fuite,
Tu l'as fort mal secondé de ta suitte.
Las ! ce n'est pas ce qu'il a faict pour toy,
De te sauver quand tu tuas le roy.

8 Rochefoucault, tu t'en fuis grand erre ;
Pour te venger passa en Angleterre,
Pensant en France ammener les Anglois,
Leur promettant des villes à leurs choix.

9 Casaques blanches qui faites la piaffe,
Après sa mort faites une épitaphe :
Que tous les frères ont très mal secondez
Mon vray époux le prince de Condé.

10 Dieu permettra que j'aurai la vengeance
De ces méchans qui ruinent la France.
Las ! ilz sont causes de mon très grand malheur,
Et que mon corps consommera en pleurs.

11 Or le grand vice de ceste loi nouvelle
Contre son roy l'avoit mis en querelle,
Luy promettant tousjours le maintenir,
Mais à la charge vous prinste à fuyr.

12 Et vous, ministres, avec vos faces pâles,
Vous estes cause de malheurs et diffames.
Vous luy disiez : Monseigneur, sans esmoy
Nous mourrons tous, ou nous vous ferons roy.

13 Monseigneur frère, monsieur de Longueville,
Prenez pitié de toute sa famille ;
Priez le roy qu'il nous pardonne à tous,
Et flechirons devant luy les genoux.

14 Las ! je conclus que tousjours nos ancêtres
Ont recogneu le roy pour leur vray maître ;
Ceux qui seront au contraire obstinez
Seront vaincus et du tout ruinez.

15 Je feray fin à mes pleurs lamentables,
Criant à Dieu miséricorde et grâce,
Donnant au roy la force et la vertu
De vaincre ceux qui l'ont tant mesconnu.

XV

CHANSON

DE MARCEL, PRÉVOST DES MARCHANDS.

1570.

Vous yrez à la messe,
Huguenots, ou Marcel vendra
Ses biens, et de vitesse
Hors de France s'en yra.

1 Marcel, parlant avec le roy,
Lui a dit : Sire, par ma foy,
Bien je le voy,
Et si le croy,
Que nostre bonne ville
S'en va du tout à nonchalloir,
Si à ceste évangile
Vous ne voulez pourvoir.

Vous yrez à la messe, etc.

2 Quoy, sire ! ne sçavez vous pas
Que je vous espargne ducaz
Pour votre cas,
N'étant pas las
D'encore plus mieux faire ?
Si vous nous voulez employer,
Jamais n'aurez à faire
Seullement d'un denier.

Vous yrez à la messe, etc.

3 Car je sommes plus de cinq cens
Qui avons des ecus comptans
Beaux et pesans
Et des plus grands,
Que pour faire la guerre
A ces Huguenots vous vaulrons,
Pour les chasser grand erre ;
Et si j'y aiderons.

Vous yrez à la messe, etc.

Nos cappitaines, corporiaux,
Ont des corsellets tout nouveaux,
Dorez et beaux,
Et des cousteaux
Aussi longs comme un voulge,
Pour Huguenots egorgetter
Et une escharpe rouge
Que tous voulons porter.

Vous yrez à la messe, etc.

5 *Debray*, *Hotman*, *Leschassier*,
Avec leurs cuirasses d'assier,
Yront premier
Les essayer ;
Après yront *Dehaire*,
Rousselet, *Ladvocat*, *Aubry*,
Bourgeois et *Labriere*,
Et *Des Prez* avec luy.

Vous yrez à la messe, etc.

6 Ho ! sire, entendez ma raison,
Je vous pry, car il n'est saison
Que nous taisions,
Comme un oyson

Ils nous viendront eslandre,
Si ces Huguenots ne chassez
Ou les faites tous pendre;
A cela bien pensez.

Vous yrez à la messe, etc.

7 Trop longuement j'ons attendu,
Ce n'est qu'autant de temps perdu.
On s'est rendu,
Plus que le deu,
Endurant de leur presche,
De leur cène et de leurs sabbats;
La mémoire en est fraiche,
Dont nous dirons : Hélas!

Vous yrez à la messe, etc.

8 *Senechal*, *Hugonis*, *Vigor*,
Tousjours crient à cri et à cor;
Et si encor
Jusque à or
Convertir n'ont pu faire
Un de ces meschants desvoyés,
Que *Compant*, mon compère,
Qu'auprès de moy voyez.

Vous yrez à la messe, etc.

9 Sire, monstrez vostre crédit,
Faites contre eux un bel édit,
Et qu'il soit dit,
Sans contredit,
Qu'ils iront à la messe;
Ou nous laissez vendre mes biens,

Car doute avons sans cesse
De ces Calviniens.

Vous yrez à la messe, etc.

10 Avec moy cinq cens gros marchans
S'en iront demeurer aux champs,
Si ces méchants,
Avec leurs chants,
Ne chassez hors de France.
Plus ne faut supporter leur fait,
J'avons la conscience
Chargée de leur meffait.

Vous yrez à la messe, etc.

11 Si le duc de Guise eust vecu,
Autre loyer eussent receu,
Et on eut veu
Et apperceu
La papauté remise,
En despit de ces Huguenots,
Qui troublent nostre église
Et tous nos *Audi nos*.

Vous yrez à la messe, etc.

12 Le roy, voyant Marcel ainsy
De grande colère transy,
Luy dit : Amy,
N'ayez souci,
Bon ordre y ferai mettre,
Et vous rendrai trestous contents,
Car je ne veux permettre
Que soyez mal contents.

Vous yrez à la messe, etc.

13 Mes grands amis vous puis nommer,
Et je vous doy bien fort aymer,
Et renommer
Et estimer;
Car en mon grand affaire
Chascun de vous est diligent,
Pour grand plaisir me faire,
Me prester de l'argent.

Vous yrez à la messe, etc.

14 Marcel, pour le remercier,
Un hanap de vin tout entier
Veut empoigner
Pour l'avaller.
Près du roy il s'approche
Et beut aux bons roys trespassez.
Le roy retourne en coche
A Saint-Maur-des-Fossez.

Vous yrez à la messe,
Huguenots, ou Marcel
Vendra ses biens, et de vitesse
Hors France s'en yra.

XVI

CHANSON NOUVELLE

DES TRIOMPHES ET MAGNIFICENCES

FAITS AU MARIAGE DU ROY ET DE MADAME ISABELLE D'AUTRICHE

EN LA VILLE DE MÉZIÈRES.

Sur le chant de Bourbon.

1570.

1 Genty peuple de France,
Qui désirez savoir
La grand magnificence,
Pour plaisir recepvoir,
Qu'il y a peu avoir
Au noble mariage
De Charles nostre roy,
Et la royne très sage.

2 En pompe et ordre riche,
Sans faire de séjour,
Dame Isabel d'Autriche,
Le vingt cinquiesme jour
De septembre dernier,
Arriva à Meziers,
Son train bien ordonné,
En royalle manière.

3 Le roy, dedans la ville,
Faisant son plain debvoir
Pour de façon gentille
La royne recepvoir,

Feit lascher gros canons
Menant joyeuse vie ;
Trompettes et clairons
Sonnoient par mélodie.

4 Devant ceste princesse
Humblement s'est offert
De marcher en liesse
Le comte de Sollert,
Prince Daulphin aussy,
Et le marquis de Bade,
Guyse et Montmorency
Avec monsieur d'Aumalle.

5 Monsieur d'Anjou marchoit
D'une noble façon,
Coste à coste suyvant
Le seigneur d'Allanson ;
Puis l'électeur exprès
De l'empire romaine,
Tous trois marchoient après
Le chariot de la royne.

6 L'évesque de Strasbourg,
Homme docte et savant,
Selon l'ordre de court
L'électeur va suyvant,
Accompaigné marchoit
Du bon duc de Lorraine,
Montpansier le suyvoit
En ordre souveraine.

7 Lors étant arrivée
Dedans ceste cité
En belle compaignée,
Comme il est récité,

Receue humblement
Fut par la royne mère
Fort magnifiquement
Et en joye prospère.

8 Le lendemain matin,
Le seigneur électeur
Profferant en latin
Ces propos par honneur,
En somptueux arroy
Rend ceste royne saige
Entre les mains du roy,
Comme en avoit la charge.

9 Lors en triumphe exquise
Se prépara le roy
Pour aller à l'église,
Suivant la sainte loix ;
Auquel lieu dignement
Epousa la princesse,
Selon le reiglement
De royalle noblesse.

10 Premier, dix-sept rangs
Des Lansquenets marchoient,
Vestuz d'incarnat blanc
Et gris ; puis les suyvoient
Les Souysses par honneur,
Tant du roy que ses frères
Portant de leurs seigneurs
Les couleurs coutumières.

11 Tabourins et trompettes,
Haultbois et violons,
D'une haulteur parfaicte
Faisoient tantir leurs sons.

Marchoient en bel arroy
Les chevaliers de l'ordre;
Ceux du conseil du roy
Les suyvoient en bel ordre.

12 Monsieur du Puis marchoit
En ordre triumphal,
De Cheverny et Foys,
De Limoges et Lassac,
Morvillers, grans seigneurs.
Et le nonce du pape,
Puis les ambassadeurs
De Venise et d'Espaigne.

13 Les quatre hèraults d'armes,
Monsieur d'Aumalle aussi,
Et le marquis de Bade,
Avec Montmorency;
Puis le prince dauphin
Et le sieur de Longueville
Marchoient pour le certain
En triomphe gentille.

14 Le cardinal de Guyse,
Montpensier, bref et court,
Suivoient selon leur guise
L'évêque de Strasbourg.
Marchoient en général
Deux personnes prochaines,
Monsieur le Cardinal
Et le duc de Lorraine.

15 Deux huissiers de la chambre
Portoient les masses d'or;
De Guise sans attendre,
Marchoit d'un même accord,

Qui en son poing portoit
Le baston de grand maistre ;
Le roi après marchoit
Et l'électeur de Trièves.

16 La royne fut menée
Par les frères du roy,
Et puis la royne mère
Marchoit en bel arroy ;
Princesses et seigneurs
Suivoient par excellence,
Présentant leurs honneurs
Au noble roy de France.

17 Le roy vestu étoit
En abit excellent ;
La robbe qu'il portoit
Fine toille d'argent,
Brodée richement
De perles fort valables,
Tant que son vêtement
Etoit inestimable.

18 En la même statuë
Avoit pareillement
Une robbe, vestue
Fort magnifiquement
D'une toile d'argent,
Isabelle, noble royne,
Ayant un garniment
De riches perles fines.

19 Plus d'un manteau avoit
Ysabel de haut pris,
D'un beau velours viollet,
Semé de fleurs de lys,

D'or, et bordé partout
D'ermine mouchetée,
Voire jusques au bout
De fort longue portée.

20 Coronne à l'impérialle
Dessus son chef portoit
Ceste royne loyalle,
Comme il appartenoit.
Ainsi honnestement,
En ordre fort requise,
Vont le sainct sacrement
Recepvoir à l'église.

XVII

CHANSON

CONTRE LES HUGUENOTS SOUS CHARLES IX,

PEU AVANT LA SAINT-BARTHÉLEMY.

1572.

1 Vous, malheureux ennemys,
Qui avez mis
Sans raison au poing les armes
Contre votre prince et roy,
Par esmoy,
Jetez de vos yeulx larmes.

2 Car il vous fera sentir,
Sans mentir,

De son sceptre la puissance,
Pour avoir suyvi la part
De Gaspart,
Ennemy mortel de France.

3 Lequel bientost s'en ira,
Ou sera
Pendu à une potence,
Paissant de sa chair et peau
Le corbeau,
Pour dernière repentance.

4 Après vous serez bas mis
Et bannis.
Ayant de vos biens souffrances,
Vos femmes et enfants pleurront
Et mourront
De faim, souillez de l'offense.

5 N'eust-il pas valu trop mieux
Vivre vieux,
Suyvant l'église romaine,
Que de suivre des nouveaux
Ministreaux,
Qui en dannement vous mènent ?

6 Vous font-ils pas trébucher
Et prescher,
Vous preschant la faribolle ;
Disant que c'est le vray sens,
Dyre enfans
De la divine parolle.

7 Ils ont dict plusieurs fois,
Autre foy :

Arrachons de main armée
La tige de la vraye foy,
Et la loy
Que nos pères ont tant aimée.

8 Et pour cela venir
Et finir
De notre cueur l'entreprise,
Il faut mettre presbtre à mort,
Sans remort
De conscience en nous mise.

9 Aussi fault-il de sa main
Sang humain
Respandre à grande abondance,
Pour mettre en un desaroy
Charles roy,
Et tous les fleurons de France.

10 Mais Dieu, qui l'a ordonné
Et donné
Pour estre aux Gaullois deffance,
Le sauvra bien de vos mains,
Inhumains,
Car il est en sa puissance.

11 Et lui baillera le pouvoir
De vous voir
Bientost sans nulle conduitte;
Car de vos plus grands suppôts
A propos,
Tournans doz ont pris la fuitte.

12 Les Réistres voudroient bien.
Pour leur bien,

N'avoir laissé l'Alemaigne,
Pour venir voir ce Gaullois
De Vallois,
Successeur de Charlemaigne.

13 Ces bélistres Provenceaux
Desloyaux,
De soulde prendront avance,
Cruelle mort tous d'un coup,
A ce coup,
Pour avoir lessé Provence.

14 Gascons et Poictevins
Serons vains,
Sans nulle force ou puissance,
Pour soubstenir un effort
Du roy fort
Qui leur bess'ra l'arrogance.

15 Ainsy ce lys demourra,
Et sera,
Par puissance supernelle,
Des rebelles le vainqueur,
De franc cueur,
Suyvant vertu paternelle.

16 Prions tous Dieu d'un accord
Sans discord
Qu'il nous donne cette année
La grace et le pouvoir
A tous voir
L'hérésie exterminée.

XVIII

COQ A L'ASNE RÉCRÉATIF

NOUVELLEMENT COMPOSÉ

CONTRE LES HUGUENOTS DE LA ROCHELLE.

1573.

1 Tremblez, tremblez, vous Rochelois, maintenant,
Faites votre testament,
Voicy la fin de vos jours;
Tu n'auras plus des orgueilleux Absalons
Deçà ny delà les monts
Aucun aide ny secours.
Vive les Valois!
Mais à propos des Angloys
Sont-ils pas amys de la France?
Couverte est la mer
De canons et gros vaisseaux
Pour foudroyer les pourceaux.

2 Les Sanserrois ont besoin dans les tonneaux
De porter des douces eaux
Pour La Rochelle abreuver.
Fy de chagrins, vive liesse et soulas!
Or il faut noz coutelas
Ceste fois esprouver.
Sont les plus hardy
A la soupe, je vous dis,
Que les griffons des montaignes.
Revenez-y plus,
Gentils ministres nouveaux,
Pour dénicher nos moineaux.

3 J'ai entendu que les loups de Périgueux
Ont apprins de grand frayeur
Un chant de ramage nouveau.
Les Huguenots se treuvent tant esperdus
Qu'ils voudroyent estre pendus,
A ce que dit Robineau.
Les renars sont prins;
Tenez teste, bons Lorrains,
Contre la neutre Allemaigne.
Si les Barragoins
Viennent à parler normand.
Adieu Breton bretonnant.

4 A La Rochelle, pour faire les insensez,
La plus part se sont coiffez
De chapperons rouges et verts.
J'ay veu forger près la ville de Lyon
De pistolles un million,
Pour mettre à mort ces pervers.
Malo est venu,
Dessus un singe cornu,
En ambassade à Genève.
Si Colin-Tempon
Attrappe les Huguenots
Il s'en vestira de peaux.

5 Il est grand bruit par tous les pays chrétiens,
Que les levriers courans
Se sont d'un lieu emparez.
Quand me souvient du jour saint Barthélemy,
Nos grands mortels ennemis
Furent bientôt séparez;
Ce fut un grand bien,
Holà! ne parlons de rien.

Mais que dit on en Turquie?
On dit que le Turc
Adore son Mahomet,
Un oyseau luy chie au bec!

6 Quoy qu'il en soit, nous espérons, Dieu aydant,
De boyre tousjours d'autant,
Après jà fin de discords.
Les Huguenots sont estimez beaux sauteurs,
Par dessus les inventeurs,
Italiens légers de corps.
Si les Marrabais
N'avoyent point tant de gibets,
A leurs pays auroyent presche.
Gardez le cordeau,
Ministres, n'y allez pas,
Où vous passerez le pas.

7 Le cœur me rit d'un compagnon cuisinier
Qui préparoit le disner
De monsieur, sans dire mot.
En accoustrant un brochet puissant et gros,
Il y trouva dans le corps
La fesse d'un huguenot,
Quel morceau friand!
Ceux qui mordent en riant
Sont souventes fois à craindre.
Approche-toy, Bouvot,
Prens la voirre et boy cela,
Torche ta bouche et t'en va.

8 Les Rochelois à Genève ont mandé
Qu'ils les viennent seconder;
Mais ils s'en garderont bien;
Avant, avant, parlons de nous, à propos.

Si souvent vuydons les pots
Qu'à nos bourses n'y a rien,
Changeons d'argument.
Mais que dit-on maintenant
Du ministre de Sancerre?
Sa femme me plait,
Elle a le visage beau
Comme le cul d'un pourceau.

9 Propos final, voylà les Huguenots cuits;
Plus ne feront tant d'ennui
Comme ils ont faict autrefois.
Sus! sus! bon temps, reprenez votre saison,
Amenez vin à foison
Pour resjouyr les François.
J'ay vu un chastreux
Qui couroit ouvrant les yeux
Ainsi comme un bouc qu'on chastre;
Puis un bon frelot,
Aveugle des Quinze-Vingts,
Qui dançoit les matasins.

10 Un jour, passant auprès les monts en Hainaux,
Trouvay quatre Huguenots
Chargez de plusieurs pacquets,
Les Limosins bottez de plusieurs sabots,
A pied faute de cheveaux
Courant plus fort que laquais.
Beze est bien fachez,
Il a le cul escorché
D'un cheval de La Rochelle;
Charnage revient;
Les femmes, dorénavant,
Ne vesseront plus si puant.

XIX

RESPONCE

FAICTE PAR LES ROCHELOIS

SUR LA REMONTRANCE A EUX FAITE.

Sur le chant :

De la guerre faicte par l'Empereur au Turc.

1574.

1 Nostre pauvre Rochelle
Que tenons maintenant,
Une guerre mortelle
A soustins bravement :
Encore elle fleuronne
Soubs les noms des Vallois,
Pour eux et leur couronne,
La tiendrons ceste fois.

2 O noble roy de France,
Henry de grand valeur,
En toute révérence
Te tenons pour seigneur.
Oubliant les ravages
Et assaults périlleux,
Nous te faisons hommage
Comme vrais serviteurs.

3 Si n'eust esté, cher sire,
Qu'aux Rochellois on dit,
Qu'on les vouloit destruire :
Sans aucun contredit,

La ville eussent rendue
En vos mains d'un bon cœur,
Et n'eussent soutenue
Des assaults la fureur.

4 Si nous faisons la garde,
Nous avons bien raison,
Et à nous prendre garde
De peur de trahison :
Pour vous et pour les vostres
Les gardons d'un bon cœur,
Et des volontés nostres
Tesmoing est le Seigneur.

5 Munitions de guerre
Avons pour seureté,
Sur les murs devers terre
Et de l'autre costé :
Tirant sur la marine,
Y a doubles canons,
Et bonne coulleuvrine
De quoy nous deffendons.

6 N'y a homme en cest estre,
Habitant en ce lieu,
Qui ne désire d'estre,
Sire, à vous serviteur.
Gardant sur toute chose
De son roi les esdicts,
A l'advenir propose
N'y mettre contredicts.

7 Ceste ville et place,
C'est bien le plus fort port
Où nefs de toute place
Y viennent faire apport

De maintes marchandises,
De loing viennent à foison :
Sire, ce n'est la guise,
La perdre sans raison.

8 Il nous desplait, cher sire,
De voir tant de travaux
Dans France en tel martire
Plaine d'infini maux.
C'est trop tenir les armes
Au gré de pauvres gens ;
Retirez-vous, gensdarmes,
Jureurs et maugréans.

9 Tous habitans de France,
Tant nobles que vilains,
Ne crains-tu la puissance
Du sauveur des humains,
Que tu veux faire guerre
Contre ton prince et roy?
N'est-il pas Dieu sur terre?
Malgré toy c'est la loy.

10 A vivre en paix tranquille,
Cela nous demandons,
De prescher l'Évangile,
A nul mal ne faisons ;
Estant l'un avec l'autre,
Chascun d'un bon accord,
Le Seigneur nostre, et vostre,
Et nostre dernier port.

11 Pour icy la fin faire,
Sire, nous concluons,
Sans jamais nous deffaire,
Serviteurs nous serons,

En toute obéissance
Vous tenons nostre roy,
Roy de Pologne et France,
Nous vous jurons la foy.

XX

CHANSON NOUVELLE

SUR LA MORT DE MADAME MARIE DE CLÈVES, PRINCESSE DE CONDÉ.

Sur le chant : Plorez, chrétiens, etc.

1574.

1 Mon Dieu, sauveur de tout le monde,
Ce coup ayez pitié de moy,
Car la mort dans mon corps redonde,
Comme un écho dedans le bois.
Ayez pitié d'une princesse
Compaigne à Henry de Bourbon,
Pour lors, gissant en grand destresse,
Du mandement qui n'est pas bon.

2 Marie de Clèves le nom je porte,
Auquel commençois à fleurir ;
Au lieu de fleurs j'ay la cohorte
Qui mon pauvre cœur vient saisir.
O que j'ay regret à mon prince,
Qui m'a délaissé en soucy,
Et a délaissé la province
A mon cher enfant que voicy.

3 Je suis délaissée en bel âge,
Las ! n'ayant que vingt-trois ans.
Mon cher époux, ô quel courage
Vous a esmeu si promptement,
Délaisser vostre compagne.
Bien me monstrez un cœur pervers
Qui tost servira de montaigne
Au peuple de tout l'univers.

4 Sus! sus ! beauté ! soyez ternie ;
Et vous, mes yeux, fondez en pleurs,
Afin que tout l'Europe die
La cruaulté de mes douleurs.
Je meurs en ma grande jeunesse,
Je meurs en ma force et vertu.
Hélas ! faut-il qu'une princesse
Soit tost d'un chapeau devestue !

5 Déclarer ne veulx autre chose,
Plus ne veulx penser qu'à Jésus,
Priant que mon âme repose
Avec la vierge de lassus.
Adieu la joye de ce monde,
Et baise-moy, mon cher enfant ;
Hélas ! bientôt tu perds ta bonde
De père et mère promptement.

6 Adieu, mon prince tant équitable,
Luy qui m'aymoit par-dessus tout.
Adieu, princes et seigneurs notables,
Certes, je prierai Dieu pour vous.
Car je m'en vois à la lumière,
Laquelle je voy sans delict,
C'est du Sauveur la vierge mère
Que j'apperçois dessus mon lict.

7 Comme elle disoit ces paroles,
Son âme vers Dieu elle rendit;
Seigneurs, princes et damoiselles
Gémissoient tous en grans soupirs.
Prions, chrétiens, pour celle dame,
Qu'elle soit logée aux saincts cieux;
A seulle fin fin que sa pauvre âme
Soit avecque les bienheureux.

XXI

CHANSON NOUVELLE

CONTENANT LES DERNIERS PROPOS DU ROY CHARLES IX AVANT SON TRÉPAS.

Sur le chant : Dames, je vous prie à mains jointes, etc.

1574.

1 Plorons, chrestiens, plorons la mort extrême,
Plorons la mort du roy Charles neufiesme,
Nostre bon roy tant orné de vertu,
Car maintenant par mort est abattu.

2 Le roy des roys, de son trône céleste,
Sur ce bon roy entre tous manifeste
Son sainct esprit de bénédiction,
Comme aux apôtres, après l'ascension.

3 Tu le peux voir, ô chrétien débonnaire,
Quand tu entends les propos salutaires
De ce bon roy peu avant son décès,
Qui nous seront mémorables à jamais.

4 Las! ce bon roy pour donner exemple,
O! très-chrétien, si bien tu le contemple,
Il a receu, ardant en charité,
Son Créateur par grand humilité.

5 Ayant receu ce divin pain de vie,
Sentoit desjà son ame au ciel ravie,
Et ne vouloit d'autre chose parlé
Que de son Dieu et sa saincte bonté.

6 Puis, en sentant de son mal la misère,
Il demanda à parler à sa mère,
Pareillement à sa femme aussi,
Car il voyoit que s'étoit fait de luy.

7 Approchez-vous, mère très-excellente,
Je veux que vous soyez dame et régente
Sur mon pays, car je m'en vais mourir,
Las! je voy bien que mort me vient saisir.

8 Hors de la foy nul de vous ne s'esloigne
Tant que venu soit le roy de Pologne,
Mon frère, hélas! qui m'a tant bien aymé,
Quand tout par tout en est bien estimé.

9 Las! je vous prie, mère très-honorable,
Ce pauvre peuple, qui m'est tant amiable,
Qu'il soit si bien selon Dieu gouverné
Et que des guerres ne soit plus ruiné.

10 Las! consolez mon espouse doulente,
Elyzabeth, qui nuict et jour lamente,
Car me souvient d'ouyr son piteux cry,
La tourterelle qui pleure son amy.

11 Elyzabeth, priez Dieu pour mon âme,
Et de plorer vostre cœur ne se pasme;
Nous sommes mis au monde pour mourir;
En bien vivant au ciel fault parvenir.

12 Je n'ay regret m'en aller de ce monde,
Là où tout mal et tout malheur abonde;
Làs! je pardonne à mes conspirateurs
En leur priant qu'ils soient mes orateurs.

13 Je vous exorte, très-débonnaire frère,
Portez honneur à nostre dame et mère;
Sollicitez ma femme, votre sœur,
D'un fraternel et débonnaire cœur.

14 Si ferai-je, monseigneur et frère,
Je vous promets leur estre débonnaire,
Et si le dy de cœur net, pur et franc,
Jusqu'à la dernière goutte de mon sang.

15 Lors ce bon roy, d'une bénigne grâce,
Tendit les bras à son frère et l'embrasse,
Pareillement au roy des Navarrois
Et qu'à sa sœur luy soit doux et courtois.

16 Mes très-chers frères et amis purs et munde,
Ne parlons plus des choses de ce monde,
Car j'ay vouloir faire à Dieu oraison
Pour délivrer mon ame de prison.

17 Approchez-vous, ma compagne et amie,
Qui fut si bien à son époux unie,
Et priez Dieu jusqu'aux derniers souspirs;
Adieu vous dy, bons subjectz et amis.

18 Adieu, ma dame, adieu vous dy ma mère,
Vous recommande mon espouse très-chère;
Priez à Dieu que mon esprit aux cieux
Colloqué soit avec les bienheureux.

REGNE DE HENRI III.

I

CHANSON NOUVELLE

DU PILLAGE ET SURPRINSE D'ANVERS

PAR LES ESPAGNOLS.

Sur le chant de Nismes.

1576.

1 Ville tant magnifique
D'Anvers, plore à ce coup,
Car ta riche trafique
S'est perdu de beaucoup :
Ville tant estimée,
Les Parques ont mal faict
De t'offrir tel mesfaict :
De Flandres ville aimée,
Las ! tu as bien souffert
Du mal qu'on t'a offert.

2 Vous, messieurs de la ville
Et du lieu gouverneurs,

Que n'estiez vous agilles
De rompre les fureurs
Des Espagnols l'armée,
Que voyez devant vous?
Vous n'en preniez courroux,
Dont la trouppe animée,
Vous voyant paresseux,
Ont esté fort joyeulx.

3 Par vostre nonchalence
Vous avez bien perdu,
Estant en doléance,
N'ayant cœur ny vertu.
Ils estoyent dans la ville,
Que pas vous ne sortiez :
Et en rien ne pensiez,
Vous estes mal habilles;
Que ne gardiez les forts
Dedans et par dehors.

4 Par divine puissance
Avez veu d'autres lieux,
Pour les grandes offences
Et peschez vicieux,
Périr tout en une heure
Par le vouloir d'en haut,
C'est bien sans nul deffaut :
Et Sodome, et Gomorrhe,
Sont-ils pas consommez
Et par feu abymez?

5 La perverse fortune
Tient tout en un instant,
Vomissant sa rancune
Sur l'homme incontinent :

Sur ses biens, pasturages,
Sur enfant, dessus tout.
Elle ruine partout;
Lors d'un pauvre courage,
Ne sçay d'où cela vient,
C'est son péché qui tient.

6 Anvers tant douloureuse,
Ce coup resjouy-toy,
Car tu es bien heureuse
D'avoir souffert l'esmoy
Et prendre en patience
Les misères et travaux
Qu'ont faict les Espagnols,
Si Dieu par sa puissance
Plus de bien te promet
Que tu n'as heu jamais.

7 Ne vous fachez, mes dames
Et filles du dit lieu;
Ayez bonne resclames,
Et priez ce grand Dieu
Que l'ennemy rebelle
Ne vous face aucun tort,
Pillerie, ny effort :
Soyez tousjours fidelles
A Dieu d'un cœur très-bon,
Faisant votre oraison.

8 Car vous voyez les verges
Qu'il vous a envoyez :
Ceste vierge est concierge,
Aussi de cueur priez;
Que vostre ville pauvre
Tost se puisse enrichir

En honneur et plaisir,
Ayant en souvenance
Du mal qu'avez receu,
Et de l'horreur deceu.

9 Qui la chanson a faicte?
C'est un jeune garçon,
Qui a sceu la défaicte
D'Anvers, d'un cœur félon
Oyant telle amertume,
N'a esté paresseux
De mettre en main, joyeux,
L'encre, papier et plume,
Pour vous faire chanter
Et vous desennuyer.

II

CHANSON NOUVELLE

DU DISCOURS DE L'ORDONNANCE DU ROY

SUR LE FAICT

DE LA POLICE GÉNÉRALE DE SON ROYAUME.

Sur le chant du Soldat de Poitiers.

1577.

1 Le noble roy Henry troisiesme
Ayant mis paix en son pays,
A, sur la monnoye luy-mesme,
Reiglement et police mis.

2 Luy, comme roy, chef de justice,
Craignant Dieu, aymant l'équité,
A fait généralle police,
Comme il vous sera récité.

3 Sa Majesté ne veut permettre
De vendre aux greniers le blé,
Mais place y a pour le mettre
Au marché, et là l'estaller.

4 En ensuyvant il fait deffence
A tous les maistres boulangers
Des villes et bourgs de la France,
De n'en lever que dix septiers.

5 En tout temps, dedans la boutique,
De trois sortes de pain auront,
Bien garnies; c'est leur trafique,
Et condamnez ceux qui fauldront.

6 Le plus cher vendue la pinte
Partout ne sera que deux sols;
Qui le vendra plus cher sans fainte
Payera l'amende tout son soul.

7 Et aussy du gros bois à voye
Venant par eau en ces cartiers,
En flotte, ne veut pas que l'on paye
Au plus qu'un escu et un tiers.

8 Vendues seront menues denrées :
Le cent de costerets trente sols,
Fagots vingt-cinq, et bourrées
Vin gt sols, et encore au-dessous.

9 Aux chartiers pour leur voiture
Allans de Grève à Saint-Benoît,
Pour le plus, en toute monnoye,
Payé sera huict sols tournois.

10 Deffences aux bouchers d'aller prendre
A sept lieues auprès de Paris,
Le bestail qui se doit vendre
Aux marchez, ou seront punis.

11 Trois sols la livre de chandelle
Vendue sera seulement;
Si le chandellier et rebelle,
Condamné sera rudement.

12 Aux rostisseurs, pour l'abillage,
D'une grosse pièce sans plus
Prest à larder, selon l'usage,
Aura un douzain et non plus.

13 Payé sera pour la despence
D'homme et cheval à l'hostellier,
Pour le jour, suyvant l'ordonnance,
Vingt-et-cinq sols au prix dernier.

14 Les tavernes seront munies
De ce qu'il faut, tant pain que vin,
De viandes seront fournies,
Comme il appartient à tel train.

15 Six blancs on payera sans crainte
Pour le plus grand fer de cheval,
Deux sols le moyen, et le moindre
Dix-huict deniers au maréchal.

16 Deffences sont faictes civiles
Aux cordonniers de ce pays,
De ne partir de ceste ville
Pour aller au-devant des cuirs.

17 Quant au poinct du soulier de vache
Ne sera vendu que deux sols,
Que le cordonnier ne s'en fache,
Celuy de veau va au-dessous.

18 Et quant au faict des draps de soye
Point je n'en parlerai icy,
Plus d'escu y a que de monnoye,
Les riches ont pour moy soucy.

19 Deffendu est de s'entremettre
De teinture, le fait est tel,
Si de leur art ilz ne sont maistre,
Enregistrez au Chastelet.

20 Banquets ne feront ne despence
Les jurez de chacun mestier :
En passant maistres en ceste France,
Ny d'eulx prendre aucun denier.

21 Tous serviteurs qui auront maistre
Les serviront fidellement,
Ou se verront par justice estre
Punis sur le champ rudement.

22 Pour nostre usage draps de laine
Seront remis en leur largeur,
D'une aune et un quart, sus peine
De contrevenir au seigneur.

25 Chacune personne est subiecte,
Suyvant la fin de ce discours,
D'aider à maintenir necte
Les villes de France et faubourgs.

III

COQ A L'ASNE

DE SANCERRE ET DE LA CHARITÉ.

1577.

1 Tremblez, tremblez Sancerre et La Charité,
Car vous avez mérité
D'estre rasés par le bas,
Ces jours passez l'amiral nous a rescrit
Qu'il avoit veu l'antéchrist
Assister à ses combats.
J'ay veu un chat vert
Qui mangeoit à son désert,
Une jument grivelée ;
Et un perroquet
Qui gergonnoit le caquet
De Gastine et de Croquet.

2 As Satheur sous Sancerre vrayement,
Trouvay un Anglois Normand
Engendré d'un Biscaïn.
Le chevalier du Boulet, ce malheureux,

Dit qu'il prétend estre heureux
Comme Judas et Caïn.
Un escorpion
Combattoit un fremion
A cheval sur une chièvre.
Au fond de la mer
Il croit de fort bons melons,
Plus jaunes que champignons.

3 Les Sanserrois se sont sous tou s armez de peau
De brebis, vaches et veaux
Qu'ils ont payé sans argent.
Si un mouchard pouvoit prendre l'admiral
A pied courant à cheval,
Dieu qu'il seroit diligent,
C'est un fin renard.
A propos d'un espinard
La graine en est fort aigue.
Les oiseaux de champs
Voltigent par l'univers
Sans bouger des seuls déserts.

4 Les Albanois avoyent promis à Malo
De soustenir Dandelot
Jusques à la fin de ses jours.
Pantagruel fit croqueviller un vert
Qui rompoit un huis ouvert;
Il en sçait de vilains tours.
Ce sont vaillans gens
A la soupe diligens,
Que les Huguenots de France.
Les Juifs d'Avignon
Sont allez à Carpentras
Faire ensemble leurs jours gras.

5 Un jour passois à Sancerre par Vaugirard,
Trouvay un homme grisard
Portant un lièvre cornu.
Un postillon sur un bœuf fut attrapé.
A propos de mon souppé
Vray Dieu qu'est-il devenu?
Si Roger bon temps
Est en voyage long-temps,
France sera désolée.
On dit que l'on pend
Les huis du côté des gonds
Au pays des Panigons.

6 De La Charité ils se disent gens de bien,
Toutes fois il n'en est rien,
Ce sont vacabons françoys.
Ces Italiens de la base hepemé
Sans sergens ont adjourné
Une qui vend son empoix
Vere ché ma fé;
Le galant est bien truffé
Quand il va voir sa déesse.
Saute quoquelins,
Les femmes en maintes pars
Sont plus fines que renards.

7 Les Sanserrois pensoient lever leurs rempars
Hautement de toutes pars
Comme la tour de Babel;
Sont-ils pas fols et remplis de grans malheurs?
L'on dit que leur gouverneur
S'appelle Luciabel;
C'est un très-beau nom.
Je croy que le frais saulmon

Vaut mieux que vieille morue.
Gardez de prester
Quelque argent à ceux de Dreux,
Car ils ont le pied poudreux.

Si l'admiral avoit un chariot bien grand,
Il seroit assez méchant
D'emporter La Charité.
Mais à propos les Barbares sont esmeus,
Parapharagaramus
Nous l'a ainsi récité.
Les molins à vent
Sont dans la mer bien avant
Dessus les monts Pyrennées.
Caresme prenant
En embassade est allé
Pour un singe au cul pelé.

9 Les Huguenots de Sancerre sont maris
Qu'on bannit ceux de Paris
Publiquement de rechef.
Deux bons frelots chantant plus haut qu'Alemans
Prétendans d'aller au Mans
Vendre la nymphe au beau chef.
Dieu qu'ils sont gentils!
Un homme a bon appétit
Quand il mange force trippes;
Si Colin Tempon
Se lavoit dedans un being,
Il ressusciteroit Robin.

10 Or, pensez-vous que ceux de La Charité
Sont bien pleins de charité
Envers les pauvres de Dieu?
L'un est cruel, voire bien plus que Néron,

Faisant acte de larron,
Et l'autre pille en tous lieux.
Voylà gens de bien,
De nouveau plus ne sçay rien,
Si non plus fin de mon roole.
C'est un passe-temps
De voir les chats et les rats
Faire ensemble leurs sabats.

11 Les Sanserrois disent que les Poitevins
Sont devenus Lymosins
Force de manger naveaux.
Dedans Rouen il y a de grands balleurs
Qui contrefont les chanteurs,
En heulant comme taureaux,
Ce sont vrays asniers.
Apportez-moy deux paniers
Pour mettre le vent de bize,
Las j'ay tout perdu
Allons-nous-en au divin
Porter un flacon de vin.

12 Si l'Amiral assisté d'un million
Va pour assiéger Lyon,
Il s'en pourra repentir.
Un homme dit qu'il a surprins un levraut
Faisant son nid dans un broc,
Il advient bien à mentir.
A ces gens chastrez
Point au doigt ne le monstrez
Car ils sont bons à cognoistre.
D'où vient Maledon?
Elle répondit, Janot
D'estriper un Huguenot.

13 Fy de Sanserre et fy de La Charité !
A propos une comté
Vaut mieux qu'un simple chasteau.
L'on m'a rescrit que les grimaux de Lyon
Vont trétous en Avignon
Par la Rosne sans bateau.
C'est terrible cas
Mais que dit-on des combats
Qu'ils se font en Angleterre?
Vivent les garçons
Quy boivent tousjours d'autant
En attendant le bon temps.

IV

CHANSON NOUVELLE

DU SIÉGE DE LA CHARITÉ.

Sur le chant :
Traistres de La Rochelle, etc.

1577.

1 Soldats de Charité,
Cessez vostre rudesse;
Le canon est préparé,
Et la fleur de noblesse :
Il n'y a plus d'adresse
D'avoir rémission :
Car il faut faire escampe,
Quitter le bastion.

Peuples plus qu'infidelles,
Pleins de desloyauté,
Sans vous monstrer rebelles,
Rendez La Charité.

2 Ce n'est, suyvant la loy
De Dieu ny l'Évangille,
De retenir au roy
Par force ainsy sa ville;
Vous n'estes assez agilles,
O pervers insensez,
Faux prescheurs d'Évangilles,
Rendez La Charité.

Peuples, etc.

3 Par tout le Nyvernois
Bourgs, maisons et villages,
Vous avez ceste fois
Courus et fait ravage,
Emportant le pillage
Dedans La Charité,
Nous avons bon courage
D'en faire à l'équité.

Peuples, etc.

4 Vous taschez, malheureux,
A faire mettre en ruyne
De France les forts lieux
Par votre envie maligne :
Mais par la foy chrestienne
Que du Sauveur tenons,
Nos grosses couleuvrines
Point ne vous manquerons.

Peuples, etc.

5 Dictes-moy, pensez-vous
Avoir quelque nouvelle,
Ou bien quelque secours
De devers La Rochelle?
N'en attendez, rebelles,
Point ne vous en viendra,
Nous avons sur les aisles,
Qui vous empeschera.

Peuples, etc.

6 L'assemblée vous va voir
De France bien munie,
Pensez-vous recevoir
Charité la jolie :
A ce coup la furie
Du roy vous ferons voir,
Nos doubles artillerie
Y feront leur debvoir.

Peuples, etc.

7 Si une fois sur vous
Nostre camp prend victoire,
Nous vous envoyons tous
A Noyon dedans Loire :
Car vostre purgatoire
Est là prest en enfer,
Comme il est par mémoire
Au livre à Lucifer.

Peuples, etc.

8 Pensez-vous qu'à la fin
Jésus qui fait tout estre,
Ne veut pas pour certain
Que le roy soit le maistre;

Pourquoy il a le sceptre
Et degré si royal,
Si ce n'est pour luy estre
Serviteur très-loyal.

Peuples plus qu'infidelles
Pleins de desloyautés,
Sans vous montrer rebelles
Rendez La Charité.

V

CHANSON NOUVELLE

DE LA PRINSE DE LA CHARITÉ.

Sur le chant : Dames d'honneur, je, etc.

1577.

1 O Charité, ne dois être nommée,
Car perdu as toute ta renommée,
Contre ton Dieu, et ton roy t'es bandé :
Et comment, tu luy voulois commander.

2 Quoy ! pensois-tu vivre en ceste sorte,
Faisant venir gensdarmes à ta porte,
Faisant venir artillerie et canon?
Mais aussi bien tu as eu ton guerdon.

3 Car le mardy d'avril le huictiesme,
Monsieur ayant envoyé le jour mesme,
C'est pour savoir leur bonne volonté,
Et s'ils vouloient rendre La Charité.

4 Eux ont respondu que j'estois bien gardée,
Et qu'il y vint avec son armée;
Incontinent, monsieur y est arrivé
Et son armée, qui bien les a estonnez.

5 Voicy arriver le comte Martinengue,
Aussi Monsieur lui faisant une harengue,
Tout quant et quant a fait ses gens armer,
Et de furie une place ont gaigné.

6 Monsieur le comte combattoit à puissance,
Et les soldats allans d'une allegeance;
Ils ont gaigné la cheveline du pont,
Où ils avoient posé leurs gabions.

7 Hélas! ils ont choisi ce noble comte,
Mesme l'ayant osté de nostre conte,
Et d'un mousquet droit à luy ont tiré,
Droit à l'espaule, dont il est trespassé.

8 Pour tout cela n'avons perdu courage,
Car dessus eux avons eu l'avantage,
Mesme est venu le seigneur de Biron,
Qui dessus eux descharge ses canons.

9 Il a commencé à saluer la ville,
Et eux entrant en une peur terrible,
Et le mardy vingtiesme dudit mois
Ils sont entrez encor' en grand esmoy.

10 Monsieur de Nevers, aussi le duc de Guise,
Ils les ont saluez d'une telle furie.
Et incontinent ils se sont avancez,
Dans la contrescarpe ils les ont deschassez.

11 Voyant cela, ils ont perdu courage,
Considérant n'avoir pas l'avantage,
Mesmes estans battus de tous costez,
Ne se pourvoyent nullement remparer.

12 Estant saisis d'un grand peur extrême,
Tous les soldats et tous les gentilhommes,
Et eux cherchant les lieux pour se cacher,
Mesme à grand peine ne le prouvant trouver.

13 Près de deux jours dura ceste musique,
Et entre nous chacun se communique,
Et eux voyant deux arcs rompus du pont,
D'artillerie et de sept gros canons.

14 Subitement gentilhommes s'assemblent
Et les soldats pour deviser ensemble,
Prier Monsieur qu'il les print à mercy,
Et ne jamais porter armes contre luy.

15 Ce que à eux Monsieur ne le refuse,
Que les soldats s'en iront sans arquebuse,
Et les gentilshommes avec leurs chevaux,
Qu'ils s'en iroient sans leur faire aucuns maux.

16 A Dieu, à Dieu, Charité fort rebelle,
Car à ton prince tu as été cruelle,
Trois fois y a que rebelle as esté,
C'est à ce coup que l'on t'a chastié.

VI

CHANSON NOUVELLE

DE LA PRINSE DE LA CHARITÉ,

RENDUE EN L'OBÉISSANCE

DU ROY NOSTRE SIRE.

Sur le chant : Quand j'estoy libre, etc.

1577.

1 O terre, o ciel, voyez la grand détresse,
Voyant l'assaut la grand fleur de noblesse,
Tant de soldats françois,
Doubles canons de furieuse audace
Sa grand furie des remparts nous deschasse,
Tremblant d'un grand effroy.

2 Jà la bresche aussi le bastillon
Sont renversez de grands coups de canons.
Les soldats préparés
A nous monstrer nostre dol et fallace,
Je les vois tous de furieuse audace
S'emparer des fossez.

3 Et nous, voyant les canons de furie
Brisant, tuant, nous ravissant la vie,
Avons parlementé,
Priant le roy d'appaiser la furie,
Voyant les murs brisez d'artillerie,
Nous ont espouvantez.

4 Premier de may rendue fut la cité,
Nous pardonnant de nostre iniquité
Henry roy très chrestien,
Et nous a mis soubs sa protection :
Chanter nous faut, o grand Dieu de Sion,
D'avoir receu tel bien.

5 Monsieur d'Anjou, prince très debonnaire,
Nous a servy de très fidelle père,
Nous prenant à mercy,
En sauveté sous sa protection,
Faisant cesser la furie du canon
Qui nous eust tous occis.

6 Car jà estoit le bastillon surpris
Et les remparts du tout anéantis,
Et beaucoup de soldats
Blessez, tuez sans aucune puissance.
De résister n'avoyent point d'espérance
Soustenir les combats.

7 Jamais, jamais ne fut si grand furie :
Car en trois pars donnoit l'artillerie
D'un furieux tourment.
Nos ravelins, bastillons et cavernes,
Tous renversez, gabions et poternes
Tirant incessamment.

8 Monsieur de Guise s'exposa au hazart
Et à toute heure approchait du rempart,
N'avoit peur de la mort.
Dans les tranchées il étoit en personne,
Ne craignant point l'artillerie qui donne,
Ruynant tout nostre effort.

9 Mais, las! en vain pour nostre outrecuidance,
Mille travaux sont donnez en la France,
Tant d'enfans orphelins.
En vain, hélas! estoit nostre puissance,
De résister contre le roy de France
Tost nous a mis à fin.

10 Mais sa bonté a eu miséricorde,
Et n'a permis de faire aucun désordre.
Violées n'ont esté,
Femmes et filles ont esté en franchise.
Prions Jesus pour ce bon duc de Guise,
Nostre honneur a gardé.

11 Car le haut Dieu qui tient tout soubs sa dextre,
En un moment fera par l'univers
Vivre desoubs sa loy,
Tranquilité, une paix et concorde
Fera cesser les querelles et divorse,
Recongnoissant son roy.

12 Prions le roy Henry de grand valeur,
Puisque sur nous a monstré sa faveur
En toute loyauté.
Prions sans fin ce grand Dieu souverain,
Nous prosternans, priant à jointes mains
Nous tenir effacé.

VII

CHANSON

DE SOMMIÈRE.

1577.

1 Nous debvons bien mettre en nostre mémoire
Le siége long qui fut devant Sommiere :
Le jour, le temps, les assauts, les efforts,
Qui furent faicts tant dedans que dehors,
Afin qu'ils soient tousjours bien mémorables
A nos enfans, à jamais revocables.

2 Quand le soleil eut commencé carrière,
Vers son réveil devers la marinière,
Un mercredi onzième de febvrier,
De bon matin, nous vimes arriver
Un camp serré de sa cavallerie,
Suivy de prés de forte infanterie.

3 Incontinent on fit sonner l'alarme,
Subitement court un chacun et s'arme :
Sortons, sortons, allons voir ce qu'ils font.
Et les voyant campés si près du pont,
Prismes conseil, il faut que chacun aille
En son cartier pour se mettre en bataille.

4 Avant qu'aller nous fismes tous promese
De ne parler rien que d'une allegresse ;
Promismes lors faire notre devoir
En tous endrois, selon notre povoir.
Mettans en Dieu toute nostre espérance,
Sçachans qu'en luy gist nostre confiance.

5 Le samedy avec grandes bravades
Ils sont venus pour gabionnades
Près de nos murs : et pour nous estonner,
De grand matin nous ouysmes sonner
Huit gros canons qui de grande furie
Au pont-levis faysoyent leur batterie.

6 Trois jours durant dura cette musique,
Qu'il n'y avoit flancs, remparts, ny barique
Qu'à la parfin on ne vist mestre bas,
Si que la bresche avait plus de cent pas.
De l'assaillir nostre ennemy s'appreste,
Et nous dedans pour lui faire teste.

7 Sus, sus, soldats, la bresche est desja faite,
A ramparer tout le monde s'appreste,
Le gouverneur, pour encourager tous,
Les exhortant, leur tenoit tel propos :
Dieu est pour nous, combattons, je vous prie,
Pour son sainct nom deffendant nostre vie.

8 Lors le Seigneur, en voyant leur courage,
Les a couverts ainsi que d'une targe,
Et tellement qu'il fist cognoistre à tous
Que la prière appaise son courroux :
Car qui combat peut dire la victoire
Venir du ciel, comme chose notoire.

9 Le mercredy qui fust le septième
De nostre camp, du mois dix-huitième,
Vindrent à nous capitaines armez,
Et de leurs camps soldats fort estimez
Pour nous forcer, en criant : Tue, tue ;
A saccager chacun d'eux s'esvertue.

10 Je vis de loing d'une mine fière,
Tenir en main la picque guerrière,
Après Caros, Abados et Precas,
La roche aussi estoit de maintes parts.
Bien ramparé dans leurs gabionnades,
Et les soldats tirant balles ramades.

11 Tant de soldats et tant d'infanterie,
Tant d'estendars, tant de cavalerie,
Tant de canons foudroyant tous nos murs,
N'a sceu parquer la parque dans nos cœurs,
Que n'ayons eu tousjours vraye assurance
Qu'a l'ennemy nous ferions résistance.

12 Lors les soldats voyans leurs capitaines
Tous résolus à souffrir maintes peines,
Ne visans rien qu'à mourir vaillamment
Sur les remparts, leur honneur soustenant,
Ont tous juré par le Dieu de leurs vies,
Qu'ils combattront le mareschal d'Anville.

13 Mais le soldat qui la chanson a faite,
Estoit tousjours deffendant à la bresche,
Tous les assaus, ensemble les efforts,
Sur les remparts tant dedans que dehors,
Qui furent faicts au devant de la ville
Du mandement du mareschal d'Anville.

VIII

CHANSON NOUVELLE.

DISCOURS DU VRAY SIÉGE MIS DEVANT LA VILLE D'YSSOIRE,

ENSEMBLE L'ASSAUT QUI EST DONNÉ LE DIMANCHE, 9 JUIN.

Sur le chant de Sommières, etc.

1577.

1 Si jamais fut chanson plus mémorable,
C'est ceste cy qui est bien remarquable,
Or sus chantons d'Yssoire les travaux
Et les cruels qui ont tant fait de maux :
Car ils ont faict
Dix mille volleries,
Aussi deffaict
Hommes par grandes furies.

2 Le Merle a faict un tour de gentillesse,
Quand il a sceu qu'on alloit de vitesse
Les assiéger avec le camp du roy,
Il s'est sauvé portant avec soy
Vingt mille escus
Pour secours aller prendre,
Voilà le flux
Qu'il leur a faict entendre.

3 Quand Chavignac, le gouverneur d'Yssoire,
Nous vit camper, il luy prend une gloire,
Et aux soldats a dit : Allons sur eux,
Tuons, tuons ces tigres dangereux.

Alors soudain
Firent une sortie,
Chargeans de main,
Sur nous par grand furie.

4 Beaucoup de morts y eut ceste journée
Des deux costez firent leur destinée ;
Les mal contens crioyent d'un cœur très haut :
Sa, sa, venez, ennemis de Papaux,
Venez querir
Des prunes mousquetées,
Pour vous nourrir,
Car ils sont apprestées.

5 Lors monseigneur de nostre roy cher frère,
De Guise aussi escoutoyent tout l'affaire,
Soudainement les canons font venir,
Et leurs déffences font battre et périr.
Tout fut par bas
Aussi leurs forteresses,
Dont un hélas
Disoyent de grand détresse.

6 Cela parfaict, la ville fut sommée
Par un héraut de bonne renommée ;
Scavoir qu'ils vouloyent dire de plein saut,
Et s'ils vouloyent endurer un assaut.
Ouy, ils ont dict
De brave vaillantise,
Sans contredict
Tuons monsieur de Guise.

7 Monsieur oyant du héraut la nouvelle,
Les grands seigneurs il prend d'un cœur fidelle ;
Et le conseil ils tiennent ensemblement
Pour foudroyer la ville entièrement,

Par un assaut
Cruel, fort et terrible ;
Car il les faut
Accoustrer comme un crible.

8 Neufviesme juin un Dimanche, de sorte
On commença à bucquer à leur porte,
De tous costez, de la plus grand fureur
Qu'on entendoit crier : Seigneur, seigneur.
Car ils tomboyent
De la plus grande furie,
Et s'assomoyent
Comme à la boucherie.

9 Six mille coups fut tiré de bravade,
Qui firent cheoir murs, maisons, barricades.
Lors les soldats qui avoyent le cueur haut
Après midy marchèrent à l'assaut :
Car de cent pas
Les bresches estoient faictes,
Et sans compas
Ne craignoient les defaictes.

10 Les mal contents, voyant toute l'armée
Se préparer, alarme ils ont sonnée.
Et à la bresche ils se sont présentez,
Bien resolus sur nous se sont jettez,
Criant : Papaux,
Vous n'entrerez encore ;
Car bien des sauts
Faut sauter pour nous mordre.

11 Lors les soldats avoyent un tel courage,
Que dans la bresche ils entroyent d'une rage ;
Mais à la mort trop tôt se présentoyent :
Car de trois cens que vingt ne revenoyent.

Car ils gettoyent
Du feu vif d'artifie,
Dont ils tomboyent
Tous morts dedans la lice.

12 L'assaut dura l'espace de cinq heures
Sans rien gaigner, sinon que corps qui meurent,
Tant de seigneurs, capitaines et soldats,
Qui sont tous morts et cheus dans les remparts.
Soudainement
De Monsieur la trompette
Hastivement
Va sonner la retraitte.

13 Le lendemain parlementaires voulurent,
De là dedans quatre marchans esleurent,
Pour se venir getter à deux genoux
Devant Monsieur pour penser être absous;
Et qu'ils rendroyent
La ville et le pillage,
Et sortiroyent
Avecque leur bagage.

14 L'accord fut fait, on entre dans la ville.
Tout fut tué d'une vertu agille,
D'une fureur ainsi comme à l'assaut.
Mais les marchans firent terrible saut:
Quatre pendus
Furent à la campaigne,
Et sur les murs
Le ministre Chavaigne.

15 Monsieur de Guise a sauvé quelques femmes,
Et leur honneur, sans doute ny diffame;
Il les fit mettre dedans un fort chasteau,
A leurs maris on leur baille un cordeau,

Pour les mener
D'une course légère,
Et les noyer
Au font de la rivière.

16 On mit le feu partout dedans la ville ;
De tous costez flamboit d'un gouffre habille.
Yssoire est bas et razé jusqu'au pied ;
Ce n'est plus rien, ô Dieu, qu'elle pitié !
Voyla la fin
Des rebelles d'Yssoire,
Jamais sans fin
Il en sera mémoire.

IX

CHANSON NOUVELLE

COMME LE MERLE S'EST RENDU AU ROY ET A M. SON FRÈRE,

ET LUY REND LES VILLES ET CHASTEAUX QU'IL TENOIT,

ET PROMET TENIR L'AUVERGNE EN PAIX.

Sur le chant de la Rochelle, *etc.*

1577.

1 Ce grand Dieu tout puissant
A donné congnoissance
A ce Merle meschant,
De faire obéyssance,
Et de se recongnoistre
Comme un dur malfaicteur,

Recongnoissant pour maistre
Son roy et son seigneur.

Monsieur je vous supplie,
D'avoir de moy pitié,
Appaisez, je vous prie,
Las ! votre inimitié.

2 Mercy à deux genoux,
Je vous crie de grâce,
Monsieur, vostre courroux
Appaisez sans disgrace.
Je n'ay point faict offence,
Mais ce n'est que le bruict
Que le peuple d'outrance
Voudroit m'avoir destruit.

Monsieur, je vous supplie, etc.

3 Trouvé je ne me suis
Dans la ville d'Yssoire,
Bien je l'avois promis,
Mais de peur d'une gloire,
Et de vous faire offence,
Point ne m'y suis trouvé ;
Et pour ma récompence
Pardon me soit donné.

Monsieur, je vous supplie, etc.

4 D'Auvergne les marchands
Tousjours m'ont fait bravades,
Aussi à tous mes gens
Qu'à la désespérade
M'ont mis, je vous asseure,
Que les armes je pris

A toutes adventures ;
Maintenant suis repris.

Monsieur, je vous supplie, etc.

5 J'avois cinq cens chevaux
Tousjours à la campaigne,
Tant par monts que par vaux,
Qui faisoyent compaigne,
Et puis les gentilshommes
Qui pourchassoient ma mort :
Mais ils ont veu qu'un homme
Leur a fait grant effort.

Monsieur, je vous supplie, etc.

6 Chavignac m'instruisoit
Comment je devois faire,
Et qu'entrer il vouloit
Dans la ville d'Yssoire,
Nous n'estions pas rebelles
Ny au roy ny à vous ;
Mais trop bien vos fidèles
En courbant les genoux.

Monsieur, je vous supplie, etc.

7 Je me suis marié
A une damoyselle,
Qui est sans varier,
Honneste, grave et belle.
Au chasteau de Marage
Ensemble nous tenons,
Que d'un fort bon courage
En vos mains le rendons.

Monsieur, je vous supplie, etc.

8 Tant villes que chasteaux
Vous promets d'asseurance,
Rendre sans nul travaux
Sous votre obéissance,
Et le pays d'Auvergne
Tousjours tenir en paix,
Sans leur faire desdaigne,
Ainsi je le promets.

Monsieur, je vous supplie, etc.

9 Voyez de bonne part,
Oubliez la malice
De ce pauvre soldat,
Qui vous fera service
En toutes vos affaires
Qu'il plaira commander.
Ils seront fort à faire
S'il ne va vous trouver.

Monsieur, je vous supplie, etc.

10 Aussi toute sa race,
Puisque j'ay d'un arroy
Rémission et grâce :
Aussi les braves princes,
Qui ont parlé pour moy ;
Dieu les gard aux provinces
D'horreur et tout esmoy.

Monsieur, je vous asseure
De ne porter jamais
Coutelas ny armure,
Ainsi je le promets.

X

CHANSON NOUVELLE

DU SIÉGE ET PRINSE DE LA VILLE D'YSSOIRE EN AUVERGNE.

Sur le chant :

L'autre jour je m'en alloy mon chemin droict à Noyon.

1577.

1 Dois-je pas crier et plaindre,
Non sans grand occasion,
Moy, pauvre ville d'Yssoire,
Prinse par rebellion :
Je suis destruite, (*bis*)
D'avoir si légèrement creu,
Au deceu, à l'imporveu,
Un ministre.

2 La fame a esté trop grande
De vouloir contre mon roy,
Tenir bon et me deffendre,
Pour le mettre en desarroy,
Mais la promesse (*bis*)
De ce bon prince de Condé,
Qui ne nous a secondé,
M'a fait oppresse.

3 Ce noble seigneur de France,
Vray fils et frère de roy,
Nous somma bien de nous rendre,
Et qu'à mercy nous prendroit.

Mais la furie (*bis*)
De Chavignac et Montredon
Attendirent le canon,
Quelle folie!

4 Il envoya une trompette
De matin par devers nous,
Avec son heraut en teste
Pour parlementer à tous.
Fismes responce (*bis*)
Que nous estions bien assez fort
Pour ses efforts les plus forts,
Et qu'il s'enfonce.

5 Ce nous fut une crainte grande
Oyans de toutes parts sonner
Bombardes et canonnades,
Qui nous vindrent saluer.
Mais de nous rendre (*bis*)
Nous avons esté obstinez,
Estant predestinez
Pour la mort prendre.

6 La faute m'est imputée
D'avoir dédaigné mon roy,
En voyant une telle armée
Se dresser contre moy :
Par la puissance (*bis*)
Est donnée du souverain,
Promptement et de sa main
Au roy de France.

7 Du mois de juin le neufviesme
Nous soustinmes un assaut,
Poursuivy de grand furie,
Venans à nous d'un plaint saut.

Mais ceste foudre (*bis*)
De leurs gros canons foudroyans
Vivement sur nos gens,
Nous mirent en poudre.

8 La teste fut emportée
Au principal de nos chefs,
Du canon d'une vollée
Qui nous fist un grand meschef,
Sans y comprendre (*bis*)
Las ! tant de soldats blessez,
Et offencez,
Presqu'à mort prendre.

9 Qui fut la cause en partie
Que feismes composition
De nous rendre au sieur de Guise
Qui nous prendroit à rançon ;
Mais tost gravirent (*bis*)
Par les bresches de toutes parts
De soldats, comme liepars,
Qui nous occirent.

10 O toy, qui d'animal brutte,
Du merle porte le nom,
Tu n'auras plus à ta suite
Chavignac ne Montredon.
Las ! tu es cause (*bis*)
De ceste grande démolition
Et destruction
Par ta grande faute.

11 La désolation fut telle,
Qu'aucun ne receut pardon,
Et si furieuse et cruelle
Qu'on ne print homme à rançon

Ny leurs familles (*bis*)
Jeunes femmes et tendrons
Si mignons,
N'aussi les filles.

12 Noble ville d'Yssoire
Assise en si bons pays,
De toy plus ne sers mémoire
De ton renom de haut prix :
Tu es désolée; (*bis*)
De toutes parts on t'a mis le feu,
En chascun lieu
Tu es brûlée.

13 O pauvre ville d'Yssoire
Qu'avois acquis le renom,
Le meilleur vin du pays boire,
Et des filles le parangon,
Las! où sont-elles? (*bis*)
Les soldats les ont emmenées,
Desflorées,
Ne sont plus telles.

14 Tu dois bien gémir et plaindre,
Et faire comparaison;
A Hierusalem despeinte,
Ou de Troye la destruction :
Tu es en tel estre, (*bis*)
Si ce bon roy n'en a mercy,
Et soucy
De te remettre.

XI

CHANSON NOUVELLE

DES REGRETS ET LAMENTATIONS DES DAMES D'YSSOIRE.

Sur le chant :

Dames d'honneur, je vous prie à mains jointes, etc.

1577.

1 Si jamais fut telle pitié au monde,
C'est dessus nous où tant de mal abonde :
Hélas ! hélas ! que ferons nous, mon Dieu,
Ayes pitié de nous en ce bas lieu.

2 Merle meschant, bien te devons maudire,
Car c'est par toy, tu nous as fait destruire,
Trois ans y a par malédiction
Que tu nous tient en ta subjection.

3 Toy, Chavignac, est-ce là la promesse
Que nous faisois avec mille caresses ?
Esce le bien, l'honneur et le proufit
Que t'avons fait, et tu nous a destruit.

4 Où yrons nous, nous sommes vagabondes,
Parmy les bois courons comme les ondes,
He Dieu ! he Dieu ! ayez pitié de nons,
Compaignes sommes ores avec les loups.

5 Nous avons veu d'une pauvre manière
Maris pendus, noyez dans la rivière,
Enfants tuez ; he mon Dieu, quel horreur !
A deux genoux nous te prions, Seigneur.

6 Nous avions bien en grande abondance,
Or et argent, monnoye, aussi finance,
Helas ! plus rien nous n'avons maintenant,
Nous faut aller notre pain demandant.

7 Nostre beauté, hélas ! est bien changée,
Nostre couleur en deuil est bien passée,
Nos yeux battus de pleurs et de gesmirs,
Et nostre cueur plein de mille soupirs.

8 On ne parloit tousjours que d'Yssoire
Pour marchandise, aussi pour bon vin boire ;
Mais on dira de pauvre volonté,
Yssoire là autrefois a esté.

9 C'est un parterre bien pire qu'un village :
Qui en est cause ? c'est nostre esprit volage ;
D'avoir esté rebelle à nostre roy,
Et luy vouloir aussi faire la loy.

10 O Merle, Merle, bien nous mets en tristesse,
Tu es meschant, cauteleux en finesse :
Quand tu as sceu le camp du roi venir
Soudainement tu t'es prins à fuyr.

11 Tu emportas l'argent et la finance
Pour ton loyer et bonne recompense,
Tu nous disois tels propos à rebours
Que tu allois nous quérir du secours.

12 Tu t'es sauvé, meschant remply de rage,
Dans un chasteau que l'on nomme Marage,
Et à la fange toutes nous a laissé,
Voila le but où nous a délaissé.

13 Or, puisque plaist à Dieu, roy d'excellence,
Que nous soyons ainsi pour recompense,
Bien mérité nous l'avons sans effort,
Plus ne nous reste, las ! sinon que la mort.

14 Prenez exemple dans des autres villes :
Sortez devant, ne soyez inutiles,
Abandonnez vos biens et vos amis,
Ne vous mettez aux mains des ennemis.

15 Car vous voyez comment sommes égarées
Parmy les champs comme bestes avollées,
On nous deschasse comme chiens enragez,
Fors que de Dieu ne sommes conseillez.

16 Et vous sçavez, hélas ! que la fortune
Tousjours le pauvre affligé importune :
Ne vous mocquez, dames des autres lieux,
Il vous en pend autant devant les yeux.

17 Nous ferons fin à notre grand tristesse
En gémissant la larme à l'œil sans cesse,
Nous prions Dieu le père omnipotent
Nous estre en ayde de son pouvoir très-grand.

XII

CHANSON NOUVELLE

DE L'ENTRÉE DU GRAND DUC FRANÇOIS, FILS DE FRANCE,

FRÈRE UNIQUE DU ROY,

Faicte à Angiers le treizième jour d'avril 1578,

PAR F.-C. ANGEVIN.

Sur le chant : le Ciel qui fut large donneur.

1578.

1 Resjouissons-nous, Angevins,
Puisque Dieu par les sorts divins
Nous a donné la jouissance
De l'heur de nous tant souhaité,
Par l'aspect de la majesté
De ce grand duc, tige de France.

2 Puisque par la faveur du ciel
Nous goûtons ce nectar de miel,
Par le cours de son influence
Nous pouvons bien dire l'Anjou
Estre affranchy de ce dur joug
Qui le mettoit en décadence.

3 C'est notre souverain seigneur,
Auquel devons los et honneur,
C'est luy qui de mal nous préserve,
C'est celuy lequel, après Dieu
Et le roy, régit ce bas lieu,
Et nostre liberté conserve.

4 D'avril doux le treiziesme jour,
Ayant quelque temps fait séjour
Dans Angiers, a fait son entrée:
Auquel lieu il a protesté
De maintenir en liberté
Tout le peuple de la contrée.

5 A la porte Saint-Nicolas,
Par où entra nostre soulas,
Fut faict un ouvrage subtile,
Où Loyre, Mayne, Sarthe et le Loyr
Estoient fleuves de grand valoir
Et qui décorent nostre ville.

6 Plus avant, en un grand carroy,
Fut en très-magnifique arroy,
Dedans une place publique,
Dressé un superbe eschafaut
Où maints instruments musicaux
Chantoient sa louange autantique.

7 Sur le pont que l'eau mist à val
Fut érigé un beau portail
Bien fort superbe de rencontre,
Où l'effigie de cinq roys,
Nobles ayeulx du grand François
Estoyent tous eslevez en monstre.

8 Dessus la chapellerie estoit
Un triomphe qui démonstroit
Les adventures fortunées
Du grand François premier du nom,
Qui vid les neuf sœurs d'Apollon
En passant les monts Pirennées.

9 Un autre théâtre en après,
Qui de là estoit assez près
Monstroit les troupes débandées
D'Orphée, le chantre des Dieux,
Qui entonnoit les prochains lieux
De dix mille voix accordées.

10 Sur la porte de la cité,
Estoit au haut représenté
La pourtraiture naturelle
D'Angers, front de tout le duché,
Le mieux en naturel cherché,
Qu'ouvrage que fit onc Apelle.

11 Estant donc ainsi tout dressé
Par un ordre bien compasé,
L'on marcha devant notre Achille,
Bien deux mille harquebuziers
Suivirent leurs chefs les premiers,
Des plus braves de notre ville.

12 Les Bourgeois, par un ordre esgal,
Marchoient sur housse et à cheval,
Et juges et consuls de ville.
Sergens et autres officiers,
Advocats et tous justiciers,
Suivoyent d'une façon gentille.

13 Brief, tout marcha par gravité,
Rendant le prince contenté,
Tous de l'offre de leur service,
Messieurs de l'Université,
Et le clergé de la cité
Le conduirent dans Sainct Maurice.

14 Le mardy, deux jours en après,
Fut dressé dessus l'eau exprès,
Un chasteau de grand artifice,
Où deux cens braves combatans,
Tous esleuz, furent mis dedans
Pour garder ce brave édifice.

15 Là, de diverses nations,
De Mores, Turcs et Esclavons,
Et de sauvages de l'Indie,
Fut assailli à rudes sons
D'une infinité de canons,
Par effroyable mélodie.

16 Le murmure fut adoucy,
Sans aucun blessé ou occy,
Lorsque vint Paix, la grand déesse,
Qui réduit alors les François
Au service du grand François,
Et tous luy en firent promesse.

XIII

CHANSON NOUVELLE

DÉDIÉE A LA NOBLESSE ET GENDARMERIE DE FRANCE,

TOUCHANT LE BON VOULOIR ET AFFECTION

QU'ILS ONT A FAIRE SERVICE A DIEU ET AU ROI.

Sur le chant de la Fille de Dieppe.

1578.

1 Maintenant, par pays,
Nous ne voyons que guerre
Que font les ennemis,
Qui, aux villes se serrent,
En tenant fort, faisans rebellion
Au roy par cavillation.

2 Mais ce prince puissant,
Issu de la couronne,
En vertu florissant,
Voyant l'horrible felonne
Des ennemys cruels séditieux,
Sur eux s'est montré furieux.

3 Estant accompagné
De ce grand duc de Guise,
Qui veut tousjours gaigner
Pour défendre l'Église,
Et de Nevers le duc, Mercueur aussi
Qui au corps n'ont le cœur transi.

4 Gentilshommes et soldats,
Tant braves capitaines,
Qui sont de toutes parts
A souffrir mille peines,
Ayans désirs de grandeur et arroy,
Faictes loyal service au roy.

5 Ce qu'ils font tous les jours,
Estans en la campagne
Pour deffiner le cours
De l'ennemy desdaigne;
Et puis il marche dessoubs un conducteur,
Qui n'a en luy faute de cœur.

6 Devant La Charité
Voulant sans nulle empesche
Aller d'une équité
Recongnoistre la bresche;
Mais les seigneurs l'ont fort bien engardé,
Et un soldat ont envoyé.

7 Les mal contents voyant
De Monsieur le courage,
Rendus incontinent
Se sont à son servage;
Car ils ont veu des soldats généreux
Qui eussent bien mordu sur eux.

8 Le siège fut levé
De valeureuse gloire,
Fut conduit et mené
En Auvergne à Yssoire,
Où Monseigneur luy-mesme sans deffaut,
De Guise allist à l'assaut.

9 Au-dessus des genoux
Estoit dedans la fange,
Il ne craignoit les coups,
Mais il vouloit revenche
Avoir d'iceux qui ont tant fait mourir
De braves hommes par périr.

10 Et qui n'auroit le cœur
De suivre ce bon prince,
Qui d'une grande rigueur
Par toute la province
Cerche ceux-là qui sont partout haïs,
Et qui du roy sont ennemis.

11 Sus, courage, soldats !
Faites tousjours la garde
Que vous faictes aux escarts
Portant l'arquebusade ;
Aussi la mesche dessus le serpentin
Pour l'ennemy y mettre à la fin.

12 Soulagez nostre mal,
Qui depuis seize années
D'un malheur énormal
On faict leur destinée :
Faictes donc bon devoir, gentils soldats,
Afin que vous chassiez ce mal.

13 Et faictes par vos faicts
De fureur asseurée,
Que faciez à jamais
Venir la vierge Astrée,
La douce paix que tant nous désirons,
Et en tout plaisir nous ferons.

14 Ce grand Dieu tout puissant
Vous donnera la grâce,
Combattre justement
L'ennemy sans fallace,
Comme avez faict, braves soldats courtois,
En suyvant François de Vallois.

XIV

CHANSON NOUVELLE

SUR LA RÉJOUISSANCE DE LA PAIX.

Sur le chant de Frère Grisard, etc.

1578.

LA PAIX.

1 Sus, bon temps, qu'on se resveille,
Il n'est plus temps de dormir,
Qu'on reveille la bouteille
Qui nous fait tant resjouir.
La guerre est ensevelie
Et tous ses efforts
Car Dieu, par la paix jolie,
L'a poussée dehors.

LA FRANCE.

2 Mais qui estes-vous, pucelle,
Qui me venez esveiller?

Laissez-moy encores, la belle,
Un peu de temps sommeiller.
Je suis en si grand souffrance,
Je sens tant de maux
Que je perds la patience
De mes grands travaux.

LA PAIX.

3 Je t'annonce la nouvelle
Qui te pourra contenter,
La nouvelle la plus belle
Que tu sçaurois souhaitter :
Je te dis la paix est faite;
Resveille-toy donq,
Je te dis la plus parfaite
Que l'on ne veid onc.

LA FRANCE.

4 C'est doncques Dieu qui m'envoye
Sur mon malheur ce grand bien,
Qu'on face les feux de joye
Quant à moy je le veux bien.
Or, sus donc, que l'on s'advance,
Je suis bien contant
Mener la première dance
Et boire d'autant.

LA PAIX.

5 Entre vous, noble assistance,
Assemblée dedans ces lieux,
Ayez parfaite fiance
A Jésus nostre grand Dieu,
Jamais ne nous abandonne,
Mais de nous a soing
C'est luy qui la paix nous donne
Quand il est besoing.

LA FRANCE.

6 Il nous le faut recongnoistre
D'un cœur dévost et parfaict,
C'est Jésus nostre bon maistre
Qui ce grand bien nous a faict :
Il nous le faut aussi croire
Véritablement,
C'est luy qui la paix nous donne
Quand il en est temps.

LA PAIX.

7 Nous prirons tretous ensemble
Pour la lignée des Vallois,
Que nous tienne en asseurance
Sous l'heureux don de la paix,
Puisqu'ils ont fait la promesse
Nous y maintenir,
Vivons tous en allégresse
Sans vivre en soucy.

L'AUTEUR.

8 Qui a fait la chansonnette ?
C'est un fort bon compagnon,
Estant en une chambrette
Se résiouyssant du don
De l'heureuse paix en France,
Fuyans les discords,
En ayant bonne espérance
Nous voir tous d'accord.

XV

SUYVENT

LES ADIEUX DE LA MISÉRABLE GUERRE CIVILE ADVENUE EN CE ROYAUME DE FRANCE, ET QUI COMMENCE.

1578.

1 Adieu le champ, adieu les armes,
Adieu les archers et gensdarmes,
Adieu sourdines et clairons,
Puisqu'en paix nous en retournons.

2 Adieu tabourins et trompettes,
Adieu enseignes et cornettes,
Adieu pistolles et pistolets,
Adieu cuirasses et corselets.

3 Adieu soldats et capitaines,
Adieu guerres trop inhumaines,
Adieu roussins, aussi coursiers,
Adieu les grands chevaux lanciers.

4 Adieu vous dis, cavallerie;
Adieu vous dis, infanterie;
Adieu vous dis, tous pistolliers,
Argollets et chevaux légers.

5 Adieu escalades et monstres,
Adieu charges; adieu, rencontres,
Adieu surprinses et assauts,
Adieu la guerre et ses vassaux.

6 Adieu escortes, embuscades,
Escarmouches et camisades ;
Adieu bombardes et canons,
Puisqu'au logis nous retournons.

7 Adieu, vous dis, arquebusades,
Pistollés et les canonades,
Qui sont fort peu à regretter
Et dangereuses à hanter.

8 Adieu arnois et carcassines,
Adieu cuirasses brigandines,
Adieu picques, adieu collets,
Doublez soyent de buffle d'Allez.

9 Adieu, bedellez, escoutez,
Sentinelles, gardes, coutez,
Qui nuict et jour faictes souvent
Souffrir froid, chaut, et pluye et vent.

10 Adieu, ceux qui de froid se meurent,
Ou de chaud ; et ceux qui demeurent
Forrez dedans un bourbier,
Quelques fois un jour tout entier.

11 Adieu qui se sauve à la course ;
Adieu qui a perdu sa bource,
Et son cheval et son argent,
Et son valet trop diligent.

12 Adieu ceux qui l'ordre demandent,
Qui obéissent ou commandent.
Adieu, qui estes un grand tas,
Gens desdaigneux de vos estats.

13 Adieu qui vous voulez escrire
Dignes de régir un empire,
Et ce pendant estes menez
Par ceux qui trop peu estimez.

14 Adieu ceux qui l'ordre ont receu;
Adieu ceux qui l'ont prétendu,
Adieu ceux qui n'en veulent point,
Sans attendre à quelque autre point.

15 Adieu ceux-là qui y espèrent,
Et s'ils ne l'ont qu'ils y despèrent;
Adieu, ceux-là qui monstrent bien
Cela est mien, et s'ils n'ont rien.

16 Adieu qui ravit et qui pille,
A qui l'argent et fort utile;
Adieu ceux-là qui n'avoyent rien,
Qui par la guerre ont force bien.

17 Adieu ceux-là qu'ont grand dommage
Par la guerre et par le pillage;
Tant qu'ayant de biens à foison,
Meurent de faim en leur maison.

18 Adieu ceux qui leurs beaux faicts vantent;
Adieu ceux qui se mescontantent;
Adieu ceux qui sont trop contens;
Adieu ceux qui plaignent le temps

19 Employé plus qu'en autre usage,
A manger les gens de village;
Adieu qui se plaint et se deult;
Adieu vous dy, loge qui peut.

20 Adieu le bouger de la haye;
Adieu les feux de froide joye,
Qui sont à la pluye et au vent,
Où l'on se mourfont bien souvent.

21 Adieu le coucher sur la dure,
Sans draps, sans licts ny couverture ;
Adieu qui pis vaut le coucher
Tout armé, n'ayant que mascher,

22 Estant dehors avec ses bottes
Mouillées et pleines de crottes;
Adieu revenus où il faut
Endurer du froid et du chaut.

23 Adieu tentes; adieu cordages;
Adieu gougeats; adieu bagages;
Adieu. . . . .
. . . .

24 . . . .
. . . .
. . . .
. . . .

25 De quoy, après peine infinie,
Se pert enfin santé et vie :
Et je vous dis, fort vigoureux,
Au pauvre peuple dangereux ;

26 Qui luy gastez grain, vin et paille,
Argent, bestail, lard et volaille,
Jusques au pain qu'on va mangeant :
Adieu vous dis faute d'argent.

27 De la guerre chère compagne,
Qui partout Paris l'accompagne;
Si bien qu'en guerre va devant
Faute d'argent le plus souvent.

28 Adieu vous dis, collets d'escaille,
Manches et chemises de maille;
Adieu alte de main en main,
Adieu vous dis jusqu'à demain.

29 Adieu batailles ordonnées;
Adieu trahisons et menées,
De quoy il en est plus d'effaits
Qu'il n'est de plus valeureux faits.

30 Adieu coups d'estoc et de taille,
Adieu le marcher en bataille,
Adieu l'argent tort ou adroit,
Et la fille en chemin estroit.

31 Adieu le suer sous les armes,
Adieu toutes les sortes d'armes;
Adieu les blessez et tuez,
De qui les grands coups sont ruez.

32 Adieu, guerre, va hors de France,
Et nous serons hors de souffrance;
Adieu ceux qui s'en sont fuis
Loing des coups et ont eu du pis,

33 Plus d'honneur, trois fois vingt et quatre,
Que ceux qui s'en sont fait bien battre.
Adieu donc, la guerre et les coups,
Qui n'engendre que lende et poux.

XVI

COMPLAINCTE

DE TRÈS-HAUTE ET EXCELLENTE

DAME ÉLISABETH D'AUSTRICHE,

SUR LA MORT

DE MADAME, FILLE UNIQUE D'ELLE,

ET DE FEU ROY CHARLES.

Sur le chant de la Parque, etc.

1578.

1 La peine fatiguante,
Qui cruelle me nuit,
La douleur desplaisante,
Qui me tient jour et nuit,
Le soucy qui me poinct,
Son semblable n'a point.

2 Le pays d'Allemaigne,
Et tout ce que produit
La féconde campaigne;
Dedans son circuit,
Bref, ce qu'au monde naist,
Me fache et me déplait.

3 Arrière la liesse
Deüe à ceste grandeur,
Bornant ma gentillesse,
D'un immortel honneur;
Arrière le plaisir,
Qu'une roine desir.

4 Puisqu'au lieu de couronne
D'un or très-précieux,
Le malheur m'environne
Et le chef et les yeux,
Et que tousjours l'esmoy
Se pennade autour moy.

5 Approche donc, tristesse,
Approche-toy, ennuy,
Embrasse-moi, foiblesse,
Tout le corps aujourd'hui;
Et toy, ô dueil ! jamais
Ne me délaisse en paix.

6 Je veux en larmes fondre,
Faisant dedans les boys
Écho seule respondre
A ma tremblante voix,
Et les oiseaux en l'air
Eux plaindre et désoler.

7 Ay-je pas raison bonne
D'aimer me lamenter?
Voyant la mort felonne
Me venir despiter,
Ravissant mon enfant
Jadis si triumphant.

8 Ha ! ma fille très-chère,
Hélas ! las ! c'est par toy,
Qu'une rude misère
Me donne telle effroy,
Par toy, ma fille, hélas !
Vuide suis de soulas.

9 Ta vie, de ta mère
Estoit le passe-temps
Tant d'amour singulière
J'aimoy ton jeune temps,
Ta mort, ma fille, ainsi,
Sera la mienne aussi.

10 O Parque filandière!
As tu point de remords,
De pourchasser, meurdrière,
Les enfans à la mort?
Encor un sang royal,
Qui ne te fit onc mal.

11 Laisse-nous au moins vivre
Par nos quatre saisons,
Et nul efforts ne livre
Pendant à nos maisons,
Que tu viens inquiéter
Sans pouvoir résister.

12 Alors que la vieillesse
Nous aura succumbez,
Vien, si tu veux, et blesse
Nos vieux ans recourbez;
De mourir ne nous chaut
Puisque notre temps faut.

13 Mais estant en enfance,
Encor n'ayant atteint
Que l'aage d'innocence
Ne flétris nostre taint,
Par le somme éternel,
De ton dard criminel.

14 O mort impitoyable,
Te suffisoit-il pas
D'avoir mis, exécrable,
Mon époux au trépas,
Sans prendre tout exprés
Ma fille par aprés?

15 Je pensoy, que permettre
Me deust le sort fatal,
De la conduire et mettre
Au dortoir nuptial,
Avec mille flambeaux
Luisans sur ses joyeaux.

16 Mais, ô triste adventure,
Dont j'ay le cœur marri,
Elle a la sépulture
Paravant le marry,
Plustot la mort la tient
Que la nopce ne vient.

17 O ma fille! ô ma mie!
Las! que n'étois-je au lieu
Où tu mourus, Marie,
Pour te dire un adieu,
Pendant que le destin
Abbayoit à ta fin.

18 Que n'ai-je eu ceste grâce,
Ah! ma fille, je meurs,
De faire sur ta face
Mes regrets et clameurs;
Te baisant toutes fois,
Pour la dernière fois.

19 He ! douce géniture,
Je te suy, mes amours.
Je sens jà la mort dure
Qui menace mes jours.
Je n'ay plus vrayment
Que la voix seulement.

20 Mais, dedans la nuit sombre,
Où je suis en langueurs,
J'offre à ta fidèle umbre,
O ma fille ! ces pleurs,
Tesmoings très-suffisans
De tous mes maux cuisans.

XVII

CHANSON

CONTENANT

LES REGRETS DES PRINCESSES ET DAMES DE LA COUR,

SUR LE DÉCÈS DE TRÈS-ILLUSTRE PRINCESSE MADAME,

FILLE UNIQUE DE FEU ROY CHARLES.

Sur le chant :

Dames d'honneur, je vous prie, etc.

1578.

1 Celuy auroit le cœur plus dur que pierre,
Que roc, que fer, que l'éclatant tonnère,
Qui, cognoissant noz amères douleurs,
Avecques nous ne se noiroit en pleurs.

2 Las! ce n'est point un petit mal volage,
Qui nous contraint perdre ainsi le courage,
Mais une mort qui nous trouble si fort,
Que l'on ne peut égaller son effort.

3 L'heur et l'espoir de la France fertile,
Madame, hélas! de feu roy Charles fille,
Tant vertueuse et magnanime aussi
Est hors du monde et nous en grand soucy.

4 Elle n'a plus ceste parole belle,
Ce doux maintien, tant propre à la pucelle,
Ces yeux rians, ceste munde blancheur,
Que le lis porte en sa marbrine fleur.

5 Son corps poli est ors sous la lame,
Tout étendu, privé d'esprit et d'âme,
Sans sentiment dedans un froid cercueil,
Voylà, voylà qui cause notre deuil.

6 Et ce qui plus brave nostre noblesse,
C'est que la mort l'a prins en sa jeunesse,
N'ayant encor démontré clairement
Quelle vertu l'assistoit sagement.

7 Vray est que nous, qui d'un cœur très-fidelle,
Communiquions tous les jours avec elle,
En la servant, voyons à l'œil combien
Sa longue vie eust aporté de bien.

8 Car la grandeur, sur toutes fructueuses,
Qui décoroit son âme généreuse,
En son enfance assez faisait sçavoir
Quel avec l'âge eust esté le devoir.

9 Avant mourir ceste jeune princesse
Sentant l'estoc de sa forte tristesse,
Sa gouvernante appela doucement,
Et l'embrassa très-amoureusement.

10 Puis luy a dit : Hélas! ma bonne mère,
Il faut aller après le Roy mon père ;
En paradis j'ay songé cejourd'hui
Qu'il préparoit ma place auprès de luy.

11 Je n'ai regret à délaisser le monde,
Où je cognoy que tout malheur abonde :
Car plus on vid et plus fait on de maux,
Plus tost on meurt moins a l'on de travaux.

12 M'amie, hélas! ma dure destinée
Ne m'a fait veoir que la sixiesme année
De mes beaux ans ; il faut, il faut mourir,
L'ange je voy lequel me vient quérir.

13 Faites sçavoir à ma mère dolente
Ma triste mort, afin qu'elle lamente
Ce mien destin, et que pleine d'émoy,
Elle pr' Dieu pour mon père et pour moi.

14 Quant est du Roy et de Monsieur, sans doubte,
Je sçay fort bien qu'ils seront, somme toute,
Fort courroucez quand ma mort ils sçauront,
Et de me veoir plus de plaisir n'auront.

15 Adieu vous dy, Dames et Damoiselles
Pleines d'honneur et de gracieux zèles,
Je sens la mort qui me vient approcher,
Branlant son dard pour soudain me toucher.

16 Puis, peu à peu, en perdant la lumière,
A joinctes mains fist à Dieu sa prière;
Et en rendant son âme entre ses mains,
S'envolle au ciel et quitte les humains.

17 Las! en mourant, malgré la mort cruelle,
El' s'est acquise une vie éternelle.
Et nous vivans, mourons cent fois le jour,
De ce qu'elle a quitté ce bas séjour.

18 Hélas! c'estoit notre heureuse espérance,
L'honneur de nous et nostre jouissance,
La gemme riche et le trésor exquis,
Qui nuict et jour estoit de nous requis.

19 Mais quoy? la mort, qui n'espargne personne,
Luy faict avoir l'immortel couronne
(Guerdon des bons) et nous sommes cy bas
En attendant comme elle le trépas.

20 O vous, seigneur plein de magnificence,
Qui assistez au convoy d'excellence
De ceste dame, hélas! plorez, plorez,
Et son tombeau larmoyant honnorez.

21 Et vous, Paris, perle des autres villes,
Vous, bons François, et vous, femmes et filles,
Dessoubs le joug d'un regret très-amer,
Faictes soudain de vos pleurs une mer.

22 Prenez exemple à nous, de qui les armes,
Sont durs sanglots, souspirs, fâcheuses larmes,
Et qui sans fin, Madame regrettant,
Ensemble allons, nostre mort souhaitant.

Fy d'avoir sans sçavoir.

XVIII

CHANSON NOUVELLE

DE RESJOUYSSANCE,

SUR LA DEVISE HÉROÏQUE ET ENTRÉE DE MONSEIGNEUR

A ANGERS,

CHANTÉE EN MUSIQUE A L'ARC TRIUMPHAL
DE DESSUS LE PONT,

le 13 avril 1578.

Sur le chant: Quand ce beau Printemps je voy, etc.

1578.

1 Bien venu, bien venu sois,
Duc François,
Béniste soit ton entrée;
Fay-nous entrer avec toy,
Fils de roy,
La paix de tous désirée.

2 Chacun te voir s'esjouist,
Et jouist
De liesse non pareille,
Et d'obéir, tout l'Anjou,
Souz le joug
De ton vouloir s'appareille.

3 Comme le soleil luisant
Est duisant
A tout ce qui naist au monde,
Et que sa trop grand chaleur
Et ardeur
Desseiche et la terre et l'onde;

4 Tout ainsi dessoubs ta main,
Prince humain,
Vivra ton peuple amiable,
Et saura par ta faveur,
Ta fureur
Estre du tout évitable.

5 Or, nous cognoissons à l'œil
Ton ayeul,
Roy François en toy renaistre,
Amateur fut de vertu,
Si es-tu,
Et bien le nous fais paroistre.

6 Ayant par un sainct édict
Interdict
Jeux de hazard et blasphèmes,
De si près tu l'ensuyvras
Que vivras
Réputé ton ayeul même.

7 Vive, vive donc François
De Valois,
Duc d'Anjou et de Touraine.
Vive le duc tant chéri
De Berry
Et d'Alençon et du Maine.

8 Vy en tous nobles delits,
Fleurs de lis,
Souz de Dieu l'obéyssance;
Vive, vive désormais,
A jamais,
Le plus beau fleuron de France.

XIX

CHANSON

DE LA PRISE DU CHASTEAU-DOUBLE,

AU MOIS DE MARS 1579.

Sur le chant de : Petit Rossignolet saulvage, etc.

1579.

1 Rossignolets des bois saulvages,
Qui chantez si mignardement,
Allez suyvre tous les passages,
Et dictes le bannissement
De celui qui par monts et vaux
Ha faict un million de maux.

2 C'estoit un qu'on nommoit La Prade,
Qui dans Chasteau-Double estoit,
Accompagné d'une brigade,
Mieux logé qu'il ne méritoit.
Car de tous les plaisirs mondains
Ils en avoyent entre leurs mains.

3 D'ailleurs, la place estoit si forte
Que chascun est fort estonné
Comme il s'est rendu de la sorte,
Sans que le canon eut donné
Deux mille coups, encor c'est peu
Pour la forteresse du lieu ;

4 Car de bled, de vin et de farine,
Y en avoit suffisamment,
De l'eau, de chair et poudre fine,
Et de l'avoyne honnestement;
L'occasion de leur malheur
Ce fut faute d'avoir bon cœur.

5 Il y en ha qui veulent dire
La cause qu'il s'est rendu,
C'est pour ce qu'on luy fist escrire,
Pour entendre le désaveu
D'Esdiguières et ses suppôts,
Lesquels luy tournoyent tous le dos.

6 Mais il faut croire le contraire,
Car c'est Jésus-Christ tout puissant
Oyant la plainte populaire,
Aveugla ce loup ravissant
Qui fut enfin abandonné
De ceux qu'à luy s'estoyent donné.

7 Voylà qui peust servir d'exemple
A beaucoup de pauvres soldats,
Qui pour la cause ont mis en branle
Leur vie en mille hazards,
Et au lieu de le secourir,
Taschoyent de le faire mourir.

8 Un tas de chefs de celle cause,
Qu'on ha veu n'avoir pas six blancs;
Il faut qu'asteure dire j'ause,
Parent à million de francs,
Et le pauvre soldat n'aura
Que l'espée tant qu'il vivra.

9 Je leur demande en conscience,
D'où est sorty si grands trésors?
Et s'ils n'ont du peuple de France
Dedans leurs cœurs quelque remords,
D'avoir mis bas et tout à plat
Tous ceux qui sont du tiers estat.

10 Ne cognoissez-vous pas la game,
Et la ruse de tels galans,
Qui vous viennent dire mon âme,
Je viens estre adverty des grands
Que pour bien nous entretenir
Il faut en armes nous tenir?

11 S'ils ne usoyent de tels langages,
Leur marmitte ne bouilliroit,
Ils ne mangeroient de potages
Si gras, car chacun cognoistroit
La finesse et la meschanceté
Que contre nous ont complotté.

12 Mais pour leur conte faire rendre,
Vous qui estes de leur party,
Devez l'un après l'autre prendre
En leur disant : Çà, mon amy,
Partageons un peu ces deniers,
Qu'avez manié à milliers.

13 De soldat pourra alors dire :
La plus petite part je tiens,
Comme tu vois, si tu sçais lire,
Par le vray naturel des chiens,
Car où il y en a de gros
Les petits n'en ont que les os

14 Compagnons, si nous estions sages,
Entre tous nous embrasserions,
Je dis les villes et villages,
Et tretous ensemble boyrions,
Comme voysins et bons amys,
Demeurerions tous bien unis.

15 Celuy qui la chanson a faicte,
Ne vous veut pas dire son nom,
Combien qu'il vous estoit en teste
Avant qu'on tirât le canon,
Il ne souhaite que d'avoir
Moyen faire service au roy.

XX

CHANSON NOUVELLE

DE LA VILLE DE LA MURE,

COMPOSÉE PAR UN SEIGNEUR QUI ESTOIT AU SIÉGE ET PRINSE D'ICELLE.

Et se chante sur le chant de la Ligue.

1579.

1 Rendez-vous, rendez, messieurs de La Mure,
Ne nous faictes plus coucher sur la dure,
Sans estre si endurcis,
Rendez-vous tous aux mercis
De notre prince très doux,
Qui vous pardonnera tous.

2 Pauvres incensez, vous faictes la guerre
A celuy qui tient le frein du tonnère,
Et puis sans foy et sans loy
Vous irritez vostre Roy.
Si vous ne vous avisez,
Vous serez tous massacrez.

3 Desja vous voyez (ô pauvre canaille)
Nos soldats logez sur vostre muraille.
Faytes fuir les corbeaux,
Ils feront de vous morceaux;
Après que serez morts,
Ils se paistront de vos corps,

4 Vos murs, vos rampars et voz forteresses,
Ne nous garderont de faire des bresches,
Et cognoistrez à l'assaut
La valeur de Livaraut;
Sacremor et ses soldats
Forceront tous voz remparts.

5 La noblesse aussi ira de furie,
Pour mieux soustenir nostre infanterie,
Monsieur de Tavanes, prompt,
Sautera dans l'esperon,
Et redoublant son effort,
Mettra voz soldats à mort.

6 Alors vous verrez grands sacrifices,
Puis en descendant aux champs Plutoniques
Vous sentirez le tourment,
Du vautour, du chien gourmand,
Vous sentirez les douleurs
Des infernales fureurs.

7 Aspremont, premier sortez de la ville,
Vous qui commandez, venez à la file,
Lesdiguières vous promet
Morges, Blascon, Gouvernet,
De bientost vous secourir :
Mais nous le ferons mentir.

8 N'ayez plus recours à la citadelle,
Mais vous resolvez de sortir d'icelle.
Dix huit doubles canons
Vous battront vos esperons,
Et de quatre cents pionniers
Nous ferons de baux terriers.

9 N'esperez jamais que l'hiver nous chasse;
Nous sommes armez contre la glace,
Nous avons de bons manteaux
Qui s'opposeront aux eaux :
La mort plustot vous viendra,
Que l'hivert ne nous prendra.

10 Car le Dieu du ciel qui nous donne force
Mettra dans noz cœurs une vive amorce.
Il nous encouragera,
Et de vous nous gardera,
Et par nos glaives tranchans
Il vaincra tous les meschants.

11 Sus donc, ô soldats, ne craignez la peine.
N'abandonnez pas nostre duc du Maine,
Suivez toujours valeureux
Mandelot le généreux,
Qui serviteur de son roy,
Combat pour la sainte foy.

12 Montrez-vous François remplis d'hardiesse,
Prenez vos harnois et fendez la presse.
Terrassons tous ces mutins
Qui sont chargés de butins
Du paysan villager,
Qui sont allé forrager.

13 Teignons dans leur sang nos armes tranchantes
Et coupons le fil de vies meschantes
Dont ils ont le corps remplis,
Et chassons tous leurs esprits
Dans les enfers ténébreux,
Dont l'huys est ouvert pour eux.

14 Et puis nous serons nobles par les armes :
Prisez d'un chacun, carressez des dames,
Un chacun nous bénira,
Et nous bénissant dira :
Voilà ce fier bataillant
Qui s'est montré fort vaillant.

XXI

LES VAILLANTISES

ET CHEVALEUREUX FAICTS D'ARMES

QUE FAIT MONSIEUR LE DUC AU PAYS DE FLANDRES.

Sur le chant de Sommière.

1582.

1 Noble François, prince illustre de France,
Vaillant guerrier sur tous, ton excellence
Nous promet, jà par tes faicts valeureux,
Que tu seras un jour un duc heureux.
Tu as le cœur rempli de hardiesse,
Pour désormais faire mainte proesse.

2 Ce noble duc, Flamans jà le redoutent,
N'y a celuy qui n'en soit en grand doute,
L'un à l'autre, disans comme paoureux :
Voicy un duc puissant et valeureux,
Délibérons sagement notre affaire
Ou par son camp nous fera tous déffaire.

3 Depuis qu'il a mis le pied sur nos terres,
Il nous a fait une cruelle guerre,
Tant par surprises, escarmouches et assaut,
Il a conquis maints canons et chasteaux,
En nous montrant que c'est luy qui veust estre
Le successeur de ses vaillans ancestres.

4 Par tous cantons où passe sa personne,
De veoir son camp un chasqu'un s'en estonne,
Et les Flamans disent en leur jargon :
Ne pensons pas contre luy tenir bon;
Il vaudrait mieux nous rendre d'allégresse
Que par ses gens nous faire mettre en pièce.

5 Monsieur le duc, pour ta première entrée,
Ta majesté est desja redoutée,
Comme un César ou un Sanson le fort,
On n'y verra nul qui te fasse effort.
Brave Vallois, vive ta noble race,
Du roy François tu en suis bien la trace.

6 Tu monstres bien, brave Duc d'excellence,
Qu'un fort pillier tu seras pour la France,
Quand je te voy desjà si fièrement
Flamans braver à ton commencement.
Si rudement que semblez sur leur terre
Toy et ton camp un foudroyant tonnerre.

7 Car où ce Duc de royale lignée
A de ses gens quelques petites campées,
Vous le verriez incontinent venir
A son vouloir, pour tost luy obéir,
Si concluray les voyant ainsi rendre
Qu'en bref sera le vray comte de Frandre.

8 Par tous les lieux, ou soit bourgade ou ville,
Où les Flamans tiennent par force ville,
Et en pensant contre luy faire effort,
Dieu luy permet d'estre encores plus fort
Et tellement leur montre sa puissance :
Que maugré eux rendent obéissance.

9 Braves soldats, toute la fleur de France,
Monstrez qu'avez un cœur plein de vaillance,
En poursuivant ce qu'avez commencé,
Chaqu'un de vous sera récompensé :
Car vous avez un chef très-charitable;
Il est benin, vaillant et amiable.

10 Pour ce bon duc, prions le roy de gloire,
Sur l'ennemi luy donner la victoire,
Et un bonheur à ses braves soldats,
Qui de bon cœur suivent ses estendars.
A leur retour louez leur prouesse,
Et à chacun une bonne mastresse.

XXII

CHANSON NOUVELLE

D'ANVERS.

Sur le chant : La Parque si terrible, etc.

1583.

1 Si j'avois la faconde
De sçavoir raconter,
Et dire à tout le monde
La grand nécessité
Qui est en ceste fois
Sur nous pauvres François. (*bis*)

2 Il y a en ceste armée
Tant de braves soldats
Qu'endurent et patissent
Pour Messieurs des Estats,
Ne n'oseront chanter
Leur grand nécessité. (*bis*)

3 L'un veut vendre ses chausses
Et l'autre son pourpoint,
L'autre son arquebouze,
Pour un morceau de pain;
Vont chez le vivandier
Et s'en vont sans payer. (*bis*)

4 Le vivandier se fâche
A monsieur de Beaupuy,
Luy demandant justice
Au prevost et à luy :
Torment, tu cognois bien
Que les soldats n'ont rien. (*bis*)

5 Du temps que nostre prince
Estoit dedans Anvers,
Nous faisions bonne chère
Dedans les cabarets;
Nous avions des moyens,
Mais nous n'avons plus rien. (*bis*)

6 Nous avions de la bière;
De fromage et de pain,
Nous faisions bonne chère
. . . .
. . . .
. . . . (*bis*)

7 La chance est bien tournée,
Le temps est bien changé ;
Nous n'avons plus de bière
Ne de pain à manger.
Mon Dieu le grand tourment
Quand on a point d'argent. (*bis*)

8 Depuis que nostre maître
S'est de nous exempté,
Nous n'avons que misère
En grand calamité.
Bien heureux est celuy
Qui est auprès de luy. (*bis*)

9 Vous faictes ici guerre
Pour des gens inconstans
Qui sont autant amiables
Comme la pluye au vent;
Le petit veut avoir
Sur le grand le pouvoir. (*bis*)

10 Monsieur le mareschal
Lieutenant général,
Ne faictes plus la guerre
Pour ses gens inconstants ;
Amenez nos souldats,
Car nous mourons de faim. (*bis*)

11 Monsieur de La Val
Il y est esveillé,
Qu'avez toute puissance
Sur tous les chevaliers,
Pouvez-vous bien souffrir
Nous voir ainsi languir. (*bis*)

12 Monsieur de La Moverie,
La gard de Glaveson,
Priez tous, je vous prie,
Monseigneur le baron
Qu'il ne permette point
Que nous souffrions de faim. (*bis*)

13 Mais si jamais peux être
En France, en ma maison,
Ne feray jamais guerre
Pour ce villain Cryon :
Combattray pour mon roy,
Pour Monsieur et sa loy. (*bis*)

14 Prions tous, je vous prie,
Le Seigneur tout-puissant,
Qu'il nous donne la grace
De sortir de Brabant;
Et nous donne la paix,
Qui dure à tous jamais. (*bis*)

15 Qui a fait la chansonnette,
C'est un brave soldat
Estant en sentinelle
Près de Bergues sur Jon,
Qui n'en souffroit la faim
Et n'avoit point de pain. (*bis*)

XXIII

CHANSON

SUR LE SIÉGE DE SARLAT,

en novembre 1587,

ATTAQUÉ PAR LE VICOMTE DE TURENNE,

ET DÉFENDU PAR LE BARON DE SALLIGNAC.

1587.

Turaine, tu n'entreras,
Mais plustot tu creveras.

1 Turaine pensant ranger
Sous ce de Périgord Lisle,
Voulut la gentille ville
Sarlat ces jours assieger.

Turaine, etc.

2 Couant et lui et toy, Beynac,
Et le bravache Borsoles
Et milles personnes folles
Soubs l'aveugle Saligniac,

Turaine, etc.

3 Salignac dedans Sarlat,
Endepté jusqu'aux oreilles,
Faisoit accroire à merveilles,
A tous par son caquet fat.

Turaine, etc.

4 Monseigneur, ils sont à vous,
Disoit-il, ce sont canaille,
Car ceste foible muraille
Ne soutiendra pas dix coups.

Turaine, etc.

5 Nous irons tous assiéger
A notre tour ton village,
Toy qui pensoit du pillage
De Sarlat, Sarlat payer.

Turaine, etc.

6 Nous envoirons au sabat
L'ideuse et vieille sourcière,
Qui d'une colère fière
T'envoya contre Sarlat.

Turaine, etc.

7 Turaine et ses compagnons
Cuident mêtre tout en poudre,
En un moment, par la foudre
De leurs six ou sept canons.

Turaine, etc.

8 Par l'espace de vingt jours
Tu n'as rien gagné que peine
De ta gloire trop hautène,
Rien n'ont pu les subtils tours.

Turaîne, etc.

9 Turaine fort dépité
Jure Dieu, cent fois blasfesme,
Prins d'une colère extrême
Déteste notre cité.

Turaine, etc.

10 Maudit, dit-il, soit l'auteur
Du siége tant inutile,
Et qui d'assieger la ville
Fut le premier inventeur.

Turaine, etc.

11 Tu as par punition
De cette gloire hautène
Afamé ta brave armée
Et perdu ta munition.

Turaine, etc.

12 Nous mangeons les gras chappons,
Les poulles tendres et moles;
Et les soldats les virolles,
Les porcs et les ognons.

Turaine, etc.

13 Que ne viens-tu à l'assaut
Avec tes six cents gendarmes?
Refroidies sont tes armes,
Turaine, le cœur te faut.

Turaine, etc.

14 Les tiens te font donc horreur
Qui dans nos fossez font garde.
Ton œil de loin le regarde,
Ton cœur est gelé de peur.

Turaine, etc.

15 Turaine, compte tes gens
Qui vinrent pour faire guerre,
Engressée est notre terre
Pour le moins de quatre cens.

Turaine, etc.

16 *Limeil* jura son cousin
Que par sa ruse subtile
Il entreroit dans la ville,
Mais il n'a été prou fin.

Turaine, etc.

17 . . . . Il faut
Que je fasse l'assemblée
Des chefs, puis d'une voulée
Vous ferez donner l'assault.

Turaine, etc.

18 Mais, Fénélon connoissant
Ceste trahison felonne,
La breche point n'abandonne,
Repoussant le fort puissant.

Turaine, etc.

19 Fénélon, par sa vertu,
A des tonnantes bombardes,
Des picques, des halebardes,
Le fort pouvoir abatu.

Turaine, etc.

20 Fénélon et La Forets,
Par leur valiance animée,
Ont à l'Huguenaud armée,
Or le mur donné l'arets.

Turaine; etc.

21 Tant que Fénélon sera
Et La Forets aura dame,
Venir l'huguenaud infame
Contre Sarlat n'osera.

Turaine, etc.

22 Mais pour en faire la fin,
Turaine airois ton courage
En novembre, ce doumage
T'est causé par un destin.

Turaine, etc.

23 Tu receus sur ton beau front,
Devant Belvès l'autre année,
Par semblable destinée,
S'il t'en souvient, même afront.

XXIV

CHANSON NOUVELLE

DE LA VICTOIRE OBTENUE PAR MONSEIGNEUR LE DUC DE GUYSE

A L'ENCONTRE DES RÉISTRES AVEC LE NOMBRE DES MORTS.

Sur le chant : **Las! que dict-on en France.**

1587.

1 Las ! que dict on en France
Du camp de l'ennemy,
Qui par outrecuidance
Nous pensoit faire ennuy !
Mais le bon Dieu de gloire
Donnera la victoire
Au noble roy chrestien,
Lequel a prins les armes
Et s'est mis en campagne
Contre les Calviniens.

2 Le noble roy Henry,
Lui estant adverty
Que les Reistres rebelles
Ne prenoient son party,
Mandit monsieur de Guyse
Qu'il vint sans nule faintize
Au secours vistement,
Se mettant sur les aisles
De tous les infidèles
Et maudicts Allemans.

3 Le bon duc de Lorraine,
Noble prince chrestien,
Mandit monsieur du Mayne,
Lequel print son chemin
Avec le duc d'Aumalle,
Qui a chargé leur malle
De terrible façon;
Puis le bon duc du Mayne,
Qui chargit la cuysine
Au sieur de Chastillon.

4 Quand ces Réistres infidelles
Se virent avancez,
Se voyant sur les aisles
De nos gens bien armez,
Monsieur le duc de Guyse
Il promet sans faintize
Y demeurer plustost
Comme prince doit faire,
Ayant tousjours memoire
A nostre Dieu très hault.

5 Sitost qu'ils furent en France,
On les vint à charger
A grands coups de noz lances,
Dont cuydèrent enrager.
A monseigneur de Guyse
Voulurent sans faintize
Le jour parlementer,
Et luy savoir à dire
Qu'ils vouloient sans mot dire
Tretous leur en aller.

6 Alors monsieur de Guyse,
Hardi comme un César,
Fit l'ennemy poursuivre
Tant d'amont que d'aval,
Lequel fist grant deffaicte,
Sans aucune retraicte,
Auprès de Montargis;
Seize cents mis par terre
En faict de bonne guerre
De ces Reistres maudits.

7 Les braves gentils-hommes,
Capitaines et soldats,
D'une grace fort bonne
Marchant de toutes parts,
Avec le duc de Guyse
Qui vint sans nule faintize
Pour charger l'ennemy,
Et leur livrer bataille
A tout ceste canaille
Qui viennent en ce pays.

8 Le jour vingt deuxiesme
De novembre dernier,
Le duc, chose certaine,
Les envoie attaquer
Par monseigneur de Vince;
Afin qu'il les atteinse,
Lequel fit son devoir,
Mettant des embuscades,
Lesquels firent bravades,
Taschant à les avoir.

9 Alors monsieur de Vincé
N'avoit que cens chevaux,
Leur disant qui se tinsent
Auprès du pont d'Auneau.
Dont sortirent sans honte
Lieutenant et deux comptes
Les vint à poursuivir;
Mais monsieur de La Chastre
Ayant l'heur de combattre,
Neuf vingts ils ont occis.

10 Lors monseigneur de Guyse
Ne fut pas endormy,
Et sans longue devise
Poursuivre l'ennemy.
Et pour bonne enseigne
Veille saincte Catherine,
Vint en la tour d'Auneau,
Et va de grand furie
Avec l'infanterie
Et monsieur de Sainct-Paul.

11 Quand monsieur de Sainct-Paul
Vint à donner dedans,
Par le pont du chasteau
Où entrèrent nos gens,
Il sortit sept Cornettes
Dont cinq furent deffaictes,
Trois cents de prisonniers.
Leur chef fut mis par terre,
En faict d'homme de guerre
Deux mille cinq cens tuez.

12 Ces Reistres infidelles,
Chargez d'apointement,
Lors se delibérèrent
De fuyr vistement;
Se mestant tous en route,
Ne pouvant en leur troupe
Avoir pain à manger;
Puisqu'ils sont en la France,
Leur faut fendre la pance
Et les faire crever.

13 Huguenots pleins de rage,
Vous estes bien faschez,
Plus n'avez de courage;
Vos Reistres sont cassez.
Ils voudroient d'assurance
Estre hors de la France
Ou en pays lointain;
Ou bien à La Rochelle,
Avec les infidelles
Disciples de Calvin.

14 Ils pensoient bien nous mestre
En tribulation;
Mais Jesus nostre maistre
A eu compassion
De l'armée catholique.
Celle des Reistres unique
A faict son testament;
Dont le pays de Beauce
Leur a servi de fosse,
Jamais n'y en eut tant.

15 Par toutes les églises
Te Deum fut chanté,
Pour monseigneur de Guise,
Prince bien redouté.
Pour l'heureuse victoire
Obtinse dont mémoire
Sera à tout jamais,
Dont la loy ancienne
Et l'église chrestienne
Vivra mieux desormais.

XXV

CHANSON NOUVELLE

SUR LE TESTAMENT DES RÉISTRES ET HÉRÉTIQUES, LA OU ILS ONT ESTÉ RESTRAPPEZ EN LA BEAUCE.

Sur le chant : N'est-elle pas jolie m'amie.

1587.

1 Sus, sus, chantons tous catholiques
En despit de tous hérétiques,
Qui nous pensoyent endommager.
Mais ilz ont cuidé enrager,
Ces gueux et hypocrites;
Huguenotz, voilà le testament
Des Reistres et Hérétiques.

2 Ils estoyent accouruz en France
Afin de remplir leur pance,
En leur pensant bien remplumer;
Mais on les a tous desplumé,
Ces Reistres et hérétiques.
Voila la fin et testament
De tous les maudicts Reistres.

3 Ilz ont laissé à La Rochelle
Une potance et une échelle
Pour les pendre et estrangler,
Afin qu'il ne puisse prescher
La loy des Calvinistes.
Voila la fin et testament
De tous les maudicts Reistres.

4 Ils ont laissé dedans Geneve
Un fouet pour bien estriller Beze
Et tous les autres predicans;
Ils leur ont donné des lians
Pour les pendre à la Reistre.
Voyla la fin et testament
De tous les maudictz Reistres.

5 Ils ont laissé, je vous afie,
A ceux de Sainct-Jean une sie
Pour les fendre par la moitié,
Comme appostatz, moine renié,
Qui n'ont quitté leurs pratiques.
Huguenois, voyla le testament
Des Reistres et hérétiques.

6 A ceux de Mont-Auban il donne
Quatre chariots et une tonne;

C'est pour les trainer dedans l'eau
Comme ministres et huguenots,
Vrais gueux et hypocrites.
Voyla la fin et testament
De tous les calvinistes.

7 Ilz ont laissé à tous les Reistres
Du bois pour chauffer leurs fesses,
Les donne tous à Lucifer,
Qui est le premier prince d'enfer,
Chef des diaboliques.
Huguenots, voyla le testament
Des Reistres et des hérétiques.

8 Ils ont donné à l'Angleterre
Cinq ou six navires de pierre,
Afin de tous les assommer
Sans qu'il en puisse relever
Pas un de ces belistres.
Voyla la fin et testament
De tous les maudicts Reistres.

9 Il faut prier Dieu sans nul doute
De ce qu'ils se sont mis en route,
Dont ils ne sçavent où aller,
Le diable les puisse emporter!
Eux et toute leur conduite.
Voyla la fin et testament
De tous les maudicts Reistres.

10 Huguenots, vous voyla bien tristes
D'avoir ainsi perdu vos Reistres,
Lesquels estoient vostre secours;
Mais vous n'avez plus de recours,
Vous estes bien belistres,

Voyla la fin et testament
De tous les maudicts Reistres.

11 Ils sont noirs comme petit diable,
C'est une chose véritable.
Ils ressemblent à des corbeaux,
Que maudicts soient les huguenots
Et pervers hérétiques!
Huguenots, voyla le testament
Des Reistres et hérétiques.

12 Jamais ne reviendront en France
Pour remplir leur grosse pance.
Ils pensoient avoir de l'argent;
On les a frottés seulement
Dans le pays de Beauce,
Qui les à ce coup servy
A leur faire des fosses.
Voyla la fin du testament
De tous les Calvinistes.

13 Celuy qui fit la chansonnette,
C'est un soldat homme honneste,
Lequel est toujours serviteur
Au bon duc de bon cœur,
N'aymant les hérétiques.
Voyla la fin et testament
De tous les maudicts Reistres.

XXVI

CHANSON NOUVELLE

ET CIMETIÈRE DES REYSTRES.

Sur le chant :

J'aime ma mie côme mon cœur.

1587.

1 Adieu, les Reistres, adieu,
Retirez-vous en autre lieu ;
Laissez notre pays de France :
Allez au pays Navarrois
Reformer le peuple et les loix,
Car vous étes gens de science.

2 Vous pensiez dans voz chariots
De France emporter les trésors
Pour vivre désormais à l'aize ;
Mais vous n'avez eu que des coups,
De la pluye, du vent et des poux,
Dont vous n'estes pas à votre aise.

3 Qui plus est, vous avez trouvé
En France forme à votre pied ;
Las ! c'est ce bon seigneur de Guyse,
Vray déffenseur de nostre loy,
Serviteur de Dieu et du roy,
Et pillier de toute l'église.

4 Hélas! pauvres Reistres abusez,
Vous avez bien esté trompez.
Croyans aux propos de mensonge
De ceux qui vous ont faict venir
En France pour vous enrichir ;
Mais vous n'y aurez que la honte.

5 Adieu tentes et pavillons,
Adieu cuysiniers et fripons,
Adieu tambours et trompettes,
Adieu Reistres et Allemans,
Retournez à soleil levant
Refaire faire voz cornettes.

6 Vous avez mangé notre blé,
Mais il vous a bien cher cousté ;
Car il vous a cousté la vie.
Vous avez pillé nos maisons,
Mangé nos poulles et chappons,
De vous voir n'avons plus d'envie.

7 Ceux qui vous ont esté quérir
Vous promettoient qu'au départir
Auriez ville pour retraite ;
En Lorraine pour hyverner
Pour mieux la France conquester,
Mais leur promesse n'ont pas faictes.

8 Ils vous promettoient payement,
Pour quatre mois en bel argent,
Et de la France le pillage.
Mais au lieu d'y avoir gaigné,
Tout le vostre y est demeuré :
Chariots, chevaux et bagages.

9 Adieu le baron de D'Aunay,
Qui avoit le reste amené
Afin de nous faire la guerre;
Vostre salaire avez receuz,
Car vous êtes morts, abatus,
Gisant à l'envers sur la terre.

10 Adieu cornettes et fanons,
Corselets noirs et morrions,
Chariots, chevaux et bagages;
Adieu Lansquenettes troussez,
Adieu gouges de camp rusez
Qui chargez tous nostre ménage.

11 Or adieu tous les régiments
Des Reistres noirs et Allemans;
Fuyez soudain en Allemagne,
Souvienne vous une autre fois
Que pour avoir veu les François
Vos corps en portent les enseignes.

12 Quand reviendrez en ce pays,
Si vous voulez être ensevelis,
Apportez draps ou toile blanche;
Car les François preux et hardis
Vous apprendront en ce pays,
Vous ne reviendrez plus en France.

13 Les mazières et les ruisseaux
Où gisent vos corps à monceaux
En porteront bon tesmoignage.
Les champs d'Auneau, près de Dourdan,
Où sont morts trois mille Allemans,
Sont plaines de telle canaille.

14 Or adieu les Reistres maros,
Vous avez perdu vos suppots
Et tous voz cantons d'Allemagne,
Vous pensiez bien vous relever
Et toute la France troubler,
Mais ils sont morts à la campagne.

15 Si vous voulez gaigner le jeu.
Aller vous faut en autre lieu,
Et ramener nouvelles forces.
Ce bon duc vous est attendant
Avec son coutelas tranchant,
Pour vous mettre ainsi qu'eux au coffre.

16 Or, si vous estes pleines d'ahen,
Allez pleurer vos riz d'enten
Et chercher une autre province.
France ne vous soustiendra plus,
Car elle cognoit vostre abus;
Aller vous faut à tous les diables.

XXVII

CHANSON NOUVELLE

SUR LA DEFFAICTE DES RÉISTRES.

Sur le chant de

La victoire obtenue par les Espagnols.

1587.

1 Ce joly moys de may,
Le premier jour d'esté,
Les princes catholiques
Commence à assembler
Leurs forces qui estoient
Plus de quinze mill' hommes;
Prions Jésus-Christ
Que victoire il leur donne.

2 Quant nous vindrent aprocher
Près le pont Sainct-Vincent,
Pensant donner bataille
Contre ces Alemans.
Mais ayant apperceu
Qu'ils estoyent si grand nombre,
Tant Reistres que François,
Bien cinquante mille hommes,

3 Monsieur de Guyse, alors,
De près les poursuyvoit,
Avec son armée,
Qui envie avoit

De leur monstrer bientost
Leur grande outrecuydance
De venir ruiner
Nostre pays de France.

4 Estant à Vilmory,
Eusmes advertissement
Qu'ils estoient en grand nombre,
De Reistres là-dedans,
Lorsque pensoient souper.
Pour leur entrée de table,
On les a saluez
A coup d'arquebuzade.

5 Ne se doutant du faict,
Commencent à se sauver,
Les uns sur leurs chevaux,
Et les autres à pied.
Le duc du Mayne estant
A l'entour du village
De ces Reistres meschans,
En fit un grand carnage.

6 Nostre roy très-chrestien,
Sage et bien advisé,
Avecq' sa noblesse,
A tousjours empesché
Les forces qui venoyent
Pour le roy de Navarre
Qu'ils ne passassent point
La rivière de Loyre.

7 Eux estant à Auneau
Furent bien ébays,
Que veirent tant d'enseignes

De ces François venir
Et qu'ils eurent appereeu
Nostre armée en bel ordre,
Ils s'en sont enfuis
S'épouvantant l'un l'autre.

8 Sainct Pol fut envoyé
Et eut commandement,
Approchant de la ville
Il a dit à ses gens :
Allons, soldats, allons,
Par-dessus la muraille
Allons tuer le guet
Qui nous porte dommage.

9 Quant le guet entendit
Les soldats approcher,
Tuans et decoupans
Ceux qui pouvoyent trouver,
Les autres sont fuys
Pour prendre leur armure,
Nous les ont poursuyvis
A grans coups d'arquebuze.

10 Capitaine Saint-Pol
S'écrie à ses soldats,
Sortant de l'embuscade
Tenant leurs coutelas :
Tuez, soldats, tuez,
C'est à vous le pillage,
Ny mettez point le feu
Ce seroit grand dommage.

11 Les soldats animez
Plus fort que des lyons

Ont commencé la charge
De maisons en maisons.
Les Reistres ne pouvant
S'assembler pour combattre,
Les soldats les tuoyent
Estant encore à table.

12 Lors entr'eux fut conclud
Et soudain arresté
Que leur artillerie
Il falloit enterré
Et bientost se sauver,
Ceux qui en avions envie,
Sinon qu'on leur feroit
A tous perdre la vie.

13 Les princes advisez
Ayant bien apperceu
Qu'ils n'estoient que canaille
Et bien peu résoluz :
Le bon Dieu a voulu
Monstrer la grand folie
De ces pauvres abusez
Ennemis de l'Église.

14 Nous prierons Jésus-Christ
Qui nous soit défenseur,
Faisant la grace au roy
Nostre bon gouverneur,
Qui puisse mettre à fin
Bientost toute hérésie,
Et qu'on voye florir
Tousjours la saincte Église.

XXVIII

CHANSON NOUVELLE

DE DEUX COMPAGNONS RÉISTRES

QUI ESTOYENT VENUS EN FRANCE

EN ESPÉRANCE D'Y BIEN PILLER.

Sur le chant :

Allongez la moy, ma mère, ma ceincture.

1587.

1 Dictes-moy, compagnon Lance,
Dictes-moy, où allez-vous :
— Ma foy, nous allons en France,
Nous serons riches tretous.
Nous sommes bien trente-trois mille Reistres,
Pour les François faire tretous bélistres.

2 — Mais, compagnon, je vous prie,
Craignez-vous point ce monsieur,
Car il charge de furie
Et nous ha à contre cœur?
Si une fois il vous enferme en France,
Il vous fera à tous payer la chance.

3 — Compagnon, je vous asseure
Que joindrons les Navarrois :
Quand j'aurons passé la Meuze ;
Nous ferons de ces François
Nostre vouloir ; nous pillerons leur terre
Et leur ferons jour et nuict forte guerre.

4 — Compagnon, donnez-vous garde,
Si vous allez à Paris;
Ils se tiennent sur leurs gardes,
Cent mille hommes fort hardis.
— Quoi! que dis-tu? nous aurons leur finance
Pour nous braver à tout jamais en France.

5 Nous aurons leurs belles bagues,
Leurs chesnes et leurs thrésors,
Nous emplirons nos malles,
Nos bahus et chariots,
Si qu'à jamais nous n'aurons plus que faire
De travailler, nous vivrons à notre aise.

6 — Ha! vous comptez sans vostre hoste!
Il faudra compter deux fois,
Si une fois il vous chocque;
Ainsi, comme je le crois,
On vous fera à tous perdre la vie,
C'est le destin de monseigneur de Guyse.

7 — Compagnon, maudit soit l'heure
Qu'à la France j'ai esté!
Jamais n'y feray demeure,
Il m'y a trop ennuyé;
D'y retourner j'en ai perdu l'envie,
Mes compagnons y ont perdu la vie.

8 — Compagnon, dy-moy où fut-ce
Que vous fustes attaquez?
— Aussitost que passez fûmes,
Ces Françoys-là tout exprès
Nous attendoyent pour nous donner la charge
En nous faisant tousjours mainte bravade.

9 — Entrastes-vous en la France
Jusques bien près de Paris?
— Ouy, pour nous mauvaise chance;
Car là nous fûmes assaillis,
Dedans Auneau, par monseigneur de Guyse,
Qui nous bouta en pourpoint sans chemise.

10 — Ha! compagnon, quelle parole!
Et où sont vos chariots?
— Ma foy, tout y est frelore,
Mesmes tous nos gens sont morts.
Heureux celuy qui couroit le plus vite,
Évitant mort par une heureuse fuite.

11 — Ha! compagnon, quelles nouvelles!
Y retournerez-vous plus!
Nos gens sont-ils pesle-mesle
Comme vous dictes abbattus?
— Ha! compagnon, je n'y ai plus d'envie
Car j'ay failly à y perdre la vie.

12 Nous estant sortis de France,
Ce fut la plus grand pitié.
Les paysans à puissance,
Dedans la Franche-Comté,
Nous ont deffaicts et par grande furie
Au demeurant ont faict perdre la vie.

13 — Ha! compagnon, vous me faictes
A ce coup bien ébahi.
Mais dictes-moy, nos cornettes
Sont-ils toutes à Paris?
— Ouy, compagnon, en signe de victoire
A tout jamais il en sera mémoire.

14 — Or, dictes-moy, je vous prie,
Retournez-vous au pays?
— Ma foy, je ai grande envie
Pour compter à noz amis
De tous nos gens la piteuse défaicte.
Adieu, vous die, je vais faire retraicte.

XXIX

CHANSON

ET ACTIONS DE GRACES POUR LES MIRACULEUSES VICTOIRES

OBTENUES CONTRE LES HUGUENOTS, RÉISTRES, ALLEMANS ET SUISSES.

Sur le chant : Laisses la verde couleur.

1587.

1 Seigneur Dieu, nous te louons,
Et chacun de nous confesse,
Que par toutes nations
Tu seigneuries sans cesse.

2 Tu es le Père éternel,
Qu'adore toute la terre,
Et te doit dresser autel
Tout paré d'or et de lyerre.

3 A toy tous les anges saints,
Tous les cieux et les puissances,
Chérubins et séraphins,
Incorporelles substances,

4 Proclament à haute voix,
Incessable et continuē,
Saint, saint, sainct, cent mille fois,
Dont la vertu est cogneue.

5 Cogneues tes vertus sont,
O Seigneur Dieu ! es batailles,
Les histoires foy en font,
Et Philistins que tu tailles.

6 Les Huguenots Alemans,
Les Réistres et Suysses,
Qui estoient Luthériens,
En vont ainsi qu'écrevice.

7 Tu les as épouventez
Et chassez hors de la France,
Dont nous sommes exemptez
Par toy de mainte souffrance.

8 Noz harnois, noz morions,
Ne nous ont donné victoire,
Mais tes bénédictions
Et assistance notoire.

9 Car les foibles tu rends fort
Et les forts tu rends débiles,
Et contre tous les efforts
Des malins nous fais agilles.

10 Les cieux et terre sont plains
Des majestés de ta gloire,
Les astres et les humains,
En laissent partout mémoire.

11 Des apostres glorieux,
Le cœur et la mélodie,
L'exalte sur tous les cieux,
O vray principe de vie !

12 Des prophètes quand et quand,
Te loue un nombre honorable,
Et des saints martyrs le rang,
Triomphant et admirable.

13 Par le monde universel
Te confesse sainte église,
Père immense et immortel,
De majesté infinie.

14 Et ton adorable fils,
Co-éternel et unique,
Par lequel de rien tu feis,
Tout est nature angélique.

15 O que ton esprit saint est
Consolatif et amiable,
Et d'illuminer tout prest
L'homme en ténèbres palpable.

16 Tu es, ô seigneur Jésus !
Le roy de gloire éternelle ;
Et nul ne sera confus,
Qui te portera bon zèle.

17 Mais tous confonduz seront,
Huguenots et Calvinistes,
Et à néant deviendront
Leurs entreprinses maudites.

18 Seigneur Jésus-Christ, vray Dieu,
Tu n'eus horreur de la Vierge.
Au sacré ventre avoit lieu
Pour estre de toy concierge.

19 Et après avoir vaincu
L'aiguillon de mort sanglante,
As ouvert par ta vertu
Les cieux à l'âme croyante.

20 Tu es à la dextre assis
De Dieu tout-puissant ton père,
Près laquelle tu as mis
En âme et en corps ta mère.

21 En gloire y est à tousjours,
Et de là juger le monde,
Viendras au dernier des jours,
Lorsqu'iniquité abonde.

22 Parquoy nous te supplions,
Donne secours favorable
De tes serfs au milion
Par ton sang ostez au diable.

23 Et nous fais estre enrollez
Avec tes saincts en ta gloire
Que ne soyons dévalez
D'enfer à l'abîme noire.

24 Seigneur, sauve, aussi bénis
Ton peuple et ton héritage
Et à jamais les régis
Et extolle d'aage en aage.

25 Tous les jours te bénissons
Donnans à ton nom louange,
De siècle en siècle et chantons
Ta bonté qui ne se change.

26 Seigneur, te plaise aujourd'hui,
Nous garder te faire faute,
Sois nous bouclier et appuy
Contre tentation caute.

27 O Seigneur ! ayes pitié
De nous et miséricorde
Et que ta grande bonté
Ores sur nous se desborde.

28 Ta clémence dessus nous
Gracieuse soit monstrée,
Comme nous avons espéré tous
Te priant jour et nuictée.

29 Seigneur, en toy j'espéreray
Tu as été mon attente,
Dont honteux onc ne seray
Devant tout âme vivante.

30 Or grâces nous te rendons
Pour tous tes grands bénéfices,
Te priant nous faire dons
De t'offrir dignes services.

31 Dieu doint bonne vie au roy
Et à sa gendarmerie,
Qui ont mis en désarroy
Toute la force ennemie.

XXX

CHANSON NOUVELLE

DE LA RENCONTRE DERNIÈRE DÉFAICTE DES RÉISTRES
PAR MONSEIGNEUR LE DUC DE GUYSE.

Sur le chant : Pauvre Verdun, etc.

1587.

1 O puissant duc de Guise,
O excellent floron,
L'honneur et gloire acquise
De ta noble maison
Redouble tous les jours,
Car par ta vaillantise
Ton bras tu fais sentir
Aux haineux de l'église.

2 Comme duc magnanime,
Ainsi que tes ayeux,
Tu clos de gloire insigne
Tes œuvres en tous lieux ;
Tu n'épargnes ton corps
Pour faire au Roy service.
Chacun en est recors
Qui suit ton exercice.

3 La noblesse de France
T'ayme de tout son cœur;
Pour ta grande vaillance
Chacun te fait honneur.

Les grands et les petits,
Tout chacun te révère,
Et ont intention
De suivre ta banière.

4 Quand tu as sceu qu'en France
Venoyent les Allemands,
Et qu'à grande puissance
Reistres entroient dedans,
Tu t'es mis sur les rangs
Pour leur couper passage,
Employant tous les moyens
Pour leur livrer bataille.

5 Sachant que leurs cornettes,
Près d'Auneau de renom,
Pensoyent faire retraite
Logez à l'abbandon,
Ce prince valeureux
Leur fit rompre leur chance
Et la dévotion
De revenir en France.

6 Il despêcha à l'heure
Deux mille hommes vaillans
Pour aller sans demeure
Trouver ces Allemands,
Qui ont donné dedans,
Faisant telle deffaicte
Qu'on deffeit à l'instant
Bien vingt-cinq cornettes.

7 Chariots et bagages,
Jumens et bons chevaux,
Furent en proie et pillage
Aux bons soldats joyaux,

Qui d'un cœur valleureux
Combattirent ces Reistres,
Qui venoient courageux
Entrer dans noz limites.

8 Leurs cornettes par pièce
Furent jettez à bas
Tant qu'il ne resta pièce
De ces Reistres couarts.
Bien heureux se tenoient
Ceux qui par la fuitte
Pensoient éviter la mort
En gaignant la gueritte.

9 Ils accouroient en France,
Pensant leur remplumer
Et nous mettre en outrance
Comme le temps passé.
Dieu les engardera,
Car le rey et les princes
Les feront retirer
Jusques à leur province.

10 La noblesse françoise
Et gens de tous estats,
A la gent Genévoise
Feront sentir leur bras.
Leur tranchant coutelas
Feront rougir et taindre
Au sang de ces pillards,
S'ils le peuvent attaindre.

11 Là on voit les enseignes
Marcher de toutes parts,
Pavillons et courtines,
Et force bons soldats.

Gentils hommes et seigneurs,
Qui de volonté bonne
Vont hardis courageux
Deffendre la couronne.

12 Dieu doint au roi victoire
Contre ses ennemys,
Pour servir d'exemplaire,
Tant qu'ils soyent à mort mis,
Aux princes et seigneurs,
Deffenseurs de l'église,
Accompagnez de cœur
Le noble sang de Guise.

XXXI

COQ A L'ASNE

FORT JOYEUX ET RÉCRÉATIF SUR LE TEMPS QUI COURT.

Sur le chant : En revenant de Genève, etc.

1587.

1 Tremblez, tremblez, hérétiques maintenant,
Car vous n'avez plus le temps,
Voz ministres sont brouys ;
Mais que dit-on au pays de Lymosin?
Je crois qu'ils ont le crédit
Qu'ils sont bien esbahis.
Vive les François, car ils ont à ceste fois
Les Allemans mis en fuite.
Si le duc de Lorrain les attrape une autre fois,
Payront les voires cassez.

2 Mais que dict-on de la déffaite d'Auneau;
Je croys qu'à ce renouveau
Il faudra passer la mer.
Je vis hier en dormant sur un chalit
Un rouleau où est escript
Le procès de Jean Luther.
Où sont-ils allé, à propos du Pont allez?
On le voit près Saint-Eustace;
Tous ces retournez seront très tous gens de bien,
De peur de perdre leur bien.

3 Dedans Paris on dict que les Allemands
Fuyent vers soleil levant,
Et si n'ont soulier en pied.
Si ces regnards fussent venus à leur fin,
Tous les pauvres maillotins
Eussent peu gaigner au pied.
On dict à Gien que ceux qui n'ont point d'argent
Sont taillez d'avoir souffrette;
A Rouen, on dit que ceux qui ont des escus
Feront beaucoup de quocus.

4 Mais à propos, j'entendis un Allemand
Qui s'en alloit gringottant
Une piteuse chanson.
Dame Bietriz a esté faire cela,
Bien on le sçait; mais voila,
Tout va bien en la maison.
S'il estoit du vin pour déjeuner au matin,
Les enfans de platte bource
Iroient volontiers reveiller le tavernier.
Faute d'argent faut jeuner.

5 Le demeurant de ces Reistres fricassez
Pensoien bien estre eschappez,

Retournans à leur pays;
Mais en passant le Rhin et les grosses eaux,
Ils ont laissé les houseaux :
Car les gens du plat pays
Les ont attrapez; ils ont vomy les pastez
Dont ils avoient fait grand chère.
Adieu à tousjours, Reistres; si vous revenez,
Vous serez ainsi payez.

6 Peuple françois, il nous faut tous resjouir
De voir le bon temps venir
Et la France vivre en paix.
Or, Dieu mercy, les usuriers sont brouys;
Ils ont eus nos beaux logis
Pour un bien petit de bleds.
Que dict-on alen du bon homme Jean d'Autun?
Je croy qu'il a la vérolle, ce mal est commun;
Car plusieurs soubs leurs manteaux
Sont verts comme papegaulx.

7 Si on estoit passé au pays anglois,
On réformeroit les loix
De Luther et de Calvin.
Le jour de l'An, j'entendis un petit mot,
Dieu pardonne a Dasticot,
Jamais n'étois saoul de vin.
Les soldats françois voudroient bien à ceste fois,
Voir le pays d'Angleterre;
Ils se chargeroient de nobles et d'angelots
Pour bouter à leurs thrésors.

8 Or pleut à Dieu que le grand Turc Soliman
Fust devenu bon chrestien,
Et qu'il tint de Dieu la loy.
On m'a conté que la grande royne d'Alger

S'est faict ces jours baptizer
Et prins nostre saincte foy.
Pour conclusion de la petite chanson,
Prenez tous garde à vos bources;
Gardez bien aussi qu'on n'y boute de l'argent,
Sus, acheptez vistement.

XXXII

CHANSON

SUR LA MORT DE MONSEIGNEUR DE JOYEUSE,
INVITANT TOUS BONS CATHOLIQUES
A LAMENTER LE TRÉPAS D'UNE SI EXCELLENTE
COLONNE DE LA FOY.

1587.

1 Je veux faire, ne pouvant mieux,
Une mer de mes yeux;
Je veux couvrir de mes pleurs à ce jour
Tout ce mortel séjour;
Je n'en puis plus, hélas !
C'est ores que pers tout soulas,
C'est ores qu'en France,
L'on peut voir la France
Loing de joye et plaisir
Et de tout son désir.

2 Hélas ! ai-je pas bien raison,
Veu l'horrible saison,
Veu la fortune aussi qui me conduit,
Et mon bonheur destruit,

Ayant ainsi permis
Que le plus grand de mes amis,
Mon cher fils Joyeuse,
Dans la fosse creuse,
Gise desanimé
En poudre consommé!

3 Lorsque l'on me faisoit effort,
C'estoit mon reconfort,
C'estoit celuy qui, la lance en son poing,
M'aidoit au besoing :
Et par le coutelas,
Mettoit les meschans au trespas,
Qui vouloient par guerre
Ruyner ma terre.
Bref, jusqu'à ce jourd'hui
Il s'est faict mon appuy.

4 Est-ce donc à juste droict
Que pleure en cet endroit
Le grand malheur qui luy est advenu
A l'univers cogneu?
O trop facheuse mort,
Pourquoy me faisois-tu ce tort
De mettre à outrance,
Par ta grand' puissance,
Un seigneur si bien né,
Et de vertu orné.

5 Mort, que ne vas-tu triompher,
Par le tranchant du fer
De ceux qui vont piller le villageois
Et le peuple françois,
Sans aux bons t'adresser,
Et par ton dard les oppresser!

O mort trop sanglante,
Tu es violente;
Mort, tu n'espargnes rien,
Soit pour mal ou pour bien.

6 Hélas! je voy mon puissant roy
Lamenter avec moy;
Je le voy faire à part mille regrets
En souvenirs aigrets;
Je voy la royne aussi
L'accompagner en ce soucy.
Son cri renouvelle
Et sa voix très-belle
Appelle, en priant Dieu,
Joyeuse en chacun lieu.

7 D'une autre part, par amitié,
En sanglotant, criant et soupirant,
Va mille fois mourant,
D'un extrême couroux,
Déplorant son loyal espoux;
D'une façon telle
Va la tourterelle
Regretter en temps deu
Le sien masle perdu.

8 Ainsi la court pour tel malheur,
Ne porte que douleur;
Un chacun est en ce royal manoir
Tout revestu de noir.
Le plaisir et le ris
Ne gouverne plus un Paris.
Le peuple pour armes
N'a rien que les larmes.
Le dueil en toutes parts
Assiste les vieillards.

9 Croyez aussi que quand on pert
Un seigneur tant expert,
Il y a bien occasion de pleurs
Et d'amères langueurs.
Encor un homme tel
Qui ne doutoit rien de mortel,
Lorsque comme un foudre
Il broioit en poudre
Mes mutins ennemis
Soubs sa lame soubmis.

10 Sus, pays esploré, allons,
Et tous nous adveillons,
Puisqu'en cė point, moy qui ta mère suis,
L'enfant bon, et suit tousjours,
Tant que peuvent durer ses jours,
Sa mère amiable,
Douce et pitoyable.
Plorez donc comme moy
Joyeuse mon esmoy.

XXXIII

CANTIQUE CATHOLIQUE

NARRATIF DES POMPES FUNÈBRES,

ET ORDRE TENU AU CONVOY

DE FEU MONSEIGNEUR LE DUC DE JOYEUSE,

LUY VIVANT ADMIRAL DE FRANCE, etc. ;

LEQUEL FUT PORTÉ DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS,

ES-FAUX-BOURG SAINT-JACQUES, A PARIS,

AU MONASTÈRE DES AUGUSTINS,

le mardy, huictiesme jour de mars 1588.

Et se chante sur un chant nouveau.

1588.

1 Vous, chrestiens, qui vous employez,
A vivre bien et sainctement,
Du seigneur de Joyeuse oyez
Le convoy faict honnestement
Dedans Paris, belle cité.
Aux Augustins il fut porté
En triumphantarroy,
Par le vouloir du roy.

2 Estoit en rang premièrement
L'hospital de la Charité,
Du Sainct-Esprit semblablement,
Et aussi de la Trinité ;
Les Capussins alloient après,
Les Feuillans aussi tout exprès,
En grand dévotion
De bonne affection.

3 Les Pénitens noirs, bleus et gris
Marchoient après, pleins de soucy,
Et les mendians de Paris
Les suyvoient en bon ordre aussi.
Les paroisses d'autre costé
Sans faillir y ont assisté •
En ordre, comme il fault
Suivre un prince si hault.

4 Deux cent pauvres vestus de deuil,
La torche allumée en la main,
Lentement et la larme à l'œil
Estoient de ce funèbre train;
Du défunct tous les serviteurs
Regrettoient aussi les valeurs
De ce bon duc aimé
Jadis tant renommé.

5 Après l'église on pouvoit voir,
Les chevaux de velours couverts,
De bon zèle et d'un franc devoir,
Menez par hommes tous divers :
Et dedans un char bien orné,
De velours tout environné,
Estoit porté le corps
Pour mettre entre les morts.

6 Ce char funèbre estoit conduit,
De gentilshommes de la court,
Chascun desquels estoit induit
De plorer les malheureux tours,
Que la fortune nous a faict
Lorsque ce seigneur fut deffaict
Par le camp au champ mis
Des maudits ennemis.

7 De monseigneur de Sainct-Sauveur
Frère de ce preux admiral,
Lequel mourut au lict d'honneur,
Avec luy, par le sort fatal,
Le corps estoit aussi porté,
Avec toute sainctеté,
Par les blancs Pénitens,
Qui l'aimoient de tout temps.

8 Plusieurs évesques et prélats
Suivoient les défuncts dessus dits,
Avec un merveilleux hélas
Perdans deux seigneurs si hardis :
Ce faict, on vit suivre l'instant
L'effigie représentant
Ce seigneur honoré
Du peuple déploré.

9 Sur le char où mise on avoit
Ceste pourtraicture si bien,
L'habit de pénitent se voyoit,
Afin de n'y oublier rien ;
Aussi le siflet marinal
Que doibt porter tout admiral,
Sans vouloir oublier
L'ordre de chevalier.

10 Les pénitens environnoient
Ce char enrichy tellement,
Après lequel aussi venoient
Plusieurs seigneurs pareillement :
L'un portoit en l'air l'ancre d'or,
L'autre, pour singulier trésor,
Son armet précieux,
Pour paroistre à nos yeux.

11 La couronne de duc estoit
Portée aussi triomphamment,
Tellement que rien ne restoit
Peur l'honorer humainement :
Le noble duc de Montpensier,
Que nous devons regracier,
Menoit premier le deuil
A ce triste cercueil.

12 Maint seigneur le suivoit aussi
En ceste affaire noblement,
Comme aussi faisoit en cecy
La docte cour du Parlement.
Voilà, Chrestiens, en vérité,
Comme enfin on s'est comporté,
Conduisant bien et beau
Ce bon duc au tombeau.

XXXIV

LES REGRETZ ET DOLÉANCES

DE MADAME DE JOYEUSE,

SUR LE TRÉPAS DE MONSEIGNEUR LE DUC DE JOYEUSE.

Sur le chant : Las, ma mère, je ne puis.

1588.

1 Quelle soubçonneuse peur
Esblouit ma fantasie?
Quelle abayante douleur
A ma poitrine saisie?

2 Je fonds d'impatient dueil
Comme neiges primeraines.
Il faut doncques que mon œil
En distille deux fontaines.

3 Pleurez, Dames, avecques moi,
Pleurez ma triste complainte;
Pleurez la raison pourquoy,
Hélas! mon ame est attainte.

4 Je doy bien pleurer la mort
Du noble duc de Joyeuse,
Celuy qui m'aymoit si fort
D'une amour affectueuse.

5 O trop cruel Atropos,
Qui, par ta ruse et cautelle,
Tu m'as osté mon repos,
Qui me ronge la cervelle!

6 Las! je doy bien lamenter
Un si vaillant personnage,
Un si brave conseiller,
Qui fust occis par outrage.

7 France, tu dois bien pleurer
Le noble duc de Joyeuse,
Un si vaillant chevalier,
Dont sa mort est doloreuse.

8 O mal-heureux ennemys!
O tygres remplis de rage!
Pourquoy avez-vous occis
Un si noble personnage!

9 Sus donc, ma triste chanson,
Courez toute échevelée,
Criant d'estrange façon,
D'un long crespe noir voilée.

10 O siècle mal fortuné !
Si tu eusses cognoissance,
De ce prince tout bien né
Tu plaindrois la grande offense.

11 O mort, trop cruelle mort,
Tu doys bien estre assouvie
Qui, par ton cruel effort,
Mourir a fait ma partie !

12 Hélas ! je doy bien pleurer
Une mort si doloreuse,
De voir mon espoux si cher
En la tombe ténébreuse.

13 Je doy bien porter le deuil,
Pauvre princesse esplorée,
Voir en un piteux cercueil
Celuy qui m'a tant aymée.

14 A tousjours et à jamais
De ceste piteuse histoire,
Les soupirs seront pourtraicts
Engravez en ma mémoire.

15 J'espérois que vivant luy
Verrois délivré la France
De tout soucy et ennui,
Mais je voy tourner la chance.

16 Hélas ! je suis maintenant
Pauvre vefve demeurée ;
Faut-il qu'en fleurs de mes ans
Me veoir ainsi délaissée !

17 Loyal serviteur du roy
A esté toute sa vie
Par un traistreux desarroy
On luy a osté la vie.

18 Prions Dieu dévotement
Et la Vierge très-piteuse,
Mettre l'âme à sauvement
Du noble duc de Joyeuse.

XXXV

CHANSON

SUR LA MORT DU DUC DE GUISE ET DU CARDINAL DE LORRAINE A BLOIS.

Sur le chant :
Escoutez moy, ô débile jeunesse, etc.

1588.

1 O cruauté ! falloit-il que la France
Goustast encor' tes traicts trop inhumains ?
Faut-il, hélas ! que je sois en souffrance
Par toy, cruel, qui souille au sang tes mains ?
Tu prens plaisir à occir mes enfans,
Dont j'ay au cœur mille souspirs cuisans.

2 Las! falloit-il ma caduque viellesse
Combler de pleurs au lieu de reconfort?
Par toy, Henry, qui me mets en détresse,
Ayant occis de France le support;
Si la perte n'estoit qu'à mon endroit
Avec le temps le mal se passeroit.

3 Mais souz ta foy tu as surprins au piége
Mes deux enfans, qui à mal ne pensoient,
Et as osé commettre sacrilége
Par trahison aux saincts prestres sacrez
O quelle foy! d'un tyran apostat,
Qui faisoit tant le doux et papelart!

4 Tu as couvert ta trahison mauditte
D'un fein semblant, convoquant des Estats,
Disant vouloir mettre au pays police
Et mettre fin aux guerres et debats,
Mais, ô cruel! tu y as bien ouvert
Monstrant ton cœur de cruauté couvert.

5 Je ne peux mieux acomparer ta vie
Qu'à celle-là de ce cruel Néron.
Semblable à toy, il estoit plein d'envie,
De cruauté, rancune et trahison.
Il feit mourir sa mère sans mercy,
Et toy, tyran, tu en veux faire ainsi.

6 Tu veux occir nostre mère l'Église,
Faisant mourir son soustien et appuy,
Afin qu'après l'hérétique maistrise,
C'est ton dessein, on le void aujourd'huy.
Aux Huguenots tu fais plus de faveurs
Qu'aux gens de bien, du grand Dieu serviteurs.

7 Dedans Rouen, pour palier ta rage,
Feis un édict très-catholique et sainct,
Donnant ta foy au saint clergé pour gage,
Semblant ton cœur environné et ceint
D'un bon vouloir humain et cordial;
Mais on le void cruel et desloyal.

8 Si mes enfans t'avoient commis offence
Ou au pays fait faute ou trahison.
N'y a il pas des mareschaux en France,
Et du conseil pour en faire raison?
N'y a il pas des cours de parlement
Pour à chacun donner vray jugement?

9 Tu dis pour tout qu'ils vouloient la couronne,
Et le pays par leur force usurper;
Hélas! cruel, c'est ce que te blasonne
Un d'Espernon, ton diable familier,
Car on sçait bien que leur bien ils ont mis,
N'espargnant rien, deffendant ton pays.

10 Sans eux, cruel, tu n'eusse la couronne
Dessus le chef, elle fust à l'estranger.
Ils t'ont esté quérir jusqu'en Poulongne,
Te conduisant à Rheims pour te sacrer;
Tu as tué celuy qui t'a sacré,
Est-ce pas là une grande cruauté?

11 Pour mettre fin à ma dure complainte,
A jointes mains je prie le Tout-Puissant
Que tes sujets, d'une révolte saincte,
Soient contre toy jour et nuit combatant,
Pour recevoir la tribulation
De tes grands maux et de ta trahison.

12 Je prie à Dieu ayder aux catholiques
Qui sont aux champs pour venger ton forfait,
Chasser aussi dehors tous politiques
Qui t'ont suivi approuvant ton souhait,
Afin qu'en paix nous puissions Dieu louer,
Et son sainct nom par tout glorifier.

XXXVI

COMPLAINTE EN VERS

POUR LE DUC DE GUISE.

LE FAUX MUFLE DÉCOUVERT DU GRAND HYPOCRITE DE LA FRANCE, CONTENANT LES FAITS MÉMORABLES PAR LUY EXERCEZ ENVERS LES CATHOLIQUES EN CES DERNIERS TEMPS.

1588.

1 Henry, comme par passe-temps,
Employoit la pluspart du temps
A son fainct dévot exercice,
Et proches des chaudes saisons
Aux masquées processions
Alloit pour couvrir sa malice.

2 Ainsi faisoit cest hypocrite
Affin que sous l'habit d'hermitte
Libres soient ses méchancetez.
Forçant femmes et viollant filles,
Faisant des nonins putes villes,
Qui sont d'Henry les sainctetez,

3 De l'église oster les joyaux
Pour ses mignons et maquereaux,
Enrichir et faire grands princes,
Donner mittre à quelque coquain,
Orner de crosse une putain,
Comme on voit en plusieurs provinces.

4 Jamais, tandis que l'on verra,
Que la sainte nef vaguera
Dessus ceste onde venimeuse
De l'avare indignité,
Jamais n'auront que pauvreté,
Et enfin sera périlleuse.

5 Catholiques, souvenez-vous
Que pour couvrir les cruels loups
Les peaux de brebis font office;
Et après, ainsi déguisez
En leurs faits subtils et rusez
Aux corps nuds monstrent leur malice.

6 Ainsi en fut le bon Guysart,
Qui mit corps et biens en hazard
Pour faire nommer le roy maistre.
Mais ce vilain monstre pelé
A tousjours dans son cœur celé
Le mal qu'enfin luy fit paroistre.

7 Au vœu d'Henry quatre pendards
Vindrent à grands coups de poignards
Desgorger sur lui leur furie;
Puis estendu mort on le met
Dans son malheureux cabinet,
Couvert d'une tapisserie.

8 Après ce trahiste desloyal,
Vers luy mande le cardinal
Qui fut de ce grand prince frère,
Qui, sans respect du sang sacré,
Le lendemain fut massacré
D'une mort encor plus sévère.

9 Ainsi, de France les flambeaux
Sont terrassez par les bourreaux
Que ce vilain mit en besogne,
Faute lourde, qui causera
Qu'un chacun de nous maudira
Ce meschant banni de Poulongne.

10 Malheur sur toi, ville de Blois,
Qui enclos ce trahistre Vallois,
Qui fut vray fils d'une chimère;
Mais malheur, dis-je, non sur toy,
Mais advienne à ce tyran roy,
Qui fait dans ton corps son repaire.

11 O trompeur! qui a fait mourir
Les princes qui t'ont fait florir,
Souz le masque d'œuvre pieuse;
O! perfide et déloyal roy,
Un Turc ne fauce pas sa foy,
Encor qu'elle soit malheureuse.

12 Mais que diront tous les François,
Qui voyent violer les loix,
Et faucer serment et promesse?
Auront-ils recours au serment
Qu'il fit à son couronnement,
Plus qu'au sacrement de la messe?

13 Ce plus que trop enragé chien
Portoit tiltre de très-chrétien
Auparavant ses belles œuvres ;
Mais c'est le dire coustumier
Qu'à l'œuvre on cognoit l'ouvrier,
Qui est chose certaine et seure.

14 Catholiques, ayez tousjours
Du Mayne, d'Aumalle et Nemours
En grand honneur et révérence,
Car Dieu vous les a préservez
Afin que soyez gouvernez
Par leurs vertus, force et prudence.

15 Ce malheureux s'attendoit bien
Que d'iceux ne dut rester rien ;
Mais pour recevoir tel outrage
Qu'ont receu leurs frères et cousins,
Mit maints postillons par chemins
Portant paquets et même charge.

16 De la noblesse les premiers
Il tient captifs et prisonniers,
Qui jamais ne lui firent offence,
Comme un cardinal de Bourbon,
Qui, entre nous, a le renom
D'être le premier de la France.

17 Puis de Joinville, fils aîné
De ce grand duc assassiné,
Et plusieurs autres catholiques.
O ! Hérodes, tu montre bien
Que jamais tu ne vallus rien
Qu'à estre chef des hérétiques.

18 Donnez-vous garde, mes amis,
Car il se trouve dans Paris
Plusieurs hommes qui vous escoutent,
Que vous pensez hommes de bien,
Et toutefois ne vallent rien,
Car à bien faire ne voyent goute.

19 Ce sont harengères en caquets
Qui descouvrent tant de paquets
Pour le peuple mettre en discorde;
Ce sont envieux de vostre heur
Qui désirent en vostre malheur;
Bref, telles gens méritent la corde.

20 A vous, habitans de Paris,
Je consacre les miens escrits,
Qui m'estes compagnons fidelles,
A vous j'apan ces tristes vers,
Forgez d'un mélange divers
Des fautes d'Henry plus nouvelles.

XXXVII

CHANSON NOUVELLE

OU EST DÉCRITE LA VERTU ET LA VALEUR DES LYONNAIS EN LA DEFFENCE DE PONTOISE.

1589.

Pontoise, afin qu'à l'advenir,
Chacun se puisse souvenir
Que tu as fait grand résistance
Au dernier Valois de la France,

1 Je veux publier en ces vers,
Par tous les coins de l'univers,
Que tu as deffendu sans crainte
Le parti de la cause sainte.

2 Plusieurs régimens commandez
Par grands seigneurs furent mandez
Dans Pontoise pour la deffendre,
Car l'ennemi la vouloit prendre.

3 Deux rois, usant d'un pied léger,
La vindrent soudain assiéger,
Ayants à force infanterie
Et une grande cavalerie.

4 Henry de Valois y estoit
Lequel ses troupes excitoit,
Et pour leur hausser le courage
Leur donnoit Pontoise au pillage.

5 Le roy de Navarre guidoit
Ses Huguenots et présidoit
Au camp, car Henry de sa grace
Luy faisoit là tenir sa place.

6 Ceux qui dedans Pontoise estoient
A bien deffendre s'apprestoyent,
Sans s'estonner de voir l'armée
De deux rois contre eux animée.

7 Mais surtout raconter je dois
Ce qui firent les Lyonnois,
Qui monstrèrent en toute sorte
Une asseurance brave et forte.

8 Ils repoussèrent bien souvent
L'ennemy, lorsque plus avant
Pensant s'approcher pour combattre,
Hardis, ils le venoient abattre.

9 Si l'on eut razé les faubourgs
Qui ceint Pontoise tout au tour,
Il n'y avoit moyen quelconque
De l'assaillir ou la prendre oncque.

10 Mais on ne voulut nullement
Démolir si grand bastiment,
Et voilà comme l'avarice
Apporte tousjours préjudice.

11 L'on ne voyoit le cœur faillir,
Soit pour deffendre ou assaillir,
Aux Lyonnois, lesquels sans cesse
Combattoient avec grand adresse.

12 Ils soubstindrent virilement
Et combattirent longuement
Dedans l'église vénérable
De la Vierge très-honorable.

13 Car les ennemis de plein sauts,
Par là donnèrent leur assauts,
Pensant, s'ils gagnoient celle église,
Que la ville seroit tost prise.

14 Les Lyonnois qui entendoient
A quoy les ennemys tendoient,
Gardèrent d'une force exquise
Tout le pourpris de celle église.

15 Mais les canons des ennemys,
Qui contre estoient braquez et mis
Et tonnoyent ainsi que le foudre,
Mirent toute la vouste en poudre.

16 Le camp des deux rois a esté
En ce siége très-bien frotté;
A veu, assiégeant Pontoise,
Que vault la force Lyonnoise.

17 Parquoy ces roys de plus en plus,
Voyants tant de leurs chefs perdus,
Se despitoyent, et leur courage
Estoient tout agité de rage.

18 Par dix-sept jours tout entiers
Ils nous battoyent de tout quartier,
Mais nous repoussions leur furie
A grands coups d'escopeterie.

19 Les citoyens n'espargnoient rien
De ce qui estoient de leurs biens,
Et donnoyent aux soldats courage
Par bonne chère et bon visage.

20 Les femmes venoyent aux rempars
Et y apportoyent aux soudars
De tous ce qui estoyent nécessaire,
Sans craindre le camp adversaire.

21 Mais tant jour que nuit canonans,
Et sur notre ennemy tonnans,
Noz pouldres, hélas ! nous faillirent
Et en grand tristesse nous mirent.

22 Nous en apporter l'on n'osoit,
Car l'ennemy s'y opposoit,
Se tenant sur les advenuz
Avec canonades menues.

23 Mais pour ce le cœur ne perdions,
Ains bravement nous deffendions,
Voulant, la bande Lyonnoise,
Mourir pour deffendre Pontoise.

24 Lors, on fit composition,
Avec bonne comdition,
Et ne fut la ville outragez
Ny par l'ennemy saccagez.

25 Car nous voulions plustot la mort
Que de permettre un si grand tort ;
Plustot eussions perdu la vie
Que voir la ville en pillerie.

26 Par quoy sortîmes de ce fort
Avec un honorable accord;
Et Dieu voulut nostre sortie
Et aussi nostre départie.

27 Car après, Henry de Valoys
Pensant voir rendre les abboys
A Paris, ville renommée,
Où il vint camper son armée,

28 Il logea au Bourg de Saint-Cloud,
Où il fut frappé d'un tel coup
Le jour des Liens de saint Pierre,
Qu'il ne nous fera plus la guerre.

29 Nous prions Dieu qu'en Paradis
Soyent tous nos bons compaignons mis,
Lesquels sont morts dedans Pontoise,
Et qu'au ciel leur âme s'en voise.

30 Celuy qui a fait la chanson
Est un des enfans de Lyon
Qui commandoit dedans Pontoise
A une bande Lyonnoise.

XXXVIII

CHANSON NOUVELLE

DE LA FINESSE DU JACOBIN.

1589.

1 Il sortit de Paris
Un homme illustre et sainct,
De la religion
Des frères jacobins.

Tu ne l'entens pas le latin.

2 Qui portoit une lettre
A Henry le vaurien;
Il tira de sa manche
Un couteau bien à poinct.

Tu ne l'entens, etc.

3 Dont il frappa Henry
Au-dessoubz du pourpoint,
Droit dans le petit ventre,
Dedans son gras boudin.

Tu ne l'entens, etc.

4 Alors il s'escria :
O meschant jacobin!
Pour Dieu qu'on ne le tue,
Qu'on le garde à demain.

Tu ne l'entens, etc.

5 Voicy venir la garde,
Ayant l'espée au poingt,
Qui, d'une grande rage,
Tua le jacobin.

Tu ne l'entens, etc.

6 Le président Laguele
A l'instant il fut prins,
Disant : Faictes-moy pendre,
Si jamais j'en seus rien.

Tu ne l'entens, etc.

7 Henry, fort affoibly,
Il demanda du vin,
Manda l'apotiquaire,
Aussi le médecin.

Tu ne l'entens, etc.

8 Luy ordonna un clystère,
Disant : Las! ce n'est rien.
Dict : Allez-moi quère
Ce Biernois genin.

Tu ne l'entens, etc.

9 Quand il fut arrivé
A plorer il se print :
— Hé! mon frère, mon frère,
Pour Dieu, n'y plorez poinct.

Tu ne l'entens, etc.

10 Je vous laisse ma couronne,
Mon royaume en vos mains,
Pour prendre la vengence
De ce peuple inhumain.

Tu ne l'entens, etc.

11 En disant ces parolles,
Luciabel y vint
Avec sa compagnie
Qui l'emporte au matin.

Tu ne l'entends, etc.

12 Pour servir compagnie
A sa mère Catin.
Vous aurez veu la vie,
Vous en voyez la fin.

Tu ne l'entens, etc.

13 Nous prions Dieu pour l'âme
De l'heureux jacobin,
Qu'il reçoive son âme
En son trosne divin.

Tu ne l'entens pas, la, la, la,
Tu ne l'entens pas le latin.

XXXIX

CHANSON

PLEINE DE RÉJOUISSANCE AVEC ACTION DE GRACE

SUR LA MORT ADVENUE A HENRY DE VALLOIS,

PAR UN SAINCT ET TRÈS DIGNE DE MÉMOIRE

FRÈRE JACQUES CLÉMENT,

RELIGIEUX DU COUVENT DES JACOBINS DE PARIS,

NATIF DE SERBONNE,

POUSSÉ DU SAINT ESPRIT POUR METTRE LES CATHOLIQUES EN LIBERTÉ.

1589.

1 Peuple dévot de Paris,
Resjouis-toy de courage,
Par gay chants et joyeux ris,
Estant libres du naufrage
Préparé aux catholiques,
Par ce pervers et meschant
Bouclier des hérétiques,
En tous les faits inconstants.

2 Plus cruel et inhumain
Qu'un Néron, brouant de rage
Dont le sang est en la main
De sa mère le carnage,
N'a-t-il pas fait le semblable
En La Rochelle et ailleurs,
Ce rendant leur secourable,
S'accompaignant de voleurs !

3 Tesmoing en est ce Biron,
D'avarice l'exemplaire,
Et le démon d'Espernon,
Des enfers le secrétaire.
Il laissera leur salaire
Bien préparé, je le sçay;
Daumont et les confraires
En jouiront de l'essay.

4 Il a faict profession
De deffendre notre église:
Mais plus cruel qu'un lyon,
Ce nourissant en sa guise,
S'accosta des hérétiques,
Gens semblables à Henry,
Contrefaisant l'hypocrite
De tous vices endurcy.

5 Il a sucé tout le sang
De son peuple débonnaire,
Comme un taureau mugissant
C'est rendu son adversaire,
Tirant du fort et du faible
Les moyens en gaudisant
Vers nous c'est rendu corsaire,
La rage l'engloutissant.

6 Après avoir fait mourir
De ce siècle l'espérance,
Cuidoit les aultres férir
Tous vrays suppots de la France.
Mais le mol fer de sa lance
A rebouché en rompant,
Et ce cousteau d'espérance
L'a fait mourir à l'instant.

7 Il s'approche de Paris,
Y voulant couper les vivres;
Mais à Sainct-Clou fut surpris,
Y gissant mort s'il n'est yvre.
Je l'ay vu, je le tesmoigne,
Estant assis sur un lict,
Mis à mort par un sainct moyne,
Jacobin, ainsy qu'on dict.

8 Dont le chantons, bien heureux
D'avoir fait tel sacrifice,
Faisant mourir l'orgueilleux
De tous les maux la nourrice;
Qui tant afflige son peuple
Qu'il ne peult plus respirer;
Tout le reste de son meuble
Veult le Biare hériter.

9 Mais ses jours il finira
Bien plustot que il ne pense;
Ou diligent s'en yra
Hors d'icy; ô noble France,
Qui tant as souffert d'outrance
De ce tyran inhumain,
L'on luy crevera la pance,
Soit aujourd'huy ou demain.

10 Oses-tu bien hazarder,
Biernois plein de fallace,
D'orgueil, voulloir impiéter
Ce royaume plain de grace?
Ta teste n'est suffisante;
A quel jeu l'as-tu gaigné?
Par ta preische desplaisante
De tes desseings eslougné.

11 Il est mort, ce traistre roy,
Il est mort, ô l'hypocrite,
Il est mort en desarroy.
Vestus de ces faits inicques.
Il est mort, ô le meschant!
Sa sépulture aux enfers
Et à jamais languissant.
C'est le guerdon des malfaicts.

12 O le bon Dieu qui a soin
De son peuple variable
L'a regardé au besoin
En se rendant favorable.
Le délivrant de la perte
Visible devant nos yeux,
C'estoit chose descouverte
O desseings pernicieux!

13 Prions tous dévotement
Pour ce moyne secourable
Qui s'est offert librement
Au supplice exécrable;
C'estoit pour nous desmontrer
Le sang de ce cruel,
Et pour être transporté
Au royaume éternel.

14 O le sainct religieux,
De Sorbonne sa naissance,
Jacques Clément bien heureux,
Des jacobins l'excellence,
Qui, par sa benevolence,
Guidé par le sainct esprit,
A mérité asseurance
L'en haut au ciel où il vist.

XL

CHANSON SPIRITUELLE

ET ACTION DE GRACES

CONTENANT LE DISCOURS DE LA VIE ET TYRANNIE
DE HENRY DE VALOIS,
ET LA LOUANGE DE FRÈRE JACQUES CLÉMENS,
QUI NOUS A DÉLIVRÉ DE LA MAIN CRUELLE DE CE TYRAN,
LE 1er JOUR D'AOUST 1589.
DÉDIÉE A TOUT LE PEUPLE CATHOLIQUE.

1589.

1 Celuy qui avoit tant trompé
Le peuple françois et l'église,
Est mort, et a esté frappé
D'un qui pour nous sa vie a mise.

2 Henri de Valois, dès le jour
Qu'il prit en ce monde naissance,
Monstra qu'il n'avoit point d'amour,
Point de pitié, point de clémence.

3 Il a esté tousjours nourry
En vices et en hérésie,
Où son cœur estoit tout pourry
Et son ame toute moisie.

4 Soubs le roy Charles bataillant,
Il soustenoit les hérétiques,
Et secours sous main leur baillant,
Il oppressoit les catholiques.

5 Il a fait mourir à crédit
Un nombre infiny de gens-d'armes,
Et a, le meschant et maudit,
Remply nostre France de larmes.

6 Il n'avoit point d'autre désir
Que de sang, de meurtre et de rage;
Il n'avoit point d'autre plaisir
Que la cruauté et carnage.

7 Les Rochelois estoient vaincus,
Et à luy jà se vouloient rendre;
Mais il ayma mieux leurs escus
Que les surmonter et les prendre.

8 Monstrant bien par là qu'il estoit
Le support de noz adversaires,
Et que faveur il leur prestoit
Pour aigrir tousjours les affaires.

9 Puis en la Poulongne il passa,
Qui pour roy l'avoit fait eslire;
Mais tost après il la laissa,
Et s'en revint sans mot luy dire;

10 Et en la France retourna
Pour la tourmenter et destruire,
Car jamais rien sceu faire il n'a
Qu'affliger le françois empire.

11 Las! chacun se resjouissoit
De son retour et revenue;
Mais le ciel, qui le cognoissoit,
Pleuroit d'une pluye menüe.

12 Dès qu'il a esté de retour,
Le peuple françois et l'église
N'a eu cesse d'avoir tousjour
La main dedans la bourse mise,

13 Pour fournir argent à ce roy,
A ce tyran très-exécrable,
Qui a tout mis en desarroy,
Rendant son peuple misérable.

14 Il a mesprisé les seigneurs
Et les princes des plus haults titres,
Et a advancé aux honneurs
Des petits coquins et belistres.

15 Tel qu'a esté vu d'Espernon,
Lequel se nomme Jean Vallette,
Qui a esté son seul mignon,
Et qui faisoit tout à sa teste.

16 Il n'avoit point de pitié,
Ni point de foy durant sa vie ;
Tousjours hypocrite a esté,
Dissimulant son infamie.

17 Enfin voulut faire mourir
Dans Paris plusieurs catholiques,
Et ne les faisoit point périr
Que pour ayder aux hérétiques.

18 Parquoy le peuple se banda
Contre ses desseins détestables,
Et partout se baricada
Pour ne voir choses exécrables.

19 Dès ce jour le tyran fasché
De voir sa volonté déceue,
Et qu'on l'avoit bien empesché
Qu'elle n'eust point sa fière issue,

20 Il sortit de Paris, jurant
Qu'il la réduiroit toute en cendre,
Et que devant qu'il fust un an
Il feroit tout le peuple pendre.

21 Et pour mieux venir à la fin
De son vouloir et entreprise,
Il fit semblant, comme estant fin,
D'aymer le haut seigneur de Guise.

22 Puis fit les estats assembler
A Blois, près le fleuve de Loyre;
Mais c'estoit pour mieux tout troubler,
Ce que pour lors l'on n'eust sceu croire.

23 Les estats donc estant dressez,
Et venus de toutes provinces,
Et plusieurs propos prononcez
Par luy et par les autres princes,

24 Il fit (ô acte de tyran)
Massacrer les seigneurs de Guise,
Qui là tenoient le premier rang
Pour la noblesse et pour l'église.

25 Et fit emprisonner tous ceux
Qui estoient esleuz des provinces,
Sans avoir esgard ny à eux,
Ny à la foy des roys et princes.

26 Puis voyant son peuple irrité
Contre luy pour ce faict inique,
Il a accreu sa malheurté,
Et s'est joinct avec l'hérétique.

27 Et est venu devant Paris,
Avec une puissante armée,
Menaçant dangers et périls
A la ville tant renommée.

28 Si bien que le peuple trembloit,
Craignant sa furie enragée,
Et jà à un chacun sembloit
De voir la ville saccagée.

29 Mais Dieu, qui secoure au besoin
Le peuple qui en luy se fie,
Par sa bonté a eu le soin
Des Parisiens et de leur vie.

30 Mouvant le cœur dévotieux
De Jacques Clément de Sorbonne,
Bon prestre et bon religieux,
Qui tousjours a eu l'ame bonne,

31 A tuer ce tyran maudit,
Ce qu'il a fait de galant homme,
Voyant qu'il estoit interdit
Par notre saint Père de Rome.

32 Avec un couteau bien petit,
Il a tué ce roy inique,
Ce tyran meschant et maudit,
Vray ennemy du catholique.

33 Et luy ayant donné les coups
Qu'il falloit pour l'oster du monde,
Il s'est jetté à deux genoux,
Priant Dieu d'amitié profonde.

34 Les quarante-cinq malheureux,
Voyant Henry plaignant sa pance,
Ont frappé ce religieux,
Le massacrant à toute outrance.

35 O religieux fortuné !
O heureux, ô vrayement louable !
Heureux le jour que tu es né,
Pour nous estre si secourable.

36 Tu as toi seul plus entrepris
Que nostre camp et nostre armée,
Tu mérites un tres grand prix
Et une grande renommée.

37 Près de Seine, au bourg de Sainct-Cloud,
Le jour des Liens de sainct Pierre,
Fut fait ce beau et heureux coup,
Qui rompit les liens de la guerre.

38 Roy de Navarre, tu n'as plus
Ny force, ny pouvoir quelconque ;
Tu es foible, tu es perclus ;
Roy, tu ne le seras pas oncque.

39 Le peuple françois ne veut pas,
Puisqu'il est bon et catholique,
Avoir un roy qui aux estats
S'est déclaré pour hérétique.

40 Nous n'avons peur comme tu vois
De toy, ny de ton exercite,
Puisque le tyran de Valois
Est allé aux eaux du Cocyte.

41 Mais je reviens à ce Clément,
A ce religieux honneste,
Qui a tué le faux tyran,
Et nous a tous remis en feste.

42 Il faut qu'en un temple honnoré
Il soit mis avec grande gloire,
En or ou cuivre eslaboré,
Pour une éternelle mémoire,

43 Et qu'à l'entour de son pourtrait
Et de sa puissante effigie
L'on mette avec un brave traict
Cest épitaphe de sa vie :

44 C'est ici ce Clément heuré
Qui jadis delivra la France
Du dernier Valois malheuré,
Qui tenoit le peuple en souffrance.

45 Pourquoy que chacun d'an en an
Célèbre la feste honnorée,
Et que bien solennelleman (*sic*)
Sa louange soit célébrée.

XLI

CHANSON NOUVELLE

Sur le chant :
Dame d'honneur, je vous prie à mains joinctes.

1589.

1 Pleurez, pleurez, fidèles royalistes,
Et vous aussi que l'on dit politiques,
Vous devez bien pleurer à ceste fois,
D'avoir perdu noble Henry de Vallois.

2 Vous, d'Espernon, et aussi La Vallette,
Ne pleurez-vous la mort de vostre maistre,
Qu'en son vivant vous avoit tant aymez
Que ses mignons vous estiez renommez?

3 Ce noble roi de France et de Polongne,
Qui vous aymoit autant que sa personne,
Il fut tué par un meschant mutin,
Jacques Clément, qui estoit jacobin.

4 Jacques Clément, si tu estois à naistre,
Las! nous aurions nostre roy, nostre maistre;
Tu l'as occis avecques un cousteau,
Tu as faict pis que fit oncques bourreau.

5 Incontinent que tu reçus baptesme,
Te fust venu quelque mort bien extrême,
L'on te tiendroit au rang des innocens
Là où tu es le meschant des meschans.

6 Ce fust en aoust, en sortant de l'église,
Estant remply de toutes meschantises :
Comme celuy qui n'a ne foy ne loy,
Tu t'en allas pour massacrer le roy.

7 Quant de Sainct Pierre-aux-Liens l'on faict feste,
Droict au faubourg ce traistre se transporte,
Devant le roy se mettant à genoux,
Ayant tousjours son malheu eux courroux.

8 En luy disant : Bonjour, mon roy et maistre,
Je suis ici vous pourtant une lestre,
Que vous transmet de Brienne le seigneur,
Qui prisonnier a besoin de faveur.

9 Ils ont cogneu la faute qu'ils ont faicte
D'avoir voulu eslir un autre maistre,
Et ce voudroyent bien tous estre endormis,
Alors que vous sortistes de Paris,

10 Le noble roy voulant lire la lettre,
Ne se doubtant de ce malheureux traistre :
De sa grand manche en sortit un cous eau
Qui luy perça le ventre et le boyau.

11 Incontinent les archers de la garde
Subitement à grands coups d'hallebarde
Se sont jettez dessus le jacobin,
Jusques à tant qu'ils en ont veu la fin.

12 Après cela que tous ces seigneurs virent,
Que pensez-vous les regrets qu'ils en firent?
Chacun crioit que pour ce grand péché
Cet assassin en avoit bon marché.

13 Quand le roy vit que la mort falloit prendre,
A Jésus Christ son ame il recommande,
En luy disant : Ayez de moy mercy,
Car je suis mort sans l'avoir deservi.

14 Et vous aussi, noble roy de Navarre,
Soyez tousjours suivi de bonne garde,
Ne vous fiez en ces traistres Ligueux ;
Car vous voyez le malheur qui vient d'eux.

15 Si l'on a veu un grand malheur en France,
C'est aujourd'hui, hélas! car il avance
Le cours de vie du noble roy Henry ;
Je prie Dieu que luy doint Paradis !

16 Mais ce grand roy de Navarre et de France
Nous ostera trestous hors de souffrance ;
Aussi il est à toutes vertus né,
Et pour nostre heur du haut ciel destiné.

XLII

CHANSON NOUVELLE

CONTENANT LES DERNIERS PROPOS DU FEU ROY TRÈS CHRESTIEN
HENRY DE VALOIS,
IIIe DU NOM.

Sur le chant de Lognon.

1589.

1 Si une main traistresse
Terrassé ne m'avoit
Ma majesté maistresse
Que le chef relevoit,
Peu devant ma blessure
Je faisoy ces projects
De remettre en paix seure,
Mes divisez subiects.

2 La maison Guysiarde
Ne contoit pas ainsi,
Ny la Savoysiarde,
Ny l'Espagnole aussi :
Car le repos de France,
Tant et tant attendu,
Leur bridoit l'espérance
Sur tout leur prétendu.

3 Afin que je despeuple
La rebellion donc
D'entre mon françois peuple
Liguez par eux adonc,

M'estant deffait de Guyse,
Qui la Ligue semoit
Et qui contre ma guise,
Lis contre lis armoit,

4 J'amassay pour un siége
Mes François agguerris,
Et de trois camps j'assiége
Mon chasse-roy Paris,
Et si bien l'environne
Que j'espère de voir
Cette Ligue felonne
Bientost soubs mon pouvoir.

5 Pour fuyr ceste lice
Et ce coup de baston,
Un jacopin complice
Des anges de Pluton,
Instigué par le presche
Des Ligueurs desloyaux,
Prétend de faire bresche
A travers mes boyaux.

6 Et coiffé de promesse
D'un futur Paradis
Par la Ligue traistresse,
Est sorty de Paris.
Ce moyne avec courage
De me tuer subit,
En palliant sa rage
D'un sainct et feint habit.

7 Qui cognoistra ma vie
Sçait qu'en ma region
J'ai la trasse suyvie
De leur religion.

Et d'amour principale
Dévot je respectois
La sainctetė papale,
Comme roy que j'estois.

8 Abusant de ce zèle,
Le moyne ont introduit
Qui dessous son froc cèle
La fraude qu'il conduit.
A genoux il se jette
Des lettres m'apportant,
Avec sa sagette
Qu'il veut teindre en mon sang.

9 A part je me retire,
Pour lire l'escriteau,
Et de sa manche il tire
Son venimeux coûsteau.
Puis avant que je pense
A sa desloyauté,
Me fourre dans la panse
Son meurtre prétenté.

10 Créature bourelle,
Dis moy, que t'ai-je faict,
Que sans autre querelle
Je suis par toy deffaict?
Alors je m'esvertue,
Criant soudainement
Que point on ne le tue,
Ce traistre garniment.

11 Estre comme fidelle
La France j'esperoy,
Qui eut jamais creu d'elle
Qu'elle eust tué son roy ?

Race de Francois, prince,
Sang de mon sang enfin,
Pensiez-vous que je prinsse
Si misérable fin ?

12 Ce coup criant demande
Justice au potentat,
Et requiert reprimande
D'un si grand attentat.
Et toy, ô debonnaire,
Qui me va succédant
Du party sanguinaire
Venge-moy cependant.

13 Ce collier je te donne,
Car ton col est royal ;
Et aux princes j'ordonne
Que par serment loyal
Pour roy on te révère.
Car Dieu, juge très bon,
Pour légitime avère
La maison de Bourbon.

14 Je n'ay receu la grace
D'engendrer un dauphin,
Ains des Valois la race
Par mon trespas prend fin.
Tant que ma voix est franche,
Je dis et je maintiens
Qu'à Bourbon l'autre branche
Du royaume appartient.

15 Mes vices vont en nombre
Les estoilles passant,
Et mon pesché le nombre
Du sablon surpassant.

Mais ta miséricorde,
O Dieu ! qu'au repentant
De grace tu accorde,
Les passe bien d'autant.

16 La couronne honnorable
Polongne me donna,
France plus désirable
Le chef me couronna.
O Père, auquel j'aspire,
Veuille moy pardonner,
Et en ton sainct empire
Trois fois me couronner.

17 Peu après rendit l'ame
Ce prince en sa vigueur;
Par le poison et l'ame
D'un jacopin ligueur,
Mort qui Henry dethrosne
Très grand entre les roys,
Pour asseoir sur son throsne
Henry roy Navarrois.

18 Entrez en conférence,
Vous qui oyez cecy,
Fut-il onc apparence
Voir tel faict que cecy?
Car la Ligue inhumaine,
Qui les cieux eschelloit,
Ce roy grand capitaine
Desarçonner vouloit.

19 Gravez dedans vostre ame
Que Dieu tirer sçait bien
Le bien du mal qu'on trame
Contre un homme de bien.

Et pourtant qu'on vous voye
Reverence porter
A celui qu'il envoye,
Sans plus vous revolter.

20 Faites que la clémence,
Justice et piété,
Son royaume commence
Par debonnaireté.
Sus, François, qu'on embrasse
Ce roy vous embrassant,
Qui est François de race,
Du lis François naissant.

21 Ne faites qu'il acqueste
Par un sang répandu,
Ne faites qu'il conqueste
Le royaume à luy deu.
Ains que chacun aporte
Son hommage et devoir,
Et lors dans vostre porte
La paix nous pourrons voir.

XLIII

CHANSON NOUVELLE

A LA LOUANGE DU ROY.

Sur le chant :

Pensez-vous que mon cœur soit sans amourette !

1589.

1 Les Ligueurs n'ont point de foy,
Ils ont faict tuer leur roy,
Par un traistre jaçopin
Dont ils font un martyre.

Pensez-vous qu'un Ligueur
Peust du Roy bien dire.

2 Las! ce n'est pas le premier
Lequel a esté meurtrier;
Un autre empoisonna
Henry, chef de l'Empire.

Pensez-vous, etc.

3 Traistres Ligueurs enragez,
Traistres Espagnols bazanez,
Qui voulez saisir l'Estat,
Vous n'en faictes que rire;

Pensez-vous, etc.

4 Vous en voudriez faire autant
Au roy à présent regnant

Mais le Dieu doux et benin
De vos mains le retire.

Pensez-vous, etc.,

5 Escoutez bien leurs sermons,
Ce n'est rien que seditions.
Au lieu de prescher la paix
Ils la veu'ent destruire.

Pensez-vous, etc.

6 Couvrant leur ambition
Du manteau de religion ;
Mais il en est tant usé
Qu'un chascun le deschire.

Pensez-vous, etc.

7 Dieu, où sont ces bons François,
Qui ont tant aimé leurs roys,
Et qui fussent plustost morts
Que d'en ouyr mesdire ?

Pensez-vous, etc.

8 François, vous avez un roy
Qui est un prince de foy,
Qui craint Dieu, et le salut
De son peuple désire.

Pensez-vous, etc.

9 C'est un prince valeureux,
De la vertu amoureux ;
Aimez-le, cherissez-le,
Et faictes son nom bruire.

Pensez-vous, etc.

10 On luy range ses esbats
Au beau milieu des combats;
Mais c'est là que l'on verra
Sa grande vertu reluyre.

Pensez-vous, etc.

11 Sus donc, nobles, armez-vous,
France vous invite tous
D'accompagner vostre roy
Pour la Ligue destruire.

Pensez-vous, etc.

12 Prions donc notre Sauveur
Qu'il garde nostre seigneur,
Car c'est un prince d'honneur
Que le roy nostre Sire.

Pensez-vous, etc.

13 Celuy qui a faict la chanson,
C'est un enfant de Lyon
Qui est un bon compagnon
Menant joyeuse vie.

Pensez-vous qu'un Ligueur
Peust du Roy bien dire?

RÈGNE DE HENRI IV.

I

CHANSON NOUVELLE

DU BIERNOIS (*Béarnais*).

Sur le chant : Sallisson Ortoillon.

1590.

1 Qui veult ouyr chansonnette,
Du maudit Biernois,
Qui pensoit faire amplette,
A vestu son harnois,
Pensant par finesse
Abolir la messe.

Jean Sandreux (1), malheureux,
Retire-toy arrière,
Tu as les pieds poudreux.

(1) *Jean Sandreux*. Il y a ici un jeu de mots contre Henri de Navarre. Le chansonnier fait allusion à la ville de *Dreux* assiégée par les royalistes en 1590, peu avant la bataille d'Ivry. *Jean Sandreux* est une injure adressée au Béarnais et qui signifie *Jean sans Dreux*.

2 Sachant la mort certaine
De Henry de Vallois,
Pensoit sans avoir peine
Nous régir soubs ses loix,
Et de penser fratche
Nous bailler la presche.

Jean Sandreux, etc.

3 Tu fais le catholique,
Mais c'est pour nous piper;
Et comme un hypocrite
Tâche à nous attraper.
Puis soulz bonne mine
Nous mettre en ruyne.

Jean Sandreux, etc.

4 Pour couvrir ta malice
Prend la peau d'un renard,
Mais de tel artifice
Et de toy Dieu nous gard,
Et de tes politiques
Pirs que hérétiques.

Jean Sandreux, etc.

5 Ta face hypocrite,
Sentant son harlequin,
Et son feu hérétique,
Tendoit à ceste fin
Nous faire apparoistre
Que tu voulois estre.

Jean Sandreux, etc.

6 Les villes que tu as prise
Témoigneront toujours
Comme de telle entreprise
A joué un vain tours;
Leur faisant promesse
D'aller à la messe.

Jean Sandreux, etc.

7 Dreux, la gentille ville,
Pensois bien attraper
Pour la rendre serville
Et ta presche y planter.
Mais pour fin de compte
La quittent à grand honte.

Jean Sandreux, etc.

8 Sens, ville catholique,
Te montrant sans obéir
Qu'a un roy hérétique
Il ne faut obéir,
Ne moins recognoistre
Tel que tu veux être.

Jean Sandreux, etc.

9 Vive la sainte Ligue,
Vivent tous les Ligueurs,
L'Église cathoilque
Et tous les bons seigneurs
Qui sans nul envye
Amployent leur vies.

Jean Sandreux, etc.

10 Noblesse catholique,
Mais à quoi pensez-vous
De suivre un hérétique
Qui se moque de vous ?
Il se donne carrière
Se morgue en derrière.

Jean Sandreux, etc.

11 Dieu permet hérétiques
Quelque fois dominer,
Ensemble hypocrites
Pour quelques temps régner,
Mais la fin finable,
En est misérable.

Jean Sandreux, etc.

II

CHANSON NOUVELLE

SUR LA TYRANNIE DE LA LIGUE.

Et se chante sur le chant :
Les soldats de la Guettise , etc.

1590.

1 Celuy qui est bon François
Maintenant se resjouïsse,
Car il faut qu'à ceste fois
Le Lorrain d'honte rougisse

Puisque par l'aide de Dieu
Sommes mis en nostre lieu,
Et que nous faisons la figue (*bis*)
Aux tyrans de la Ligue, Ligue, Ligue.

2 La Ligue au commencement
Nous tenoit tous en misères,
L'Espagnol tyrannément
Nous faisoit ses tributaires,
Le voile de saincteté
Les couvroit de tout costé
Si qu'il n'estoit catholique (*bis*)
Qui ne fust de la Ligue, Ligue, Ligue.

3 Ha ! disoyent ces imposteurs,
Vrais charmeurs et vrais Sirènes,
Vous n'aurez plus d'exacteurs
De tant d'exactions vaines.
Nous vous acquerrons un roy
Qui vivra selon la Loy;
Voila le project inique (*bis*)
Dont nous endormoit la Ligue, Ligue, Ligue.

4 Hélas ! on voit clairement
De tout cela le contraire,
Cil qui estoit simplement
Est au triple tributaire.
Puis ces prescheurs souldoyez,
D'Evangile fourvoyez
N'avoient en eux point de stille (*bis*)
De louer Dieu, mais la Ligue, Ligue, Ligue.

5 Mais celuy qui du sommet
De la montaigne celeste
Voit tout ce qui se commet,
A veu l'orgueil manifeste,

Et que la dévotion
Farde leur ambition ;
Veu que ce chant hypocrite (*bis*)
Va tresbuchant avec la Ligue, Ligue, Ligue.

6 Les Lorrains et les Guisards
Se disoyent enfans de France ;
Cependant comme bastards
Tenoyent leur mère en souffrance.
Hélas ! France, qu'as-tu faict ?
Tu as nourry de ton laict
Ceux qui ton fils légitime (*bis*)
Chassent sous le nom de la Ligue, Ligue, Ligue.

7 Ceux qui sont tes vrais enfans
Opposent à ce leur force ;
Dieu les fera triomphans
Maugré l'Espagnole amorce,
Sans pouvoir par leurs abois
Inquiéter les François :
Car leur boutade est faillie (*bis*)
Et les forces de la Ligue, Ligue, Ligue.

8 Dieu nous donnera le loz
Sur ces bandes desunies
Qui vouloient jusques aux oz
Par leur ruse ennemies
Espuiser tout nostre sang,
Puis se mestre en nostre rang ;
La trahison jacopine (*bis*)
N'a pas tant faict que la Ligue, Ligue, Ligue.

9 Ce disciple de Pluton,
Moyne Machiaveliste,
Nostre roy par trahison
Fit mourir à l'improviste.

Son successeur n'est pas mort
Qui a bien vengé le tort;
C'est sa majesté Henricque, (*bis*)
La terreur de la Ligue, Ligue, Ligue.

10 C'est ce vray chef des François
Qui vous ressere aux tannières,
Et sa redoutable voix
Fait trembler vos mains meurtrières.
Ha! que ne dechassez vous
Unanimement trestous
Ceux que la mort jacopine (*bis*)
A faict comme vous de la Ligue, Ligue, Ligue.

11 Vous souffrez que les canons
Foudroient toutes vos villes,
Qui pour la religion
Se rendent à eux servilles.
Las! que les yeux sont scillez
De ces pauvres aveuglez
De rompre leur République (*bis*)
Et contre leur roy jurer Ligue, Ligue, Ligue!

12 Mais quoy : les discours flattans
De ces bouffis d'arrogance,
Qui se disent combattans
Pour le repos de la France,
Ont fait opposer sans loy
Le subject contre le Roy;
Mais depuis la gent Gallicque (*bis*)
N'a faict compte de la Ligue, Ligue, Ligue.

13 Dieu de là haut tout voyant
Les a mis en bonne voye;
Faisant un séparement
Du froment avec l'ivroye

Qui les avoit arresté
Sous l'habit de saincteté,
Si que d'un accord unique (*bis*)
Chasserons de nous la Ligue, Ligue, Ligue.

14 Desja l'Espagnol venoit
En grande magnificence;
De ces mulets on oyoit
Le son par toute la France,
Et le pauvre paysan
De peur s'en alloit fuyant
Ceste grande brimballerie, (*bis*)
Tesmoing de l'horreur de la Ligue, Ligue, Ligue.

15 Mais le chef des estandarts
De la nation Françoise,
Vray modelle des Césars,
Ne recula d'une toise,
Ains envoya demander
S'il vouloit s'entre choquer.
Le chef des Ligueurs inique (*bis*)
N'osa approcher ne sa Ligue, Ligue, Ligue.

16 La pluspart de ces mulets
Tous chargez nous demeurarent,
Et les plus vistes genets
Par les esperons crevarent.
Ceux qui n'estoient bien montez
Servoient de planches aux fossez;
Ceste vergoigneuse fuite (*bis*)
Fera souvenir de la Ligue, Ligue, Ligue.

17 Considere donc, François,
Que l'amitié paternelle
De Dieu pere des François
Veut ton ame estre immortelle,

Et que des Guisards Lorrains
Servant de fouë en ses mains;
Par sa bonté déifique (*bis*)
Se consumera la Ligue, Ligue, Ligue.

III

CHANSON NOUVELLE

DE LA LIGUE.

Sur le chant :
Lorsque de ses souspirs plus doux, etc.

1590.

1 Fy de la Ligue et de son nom,
Fy de la Lorraine estrangère.
Vive le roi ! vive Bourbon !
Vive la France nostre mère !
La Ligue n'est que trahison,
Fy de la Ligue et de son nom !

2 La Ligue est un monstre odieux
Remply de rage et perfidie,
A Dieu et aux hommes hayneux,
Et plein de fureur estourdie ;
La Ligue est yssue d'enfer,
Fille aisnée de Lucifer.

3 Car ce monstre n'est que poison
Duquel l'Espaignolle semence,

Tasche par mortelle achoison
D'ensorceller toute la France.
Mais tous François de cœur benin
Résisteront à ce venin.

4 Il y a cent mille François,
Qui ont l'âme si généreuse,
Qu'ils mesprisent tous les abbois
De ceste Ligue furieuse ;
Et qui mourront plustost cent fois,
Que de fleschir dessous ses lois.

5 Vous devriez, ô Guisars malins !
Rougir de voir vostre patrie
Par vos séditieuses mains
Ravagée en mutinerie.
On void les marques en tous lieux,
De vos desseings malitieux.

6 Du manteau de dévotion
Armez vostre foy Catholique,
Vous couvrez la saincte union
De vostre Ligue frénétique,
Pour mettre l'honneur des François
Soubs le joug des Lorraines loix.

7 Nostre saincte religion
Vous sert d'un prétexte vollage,
Pour remplir ceste religion
De sac, de sang et de carnage.
Mais vos desseings sont descouverts,
On voit le jour tout à travers.

8 Par un désir ambitieux,
Remply de folle outrecuydance,

Vous pensiez escheler les cieux
Et subjuguer toute la France.
Mais Dieu, qui préside aux combas,
Vous fera tresbucher en bas.

9 Oncques vous ne viendrez à bout
De vos desseins remplis d'audace,
On verra plustost coup à coup
Nostre France changer de place :
Car tous François braves et forts,
S'opposeront à vos efforts.

10 Vostre bruslante ambition
Nous a enflammé ceste guerre,
Allumant la sédition
Aux quatre coings de nostre terre,
Pour mestre sans droict ny raison
La couronne en vostre maison.

11 Vous avez, Ligueurs, cy devant
Par trop nostre France charmée,
Mais vos entreprinses de vent
S'esvanouyront en fumée :
Vostre Ligue est un bastiment
Qui n'a appuy ny fondement.

12 Vous n'oseriez, Lorrains Guysards,
Desployer aux champs vos bannières;
Vous avez fuy comme renards,
Dans Paris chercher vos tannières,
Sitost qu'avez veu nostre roy
Marcher pour vous faire la loy.

13 Jamais vous n'avez eu le cœur
De resister de vive force,

Car voyant le roy jà vainqueur
Vous luy avez faict une extorse :
Vostre deloyale union
N'est que fraude et sédition.

14 Contre tout droit, Lorrains sans foy,
Possédez de grand félonie,
Avez faict mourir vostre roy
Par un moyne plein de manie,
Couvrant vostre meschanceté
Dessous l'habit de saincteté.

15 Voyant vostre Ligue quasi
Estre par le roy renversée,
Le desespoir vous a saisy
Et une fureur insensée
Qui vous ont induit sans raison
L'assassiner par trahison.

16 Mais cent mille soldats françois
Et vingt mille gens d'armes,
Ont protesté tout d'une voix,
De ne poser jamais les armes
Qu'ils n'aient raison de la mort
De leur roy massacré à tort.

17 Il a laissé un successeur
Qui a l'âme généreuse,
Pour venger son prédécesseur
De ceste mort si malheureuse ;
C'est ce preux Henry Bourbonnais,
Roy de France et Navarrois.

18 C'est ce grand prince de valeur
A battre vos testes superbes,

Qui baissera vostre grandeur
Jusques à la baisseur des herbes,
Et qui par l'aide du grand Dieu
Vous bannira tous de ce lieu.

19 Vous abusez le peuple en vain
Par vos beaux discours de mensonge,
Luy faisant croire que demain
Secours viendra (c'est l'os qu'il ronge).
De bec toute victoire avez,
Mais tousjours vaincus vous trouvez.

20 Ainsi le peuple maintenez,
Ignorant le faict de son prince,
Et à tous maux abandonnez,
Faictes ruiner sa province
Par vostre damnable conseil
Qui procède de vostre orgueil.

21 Vous estes si peu soucieux
D'observer de Dieu l'ordonnance,
Qui veut qu'à un roy vicieux
Mesmes l'on rende obéissance
(Tesmoin David, qui ne voulut
Tuer Saul, encor qu'il peut),

22 Que plein d'arrogance amplement
Vous faictes Dieu auteur du meurtre,
Et dictes que frère Clément,
Qui bien souvent paya la multe,
Est allé droict en Paradis,
Si croire faut à vos beaux dicts.

23 Vous l'accomparez à Judith,
Mais il y a grand différence :

Car laissant le corps mort au lict
S'en retourna sans nulle offense,
Au contraire le jacopin
Chastié fit mauvaise fin.

24 Puis les bras vengeurs du haut Dieu
Toute la force Assyrienne
Chassa soudain du mur Hebrieu
Sauvant la race Isacienne :
Mais ce moyne hors de mal-heur
Esteint des François le bonheur.

25 Bref, vous, Ligueurs séditieux,
Qui aimez tant le malencontre,
Superbes et ambitieux,
Dieu fera qu'elle vous rencontre.
Vous preschez la sédition,
Mettant tous en desunion.

26 De loups vous vous faictes brebis
Pour attraper vostre substance,
Dont vous faictes, qui est le pis,
La guerre à Dieu et à la France,
Et destruisez en un instant
Ce qu'on a basti en mille ans.

27 Vous causez la calamité
Que ce pauvre royaume endure,
Disans que la divinité
Doit avoir de vous soins et cure
Il hayt vostre saincte union
Remplie de rebellion.

28 Vos affaires vont au rebours,
Vos secours sont imaginaires,

Et si vous esperez tousjours
Avoir vos bazanez corsaires,
Qui de loing bien souvent font peur,
Mais vous cherchez vostre malheur.

29 Enfin ce ne sera qu'un van
Que de la promesse Espagnolle,
Et faudra que le Savoyan
Nous rende nostre Carmagnolle,
Ou nous luy ferons un bon tour,
S'il y faict gueres long sejour.

30 Voicy le Roy presques assis
Contre vos grez dessus son throsne,
Le sceptre es mains luy avez mis;
Il passera bientost le Rhosne
Pour vous faire passer les monts
Où sans cesse vous poursuyvrons.

31 Puis les François Dieu beniront
De les avoir tiré de peine,
Quand leurs ennemis s'enfuyront
Avec leur chef le duc du Mayne,
Qui au mal les a faict entrer
Dont ne les pourra depestrer.

32 Celuy qui composa ces vers,
C'est un François qui bien souspire
De voir par ces Ligueurs pervers
Ainsy ravager cest empire,
Et qui a juré sur sa foy
De faire service à son roy.

IV

CHANSON NOUVELLE

CONTRE LES LIGUEURS REBELLES A SA MAJESTÉ.

Sur le chant :

O qu'il est oublieux qui se fie en fortune, etc.

1590.

1 N'est-ce pas un grand malheur
De voir la pauvre France
Confuse en grand douleur,
En misère et souffrance,
A l'appétit de ceux
Qui, par trop envieux,
Désirent la couronne
Et sont cause des maux
Aussy des grands travaux
Qu'endure la Bourgogne !

2 Cil est en désarroy
Et plein d'outrecuidance,
Qu'entreprend sur son Roy
Et contre sa puissance.
Tous ces méchants Ligueurs
Sont mutins en leurs cœurs
Et félons de courage.
Ils vouloyent renier
Leur roy, juste héritier,
Hors de son héritage.

3 Ils ont beau amuser
La pauvre populace,
Ce n'est que l'abuser,
Ils sont pleins de fallace.
Ne fleschiront les cœurs
Des loyaux serviteurs,
Plustost mourront en trance
Que le royal fleuron
Du tige de Bourbon
Ne soit vray roy de France.

4 L'estranger, fournissant
Aux ligueurs de pécune,
Faisoit voir clairement
Sa meschante rancune
Contre ceux de Bourbon,
Veu qu'il ne treuve bon
Qu'un roy de ceste race
Regne sur les François,
Comme si un tel choix
Dépendoit de sa grâce.

5 L'Espagnol insolent
Et la race Italique,
Désirent grandement
Que nostre république
Soit sans aucun repos,
Afin que ses suppos
Peschassent en eau trouble.
Mais un jour on verra
Que le mal tournera
Sur les Ligueurs au double.

6 Et vous, nobles François,
Qui tournez vos visages,

Bon cœur à ceste fois
Chacun prenne courage
Pour soustenir le droict,
Afin qu'à chaque endroict
Vostre grandeur redonde,
Car qui le droict soustien
Se voit rempli de bien
Et d'honneur en ce monde.

7 Cesse donc ton dessein,
O François misérable,
Et monstre-toi humain
Envers ta mère aymable;
Ne sois plus si léger
De te mettre en danger
Par ceste fausse Ligue :
Ce n'est rien que poison,
Rien plus que trahison,
Et des traistres la brigue.

8 Sus donc! noble François,
Menons resjouissance,
Crions tous d'une voix :
Vive le roy de France!
Qui, selon nos souhaits,
Nous donnera la paix
En dechassant le vice,
Et maugré le Ligueur
Remettra en vigueur
L'Église et la justice.

V

CHANSON NOUVELLE

CONTRE LES LIGUEURS, ESPAGNOLS

QUI NE VEULENT R ONOISTRE LE ROY.

Et se chante sur le chant :

Le dix-huit septembre dernièrement passé, etc.

1590.

1 François, que faisons-nous? sommes-nous endormis?
C'est à vous qu'on en veut, ce sont nos ennemis,
Dont nous devons avoir entière cognoissance,
Qu'on veut bouleverser la courone de France.

2 Dieu nous a bien monstré qu'il nous tendoit la main,
Quand il a appellé ce prince tant humain,
Nostre roy naturel, à la foy catholique ;
Il n'y a que le Ligueur qui le dit hérétique.

3 Le Ligueur Espagnol s'est fort scandalisé
Quant il a veu le roy s'estre catholisé ;
N'ayant plus de subjet pour luy faire la guerre,
Chacun d'eux s'est bandé pour occuper sa terre.

4 Maintenant, disent entr'eux qu'il faut premièrement
Estre absouz du passé, ne pouvant autrement
Estre oingt ny sacré qu'il n'ait fait pénitence,
Et qu'il ne peut avoir la couronne de France.

5 Ce roy doux et benin, sans se montrer divers,
A Rome a envoyé le prince de Nevers ;
Il n'y fut pas receu si bien comme mérite
Un prince ambassadeur d'un roy d'un grand mérite.

6 Par la nous voyons bien que l'Espagnol ligueur,
Qu'à tor et sans raison il veut gagner le cœur
Du pontife romain, afin que point ne donne
Prompte absolution à ceste grand' couronne.

7 L'Espagnol voudroit bien la France gourmander,
Mais Dieu vous sçaura bien de ses traits nous garder
En assistant le roy et toute sa noblesse
Dont nous luy chanterons une hymne d'allégresse.

8 Je vous prie, François, monstrons-nous de bon cœur,
Obéyssons au roy pour le rendre vaincueur ;
C'est un roy valeureux, haut, puissant et sublime,
De courage invaincu, d'une âme magnanime.

9 L'Espagnol nous transmet force doubles doublons
Pour mieux entretenir leur Ligue et union,
Pour faire assubjectir sous son obéissance
Ceux qui n'ont recongneu encor le roy de France.

10 Le gouverneur de Meaux a faict un brave traict,
Lorsque ces beaux doublons il leur a arresté,
En suivant son devoir il remet à son prince
La ville de Meaux et toute la province.

11 Cela doit estre exemple à chaque gouverneur
De suivre le party de nostre roy vainqueur,
Lequel maugré leurs dents est leur roy légitime,
Des autres surmontant le renom et l'estime.

12 Ces traistres Espagnols ont cherché tout moyen
De nous intimider par l'ost Italien,
Mais faire il ne le peut sans domage et esclandre,
Il luy faut des soldats pour le pays de Flandre.

13 O pauvre tiers-estat ! tu porte tout le bast,
Tu es tousjours follé au milieu des débats ;
Tousjours les assassins se trouve dans la terre
Manger ton revenu en te faisant la guerre.

14 Le pauvre paysant, mort de fain est troublé,
Et le goujat bélistre est de son bien saoulé.
Voilà les beaux esbats que rapporte la Ligue,
Le desgats du pays par la meschante brigue.

15 Pourquoy empesche-il que le Roy valeureux
Ne soit bien obéy? Il faut en dépit d'eux
Qu'on le révère au Throsne estant bon catholique,
Selon le droict divin et nostre loy salique.

16 Quoy qu'on aye trasmé, quoy qu'on aye entrepris,
De l'oser massacrer il leur en est mal pris ;
Dieu l'a tousjours gardé par sa saincte puissance,
Il aura soing de luy par sa douce clémence.

17 Il nous faut espérer que Dieu nous gardera,
Et qu'enfin le Ligueur confus se trouvera ;
Car son intention se déborde en tout vice,
Hayssant tout bon ordre et la bonne police.

18 Qui a faict la chanson? c'est un soldat françois
Qui a tousjours porté les armes pour ses roys.
Et ores encor' plus qu'il s'est fait catholique,
Vive la saincte foy romaine apostolique !

VI

COMPLAINTE

DU DECEZ DE LA LIGUE.

Sur le chant :

Veuille, Seigneur, par ta grâce, etc.

1590.

1 Venez, Ligueurs, je vous prie,
Venez tous me voir mourir,
Venez pour voir de ma vie
La fin et dernier soupir.
Las ! j'ai la France
Mise en souffrance
Par mon ambition ;
Mais à ceste heure
Faut que je meure
Par Henry de Bourbon.

2 J'ai troublé toute la France
Et aussi tout l'univers,
Je fournissois des finances
Afin de mettre à l'envers
Ceste couronne
De qui personne
Ne pouvoit hériter,
Que ce roy mesme,
Henry quatriesme,
On ne luy peut oster.

3 J'avois les forces d'Espagne,
Des Suisses et de Savoys,
J'ai esté en la campaigne
Bien souvent six contre trois;
Mais l'hardiesse
Et la prouesse
De ce roy généreux,
M'a mis en fuite
Par la poursuite
De son bras valeureux.

4 Toutes les villes de France
Se rendent à leur vray Roy;
J'en avois en ma puissance
Trois fois plus qu'il n'en avoit.
Mais Dieu qui est juste,
Voyant l'injure
Que faire luy voulois,
M'a mis en ruyne.
Adieu la Ligue,
Car mourir je m'en vois.

5 J'ai faict rougir les campaignes
Du sang des braves François,
J'ai faict ouyr aux montaignes
Les cris que souventes fois
Faisoyent les vefves,
Voyant la perte
De leurs maris occis,
Piller les villes,
Violer les filles;
Dieu a ouy leurs cris.

6 Je suis cause de la ruyne
Des villages et villageois;

Ils me doyvent bien maudire
Une infinité de fois.
Bref, en ce monde,
Je suis immonde,
Mon nom est odieux,
Jusques aux cendre
Il faut que j'entre
Dans l'enfer ténébreux.

7 Or adieu, monsieur du Mayne,
Qui de moy s'estoit armé
Pour avoir ce diadesme
Qu'il espéroit de porter.
Mais las ! mes forces
Sont toutes mortes,
Mes membres sont tous morts.
Il ne me reste
Sinon la teste
Qui s'esbranle jà fort.

8 Or adieu, le Roy d'Espaigne,
Qui doit estre mal content
D'avoir jetté en campaigne
Tant de soldats, tant d'argent,
Pensant s'estendre
Dedans la France ;
Mais il s'est bien trompé,
Et qu'il s'asseure
Pour chose seure
Qu'il luy faut desloger.

9 Adieu, tous les autres princes,
Qui m'ont voulu maintenir,
Afin d'avoir des prouvinces
Et de s'y faire obeir ;

Las! vos affaires
Vont au contraire
Que vous ne pensez pas;
Car vostre Ligue
S'en va perie,
Elle est près du trepas

10 Le vray François me deschire,
Chacun me veut poignarder;
Je me meurs, plus ne respire,
Mon tombeau faut préparer.
Caron s'appreste
En sa nacelle
Afin de me passer.
Tout l'enfer s'arme
Contre mon âme
Afin de l'enchainer.

11 Mes chefs et mes capitaines,
Changez tous d'opinion,
Ne vous mettez plus en peine
De la Ligue et Union;
Suivez l'exemple
De ceux qui se rendent
A leur roy naturel;
Il est affable
Et en sa grâce
Il vous fera rentrer.

VII

CHANSON NOUVELLE

DU PRINTEMPS RETOURNÉ SUR LE TEMPS QUI COURT.

Et se chante sur le chant :

Quant ce beau printemps je voy, j'apperçoy, etc.

1590.

1 Quand ce dur printemps je voy,
Je cognois
Toute malheurté au monde ;
Je ne voy que toute erreur
Et horreur
Courir ainsi que fait l'onde.

2 Plus il n'y a d'amitié
Ne pitié,
Plus n'y a de courtoisie,
Il n'y a plus de support
Ne confort,
Tout n'est plus que fascherie.

3 Nous voyons nostre prochain
Qui la faim
Endure quasi de rage
Sans luy donner verre d'eau,
Ne morceau ;
C'est bien un lasche courage.

4 Nous voyons de grand amy
Ennemy,
Prest à se tuer l'un l'autre;
Nous voyons le plus cher
Déchasser
Son enfant pour prendre un autre.

5 Nous voyons l'enfant divers
Et pervers
Battre son père et sa mère.
Nous voyons un estranger
Nous manger,
C'est un cruel vitupère.

6 Nous voyons femmes parler,
Se mesler
D'une infinité d'affaires;
Et portant de grands cheveux
Fardineux
Pour à ce monde complaire.

7 Nous voyons les paysans
Indigens
Demandant partout leur vie,
Un bissac pour tout recol
Sur son col
D'une pauvreté demie.

8 Nous voyons tant de voleurs
Pleins d'horreurs,
Qui pillent, ruent et saccagent,
Ne craignant ny Dieu, ne roy,
D'un esmoy
Vomissent dix milles rages.

9 Nous voyons la belle fleur
De couleur
Se changer d'une avanture;
Nous voyons le beau jardin
Au matin
Se fanir de sa verdure.

10 Nous voyons le feuillu bois
Ceste fois
Anéantir son feuillage.
Nous voyons le rossignol
D'un chant mol
Déduire tout son ramage.

11 Mais trop loin le laid hiboux
Qui jaloux
Est de nostre jouyssance,
Il chante à haute voix
Dans les bois
Pour nous faire desplaisance.

12 Nous voyons les amoureux
Rigoureux
Laissant leurs gentes maistresses,
Au lieu d'estre gracieux
Et joyeux
Portent dix mille tristesse.

13 Nous voyons un jeune enfant
De six ans
Renier Dieu et sa mère,
Et faisant comparaison,
Sans raison,
D'un horreur par trop sévère.

14 Nous voyons les pauvres biens
Terriens
Diminuer d'heure en heure,
Et les gentils arbrisseaux
Verts et beaux
Qui par le pied soudain meurent.

15 Nous avons eu tant de maux
Et travaux,
Guerre, famine et peste,
Cruauté, horreur, esfroy
Et esmoy,
Qui nous rompt quasi la teste.

16 Qui est cause de ce mal
Dur, fatal?
Noz peschez ords et terribles;
Nous sommes comme brutaux
Animaux
A bien faire inutiles.

17 Nous ne tenons plus de foy,
Ny de loy,
Tant nous sommes gens ignares;
Nous sommes esblouis des cieux
Gratieux
A tous nos péchez barbares.

18 Et changeons nostre vouloir
D'un espoir
Et aussi nostre coustume;
Recognoissans nostre Dieu
En tous lieux,
Nous ostera d'amertume.

19 J'ai voulu par passe-temps
Ce printemps
Vous monstrer estre fragile,
Afin de vous corriger
Et changer
Sans estre plus inutile.

VIII

CHANSON NOUVELLE

SUR LA DÉSOLATION DE LA FRANCE.

Et se chante sur le chant :
Pauvre ville de Remolins.

1590.

1 Qui veut ouyr une chanson
Faicte des malheurs de la France?
Et se chante d'un piteux son
Pour vous conter sa doléance.

2 Il y a desjà si longtemps
Que la guerre y est commencée,
Dont tant de millions de gens
Sont morts au tranchant de l'espée.

3 Tu te sers de ces estrangers
Qui sont de la maison de Guise,
Liguez avec d'autres meurtriers,
Tous contre Dieu et son Église.

4 Ce ne sont pas de Dieu les loix
D'avoir massacrer en France,
Nos peuples, nos princes, nos roys,
Mais Dieu en fera la vengeance.

5 D'entre vous fut un jacopin
Qui fit mourir nostre bon prince;
Jamais un peuple si mutin
Ne fut en aucune province.

6 Vous luy bailliastes le cousteau,
O gens remplis de meschantise!
Donc fit mettre sur le tombeau
Le roy qu'aimoit tant nostre Église.

7 En signe que vous désirez
De voir la France consumée,
En feu et sang vous vous plaisez
Portant le rouge pour livrée.

8 Chassez au loing ces estrangers,
Le duc de Guyse et du Maine,
Faictes leur prendre les cartiers
Devers le pays de Lorraine.

9 Hélas! ne vous alliez pas
Avec ce tyran d'Espagne,
Car il ne prend point ses esbas
Si dans le sang il ne se baigne.

10 Ayant un fils beau et plaisant,
Contre luy print si grant malice,
Bien qu'il luy fut obéissant,
Il le feit mourir au supplice.

11 Dieu vous a de vos ennemis
Préservez dès vostre naissance,
Le septre vous avoit promis
De ce beau royaume de France.

12 Ce bon Dieu, il vous aime tant
Qu'il vous faict florir en la guerre,
Et ses faveurs abondamment
Vous accompagnent sur la terre.

13 Un million d'autres succez
Et des victoires remarquables
Vous a donné, sy y pensez ;
Mais les humains sont variables.

14 Suyvez tousjours la loy de Dieu,
En ressentant vostre noblesse,
Obéissez à vostre roy
Et luy soyez tousjours fidelles.

15 Prions Dieu qu'une bonne paix
Nous veuille donner en la France
Et reformer à tout jamais
Le roy à son obéissance.

16 A nostre noble Henry de Bourbon,
Nostre roy et souverain sire,
Ce n'est rien de bien commencer
A celuy qui ne persévère.

17 Celuy qu'entreprint composer
Ceste chanson, je vous supplie,
Si n'est bien faicte, l'excuser,
Il n'entend rien à la poésie.

IX

CHANSON NOUVELLE

D'UN BON SOLDAT, VRAY ET NATUREL FRANÇOIS.

Et se chante sur le chant :

En quel boys plus sauvage, etc.

1590.

1 Depuis quinze ans que j'ai suivy la guerre
Et du dieu Mars les superbes estandars,
J'ai recherché les plus braves soldats
Et plus hardis qui soyent dessus la terre.

2 L'honneur françois m'a fait prendre les armes
Pour mon vray roy, mon honneur et ma foy ;
S'il s'en trouve un plus vigilant que moy
Pour cest effect à courir aux alarmes,

3 Si je n'y vay avec une asseurance,
Si je n'y vay d'un courage parfaict,
Si je n'y vay de bon cœur en effect,
N'ayez jamais de soldat souvenance.

4 La France a veu la fleur de mon jeune aage,
Et la vigueur de mon jeune printemps ;
Je suis François, et pour ce je prétens
Faire service au roy de bon courage.

5 Je ne suis point un tyrau de Judée,
Je ne suis point soldat de l'union;
Je suis vassal de Henry de Bourbon,
Et pour luy seul je porte mon espée.

6 J'ay dans mon cœur la fleur de lys gravée,
J'ay dans mon cœur gravé le nom françois :
J'aimerois mieux mourir cent mille fois
Que de quitter le Roy, ny son armée.

7 Ce grand Néron, que du Mayne on appelle,
Qui veut venger de ses frères la mort,
Va l'Espagnol chercher pour son support,
Il attend vengeance éternelle.

8 Lyon, tu es pour certain bien heureuse
D'avoir reprins le party de ton roy
Et vaillamment déchassé loin de toy
Ceste union et Ligue malheureuse.

9 Bastards françois, tyrans pleins de furie,
Recognoissez vostre roy maintenant.
Ouvrez les yeux, vous verrez clairement
Que Dieu luy veut conserver sa patrie.

10 Sus donc, François, prenons trestous les armes,
Et nostre roy suivons aux fiers combats,
Pour ces Ligueurs espagnols mettre à bas,
Suyvons-le donc aux assauts et alarmes.

11 Que l'Espagnol et le Ligueur damnable
Sentent l'effroy des redoubtez François,
Et que vaincus ils soient à ceste fois
Et dechassez comme peste exécrable.

Dont eux voyant la bresche
Suffisante et parfaicte :
A l'assaut faut aller,
Mais de grand hardiesse
Aussi de grand rudesse
On leur fait renverser.

5 Icelle gent maudite
Estoient presqu'enragez,
Voyant par grand furie
Estre ainsy repousez.
Lors d'ennui et grand rage
Vindrent à l'escalade
Pensant nous attraper,
Mais nous d'un grand courage
Et non point d'un cœur lache,



Dont eux voyant la bresche
Suffisante et parfaicte :
A l'assaut faut aller,
Mais de grand hardiesse
Aussi de grand rudesse
On leur fait renverser.

3 Icelle gent maudite
Estoient presqu'enragez,
Voyant par grand furie
Estre ainsy repousez.
Lors d'ennui et grand rage
Vindrent à l'escalade
Pensant nous attraper,
Mais nous d'un grand courage
Et non point d'un cœur lache,
On les fait reculer.

4 Les dames de la ville
D'un courage fort bon,
Alors sur les murailles
Troussant leurs cotillons,
Portant des confitures
Et aussi nourritures
Pour ces braves soldats,
Jettant feux d'artifices
Contre ces hérétiques
Par dessus les rempars.

5 Ce Biarnois inique
Enrengeant de grand deuil,
Voyant les compagnies
Amoindrir de moitié,
De rechef ils nous firent
Assaut fort et terrible

Et escalade aussi ;
Du costé de la ville
D'une grande furie
Nous vindrent assaillir.

6 Lors nos gens voyant estre
Rudement assaillis,
Crièrent tost l'alarme
N'estant point endormis.
Monsieur de la Vierte
Va de grande vittesse
Prendre la pique en main,
Et nos soldats habiles
Repoussant par grand ire
Ces meschans inhumains.

7 Seize cens sur la place
Furent mis à l'envers ;
Voila comme on terrace
L'hérétique pervers ;
Car Dieu par sa clémence
Aussi par sa puissance
A eu pitié de nous,
Chassant ceste canaille
Bien loing des murailles
Les renversant tretous.

8 Monseigneur de Flandre,
Comme un bon gouverneur,
Lorsqu'on crioit l'alarme
Faisoit prière à Dieu
Qu'il préserve sa ville
Qui est belle et gentille.
Soutenant son party
Contre ces hérétiques

Lesquels de grande envie
Luy veulent faire ennuy.

9 Nuit et jour faisoit ronde
Ce brave coronal
De monseigneur de Joge
A l'entour du rempart;
Et monsieur de la Vierte
Qui par grande hardiesse
Se marchoit bravement,
Faisant tousjours bravade
Et aussi à la garde
A ces loups très meschans.

10 Alors d'un grand courage,
Tant les petits que grands,
Tost la bresche remparent
Plus fort qu'auparavant;
Dont la voyant refaicte
Et aussi bien parfaicte
Rebraquent leurs canons
Du côté de la ville,
Pensant par grand furie
Que nous espouventerions.

11 Le jour qu'ils canonèrent
Que l'assaut fut donné
Le grand Dieu des victoires
Nous a bien eprouvez,
Un excellant miracle,
En faisant une bale
Dessus il s'apparut
Un crucifix sans falace,
Et un pigeon blanchatre
Qui là vola tousjours.

12 Prions Dieu par sa grace
De péril nous garder,
Prions donc sans cœur lache
Aussi nous preserver ;
Et que les hérétiques
Aussi les politiques
Soient renversez par bas,
Priant Dieu que nos princes
Deffenseurs des provinces
Les mettent morts par tas.

XI

CHANSON NOUVELLE

DU RENCONTRE DE L'ARMÉE DU ROY

AVEC CELLE DU DUC DU MAYENNE.

Sur le chant :
Pontoise, afin que l'advenir, etc.

1590.

1 Le troisiesme jour de mars
Se sont trouvez par hazards
Le roy et le duc du Mayne
Dans une campagne pleine.

2 Pour dire la vérité,
Monsieur du Mayne a faict assez ;
Mais ceux du roy de Navarre
Les ont renversé par terre.

3 Se voyant les ennemis
En bataille se sont mis :
Pour ce jour là d'une gloire
Perpetuer la mémoire.

4 Mais Dieu, qui est favory
A ce puissant roy Henry,
A bien voulu la ruyne
De ceste Ligue mutine.

5 Quand par ses faits glorieux
A rendu victorieux
Ce preux Henry debonaire
Roy de France et de Navare.

6 Le Roy vint fort en bon point,
L'espée royale au poing,
Fraper d'une grand' furie
Dessus la cavallerie.

7 Et monsieur de Montpensier
Qui s'en vint d'un cœur bien fier
Frapper d'un brave courage
Dessus ces Ligueurs volages.

8 Et le mareschal d'Aumont,
Le sieur Givry et Byron,
Et la noblesse de France,
Leur ont passé sur la panse.

9 Lors le comte d'Aiguemont,
Escrioit à ces Vallons :
Pour Dieu, sauvez ma cornette,
Qu'elle ne soit point desfaitte.

10 Se voyant bas estendu :
Las, dict-il, je suis perdu,
Voila la fin de ma guerre,
Vray Dieu, le pauvre salaire !

11 Les Suysses et Lansquenets,
Comme aussy les Albanois.
Crioyent les genoux en terre :
Vive le roy de Navarre !

12 Les François Ligueurs vaincus,
Vers ce bon roy sont venus
Demander misericorde ;
Ce grand roy la leur accorde.

13 Quant à ces Ligueurs mutins,
Larrons, meurtriers, inhumains :
Le Seigneur par sa puissance.
Les a mis en grand souffrance.

14 Nostre Roy très debonnaire,
Voyant ses haineux par terre,
Alors il fit sa prière
Que Dieu ne mit en arrière.

15 Prions donc Dieu à recoy
Qu'il fasse florir le roy,
Afin que bien nous regisse
Et la paix sous luy florisse.

16 Près de Dreux cela fut faict,
Les Ligueurs furent defaicts :
Pres de Dreux celle journée,
La bataille fut livrée.

XII

CANTIQUE

FAICT EN L'HONNEUR DE DIEU

PAR HENRY DE BOURBON,

QUATRIESME DE CE NOM,

TRÈS CHRESTIEN ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE,

APRÈS LA BATAILLE OBTENUE SUR LES LIGUEURS

EN LA PLAINE L'YVRY,

LE 14 MARS 1591 (*vieux style*).

Sur le chant :

Hélas ! que sert-il d'aimer si on ne m'aime, etc.

1590.

1 Puisqu'il te plaist, Seigneur, d'une heureuse poursuite
Espandre, libéral, sur moy ton serviteur
Un monde de bienfaicts, et qu'ores en ma faveur
Tu as mis justement mes ennemis en fuite;

2 Je ne veux me cacher sous un ingrat silence,
Ou trop fier m'eslever en ma foible vertu;
Je veux dire que toy, ce jour as combatu,
Et rompu des meschans la superbe arrogance.

3 Je chante ton honneur sous l'effect de mes armes,
A ta juste grandeur je rapporte le tout :
Car du commencement, du milieu jusqu'au bout,
Toy seul m'a garanti au plus fort des alarmes.

4 L'ennemy forceneur appuyé sur son nombre
Se promettoit le gain du combat furieux;
Enflé de trop d'orgueuil, pensoit victorieux
Mettre dessus mon chef un si mortel encombre.

5 Rien que sang ne que meurtre en son camp ne résonne
Là l'Espagnol cruel et l'avare Germain,
L'Italien, le Suisse, et le lâche Lorrain,
Se vantoyent, insensez, de perdre ma couronne.

6 Du plus haut de ton ciel regardant en la terre,
Mesprisant leur audace et de graves sourcis,
Desdaignant ces mutains, soudain tu les a mis
Au plus sanglant malheur que sçeut porter la guerre.

7 Comme l'ours qui descend du haut de la montaigne
Estonne furieux le troupeau qui s'enfuit,
Ceste armée par toi estonnée produit
Le semblable soudain en quittant la campagne.

8 J'ai vu l'estonement, et ma troupe esbranlée
A demy l'a senty; mais alors, tout certain
De ton secours, Seigneur, j'ai suivi mon dessein
Et marchay courageux encore en la meslée.

9 La victoire esbranloit douteuse et incertaine;
Certaine toutes fois elle tourne vers moy,
Mes gens reprennent cœur et secourent leur roy,
Renversant, foudroyant ceste troupe inhumaine.

10 L'heure à demy encor ne s'estoit avancée
Qu'avancé je me vis au dessus des meschans,
Et mesprisant l'effort de leurs glaives tranchans
Je veis en ma fureur leur fureur renversée

11 Du coursier généreux la carrière plus viste
Tardive se trouvoit à tous ses gens fuyards
Courans espouvantez, rompus de toutes parts :
J'ay la terre rougie en leur honteuse fuite.

12 Le jour cesse plutost que la chasse ne cesse,
Tout ce camp désolé ne se peut asseurez
Et à peine la nuict les laisse respirer :
Car les miens courageux les poursuivoyent sans cesse.

13 Là j'ay foulé l'orgueuil de l'Espagne trop fière,
Et au prix de son sang j'ay gravé, valeureux,
Du trenchant coutelas sur son soldat paoureux
De fuite et lascheté la lasche vitupère.

14 L'Italie a sa part à ce honteux diffame,
Le Vallon, le Lorrain y a perdu l'honneur,
Le desloyal François y reçoit la terreur,
En tremblant estonné ma douceur il reclame.

15 Mille et mille sont morts ; et en ceste poursuite
J'ay veu les grands effects de ton saint jugement,
Qui tarde quelquefois, mais plus violement
Les meschans en ruine enfin il précipite.

16 C'est toy, Seigneur, qui a parachevé cest œuvre ;
Cest œuvre tout entier, ô mon Dieu ! tu l'a faict,
Tu t'es servy de moy pour le rendre parfaict
Et sur moy en cela ta bonté se descouvre.

17 Humble, recoignoissant tes bontés paternelles,
Je loue ta grandeur de tout ce qu'est en moy;
Et puisque je n'ay rien que je n'aie de toy,
A toy rendre je dois ces graces solennelles.

18 Seigneur, tu m'as donné la volonté très bonne
De ne rester ingrat; donne moy les effects,
Car je veux tesmoigner les biens que tu m'as faicts
Et faire que ton nom en ma France raisonne.

19 Ny le sceptre royal ny la grande mondaine
De divers courtisans, ny mes propres desseins,
N'empescheront jamais qu'au milieu de tes saincts
Je ne chante tousjours ta bonté souveraine.

20 Je feray que ton nom très sainct et admirable
En ma France sera sainctement honoré,
Afin qu'estant de moy et des miens adoré,
De plus en plus, Seigneur, tu nous sois favorable.

XIII

DE LA MIRACULEUSE DÉLIVRANCE
DU DUC DE GUISE,
FILS DU BALAFRÉ.

1591.

1 Ce fut le jour d'un jeudy,
Environ sur les midy,
Que le vaillant duc de Guise
S'est sauvé par bonne guise.

2 A ses gardes il a dit :
Lequel de vous s'enhardit
De sauter à l'escalade
Contre moy qui suis malade?

3 Et à cloche-pied montant,
Ne cesser jusque attant
Que soyons à ma demeure
Je luy donne une monture.

4 Lors un de ses gens a dit :
Je n'y fais point contredit;
Jurez moi donc sans finesse
Que vous me tiendrez promesse.

5 Et lors il luy a promis ;
Puis à monter se sont mis,
Mais n'a peu sa faible garde
Le suyvre à ceste escalade.

6 Sur quoy sa porte fermant,
Il luy fait un serment
Qu'il n'auroit pas sa monture
Puisqu'il perdoit la gageure.

7 Lors il va droit au carneau,
Estant pourveu d'un cordeau
Duquel en bas il devalle,
Sans faire aucune intervalle.

8 Mais manquant la corde assez
Il sauta dans les fossez,
Haut de deux toises et demie
Malgrez ses gardes hardies.

9 Lors estant à bas en paix,
Il demande a son laquais
S'il n'avoit arme qui vaille,
Mais un poignard il lui baille.

10 Et puis estant remontez
Des fossez, quoy que hourdez,
Ils advisèrent un homme
Sur une jument de somme.

11 Parquoy ils l'ont adverty :
Rends nous ceste jument cy,
Autrement sera ta vie
Par ce poignard cy ravie.

12 Lors sans être pourchassez
La rivière ils ont passez,
Ne trouvant homme ny femme
Qui leur feist aucun diffame,

13 Hormis deux femmes du lieu,
Dont l'une est servante à Dieu,
L'autre au diable et maheutresse
S'accusant comme traitresse.

14 Disant à tous les bourgeois :
Or ay-je veu ceste fois
Sauver, sans point de faintise,
Votre prisonnier de Guise.

15 Lors il est sorti de Tours
Bien cent chevaux aux fauxbourgs,
Qui de tous cotez cherchèrent
Celuy là qu'ils n'attrapèrent.

16 Car en le voyant de loing
Ils crioient à leurs besoins
Qu'ils s'arrestat sans mesgarde
Pour obéir à sa garde.

17 Mais d'aussi loing il respond
A celuy qui le semond :
Tu ne m'auras à ta guise
Car quatre chevaux j'advise.

18 Puis après en les trouvant
Monta sur un cheval blanc,
Et un autre qu'ils donnèrent
A celuy qu'ils emmenèrent.

19 Et pour ce les poursuyvans
S'en retournèrent resuans,
Cognoissans bien que leur peine
Eust pour eux esté trop veine.

20 Monsieur de Guyse dailleurs
Vint avec ses chevaucheurs
Joindre monsieur de la Chastre
Jusques dans Bourges s'esbattre.

21 Et ceux de Bourges joyeux
Se sont mis à faire feux
Deça et par les rues,
Et grace à Dieu ont rendu.

22 Les habitans de Paris
Aussi grande joye ont pris,
Oyans si bonne nouvelle
Que de long-temps n'eurent telle.

23 Le Te Deum ont chanté
Duquel ne s'est apsenté
Le peuple, ains en abondance
Y a fait belle assistance.

24 Et les Espagnols aussi
Ayant ouy tout cecy,
S'esgayent par braverie
A coups d'escoppeterie.

25 Le Bearnois estourdy
S'en est si fort estourdy
Qu'à peu près vaincu de rage
Il n'ait perdu le courage.

26 Comme donc monta aux cieux
Le corps sainct et glorieux
De la Vierge nostre Dame
Accompagné de son ame ;

27 Ce jour mesme aussi montant
Et gayement s'esbattant,
Dieu sauva monsieur de Guyse
Et le remit en franchise.

XIV

CHANSON NOUVELLE

DES FARRIGNEZ.

1591.

1 Ce fut Dimanche au matin
Que ce coqu roy genain
Nous a voulu par bravade
Surprendre par escalade.

2 Accompaigné il estoit
De Nevers fort mal adroit,
Qui avoit joint son armée
Pour dans Paris faire entrée.

3 De Sourdy cy est paru
Qui d'un sac estoit vestu,
En conduisant la farine
Dont il faisoit bonne mine.

4 De la Nouë suivoit pas à pas
Pour frapper du coutelas,
Pour revanger la journée
Qui eut la cuisse cassée.

5 D'O avecques d'Espernon
Habillez en vigneron,
Sur le dos portant la hotte,
S'approchèrent de la porte.

6 Ils commencèrent à parler
Et les gardes appeler,
Disant : Ouvrez-nous la porte,
Sont des vivres qu'on apporte.

7 Lors responce on leur a faict :
Vous n'avez garde du fait.
Retirez vous, je vous prie,
D'attendre à vous c'est folie.

8 Sy sont vivres que avez,
De vers la rivière allez,
Vous y trouverez les gardes
Qui vous serreront vos hardes.

9 A bien ouï vostre voix,
Vous n'estes pas villageois.
Sus, enfans, prenez vos armes
Et que l'on sonne l'alarme.

10 Lors se voyant descouvert
Et leurs desseins à l'envers,
Las ! ilz crient et renient
L'auteur de leur entreprise.

11 Ils regardent les rempars
Bien bordez de toutes pars
D'hommes armez prest à bien faire
Pour pousser leurs adversaires.

12 Monsieur de Blin curateur,
De nostre bien désireux,
Fait dire de rue en rue
Que les chènes soient tendüe.

13 Lors le prévost des marchands,
Armez avecques ses gens,
Va partout faisant la ronde,
Donnant courage au monde ;

14 Les quatre echevins aussi
Avec un pareil soucy,
Regardant parmy les rues
Sy les traistres se remuent.

15 C'estoit chose belle à voir
Que chasqu'un faisoit devoir
Pour soubstenir la furie
De la trouppe ennemy.

16 Ceux de dessus les rempars
Préparoient de toute pars :
C'estoient pailles allumez
Dans les fossés et tranchez.

17 Le Biarnois très marry
D'avoir à son coup failly,
Frustré de son entreprise,
Tout honteux il se retire.

18 Les bourgeois bien esveillez,
A leurs deffences amenez,
Branslent picques et hallebardes,
D'autres tirent arquebuzades.

19 Celui qui fit la chanson,
Ce fut un bon compaignon
Commandant sur la rivière
En la troupe marinière.

20 Celuy qui la chanson list
Advisez de Dieu la fist,
Luy rendant grâce et louange
De sa divine puissance.

XV

COMPLAINTE

DES PAUVRES CATHOLIQUES DE LA FRANCE,

ET PRINCIPALEMENT DE PARIS,

SUR LES CRUAULTÉS ET RANÇONS QU'ON LEUR A FAIT ÉPROUVER, etc.

1591.

PARIS.

1 Mon Dieu, où est le temps
Que l'on vivoit en France?
L'honneur et le printemps
Vivions par ordonnance.
Nous avions roy en France,
Supports de chrestienneté
Par leur bonne ordonnance
Maintenoit vérité.

2 Où est aussi le temps,
La foy et l'asseurance.
Et aussi le bon temps
Qu'on avoit en la France?

Ou vivoit d'asseurance
En toute seureté.
Mais tout va au contraire,
N'y a que pauvreté.

3 Force n'est plus que vol
Et toute pillerie,
Puis chacun fait son flot,
Bref, n'est que volerie.
La rançon est en règne
Et partout les quartiers,
Et mettent en espargne
Noz biens et noz deniers.

LES PAYSANS.

4 Je parleray du camp
Et des cruautez grandes
Des Huguenots mechans
Qui vont avec leurs bandes.
Ils viennent dans nos granges,
Aussi dans nos maisons,
En prenant, chose estrange,
Cheveaux, bœufs et moutons.

5 Encor n'estant content
D'avoir noz biens et bestes,
Nous lie et nous mettant,
Nous bandent yeux et testes,
Nous battent et nous moleste,
Jurant et blasphemant :
Faut que rançon tu paye
Cent escus tout comptant.

6 Si nous ne payons rançon,
De grands coups nous moleste,

Nous mettant en prison,
Nous lient comme beste,
Jurant et reniant :
Si ta rançon ne paye
Te turay tout comptant.

7 Je vous laisse à penser
Quelle douleur amère,
Perdre sans offenser
Noz biens, aussi nos terres ;
Encore davantage,
Ils brulent nos maisons,
Ces Hugues plein de rage,
Ces voleurs et larrons.

PARIS.

8 Mon Dieu, ayez pitié
De vostre pauvre France,
Vous priant d'amitié
Pardonner les offenses
Au peuple sans doubtance,
Qui est du tout ruiné,
Vous priant d'espérance
Nous vouloir pardonner.

9 Ne permettez aussi
Que tous ces hérétiques,
Qui sont hommes transis,
Suppots des politiques,
Veulent par l'hérésie
Abolir nostre loy,
Faisant par tyrannie
Mourir gens de foy.

10 L'exemple et le fait
En est bien d'apparence,
Le monstrant par effet
Au royaulme de France,
En la ville nostable,
Grand cité de Paris.
Ils ont fait exécrable
Mourir homme de pris.

11 Est-ce par cruautez
D'affamer ceste ville?
Est-ce par cruaultez
De prendre aussi les vivres?
Et puis par leur grand ire
Faisoit coutelacer
Ceux qui les apportoit;
Ils estoient massacrez.

12 Las! ils ont fait mourir,
Dans Paris, noble ville,
Et de faim fait languir
Hommes, femmes et filles,
Encor plus de dix mille,
Sans les pauvres enfans
Qui mourroient aux mamelles
De mères languissants.

XVI

CHANSON

DE LA LIGUE.

1593.

1 Si pour vivre heureux et content
Il faut renoncer à la Ligue,
S'il faut estre aussi inconstant
En la foy que le politique;
Sus, sus, faite-moy donc mourir,
Il n'est que de mourir martyr.

2 S'il faut enfin faire la paix
Avec les frelus et maheutres,
Et s'il faut estre desormais
Entre Dieu et le diables neutre,
Sus, sus, faites-moy donc mourir,
Il n'est que de mourir martyr.

3 Si pour roy il faut recevoir
Un prince qui est hérétique
Et fait la guerre à son pouvoir
Contre l'église catholique,
Sus, sus, faictes-moy donc mourir,
Il n'est que de mourir martyr.

4 S'il faut que la noblesse soit
Du party de la tyrannie,

Quand même le tyran voudroit
Planter en France l'hérésie,
Sus, sus, faictes-moy donc mourir,
Il n'est que de mourir martyr.

5 S'il faut voir en France prescher
Partout de Calvin l'hérésie,
Et s'il faut veoir aux pieds fouler
Le Saint-Sacrement de l'hostie,
Sus, sus, faictes moy donc mourir,
Il n'est que de mourir martyr.

6 S'il faut que les prédicateurs
Catholiques quittent la chaire,
N'osans plus reprendre les mœurs
Ny faire aux ministres la guerre,
Sus, sus, faites moy donc mourir,
Il n'est que de mourir martyr.

7 S'il faut souffrir de profaner
Les bénéfices de l'église,
Les vendre, acheter et troquer,
Comme si c'estoit marchandise,
Sus, sus, faites-moy donc mourir,
Il n'est que de mourir martyr.

8 S'il faut veoir les gens mariez
Tenir les plus beaux bénéfices,
Et aux putains estre donnez
Pour le loyer de leurs services,
Sus, sus, faites-moy donc mourir,
Il n'est que de mourir martyr.

S'il faut acheter cherement
De la justice les offices,

Et vivre après cela du vent
Ou bien de présens et d'espices,
Sus, sus, faites-moy donc mourir,
Il n'est que de mourir martyr.

10 S'il faut qu'en justice faveur,
Plus que le droict ait de puissance,
Que le meurtrier traitre et voleur
Ne soit puny de son offence,
Sus, sus, faites-moy donc mourir,
Il n'est que de mourir martyr.

11 S'il faut que la corruption
De tous estatz on continue,
Et des abuz l'invention
Soit tousjours en France receue,
Sus, sus, faites-moy donc mourir,
Il n'est que de mourir martyr.

12 S'il faut que la réunion
Que demandent les Politiques
Soit mise à exécution,
Adieu, c'est faict des Catholiques.
Sus, sus, faites-moy donc mourir,
Il n'est que de mourir martyr.

13 Lorsque les Catholiques françois
Seront par le roy de Navarre
Traictez comme sont les Anglois
Par la Jezabel d'Angleterre,
Sus, sus, faictes-moy donc mourir,
Il n'est que de mourir martyr.

14 Mais si, comme Henry de Valois,
Tyran cruel et sanguinaire,

Aussi le tyran navarrois
Reçoit des tyrans le salaire,
Je veux alors me rejouir
De veoir la Ligue refleurir.

XVII

CHANSON NOUVELLE

SUR LA RÉDUCTION DE LA VILLE DE MASCON A SA MAJESTÉ.

Et se chante sur un chant nouveau.

1593.

1 Voici le jour bien heureux
Et la journée saincte
Qu'il nous faut estre joyeux,
Car d'un cœur sans feinte
Nous crierons d'une grande allégresse :
Vive le roy et toute la noblesse.

2 Tous habitans de Mascon,
Rendons à Dieu louange,
Et nos voisins appelons
Pour sortir de la fange ;
Et pour crier d'une grande allégresse :
Vive le roy et toute la noblesse.

3 C'est le roy le plus humain
Qui fut jamais au monde,
Dieu luy a tendu la main ;
En luy tout bien abonde,
Et si n'a pas son pareil en vaillance :
Vive le roy de Navarre et de France.

4 Mettons-nous tous à genoux
Avec les mains jointes,
Prions le grand Dieu de tous
Qui par ses graces saintes
Fasse régner nostre bon roy de France,
Pour nous tirer hors de toute souffrance.

5 Qu'il chasse ses ennemis
Si loing de nostre France,
Qu'ils soyent à jamais bannis
Et chastiez à outrance,
Et que la paix nous demeure pour arre :
Vive le roy de France et de Navarre.

6 Prestons-luy tous serment
De vraye obéissance ;
Gardons-le infailliblement
A nostre roy de France,
A celle fin de n'avoir plus la guerre :
Vive le roy et par mer et par terre.

7 Remercions le gouverneur
De nature gentille,
Lequel a avecque honneur
Tenu en paix la ville,
Il ostera de discorde la barre :
Vive le roy de France et de Navarre.

8 O le sainct Dimanche heureux
Du mois de may quinziesme
Que le roy tant généreux,
Du nom d'Henry quatriesme,
Des Masconnois est recogneu vray prince :
Vive le roy et toute sa province.

9 Si quelqu'un est endurcy
Par l'Espagnole race,
S'il demande au roy mercy,
Le roy luy fera grace :
Sus donc, François, chantez en allégresse,
Vive le roy et toute sa noblesse.

10 Vive donc ce grand Bourbon,
Restaurateur de la France,
Vive aussi son grand renom.
O Dieu, par ta clémence,
Fais-le longuement régner en ce monde,
Puisqu'en luy seul toute vertu abonde.

XVIII

CHANSON NOUVELLE

SUR LA RÉDUCTION

DES VILLES DE PARIS, ORLÉANS, ROUEN ET LYON,

A L'OBÉISSANCE DU ROY.

Sur le chant :

A Mont-Brison forte maison, etc.

1594.

1 Orléans, Paris et Rouen,
Qui sont rendus maintenant,
En voyant Lyon la jolie
Qui a recogneu son roy,
Comme prince de sa patrie ;

2 Lyon, prochain du Savoyart,
A bien monstré qu'il est soldat,
L'une des clefs de France,
Et vous a monstré le chemin
Pour vous oster ors de souffrance

3 Espagnol, Anglois et Lombard,
Napolitain et Savoyard,
Vous n'aurez plus licence
De gouverner ce bon pays,
Qui appartient au roy de France

4 Vous tremblerez dessous le Lys,
La fleur blanche de si grand pris,
Vous nous rendrez par force
Ce que nous vous avons presté;
En despit de toutes vos forces.

5 France vous a favorisez,
Vous vous en teniez trop prisez
Et n'avez sceu cognoistre
L'honneur qui vous en procedoit;
L'on vous recognoit pour des traistres.

6 Rendez les villes et chasteaux
Où vous avez tant fait de maux;
Car si nous y entrons de furie,
Nous vous ferons par grand effort
A tous soudain perdre la vie.

7 Rendez au d'Urfé Mont-brison,
Pippet, Toissay à ce Lyon,
Et fuyez de-Servière,
Qui est source de vos malheurs
Que vous suyviez naguière.

8 Allez-vous-en à vos maisons
Avecques vos petits mignons
De quoy vous faisiez compte,
Mesprisant les braves seigneurs,
Les marquis, barons et les comtes.

9 Il vous sera expédient
De rechercher diligement
Vos maisons et patrie,
Nous n'aurons que faire de vous;
Or, vive France la jolie.

10 Celuy qui a faiet la chanson,
Un capitaine de Lyon,
Menant joyeuse vie
Dans le chasteau de Vernayson,
N'engendrant point mélancolie.

XIX

CHANSON NOUVELLE

SUR LES CONQUESTES DU ROY.

Sur le chant de La Rochelle.

1594.

Vive le roy de France
Qui nous est en ce lieu
Donné par sa puissance
Et la grâce de Dieu.

1 Quand ces pervers Lorrains,
Pleins d'ire et de vengeance,
Eurent souillé leurs mains
Au noble sang de France,
Dieu leur fit resistance
En nous donnant un roy
Plein d'honneur et de vaillance,
De justice et de foy.

Vive le roy, etc.

2 Ils pensoyent avoir fait
D'avoir tué leur maistre,
Mais leur propre forfaict
Leur a fait recognoistre
Que Dieu a fait renaistre
Un quatriesme Henry,
Heureux, vaillant, adextre,
Et aux armes nourry.

Vive le roy, etc.

3 Ce meurtre ainsi commis,
Ce rebelle du Mayne,
En campagne s'est mis
Et avec luy y mayne
Une armée Lorraine
D'Espagnols ennemys,
De l'église romaine
En couvrant l'ennemy.

Vive le roy, etc.

4 Il eust en moins de rien
Une grand troupe d'hommes,
Vallons, Italiens,
Mais peu de gentilshommes
S'ils furent en somme
Combattus bravement,
En attendant de Rome
Un excommuniement.

Vive le roy, etc.

5 Le roy les repoussa
Hors toutes ses tranchées,
Leurs Lansquenets chassez
A force coups d'espées,
Les ayant occupez
Faignant de ce vouloir
Leurs enseignes laissées
Rendre sur son pouvoir.

Vive le roy, etc

6 Le Roy fut le vainqueur,
Brisant cette canaille ;
D'hardiesse et de cœur
Il gagna la bataille

Que d'estoc et de taille
Leur camp leur fit quitter;
Toute ceste marmaille
Ne luy peut résister.

Vive le roy, etc.

7 Sitost que son secours
Fut venu d'Angleterre,
Ce fut tout leur recours
Qu'à s'enfuyr grand erre
Pour passer la rivière
Tirant devers Paris,
Ils tournoyent le derrière,
Honteux mal aguerris.

Vive le roy, etc.

8 Le Roy ne perdit temps
Ains les suyvans sans cesse,
Arriva à l'instant
Près de leur forteresse;
Brief, si fort il les presse
Qu'il gaigna leurs fauxbourgs,
Quittant de hardiesse
Rues et carrefours.

Vive le roy, etc.

9 Il s'esjouira trois jours
Avec toute l'armée,
Mais durant tels sejours
Ceste ville opprimée
Est de douleur pasmée;
Enfin manda querir
Ceste rare milice
Qui le vint secourir.

Vive le roy, etc.

10 Le Roy les attendit
Quatre lieux dans la plaine,
A un trompette il dit :
Dites au duc du Mayne
Présentement qu'il vienne,
Qu'icy je l'attendray
Pourveu qu'a luy ne tienne
Que je le combattray.

Vive le roy, etc.

11 Le roy voyant que point
Il ne faisoit sortie,
Son armée divisoit
Et mande une partie
Garder la Picardie,
Sa Majesté tira
De la reste suivie
Linas, près de là.

Vive le roy, etc.

12 Le lendemain, il print
Estampes, longuevilles,
Sans sejourner il vint
Tout soudain à Joinville,
Qu'il print estant utile
Pour mieux boucher Orléans,
De la beauté fertile
Venant bleds de léans.

Vive le roy, etc.

13 A Vendaume il s'en vint,
Sa terre paternelle,
Quant il luy ressouvint
Qu'elle luy estoit rebelle,

Il envoya vers elle
Sommer le gouverneur.
S'il luy seroit fidelle
Luy faisant trop d'honneur.

Vive le roy, etc.

XX

CHANSON NOUVELLE

SUR LA PRINSE DES ARMES

ET TRAHISONS DESCOUVERTES

EN LA VILLE DE LYON.

Et se chante sur le chant :
O peuple de Coindrieu, n'es-tu pas bien heureux, etc.

1594.

1 Le dix-huiet septembre dernièrement passé,
Dans Lyon, bonne ville, se sont barricadé
Contre ces Savoyars qui ne sont que canailles,
Et maudits Espaguols qui ne valent pas mailles.

2 La noblesse françoise a mandé à Lyon
Qu'on se donnast de garde d'une grand trahison,
Que ce traistre Nemours faisoit sur nostre ville
Pour puis nous saccager et nous mettre en ruine.

3 Les Messieurs de la ville se sont tous assemblez
Dans la maison de ville où ils ont accordé
Que de ce Savoyard n'en falloit tenir compte,
Le falloit laisser là pour luy monstrer son honte.

4 O prince savoyard, tu estois trop heureux
D'avoir en gouvernance un peuple si piteux;
Tu estois trop heureux d'avoir en gouvernance
Un peuple si bening, le plus doux de la France.

5 Il fait venir ses troupes autour de Lyon,
Des maudicts Espagnols, Bourguignons et Gascons,
C'estoit pour nous ruiner et saccager en somme,
Mais nous avons monstré que vrais François nous sommes.

6 Et celuy que l'on nomme vicomte de Chamois,
Gouverneur de Toissey, fort bien s'acheminoit,
Pensant avoir l'honneur de ceste entreprinse;
Mais il demeura court aussi bien que son prince.

7 Et ce brave Marquis, qu'on dit de Fortuna,
Qui se mit à pleurer lorsque l'on l'emmena
Chez monsieur de Lyon pour entendre l'affaire
Touchant la trahison qui luy fut fort contraire.

8 Il commença dès lors à bien se souvenir
Des meurtres et larcins qu'en France il a commis,
Et, se désespérant, un poignard il demande,
Afin de se tuer avant que l'on le pende.

9 Ce gascon Montespan, avecques d'Arbigny,
Estoyent desjà tout prests, pensant de s'enrichir,
Mais on leur a monstré qu'on ne les craignoit guères,
Leur ayant faict sentir qu'ils sont trop téméraires.

0 Ce monsieur Du Chelas, apostat renié,
Avecques beau regard il les falloit nié
Et leur faire sentir le mal qu'ils vouloient faire;
Mais on n'en a rien faict, n'estant point sanguinaire.

11 Donat sçait bien comment tout l'affaire passoit
Avec La Bretonnière, qui partout escrivoit
A ces braves voleurs qu'ils vinssent en diligence
S'aider à saccager une des clefs de France.

12 Et ce machiaveliste sorcier de Ferrarois,
Qui vouloit mettre en ruine les pauvres Lyonois
Par ces maudits conseils qu'il donnoit à son prince,
Le pensant faire roy de toute la province.

13 Qu'en veut-on faire là qu'on ne le fait mourir,
Aussi bien en ce monde il ne fait que languir,
Estant estroupiat des gouttes qui le mange,
Qui luy puisse tenir et luy vingne le cancre.

14 Le Marquis de Violence est party de Rion
Avecques cent chevaux pour venir à Lyon;
C'estoit pour violer les femmes et les filles,
Piller et saccager et nous mettre en ruine.

15 O Marquis, ce n'est pas nous rendre le guerdon
Des biens que t'avons faict, estant devant Lyon,
T'avons nourry petit en ayant espérance
Que tu serois en tout le soulas de la France.

16 Tu dois bien louer Dieu, ô peuple Lyonnois,
De t'avoir fait la grace d'estre encore François;
Mais ce n'est rien de fait si tu ne persevères,
Rompant la teste à ceux qui voudroyent le contraire.

17 Qui a fait la chanson, c'est un vrai Lyonois,
Et encore davantage un naturel François,
Combattant pour la foy aussi pour sa patrie,
Jusqu'au dernier soupir y exposant sa vie.

XXI

CHANSON NOUVELLE

DE LA PRINSE DU VISCONTE DE CHAMOIS.

Sur le chant :

Dieu tout premier, puis père et mère honnore, etc.

1594.

1 L'Espagnol sot cherche toujours querelle,
Comme cruel et meschant, desloyal,
Qui n'est à Dieu ni aux hommes loyal,
N'exceptant nul tant luy soit-il fidèle.

2 Les loix il rompt divines et humaines,
Ne croit en Dieu ni à sa mère aussi
(Ne ce qui est partout ce monde icy),
Ne redoutant sa vertu et son hayne.

3 Partout il va et il revient sans cesse
Pour renverser de Dieu l'intention,
Mais il fera que leur abusion
Les mattera par leur même finesse.

4 Ils ne peuvent rassasier leur courage
Du noble sang du François redoubté,
Et jusques là sont si fort dehonté,
Que du malheur rassasient leur rage.

5 Mais nous voyons Dieu, lequel nous faict craindre,
Nous fait gagner le dessus jà perdu,
En nostre lieu les voyons esperdus
En consumant du grand jusques au moindre.

6 Nous le tenons le grand vacher de Dombes,
Qui ne taschoit qu'à puiser nos maisons,
Nous menaçoit d'estre sa venaison,
Mais Dieu nous a osté de ses encombres.

7 Nous le tenons de Chamois le visconte,
Qui en Savoy alloit pour nous ruyner,
Et pensoit rendre le chasteau le plus cher
Qui fust en tout le bon païs de Dombe.

8 Mais nostre Dieu cognoissant leur courage,
Caut et meschant plein de toute rigueur,
A destourné loing de nous ce malheur,
Les faisant vivre en continue rage.

9 Ils s'en iront tous les meschans en friche,
Que nous vouloyent à tort faire mourir
Pour de nos biens traistres se resjouir :
Adieu donc ceux de la maison d'Austriche.

10 Adieu ceux-là d'Espagne partie,
Adieu aussi adherens aux Ligueurs;
Plus ne verront vos corrompues mœurs,
Pour les Bourbons faut faire despartie.

11 Adieu, Lorrains, la Savoy et l'Espaigne;
Vous nous avez tenu en grand langueur,
Tout le passé qu'aussi l'aage futur.
Ores est temps que sortiez de campaigne.

12 Si les meschans voyent leur destinée
Pour quelque temps en ce monde mortel,
Encor qu'on voit trembler perpetuel :
Sachons qu'iceux ne sont pas de durée.

13 Nous le devons bien donc remercier
De nous avoir delivrez de l'ennuy
Qui nous eust faict mourir en grand ennuy,
Pour de noz biens grands thresors amasser.

14 Et reposant en un sommeil paisible,
Nous eussions eu la mort dedans le cœur.
Ainsi qu'eussions senty nostre malheur,
Qui eust esté à nos enfans nuisibles.

15 Ils se vantoyent par leurs langues perverses
D'estre baignez dans le sang Lyonnois,
Avant que voir tous leurs derniers abbois,
Et que fussions tous renversez par terre.

16 Puis devant nous vouloyent violer nos femmes
Pour nous combler de toutes malheurtez,
Et jusques là estoyent si hébétez,
Qu'il ressembloyent des boucs par trop infames.

17 De grands Bourdeaux vouloyent remplir nos temples
Pour assouvir leurs désirs malheureux,
Ne recordant qu'un nom luxurieux
Pour nous souiller par leurs meschans exemples.

18 Mais nostre Dieu qui voyoit leur courage,
A bien veillé alors que nous dormions.
Qu'en nos maisons en joie nous couchions,
Ne redoutant leur fureur ne leur rage.

19 Or, rendez-vous dessous l'obéissance
De nostre roy auquel sont les vertus,
Qui oncques furent à nos rois cy dessus,
En redoutant sa très-juste vengeance.

20 Loué soit Dieu, nostre Dieu aimable
Qui nous faict voir sa puissance et pouvoir,
Nostre cher roy fleurir nous faisant voir,
Mettant à fin la Ligue abominable.

XXII

L'ADIEU

DES TRAISTRES DE LYON

MIS HORS LE NEUVIESME JOUR DE FEBVRIER,
L'AN MIL CINQ CENS NONANTE-QUATRE
POUR LA LIGUE.

Et se chante sur un chant nouveau.

1594.

1 Adieu, troupe Combourgeoise,
C'est la noise
Qui vous a faict absenter.
Faute de bonne concorde,
C'est la corde
Qu'en bas vous a faict trebucher.

2 Pour avoir à la patrie
Trop d'envie
De faire un lasche meschef,
Nous sommes en ceste sorte
Hors la porte
Mis nous et nostre chef.

3 Dire que nostre folie
Est périe
Nous pouvons à ceste fois;
Ores nostre tyrannie
Est bannie
A jamais du Lyonnois.

4 Que dira le duc de Mayenne
Qui se peine
Avec nous se maintenir?
Puisque nous n'avons peu faire
Que son frère
Libre soit peu devenir.

5 Les Dieux nous sont bien contraires,
Nos affaires
A bien n'ont peu réussir.
Et toute nostre industrie
S'est périe,
Il nous faut tous desunir.

6 Helas! bourgeoise assistance,
A la dance
Vous nous avez devancez,
La peine nous est bien deüe,
Puisqu'à l'heure
Ne nous sommes pas trouvez.

7 Nous vous enchargeons nos femmes,
Et le blasme
Ne leur soit point imputé.
A nos enfans cest outrage
En tout aage
Leur sera il reproché.

8 O Dieu, grande est ta justice :
Tu visites
Ceux qui t'ont trop offensé.
Et le peché point n'endure
A ceste heure,
Sur nous tu l'as bien tourné.

9 Tu punis de droict nos fautes,
Puisqu'aux autres
Nous avons laschement faict,
Garde donc qu'en la présence,
Veu l'offense,
Il nous soit ainsi faict.

10 Adieu donc Lyon la ville
Tant jolie,
Où nous prenions nos esbas,
Et qui estoit gouvernée
Par menée,
C'est ce qui nous a mis bas.

11 Citoyens restant en elle,
Faictes d'elle
Un autre gouvernement
Soubs une bonne police ;
Sans faintise
Durera éternellement.

12 Adieu les murs de la ville,
Puisque dignes
Ne sommes d'y demeurer ;
Dans cinq ans verrons les portes,
Comme aux autres
Il nous convient sejourner.

13 Au moins si l'écharpe blanche
Sur la manche
On nous vouloit attacher,
Et que nous en fussions quictes,
Le mérite
Nous feroit party changer.

XXIII

CHANSON NOUVELLE

DE L'OPINIASTRETÉ DE CERTAINES DAMES DE LYON.

Et se chante sur le chant :
Dames d'honneur, je vous prie à mains jointes.

1594.

1 Dedans Lyon y a certaines dames
Qu'il semble veoir estre mauvais gens d'armes,
Tant tristes sont de ce doux changement,
Et vous diriez que c'est bien à escient.

2 Elles vous font de leur propheteresses,
Vous jugeriez que ce n'est que sagesses
A les ouyr de l'Estat discourir
Et du danger que prévoyent venir.

3 Non, non, mes Dames, ne soyez si sevères
Envers celuy qui nous rendra tous frères,
Ne nous tenez pour des séditieux
Mais pour le bien commun fort soucieux.

4 Mais quant on leur parle de cette sorte
Elles se fâchent et comme demi mortes,
Dressent les yeux et jettent gros soupirs
De ce qu'on a osté tous leurs desirs :

5 On n'a rien faict, disent elles, qui vaille ;
Nous autres hommes ne sommes que canaille,
Hors de l'Église pour avoir ceste fois
A bon escient crié Vive le Roy !

6 J'aymerois mieux, dit dame Perroquette,
Mourir cent fois et perdre ma jaquette,
Que d'obéir à ce roy Navarrois
Et l'appeler prince roy des François.

7 Y en a d'autres à qui l'on a faict croire,
Pour mieux de lui obscurcir la memoire,
Qu'il ne croit pas au sauveur Jésus-Christ,
Et par ce n'est conduict du Sainct-Esprit.

8 Vous en orrez d'autres tant opiniastres,
Vieilles resveuses et mauvaises et marastres,
Qui barricadent comme les vieux mullets
Et de despits mordent leurs bourrelets

9 Nous sommes tous, qui croiront à leur dire,
Bannis de Dieu et qu'il nous faut maudire :
Et qui pis est nous sommes devenus
Tous huguenots, bref sommes mal venus.

10 Tel est le chant de ces dames Collettes,
Et encor mieux dessous leurs aureilletes
Ont imprimé qu'on leur a faict grand tort
D'avoir admis celuy qu'on voudroit mort.

11 Mais en voicy qui font bien autres plainctes
Et de regrets sont grandement atteintes
Quand leurs maris on a chassé dehors,
Pasles, defaicts et comme demy morts.

12 Cestes icy ont mieux de quoy se plaindre
S'il leur valoit, et ont encore à craindre
Beaucoup plus pis si le Roy n'a mercy
De leurs maris et n'en prend le soucy.

13 Cela leur est un remords de conscience
Et toutes fois faut avoir patience,
Préméditant qu'ainsi leur esprit est-il faict
Comme à ceux là contre qu'ils ont meffaict.

14 Bien il est vray qu'on se fut de la troque
Assez passez, croyez que je me moqué;
En serions souvent dit on bien vray?
Ceux ne le sçavent qui n'en font pas l'essay.

15 Si se faut il bonnes dames resoudre
Et de patience encor un point coudre,
Patience faict faire digestion
A des soupirs et dueils un milion.

16 Contemplez toutes, contemplez, je vous prie,
Ceux qui de mort sont retournez à vie,
Que vos maris ont cy devant bannis,
Vous leur voyez les visages pollis.

17 Ainsi luyra de vos maris la face
A leur retour, Dieu leur en doint la grace,
Et tel retour soit ainsi sauve et sain,
Rendu leur est le change dans leur seing

18 Escrivez leur qu'il allent recognoistre
Le roy Henry de Bourbon pour leur maistre,
Il est si bon qu'il leur pardonnera
Et puis joyeux chacun retournera.

XXIV

CHANSON NOUVELLE

Sur le chant : La volte de Provence.

1595.

1 Puis donc que la paix est faite
Retirez vous, picquoriens,
Et gardez vous de plus mal faire
Ny de plus dérober les biens
De ces pauvres et bonnes gens
Que desrobiez tant sur les champs.

2 Et que chacun en besogne
Retourne prendre son mestier
Et plus le pays n'arrançonne
Comme la pluspart faisoit :
Mais qu'on se mette à travailler,
Et cela soit sans tant deviser.

3 Soit la coignée ou la pioche,
Ou la faucille courbée,

Ou la serpe bien manchée,
Ou la charrue bien forchée,
Ou d'autre mestier d'artisan,
Soit de cardeur ou tisserant.

4 De quel qu'il soit somme toute
Il s'y faudra adonner.
Et laisser toute ceste troupe
Qui ne fait que vagabonder,
Car peut estre ne pouroit durer
De vouloir vivre et rien gagner.

5 Nous verrons que les picquorées
Feront vivre quelques uns
Et durer quelques années ;
Enfin nous ferons communs
Et faudra qu'ils prennent le chemin
De ne faire plus le Florentin.

6 Si je disois qu'il n'y en a point d'autres
Sinon les pauvres soldats
Qui robent, dictes vous autres,
Cappitaines et sergents,
Et gentils-hommes, où estes-vous?
Avez menti me direz-vous.

7 Aussi si vouliez dire
Que j'en voulusse blasmer,
Toute gens je m'en retire
Tant que je puis m'en garder,
Et ne parle qu'à ces meschans
Qui battoyent tant les bonnes gens.

8 Mais la trouppe est bien petite
De ceux qui n'ont rien desrobé,

Soit Huguenaut ou Papiste
Et qui ne s'y soit trouvé;
Mais pour la fin Dieu leur pardon
Comme il fit au bon larron.

XXV

CHANSON NOUVELLE

SUR LA RÉJOUYSSANCE DES BONS FRANÇOIS

A L'HONNEUR DU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Et se chante sur le chant:

Montmorancy, te souvienne de Pienne.

1595.

1 Voicy la saison plaisante,
Florissante,
Que le beau printemps conduict;
Voicy le soleil qui chasse
Froide glace,
Voicy l'esté qui le suit.

2 Voicy l'amoureux Zéphire
Qui souspire
Parmy les sentes des fleurs;
Voicy Flora, sa mignonne,
Qui luy donne
Un baiser tout plein d'odeurs.

3 Voicy Pomona la belle
Qui près d'elle
Voit son amy Vertumnus;
Voicy Vertumnus qui, d'aise,
La rebaise
Mille fois le jour et plus.

4 Voicy Vénus Cythérée
Bien parée,
Qui tient Mars enamouré,
Ses graces et mignardises
Bien apprises
Des combats l'ont retiré.

5 Voicy du sainct Mont Parnasse
L'humble race
De Jupiter qui descend;
Voicy toute ceste plaine
Desjà pleine
De son doux fruict plus récent.

6 Voicy des nymphes cent mille
A la file,
Qui sortent des eaux et bois,
Chantant toutes ensemble,
Ce me semble,
Le noble sang Bourbonnois.

7 Dieu vous gard', troupes gentilles,
Dieu gard' filles,
Dieu vous gard' toutes et tous.
De grâce où allez-vous, belles
Immortelles?
S'il vous plaist, dites-le nous.

8 Nous allons chassant discorde,
En concorde
Maintenant ici vivons :
Nous t'offrons, à ta vaillance,
Roy de France,
Et Mars vaincu te livrons.

9 Roy généreux, franc et sage,
Ton partage
T'est si justement acquis
Que par l'Union perverse
Qui renverse
Jamais ne sera conquis.

10 Jouis donc des verds boccages
Et rivages,
Jouis des fruicts de nos champs.
Nous sommes de ton lignage
L'héritage
Malgré l'Espagnol meschant.

XXVI

DE LA RÉJOUISSANCE
DES FRANÇOIS
SUR L'HEUREUX ADVÈNEMENT DE LA PAIX.

Se chante sur le chant :
Veuille, mon Dieu, par ta grâce.

1595.

1 O Dieu, fais que notre France
Puisse vivre désormais
Avec humble obéissance
Soubs l'heureux don de la paix :
Fais que la guerre
Plus en la terre
Ne nous face d'ennuis.
Mais la grand' joye
Partout en voye
Réclamer jours et nuicts.

2 Fais que nostre roy puisse estre
Amateur des sainctes loix,
Et qu'il puisse, comme maistre,
Régir son peuple françois ;
Faisant justice
En temps propice
Aux bons et vicieux ;
Et que sa vie
Enfin ravie
Puisse voler aux cieux,

3 Fais que tant qu'il sera homme
Puisse tousjours maintenir
En amitié son royaume,
Et de guerre l'abstenir :
Que feux de joye,
Plustot on voye
Par tous les carrefours,
Que voir gens d'armes
Marcher en armes
Au son de leurs tambours.

4 Que les chemins puissent estre
Abandonnez des meschans,
Pour en seureté se mettre
Tous voyageurs et marchands;
Qu'en sa besongne
Nul ne s'eslongne,
De louer Dieu tousjours,
Qu'il nous maintienne
Et entretienne
En sa paix nuict et jour.

5 C'est celuy-là qui nous donne
La pluye en temps et saison;
C'est luy aussi qui foisonne
Les biens en nostre maison,
Jamais ne laisse
Ceux qui sans cesse
Le servent loyaument,
Obéissance
Et révérence
Luy plaisent grandement.

6 Puis donc qu'il veut et commande
De luy estre obéissant,
Qu'un chacun les bras luy tende
Pour estre aussi jouissant
De la concorde
Qu'il nous accorde
En paix et union,
Qui met la France
Hors de souffrance
Et de dissention.

7 Pour fin, prions qu'il luy plaise
Entendre nos tristes voix,
Et que sa fureur s'appaise
Envers nos pauvres Françoys :
Et qu'il nous donne
Volonté bonne
De l'aymer loyaument,
Pour avoir place
Devant sa face
Là sus au firmament.

XXVII

DÉPLORATION

DES DAMES DE LA VILLE DE LA FÈRE

TENUES FORCÉMENT PAR LES ENNEMIS DE LA RELIGION CATHOLIQUE.

1596.

1 Sus, sus, regrets, sortez de nos poitrines
Pour discourir nos douleurs et ruines,
Et qu'un Écho, pleurant nostre soucy,
Soit entendu par tout ce monde cy;

2 Que nos deux yeux soyent deux mers et fontaines.
Tesmoins certains de nos amères peines,
Pour de nos pleurs esmouvoir l'univers
A la pitié, oyant nos tristes vers.

3 Que nos beaux jours ne soyent rien que ténèbres,
Nos chants communs que mortelles funèbres
Sans que jamais, voire dans le cercueil,
On puisse voir mourir nostre grand deuil.

4 Sus, gémissons soubs l'habit noir nos pertes,
Ou bien de sac tant seulement couvertes,
Ainsi que fait, délaissant son arroy,
Pour ses péchez, le Ninivite roy.

5 N'avons-nous pas grand raison de ce faire,
Estant es mains du cruel adversaire
Qui nous bourrelle et qui de tous nos biens
Veut disposer comme s'ils estoyent siens!

Est-ce pas bien chose assez déplorable
De voir (hélas!) son haineux à sa table,
Rire, chanter, et vivre opulément
De ce qu'avions gardé soigneusement!

7 En nostre lict quand il veut il se couche,
Faict nos maris aller à l'escarmouche,
Ou à sa breche enconstre notre foy,
Pour résister à Jésus et au Roy;

8 De nos thrésors il fait grande largesse,
Et en soudoye une sotte jeunesse
Qui luy subvient soubs le nom du soldat,
A faire teste et garder le rempart.

9 Au lieu d'aller à nostre saincte messe,
Journellement le Huguenot nous presse
D'aller ouyr un ministre mutin,
Prescheur criar de desjuner matin.

10 De nos deniers une grande partie
A jà esté traistrement despartie
Au Reystre noir afin de le saouler
A venir cy par la France voller.

11 O cruauté, ô grande tirannie,
Faire manger soy-mesme sa patrie
Aux estrangers qui arrachent le pain,
Le vivre aussi de nostre pauvre main!

12 Nos anciens avoyent en révérence
Pour le pays combattre à toute outrance;
Et les meschans se bandent contre luy,
Pour l'abismer en éternel ennuye.

13 Ils n'ont en cœur que l'infernalle rage,
Et enyvrez d'un furieux carnage,
Prennent plaisir se servir d'Atropos
A nostre église et à ses bons suppos.

14 Quand est de nous, nous n'avons autre viande
Que la complainte en nostre douleur grande,
Et ne pouvons plus grand ayde chercher
Qu'aux tristes pleurs pour la soif étancher.

15 Des faux tyrans, inhumains et infames,
La plus grand part des hommes et des femmes
De cette ville ont voulu mettre hors
Parce que tous n'estoyent de leurs accords.

16 Ils sont errans par villes et bourgades,
Les uns chétifs, pauvres et bien malades,
Les autres (las!) de la faim agravez,
Plusieurs chemins de leurs corps ont pavez.

17 Et nous (ô Dieu!) qui, foibles femelettes,
Sommes icy dedans nos maisonnettes,
Journellement nous mourons mille fois,
Et en nos cris nous n'avons qu'une voix.

18 Nous voudrions bien venir à fin des monstres,
Et leur filler mortelles mallencontres,
Comme un matin, pour sauver les François,
Ceux de Paris firent sur les Anglois.

19 Mais ces bourreaux, lesquels sont de nos membres,
Maistrisans (las!) nos villes et nos chambres,
Veillent tousjours contre nous animez,
Et font le gué jour et nuict tous armez.

20 Ainsi pour vray, d'un cœur exempt de joie,
Nous n'attendons qu'être mises en proye
Par un assaut où le brisant canon
Foudroyera tout et perdra nostre nom.

21 O ennemy outrageux et superbe!
Que tu nous fais, estant jeune et en herbe,
Souffrir de maux! ô malheureux le jour
Que tu as fait en La Fère séjour!

22 Ne prends-tu pas sur les autres exemples,
Qui, méprisant de Jésus-Christ le temple,
Le roy aussi, furent enfin deffaicts,
Dieu ne voulant endurer leurs forfaits!

23 Las! nous perdons si belle remonstrance;
Il ne t'en chaut : ô dames de la France,
Plorez, plorez, et nostre affliction
Vous fasse avoir de nous compassion.

XXVIII

CHANSON

POUR GABRIELLE D'ESTRÉES,

COMPOSÉE PAR HENRI IV.

1596.

1 Charmante Gabrielle,
Percé de mille dards,
Quand la gloire m'apelle
A la suite de Mars,

Cruelle départie,
Malheureux jour,
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour !

2 Bel astre, faut-il que je vous quitte !
O cruel souvenir !
Ma douleur s'en irrite ;
Vous revoir ou mourir.
Cruelle départie,
Malheureux jour,
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour !

3 Je veux que mes trompettes,
Mes fifres, les échos
Incessamment répètent
Ces tendres et tristes mots :
Cruelle départie,
Malheureux jour,
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour !

4 L'amour, sans nulle peine,
M'a, par vos doux regards,
Comme un grand capitaine,
Mis sous ses étendards.
Cruelle départie,
Malheureux jour,
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour.

5 Si votre nom célèbre
Sur mes drapeaux brilloit,
Jusques aux bord de l'Ebre
L'Espagne me craindroit.

Cruelle départie,
Malheureux jour,
Que ne suis-je sans vie
Ou sans amour !

6 Partagez ma couronne,
Le prix de ma valeur ;
Je la tiens de Bellonne,
Tenez-la de mon cœur.
Moment digne d'envie,
Heureux retour,
C'est trop peu de ma vie
Pour tant d'amour.

7 Je n'ay pu dans la guerre
Qu'un royaume gaigner ;
Mais sur toute la terre
Vos yeux doivent régner.
Moment digne d'envie,
Heureux retour,
C'est trop peu d'une vie
Pour tant d'amour.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE

DES DIFFÉRENTES CHANSONS

CONTENUES DANS CETTE SÉRIE,

avec l'indication d'autres chansons relatives aux mêmes événements.

RÈGNES

DE LOUIS XII ET DE FRANÇOIS Ier.

1500 à 1547.

1515. — Quatrième chanson sur la bataille de Marignan...... 65
La guerre.

F° 17 de : *Le Difficile des chansons*. Premier livre, contenant xxij chansons nouvelles à quatre parties, en quatre livres de la facture et composition de maistre Clément Jennequin. Imprimées nouvellement à Lyon, par Jacques Moderne, dict Grand-Jacques, demourant en rue Mercière, près Nostre-Dame-de-Confort. 1 vol. oblong. goth.

Indication. — 1515. — Ballade double sur la victoire obtenue contre les Suisses par François, roy de France, premier de ce nom, en la campaigne près Marignan, au moys de septembre mil cinq cent quinze; par Guillaume Budé, domestique serviteur de François Ier.

Catalogue de feu M. de La Vallière, t. II, page 329, n° 3022.

Sur ce manuscrit, le rédacteur du catalogue a fait la note suivante : « Manuscrit sur vélin, du XVIe siècle, contenant 21 feuillets. Il est écrit en *bâtarde brisée*, à longues lignes, et enrichi de lettres capitales peintes en or et en couleurs. Cette ballade, dont les vers sont de dix syllabes, sans alternatives de rimes masculines et féminines, est précédée d'une longue lettre de Budé à François Ier et datée de l'an 1529, dans laquelle il parle d'une maladie grave qu'il a eue et qu'il attribue à une étude longue et pénible. Cette maladie l'empêcha de célébrer plus tôt la défaite des Suisses près de Marignan. Une épître en vers du même auteur termine cette même pièce, que nous ne croyons pas avoir été imprimée. »

1521. — Six chansons sur le siége de Mézières; éloge du chevalier Bayard........................ 68, 69, 71, 73, 74, 76

Recueil imprimé de la Bibl. r., n° Y. 4457.

1521. — Chanson sur les Flamands, Henouyers et Barbansons, sur le chant : *A vous, belles, je me complains*.............

Recueil de la Bibl. r.

1521. — Trois chansons sur la prise de Hesdin....... 80, 81, 84

Recueil imprimé de la Bibl. r., n° Y. 4457.

1524. — Chanson sur les Protonotaires..................... 85

Brantôme, *Vie des Capitaines et hommes illustres*, Discours xxviij. *M. de Lescun*, t. II, p. 144 des OEuvres complètes.

1525. — Cinq chansons sur la bataille de Pavie et sur la captivité de François Ier :

1° La Chanson nouvelle faicte par les Aventuriers estans à la journée de Pavie du noble roy de France, sur le chant : *Gentil fleur de noblesse*................................ 86

Fleur des chansons, p. xxxiij.

RÈGNES

DE HENRI II ET DE FRANÇOIS II.

1547 à 1560.

1552. — Chanson nouvelle des victoires du roy sur les frontières du Liége, sur le chant : *O noble roy d'Escosse* :

Monsieur le connestable
Et monsieur de Chastillon
Qui faisoyent l'avant-garde,
Sont partis de Trespont
Pour aller à Glayion,
Avec gens d'ordonnance
Qui de guerre et d'assaut
En sçavent bien l'usance.

Page 101 du Recueil des plus belles chansons de ce temps, mis en trois parties. Lyon, 1559, in-18.

1552.—Chansons nouvelles composées par un souldart faisant la sentinelle sur les remparts de Metz ; et se chante sur le chant : *Les Bourguignons mirent le camp*, etc., ou *Les regrets que j'ay de m'amye*............................ 190 192

Page sign., f° v² du Recueil de toutes les sortes de chansons, etc., 1555.

1552. — Autre chanson faicte sur le département du camp de l'Empereur de devant la ville de Metz, et des grands prouesses des nobles Françoys dedans ladicte ville, sur le chant : *Que peult-on dire en France du camp de Luxembourg*...... 194

Pag. sign. F 5. du Recueil de toutes les sortes de chansons, etc., 1555. — Page 103 du Recueil des plus belles chansons de ce temps, mis en trois parties. Lyon, 1559, in-18.

1552. — Chanson nouvelle des bourgeois et marchands de Metz, sur le chant : *Péronne sur Sonne*, etc................ 198

Pag. sign. K 2 v° du Recueil de toutes les sortes de chansons, etc., 1555.

1552. — Chanson nouvelle de la prise de Goze et Metz, sur : *Retirez-vous*.. 200

F° sign. K v² du Rec. de toutes sortes de chansons, etc. 1555.—P. 98 du Recueil des plus belles chansons de ce temps, mis en trois parties. Lyon, 1559, in-18.

Indication.— 1552. — Chanson nouvelle faicte et composée de la reddition de Metz, et se chante sur le chant de *Landreci-la-jolie*.

Recueil des plus belles chansons de ce temps, mis en trois parties, 1559.

1554. — Chanson sur la bataille de Renty.................. 203

Chansonnier de Maurepas, manuscrit, t. I, p. 91.

Indication. — 1554. — Chanson nouvelle de la deffaicte des Bourguignons devant Renty, sur . *Un mardy de devant la Toussainct est arrivé en Germanie*.

Pag. 116 du Récueil des plus belles chansons de ce temps, mis en trois parties. 1559.

RÈGNES

DE CHARLES IX, DE HENRI III ET DE HENRI IV.

1560 à 1600.

Chant de la victoire obtenue par le roy à l'encontre des rebelles. In-4°.

Bibl. royale, Recueil imprimé, L. V. 959, n° 11.

1573. — Coq-à-l'asne récréatif, nouvellement composé contre les Huguenots de La Rochelle........................... 308

F° 70 du Sommaire de tous les Recueils de chansons, etc. Lyon, Benoist-Rigaud, in-18.

Indication. — Chanson nouvelle contre les mutins et rebelles de La Rochelle, Montauban, et plusieurs autres; sur le chant *Les enfants de Picardie ont amené la guise de boire d'autant.*

Chanson 65 du Recueil de Christofle de Bourdeaux. Elle commençait ainsi :

Tremble, tremble, La Rochelle !

Autre chanson sur le même sujet, qui commençait par ces mots :

Traitres de La Rochelle.

Voyez plus bas la seconde chanson sur le siége de La Charité. — Année 1577.

1573. — Responce faicte par les Rochelois sur la remonstrance à eux faicte; sur le chant de la Guerre faicte par l'Empereur au Turc.. 312

F° 45 v° de le Rosier des Chansons nouvelles, etc. 1580, Lyon, in-32. — F° 48 v° de la Fleur des Chansons, p. 133 de la réimpression de Techener.

1574. — Chanson nouvelle sur la mort de madame Marie de Clèves, princesse de Condé; et se chante sur le chant : *Plorez, chrestiens*.. 316

F° 30 v° du Nouveau Vergier florissant des belles chansons, etc. Lyon, s. d., in-32.

1574. — Chanson nouvelle, contenant les derniers propos du roy Charles neufiesme avant son trespas; sur le chant : *Dames d'honneur, je vous prie à mains joinctes*.............. 318

F° 30 du Nouveau Vergier florissant des belles chansons. Lyon, s. d., in-32.

Indication. — 1574. — Chanson nouvelle faicte contre ceux de Livron, sur le chant : *Ils sont sortis de Nismes cinq cens.*

Page 10 du Joyeux Bouquet des belles chansons, etc. Lyon, 1583, in-32. — Page 95 du Cabinet des plus belles chansons, etc. Lyon, 1592.

1577. — Chanson nouvelle du pillage et surprinse de la ville d'Anvers faict par les Espagnols, sur le chant de *Nismes*. 321

F° 33 v° de le Rosier des chansons nouvelles, etc. 1580, in-32. — F° 38 v° de la Fleur des chansons, p. 103 de la réimpression Techener.

Indication. — 1576. — Les vertus et proprietez des mignons, poème en 15 couplets cité par L'Estoile dans le Journal de Henri III.

Registre-Journal de Henri III, publié par MM. Champollion-Figeac et Aimé Champollion. — Dans la Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France de M. Michaud. — 2ᵉ série, t. 1, p. 74.

Autres pièces de vers contre les mignons.

Pages 98, 99, 107 du même ouvrage.

1577. — Chanson nouvelle du Discours de l'ordonnance du roy sur le faict de la police générale de son royaume, sur le chant du *Soldat de Poictiers*.................... 324

F° 3 v° de la Fleur des chansons, p. 6 de la réimpression Techener.

1577. — Coq-à-l'asne de Sanserre et de La Charité........... 328

F° 73 v° du Sommaire de tous les recueils de chansons, etc. Benoist-Rigaud, in-18.

1577. — Chanson nouvelle du Siége de La Charité, et se chante sur le chant : *Traistres de La Rochelle*................ 333

F° 31 r° de le Rosier des chansons nouvelles, etc. 1580, Lyon, in-18. — F° 37 de la Fleur des chansons nouvelles, p. 98 de la réimpression Techener.

1577. — Chanson nouvelle de la Prise de La Charité, sur le chant : *Dames d'honneur, je vous prie*................ 336

F° 1 r° de le Rosier des chansons nouvelles, tant de l'amour que de la guerre, contenant, etc. 1580, Lyon, in-32. — F° 7 v° de la Fleur des chansons. P. 17 de la réimpression Techener. F° 55 v°.

Chanson nouvelle de la Prinse de La Charité rendue en l'obeyssance du roy nostre sire, et se chante sur le chant : *Quand j'estoye libre*........................... 339

F° 57 r° de la Fleur des chansons.

Indication. — 1577. — Chanson nouvelle de la complaincte qu'ont faict les habitants de La Charité sur la prise de la dicte ville, sur le chant : *Tremblez, pauvre Verdun.*

P. 46 du Joyeux Bouquet des belles chansons, etc. Lyon, 1583, in-32. — P. 119 du Cabinet des plus belles chansons. Lyon, 1592, in-32.

Vers 1578. — Chanson de Sommière........................ 342

F° 5 v° de la Fleur des chansons. Page 12 de la réimpression Techener.

1595. — Chanson nouvelle sur la resjouyssance des bons François à l'honneur du roy de France et de Navarre ; et se chante sur le chant : *Montmorency, te souvienne de Pienne*. 565

P. 41 du Recueil de plusieurs belles chansons, etc. Lyon, 1593, in-32. — P. 18 de la Fleur des plus belles chansons. Lyon, 1596.

1595. — Chanson nouvelle de la Resjouyssance des François sur l'heureux advenement de la paix, sur le chant : *Fueille, ô mon Dieu*, etc. 568

P. 101 du Recueil de plusieurs belles chansons, etc. Lyon, 1595, in-32. — P. 26 de la Fleur de plusieurs belles chansons Lyon, 1596. — Desnoyers, *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, t. 1, p. 281.

Indication. — 1594. — Autre chanson sur la mesme paix dont le *Te Deum* a esté chanté à Nostre-Dame de Paris, et se chante sur le chant : *Beny soit l'œil noir de madame*.

Fos 4 et 6 du premier Recueil de toutes les chansons nouvelles, etc. Troyes, 1590, in-32. — F° 2 de la Fleur des chansons nouvelles, partie première de la réimpression Techener.

1595. — Chanson de la Ronde des bergers, sur *Les roys sont passés*.

Satyre Menippée, édition de Leduchat, t. 1, p. 23.

1596. — Déploration des dames de la ville de La Fère tenues forcément par les ennemis de la religion catholique, sur : *Dames d'honneur*. 571

F° 69 du Cabinet des plus belles chansons, etc. Lyon, 1592.

1596. — Chanson sur Gabrielle d'Estrées, composée par Henri IV. 574

Chansonnier Maurepas, manuscrit, t. 1, p. 261.

Indication. — 1597. — Pasquil contre Henri IV. Il était intitulé : *Tableau en platte peinture de la vie et mœurs de Henri IV*.

Registre-journal de Henri IV, par l'Estoile, t. 1, 2e série des Mémoires relatifs à l'histoire de France, par Michaud, p. 282.

BIBLIOGRAPHIE

DES RECUEILS DE CHANSONS.

RECUEIL SANS DATE.

1. — Recueil de chansons, vaudevilles, sonnets, épigrammes, épitaphes et autres vers satiriques et historiques, avec des remarques curieuses, depuis 1389 jusqu'en 164... Recueil manuscrit en 37 volumes in-folio reliés en maroquin rouge. Cette collection vient de la bibliothèque de M. de Maurepas, et fait partie du cabinet des Manuscrits de la Bibl. royale.

2.— Chanson de la Folle entreprinse des Henoyers, dessus le chant: *Cy congé prends de mes belles amours.* — Item plus autres chansons nouvelles des Flamans, Henouyers et Brebansons, sur le chant de : *A vous, belle, je me complains.*—Item plusieurs chansons nouvelles du comte de Nansot, opuscule de l'an 1521. — (Brunet, Nouvelles Recherches, t. 1, p. 308.)

3. — La Fleur des chansons. — Les grans chansons nouvelles qui sont au nombre cent et dix, où est comprinse la chanson du Roy, la chanson de Pavie, la chanson que le roy fist en Espaigne, la chanson de Romme, la chanson des Brunettes et Te remu tu, et plusieurs autres nouvelles chansons, lesquelles trouveras par la table en suyvant. 1 vol. petit in-8° goth., s. d. Réimprimé en 1833 dans la collection des Joyeusetez, facéties et folastres imaginations, etc., de Techener.

4.—S'ensuivent les chansons Georgines, imprimez en Vallenchiennes, par Jehan du Liége, devant le couvent de Saint-Pol, s. d. In-8° goth. Livre rare, attribué à Georges Chastellain. Brunet, Manuel du Libraire. Nouvelles Recherches, t. 1, p. 307.

5. — S'ensuivent plusieurs belles chansons nouvelles, et premièrement Chanson nouvelle des Anglois, sur le chant de *Ma bien aquise*, Vive le roy. Gentille ville de Hedin. Petit in-8° goth., s. d., contenant 4 feuillets. Bibl. r., Y, 4457.

6. — S'ensuyvent VIII belles chansons nouvelles dont les noms s'ensuivent. Et premièrement : C'est boucaner que se tenir à une. Ma bien acquise, je suis venu icy. Le cœur est myen quiconques ne fut prins. Qui la dira la douleur de mon cœur. La response sur Qui la dira. Chanson des Gallots. Le roy s'en va delà les monts. La chanson de Vive le roy. Cahier in-8° goth., de quatre feuillets, sans titre. Recueil de la Bibl. r., Y, 4457.

7. — S'ensuyvent quatorze belles chansons nouvelles. In-8° goth. Bibl. de l'Arsenal, n° 8801. B. L. F. Ces deux Recueils sont dans le même volume. On n'y trouve de chansons historiques que celle qui commence par :

> Le roi s'en va delà les monts ; *Bis.*
> Il y menra force piétons,
> Ilz yront à grant peine.
> L'alayne m'y faut, l'alayne.

8. — Sensuivent seize belles chansons nouvelles dont les noms s'ensuyvent. Et premièrement : Aymez-moy, belle Margot. Le roy s'en va delà les monts. Qui la dira, la douleur de mon cœur. Je me repens de vous avoir aymée. Au boys du deuil, à l'ombre d'ung soulcy. Je m'y plains fort, amours m'ont rué jus. Amy, souffrez que je vous ayme. Adieu amours, de vous suis las. Ne te repens de m'avoir trop aymée. De bien aymer je te jure. Ne suis-je pas bien malheureux. Pour avoir mis la main au bas. De mon triste et desplaisir. Si je m'y plains, ce n'est pas sans matière. Puisqu'ainsi et que je n'ay plus d'amie. Vive le roy. Petit in-8° goth. de huit feuillets, sans date.

9. — S'ensuyvent dix-sept belles chansons nouvelles. Petit in-8° goth. Bibl. de l'Arsenal, 8801. B. L. F.

10.—Nouveau Vergier florissant des belles chansons nouvelles, pour la récréation des Tristes ; à Lyon, par Benoît Rigaud, 1 vol. petit in-8° de trente-neuf feuillets ; sur le recto du 39e feuillet commence la table des chansons Bibl. r., n° Y, 6083.

11. —Sommaire de tous les Recueils des chansons tant amoureuses, rustiques que musicales ; avec plusieurs chansons nouvelles non encore mises en lumière ; à Lyon, par Benoist Rigaud. 1 vol. petit in-8°, contenant cent douze feuillets. Sur le verso du feuillet 110 commence la table alphabétique des chansons. — Le même Recueil, imprimé à Paris, sous le même titre, daté de 1576. In-16. Nic. Bonfons.

12. — Chansons spirituelles pleines de consolation in-16 de 438 pages, non compris 4 feuillets pour la table. « Duverdier cite ce » Recueil, dont il ne donne ni la date ni le format, et à cette » occasion l'abbé de Saint-Léger parle plus au long du même » livre, d'après un exemplaire sans frontispice. Ce sont des » chansons contre les papes, les moines, la messe et les cérémo» nies de l'Église romaine. Il y en a une, page 228, sur l'air : » *Harri l'asne!* sans doute la même que la Chanson nouvelle » contenant la forme et manière de dire la messe, sur l'air : » *Harri, harri l'asne!* imprimé en 1562, in-8°. » Brunet, Manuel des Libraires, t. I, p. 376.

13. — Recueil de plusieurs belles chansons spirituelles (*sic*), faictes et composées contre les rebelles et perturbateurs du repos et tranquillité de ce royaulme de France, auec plusieurs autres chansons des victoires qu'il a pleu à Dieu de donner à nostre tres-chrestien roy Charles, neuvième de ce nom; par Christofle de Bourdeaux.

Vignette sur bois
représentant des cavaliers romains
qui attaquent leurs ennemis.

P. (*sic*) PARIS,
Pour Magdeline Berthelin,
Rue Sainct-Jacques, à l'enseigne de l'Éléphant.

Un vol. in-16 de 96 feuillets chiffrés.

Voici le titre et le premier vers des différentes chansons qui composent ce Recueil :

1. — Chansons nouvelles des bons roys de France qui ont régné par cy-deuant, soustenant la querelle de Dieu et de nostre mère saincte Église, sur le chant : *Ie suis fâché contre mon capitaine.*

Bons chrestiens qui auez déuotion. 2

2. — Autre chanson nouvelle, qui se chante à plaisir sur le chant : *Te rogamus, audi nos* (contre les Huguenots).

Voulez-vous ouyr chanson chanter. 3

3. — Chanson nouvelle de l'ymage Nostre-Dame qui a esté remise à la porte Saincte-Honoré, sur le chant : *Les Bourguignons ont mis le camp devant la ville de Péronne.*

Chrestiens qui seruez de bon cœur. 5

Ici finissent les chansons de Légier Bon-Temps, pour reprendre celles de Chr. de Bordeaux, et d'autres peut être.

roy.

Tel qu'vn petit aigle fort. 90

71. — Chanson ioyeuse in lingage poeteuin, ca fate et composée de nouuea de sege mis deuant Poeters par l'Amiro, sur le chan : *Mé venan joinct moysant*, etc.

O fut in iour d'in lundy. 92

Au lecteur chrestien, Bienuenu, cordelier, pièce de 28 vers, commençant par :

Bien heureux est celuy qui croit en sainte Église. 96

RECUEIL

DE CHANSONS HISTORIQUES

COMPOSÉES EN FAVEUR DE LA LIGUE.

Le titre de ce chansonnier manque; mais si l'on juge par analogie, il a dû être imprimé en 1589 ou 1590, par Nicolas Bonfons, à Paris, l'exécution typographique et la forme des caractères ayant un rapport assez identique avec un autre chansonnier qui porte la date de 1597 et le nom de ce même libraire. Le volume est in-16; il a 47 feuillets et 1 table non chiffrée.

*Les 2 chansons marquées d'un * ont été omises dans la table, qui n'en contient que 19 au lieu de 21.*

1. —Les Regrets et doléances des Catholiques, sur la mort douloureuse de monseigneur le duc de Guise, sur le chant de *la Fille de Digeon.*

France réduite en vertu.

2. — Chanson nouuelle sur le chant : *Escoutez-moy, ô débile ieunesse* etc., sur le meurtre des Guises.

O cruauté ! falloit-il que la France.

3. — Les Regrets lamentables du clergé sur la mort violente de monseigneur le réverendissime cardinal de Guyse, sur le chant de *Martot.*

O Dieu, quel grand douleur.

15. — Chansons nouuelles, Mort de Henri III, louanges de Jacques Clément; et se chante sur le chant : *La Parque est si terrible.*

O pauvre destiné
De Henry de Vallois.

16. — Chanson spirituelle et actions de graces, contenant le discours de la vie et tyrannie de Henry de Valois, et la louange de frère J. Clément, qui nous a déliuré de la main cruelle de ce tyran, le premier jour d'aoust 1589. Dédiée à tout le peuple catholique.

Celuy qui auoit tant trompé.

17. — Chanson nouvelle, et se chante sur le chant : *Las! ma mère, ie ne puis.* (Mort du duc de Joyeuse).

Quelle soupçonneuse peur.

18. — Chanson nouvelle : *Las! que dit-on en France.* Combat gagné contre les Reistres par le duc de Guise.

Las! que dit-on en France.

19. — Chanson nouvelle, et se chante sur le chant : *Ie chante icy des peruers*, etc. Mort de Henri III, et louange de J. Clément.

Alors que Henry espéroit.

20. — Chanson nouvelle de la dernière deffaicte des Reistres par M. le duc de Guise; et se chante sur le chant *de Sommière.*

* Finira point la race malheureuse.

21. — Chanson nouvelle d'un amant se complaignant de sa mie, sur vn chant nouueau.

Rozette, pour vn peu d'absence.

M. Auguste Veinant, auquel appartiennent les deux volumes dont je viens de publier la table, a bien voulu me la rédiger.

RECUEILS DE CHANSONS

AVEC DATE.

1. — S'ensuyvent plusieurs belles chansons nouvelles et fort joyeuses, avec plusieurs autres tirées des anciennes..... Mil cinq cens xxxvij. On les vend à Paris, en la rue Neuve Nostre-Dame, à l'Escu de France. Petit in-8° goth., de 5 et xij feuillets. « Recueil rare; il y en a de plusieurs éditions, sans lieu ni date, » petit in-8°. Nous en connaissons une de Paris, Alain-Lotrian, » 1543, petit in-8°, et nous avons vu aussi Chansons nouvel- » lement composées. 1548. Paris, Jehan Bonfons, petit in-8° » goth. » Brunet, Manuel du Libraire, t. 1, p. 376.

2. — Chansons démonstrantes les erreurs et abuz du temps présent, etc. S. L. 1542. 8 f. D. 2. — Prophétie des abuz des prestres, moines et rasez, sur le chant de *Letabundus*. Cité par Ferdinand Wolf, page 411 du vol. intulé : Uber die Lais, Sequenzen und Leiche. — Ein beitrag zur Geschichte der Rhythmischen formen, und Singweisen der Volkslieder und der Volksmassigen Kirchen und Kunstlieder im mittelalter. Heidelberg, 1841, in-8°.

3. — Chansons nouvellement composées sur divers chants tant de musique que de rustique nouvellement imprimées. Paris, Bonfons. 1548. Petit in-8° goth. de 126 pages.

4. — Recueil de toutes les chansons nouvelles, rustiques et musicales, comme aussi de ceulx qui sont dans la Desploration de Venus. Lyon, 1555, in-16. Bibl. r., n° Y, 6052. Plusieurs des pièces qui composent ce recueil se retrouvent dans le suivant.

5. — Recueil des plus belles chansons de ce temps, mises en trois parties, dont la première contient les chansons musicales et d'amours; la seconde et tierce parties contiennent les chansons rustiques et de la guerre, avec la Déploration de Vénus. Lyon, par Jean d'Ogerolles, 1559, in-16. Fait partie du cabinet de M. Jérôme Pichon.

6. — Recueil de plusieurs chansons, tant musicales que rurales, anciennes et modernes ; augmenté de chansons nouvelles qu'on chante à présent. Lyon, Ambroise du Rosne, 1567, petit in-12 de 94 feuillets. Brunet, nouvelles Recherches, t. III, p. 150.

7. — Chanson à l'encontre des Huguenots, avec une chanson des Magnificences qui ont été faites à Paris au mariage du roy de Navarre et de madame Marguerite. Lyon, 1572, in-8°. Pièce rare. Brunet, Nouvelles Recherches, t. I, p. 307.

8. — Reuęil et Eslite de plusieurs belles chansons joyeuses, honnestes et amoureuses, parties non encore veues et autres, colligées des plus excellents poètes françois, par J. W. Livre premier. Anvers, 1576. 1 vol. petit in-12. Fait partie du cabinet de M. J. Pichon. Brunet cite ce livre au nom de WALCOURT (Etienne), t. III, p. 586.

9. — Recueil de chansons branles, gaillardes, courantes et autre espèce de poésie, pour la récréation des cœurs mélancholiques. Paris, Monstrail, 1579, in-16. De Bure, B. L., t. I, p. 600.

10. — Le Rosier des chansons nouvelles tant de l'amour que de la guerre, contenant la pluspart des heureuses victoires obtenues en Auvergne et ailleurs. Lyon, 1580, in-16. Bibl. r., n° Y, 6081. (M.) Brunet, t. III, p. 150 de ses Nouvelles Recherches, indique une édition de ce recueil datée de 1577.

11. Le Printemps des chansons nouvelles, composées sur chants modernes fort récréatifs. A Lyon, par Benoist Rigaud, 1583. Petit in-8° de soixante-quatre feuillets ; sur le recto du soixante-quatrième commence la tables de chansons.

12. — Le joyeux Bouquet des belles chansons, nouvelles qu'on chante à présent. Lyon, 1583. In-16. Bibl. r., Y, 6081.

13. — La Fleur des chansons nouvelles, traitians partie de l'amour, partie de la guerre, selon les occurences du temps présent, composée sur chants modernes fort récréatifs. Lyon, 1586, avec le portrait du roi et de la reine de France sur le titre. Bibl. roy., n° Y, 6081. Réimprimé en 1830 dans la Collection des Joyeusetez, facéties et folliastres imaginacions de Caresme-Prenant, Gauthier Garguille, etc., de Techener.

14. — Sommaire de toutes les chansons nouvelles, tant amoureuses que rustiques et musicales. Paris, Bonfons, 1588. In-16. Bibliothèque roy., 6081.

15. — Premier recueil de toutes les chansons nouvelles: Troyes, 1596, in-32. Bibl. de l'Arsenal, n°. 1736. B.

16. — Le Cabinet des plus belles chansons. Lyon, 1592, in-16. Biblioth. roy., 6083 Y.

17. — Chansons nouvelles, amoureuses et récréatives. Lyon, 1592, in-16. Bibl. r., n° Y, 6083.

18. — Recueil de plusieurs belles chansons nouvelles et modernes. 1593, in-32. Bibl. de l'Arsenal.

19. — La Fleur de toutes les plus belles chansons qui se chantent maintenant en France, tout nouvellement faites et recueillies. Imprimé à Paris, l'an MDCXIV. 1 v. in-32.

20. — La Fleur de plusieurs belles chansons nouvelles, tant d'amours que de guerre, dont plusieurs n'avont encore jamais esté imprimées; recueillies de plusieurs autheurs. Lyon, 1596, in-16, avec l'écu de France sur le titre. Bibl. r., n° Y, 6083.

21. — Requiel de toutes les plus belles chansons. Lyon, 1596, in-32 Brunet, Manuel du Libraire, t. II, p. 30.

LES BELLES FIGURES ET DROLLERIES DE LA LIGUE, *avec les peintures, placards et affiches injurieuses et diffamatoires contre la mémoire et honneur du feu roy, que les Oisons de la Ligue apeloient Henri de Valois, imprimées, criées, preschées et vendues publiquement à Paris par tous les endroits et quarrefours de la ville, l'an* 1586.

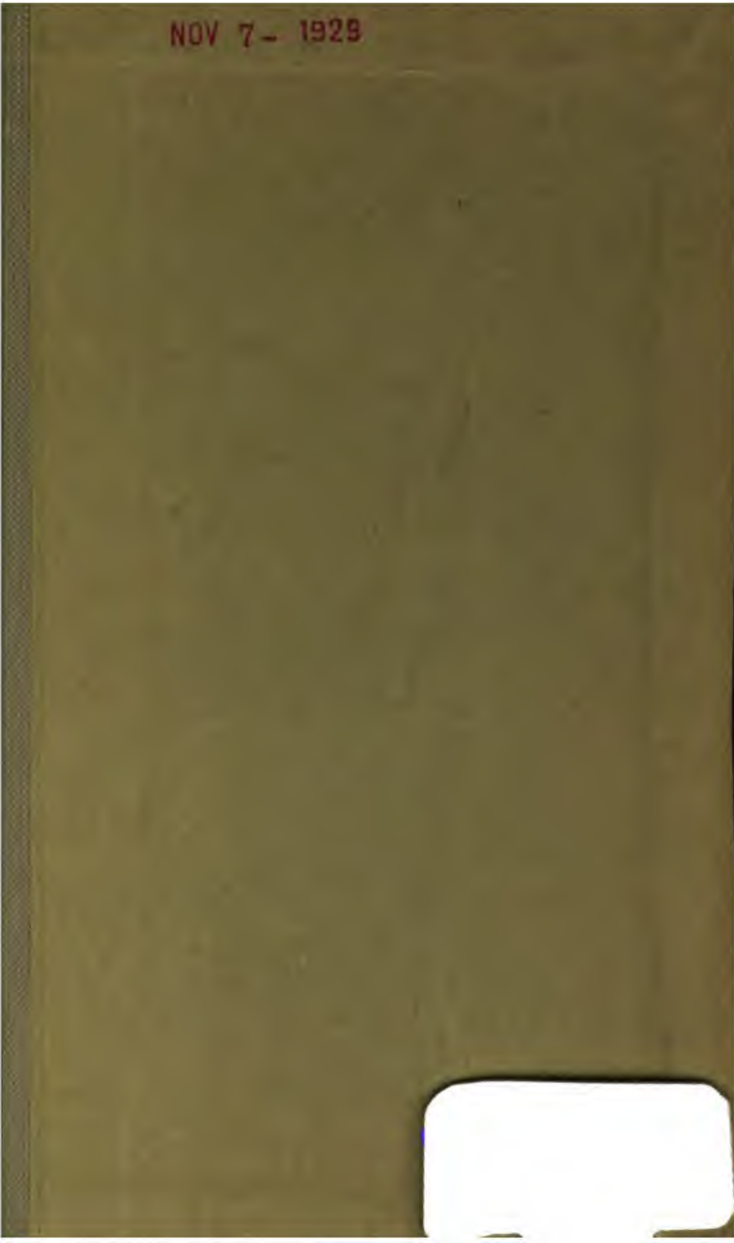
Desquelles la garde (qui autrement n'est bonne que pour le feu), tesmoignera a la postérité la meschanceté, vanité, folie et imposture de cette Ligue infernale, et de combien nous sommes obligés à nostre bon roy qui nous a délivrés de la servitude et tirannie de ce monstre.

Ce Recueil formé par L'Estoile est un fort volume grand in-folio, composé de pièces imprimées et d'estampes gravées sur bois. L'Estoile, auteur du journal des règnes de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII, a écrit des notes historiques et donné des explications sur les différentes pièces qui composent ce vo-

lume. Comme on a pu le voir précédemment, il contient un certain nombre de chansons que j'ai reproduites pour la première fois. — On peut voir une analyse des différentes pièces de ce Recueil avec des citations, p. 310 de la première partie des registres-journal de Henri III, publié d'après le manuscrit autographe de L'Estoile, etc., par MM. Champollion-Figeac et Aimé Champollion. — T. I, seconde série des Mémoires pour servir à l'Histoire de France, depuis le XIII[e] siècle jusqu'à la fin du XVIII[e], par MM. Michaud et Poujoulat.

TABLE.




NOV 7- 1929

